This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

P 332.1

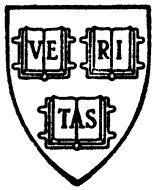

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

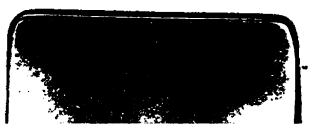

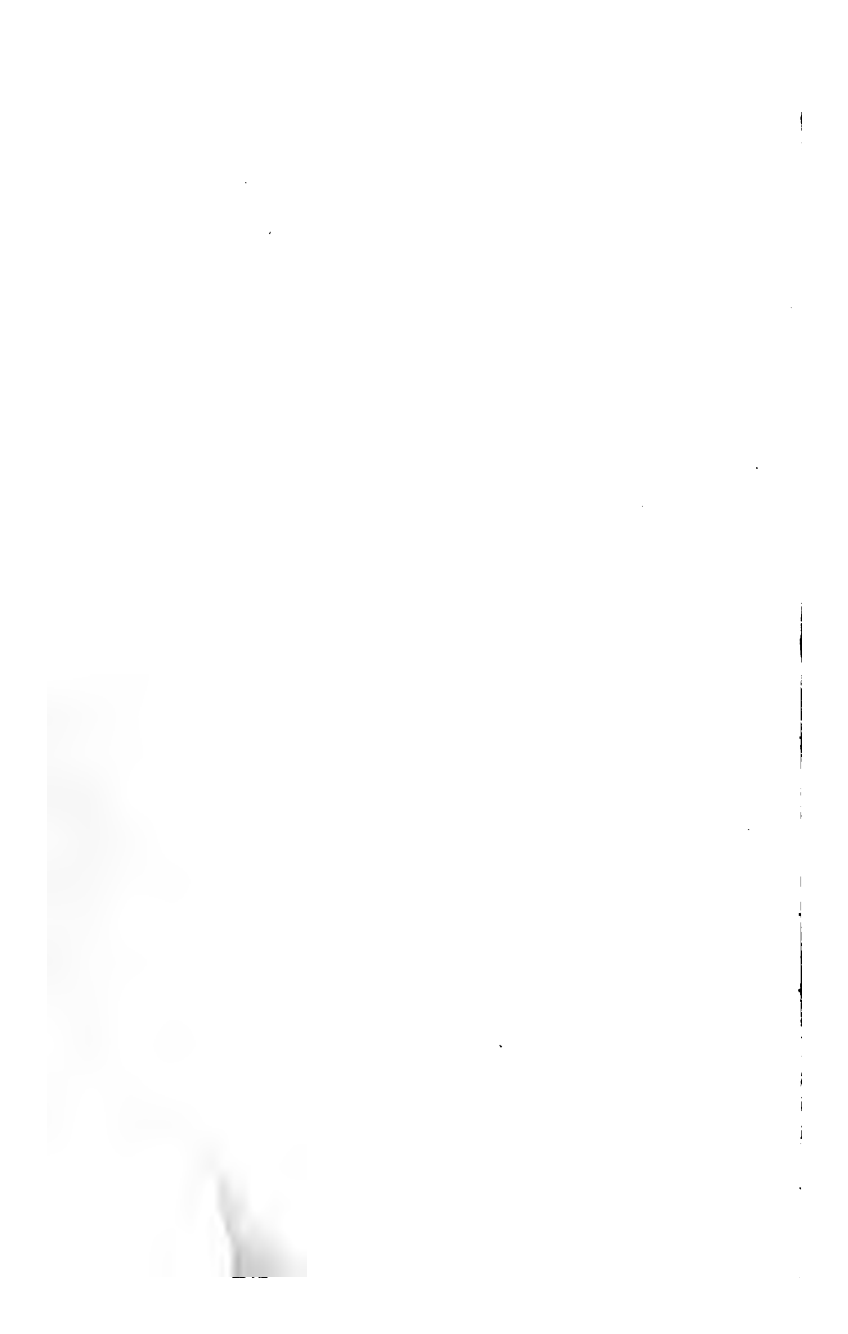

BIBLIOTHEQUE
RAISONNE'E
DES OUVRAGES
DES SAVANS
DE L'EUROPE,

Pour les Mois de

JUILLET, AOUT & SEPTEMBRE,
1752.

TOME QUARANTE-NEUF.

Premiére Partie.

A AMSTERDAM,
Chez J. WETSTEIN.
MDCCLII.

BP332.1

BIBLIOTHEQUE
RAISONNE'E
DES OUVRAGES DES SAVANS
DE L'EUROPE,

Pour les Mois

de Juillet, Août & Septembre,

1752.

ARTICLE I.

LA MONOGAMIE *ou* l'Unité dans le Mariage, &c. Par Mr. *de Prémontval.* T. II. A la Haye aux frais de l'Auteur, 8. *de* 402 *pages.*

CE Volume ne le cède au premier, ni pour la juſteſſe des raiſonnemens, ni pour la fineſſe des penſées, ni pour la beauté & l'énergie de l'expreſſion. On peut même dire que plus Mr. *de Prémontval* avance dans ſa marche, plus il eſt fécond en reſſources, plus il devient redoutable à ſes adverſaires.

Nous avons vu en partie quels étoient les funeſtes effets de la *Polygamie.* C'étoit d'abord de précipiter les hommes dans les impudicités les plus abominables. C'étoit en ſecond lieu d'occaſionner la mutilation d'un nombre conſidérable d'eſclaves deſtinés à la garde des Serrails. Une troiſième ſuite, & par laquelle l'Auteur commence

ce ſecond Tome, c'eſt d'étouffer dans les cœurs tous les ſentimens de tendreſſe, toutes les affections que le ſang & la nature y font naître. Quel attachement en effet le Voluptueux *Aſiatique* aura-t-il pour ſes femmes, dès que l'amour qu'elles lui inſpirent ne réſide que dans un ſentiment brutal; dès que la ſoumiſſion, le nombre & la variété procurent une puiſſance immodérée qui ne laiſſe plus aucun déſir? Quelle inclination ces femmes auront-elles pour un homme qui les opprime, & qui raſſaſié de délices juſqu'au dégoût, les laiſſe languir dans une affligeante viduïté? Quels ſentimens veut-on que le Père ait pour des enfans, dont le nombre eſt trop grand pour qu'il en puiſſe étudier les caractères & les talens; pour des enfans qui lui ſont à charge, & nés pour la plupart de Mères qu'il n'aime point? La qualité de Père ne ſuffit pas pour en inſpirer les ſentimens. Deux choſes y doivent encore être jointes, l'intention de l'être, & l'amour pour l'objet qui coopère. L'expérience ne juſtifie que trop cette vérité. Par-tout où la *Polygamie* a lieu, la génération eſt le moindre objet dont on ſoit occupé; ou, ſi l'on y penſe, c'eſt bien plutôt pour en empêcher les effets, ſoit pour conſerver la beauté des femmes, ſoit pour prévenir une redoutable multiplication de famille. Quelle amitié encore veut-on qui règne entre des frères & des ſœurs, qui nés pour la plupart de différentes Mères ennemies mortelles les unes des autres, ne peuvent qu'hériter des mêmes ſentimens de haine & d'animoſité? Quelle tendreſſe les enfans auront-ils pour un Père qui les néglige, ou qui leur fait aſſez ſentir combien

bien ils lui ſont à charge? Voilà donc rompus les liens les plus aimables de la Société. Quatrième ſuite de la *Polygamie*. Le trouble dans les familles, ce qui non ſeulement s'oppoſe à la bonne éducation & à l'établiſſement des enfans, mais auſſi fort ſouvent les précipite dans la plus affreuſe indigence, & delà dans la proſtitution & le brigandage. Un ſeul homme ne ſauroit ſuffire à l'entretien d'une multitude d'enfans, la plupart du même âge. Où trouver les facultés néceſſaires pour cela? Comment ne pas ſuccomber ſous le poids des ſoins & des détails qu'exigent tant d'éducations différentes? Que ſera-ce ſurtout ſi cet homme ſe laiſſe gouverner par les caprices de quelques-unes de ſes femmes, s'il n'a de l'amour que pour elles, & du dégoût pour toutes les autres? On a beau dire qu'une multitude d'enfans nés de pluſieurs femmes à la fois, ne doit pas donner plus d'embarras, que ne pourroit faire ce même nombre qu'un homme auroit eu de pluſieurs femmes épouſées après la mort les unes des autres. Quand même il ſeroit vrai qu'il y a parmi nous beaucoup de ces hommes qui ayent ſucceſſivement pluſieurs femmes, il y aura toujours une extrême différence entre ces deux cas. Dans le dernier, les ſoins & les dépenſes ſe repartiront ſur une ſuite de pluſieurs années, & l'odieuſe rivalité des Mères, qui ne produit que des querelles & des débats, ne ſubſiſtera point. N'en doutons pas, c'eſt de l'uſage de la *Polygamie* ſimultanée, que naît en grande partie la miſère des familles. Delà encore la proſtitution des mères & des filles. Delà des cent & deux cent fils de Rois que l'on a comptés

ſouvent à *Alger*, à *Tunis*, à *Maroc*, obligés d'exercer les métiers les plus vils. Delà les Nations entières chez qui, faute d'autres reſſources, le vol & la piraterie ſont érigés en profeſſions honorables.

Une cinquiéme ſuite, c'eſt d'avoir fait tomber les femmes dans un aviliſſement affreux, & de les avoir en effet rendues dignes, par la corruption de leurs mœurs, du mépris qu'on a pour elles. Dans la plupart des Pays de la *Loi Muſulmane* les Docteurs ſont aſſez unanimement d'opinion, qu'elles ne ſont pas d'une création beaucoup plus parfaite que celle des Bêtes; & cette vérité de théorie n'a que trop paſſé dans la pratique. On regarde les femmes comme une eſpèce de bétail. On les expoſe toutes nues dans les marchés. On les vend, on les achette, on les loue, on les prête, on les troque. Celui qui les achette acquiert ſur elles un pouvoir abſolu, & les fait mourir lorſqu'il lui plaît, ſans qu'il en ſoit le moins du monde reſponſable. Ce n'eſt certes qu'à la *Polygamie* qu'il faut imputer une choſe ſi étrange. Outre qu'elle n'inſpire qu'une eſtime très-médiocre pour les qualités intérieures des femmes, les uſages qui l'accompagnent dans l'*Orient*, corrompent tellement leur eſprit & leur cœur, qu'elles ne méritent aſſurément que de l'indignation & du mépris. Quoi de plus propre à les dépouiller abſolument de tout ce qui pourroit leur concilier quelque eſtime, que l'infame éducation qu'on leur donne? Education qui ſe borne entiérement à l'art d'exécuter des danſes, des poſtures, des chants laſcifs, toutes ſortes d'agaceries propres à flater les hommes; qui conſiſte encore à leur

leur mettre dans l'esprit dès leurs plus tendres années le genre de vie auquel elles sont destinées, à leur peindre les manières par lesquelles il faudra gagner un Maître despotique, les rivalités & les guerres qu'elles auront à essuyer, les intrigues & les ruses propres à établir leur crédit. Aussi passent-elles leur vie dans les soins d'entretenir leur fragile beauté, dans le desir de plaire, & dans le désespoir de n'avoir pas plû; & c'est dans ce train d'occupations pitoyables que les surprend la vieillesse, cet écueil si terrible, qui les rend les plus vils objets de la risée de leurs adorateurs, & qui dépraye encore davantage toutes leurs qualités. Quoique dans les Serrails, par les soins prodigieux que les femmes y prennent de leur personne, cette fatale vieillesse soit dans un sens un peu plus tardive, qu'est-ce que ce reste de charmes en comparaison des objets pleins des graces de la jeunesse, qui s'y succèdent perpétuellement? A quarante ans dans un Serrail, & même auparavant, les femmes commencent à ressentir toutes les disgraces de la vieillesse, & il ne leur reste alors d'autre ambition, que l'honneur de diriger la conduite des Beautés qui occupent leur place, ou, ce qui arrive surtout après la mort du mari, souvent d'autre ressource que d'aller dans les lieux publics assouvir la brutalité d'une grossière populace. A toutes ces causes de l'avilissement des femmes joignez cette dépendance si flétrissante & si cruelle où elles sont retenues à l'égard des Eunuques qui les gouvernent, & dont le droit va jusqu'à les châtier lorsqu'elles osent leur desobéir. Joignez-y encore cette opinion qu'on tâche de leur inspi-

rer ; & dont elles sont peut-être persuadées comme les autres, qu'elles n'ont point d'ame, que la Religion n'est point faite pour elles, qu'elles n'ont rien à prétendre à l'autre Vie. Rassemblez ensuite toutes ces circonstances, & jugez si tout cela concourant à la fois, il est possible que l'esprit des femmes n'en soit comme abatardi, & qu'elles ne soient le jouët des caprices, & la proie de mille passions criminelles.

Ces sinistres effets de la *Polygamie* ne suffisent pourtant pas, pour en desabuser ses partisans. Ils se fondent ici, pour en autoriser l'usage, sur deux argumens, qu'ils croyent invincibles. L'un est tiré de ce grand nombre d'hommes qui périssent dans les Professions dangereuses, ce qui augmente proportionnellement celui des femmes. L'autre, de ce que les hommes conservent plus longtems que les femmes la faculté d'avoir des enfans.

Quant à la premiére difficulté, il n'y a qu'à opposer calcul à calcul. Le fait est pour une supériorité primitive dans le nombre des hommes ; & nous avons vu que cette différence entre les deux sexes étoit de 13 à 12. Cet excès suffit pour faire subsister toujours entre eux une parfaite égalité, malgré la multitude d'hommes qu'on dit périr tous les jours, pour des causes dont les femmes ne partagent point les dangers. Supposons que dans une certaine partie de l'*Europe* il naisse pendant le tems d'une génération vingt-cinq millions de personnes de l'un & de l'autre sexe, il y aura, selon l'observation dont on vient de parler, treize millions en hommes, & douze en femmes. Or est-il que sur treize millions

lions d'hommes il en périt un million tout entier par des accidens non communs aux femmes durant cette génération. Il n'y a pas certainement un sixième des hommes qui vivent dans ces sortes de professions, & de ce sixième il n'en périt pas la moitié. Excepter-en d'ailleurs la Guerre & la Navigation, qui sont les deux seules Professions dangereuses qui méritent qu'on les compte, les autres occupent toutes ensemble si peu de monde, que ce n'est pas la peine d'en parler.

Mais les femmes n'ont-elles pas aussi des causes de mort, qui ne leur sont pas communes avec nous? Sans parler de l'époque de leur cinquantième année ou environ, tel est surtout le pénible emploi pour lequel elles sont toutes nées, savoir celui de nous mettre au monde. Combien n'en périt-il pas dans les incommodités de la grossesse, ou par les suites d'un accouchement fâcheux, ou simplement même par les suites de l'accouchement? Tout bien pesé, la diminution ne se trouveroit-elle pas encore plus grande du côté des femmes que de celui des hommes? D'où vient donc que les trois quarts des gens se trompent à cet égard? C'est que dans tous les lieux d'habitations, soit Villes, Bourgades &c. excepté les Places de guerre, le nombre des femmes se remarque toujours en effet quelque peu supérieur à celui des hommes. C'est que toutes les filles restent dans les Villes, & se vouent à différens genres de travail qui ne les écartent point du gros de la Société; au-lieu que la plupart des jeunes-gens s'éloignent, prennent parti dans les Troupes, se destinent à la Navigation & au Commerce. Rassemblez dans les

Villes les hommes répandus dans les Garnisons, dans les Camps, dans les Chemins, dans les Vaisseaux, dans les Colonies, dans les Mines &c. vous verrez bientôt leur nombre devenir peut-être supérieur à son tour.

La seconde difficulté se détruira aussi aisément que celle-là, si l'on détermine, comme il le faut, les intentions de la Nature en ce qui concerne la durée du pouvoir générateur dans l'homme.

Ses intentions sont la multiplication de l'espèce, il est vrai; mais se propose-t-elle toujours directement la propagation, ou ne se la propose-t-elle qu'indirectement en plusieurs rencontres? Dès que la grossesse d'une femme est assurée, le pouvoir générateur est entiérement éteint en elle. Mais il n'en est pas de-même du mari, & pourquoi? Supposé qu'un homme eût une centaine de femmes, la faculté génératrice pourroit avoir un usage direct. Mais il est constant, inconteſtable, qu'il n'y a pas cent fois plus de femmes que d'hommes. L'intention de la Nature n'est donc pas toujours directement dirigée à la propagation de l'espèce, & elle doit se proposer encore quelque autre objet. Cet objet secondaire *Eudoxe* le découvre dans les aiguillons du tempérament, qui bien loin de cesser dans une femme lorsqu'elle est enceinte, n'en deviennent que plus incommodes & plus violens; (il y a des femmes qui assurent le contraire) & „ il faut, „ dit-il, être aveugle, pour ne pas voir que cet„ te sagesse qui règle les dispositions de toutes „ choses, ne rend pendant tout le tems de leur „ grossesse les femmes si sensibles aux plaisirs de „ l'amour, que pour leur donner un ample dé-

„ dom-

„ dommagement des peines, des langueurs &
„ des tourmens, auxquelles des raiſons d'un au-
„ tre ordre exigent qu'elles ſoient aſſujetties
„ d'ailleurs". Telle eſt encore, ſelon lui, la conſtitution des deux ſexes, que dans la femme le plaiſir qui accompagne le pouvoir générateur, peut exiſter ſeul, tandis qu'il ne le peut jamais dans l'homme. La faculté d'engendrer, celle de goûter les plaiſirs de l'amour, celle de les faire goûter à nos épouſes, ſont en nous trois choſes inſéparables. On peut pouſſer encore plus loin ces réflexions. A quarante-cinq ou cinquante ans les femmes perdent la faculté de concevoir, mais elles ne deviennent pas alors moins ſenſibles aux careſſes de leurs époux. Loin donc qu'un ſexagénaire doive ſe croire en droit de faire à ſa compagne le cruel outrage de lui donner une rivale, que content de jouir prudemment des derniers bienfaits de la Nature, il imite plutôt la touchante reconnoiſſance de cette bonne Mére, dont les exemples & les diſpoſitions lui preſcrivent ſes devoirs de la manière la moins équivoque. Le but du mariage eſt d'ailleurs la génération & l'éducation des enfans, & non pas leur génération ſeule. Il faut entrer dans la conſidération de ſa ſanté, de ſes facultés, de ſon âge &c. ſans quoi l'on riſque de nuire à la Société au-lieu de lui être utile. Or un homme de ſoixante ans a-t-il encore aſſez de vigueur & de ſanté pour donner la naiſſance à des enfans ſains & robuſtes; peut-il ſe promettre aſſez de vie pour achever leur éducation & pourvoir à leur établiſſement? Quelle imprudence donc qu'un homme de cet âge ſe marie! mais quelle folie, quel-

quelle iniquité ſurtout qu'un tel homme aſſocie alors à ſa premiére, une ſeconde & plus jeune épouſe! La Nature enfin, qui n'eſt autre choſe que la Providence même, a imprimé en nous des appétits charnels, qui objets de bien des vices, le ſont auſſi de bien des vertus, quand on les retient dans de juſtes bornes; & en cela elle préſente aux hommes une occaſion de faire à Dieu un ſacrifice agréable par l'exercice de la tempérance. Il en eſt ſurtout ainſi de l'appétit qui ſollicite les deux ſexes à s'unir. On ne ſauroit douter que ſoit dans le mariage, ſoit dans le célibat ou la viduïté, la continence ne faſſe un devoir que Dieu approuve; j'entens une continence bien règlée, & preſcrite par les circonſtances mêmes où l'on ſe trouve. Tel eſt alors la nature de cet emploi, qu'il donne moyen de ſervir la Divinité gratuitement, pour ainſi dire, & qu'il devient pour un cœur vertueux la ſource des délices les plus pures. Ce que nous avons dit juſqu'à cette heure pour prouver que la faculté génératrice n'étoit pas un motif qui dût engager un homme à prendre plus d'une femme, détruit auſſi l'exception qu'on prétend faire en faveur du divorce. Du-moins devroit-il avoir lieu, dit-on, pour qu'un homme pût mettre à profit les reſtes de faculté génératrice qui ſe trouvent en lui, & qui dureront encore pluſieurs années. Mais de quel droit cet homme-là le fera-t-il aux dépens d'un autre dans toute la vigueur de l'âge, qui pourroit épouſer cette jeune femme? Repliquera-t-on que ſi ſa premiére femme étoit morte, cet homme, quoique ſur le retour, ſeroit libre d'en épouſer une autre jeune ou vieille;

le; qu'il en eſt donc également le maître, en regardant ſa femme comme défunte?

On répond à cela 1. que ce qu'on apporte en preuve de parité, eſt déjà une injuſtice, & qu'il ne convient point de s'appuyer d'une injuſtice tolérée, pour en introduire une autre. 2. Que ce cas-ci eſt fort différent. Lorſqu'une femme meurt, il faut ſuppoſer qu'un homme meurt auſſi de ſon côté. Le mari de cette femme en en prenant alors une ſeconde, ne fait tort à perſonne, ſurtout s'il a ſoin de la prendre de même âge que lui, ou à peu-près. Mais en eſt-il de-même lorſqu'on ſuppoſe une femme de cinquante ans, qui eſt répudiée, afin que ſon vieux mari puiſſe en épouſer une de vingt-cinq? A quoi celle-là ſervira-t-elle? Quelqu'un pourra l'épouſer, il eſt vrai. Mais pourquoi veut-on que ce quelqu'un, qui peut-être eſt un jeune-homme, ſoit réduit à voir avec une femme ſurannée, le pouvoir générateur demeurer inutile en lui, uniquement afin qu'il ne le ſoit pas dans un vieillard? Que ſi ce n'eſt point un vieillard, mais un homme encore à la fleur de l'âge qui ſe trouve avoir une femme de cinquante ans, tant pis alors pour lui; pourquoi l'a-t-il choiſie telle? Mais n'y aura-t-il donc abſolument aucun cas imaginable où l'on puiſſe tolérer la *Polygamie*? Diſtinguons. En qualité de *Chrétiens* nous ne pouvons nous prêter à aucune ſorte d'accommodement ſur ce ſujet. Comme Politiques ou Philoſophes, il eſt un cas où l'on pourroit peut-être ſe relâcher de la rigueur du droit, cas preſque métaphyſique, mais enfin poſſible. C'eſt celui où la Guerre auroit fait périr dans un Etat plus de la moitié des hom-

hommes. Alors, cédant au beſoin de la République, on pourroit pendant la durée de cette génération ſeulement introduire la *Polygamie*, afin de réparer plus vite les pertes. Bien peu tireroient à-la-vérité de leurs femmes le ſervice dont elles pourroient être entre les mains d'autant d'autres maris. On en tireroit pourtant plus, que s'il n'y avoit qu'une ſeule de ces femmes qui fût employée.

Il ne reſte qu'une ſeule objection, c'eſt celle que les Partiſans de la *Polygamie* puiſent dans la fécondité prétendue que cet uſage occaſionne dans la *Chine*, dans les Pays du *Nord*, partout en un mot où il a lieu. Pour la réfuter, *Eudoxe* fait d'abord quelques réflexions ſur le nombre des habitans de la *Chine*, auſſi-bien que ſur l'excès & l'antiquité de leur *Polygamie*. Enſuite il prouve que ce n'eſt point à la *Polygamie* qu'on doit attribuer l'avantage qu'a ce Pais d'être le plus peuplé de l'Univers. Il démontre en troiſiéme lieu, que la *Polygamie* y a plutôt nui à la propagation, qu'elle ne lui a été favorable. Il fait quatrièmement quelques conſidérations ſur les autres Pays où cet uſage eſt reçu, & il achève enfin d'épuiſer cette matière, par des recherches ſur les tranſmigrations des Peuples du *Nord*.

Une partie du premier article roule ſur l'examen des raiſonnemens que fait ſouvent, mais ſurtout à l'égard de la multitude des habitans de la *Chine*, un Auteur (*a*) qui traite la même matière que Mr. *de Prémontval*, mais qui ſelon lui

(*a*) Mr. *De Lany* Evêque en *Irlande*.

lui le fait d'une façon bien éloignée de la ſienne. „ Il ſe donne, dit *Eudoxe*, pour un grand „ adverſaire de l'Incrédulité, il fait profeſſion „ de ne tendre qu'à la combattre, & l'on peut „ dire à ſa louange qu'en effet tous ſes efforts „ ſont dirigés-là. Cependant il n'imite que trop „ d'un bout à l'autre la démarche oblique & „ la mauvaiſe-foi de nos raiſonneurs modernes, „ de façon qu'il ne leur cède guères en mi„ ſérables ſubtilités. Sans compter qu'il eſt ou„ tre cela, ou ſi malheureux, ou ſi maladroit, „ dans les moyens de démonſtrations qu'il em„ ploye, qu'on le voit toujours prouver, ou „ plus qu'il ne faudroit, ou le contraire juſte„ ment de ce qu'il faudroit prouver. On ne peut que louer Mr. *de Prémontval* d'avoir pris une voye contraire, ſi tant eſt que telle ait été celle de cet Auteur. Sans entrer dans le détail de cette diſpute, remarquons que les idées d'*Eudoxe* ſur ce ſujet reviennent à ceci: Que l'on ne ſauroit nier aux Partiſans de la *Polygamie*, que la *Chine* ne ſoit extrêmement peuplée, ni que la *Polygamie* n'y ſoit fort ancienne, ni que cet uſage n'y ſoit porté à un plus grand excès qu'ailleurs. Sur le rapport des Voyageurs, le nombre des Religieux & des Eunuques y eſt prodigieux. Celui des premiers ne monte à guères moins de ſix millions, & celui des derniers eſt tel, que ſix mille de ces gardiens furent chaſſés du Palais en une ſeule fois, vingt mille furent préſentés une autre fois à l'Empereur. Les Annales de la *Chine* nous aprennent que l'Empereur *Tico*, ou *Coaſin*, qui vivoit près de 2500 ans avant JESUS-CHRIST, donna le premier le mauvais

vais exemple de la *Polygamie*, en prenant quatre femmes à la fois ; que *Hoti*, qui vivoit vers le commencement de l'*Ere Chrétienne*, fut le premier qui éleva les Eunuques aux Charges de l'Empire ; preuve que l'uſage de la mutilation étoit établi bien avant lui. Le Père *Kircher* enfin, dont l'autorité vaut bien celle de *Newhof*, qui prétend qu'à la *Chine* il y a 58 millions d'ames, le Père *Kircher*, dis-je, aſſure que ce ne ſont pas 58 millions d'ames, mais 58 millions d'hommes, & même d'hommes mariés, ſans y comprendre les enfans, ni quantité d'autres perſonnes qu'on n'a pas coutume de mettre ſur l'état. La plupart des Rélations conviennent auſſi ſur les 58 millions de Pères de famille, & ne varient que ſur les conſéquences qu'on en peut tirer pour le nombre entier des habitans. Mais que conclure de tout cela ? Dira-t-on que la *Chine* eſt le vrai champ de triomphe de la *Polygamie* ? Rien moins, répond notre Auteur ; & dire que la *Chine* eſt ſi peuplée, parce que la *Polygamie* y règne, ce ſeroit un raiſonnement à peu près ſemblable à celui de quelque Moine fanatique, qui pour prouver que le Célibat contribue beaucoup à la propagation, diroit : Voyez cette multitude de Religieux qui ſont à la *Chine*, c'eſt pourtant le Pays le plus peuplé qu'il y ait au Monde. Ah ! qui ne voit que c'eſt une ſuite des bénédictions Céleſtes, que ce ſaint état répand juſques ſur les Nations mêmes les plus infidèles ? On l'a dit & répété : Un homme avec cent femmes à lui ſeul, mille, dix mille même, n'aura pas plus d'enfans, qu'il n'en naîtroit de ce même nombre de femmes, dans la ſuppoſition que chacune eût ſon mari.

mari. Au-contraire il en aura beaucoup moins, & toujours d'autant moins, que le nombre de ſes femmes ſera plus grand; parce qu'il s'épuiſera plus vite, parce qu'il craindra de trop multiplier ſa famille, &c. Mais quelle eſt donc la cauſe de cette multitude prodigieuſe que la *Chine* renferme? Il y en a dix pour une, les voici. 1. La fécondité des femmes du Pays. Ce n'eſt pas une choſe ſans exemple que les femmes ſoient plus fécondes dans un Pays que dans un autre. Cela ſe voit dans les différens Royaumes de l'*Europe*. Pourquoi donc n'ajoûteroit-on pas foi aux Rélations que l'on nous donne à cet égard de la *Chine*? 2. La température du Climat & l'extrême fertilité du Pays. Il ne faut que jetter les yeux ſur la Carte, pour remarquer que ſa ſituation eſt preſque toute entière ſous un Ciel généralement chaud, mais non pas exceſſivement; & il n'eſt point de Voyageurs qui ne ſe recrient ſur la merveilleuſe fertilité du terroir. Un pareil Pays eſt bien propre à porter un Peuple immenſe. 3. Les commodités infinies que l'Art a jointes à la Nature dans ce Pays délicieux. Il eſt très-facile qu'un Peuple vienne à ſe multiplier au dernier point, lorſqu'il rencontre chez lui tant de ſecours pour vivre dans l'abondance & avec tout l'agrément poſſible. 4. L'Antiquité reconnue de cette Nation, fondée il y a près de 4000 ans. Dès lors, dit *Eudoxe*, cet Empire avoit pris à peu près la forme qu'il a, ſes accroiſſemens ayant été extrêmement rapides; & depuis il n'a ceſſé de ſubſiſter ſur le même pied quant au dehors, ſe contentant de ſe fortifier au dedans & d'augmenter les avantages de ſon pro-

pre fonds par les améliorations continuelles.

Mais ſi dès les commencemens cet Empire avoit pris à peu près la forme qu'il a, ce n'eſt point à ſon antiquité qu'il faut attribuer en partie l'état où nous le voyons actuellement. N'auroit-on pas mieux fait de dire ſimplement, pour faire valoir cette cauſe tirée de l'antiquité, que plus une Nation eſt ancienne, & plus elle doit être nombreuſe lorſqu'elle n'a pas été ſujette à des révolutions & à des guerres? 5. La paix & la tranquillité qui a régné dans la *Chine* pendant une longue ſuite de ſiècles, les malheurs & les calamités n'y ont preſque regardé que les familles régnantes. Le corps de l'Etat eſt toujours demeuré le même en gros; & ſi cet Empire a paſſé deux fois ſous la domination des *Tartares*, où il eſt actuellement, ces révolutions ont été plus conſidérables par les ſuites que par l'effuſion du ſang, & n'ont fait que joindre un nouveau Peuple à l'ancien. 6. L'exemption du fléau de la Famine. La fertilité du Pays, ſon étendue, ſes richeſſes, ſont apparemment les raiſons qui l'en ont preſque toujours garanti. 7. L'avantage de n'avoir point été expoſés à des Peſtes & des maladies contagieuſes. Les *Chinois* en ſont en partie redevables à cette Police ſoigneuſe d'entretenir par-tout beaucoup d'ordre & de propreté, à l'abondance qui régne chez eux, laquelle prévient l'uſage des mauvais alimens, ſource la plus générale des contagions, mais ſurtout à la qualité du Climat, & au Ciel très-pur dont ils jouiſſent. 8. Le peu de Commerce que les *Chinois* font au dehors, & l'uſage très-modéré de la Navigation. Combien la fureur des conquê-

tes

tes & des voyages de long cours ne fait-elle pas périr de monde? Combien ne les rend-elle pas inutiles aux vrais beſoins de leurs Pays? 9. La douceur du Gouvernement *Chinois*, qui n'a jamais dégénéré en tyrannie, & la modération auſſi bien que la rareté des ſuplices. 10. Dernière & principale cauſe. La paſſion dont le *Chinois* ſont poſſédés d'avoir une nombreuſe poſtérité. Ils doivent cette ſingulière tournure d'eſprit aux dogmes de leur Religion ou de leur Philoſophie. Ces Peuples croyent dans un ſens, & dans un autre ſens ne croyent pas l'immortalité de l'Ame. Ils s'imaginent qu'elle périt avec le Corps; mais elle eſt capable ſelon eux de recouvrer l'être qu'elle a perdu; & alors ce n'eſt plus une ſimple immortalité qu'elle acquiert, c'eſt une divinité dans les formes. Ce qui leur procure cette apothéoſe, ce ſont les priéres des enfans, leurs hommages, & le culte qu'ils rendent aux défunts, dont ils écrivent reſpectueuſement les noms ſur des tablettes. Après avoir fait ſoi-même de la ſorte des Dieux pendant ſa vie, on eſt bien-aiſe de le devenir à ſon tour après ſa mort; & delà le grand intérêt de multiplier ſes enfans le plus qu'il eſt poſſible. Ce ſont autant de ſuffrages pour l'immortalité, autant de pieux adorateurs, & l'on ne peut en trop avoir. Delà par une ſuite naturelle l'éloignement de toute œconomie fatale à la propagation, de tout calcul, de toute ſéparation ſecrette. Delà le ſoin de ſe ménager & de diriger tout au grand objet qu'on ſe propoſe pour l'autre Vie. Une difficulté qui s'offre ici à l'eſprit, c'eſt de ſavoir comment il eſt poſſible que dans un Pays où l'on eſt poſſédé

d'une paſſion ſemblable, il s'y trouve une ſi grande quantité de Moines & d'Eunuques, ainſi qu'on l'a vu il n'y a qu'un moment. Pour lever, dit *Eudoxe*, cette contradiction apparente, il faut remarquer que les *Chinois* achettent toutes leurs femmes ou de leurs parens, ou de leurs Maîtres; & que les riches ſont le plus en état de payer aux vendeurs la ſomme ſouvent exorbitante qu'ils exigent, & de s'en procurer un plus grand nombre que les autres. Il arrive delà que les moins opulens ſont preſque réduits à demeurer dans le célibat. Des Mandarins, ou des perſonnes même d'une autre diſtinction, ſeroient-ils d'humeur de céder le Ciel à la Canaille? Il y a ſans-doute d'ailleurs pluſieurs moyens de gagner le Ciel. L'Eunuque ne trouveroit-il pas ſon compte à garder les femmes d'un Dieu futur, & cela ne lui ſerviroit-il pas autant que s'il contribuoit ſoi-même à la propagation? Le Bonze ne s'imagineroit-il pas que ſon état eſt méritoire, & qu'il gagne de plein ſaut une divinité, qu'il eſt bien plus flateur de mériter ſoi-même, que de la devoir aux prières d'autrui? Après tout, il en eſt dans la *Chine* comme par-tout ailleurs. Ceux qui peuvent ſe procurer les avantages, ſe les procurent, & les autres ſont obligés de s'en paſſer; les riches ſortent du néant & deviennent des Dieux, tandis que les pauvres qui manquent d'adorateurs, y reſteront éternellement.

Non ſeulement la *Polygamie* n'eſt pas la cauſe de cette multitude d'habitans de la *Chine*; *Eudoxe* va plus loin encore, & il démontre que ce Pays, eu égard à tous les avantages dont il a joui, eſt incomparablement moins peuplé qu'il ne

ne devroit l'être, & que cette perte exceſſive ne procède que de la *Polygamie*. Voici comment. Lorſqu'il ne régne aucune mortalité conſidérable dans un Pays, le nombre de ceux qui meurent chaque année n'eſt jamais ſi grand que celui des enfans qui naiſſent. Or ſuivant les obſervations faites particulièrement en *Angleterre* & en *Allemagne*, on a découvert qu'au bout de 300 ans ou environ, le nombre des habitans doit doubler dans un Pays, ce qui ne manqueroit pas d'arriver en effet, ſi la perverſité des hommes, les guerres, les entrepriſes du Commerce &c. n'y apportoient obſtacle, & au-lieu même d'une multiplication, n'y ſubſtituoient une diminution réelle. Mais au-lieu de trois ſiècles comptons-en généreuſement quatre, & au-lieu de cent, deux cent millions, qu'il eſt plus que probable qu'il y avoit dans la *Chine* il y a deux mille ans, n'en ſuppoſons ſur le pied le plus desavantageux que cinquante millions. A la fin des premiers quatre cens ans, le peuple de la *Chine* devoit donc être déjà crû du double, après les ſeconds quatre fois davantage, après les troiſièmes huit fois, après les quatrièmes ſeize fois, après les cinquièmes enfin (car il y a cinq fois quatre cens ans depuis ce tems-là), ce peuple devoit donc être trente-deux fois plus nombreux qu'il n'étoit, c'eſt-à-dire que ce nombre monteroit à ſeize cens millions. Cependant on n'en compte aujourd'hui que deux ou trois cens millions tout au plus. Quel effroyable déchet! mais quel plus effroyable déchet encore, ſi au-lieu de 50 millions d'ames, on en avoit ſuppoſé cent, deux cens; ſi au-lieu de compter quatre ſiècles pour

qu'un peuple croiſſe au double, on n'en avoit compté que trois! De l'aveu des Hiſtoriens les guerres ſanglantes, auſſi bien que toutes les autres puiſſantes cauſes de diminution, ſont peu fréquentes à la *Chine*. A quoi donc attribuer ce déchet, ſi ce n'eſt à la *Polygamie*?

L'Auteur termine ici ce ſecond Volume, & nous y bornerions de-même notre extrait, ſi nous ne croyions qu'il ne vaut pas la peine de renvoyer à une autre occaſion les conſidérations que fait *Eudoxe* ſur les Pays *Mahométans*, & les tranſmigrations des Peuples du *Nord*, & qui ne rempliſſent que les deux premières lettres du Volume ſuivant. A en juger par les armées formidables que le Grand-Seigneur met ſur pied, on croiroit que l'Empire *Turc* eſt le plus peuplé de toute la Terre. Les Provinces de cet Empire ne le ſont pourtant pas plus que ne l'eſt la *France*, l'*Angleterre*, la *Hollande*, où l'uſage de la pluralité des femmes n'a point lieu. Comment concilier ces deux cas? Très-aiſément ſuivant *Eudoxe*, pourvu que l'on conſidère 1. que le *Turc* commande ſur une étendue de pays beaucoup plus grande qu'aucun Prince de l'*Europe*, ſi ce n'eſt le Czar. 2. Qu'il a ſur ſes peuples un pouvoir abſolu, enſorte qu'ils ſont obligés de marcher au premier ordre, de quelque rang & de quelque condition qu'ils puiſſent être. 3. Qu'il exerce effectivement ce pouvoir à toute rigueur. 4. Que le Corps des Janiſſaires, qui fait la principale force de ces Troupes, a toujours été, ſi ce n'eſt depuis quelques années, tiré tout entier du dehors, & non du fonds même de la Nation. D'ailleurs les achats fréquens de femmes qu'on

va

va chercher en d'autres Provinces, & ceux de Noirs qu'on transporte d'*Afrique*, font que la Nation *Turque* souffre beaucoup moins de sa *Polygamie*, qu'elle n'en devroit naturellement souffrir. Ce qui retarde encore la chute de cet Empire, c'est qu'il renferme dans son sein deux Nations de mœurs très-différentes, savoir les originaires du Pays, & les *Turcs* qui s'y sont établis par leurs conquêtes. Sans les premiers, qui sont des *Grecs* mêlés d'une grande quantité d'*Arméniens*, de *Syriens*, d'*Egyptiens*, de *Juifs*, & qui peuplent infiniment plus que leurs barbares Maîtres, quoiqu'ils ne se permettent qu'une seule femme, les Voyageurs assurent qu'il y a longtems que de si belles Contrées seroient incultes & désertes. *Constantinople* dépérit de jour en jour, malgré l'étonnante quantité de femmes & d'esclaves de toutes nations qui y entrent sans-cesse; & il faut même si peu de tems pour que ce dépérissement se rende sensible, qu'il ne se passe guères de siècle qu'on ne soit obligé de la repeupler, en y faisant venir du fonds des Provinces des Nations entières. Ce que les Rélations nous apprennent d'*Ispahan*, peut nous faire juger des autres Villes de *Perse*, & nous dispense de faire mention des autres Etats de la *Loi Musulmane*. Quant à l'Empire du *Mogol* & aux *Indes Orientales*, on nous parle de vastes déserts qui séparent les villes les unes des autres, ce qui ne donne point l'idée de Pays où l'espèce ait beaucoup multiplié. Et comment pourroit-il l'avoir fait, vu la monstrueuse coutume qui y régne, & qui est une suite même de la *Polygamie*, savoir, qu'après la mort d'un homme, ses fem-

mes & un grand nombre de ſes eſclaves ſont dans une eſpèce d'obligation de ſe bruler avec lui? Pour ce qui eſt du *Japon*, *Eudoxe* a de la peine à croire qu'il ſoit auſſi peuplé qu'on le prétend, & il donne pour raiſon de ſon incrédulité à cet égard, l'uſage qui s'y joint à celui de la *Polygamie*, ſavoir, qu'il n'y a pas-là de ſi petit Seigneur qui ne s'amuſe à ouvrir à ſes eſclaves le ventre à coups de ſabre. Je ne ſais ſi cette réponſe eſt bien ſatisfaiſante. La conſidération des Peuples du *Nord* achève le ſecond point de la controverſe. Les tranſmigrations qui s'en faiſoient autrefois, doivent être attribuées, ſuivant *Eudoxe*, à la conſtitution du Pays qu'ils habitoient. Des Régions couvertes de vaſtes Forêts, des Campagnes entrecoupées d'une quantité prodigieuſe d'Etangs & de Lacs; nulle Agriculture, nul Art, nul Commerce; peu de Villes; des Habitans preſque auſſi ſauvages que les Climats, & qui ne vivoient que de leurs chaſſes ou de leurs troupeaux; de pareils Pays peuvent être ſurchargés en fort peu de tems. Aujourd'hui ce n'eſt point cela. Une multitude de Lacs, de Marais & d'Etangs ſont deſſechés, les Champs ſont ſoigneuſement cultivés, le Commerce & les Arts fleuriſſent; & delà vient que ces Pays, bien loin de répandre hors de leur ſein une partie de leurs habitans, dont le nombre eſt plus grand peut-être qu'il n'étoit jadis, pourroient préſentement être plus chargés encore. Mais quand il ſeroit vrai que les Pays du *Nord* ſont aujourd'hui moins peuplés qu'ils ne l'étoient autrefois, il y a toujours pluſieurs cauſes auxquelles on pourroit rapporter ce triſte effet, ſans recourir à une cauſe

auſſi

auſſi chimérique que l'abolition de la *Polygamie*. La première, ce ſont les tranſmigrations elles-mêmes, qui, comme il eſt très-naturel, auront à la fin épuiſé le Pays au point, qu'il ne lui aura plus été poſſible de s'en relever. La ſeconde, la continuité des guerres ſoit générales, ſoit particulières, & ſurtout la fureur des duëls, qui s'eſt portée dans les ſiècles paſſés aux excès les plus effroyables. La troiſième, les deux épouvantables peſtes qui dans le treizième & quinzième ſiècle ne firent nulle part de plus horribles ravages que du côté du *Nord*. La quatrième, l'abus du pur & raiſonnable *Chriſtianiſme*, c'eſt-à-dire ce pernicieux Monachiſme de l'Egliſe *Romaine*. La cinquième, la Navigation que les anciens habitans du *Nord* ne pratiquoient point, ou preſque point; au-lieu que ceux d'aujourd'hui ſont répandus ſur toutes les Mers, où beaucoup périſſent par les naufrages & les maladies. La ſixième, la découverte des *Indes Orientales* & *Occidentales*, où pluſieurs Peuples du *Nord* ont de nombreux Etabliſſemens, auxquels il faut ſans-ceſſe fournir. La ſeptième enfin, les maladies honteuſes qui attaquent la génération même, inconnue il y a quelques ſiècles, & dont le venin ne s'eſt exalté nulle part à un plus haut point de malignité que dans les Climats froids du *Septentrion*. Que ſi pourtant malgré toutes ces cauſes les Pays du *Nord* ſont plus peuplés qu'ils ne l'étoient autrefois, ſi la *Suiſſe* contient au-moins dix fois plus de monde qu'elle n'en contenoit au tems de *Céſar*, ſi la *Hollande* eſt aujourd'hui ſi célèbre par la multitude de ſes habitans, ſi l'*Angleterre* en renferme dans

ſon ſein vingt fois plus qu'elle n'en avoit vers le dixième ſiècle de compte fait par le Docteur *Halley*, qui ne voit alors que le deſavantage eſt entièrement du côté de la *Polygamie*?

La Loi *Naturelle* s'oppoſe donc à cet uſage, non moins que la Loi *Chrétienne*. Il ne reſte que l'examen de celle de *Moïſe*, ce qui fait le ſujet de la ſuite de ce Volume & d'une partie du ſuivant, qui n'a point encore paru. Nous eſpérons que le départ de Mr. & de Mme. *de Prémontval* pour *Berlin*, où leur mérite leur a attiré la protection d'un grand Prince, n'en interrompra pas pour longtems l'impreſſion.

ARTICLE II.

LETTRES *ſur la coutume moderne d'employer le* Vous *au-lieu du* Tu; *& ſur cette queſtion*: Doit-on bannir le *Tutéyement* de nos Verſions, particulièrement de celles de la Bible? *Vol. in* 8. *de* 182. *pages*. A *La Haye*, chez *Daniel Aillaud* 1752.

UN court *Avertiſſement*, placé à la tête de cet Ouvrage, nous apprend ce qui y a donné lieu. Voici ce qu'on y lit. „ L'Auteur „ de ces Lettres eſt Mr. *Vernet*, Profeſſeur en „ Hiſtoire & en Belles-Lettres à *Genève*, déjà „ connu par d'autres Ouvrages. Celui-ci n'é„ toit pas deſtiné à voir le jour. Nous apprenons „ d'une Lettre écrite à un Particulier de ces Pro„ vinces, qu'il n'auroit jamais penſé à écrire ſur „ un ſujet ſi particulier & ſi petit en apparence, „ ſi la queſtion n'eût été agitée à *Genève*, & „ s'il

„ s'il n'eût été expreſſément appellé à en dire
„ ſon avis. Il le fit avec d'autant plus d'éten-
„ due, que cela tenoit à ſa profeſſion, & qu'à
„ meſure qu'il examina la choſe, elle lui parut
„ moins indifférente & plus curieuſe, qu'il ne
„ l'avoit d'abord jugé. Pluſieurs de ceux qui
„ penſoient comme lui, entre autres Mrs. *Cra-*
„ *mer*, *Abauzit*, & *de Rothes*, tous grands Ju-
„ ges, l'engagèrent à mettre ſes raiſons par écrit.
„ Il le fit dans une Diſſertation, qu'il fallut
„ bientôt faire ſuivre d'une ſeconde pour répon-
„ dre aux objections. Cet Ecrit fut lu de bien
„ des gens à *Genève*. Des Etrangers de divers
„ pais, ſurtout les Amis de l'Auteur, lui en
„ ayant demandé communication, il le refuſa,
„ en diſant que ce n'étoit qu'un Mémoire dreſ-
„ ſé pour une occaſion particulière, & qui con-
„ tenoit bien des choſes rélatives au lieu & aux
„ conjonctures. Mais étant de-nouveau preſſé,
„ & trouvant qu'il ſeroit utile en effet d'avoir
„ là-deſſus le jugement de pluſieurs perſonnes
„ du dehors, il prit le parti de retrancher tout ce
„ qui touchoit aux circonſtances particulières,
„ & de traiter ſimplement la queſtion en géné-
„ ral, & cela en forme de Lettres adreſſées à
„ un Etranger.

Ces Lettres ſont au nombre de neuf, & contiennent chacune diverſes remarques, qui ont toutes quelque choſe d'intéreſſant. J'en tranſcrirai le ſujet, afin que l'on puiſſe ſavoir ſur quoi elles roulent; &, du reſte, je me bornerai à en extraire quelques morceaux.

Lettre I. *Sur l'origine de la coutume de* Vouzéyer, *& juſqu'à quel point cet uſage a gagné*

gagné dans le Discours & dans les Ecrits des Nations modernes de l'Europe.

Vouzéyer, c'est parler à une seule personne comme à plusieurs, en disant, par exemple: *je vous aime*, *je suis votre Serviteur*, au-lieu de dire, *je t'aime*, *je suis ton Serviteur*. Cette façon de parler est impropre, elle est bizarre. Pourquoi confondre le nombre des personnes, & ne pas conformer le langage à la nature des choses?

C'est une bizarrerie en effet, & l'Auteur en convient lui-même. Mais il fait voir en même tems, qu'à l'égard de la première personne, plusieurs Langues anciennes ont permis qu'un homme parlât quelquefois de lui-même au pluriel. Les *Hébreux*, les *Grecs*, & les *Latins* disoient souvent, *Nous croyons*, pour *je crois*. Les Souverains ont retenu cette façon de parler dans les ordres qu'ils donnent: *Nous*, *par la grace de Dieu*, *Roi de France*, *savoir faisons que par notre Déclaration*, &c. Ce langage a passé jusqu'aux Officiers des Princes & à des Magistrats fort subalternes, dès qu'ils font quelque acte d'autorité, ou qu'ils parlent comme personnes publiques. Dans les Langues modernes le *Nous* mis pour *Je* ou *Moi* est une marque de dignité. Mais chez les *Grecs* & les *Romains* c'étoit une façon de parler familière, laquelle passoit même peut-être pour la plus modeste & la plus civile d'inférieur à Supérieur.

Quant à la seconde personne, il ne paroît pas qu'aucune Nation ancienne, ni même aucun Peuple moderne hors de l'*Europe*, se soit jamais avisé de confondre les nombres, en disant

ſant *Vous* pour *Toi* (*a*). Ce n'eſt que dans la *baſſe Latinité* que l'on commença par flatterie à employer le *Vos* pour le *Tu*, envers les Empereurs & les autres perſonnes qualifiées. Comme ils diſoient eux-mêmes, *Poteſtas noſtra*, *Clementia noſtra*, on crut devoir leur parler dans le même ſtile, ſurtout lorſqu'ils étoient pluſieurs aſſociés à la Dignité Impériale: *Majeſtas Veſtra*, *Vos jubetis*, *Numen veſtrum*. On en trouve divers exemples dès la fin du troiſième ſiècle. La civilité du *Vouzéyement* paſſa ſans peine de la *baſſe Latinité* aux Langues qui en ſont ſorties, comme la ſève paſſe du tronc aux branches. Mais n'eſt-il pas étonnant que le même uſage ſe trouve dans les Langues *Germaniques*, comme l'*Allemand*, le *Flamand*, l'*Anglois*, le *Suédois*, & peut-être même en d'autres Langues du *Nord*, quoique dérivées de l'*Eſclavon*? C'eſt ce que l'Auteur fait voir par quelques exemples.

Les

(*a*) „ Du tems de *Chriſt*, dit un *Quakre* que fait parler Mr. *de Voltaire* dans ſes *Lettres ſur les Anglois*, aucune Nation ne tomboit dans le ridicule de ſubſtituer le plurier au ſingulier; on diſoit à *Céſar Auguſte*, *Je t'aime*, *je te prie*, *je te remercie*; il ne ſouffroit pas même qu'on l'appellât *Monſieur*, *Dominus*. Ce ne fut que très-longtems après lui que les hommes s'aviſerent de ſe faire appeller *Vous* au-lieu de *Tu*, comme s'ils étoient doubles, & d'uſurper les titres impertinens de *Grandeur*, d'*Eminence*, de *Sainteté*, que des Vers de terre donnent à d'autres Vers de terre, en les aſſurant qu'ils ſont avec un profond reſpect, & une fauſſeté infame, leurs très-humbles & très-obéiſſans Serviteurs. C'eſt pour être plus ſur nos gardes contre cet indigne commerce de menſonge & de flaterie, que nous *tutéyons* également les Rois & les Charboniers.

ſa cette prétendue politeſſe dans la verſion des Ecrits mêmes des Anciens. *Vaugelas* fut un des premiers qui eſſaya de mêler le *Tu* & le *Vous* dans ſa traduction de *Quinte-Curce*. *D'Ablancourt* en uſa de-même dans pluſieurs de ſes Ouvrages. L'exemple de *Vaugelas* entraîna la foule des Traducteurs. Ainſi les *Hommes Illuſtres* de *Plutarque*, accoutumés à ſe *tutéyer* dans la Verſion d'*Amiot*, apprirent à ſe dire *Vous* dans celle de Mr. *Daçier*. Les autres Nations n'ont pas été ſi portées que les *François* à faire *vouzéyer* les Anciens. Les Héros du *Taſſe* ſe *tutéyent*. Le célèbre *Vinc. Gravina*, & le *Signor Métaſtaſio* gardent ce ſtile dans leurs Tragédies.

LETTRE III. *où l'on montre, qu'il ſeroit peut-être convenable en traduiſant un Livre qui* tutéye, *de garder le même ſtile.* Voici les raiſons de l'Auteur. C'eſt une irrégularité & un vrai ſoléciſme, que d'exprimer une choſe ſinguliére par un mot pluriel. La première beauté du Diſcours c'eſt d'être clair; toute ambiguïté eſt un défaut. Or le pronom & le verbe pluriels, mis pour un ſingulier, font une ſorte de confuſion, en ce qu'on ne voit pas d'abord, ſi vous parlez à une ſeule perſonne ou à pluſieurs. L'expreſſion la plus brève eſt auſſi la plus élégante; elle frappe davantage, elle eſt plus vive. Or le ſingulier eſt pour l'ordinaire moins long que le pluriel. Cette phraſe, *Allez*, & *enſéveliſſez votre Père*, a trois ſyllabes de plus que, *Vas*, & *enſévelis ton Père*. On n'a conſervé le *tutéyement* dans les Diſcours ſententieux, dans le Langage religieux, dans la Poéſie la plus rele-

relevée, que parce que cette façon de parler eſt la plus naturelle, la plus claire, la plus élégante. Pourquoi donc le dédaigner, tandis qu'il figure encore ſi bien dans les places les plus honorables? L'Auteur n'a cependant ici en vue que les Traductions; il ne veut propoſer aucune réforme pour notre langage ordinaire, quoique la choſe fût en elle-même aſſez convenable.

LETTRE IV. *Contenant la défenſe des Principes poſés dans la Lettre précédente.* On avoit fait à l'Auteur quelques objections, & c'eſt pour y répondre qu'il a fait cette quatriéme Lettre.

LETTRE V. *De ce qui s'eſt pratiqué à l'égard du tutéyement dans les diverſes Traductions de l'Ecriture Sainte.* Juſqu'au milieu du dernier ſiècle, le goût général des Interprètes *François* & autres, avoit toujours été, même par rapport aux Auteurs profanes, de laiſſer le *tutéyement* dans la bouche des Anciens. On s'y crut encore plus obligé à l'égard de l'Ecriture Sainte, où l'on ſe piquoit d'être fort littéral. Ainſi la Bible *Allemande* de *Luther*, & depuis celle de *Gaſpard Ulemberg*, Auteur *Catholique*, laquelle parut en 1626; l'*Angloiſe*, retouchée & publiée ſous *Jaques* I. en 1612; l'*Italienne* de *Diodati*; la *Suédoiſe*; la *Danoiſe*; la *Hongroiſe*; la *Polonoiſe*, & toutes les Verſions *Françoiſes*, ſoit de main *Catholique*, ſoit de main *Proteſtante*, ne différoient nullement en ce point.

Meſſieurs de *Port-Royal*, qui cherchoient à plaire au beau monde, & à donner un grand air de politeſſe à leurs Ouvrages, ſont les premiers qui ayent introduit le *Vouzéyement* dans

le *Nouveau Teſtament*, par la Verſion de *Mons* en 1667. *Godeau*, Evêque de *Valence*, qui donna en 1668 & 1672 ſa *Verſion expliquée du Nouveau Teſtament*, tenoit encore pour l'ancienne ſimplicité. Le Père *Bouhours* Jéſuite, & le Père *Queſnel*, ont employé le *vouzéyement* dans leur *Nouveau Teſtament*; l'un à la fin du dernier ſiècle, & l'autre au commencement de celui-ci. *Don Calmet* les a imités; & ce ſtile a d'autant plus aiſément prévalu parmi les *Catholiques*, qu'ayant coutume de dire *Vous* à Dieu, quand ils prient en langue vulgaire, les Diſcours de la Bible tournés de cette façon ſe trouvoient aſſortis à leurs Prières, auſſi-bien qu'à la Converſation ordinaire.

Les *Proteſtans*, au contraire, accoutumés à dire *Toi* dans leurs Liturgies, n'ont pas cru devoir changer le ſtile de leur Bible; le *tutéyement* y eſt reſté. Quelques-uns cependant ſe ſont laiſſés entraîner par l'exemple des *Catholiques*. Dans la *Bible* de *Charles le Cene*, compoſée au commencement de ce ſiècle, quoiqu'elle n'ait paru qu'en 1741, on trouve le *Vous* généralement introduit, même lorſque c'eſt Dieu qui parle, ou que l'on parle à Dieu. Mr. *Le Clerc*, qui publia ſa Verſion *Françoiſe* du *N. Teſtament* en 1703, retient le *Tu*, quand Dieu parle, ou quand on parle à Dieu, & met le *Vous* preſque par-tout ailleurs. Mrs. *de Beauſobre* & *Lenfant* ont pris le même parti dans leur traduction du *N. Teſtament*: ils en donnent les raiſons dans leur belle Préface, & ces mêmes raiſons ſe retrouvent dans notre Auteur, qui a cru devoir les raporter. Le *Vous* eſt auſſi employé

ployé dans la Version du *N. Testament* imprimée en 1727 pour l'usage de l'Eglise de *Genève*.

LETTRE VI. *Où l'on montre qu'il n'y a pas de raisons suffisantes de bienséance ou de civilité, pour nous faire bannir le* tutéyement *de nos Bibles.* Les Traducteurs de l'Ecriture Sainte, autrefois uniformes à garder le *Tu* par-tout où il est dans l'Original, se sont partagés depuis quatre-vingts ans entre trois Méthodes différentes. La plus ancienne, que les Eglises *Protestantes* ont généralement suivie, est de mettre *Tu* par-tout. La seconde est celle des *Catholiques François*, qui, depuis la Version de *Mons*, ont pris l'usage de mettre *Vous* par-tout. La troisième consiste dans le milieu qu'ont pris Mr. *Le Clerc*, Mrs. *de Beausobre* & *Lenfant*, & Mrs. *de Genève*, qui consiste à mêler le *Vous* & le *Tu*, en réservant ce dernier pour parler à Dieu, ou quand c'est Dieu qui parle, ou pour exprimer le dédain, la colère, &c.

De ces trois Méthodes, les deux premières ont l'avantage d'être uniformes & constantes. Laisser le *tutéyement* par-tout où il est dans l'Original, c'est se conformer au Texte & à la nature des choses. Mettre le *Vous* par-tout, c'est se conformer absolument à la civilité moderne, & au stile de la plupart des autres Versions. Mais prendre quelque chose des deux Méthodes pour s'en former une troisième, c'est introduire un usage inégal, & arbitraire, aussi difficile à pratiquer qu'à justifier.

Tous les *Protestans* s'accordent à garder le *Tu* dans leurs Liturgies, dans leurs Cantiques, dans les endroits de la Bible où Dieu parle, &

dans ceux où l'on parle à Dieu. On eſt d'accord ſur cela. Il s'agit donc de ſavoir, laquelle des deux Méthodes on doit choiſir, la première, ou la troiſième. Il n'eſt point ici queſtion de la ſeconde, qui eſt celle des *Catholiques*, & que perſonne ne veut admettre parmi les *Proteſtans*. Notre Auteur, qui ſe déclare en faveur de la première Méthode, combat dans cette ſixième *Lettre* les principales raiſons de ceux qui voudroient qu'on employât la troiſième Méthode.

LETTRE VII. *Où l'on montre qu'il n'y a point d'Uſage qui exige qu'on banniſſe le* tutéyement *de nos Bibles*. Parmi les objections faites à l'Auteur, on lui avoit allégué l'*Uſage*, le grand arbitre des Langues. Il ſuffit, lui diſoit-on, que les Traducteurs *François* des autres Livres mettent *Vous* au-lieu de *Tu*, pour nous obliger à ſuivre la même Méthode dans l'Ecriture Sainte. Mr. *Vernet* répond que cet argument n'eſt qu'une *pétition de Principe*, & qu'en le preſſant autant que fait ſon Adverſaire, c'eſt auſſi un argument qui *prouve trop*. Il entreprend de faire voir l'un & l'autre dans cette réponſe.

LETTRE VIII. *Où l'on montre par pluſieurs raiſons, qu'il ne convient pas de bannir le* tutéyement *de la Bible*. Dans cette Lettre l'Auteur rappelle & applique les principes qu'il avoit poſés dans ſes Lettres précédentes. Il y fait voir qu'ils ont encore plus de force pour un Livre comme la Bible, que pour tout autre.

LETTRE IX. *Où l'on rapporte pluſieurs témoignages ou pluſieurs Lettres, qui confirment le ſentiment qu'on a expoſé*. Les Auteurs de ces Lettres ſont favorables à Mr. *Vernet*, & adoptent

tent ſon ſentiment ſur la queſtion propoſée.

La première de ces Lettres eſt de Mr. *de Fontenelle*, ce Juge intègre des Philoſophes, & qui peut l'être des Savans de preſque tous les ordres. „ Un Traducteur *François* de la Bible, dit-il „ ſur la fin de ſa Lettre, peut prendre deux „ partis en faiſant parler les hommes à Dieu; „ ce ſera ou par *Toi*, ou par *Vous*; chacun aura ſon fondement. Mais comme dans cette „ Langue les hommes ſe parlent communément par *Vous*, le premier de ces deux partis pourra cauſer dans tout l'Ouvrage une bigarure deſagréable, le ſecond n'en cauſe aucune. Le remède à cette bigarure du premier, ſeroit de faire parler les hommes entre eux par *Toi*.

Comme on trouva que cette Lettre n'étoit pas aſſez déciſive, l'Auteur écrivit de-nouveau à Mr. *de Fontenelle* pour lui demander quel parti il prendroit, en ſe mettant dans la poſition où l'on ſe trouvoit à *Genève*, qui eſt d'être décidés à employer le *Toi* dans la Traduction que l'on préparoit, ſoit lorſque Dieu parle, ſoit lorſqu'on parle à Dieu. „ Vous flattez bien „ mon amour-propre, répondit Mr. *de Fontenelle*, de vouloir que je décide dans votre „ queſtion du *Tutéyement*. Je n'étois guère capable que de raſſembler, comme j'ai fait, les „ différentes idées néceſſaires à la déciſion, & „ de vous les remettre ſous les yeux, en ſuppoſant que votre choix eſt entièrement libre. „ Mais s'il ne l'eſt pas tout-à-fait, & ſi, en „ parlant à Dieu, vous voulez avoir égard à „ un uſage déjà établi, & qui a certainement

„ ſes raiſons ; je ſuis d'avis qu'on le ſuive, & „ que le *Tutéyement* ſoit abſolument général. „ Il eſt annobli par notre Poëſie *Françoiſe* ; il „ a un air *Oriental* ; & la bigarure auroit mau„ vaiſe grace ; & de plus je ſoupçonne qu'elle ſe„ roit ſouvent embaraſſante dans la pratique par „ ſon incertitude & par la diverſité des cas.

Mr. le Préſident *de Monteſquieu* goûte les raiſons de Mr. *Vernet*, & les approuve entièrement. „ Je vous dirai, dit-il dans ſa Lettre, „ que je ſuis très-fortement de votre avis, & „ qu'il ne faut point dans une Traduction de la „ Bible employer le terme de *Vous* au ſingulier. „ Vos raiſons me paroiſſent extrêmement ſoli„ des. Je penſe qu'une Verſion de l'Ecriture „ n'eſt point une affaire de mode, ni même „ une affaire d'urbanité ". Cette Lettre contient d'ailleurs diverſes remarques qui ſervent de fondement au choix qu'il fait.

Mr. Tr.... Avocat, conſulté ſur cette même matière, croit que la queſtion propoſée ſe réduit à ſavoir, ſi un Peintre doit donner à ſes perſonnages les habillemens de leur tems ; ou ſi le bon goût exige qu'on mette *Céſar* en bas blancs, & *Alexandre* en points de *Hongrie*, ou en broderies de *Saxe*. Si cette parure ne leur ſied pas, elle ne ſauroit convenir à *Moïſe* & à *Job*, qui certainement étoient encore moins *Petits-Maîtres*.

La *Lettre* de Mr. *Boullier* eſt courte & ſéche. „ Je me rends, dit-il, à vos raiſons en„ faveur du *Toi* dans nos Verſions de l'Ecritu„ re, & j'eſpère que vos Meſſieurs *upon ſecond* „ *thought* (c'eſt-à-dire,) *après de ſecondes ré-*

flexions

flexions) s'y rendront auſſi. Cela me paroît „ plus grave, plus digne de l'antique ſimplicité, „ & prévient d'ailleurs des changemens incom- „ modes dans nos Rituels, Pſeaumes, Sermons.

Mr. *Formey*, à qui toutes les Sciences ſont familiéres, & qui juge également bien de tout, fait au ſujet de la queſtion dont il s'agit, cette remarque: qu'il y a des expreſſions conſacrées, qui ne répugnent ni à l'uſage moderne, ni au génie de la Langue, & qui ne doivent point être changées. „ Je mets, ajoûte-t-il, à la tête le *Toi*, „ Il eſt auſſi grammatical que le *Vous*; & puiſ- „ que tout ce que nous traduiſons actuellement „ de *Perſe*, de *Turquie*, d'*Orient* en géné- „ ral, conſerve le *Toi*, il ne répugne point à „ l'uſage moderne.

Entre autres raiſons alléguées en faveur du *Toi* par Mr. *de Superville*, Paſteur de l'Egliſe Wallone de *Rotterdam*, en voici une qui m'a paru bien forte, & qui mérite toute l'attention des Egliſes *Proteſtantes*. „ Quand le *Vouvoye-* „ *ment*, dit-il, prévaudroit à *Genève*, il n'eſt „ pas à croire pour cela qu'on l'adoptât ail- „ leurs. Voilà donc une différence non né- „ ceſſaire, & toujours ſujette à inconvénient, „ introduite parmi nous..... Encore, ſi par-là „ on gagnoit quelque choſe, & l'on remédioit „ à des inconvéniens réels..... Pourquoi ne „ pas garder l'uniformité avec ſoi-même & avec „ ſes Frères"? J'ajoûterois volontiers à ces raiſons, qu'un pareil changement peut donner lieu dans la ſuite à des ſcandales, à des diviſions. Qu'on ſe rapelle la diſpute des Cordeliers ſur la longueur de leurs manches.

Malgré le poids de ces raiſons & de ces témoignages, il ne faut pas s'imaginer que tous les ſentimens ſe réuniſſent en faveur du *Toi*. L'Auteur de la *Lettre* qui ſuit immédiatement cet Article, ne goûte pas ces raiſons, & c'eſt préciſément parce qu'il ne les goûte pas, qu'on a jugé à propos d'en faire part au Public. Il faut tout écouter, tout examiner, tout peſer, & *retenir*, comme dit St. Paul, *ce qui eſt bon*. Mais l'embarras qu'il y a ici, eſt de ſavoir où ſe trouve le mieux. Les ſentimens ſont partagés. Chacun eſt en droit de juger, de décider. Ainſi quel parti prendre? Faire du *Toi* ou du *Vous* un article de *Foi*, ne ſeroit pas un moyen propre à réunir les eſprits. Cette affaire regarde les *Proteſtans*, & parmi eux il n'y a point de Tribunal infaillible. Le Manant ſe croit en droit d'en appeller d'un Synode à ſa Raiſon, aux lumières de ſa Conſcience, à cette Voix Divine qui parle intérieurement au cœur & entraîne l'Homme. Chez certains *Catholiques* on vous renverroit aujourd'hui, pour décider la queſtion, à Mr. le Curé, du Curé à l'Evêque, de l'Evêque à l'Archevêque, de l'Archevêque au Pape, au jugement duquel il faudroit vous en tenir ſous peine d'excommunication. Mais,

Pour inſtruire la Race humaine,
Faut-il perdre l'humanité?
Faut-il le flambeau de la haine
Pour éclairer la Vérité?
Un ignorant, qui de ſon frère
Soulage en ſecret la miſère,
Eſt mon exemple & mon Docteur;

Et

Et l'eſprit humain qui diſpute,
Qui condamne, qui perſécute,
N'eſt qu'un déteſtable impoſteur.

LETTRE, *écrite de ..., ſur la néceſſité du* Vouvoyement *dans nos Traductions de la Bible, de l'Hiſtoire & des Livres étrangers.*

MONSIEUR,

VOus me faites beaucoup trop d'honneur en me demandant mon ſentiment ſur les Lettres qui paroiſſent à l'occaſion de l'embarras où l'on eſt à *Genève*, pour ſavoir ſi dans une nouvelle Verſion de la *Bible* en *François* on ſe ſervira du *Vous* ou du *Toi*, du Langage d'à-préſent ou du Langage ancien. J'ai d'abord été ſurpris de ce que vous, *Monſieur*, qui à tous égards êtes ſi bien en état de juger quel parti l'on doit prendre, ayez daigné conſulter ſur cela un homme ſans étude, & qui ne peut être guidé ſur cette matière que par les ſeules lumières du ſens-commun; mais il ne m'a pas été difficile d'en deviner la raiſon, & que c'eſt juſtement pour cela que vous vous adreſſez à moi: il s'agit d'un Livre que tout le monde doit lire & entendre; la plus grande partie des Lecteurs ne ſont pas ſavans, ils doivent donc être admis à dire auſſi leur ſentiment ſur une affaire dans laquelle ils ſont les principaux intéreſſés. Hé bien, *Monſieur*, pour répondre à votre intention je crois vous pouvoir parler au nom de ceux qui ſont dans le même cas que moi, n'étant point d'ailleurs de ma compétence d'entrer dans des diſ-

cuſſions ſavantes, & dans les réflexions philoſophiques dont on a déjà enrichi ce ſujet; & à vous parler naturellement, je doute fort que les raiſons allégüées pour donner la préférence au *Toi* ſur le *Vous* ſoient auſſi ſolides, qu'ingénieuſes, ſavantes & plauſibles; il me ſemble même qu'elles ne vont point au fait, je vous en laiſſe juger, & je vais vous dire d'abord ce que les ignorans comme moi penſent des Traductions en général, faites pour leur donner l'intelligence des Livres qu'ils ne peuvent lire en Original.

Les Savans, diſent-ils, n'ont pas beſoin de ces Traductions, ils ſont en poſſeſſion des Originaux qu'ils entendent, & c'eſt pour nous procurer le même avantage qu'eux-mêmes ſe donnent la peine de les traduire: nous ſommes donc en droit de leur demander de ſe rendre le plus intelligibles qu'il eſt poſſible, & par conſéquent de ſe ſervir en *François* des termes & des manières de parler qui ſont en uſage dans cette Langue, tant pour ce qui regarde le *Tutéyement* qu'à d'autres égards. Hé! où en ſerions-nous, ſi ſous prétexte de conſerver la ſimplicité, ou la force de l'Original, le caractère, le génie & les mœurs des Anciens & des différentes Nations, on nous parloit plus *Hébreu*, *Grec*, *Latin* ou *Turc* que *François*, dans les Traductions de l'Hiſtoire & des Livres étrangers? Nous nous trouverions arrêtés à tout moment, & obligés d'avoir recours à des Notes, à des Commentaires, & à des Explications, ſouvent douteuſes ou arbitraires, & quelquefois auſſi peu claires pour nous que le Texte même: une pareille

Lec-

Lecture ſeroit bien rebutante, & ne ſeroit pas ſuffiſamment inſtructive. Il nous ſemble que ſi le Traducteur entend bien ſon Auteur, il peut le rendre en bon *François*; & que notre Langue ne manque point de termes avec leſquels on peut exprimer ce qu'ont dit les Anciens & les Etrangers, ſans qu'il ſoit néceſſaire d'habiller notre Langage à la vieille mode, s'il eſt permis de parler ainſi, ou à la mode des Etrangers. L'application que l'on fait de cette méthode aux Portraits des Anciens & des Etrangers, ou même des *Gaulois*, à qui l'on donneroit nos ajuſtemens, ce qui ne ſeroit pas ſupportable, ne nous paroît pas fort juſte. Car en les préſentant à nos yeux tels qu'ils étoient, nous les reconnoiſſons d'abord, & c'eſt un ſûr moyen de les diſtinguer d'avec nous; leur figure nous dit, *je ſuis Grec*, *Turc* ou *Gaulois*, & nous voilà inſtruits autant que nous devons l'etre à cet égard. Mais les fait-on parler, ſoit dans les Traductions, dans l'Hiſtoire, ou ſur la Scène, c'eſt toute une autre affaire; on doit leur prêter notre langage ſi l'on veut que nous les entendions; ils doivent ſe ſervir des mêmes termes, des mêmes expreſſions que celles dont ils ſe ſerviroient s'ils étoient préſentement avec nous; rien n'empêche, à ce qu'il nous ſemble, que l'on ne conſerve leur caractère & leur manière de penſer en les faiſant parler bon *François*; ſans cela ce n'eſt plus pour nous qu'ils parlent. Permettez-nous, *Meſſieurs les Savans*, de vous le demander, vous-mêmes ne trouveriez-vous pas étrange & de mauvais goût, qu'en introduiſant, par exemple, un de nos bons *Gaulois* ſur la Scène,

ne, on lui conſervât le langage de ſon tems, quoique vous l'entendiez, & que ſon énergie vous plaiſe encore? Cependant nous croyons que vous penſez qu'il ne pourroit être admis que dans le Comique: il n'y a auſſi perſonne ſans-doute qui ne ſache gré à l'Editeur des *Mémoires du Duc de* SULLY, de nous les avoir donnés en bon *François*; on n'avoit pas le même plaiſir à les lire dans le jargon du tems d'HENRI IV. A la bonne heure pourtant, ſi vous le jugez à propos, qu'il y ait quelques exceptions à ce que nous venons de dire, ſoit dans les Traductions, ou pour certains Ouvrages, comme l'*Eſpion Turc*, les *Lettres Perſanes* &c. On y fait parler des Peuples chez qui le *Toi* eſt actuellement en uſage, au-lieu de *Vous*: cet uſage nous eſt connu, cela ne nous révolte point; peut-être déguiſeroit-on leur caractère ſi on en uſoit autrement. Cela n'eſt pourtant rien moins que certain; car dans *Bajazet*, par exemple, quoiqu'il n'y ait que des *Turcs* qui parlent, que la Scène ſoit chez eux, & que la Poëſie autoriſe le *Tutéyement*, il eſt aiſé de ſentir en liſant cette Pièce, que les raiſons alléguées pour le *Toi* ne ſont pas ſuffiſantes pour qu'on s'en doive ſervir par-tout, & que le bon goût de *Racine* y a fait employer tantôt le *Vous* & tantôt le *Toi*, en les plaçant convenablement. La fréquente apoſtrophe du *Vous* dans la Scène entre *Agamemnon* & *Achille* dans *Iphigénie*, a toute une autre grace encore, & plus de décence que n'auroit eu le *Toi*. *Achille* parle au Chef des *Grecs* & au Père de ſa Maîtreſſe. Il ſeroit facile de rapporter quantité de pareils exemples, qui prou-

ve-

veroient que le *Tutéyement* dans la Poëſie n'a pas tant de prérogatives qu'on lui en veut attribuer: l'examen de ce qui en eſt la cauſe, auroit ſon utilité, & il ſeroit à ſouhaiter que d'habiles gens vouluſſent en prendre la peine. Enfin les endroits que nous venons de citer, ſont bien propres à faire ſentir les bornes dans leſquelles on doit ſe renfermer en ſe ſervant du *Toi*, & qu'on ne doit pas l'employer par-tout.

Qu'il nous ſoit permis de dire qu'il nous paroît un peu extraordinaire que l'introduction du *Vous* au ſingulier, qui eſt ſi généralement établie & approuvée chez une Nation qui ſe diſtingue par ſa politeſſe, & qui eſt ſuivie par-tout où l'on parle *François*, ſoit imputée aux tems groſſiers, & que pour nous tirer de cette prétendue barbarie on veuille, nous ne dirons pas nous amener à la politeſſe des *Quakers*, quelqu'un qui a eu la hardieſſe de ſe ſervir de ces expreſſions qui ſe ſont préſentées aſſez naturellement s'en eſt mal trouvé; nous dirons ſeulement qu'il nous paroît étrange qu'on veuille nous aſſujettir à l'uſage de ces gens-là. Qui de vous, *Meſſieurs*, diſons-nous à ceux qui nous veulent polir de cette manière, qui de vous ne s'indigneroit, ſi ſon inférieur avoit l'impertinence de le *tutéyer*? Qui de vous ne ſeroit pas choqué ſi ſon égal prenoit cette liberté, à-moins qu'une grande familiarité ne l'y autoriſât? Et qui de vous ne regarderoit même comme une marque de mépris & d'inſulte de la part d'un Supérieur, qu'il en uſât de cette maniére, excepté dans les cas où ce ſeroit une marque de protection & de bienveillance particulière? Nous ne doutons pas que vous

vous ne conveniez que vous ne voudriez pas qu'on vous traitât ainſi, & vous direz que c'eſt parce que ce n'eſt pas l'uſage. Vous vous réfutez donc vous-mêmes. Nous ne vous alléguons auſſi contre le *Tutéyement*, que l'uſage qui l'a proſcrit. Quoi! parce qu'on *tutéyoit* autrefois les Empereurs *Romains*, les Monarques d'aujourd'hui tolléreroient-ils l'inſolence de ceux qui ſous prétexte de reſpecter la Grammaire, ou d'être plus polis, ſelon eux, que d'autres, leur diroient, *Je te ſuplie de m'accorder ce que jé te demande*? Il n'y a pas d'apparence; & malgré l'autorité de la Grammaire & la Coutume ancienne, ceux qui allégueroient ces belles raiſons, ſeroient punis ſévérement, ou du-moins envoyés aux petites-maiſons. Vous le ſavez mieux que nous, *Meſſieurs*, & vous ne le conteſterez pas; c'eſt qu'en fait de Langue, quand la Raiſon même s'oppoſe à l'Uſage, elle ne doit point être écoutée: l'Uſage eſt Juge ſupérieur & en dernier reſſort ſur cette matière. On pourroit lui aſſocier le Jugement & le Goût pour établir notre thèſe; mais l'Uſage ſuffit pour la juſtifier; & nous partons de ce principe pour en venir à un objet bien plus intéreſſant que celui de la belle Littérature dont il a ſeulement été proprement queſtion juſqu'ici. Il s'agira préſentement des Livres Sacrés.

Il nous paroît que les réflexions faites ſur les Traductions des Auteurs Profanes, peuvent s'appliquer en général à celle des Livres Saints: mais dans la traduction de ceux-ci on ne doit pas confondre l'arbitraire avec l'eſſentiel, c'eſt-à-dire, ce qui peut dépendre du goût & de l'agrément avec ce qui peut être plus utile, & même né-

néceſſaire : c'eſt le goût qui a fait donner des louanges méritées à Mr. l'Abbé *d'Olivet*, pour avoir fait parler *Cicéron* en traduiſant ſes *Catilinaires*, de la même manière que cet Orateur eût parlé lui-même, s'il eût été *François*. On pourroit n'être pas approuvé ſi l'on ſuivoit toujours cette méthode dans les Livres Sacrés, lorſqu'on ne peut le faire ſans altérer le Texte, ſurtout lorſqu'il s'y trouve des termes dont on n'a pas encore bien compris le ſens, ou qu'on ne peut rendre en *François* d'une manière ſatisfaiſante. C'eſt une raiſon ſupérieure, à laquelle le goût doit être ſubordonné : des notes inſtructives dans ces endroits peuvent en donner l'intelligence autant qu'il eſt poſſible, & de cette manière tout ſera clair, ou à défaut expliqué. Les Femmes & les Enfans ſe joignent à nous pour faire cauſe commune ſur cela, & notre grand nombre mérite aſſurément qu'on y ait égard : il nous importe fort peu de ſavoir de quelle manière s'exprimoient les *Hébreux* & les *Grecs*, puiſque nous n'entendons point leurs expreſſions ; mais il nous importe ſouverainement de comprendre ce qu'ils ont dit dans les Livres Saints, que nous ſommes obligés de lire, & de nous conformer à ce qui nous y eſt ordonné de croire & de faire. On a rendu les premières Traductions de ces Livres les plus littérales qu'il a été poſſible ; on a cru auſſi y devoir conſerver le *Toi*, & le *Vous* n'y a été employé qu'au ſingulier ; l'exemple a été ſuivi, la coutume & l'habitude ont donné à cette méthode un degré de force qu'elle n'avoit pas naturellement, & l'ont pour ainſi dire conſacrée ; mais on eſt tombé par-là dans les inconvéniens qu'il faloit évi-

éviter, & dont nous nous plaignons : ainſi alléguer ſur cela l'uſage ancien & des différentes Egliſes, eſt ſeulement citer l'abus. Doit-il l'emporter ſur la Raiſon ? On renouvelle en cette occaſion les diſputes qui ont ſi longtems empêché que l'on ne rendît les Pſeaumes plus intelligibles par une nouvelle Verſion : c'étoit, diſoit-on, détruire l'édification des gens qui les chantoient, quoiqu'ils ne les entendiſſent point. De pareilles raiſons avoient cependant gagné quantité d'eſprits ; mais enfin on leur en a oppoſé de ſi triomphantes, ce qu'il n'étoit pas difficile, que l'on eſt parvenu à une réforme ſi néceſſaire. Les mêmes raiſons doivent ſervir aujourd'hui, & de plus elles ſont d'une toute autre force en faveur des autres Ecrits Sacrés, qu'il ſeroit bien plus préjudiciable de lire ſans intelligence. Il eſt vrai que l'on y fait des notes & des remarques pour faire comprendre quantité d'endroits, qui ſans cela ſeroient d'une obſcurité impénétrable : mais outre les inconvéniens de cette méthode, que nous avons déjà remarqués, ces longues explications ſont inutiles pour la plupart des gens, ils ne les liſent point, & croyent avoir ſatisfait à leurs devoirs quand ils ont lu le Texte. Il eſt vrai auſſi que ces explications ſe font de vive voix dans presque tous les Sermons, ce qui prouve la néceſſité d'éclaircir ce qui ſans cela ne ſeroit jamais compris. Mais qu'arrive-t-il ? On pouſſe cette néceſſité très-ſouvent fort au-delà des bornes, en s'étendant ſur des choſes auſſi inutiles que peu édifiantes ; le tems qu'on y employe fatigue l'auditeur, diſſipe ſon attention, & elle ſe trouve épuiſée lorſqu'on

qu'on en auroit beſoin pour des choſes plus eſſentielles. D'ailleurs ces explications ſont ſouvent ſi différentes, quelles ſemblent arbitraires, & par conſéquent inutiles. Enfin, comme très-peu de gens ſont en état de ſuivre ces diſcuſſions & de les retenir, elles ſont presque toujours en pure perte, c'eſt-à-dire pour les Auditeurs; car à l'égard des Orateurs, ils y gagnent environ la moitié d'un tems qu'il leur couteroit plus d'employer en raiſonnemens ſolides, en réflexions utiles, & en exhortations édifiantes. Revenons au *Tutéyement*. *Meſſieurs* de l'Egliſe *Romaine* ne l'employent point, ils ſuivent comme de raiſon l'uſage qui le veut, ils trouvent de l'indéeence qu'en parlant à Dieu on diſe *tu* & *toi*, ce qui ſcandaliſe auſſi presque tous ceux de cette Communion; ces termes mêmes de *car à toi* & de *car à vous* qui ſeuls nous diſtinguent à cet égard, ſont un ſujet d'éloignement, & l'on peut dire de haine (*a*). Oh! dit-on, ſi des ſujets plus importans ne nous ſéparoient pas, nous ſerions bientôt réunis. Hé, pourquoi donc ne pas faire un ſacrifice qui couteroit ſi peu, & qui eſt un ſujet de ſcandale? Ne craignons-nous point qu'on nous reproche de ſuivre bien mal ce qui eſt ordonné aux *Chrétiens* à cet égard dans le N. T? Et alléguer une pareille raiſon pour s'en diſpenſer, n'eſt-

(*a*) Il eſt à propos de remarquer auſſi, qu'un *Catholique* qui ouvre une de nos Bibles où il trouve d'abord le *toi* au lieu de *vous*, regarde ce Livre dès-là comme étant rempli d'héréſies, fût-il d'ailleurs entièrement conforme aux Bibles *Catholiques*, deſorte qu'il n'a garde de le lire: on ſent la conſéquence qui en réſulte.

n'eſt-ce pas dire que plutôt que d'accorder une choſe indifférente en elle-même, & qui cependant ôteroit un ſujet de ſcandale & contribueroit à l'édification & à la paix, on aime mieux perſiſter dans ſon opinion? n'eſt-ce pas la préférer aux intérêts de la Religion même? Mais il y a plus encore. Dieu dit dans la *Genèſe* Chap. I. vers. 26. *Faiſons l'homme à* notre IMAGE, & au Chap. II. vers. 18. *Il n'eſt pas bon que l'homme ſoit ſeul*, faiſons-*lui une aide* &c. & au Chap. III. vers. 22. *Voilà Adam devenu comme l'un de* nous. Cela ſe trouve même ainſi traduit dans les Bibles *Proteſtantes* aux Chapitres I. & III.; & d'habiles gens qui entendent bien les Langues originales des Livres Saints, nous aſſurent que les termes *Eloim* & *Adonai* qui y ſont employés pour exprimer la Divinité, ſont au plurier: tout cela ne nous laiſſe point douter que ce ne ſoit la règle que nous devons ſuivre; & que puiſque Dieu en parlant de lui dit *nous*, nous ne devons point dire *toi* en lui parlant; il nous paroît auſſi que le *vous* a un rapport plus direct & plus convenable à la Sainte Trinité que le *toi*, & que s'adreſſant à elle, on ne peut ſe ſervir que du plurier.

Voilà, *Monſieur*, ce que penſent tout ſimplement ceux qui ne veulent lire l'Ecriture Sainte que pour l'entendre & en profiter, ce qu'ils ne peuvent faire ſi on la leur préſente dans un Langage inconnu ou hors d'uſage. Il me paroît qu'il eſt indiſpenſable de les ſatisfaire; que ceux qui liſent avec de moins bonnes diſpoſitions, pourront les acquérir par une Tra-

duc-

duction claire & intelligible à tout le monde ; même aux plus ignorans, & que les ſavans n'y peuvent rien perdre. Au-reſte je ſouhaitte avec ardeur que de plus habiles gens que moi qui ſont dans les mêmes ſentimens, prennent la peine de les publier, ils pourront mettre les vérités que j'ai expoſées dans un plus beau jour, & leur rendre la force qu'elles ont pu perdre entre mes mains ; une bonne cauſe défendue par un mauvais Avocat a rarement un heureux ſuccès. J'ai l'honneur d'être, &c.

ARTICLE III.

CONSIDERATIONS *ſur les* MOEURS *de ce Siècle*. Paris. 1751.

LE but que s'eſt propoſé l'Auteur de cet Ouvrage en conſidérant les Mœurs, a été de démêler dans la conduite des Hommes quels en ſont les principes, & peut-être de concilier leurs contradictions. *Les Hommes*, à ce qu'il prétend, *ne ſont inconſéquens dans leurs actions, que parce qu'ils ſont inconſtans dans leurs principes*. Pour mettre de l'ordre & de la clarté dans les différens articles qu'il s'eſt propoſé de traiter, il les a diſtribués par Chapitres. Les ſujets dont il a fait choix, ſont ceux qui lui ont paru les plus importans, & dont l'application eſt la plus fréquente & la plus étendue. Par leur réunion il a tâché de les faire concourir à un même but, qui eſt la connoiſſance des Mœurs.

Voilà, en peu de mots, & le but de l'Auteur, & le plan de ſon Ouvrage. On pourra ſe for-

former quelque idée de cette production à l'aide des penſées que nous allons en détacher. Nous ſuivrons l'Auteur dans la diſtribution qu'il a faite lui-même des matières qu'il traite.

Sur les Mœurs en général.

Le terme de *Mœurs* eſt du nombre de ceux qui reçoivent pluſieurs acceptions. Il eſt donc bon de commencer par déterminer les idées qu'on y attache. Lorſqu'on parle d'un particulier & de la vie privée, les *Mœurs* ne ſignifient autre choſe que la pratique des Vertus morales, ou le déréglement de la conduite, ſuivant que ce terme eſt pris en bien ou en mal. Mais rélativement à une Nation, cela s'entend de ſes coutumes, de ſes uſages, non pas de ceux qui indifférens par eux-mêmes ſont d'une mode arbitraire; mais des uſages qui influent ſur la manière de penſer, de ſentir & d'agir, ou qui en dépendent. C'eſt ſous cet aſpect que l'Auteur conſidère les Mœurs.

Pluſieurs de ceux qui ont écrit ſur la Morale, commencent par ſuppoſer que l'Homme n'eſt qu'un compoſé de miſère & de corruption, & qu'il ne peut rien produire d'eſtimable. C'eſt le langage de certains Théologiens, qui font de l'Homme une eſpèce de Machine à reſſort, laquelle ne ſe porte vers le Bien, que lorſqu'elle y eſt pouſſée ou attirée par une certaine *Vertu*, qu'ils nomment *Grace efficace*, & qui eſt peut-être encore moins connue que la *Vertu attractive* des *Newtoniens*.

Ce Syſtême, dit notre Auteur, *eſt auſſi faux que dangereux*. Les Hommes ſont également capables du Bien & du Mal; ils peuvent être cor-

corrigés, puiſqu'ils peuvent ſe pervertir; autrement pourquoi punir, pourquoi récompenſer, pourquoi inſtruire? Les Hommes ſont, dit-on, pleins d'amour-propre, & attachés à leur intérêt. Et bien, partons de-là. Ces diſpoſitions n'ont rien par elles-mêmes de vicieux, elles deviennent bonnes ou mauvaiſes par les effets qu'elles produiſent. Que deviendroit la Société, ſi on la privoit de ſes reſſorts, ſi on en retranchoit les paſſions? L'amour que l'Homme a pour ſon individu, pour ſon bien-être, a ſon fondement dans ſa nature, c'eſt le principal reſſort qui le fait agir. *On eſt intéreſſé*, dit Fontenelle, *mais la mode d'être deſintéreſſé ne viendra jamais.* Il eſt donc aſſez inutile de prêcher le deſintéreſſement.

Les Peuples les plus polis ne ſont pas les plus vertueux. Les Mœurs ſimples & ſévères ne ſe trouvent que parmi ceux que la Raiſon & l'Equité ont policés, & qui n'ont pas encore abuſé de l'eſprit pour ſe corrompre. Les Peuples policés valent mieux que les Peuples polis.

L'Auteur a tracé dans ce Chapitre le portrait des *François*, & ſur-tout des *Pariſiens*, dont il croit bien connoître & les mœurs & le caractère. Je ne ſai cependant ſi tout ce qu'il en dit a été bien peſé. „ Les occupations, dit-il, ſont „ différentes à *Paris* & dans la *Province*; l'oi„ ſiveté même ne s'y reſſemble pas: l'une eſt „ une langueur, un engourdiſſement, une exi„ ſtence matérielle; l'autre eſt une activité ſans „ deſſein, un mouvement ſans objet. On ſent „ plus à *Paris* qu'on ne penſe, on agit plus „ qu'on ne projette, on projette plus qu'on ne

„ réſout. On n'eſtime que les talens & les Arts
„ de goût ; à peine a-t-on l'idée des Arts néceſ-
„ ſaires, on en jouit ſans les connoître.

Je crains qu'on ne traite tout cela de billeveſées. Comprend-on ce que c'eſt qu'une *Oiſiveté* qui n'eſt *qu'une exiſtence matérielle*? Qu'eſt-ce *qu'une activité ſans deſſein*? Il n'y en a point. On ne fait jamais rien ſans deſſein. L'Homme le plus ſtupide, ou le plus étourdi, n'agit jamais ſans ſe propoſer un but. Je dis la même choſe *d'un mouvement ſans objet*; il ne s'en trouve point de tel: on ne fait aucune démarche, ſans avoir en vue quelque objet. Prétendre le contraire, c'eſt faire de l'Homme une vraie Machine, à qui de ſimples cauſes phyſiques donnent tout le branle qu'elle a. L'Homme eſt bien plus que cela dans le Syſtême de *Leibnitz*; il y eſt moins machine. *On ſent plus à* Paris *qu'on ne penſe*. Mais peut-on ſentir ſans penſer, ſans avoir l'idée de ce qu'on ſent? La penſée accompagne toujours le ſentiment. *On agit plus qu'on ne projette*. C'eſt tout le contraire. On projette toujours plus qu'on n'agit, non ſeulement à *Paris*, mais par-tout où il y a des Hommes. Toute action qui n'eſt pas purement machinale, celle qui dépend de la volonté, réſulte toujours d'un projet ou d'un deſſein, elle en eſt l'effet. L'action ſuit le projet, elle ne le précède pas. *On projette plus qu'on ne réſout*. Cela eſt dans l'ordre. On ne doit pas *réſoudre*, on ne doit pas mettre à exécution un projet dont on vient à reconnoître les inconvéniens. Par-tout où il y a des Hommes, il doit y avoir plus de projets que d'actions. *On n'eſtime* (à Paris) *que les talens*

&

& les Arts de goût; à peine a-t-on l'idée des Arts néceſſaires. Cela ſe trouve faux aujourdhui. Tous les Arts ſont eſtimés non ſeulement à *Paris*, mais dans toute la *France*.

Sur l'Education.

L'Auteur eſt ſi plein de ſes penſées diverſes, que les unes lui font quelquefois oublier les autres; & de cet oubli naiſſent ſouvent des contradictions. „ On trouve parmi nous, dit-il, beau„ coup d'inſtruction, & peu d'éducation. On „ y forme des Savans, des Artiſtes de toutes „ eſpèces; chaque partie des Lettres, des Scien„ ces & des Arts y eſt cultivée avec ſuccès. „ Mais on ne s'eſt pas encore aviſé de former „ des hommes, c'eſt-à-dire, de les élever reſ„ pectivement les uns pour les autres.

Dans le Chapitre précédent l'Auteur nous dit qu'à Paris *à peine a-t-on l'idée des Arts néceſſaires*, & dans celui-ci il nous apprend qu'on y *forme des Artiſtes de toutes eſpèces, & que chaque partie des Arts y eſt cultivée avec ſuccès.* La contradiction n'eſt-elle pas manifeſte? Du reſte il y a dans ce Chapitre de très-bonnes choſes ſur l'Education, & particulièrement ſur l'abus que l'on fait de ce qu'on nomme *la Politeſſe.*

Sur la Probité, la Vertu & l'Honneur.

On n'entend parler que de Probité, de Vertu, & d'Honneur. Mais tous ceux qui emploient ces expreſſions en ont-ils des idées uniformes? Tout le monde ſait que non. *La Probité*, dit l'Auteur, *eſt l'obſervation des Loix.* Mais, ajoûte-t-il, *qui n'auroit que la Probité qu'elles exigent, ſeroit encore un aſſez malhonnête-homme.* L'obéiſſance aux Loix, la pratique des procé-

dés d'uſage, ne ſuffiſent pas pour faire la parfaite probité. On peut avec un cœur dur, un eſprit malin, un caractère féroce & des ſentimens bas, avoir par intérêt, par éducation, par orgueil ou par crainte, cette probité qui met à couvert de tout reproche de la part des Hommes. Mais il y a un Juge plus éclairé, plus ſévère & plus juſte que les Loix & les Mœurs; c'eſt le ſentiment intérieur, qu'on appelle la Conſcience. Les Loix n'ayant pas prononcé ſur des fautes autant ou plus graves en elles-mêmes que pluſieurs de celles qu'elles ont condamnées, & les Mœurs n'ayant pas embraſſé tout ce que les Loix avoient omis, il eſt heureux pour les Hommes que chacun d'eux ait dans ſon cœur un Juge qui défend les autres, ou qui les condamne lui-même.

Prima eſt hæc ultio, quod ſe
Judice nemo nocens abſolvitur (a).

Sur la Réputation & la Renommée.

Rien ne varie davantage que les Réputations; elles ſe forment, elles ſe détruiſent avec une facilité étonnante, elles ſont même ſouvent contradictoires dans la même perſonne. Tel a une réputation dans un lieu, qui dans un autre en a une toute différente; il a celle qu'il mérite le moins, & on lui refuſe celle où il a le plus de droit. On en voit des exemples dans tous les ordres.

Un homme eſt taxé d'avarice, parce qu'il mé-

(a) Juven. Sat. XIII. vs. 2, 3.

mépriſe le faſte & ſe refuſe le ſuperflu pour fournir le néceſſaire à des malheureux ignorés. On loue la généroſité d'un autre, qui répand avec oſtentation ce qu'il ravit avec artifice ou violence; il fait des préſens & refuſe le payement de ſes dettes: on admire ſa magnificence, quand il eſt à la fois victime du faſte & de l'avarice. Un Miniſtre eſt taxé de dureté, parce qu'il eſt juſte, qu'il rejette des ſollicitations, & refuſe de ſe prêter à ce que les Courtiſans appellent *des affaires*. Un Prince paſſe pour ſévère, parce qu'il aime mieux prévenir les fautes, que d'être obligé de les punir; de cruauté, parce qu'il reprime les tyrannies ſubalternes, de toutes les plus odieuſes. *Louis XII.* un des meilleurs Rois de *France*, fut accuſé d'avarice, parce qu'il ne fouloit pas les Peuples, pour enrichir des Favoris ſans mérite. Le Peuple doit être le Favori d'un Roi; & les Princes n'ont droit au ſuperflu, que lorſque les Peuples ont le néceſſaire. Les reproches qu'on oſoit lui faire, ne prouvoient que ſa bonté. On porta l'inſolence juſqu'à le jouer ſur le Théatre. *J'aime mieux*, dit ce Prince honnête-homme, *que mon avarice les faſſe rire, que ſi elle les faiſoit pleurer*. Les reproches des Courtiſans valent ſouvent des éloges, & leurs éloges ſont des pièges.

Sur les Grands Seigneurs.

Grand Seigneur eſt un mot dont la réalité n'eſt plus que dans l'Hiſtoire. Un Grand Seigneur étoit un homme, ſujet par ſa naiſſance, grand par lui-même, ſoumis aux Loix, mais aſſez puiſſant pour n'obéir que librement; ce qui en faiſoit ſouvent un rebelle contre le Sou-

verain, & un tyran pour les autres Sujets. Il n'y en a plu. Le Peuple a pu gagner à l'abaiſſement des Seigneurs: ceux-ci ont encore plus perdu; mais il eſt plus avantageux à l'Etat qu'ils ayent tout perdu, que s'ils avoient tout conſervé.

Ceux qui ſont les dépoſitaires de l'Autorité, ne ſont pas préciſément ceux qu'on appelle des Seigneurs Ceux-ci ſont obligés d'avoir recours aux Gens en place, & en ont plus ſouvent beſoin que le Peuple, qui, condamné à l'obſcurité, n'a ni l'occaſion de demander, ni la prétention d'eſpérer. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait des Seigneurs qui ont du crédit, mais ils ne le doivent qu'à la conſidération qu'ils ſe ſont faite, à des ſervices rendus, au beſoin que l'Etat en a encore. Mais les Grands qui ne ſont que Grands n'ayant ni pouvoir ni crédit direct, cherchent à y participer par le manège, la ſoupleſſe & l'intrigue, caractères de la foibleſſe. Les Dignités enfin n'attirent guère que des reſpects; les Places ſeules donnent le pouvoir.

Sur le Crédit.

Ce que l'Auteur avoit dit des Grands dans le Chapitre précédent, lui donne occaſion d'examiner dans celui-ci ce que c'eſt que le Crédit, ſa nature, ſes principes & ſes effets. Le Crédit marque une ſorte d'infériorité, du-moins rélativement à la puiſſance qu'on emploie, quelque ſupériorité qu'on ait à d'autres égards. Cela eſt ſi vrai, qu'en parlant de crédit, on vante celui d'un ſimple Particulier auprès d'un Grand, celui d'un Grand auprès d'un Miniſtre, & celui du Miniſtre auprès du Souverain. Mais on ne parle pas du crédit d'un Souverain, à-moins qu'il ne s'agiſſe

de

de celui qu'il peut avoir dans l'*Europe* parmi les autres Princes ſes égaux, dont la réunion forme à ſon égard une eſpèce de ſupériorité.

Sur les Gens à la mode.

Tout le monde ne ſait pas ce que c'eſt que le *bon ton* & le *perſiflage*. L'Auteur nous l'apprend dans ce Chapitre. „ Le *bon ton* dans ceux „ qui ont le plus d'eſprit, conſiſte à dire agréa„ blement des riens, à ne ſe pas permettre le „ moindre propos ſenſé ſi l'on ne le fait excu„ ſer par les graces du diſcours, à voiler enfin „ la raiſon quand on eſt obligé de la produire, „ avec autant de ſoin que la pudeur en exigeoit „ autrefois, quand il s'agiſſoit d'exprimer quel„ que idée libre. L'agrément eſt devenu ſi né„ ceſſaire, que la médiſance même ceſſeroit de „ plaire, ſi elle en étoit dépourvue. Il ne ſuffit „ pas de nuire, il faut ſur-tout amuſer; ſans quoi „ le diſcours le plus méchant retombe plus ſur „ ſon auteur que ſur celui qui en eſt le ſujet".

Ce prétendu *bon ton*, qui n'eſt qu'un abus de l'eſprit, ne laiſſe pas que d'en exiger beaucoup; ainſi il devient dans les Sots un jargon inintelligible pour eux-mêmes; &, comme les Sots ſont le plus grand nombre, ce jargon a prévalu. C'eſt ce qu'on appelle le *perſiflage*, „ amas fati„ guant de paroles ſans idées, volubilité de pro„ pos qui font rire les foux, ſcandaliſent la raiſon, déconcertent les gens honnêtes ou timides, & rendent la ſociété inſupportable.

La ſubordination eſt aſſez bien réglée parmis ceux qui forment ces belles Sociétés. Ils ſe ſignalent ordinairement ſur les Etrangers que le hazard leur adreſſe. Mais lorſque les victimes

mes nouvelles leur manquent, c'eſt alors que la guerre civile commence. Le Chef conſerve ſon empire, en immolant alternativement ſes Sujets les uns aux autres. On remarque que la Raiſon froide eſt la ſeule choſe qui leur impoſe, & quelquefois les déconcerte.

Sur le Ridicule, la Singularité & l'Affectation.

Outre ces Sociétés de *Gens à la mode*, il s'en voit d'autres où les caractères ſe ſont partagés comme on diſtribue des rolles. L'un ſe fait Philoſophe, un autre Plaiſant, un troiſième Homme d'humeur. Tel ſe fait cauſtique, qui panchoit d'abord à être complaiſant, mais il a trouvé le rolle occupé. Il faut qu'il y ait en *France*, & ſur-tout à *Paris*, bien des ſortes de fous; je dis en *France*, car ces *Conſidérations ſur les Mœurs* ne regardent guère que les *François*.

Sur les Gens de fortune.

Dans ce Chapitre l'Auteur a particulièrement en vue les Financiers. La fortune de Finance n'étoit preſque autrefois qu'une Lotterie; aujourdhui c'eſt un Art, c'eſt une Science qui a ſes principes & ſa méthode comme les autres, c'eſt au-moins un jeu mêlé d'adreſſe & & de hazard. On pourroit preſque aſſigner le gain par la nature de l'affaire.

La Finance ne doit pas être mépriſée. Il faut qu'il y ait des Citoyens chargés de la perception, & qu'ils y trouvent des avantages, pourvu que ces avantages ſoient limités; ſans quoi ils deviennent ſcandaleux On ne doit s'élever que contre la vexation ou l'inſolence de ceux qui abuſent, & les punir avec éclat & ſévérité. C'eſt moins à leurs vexations, qu'à l'in-

ſo-

ſolence de quelques-uns d'entre eux, que les Financiers doivent raporter le décri où ils ſont encore.

On comprend ordinairement dans le monde parmi les Financiers une autre claſſe de gens riches, qui prétendent avec raiſon devoir en être diſtingués. Ce ſont les Commerçans, hommes eſtimables, néceſſaires à l'Etat, qui ne s'enrichiſſent qu'en procurant l'abondance, en excitant une induſtrie honorable, & dont les richeſſes prouvent les ſervices.

Quoique le Commerce ait ſa méthode comme la Finance, celle-ci ſe ſimplifie en s'éclairciſſant, & tout l'art des Fripons eſt de l'embrouiller. La ſcience du Commerce eſt moins compliquée & plus combinée, moins obſcure, mais plus étendue, & s'étend encore plus en ſe perfectionnant. L'application de ſes principes exige une attention ſuivie, de nouveaux accidens demandent de nouvelles meſures, le travail eſt preſque continuel; au-lieu que la Finance, plus bornée en elle-même, reſſemble aſſez à une machine qui n'a pas ſouvent beſoin de la main de l'Ouvrier; quand le mouvement eſt une fois imprimé, c'eſt une Pendule qu'on ne remonte que rarement.

L'eſtime que les Commerçans ſont de leur état eſt d'accord avec la Raiſon. Ils ne font aucune entrepriſe, il ne leur arrive aucun avantage, que le Public ne le partage avec eux; tout les autoriſe à eſtimer leur profeſſion. Les Commerçans ſont le premier reſſort de l'abondance. La plupart des Financiers ne ſont que des canaux propres à la circulation de l'argent.

Sur

plus ſimple & la plus naturelle, dont le fonds peut être fin & délicat; & cette expreſſion ſimple a tant de grace, & d'autant plus de mérite, qu'elle eſt le chef-d'œuvre de l'art dans ceux à qui elle n'eſt pas naturelle.

La naïveté & la candeur peuvent ſe trouver dans le plus beau génie, & alors elles en ſont l'ornement le plus précieux & le plus aimable. La fineſſe peut marquer de l'eſprit, mais elle n'eſt jamais dans un eſprit ſupérieur, à moins qu'il ne ſe trouve avec un cœur bas. Un eſprit ſupérieur dédaigne les petits reſſorts, il n'emploie que les grands, c'eſt-à-dire, les ſimples.

La dépendance mutuelle de l'eſprit & du caractère peut être enviſagée ſous trois aſpects. On n'a pas le caractère de ſon eſprit, ou l'eſprit de ſon caractère; on n'a pas aſſez d'eſprit pour ſon caractère; on n'a pas aſſez de caractère pour ſon eſprit. C'eſt ce que l'Auteur fait voir par des exemples.

Sur l'Eſtime & le Reſpect.

Nous conſultons tous ſéparément notre intérêt perſonnel; la Société a conſulté l'intérêt commun qui rectifie l'intérêt particulier. C'eſt l'intérêt public qui a dicté les Loix, & qui fait les Vertus; c'eſt l'intérêt particulier qui fait les Crimes, quand il eſt oppoſé à l'intérêt commun. L'intérêt public fixant l'opinion générale, eſt la meſure de l'eſprit, du reſpect, du véritable prix des choſes, c'eſt-à-dire, du prix reconnue des choſes. L'intérêt particulier décide des jugemens plus vifs & plus intimes, tels que l'amitié & l'amour, les deux effets les plus ſenſibles de l'amour de nous-mêmes. Tels

ſont

ſont les principes dont l'Auteur fait l'application dans ce Chapitre.

Sur le Prix réel des Choſes.

La proportion dans laquelle nous eſtimons les choſes, eſt celle de leur utilité combinée avec leur rareté. L'utilité ſe meſure encore par ſon étendue, de façon que de deux choſes, dont l'utilité & la rareté ſont égales, l'utilité qui eſt commune à un plus grand nombre d'Hommes mérite le plus d'eſtime; & ces trois mobiles du prix que nous mettons aux choſes, l'utilité, l'étendue de cette utilité, & la rareté, ſe combinent à l'infini, toujours par les mêmes loix.

Les choſes de première néceſſité, telles que le pain & l'eau, ne peuvent pas être rares, ſans quoi elles ne ſeroient pas néceſſaires; n'étant pas rares, elles ne peuvent attirer notre eſtime; mais ſi par malheur elles ceſſent pour un tems d'être communes, quel prix n'y mettons-nous pas? Ce principe fait la règle du Commerce. Par où priſons-nous les talens? Par la combinaiſon de leur utilité, ſoit pour les commodités, ſoit pour les plaiſirs; par le nombre de ceux qui en jouïſſent & la rareté des Hommes qui les exercent. Les Arts ou Métiers de première néceſſité ſont peu eſtimés, parce que tout le monde eſt en état de les exercer, & qu'ils ſont abandonnés à la partie de la Société malheureuſement la plus mépriſée. On n'a pas pour les Laboureurs l'eſtime, que la reconnoiſſance, la compaſſion, l'humanité devroient inſpirer. Mais s'il n'y avoit à la fois qu'un Homme capable de procurer les moiſſons, on en feroit un Dieu; & la vénération ne diminueroit que lorſ-

qu'il auroit communiqué ſes lumières, & qu'il auroit acquis par-là plus de droit à la reconnoiſſance.

La rareté d'une choſe ſans aucune eſpèce d'utilité, ne peut mériter d'eſtime. Celui qui lançoit des grains de *Millet* au travers d'une aiguille étoit vraiſemblablement unique; mais cette adreſſe n'étoit d'aucune utilité; la curioſité qu'il pouvoit exciter, n'étoit pas même une curioſité de plaiſir. Il y a des choſes qu'on veut voir, non par le plaiſir qu'elles ſont, mais pour ſavoir ſi elles ſont.

Ces mêmes principes s'étendent juſques ſur la Politique & la Science du Gouvernement. On a recherché bien des fois quel étoit le meilleur Gouvernement. Quelques-uns jugent que ſa forme doit dépendre du local & du caractère des Peuples. Cela peut être vrai; mais quelque forme que l'on préfère, il y a toujours une première règle priſe de l'utilité étendue. Le meilleur des Gouvernemens n'eſt pas celui qui fait les Hommes les plus heureux, mais celui qui fait le plus grand nombre d'heureux. Ceux à qui le ſort des Hommes eſt confié, doivent toujours ramener leurs calculs à la ſomme commune.

Ce projet eſt beau; mais l'exécutera-t-on jamais? Je crois que non. Les Souverains, les Grands, tous ceux qui ſont à la tête des premiers Emplois, & qui d'ordinaire donnent le branle à tout, perdroient trop à ce calcul. Tout ſe pèſe à la balance de l'intérêt particulier. Et qui ſont ceux qui pèſent? Les plus forts, ceux qui ont en main toute l'autorité. Ils perdroient trop

à

à diminuer le nombre des malheureux. Leur amour-propre, leur bien-être exige qu'ils s'enrichiſſent aux dépens du Public.

Semperque recentes
Convectare juvat prædas & vivere rapto (a).

Voilà ce que c'eſt que l'Homme. Changez ſa nature, ſi vous le pouvez, & vous formerez bientôt le Gouvernement le plus parfait. Sans cela je vous renvoie aux *Calendes Grecques*, pour l'exécution d'un ſi beau projet.

ARTICLE IV.

EXPLICATION *de ces Paroles de St.* PIERRE : La Promeſſe eſt pour vous & pour vos Enfans, & même pour tous ceux qui ſont éloignés, autant que le Seigneur en appellera. ACTES II. 39.

MONSIEUR,

VOus m'avez conſulté quelquefois ſur le ſens de quelques endroits de l'Ecriture Sainte que vous n'entendiez pas bien, & à l'aide de pluſieurs bons Interprètes que j'ai ſous la main, j'ai tâché de vous ſatisfaire. Mais pour faire aujourd'hui une œuvre de ſurérogation, je vous envoie l'Explication d'un Paſſage obſcur que vous ne m'avez pas demandée. Connoiſſant votre goût pour tout ce qui tend à éclaircir les Livres Sacrés, je ne doute pas que vous ne liſiez ce que je vous en-

(a) Virg. *Aeneid.* L. VII. vs. 748.

envoie, avec la même attention que si c'étoit vous qui aviez fourni le sujet.

Dans une Assemblée où se trouvèrent dernièrement plusieurs Théologiens, on eut occasion d'examiner l'Oracle de *Joël*, dont *St. Pierre* a fait l'aplication aux dons miraculeux que reçurent les Apôtres le jour de la Pentecôte (*a*).

On y chercha d'abord un sens littéral apliquable au tems & aux circonstances où se trouvoit le Prophète. On remarqua ensuite que *St. Pierre* l'avoit pu apliquer aux dons miraculeux répandus sur les Apôtres. Pour montrer que cet Oracle pouvoit convenir au tems Evangélique, un de ces Messieurs établit ce principe, que les évènemens passagers de l'Histoire des *Juifs*, & de leur état temporel, pouvoient être regardés comme une figure, une ombre qui enveloppoit de plus grandes vérités. En conséquence de cette Règle, on peut regarder la descente du *St. Esprit* sur les Apôtres, comme le Commentaire de cette prédiction: *Je répandrai de mon esprit sur toute chair.*

Mais cette Prophétie doit avoir une plus grande étendue; *sur toute chair*, c'est-à-dire sur toutes sortes de personnes. On apperçoit assez clairement dans ces paroles la Vocation des *Gentils*, qui ayant embrassé l'Evangile, eurent aussi part dans la suite aux dons miraculeux. La Promesse des dons du *St. Esprit*, dit *St. Pierre* dans sa première Prédication, *la Promesse est pour vous & pour vos Enfans, & même pour ceux qui sont éloignés.*

A

(*a*) *Joël II.* 28. 29.

A l'occaſion de ces dernières paroles, on éleva un doute ſingulier dans cette Conférence. On mit en problême ſi *St. Pierre* lui-même à cette date, ſavoit bien que les *Payens* duſſent être appellés à l'Evangile. Ce doute fut élevé à l'occaſion du vs. 39. que l'on ne ſauroit bien entendre à moins que l'on n'ait préalablement éclairci ce fait.

La Queſtion ne paroît pas fort importante. Cependant, *Monſieur*, comme je ſai que vous aimez qu'on explique toujours l'Ecriture Ste. avec une juſteſſe & une préciſion critique, & qu'on ne faſſe jamais dire aux Apôtres que ce qu'ils ont dû penſer dans les circonſtances où ils ſe trouvoient, je vai vous rapporter ce qui fut dit ſur ce ſujet, dans cette eſpèce de Conférence.

On rapporta d'abord les différentes interprétations que l'on donne à ces paroles, *La Promeſſe eſt faite à vous & à vos Enfans, & même à ceux qui ſont éloignés.*

Les Fanatiques paſſèrent en revue les premiers. Ils prétendent avoir des inſpirations encore aujourd'hui, & ils ne manquent pas de faire valoir cette Promeſſe en leur faveur. *St. Pierre*, diſent-ils, fait eſpérer les dons du *St. Eſprit* à ces *Juifs* qui embraſſoient le *Chriſtianiſme*, à eux & à leurs Enfans, & *à ceux qui ſont loin autant que Dieu en appellera.* Ils veulent étendre cette Promeſſe juſqu'aux *Chrétiens* de nos jours. Mais on convint, contre ces prétendus Inſpirés, que la Promeſſe de ces dons extraordinaires ne regardoit que l'Egliſe primitive. Ils n'ont pas paſſé plus loin que les Apôtres & leurs premiers Diſciples. Quelques-uns les

étendent un peu plus avant, mais après tout ils ont ceſſé depuis bien des ſiècles. Pour bien prendre le ſens de cet Oracle, il faut l'entendre des graces ſignalées que Dieu vouloit répandre ſur les premiers *Chrétiens* en particulier. Il ne s'agit point des graces communes aux Fidèles de tous les ſiècles.

On demande donc qui ſont ceux que *St. Pierre* a voulu déſigner par *ceux qui ſont éloignés*? Il ſemble d'abord qu'on peut entendre par-là les *Gentils*, & c'eſt ainſi que la plupart des Interprètes ont expliqué ces termes. *St. Paul* dans ſon Epître *aux Epheſiens*, marque deux fois les *Payens* par *ceux qui ſont loin. Chriſt*, dit-il, *eſt venu annoncer la paix à ceux qui étoient loin, & à ceux qui étoient près* (*a*). Il déſigne clairement par-là les *Gentils* & les *Juifs*. Ce Paſſage paroît tout-à-fait parallèle au nôtre. La figure eſt belle de regarder les *Juifs* comme un Peuple qui avoit Dieu près de lui, & les *Payens* comme des gens qui en étoient éloignés. *Ils n'avoient rien de commun avec la République d'Iſrael, & étoient étrangers par rapport aux Alliances & aux Promeſſes*, dit encore *St. Paul* dans le même endroit (*b*). *St Pierre* aura donc dit aux *Juifs*: Cette Promeſſe vous regarde, vous & vos Enfans, mais elle s'étend auſſi juſqu'aux *Payens* eux-mêmes, quoique juſqu'à-préſent ils n'ayent rien eu de commun avec vous.

Cependant, *Monſieur*, cette Explication fut conteſtée dans la petite Conférence Théologique

(*a*) *Epheſ. II.* 17. (*b*) *Vs.* 12.

que dont je vous fais le rapport. Voici comment elle fut attaquée par un de ces Meſſieurs.

„ Ce qui doit nous faire douter, dit-il, que „ par *ceux qui ſont loin*, *St. Pierre* ait entendu les *Gentils*, c'eſt que cet Apôtre, tout éclairé qu'il étoit des lumières du *St. Eſprit*, „ ne connoiſſoit pas encore alors la Vocation „ des *Payens*. Une Règle qu'on ne ſauroit abſolument aſſez inculquer aux Interprètes, c'eſt „ que pour juger ſi deux Paſſages de l'Ecriture Ste. ſont parallèles, ce n'eſt pas aſſez d'examiner la conformité des termes, il faut encore faire attention à la date & au tems où „ les paroles que l'on compare ont été écrites „ ou prononcées. *St. Pierre* fit cette Prédiction aux *Juifs* à la première Pentecôte. Elle „ ſe trouve dans le II. Chapitre des *Actes des Apôtres*. Or dans le Chap. X. de ce même „ Livre, où eſt rapportée l'hiſtoire de *Corneille le Centenier*, il paroît clairement que cet „ Apôtre eut beſoin d'une nouvelle Révélation ſur la Vocation des *Gentils*. Dès qu'il „ reçoit l'ordre d'aller inſtruire un *Payen*, on „ lui voit beaucoup de ſurpriſe, la répugnance naturelle à tous ceux de ſa Nation, & il „ faut un ordre réitéré du Ciel pour l'y déterminer.

On peut bien entendre l'Oracle de *Joël* de la Vocation des *Gentils*, & des dons miraculeux qu'ils devoient recevoir quand ils auroient embraſſé le *Chriſtianiſme*. C'eſt-là le ſens que peuvent ſouffrir ces Paroles, *je répandrai mon Eſprit ſur toute chair*, ou ſur toutes ſortes de perſonnes. Mais dans la bouche de *St. Pierre*

cette Prophétie n'avoit pas un ſens ſi étendu. Il entendoit ſeulement par-là les *Juifs* qui croiroient en J. C. dans quelque Païs qu'ils habitaſſent.

Les Apôtres avoient limité de-même l'ordre que leur avoit donné leur Maître, prêt à monter au Ciel. *Allez & enſeignez toutes les Nations*, leur avoit-il dit (*a*). Ils entendirent ſeulement par-là les *Juifs* diſperſés parmi toutes les Nations différentes.

Je rapportai dans la Conférence dont je vous rens raiſon, que je m'étois trouvé, il y a quelques années, dans une Diſpute publique de Théologie contre le *Fanatiſme*, où le Profeſſeur dans une de ſes Thèſes avoit expliqué notre Paſſage des *Actes des Apôtres*, & avoit entendu par *ceux qui ſont loin*, les *Gentils*, ſelon l'explication ordinaire. Je fis remarquer là-deſſus à nos Meſſieurs que le Profeſſeur auroit dû ſe trouver un peu embraſſé, ſi quelque Oppoſant lui eût fait voir par le X. Chap. des *Actes*, qu'à la Pentecôte *St. Pierre* n'avoit encore aucune idée de la Vocation des *Gentils*, & qu'il ne pouvoit pas faire mention d'un évènement qu'il ne connoiſſoit pas.

Vous vous trompez, me répondit un de nos Théologiens. Dans une Diſpute publique un habile Homme ſe tire toujours d'affaire, quelque preſſantes que ſoient les Objections qu'on lui fait. Celui qui préſidoit à ces Thèſes, n'avoit qu'à apporter un *diſtinguo*. Il n'avoit qu'à dire que *St. Pierre* connoiſſoit le Myſtère de la Vo-

(*a*) *Matth. XXVIII. 19.*

Vocation des *Payens*. Cet Apôtre ne pouvoit pas ignorer qu'ils ne duſſent être appellés à la Foi. Leur Vocation eſt trop marquée dans les Prophètes & dans l'Evangile, pour qu'elle ne lui fût pas connue; que ce qui ſe paſſa à la converſion de *Corneille* prouve ſeulement que *St. Pierre* ne ſavoit pas quand il faloit commencer à convertir les *Payens*, & que ce fut pour l'avertir que le tems en étoit venu, qu'il eut beſoin de la révélation rapportée dans le X. Chap. des *Actes*.

La Réponſe eſt ingénieuſe, dit là-deſſus un des Aſſiſtans qui a fort aprofondi la Théologie, mais cette Réponſe a un petit air de ſubtilité qui pourroit la faire regarder comme une échappatoire. Quand *St. Pierre* eut une viſion pour le déterminer à aller travailler à la converſion de *Corneille*, *St. Luc* nous en marque une circonſtance qu'on auroit bien de la peine à accorder avec le *diſtinguo* qu'on vient de prêter au Préſident de la Diſpute. L'Hiſtorien Sacré nous aprend que la Viſion fut répétée juſqu'à trois fois. Quand un Homme eſt inſtruit de ce qu'il doit faire, & qu'il attend ſeulement que ſon Maître lui marque le tems où il doit commencer ſon ouvrage, le moindre ſigne ſuffit pour l'en avertir. Mais ſi l'on eſt obligé de le lui dire pluſieurs fois, c'eſt une preuve des plus concluantes, qu'il ne ſavoit pas encore à quoi on vouloit l'employer, & qu'il n'étoit pas trop diſpoſé à exécuter cet ordre (*a*). Voi-

(*a*) La principale raiſon de la répétition de la Viſion, & de l'invitation à manger de ces viandes offertes, c'étoit de faire comprendre à *St. Pierre* qu'il n'y avoit

Voici donc, ajoûte notre Théologien, la Réponse qu'auroit dû faire le Président de cette dispute. *St. Pierre* connoissoit la Vocation des *Gentils*, mais il croyoit qu'avant d'être admis dans le *Christianisme*, ils devoient être soumis à quelques Cérémonies Légales, & sur-tout à la Circoncision. C'est ce qui paroît clairement dans le II. Chap. de l'Epitre aux *Galates*. Cet Apôtre refusoit de manger avec les *Gentils*, qui ayant reçu l'Evangile, n'avoient pas reçu la Circoncision, & n'observoient pas les Ordonnances de la Loi. *St. Paul* lui reproche vivement d'avoir voulu *contraindre les Payens à Judaïser* (*a*). Il blâme hautement le ménagement outré qu'il avoit eu pour les *Juifs*, jusqu'à ne vouloir pas manger avec des *Payens* convertis au *Christianisme*, sous prétexte qu'ils étoient incirconcis. Il l'accuse de dissimulation à cet égard, & il l'en reprend en présence de plusieurs témoins. C'est pour le guérir de cette prévention, ou pour le corriger de cette fausse prudence, qu'il eut la vision rapportée dans le X. Chap. des *Actes*, & c'en est là la véritable clé.

Pour juger du sentiment de ce Théologien, on relut la Narration de *St. Luc*, qui se réduit à ceci. *Pierre* étant dans la Ville de *Joppe* eut une Vision pour le disposer à recevoir les *Gentils* dans l'Eglise. Il monta un jour, à l'heu-

re

point d'illusion dans ce qu'il croyoit voir & entendre. Cette Vision réitérée plusieurs fois ne pouvoit pas être regardée comme un simple éblouïssement, & par-là s'imprimoit plus fortement dans l'esprit de l'Apôtre.

(*a*) *Gal. II.* 14.

ré de la Prière, ſur le haut de la maiſon, c'eſt-à-dire ſur le toit, qui étoit en forme de terraſſe. Il lui ſurvint un raviſſement d'eſprit, pendant lequel il vit le Ciel ouvert, & comme une grande nappe, qui étant tenue par les quatre bouts en deſcendoit juſqu'à terre. Il y avoit là de toutes ſortes d'Animaux. Il y en avoit ſurtout beaucoup d'impurs, ſuivant l'idée des *Hébreux*, & dont la Loi leur défendoit l'uſage. *St. Luc* remarque qu'alors *St. Pierre* ſe trouvoit actuellement preſſé de la faim. A l'aſpect de tous ces Animaux qui lui étoient ainſi préſentés, il oüit une voix qui lui ordonna de ſe lever, de tuer quelques-uns de ces Animaux, & d'en manger. Mais il s'en excuſa ſur leur impureté Légale. Il répondit que jamais rien d'impur n'étoit entré dans ſa bouche. La voix lui répliqua qu'il ne devoit pas traiter d'impur ce que Dieu même avoit ſanctifié, & qu'ainſi ſon ſcrupule n'avoit aucun lieu dans cette occaſion. Cette Viſion & cette invitation fut réitérée juſqu'à trois fois, dit *St. Luc* (*a*).

A la première lecture de cette Viſion, il ſemble qu'elle a ſimplement pour but l'abrogation des Cérémonies Légales, & ſurtout de la diſtinction des viandes défendues par la Loi. Mais quand on l'examine bien, on découvre qu'elle tendoit à guérir *Pierre* du préjugé commun à toute ſa Nation, qu'ils ne devoient avoir avec les *Payens* aucun commerce de Religion, ni même de Société. Ils s'abſtenoient ſurtout de manger avec eux, de peur d'être incités à goûter

(*a*) *Act. X. 9 & ſuiv.*

ter de quelques viandes défendues par la Loi. Ce ſcrupule étant levé, ils pouvoient donc ſe fréquenter. Il y a plus: les Docteurs *Juifs* enſeignoient que les *Gentils* ſont figurés dans la Loi de *Moïſe* par les Animaux impurs. Le but de cette Viſion étoit donc d'aprendre à *Pierre* que deſormais il ne devoit plus faire difficulté de converſer avec les *Payens*, s'agiſſant de les gagner à Dieu, & de leur annoncer l'Evangile.

Cet Apôtre ne pénétra pas d'abord le ſens de cette Viſion, mais il y entra parfaitement quand les Envoyés de *Corneille* ſe furent acquités de leur meſſage. Ils lui expoſèrent que cet Officier *Romain* avoit été averti par un Ange d'appeller *Pierre* & d'écouter ſes inſtructions.

Dès le lendemain il partit pour *Céſarée*, où étoit *Corneille*. Etant arrivé chez lui, il y trouva pluſieurs perſonnes aſſemblées. *Vous ſavez*, leur dit-il, *combien il eſt défendu aux Juifs de fréquenter les Etrangers, & même d'entrer chez eux. Mais Dieu m'a fait connoître que je ne devois plus regarder perſonne comme impur & ſouillé* (*a*).

Voilà comment l'Apôtre explique cette Viſion. Il y trouve la déciſion de cette Queſtion générale, Si un *Juif* pouvoit fréquenter un *Payen*; mais il ne l'aplique point à la Controverſe dont il s'agit dans le Chap. II. de l'Epitre aux *Galates*, c'eſt-à-dire, Si les *Gentils* devoient préalablement être aſſujettis aux Cérémonies de la Loi. Il y a apris purement & ſimplement, qu'on ne doit plus ſe faire de ſcrupule de

(*a*) *Act.* X. 28.

de communiquer aux *Gentils* les lumières de l'Evangile.

Dieu lui a fait comprendre qu'ils ne devoient plus être regardés comme impurs, ni les alimens dont ils uſoient. En conſéquence, ayant été appellé par *Corneille*, il déclare qu'il étoit venu chez lui ſans balancer, & que la Viſion avoit levé ſes ſcrupules. La manière dont il conclut, mérite ſurtout d'être peſée: *J'éprouve aujourd'hui réellement*, dit-il, *que Dieu ne fait point acception de perſonnes*; qu'il n'a point d'égard aux qualités extérieures; qu'il n'y a plus de diſtinction de Peuple choiſi, ni de Peuple hors de l'Alliance; que quand Dieu veut exercer ſa bonté, la Nation, la Patrie, la Famille n'y entrent pour rien, & qu'il va faire adreſſer ſon Evangile à tous les Hommes indifféremment (*a*). On convint que le meilleur Interprète de cette Viſion, c'eſt *St. Pierre* lui-même, & c'eſt par-là que finit la Conférence que j'ai cru devoir vous rapporter. Je vai préſentement, *Monſieur*, ajoûter quelques Remarques de mon chef.

Vous trouverez dans la *Bibliothèque Raiſonnée* les paroles de *St. Pierre* expliquées dans le même ſens que je viens d'établir (*b*). Ce ſujet n'eſt traité qu'incidemment & d'une manière fort abrégée.

On obſerve que *Limborch* eſt le premier qui a bien développé la penſée de l'Apôtre, & cela dans ſon *Commentaire ſur les Actes des Apôtres*. On cite auſſi les Traducteurs de *Berlin*, qui

(*a*) *Act. X.* 34.
(*b*) *Biblioth. Raiſon. T. XLI. p.* 341.

qui ont entrevu le véritable ſens de ce verſet, mais en héſitant un peu là-deſſus, & qui dans l'Epître aux *Ephéſiens* ont oublié ce qu'ils avoient dit ſur les *Actes*. C'eſt apparemment parce que les Notes ſur les *Actes*, & celles ſur les Epîtres, ſont de deux mains différentes.

Mais celui à qui on doit faire honneur de cette Explication, eſt le Père *Mauduit*, qui l'a donnée le premier. Il étoit Prêtre de l'*Oratoire*, & mourut en 1709. Nous avons de lui des *Analyſes Françoiſes* ſur les *Evangiles*, ſur les *Actes des Apôtres*, & ſur les *Epîtres*. A la fin de chaque Volume on trouve des Diſſertations Critiques ſur les paſſages qui en ont beſoin. On en voit une ſur *Actes* II. 39 (*a*).

Après avoir fait voir que *St. Pierre* n'a pas eu en vue dans cet endroit la Vocation des *Gentils*, qu'il ne connoiſſoit pas encore, il inſiſte principalement ſur ce qu'il ne devoit pas dans cette occaſion en faire mention, quand même cette Vocation lui auroit été connue.

„ Quoiqu'il en ſoit, dit-il, de la connoiſſan-
„ ce que *St. Pierre* pouvoit avoir de la Vo-
„ cation future des *Gentils*, il eſt certain qu'il
„ ne penſoit point à eux lorſqu'il diſoit que
„ la *Promeſſe* de Dieu *regardoit ceux qui*
„ *étoient éloignés*; parce qu'il étoit de la der-
„ nière importance pour la Converſion des
„ *Juifs*, qu'ils n'euſſent pas le moindre ſoup-
„ çon qu'il penſât aux *Gentils*. Cette ſeule idée
„ eût d'abord étouffé tous les ſentimens de pi-
„ tié

(*a*) *Analyſes des Actes des Apôtres*, 1710. *p.* 386. 3me. Edit.

„ nitence dont ils furent touchés par son Dis-
„ cours. On peut juger par ce qui arriva long-
„ tems après à l'Apôtre *S. Paul*, combien la
„ Vocation des *Gentils* les auroit révoltés en
„ cette occasion contre *St. Pierre*. Celui-là
„ leur dit simplement, que J. C. lui avoit té-
„ moigné le dessein qu'il avoit de l'envoyer
„ aux *Gentils* : *Vade, quoniam ego in Nationes*
„ *longè mittam te.* Et ces paroles les transpor-
„ tèrent d'une telle fureur, qu'ils l'auroient mis
„ en pièces, s'ils l'eussent eu en leur puissan-
„ ce (*a*). Comment donc *St. Pierre* auroit il
„ entendu *ces gens éloignés* dans un sens qu'il
„ ne devoit pas présenter aux *Juifs*, sous peine
„ de faire avorter les heureux commencemens
„ de leur Conversion?

„ Ce qu'il veut donc dire est, que la Pro-
„ messe des Dons du *St. Esprit* ne les regar-
„ doit pas seulement eux-mêmes, mais & leurs
„ Enfans, & leurs Frères qui étoient dans les
„ Provinces les plus éloignées, autant qu'il
„ plaira à Dieu Notre Seigneur d'en appeller à
„ la Foi. Et cette considération n'étoit capa-
„ ble que de les toucher encore davantage, &
„ d'avancer leur Conversion (*b*).

Voilà, *Monsieur*, ce qu'on auroit pu opposer, dans la Conférence dont je vous ai informé, à ce Théologien qui prétendoit que *St. Pierre* avoit désigné les Gentils *par ces gens éloignés*, & qui cependant prêtoit à cet Apôtre un si grand ménagement pour les *Juifs*, qu'il falut la

(*a*) *Act. XXII.* 21.
(*b*) *Analyse sur les Actes*, p. 389.

la vision du X. Chap. des *Actes* pour le faire revenir des égards excessifs qu'il avoit pour ceux de sa Nation. *St. Pierre* qui a la foiblesse à *Antioche* de se séparer des *Gentils* convertis, de peur de déplaire aux *Juifs*, auroit-il eu l'imprudence de leur déclarer, dès sa première Prédication, que les *Gentils* partageroient avec eux les dons miraculeux, & qu'ils y devoient avoir autant de part que ceux qui étoient honorés du glorieux titre de *Peuple de Dieu*?

Je me retracte, *Monsieur*. Cet Apôtre ne risquoit rien à entendre les Payens *par ceux qui sont loin*; parce que ses Auditeurs n'auroient point compris sa pensée, & auroient entendu par-là leurs Frères dispersés dans les Païs éloignés. Cependant comme on parle ordinairement pour être entendu, tenons-nous en à ceci, que le Prédicateur & les Auditeurs ont pris ces paroles dans le même sens.

Il me semble donc qu'il est assez bien prouvé présentement, que dans cette occasion *St. Pierre n'a pas pu* parler de la Vocation des *Gentils*; que ceux à qui il parloit, n'y auroient rien compris; & que quand ils l'auroient entendu, l'Apôtre *n'a pas dû* toucher cette corde, de peur de les révolter contre lui.

Je vous ai rapporté le sentiment d'un de nos Théologiens, qui nous dit qu'il croyoit que *St. Pierre* connoissoit très-bien la Vocation des *Gentils* quand il prêcha la première fois aux *Juifs*; & que s'il falut une vision du Ciel pour l'envoyer vers *Corneille*, c'étoit seulement pour le guérir de la prévention où il étoit que les *Payens* dussent subir la Circoncision avant que d'être ad-

admis dans l'Egliſe, & que c'eſt là-deſſus que cet Apôtre avoit été fortement repris par *St. Paul*.

Si le Père *Hardouin* ſe fût trouvé dans notre Conférence, il auroit combattu ce ſentiment d'une façon bien particulière, & que je vai, *Monſieur*, vous rapporter pour ſa ſingularité. Ce Jéſuite a compoſé une aſſez ample Diſſertation pour prouver que celui qui avoit été repris par *St. Paul*, n'étoit point l'Apôtre *St. Pierre*, mais un des LXX. Diſciples nommé *Céphas*, & vraiſemblablement un des deux qui alloient à *Emmaüs*.

Il y a de grands inconvéniens dans le ſentiment ordinaire, que ce Savant a voulu éviter par-là. *St. Auguſtin* ne les a point diſſimulés. Il a reconnu que *Pierre* commit une grande faute. Cet Apôtre ne pouvoit faire ce qu'il fit à *Antioche*, à moins qu'il ne crût que les Obſervances Légales étoient encore d'obligation, ce qui étoit une erreur; ou s'il ne le croyoit pas, c'eſt encore pis, puiſqu'il agiſſoit contre ſes propres lumières, ce qui eſt très-reprehenſible.

Les Ennemis du *Chriſtianiſme* ont inféré de la Diſpute rapportée dans le Chap. II. de l'Epitre aux *Galates*, que *St. Pierre*, ou s'étoit trompé ſur un point eſſentiel, ou avoit été un prévaricateur. Ils n'ont pas plus épargné *St. Paul*. *Porphire* dit que dans cette occaſion il ſe montra comme un jaloux ou un préſomtueux.

Mais ce qui a ſurtout déterminé le Père *Hardouin* à eſſayer d'établir ſon Paradoxe, c'eſt que ceux qu'il lui plaît d'appeller *Héréſiques*, ont abuſé de la diſpute de ces deux

Apôtres, pour afoiblir l'autorité du Souverain Pontife, & pour montrer que ſes déciſions ont quelquefois beſoin d'être réformées. Le *P. Queſnel* a dit ſur ce paſſage des *Galates*, qu'on peut voir par-là *ſi St. Pierre ſe croyoit infaillible, ou ſi St. Paul le regardoit comme tel.* Il en conclut *qu'un Inférieur, un ſimple Evêque peut corriger ſon Supérieur.* Le Jéſuite pour ſauver l'honneur dus St. Siège, & pour ſe mettre à couvert de toutes ces fâcheuſes conſéquences, fait tomber la cenſure de *St. Paul* ſur un *Céphas*, perſonage entièrement différent de *St. Pierre.*

Dom Calmet, qui eſt pour le ſentiment ordinaire, n'y trouve pas autant d'inconvénient. „ Si *St. Paul*, dit-il, a repris *S. Pierre* avec „ vigueur & avec quelque eſpèce d'autorité, „ ce n'eſt pas par un eſprit d'orgueil ou de préſomtion; c'eſt un effet de ſon zèle pour la „ Vérité. Il craignit que l'exemple d'un Apôtre ne tirât à conſéquence, & ne fît croire „ aux Fidèles d'*Antioche* que la Circonciſion „ & les autres Cérémonies Légales étoient „ néceſſaires au Salut.

Il y a encore moins d'inconvénient à dire que *St. Pierre* après la Pentecôte, ignoroit que les *Payens* duſſent être appellés à l'Evangile. Il paroît auſſi par ſes Epitres, qu'il regardoit la fin du Monde comme fort prochaine de ſon tems. Cette petite erreur ne ſauroit faire aucun tort à la *Religion Chrétienne.*

Si *S. Pierre* ignoroit encore la Vocation des *Gentils* quand il prêcha aux *Juifs* le jour de la Pentecôte, & qu'il leur promit que les dons mi-

miraculeux leur seroient accordés à eux, à leurs Enfans, & *même à ceux qui étoient loin*, rien n'est plus naturel que d'entendre par ces derniéres paroles les *Juifs* dispersés dans des Provinces éloignées, & dont plusieurs étoient venus actuellement à la Fête. C'est-là le sens litéral qui doit venir le premier dans l'esprit. Il ne faut recourir au figuré, que quand on se jette dans quelque absurdité, ou qu'il y a quelque inconvénient, en voulant se tenir trop scrupuleusement à la lettre. Ici c'est tout le contraire. Dès qu'on admet le sens figuré, on voit naître les difficultés.

Après tout il faut convenir que la Question que je viens de traiter, n'est pas fort importante. Elle n'influe sur aucun Dogme essentiel de la Religion. De quelque manière que l'on entende ces paroles de *St. Pierre*, notre Créance est toujours la même. Mais je sai, *Monsieur*, que vous souhaitez, quand on explique l'Ecriture Sainte, que ce soit d'une manière juste & précise. J'ai essayé de vous servir selon votre goût. Vous me marquerez, s'il vous plaît, si j'ai réussi. Je suis, &c.

ARTICLE V.

REMARQUES sur l'Apologie de la Métaphysique, *insérée dans le Journal des Sçavans. Novembre* 1751. *Addit. de l'Edit. de Holl.*

SI la *Métaphysique* est la Philosophie premiére & la Mére de toutes les Sciences, on ne sauroit trop louer les soins que se donne l'Au-

teur du *Dictionaire Enciclopédique* pour en écarter les incertitudes, ni les travaux de l'habile Philosophe qui fait l'Apologie de cette Science. L'un & l'autre prétendent qu'elle existe; Mr. *d'Alembert* veut que *Locke* en soit le *Créateur*, l'Apologiste prétend qu'elle tire son origine de plus loin.

Je connois pour moi des Génies du premier ordre, qui rebutés de la longueur du chemin & des épines dont il est hérissé, ont pris sensément le parti de s'en tenir à la *Métaphysique* naturelle, comme on auroit raison de s'en tenir à la *Logique* naturelle, si l'on n'en avoit point de meilleure que celle de *Ramus*. Avec tout le respect que je dois aux Philosophes anciens & modernes, je vois que jusqu'à présent l'Art ne nous a donné aucune *Métaphysique*. Voici mes raisons.

Aristote nous en a laissé quatorze Livres, qui ne pourroient guère mieux être expliqués que par *Avicenne*, ce Philosophe si pénétrant qui l'avoit étudiée avec tant d'application. Cependant après l'avoir lue quarante fois cette *Métaphysique*, & la sachant toute par cœur, (chose que personne ne fera peut-être jamais) il fut contraint de la laisser là, sans y pouvoir rien comprendre. *V. Vit. Avicen. p. 3.*

Dix à douze mille Auteurs *Scholastiques* ont commenté les Ouvrages de ce Philosophe; mais comme ils n'étoient pas d'humeur à se faire bruler, ils ont dû tabler sur ces principes: 1. que nos Sens nous trompent dans leurs rapports: 2. que les Modes accidentels aux choses ne sont pas les choses mêmes; par exemple, que la figure du pain

pain n'eſt pas le même être que le pain, que la maladie d'un homme n'eſt pas l'homme malade, & que la rondeur de mon chapeau n'eſt pas mon chapeau : 3. que les Modifications de notre Ame ne ſont pas notre Ame ; que notre *Ame*, la *Foi*, l'*Eſpérance* & la *Charité*, ſont quatre êtres tout différens ; que le caractère du Batême & celui de la Prêtriſe viennent ſe nicher dans l'Ame, comme deux Mouches dans une niche pour n'en jamais ſortir, tandis que des Eſſains d'Idées & de *Volitions* ſe mettent en campagne ; que Dieu pouvoit ſéparer de mon Ame ſes penſées, & les placer dans une pierre. Raiſon humaine ! Que ne peux-tu rougir de ne point rougir !

Avec de pareilles entraves faut-il s'étonner, ſi les *Scholaſtiques* n'ont pu réuſſir à nous donner une *Métaphyſique* ? *Salomon* lui-même auroit échoué contre ces écueils ; & nous ne devons rien attendre de ceux qui ne ſont pas plus libres, qu'échappatoires & diſtinctions ſur diſtinctions.

Delà le ſavant Jéſuite *Suarès* nous a donné un Cours de *Métaphyſique* de douze cens grandes pages *in folio*, qu'il a eu ſoin d'accorder avec les principes de ſa Théologie ; ce qui lui a valu le titre de *Patriarche des Métaphyſiciens*. Il y rapporte ſix opinions, ſans compter la ſienne, ſur l'*Objet* de cette Science, & emploie plus de papier pour nous apprendre ce que c'eſt que l'*Unité*, qu'il n'en faudroit pour donner un Cours entier de *Mathématiques*. Que de Queſtions ſur les *Non-êtres*, après avoir pris l'*Etre* pour l'Objet de cette Science ; ſur les *Etres de rai-*

raiſon, tandis que l'impoſſible n'eſt pas intelligible; ſur la diſtinction entre les *Eſſences* des *choſes* & leurs *Modes*, ſans avertir auparavant, ſi la queſtion s'entend de l'*Eſſence* en idée ou de l'*Eſſence* en elle-même!

Mais ce qu'il y a de comique, ou, ſi vous voulez, de déplorable par rapport aux ſuites, c'eſt que *Suarès*, & tous ceux qui le ſuivent, & tous les *Scholaſtiques* qui l'ont précédé, ſe tuent à nous crier en *Métaphyſique*, que *Les Eſſences des choſes ſont éternelles & invariables*; & nous enſeignent en Théologie qu'on peut, avec trois paroles, changer l'*Eſſence* d'un Pain en une nouvelle *Eſſence*. *Oportet ſingentem eſſe memorem.* Je crois cette remarque nouvelle, & je défie le plus ſubtil des *Scholaſtiques* de ſauver la contradiction.

Ce n'eſt donc pas chez les Anciens, où l'on trouve d'ailleurs beaucoup de bonnes choſes, qu'il faut chercher la vraie *Métaphyſique*; reſte à voir ce que nous trouvons chez les Modernes.

Le P. *Malebranche* a répandu beaucoup de lumière ſur cette matière; mais n'étant point libre, tout ſon premier Livre aboutit à nous perſuader, *qu'il faut douter de tout ce que nos ſens nous rapportent.* Ce qui eſt une erreur dans le principe. Car, ſelon lui, notre Entendement eſt purement paſſif dans les ſenſations, elles ſont l'effet d'une Loi naturelle, & l'Auteur de la Nature ne trompe jamais perſonne. Les rapports de nos Sens ſont toujours vrais, mais les jugemens que nous faiſons ſur ces rapports ſont quelquefois faux. Il faut que celui qui a la *jauniſſe* apperçoive du jaune, Dieu lui donne cette ſen-

ſenſation pour l'avertir que les humeurs du corps commencent à ſe corrompre ; mais s'il plaît enſuite à ce Malade de juger que tous les objets qu'il voit ſont jaunes, & que l'objet qui eſt jaune n'eſt pas l'humeur aqueuſe que ſon œil renferme, cette erreur n'appartient nullement à la ſenſation, mais au jugement qui la ſuit. Chaque ſenſation nous indique une Vérité : donc s'il y a des choſes ſur quoi nous puiſſions compter, ce ſont nos ſenſations. Si je ſens de la douleur, c'eſt qu'il me manque quelque choſe ; ſi je vois un objet, c'eſt qu'il y a un objet ; je ne puis ni voir, ni ſentir ce qui n'eſt rien. Si en dormant je rêve d'un objet abſent, c'eſt qu'un dérangement dans la circulation des humeurs remue les mêmes nerfs qui furent mis en action à la vue de cet objet préſent. C'eſt ainſi qu'un vent pendant la nuit, donnant ſur un fil d'archal, fait ſonner une clochette de la même manière qu'elle ſonne pendant le jour, lorſqu'on en tire le pommeau. C'eſt la précipitation de nos jugemens qui cauſe toutes nos erreurs, & ce n'eſt que dans le Chapitre *des Jugemens* qu'il en falloit traiter. Nos ſens ne ſont pas plus l'occaſion de nos erreurs, que les objets de nos ſens ; & le P. *Malebranche* auroit pu faire un Chapitre des Erreurs des Montagnes & des Clochers avec autant de raiſon, qu'il en fait un *des Erreurs de nos yeux*. Qu'eſt-ce donc qui l'a déterminé ? C'eſt qu'il vivoit dans une Société fondée ſur ce principe, que *tous les rapports de nos ſens ne ſont point vrais : Viſus, guſtus, tactus in te fallitur*, avoit prononcé *Thomas d'Aquin*.

J'ai vu des Miroirs concaves qui repréſen-

toient mon bras étendu en avant, autant que les Miroirs ordinaires le repréſentent étendu derrière la glace; deſorte que la main repréſentée pouvoit empoigner la main repréſentante. Si ce phénomène me trompe, c'eſt parce que je ne fais pas uſage de mes ſens; car il m'apprend nettement, que ma *vue* eſt faite pour repréſenter l'étendue des Corps; mais que le *toucher* eſt requis pour juger de leur ſolidité ſenſible. Il étoit queſtion de marquer les juſtes bornes des objets de nos ſens, & non de rejetter ſur eux la cauſe de nos erreurs.

D'autant plus que depuis l'établiſſement de ce beau principe le Monde eſt inondé de *Pirrhoniens*, dont le premier Argument eſt celui-ci: *Nos ſens nous trompent, & toutes nos connoiſſances viennent des ſens, donc il faut douter de tout.*

Mr. *du Hamel* a beau répondre, que nos ſens nous trompent ſeulement quand ils ſont mal affectés. Car nous avons vu qu'un Ictérique dont l'œil eſt mal affecté, ſeroit en très-mauvais état s'il ne voyoit rien de jaune.

Les rayons de lumière, qu'une tour quarrée réfléchit à une longue diſtance vers mon œil, perdent leurs angles & s'arrondiſſent en traverſant l'atmoſphère, comme une cheville quarrée qu'on enchaſſe dans une filière perd les ſiens; ainſi ces rayons peignent ſur ma *rétine* un objet rond; c'eſt un faiſceau de lumière qui me donne l'idée de ſa rondeur. Eſt-ce là une infidélité?

Je vois en ſonge l'habit d'un Soldat qui ſe change de *bleu* en *verd*. C'eſt une chimère, dit Mr.

Mr. *Wolff*, puiſque ce changement n'a point de *raiſon ſuffiſante*. Mais n'y a-t-il pas alors un changement réel de mouvement dans les fibres du cerveau? Celles que l'Auteur de la Nature a fait pour exciter l'idée du *Bleu* reçoivent un mouvement par la circulation dérangée des humeurs: elles ſe repoſent, & d'autres ſont mues & excitent l'idée du *Verd*.

Mes ſenſations ne me feront jamais une occaſion d'erreur, dès que j'ai conçu que leur objet ſe borne au ſeul mouvement de mes nerfs Le mouvement du Nerf optique n'excitera jamais l'idée du Son, ni celui du Nerf auditoire l'idée des Couleurs. Le Nerf qui donne l'idée du doux ne donnera jamais l'idée de l'acide, ainſi du reſte. Chaque fibre nerveuſe par une admirable diſpoſition du Créateur a ſa fonction déterminée, comme chaque touche d'un Orgue a la propriété d'exciter certain ſon ſi on vient à la remuer.

Ceux qui ont eu le bonheur de voir les préparations de Mr. *Albinus* & d'entendre ſes leçons, ne peuvent douter un moment que cela ne ſoit ainſi. La *dure* & la *pie Mère* qui tapiſſent le crane, & qui communiquent leurs fibres ſi ſenſibles à toutes les parties internes & externes de nos Corps, ne ſont-elles pas (qu'on me permette cette expreſſion) autant de filets tendus pour ſonner la clochette, & pour rendre l'Ame auſſi alerte au premier mouvement que l'eſt l'*Araignée* quand un *Moucheron* vient à heurter ſa toile? Ces canaux innombrables qui charient nos humeurs par leurs battemens, & qui ſont entrelaſſés dans ces fibres nerveuſes, ne ſont-ils

pas des *raiſons ſuffiſantes* pour les mettre en mouvement, juſqu'à exciter un carillon affreux dans la fièvre & dans l'ivreſſe?

Le P. *Malebranche* ne paroît pas mieux fondé lorſqu'il attribue, dans ſon ſecond Livre, des erreurs à notre *imagination*. Car cette faculté ne diffère de la faculté de ſentir, qu'en ce que dans l'*imagination* il nous faut remuer nous-mêmes les mêmes nerfs qui ont été autrefois mus par les objets extérieurs dans la ſenſation, afin que la répétition de ce mouvement nous rappelle la même idée. Delà vient que nous avons un peu plus de peine à imaginer qu'à ſentir. Nous regardons ſans peine la diſpoſition d'une armée préſente. Eſt-elle abſente? nous ne nous l'imaginons pas ſans nous fatiguer le cerveau.

La *Mémoire* ne diffère pas de l'*Imagination*. Sans *Mémoire* on ne peut rien imaginer, & ſans *Imagination* on ne peut rien ſe rémémorer. Je ne ſais ſi les Anciens n'ont pas connu la méchanique de la *Mémoire*, mais ils l'ont aſſez énergiquement exprimée par le mot *recordatio*, comme qui diroit *mémoriſer*; c'eſt retoucher les mêmes cordes qui ont excité telles & telles idées. Quand je vois un Orateur baiſſer la tête, froncer les ſourcils, ſe gratter les tempes, je me repréſente un pauvre Voyageur égaré dans la ville, ſonnant à chaque porte juſqu'à ce qu'il ait trouvé ce qu'il cherche.

Ce qui s'appelle une grande *Mémoire*, n'eſt qu'une plus grande facilité de remuer certaines fibres du cerveau. Le Vieillard ne manque de *mémoire*, que parce qu'il ne peut plus les faire jouer.

J'en

J'en ai connu un âgé de 90 ans, qui oublioit d'un jour à l'autre tout ce qu'il voyoit, tout ce qu'il entendoit, mais qui ne ſe rappelloit, à ce qu'il diſoit, rien avec plus d'aiſance, que les Champs & les Bôcages où il avoit gardé les Moutons étant jeune. Les fibres qu'on s'accoutume à mouvoir dès l'enfance, ont une mobilité plus durable; l'exercice les nourrit & les fortifie. L'Avocat a la tête plus groſſe que le Porteur de tourbes, & celui-ci a la jambe plus ferme & plus charnue que l'Avocat. L'inaction & le repos exceſſif des muſcles donne au contraire le tems aux fibres nerveuſes de s'agglutiner & de croître enſemble, deſorte qu'on ne peut plus donner le branle à l'une ſans que d'autres ſe remuent; ce qui rend nos ſenſations très-confuſes. Un Muſicien exercé diſtinguera dans les ſons mille différences, dont aucune ne frappera l'oreille d'un Païſan. L'Auteur de la Nature a placé ſix muſcles à l'entour du cornet de chaque oreille, pour lui donner par le mouvement alternatif de leurs fibres une infinité de directions différentes; nous en avons aboli l'uſage par la preſſion d'un beguin dans l'enfance & par l'inaction. En cela le cheval a de l'avantage ſur nous.

Vous me direz qu'un bras paralitique, que la perte de la vue & de l'ouïe n'empêchent pas qu'on n'ait l'idée du bras, des couleurs, des ſons; qu'ainſi nos idées ne dépendent nullement du mouvement des Nerfs. Je répons, que dans ces cas le nerf n'eſt pas entièrement mort ou empêché; mais qu'il nous reſte encore la faculté de le mouvoir, ſinon à l'extrémité, au-moins

dans

dans le chemin qu'il parcourt. Tirez en dehors le pommeau d'une clochette, ou tirez-en le fil en dedans, n'entendrez-vous pas le même ſon ?

Dans l'*Apoplexie* il ne reſte à l'homme qu'un mouvement automatique de ſes nerfs. Tous ceux dont le mouvement dépendoit de ſa volonté, ſont dans un repos fatal & forcé. C'eſt peut-être une demi cuillerée de ſang, qui s'eſt échappée d'un petit vaiſſeau rompu; la même choſe nous eſt arrivée cent fois dans le Né, ſans aucun préjudice; mais ce ſang extravaſé dans le Crane, qui eſt une Boëte d'os, exige un eſpace, & par conſéquent preſſe les fibres nerveuſes près de leur origine; de manière que leur traction n'eſt plus celle que l'Auteur de la Nature a ordonnée pour exciter en notre Ame telle ou telle idée. Auſſi l'expérience apprend qu'un homme dans l'*Apoplexie* n'a pas la moindre idée d'aucune choſe, & ce n'eſt que pour exciter dans ſes nerfs des mouvemens qui lui en donnent, qu'on approche de ſes narines des ſels & des eſprits volatils.

C'eſt donc à la Médecine Dogmatique qu'il appartient de jetter les premiers fondemens de la Métaphyſique, ſurtout pour ce qui regarde la première Opération de notre Eſprit; & ceux qui aiment d'apprendre juſqu'où s'étend la juriſdiction du Médecin ſur la *Science des Idées*, n'ont qu'à conſulter l'excellente Oraiſon du ſavant Profeſſeur *Gaubius*, *De Regimine Mentis quod Medicorum eſt.*

Le Père *Malebranche* a pris de cette Science tout ce qu'il nous dit de plus curieux & de plus certain ſur cette matière; mais il ſe ſeroit bien paſſé

passé de recourir au *liquide nerveux* dont l'existence n'est qu'une *probabilité*; tandis que le mouvement des nerfs correspondant à nos idées est quelque chose d'évident, & explique la chose d'une manière plus simple. Que fait-il d'ailleurs, si c'est le mouvement du *liquide nerveux* qui détermine le mouvement du nerf, ou si c'est le mouvement du nerf qui détermine celui du *liquide nerveux*? Toute conclusion est incertaine, quand on la fonde sur un principe douteux.

J'ajoûte que le *P. Malebranche* a grossi mal à propos ses volumes, en admettant des *traces* & des *impressions* dans le cerveau qui n'y sont pas plus nécessaires, qu'il ne l'est qu'on laisse une impression sur le fil de ma clochette à chaque fois qu'on la tire. J'avoue que plus souvent on tire ce fil, plus facilement on sonne; mais aussi plus souvent on remue certaines fibres nerveuses, plus facilement se rappelle-t-on certaines idées. Est-il besoin de forger pour cela les *traces* & les *vestiges* d'une chanson dans le cerveau? il n'y a qu'à la recorder souvent.

On sait neanmoins que la plupart des Modernes ont recours à ces *traces* préférablement au mouvement des Nerfs, & deplus qu'ils confondent très-souvent les *Organes* des Sens, qui sont matériels avec nos Sens qui ne le sont nullement. *Aristote* leur a donné le ton en disant, que *rien n'est dans l'Entendement que ce qui a passé par les Sens.*

Nos Sens, notre Imagination & notre Mémoire ne sont rien, que *l'Entendement passif*, qui n'est sujet à aucune erreur, comme nous ve-

venons de le voir. D'où j'infère, qu'il faut rayer de la *Métaphyſique* tout ce qu'on a dit des erreurs des Sens & de l'Imagination, des Idées *fauſſes*, *chimériques* & *ſans prototypes*, des *Traces* dans le Cerveau, & des *Organes* des Sens, pris mal à propos pour nos Sens.

Je ne conçois pas comment il eſt poſſible que le mouvement de nos nerfs ſoit la cauſe phyſique de toutes nos idées; comment une ſubſtance matérielle peut agir ſur une ſubſtance qui ne l'eſt pas: je ne conçois pas auſſi que cela ſoit impoſſible: mais je conçois nettement comment il eſt poſſible qu'une Loi du Créateur ait établi qu'un tel changement qui arrive dans mon Corps ſera la cauſe d'un tel changement dans mon Ame. L'Expérience nous apprend aſſez qu'il y a une Loi de Nature qui règle cette ſage œconomie. Mais comme elle ne nous dit pas, ſi cette Loi établit une cauſe *phyſique* ou *occaſionnelle*, le parti le plus ſage eſt celui du Philoſophe qui croit que l'Eſprit humain n'a pas d'idée moyenne pour décider la Queſtion, & qu'il n'en a pas beſoin pour être bon Métaphyſicien.

Si chaque idée, dites-vous, eſt l'effet d'une Loi naturelle, l'application du même Objet doit exciter dans tous les hommes la même idée, auſſi infailliblement que toute pierre jettée en l'air retombe vers le centre de la Terre. Or qui ne ſait qu'un *Ruſſien* a l'idée du chaud dans le même air qui excite en moi l'idée du froid, & qu'un Malade trouve ſouvent amer ce qu'un homme ſain trouve fort doux.

Je répons que le P. *Malebranche* a trop compté

té ſur ces ſortes d'Argumens. L'équivoque eſt ici dans ce mot *application*. Le *Ruſſien* eſt inſenſible au froid que l'air excite en moi; & s'il a l'idée la de chaleur, elle lui vient d'ailleurs; c'eſt que ſon tempérament eſt plus chaud que le mien. De-même ce Malade a ſur la langue une croute qui ſe fond par l'application d'un morceau de ſucre. Ce n'eſt pas le ſucre mais la croute fondue qui fait ſon amertume. Son idée a un objet très-réel.

Le P. *Malebranche* dans ſon troiſième Livre, ne trouvant pas dans nos idées aſſez de certitude, tandis qu'elles n'étoient ſimplement que des opérations de notre Eſprit, ou qu'elles ne repréſentoient que des objets expoſés à nos Sens, a voulu les élever au plus haut degré, en les plaçant dans un ſujet incapable d'errer, c'eſt-à-dire *en Dieu*. Il prétend qu'il y a une étroite union entre *Dieu* & nos Ames par ſa préſence intime & par la dépendance où nos Eſprits ſont de lui. En cela il n'exagère nullement; l'Exiſtence démontrée d'un Etre infiniment parfait dit tout cela. Mais quand il ajoûte, que Dieu eſt le lieu des Eſprits comme les eſpaces ſont le lieu des Corps, & que c'eſt dans lui, dans ce Monde *idéal* ou *intelligible* que nous devons voir toutes choſes, ceux qui ne l'entendent pas, revenant aux principes d'où il eſt parti, ne voient devant eux que doutes & incertitudes; & ceux qui croient l'entendre, ſe jettent dans les viſions des *Myſtiques* & des *Trembleurs*.

La Doctrine de *Deſcartes* ſur les *Idées innées* eſt celle d'*Arnaud* & de *Leibnits*, qui l'ont miſe dans un plus grand jour. Mr. *d'Alembert* prétend que

que *Deſcartes* s'eſt trompé lui & ſes Sectateurs; que *l'origine de nos idées par les ſens eſt la ſeule vérité que la Secte* d'Ariſtote *ait enſeignée.* Mais voici ſon Antagoniſte, qui va, tout à coup, terminer le différend. Car, dit-il (V. *Journ. des Sçav. p.* 423) *ſoit que Dieu les excite en nous*, ces ſenſations, ces idées pures, *ſoit que l'Ame par ſa propre action ſe les rende actuellement préſentes, elles n'appartiennent pas moins à ſa nature, que les figures à celles de la Matière.*

C'eſt-à-dire, que comme la Matière, un morceau de Cire, par exemple, eſt d'une nature capable de recevoir toutes les figures poſſibles ſans y rien ajoûter du dehors, de-même notre Ame eſt eſſentiellement & de ſa nature en état de recevoir toutes ſes idées poſſibles; & ſi l'on veut appeller *innées* toutes les figures dont la Cire eſt ſuſceptible, on conſent auſſi qu'on appelle toutes les idées poſſibles des *idées innées.*

Mais auſſi, comme de toutes les figures qui ſont poſſibles dans ce morceau de Cire, il n'y en a qu'une qui puiſſe exiſter à la fois, il faut avouer qu'il en eſt de-même de toutes nos idées poſſibles, ſi la comparaiſon a lieu. Car comme la Matière ne peut que ſucceſſivement être *ronde* & *quarrée*, de-même l'Ame ne peut avoir que ſucceſſivement les idées du *Juſte* & de l'*Injuſte*, de la *Vertu* & du *Vice*, qui n'ont pas moins d'oppoſition entre elles que les figures rondes & quarrées.

Il faut pourtant avouer que les *Cartéſiens* demandent plus que cela. Ils ne ſe contentent pas, que Dieu en créant notre Ame lui ait donné la faculté de connoître le *Vice* & la *Vertu*, le

le *Juſte* & l'*Injuſte*, avant l'uſage de ſes ſens; ce qui eſt auſſi certain, qu'il l'eſt que l'Ame eſt créée *raiſonnable*: mais ils veulent de plus, que Dieu lui ait imprimé, en la créant, des idées poſitives de ces Objets; idées *qui ſe développeront à l'occaſion de nos perceptions ſenſibles, comme celles-ci naîtront à leur tour à l'occaſion de l'ébranlement de nos organes.*

Dans le fond, ce n'eſt ici qu'une Queſtion de mots, qui charge la *Métaphyſique* & cauſe aux Métaphyſiciens d'inutiles allarmes. Car comme les figures de la Matière ſont la Matière même, les *Idées innées*, ſelon *Deſcartes*, ſont l'Ame même. Mais, ſelon tous les Auteurs, l'Ame eſt la faculté de penſer. Donc les *Idées innées* ſont la faculté de penſer. Auſſi tout ce qui convient à l'un, convient à l'autre; la faculté de penſer ſe développe avec l'âge, rend l'homme inexcuſable s'il ne diſtingue pas le *Juſte* de l'*Injuſte*, la *Vertu* du *Vice*, & ſi à l'aurore de ſon exiſtence il n'adore pas le *Souverain Auteur* de toutes choſes.

Tous les Philoſophes reconnoiſſent dans l'Ame une faculté de penſer, & une faculté de vouloir; d'où vient qu'aucun ne s'eſt aviſé juſqu'à-préſent d'y introduire auſſi des *Volitions innées*? C'eſt que nous n'avançons qu'à meſure qu'on nous pouſſe. *Deſcartes* avoit à dos une multitude innombrable de *Scholaſtiques* & les Pères du Concile de *Trente*, qui venoient de décider que *nos Penſées ne ſont pas notre Ame*; puiſque c'eſt, diſoient-ils, notre Ame conjointement avec les dons de la *Foi*, de l'*Eſpérance* & de la *Charité*, qui les produit comme *Cauſe*

efficiente, quand elles ſont méritoires. Dire que toutes nos *penſées* & toutes nos idées n'étoient autre choſe que l'Ame même qui penſe, c'étoit fronder les Pères; la cauſe n'eſt point l'effet; mais ajoûter qu'elles ſont *innées* & cachées juſqu'à ce qu'une *Cauſe efficiente* vienne à les développer, c'étoit adoucir la Cenſure.

Un autre principe erroné des *Scholaſtiques*, qui a infecté une grande partie des Queſtions Métaphyſiques, & dont nous ne ſommes pas encore bien revenus, perpétuoit les diſputes. On croyoit que *les Modes qui arrivent aux choſes ne ſont pas les choſes mêmes*, c'eſt-à-dire, que les figures qui arrivent à ce morceau de cire ne ſont pas la cire, que la maladie de cet homme n'eſt pas cet homme, que le mouvement de ce corps n'eſt pas ce corps, que la chaleur de ce feu n'eſt pas ce feu. Voyez-vous, diſoit-on, comment cette eau perd par degré ſa chaleur. L'Eſprit ſe mettoit en campagne, courant après un *Etre modal*, tandis que la chaleur étoit la ſubſtance même du feu qui s'étoit inſinuée dans les pores de l'eau. Delà la reſſemblance entre deux parois étoit ſuivant le même principe un *mode* qui leur arrivoit, au moment que le dernier étoit conſtruit, & qui ſe perdoit par ſa démolition; & l'on diſputoit, à perte de vue, ſi cette *reſſemblance* n'étoit pas encore ſemblable à toute autre *reſſemblance* entre deux parois quelconques par une nouvelle *ſimilitude*. Imaginez vous un Voyageur deſorienté, c'eſt alors qu'il redouble de viteſſe & qu'il s'égare de plus en plus.

Les *Modifications* des Corps étant ainſi diſtinguées des Corps, il falloit bien que celles qui ar-

arrivent à l'Ame le fuſſent de même. Delà notre Ame s'accouchoit de ſes *penſées*, qui étoient auſſi diſtinguées d'elle, que les Enfans le ſont de leurs Mères, & ſes *penſées* réitérées produiſoient à leur tour des *habitudes*, dont l'Ame n'étoit apparemment que la *Grand-Mère*.

Les *Modernes libres* ont eu moins de peine à obſerver ce Cahos qu'à le débrouiller. Je n'en trouve aucun qui ait traité *ex profeſſo* la queſtion, *Si les Modifications qui arrivent aux choſes ſont les choſes mêmes*, & qui en ait donné une réſolution capable d'obvier à toutes les chicanes. Cependant leurs raiſons ont eu aſſez de force ſur l'eſprit de Mr. *du Hamel* pour lui arracher cet aveu : *qu'il veut bien ſe réconcilier avec les Modernes, pourvu qu'ils ne faſſent point main-baſſe ſur tous les Modes.*

Ainſi ce ſavant Métaphyſicien, trouvant la grande porte fermée, ſe ſauve par celle de la Sacriſtie, & livre tout, excepté les *Accidens* du pain & du vin.

Tout ce qui eſt *poſſible* l'a été éternellement, comme il l'eſt actuellement. Car perſonne ne dira qu'une choſe a commencé à devenir poſſible, ſans ſuppoſer qu'auparavant elle étoit impoſſible. C'eſt dans ce ſens que les *Eſſences des choſes ſont invariables*. Ce pain eſt éternellement du pain, les élémens qui le compoſent ne ſont pas du pain, autrement mon corps ſeroit du pain. Toutes les choſes qui ne ſont pas Dieu, ſont non ſeulement ſujettes à changer d'état, mais elles en changent continuellement, & ces changemens ſont des *Modes accidentels*. L'*Exiſtence* eſt le premier changement qui arrive aux choſes.

Mon Ame, la même qui exiſte maintenant, a été l'objet éternel de l'Entendement Divin. Enſuite elle a paſſé de l'état de *non-exiſtence* à l'état d'*exiſtence*; voilà ſon premier changement. Par après elle a eu ſa premiére penſée, voilà un autre changement; une ſeconde penſée a ſuivi la première, une troiſième la ſeconde, & ainſi du reſte; voilà de nouveaux changemens. Les *Modes* qui arrivent aux choſes, ne ſont donc que des changemens d'état qui leur ſurviennent. Or pour changer l'état d'une choſe, faut-il autre choſe qu'un Agent qui produiſe cet effet? N'eſt-il pas ridicule de ſuppoſer la néceſſité d'une eſpèce d'*Etre acceſſoire* qui vienne s'y nicher? Quand ce morceau de cire change de figure, que reçoit-il ſinon un changement qui le fait paſſer d'un état à l'autre? Dira-t-on maintenant que l'état d'une choſe n'eſt pas cette choſe, & qu'une choſe peut périr & en même tems garder ſon état? Juſques à quand les Philoſophes s'aviſeront-ils d'étendre la puiſſance de Dieu juſqu'aux contradictions les plus manifeſtes?

Où ſont, me dira-t-on, les Modernes, qui tiennent que les *Modes* qui arrivent aux choſes ne ſont pas les choſes? Ce ſont tous ceux qui prétendent que l'Ame n'eſt point la *penſée*, ou que nos *idées* ne ſont pas l'Entendement, qu'elles ſont dans notre Ame comme dans un réſervoir, d'où la Mémoire les pêche à grands coups de filets. Je n'en connois point d'autres.

Combien même s'imaginent aujourd'hui, que les *Modes eſſentiels* des choſes ſont *dans* une ſubſtance qui en eſt le *Sujet*, & que nous ne connoiſſons nullement, tandis que ces *Modes* qui

nous

nous ſont très-connus ſont réellement cette ſubſtance, comme tous les Anciens l'ont enſeigné? Si la faculté de penſer eſt la ſubſtance de notre Ame, ſi les propriétés des Corps, l'*extenſion*, la *ſolidité*, l'*impénétrabilité*, la *figurabilité*, le *pouvoir* de graviter ſont les *Corps* mêmes, pouvons-nous dire que nous ne connoiſſons aucune *Subſtance*, & que Dieu nous a caché la *nature intime* des choſes? Qui nous a dit que la faculté de penſer n'appartient pas à la nature intime de notre Ame, & que les propriétés des Corps n'en ſont que la *nature externe*? Au-lieu de diſtinguer ainſi deux natures dans chaque choſe, diſons que nous ne connoiſſons ſa nature que d'une manière *incomplette*, & que Dieu ſeul la connoît avec tous ſes rapports d'une manière *complette*. Nous fermerons ainſi la bouche aux *Sceptiques*, qui nous diſent: *Nous ne connoiſſons ni la ſubſtance, ni la nature d'aucune choſe: donc il faut douter de tout. Notre Eſprit ne ſe connoît pas lui-même: donc il ne connoît pas les autres choſes.*

Les mêmes *Sceptiques* ont encore de quoi ſe prévaloir de la nouvelle doctrine, qui ſuppoſe que toutes les *rélations*, tous les rapports que les choſes ont entre elles, n'ont point de *prototypes* hors de notre eſprit. Toutes les Créatures dépendent du Créateur; cette dépendance eſt une *rélation*, n'a-t-elle point de prototipe?

Que ſera-ce ſi j'ajoûte qu'on enſeigne la même choſe de toutes les *Idées abſtraites*? Elles ne repréſentent, dit-on, rien hors de notre eſprit. Mais a-t-on bien penſé que nous ne fai-

ſons pas un raiſonnement, qui ne ſoit fondé ſur une *Idée abſtraite?* On a beau dire, que c'eſt l'*abſtraction* qui forme ces ſortes d'idées; elle les forme comme je forme un écu en le tirant *de ma bourſe.* Le Chapitre de l'*Abſtraction* eſt, à mon avis, de toute la *Métaphyſique* le plus *néceſſaire* & le plus *négligé.* Je dis, le plus *néceſſaire*; car ſans compter que toutes les Sciences roulent ſur des idées univerſelles, par conſéquent *abſtraites*, il nous met devant les yeux, pour découvrir le vrai & le faux, une Règle unique, ſimple, toujours préſente, préférable à toutes les *Figures* & à tous les *Modes* des Anciens & des Modernes, qui ſont la croix des commençans, & dont les Maîtres même ne font nul uſage dans la pratique. J'ajoûte que ce Chapitre eſt le plus *négligé*; rarement nos *Dictionnaires* les plus riches parlent-ils des *Sciences abſtraites* ſans y ajoûter *& chimériques*; & ſans ſortir de l'Apologie qui fait l'objet de ces remarques, *Locke*, dit Mr. *d'Alembert pag.* 411. *conçut que les Abſtractions & les queſtions ridicules qu'on avoit juſqu'alors agitées, & qui avoient fait comme la ſubſtance de la Philoſophie, étoient la partie qu'il falloit ſurtout proſcrire; il n'étudia point les Livres; Deſcartes, Arnaud, Malebranche, Cudworth* lui parurent inutiles; *il ſe contenta de deſcendre profondément en lui-même, & après s'être pour ainſi dire contemplé longtems, il ne fit dans ſon* Traité de l'Entendement humain *que préſenter aux hommes le miroir dans lequel il s'étoit vu.*

La faculté d'abſtraire eſt un don de Dieu, qui diſtingue évidemment l'Homme de la Bête, pourquoi

quoi le proſcrire? L'*Abſtraction* eſt l'unique moyen de démontrer, & par conſéquent le fléau du *Pirrhoniſme*. C'eſt par elle que les grands hommes expédient beaucoup d'affaires, n'en entamant qu'une à la fois. C'eſt un remède *infaillible* à la confuſion de nos idées, *abſtrahentium non eſt mendacium*. Comme on n'apperçoit jamais ce qui n'eſt pas, on ne peut abſtraire d'une idée que ce qu'elle contient.

Je conviens donc avec Mr. *d'Alembert*, mais ſous correction & ſans mépriſer les travaux des Auteurs, qu'avant Mr. *Locke* la *Métaphyſique* n'a pas exiſté, 1. parce qu'on a ſuppoſé que nos ſens peuvent nous tromper, qu'il y a des idées fauſſes, chimériques, & ſans prototypes. 2. Parce qu'on a cru que les Modes des choſes ne ſont pas les choſes, & mal entendu le Chapitre de l'*Abſtraction*: ces deux erreurs dans les principes ont, à mon avis, chargé cette Science de Chimères & d'Etres de raiſon ſans néceſſité.

Nous examinerons dans un ſecond Extrait, ſi Mr. *d'Alembert* eſt fondé lorſqu'il dit (*ibid.*): *Ce que* Newton *n'avoit oſé*, Locke *l'entreprit avec ſuccès. On peut dire qu'il créa la* METAPHYSIQUE. L'importance du ſujet paroît dans ce qu'il ajoûte: Newton *ne l'avoit pas entièrement négligé. Il étoit trop grand Philoſophe pour ne pas ſentir qu'elle eſt la baze de nos connoiſſances, & qu'il faut chercher dans elle ſeule des notions nettes & exactes de tout*. Nous trouverons dans cet examen, que ſi jamais quelqu'un des Anciens & des Modernes eut une idée nette de la ſaine Métaphyſique, c'eſt *Newton*.

ARTICLE VI.

HISTOIRE *des* EMPEREURS ROMAINS, *depuis* AUGUSTE *juſqu'à* CONSTANTIN, *par Mr.* CREVIER, *Profeſſeur Emérite de Rhétorique au Collège de Beauvais.* Tome V. Pag. 464. A *Amſterdam*, chez *J. de Wetſtein*, 1752.

ON voit dans ce Volume trois Empereurs, *Galba*, *Othon*, & *Vitellius*, paſſer rapidement ſur la ſcène, preſque comme des Rois de théatre. *Tacite* nous en dit la raiſon : c'eſt que l'on ſçut à la mort de *Néron*, qu'on pouvoit faire un Empereur ailleurs qu'à *Rome*, que la force décidoit ſeule de ce choix, & que les Troupes étoient maîtreſſes abſolues. Dès-lors l'Empire *Romain* fut livré au trouble & mis en combuſtion, juſqu'à ce que la ſageſſe de *Veſpaſien* & de ſes premiers ſucceſſeurs, ſi pourtant on en excepte *Domitien*, rappella pour un tems le calme, & rétablit l'ordre renverſé par la violence. Mais, comme le remarque judicieuſement Mr. *Crévier*, le vice radical ſubſiſtoit. Les Troupes, faites pour obéir, avoient trop bien connu leur aſcendant ſur la puiſſance civile pour l'oublier jamais. Les Princes les mieux affermis furent obligés de les ménager extrêmement. Enfin elles prirent abſolument le deſſus. Le caprice des Soldats fit & défit les Empereurs, & amena par des ſecouſſes réïtérées la chute de l'Empire.

Galba étoit à *Clunia* dans la plus grande conſter-

ſternation, lorſqu'*Icélus* vint de Rome lui annoncer la mort de *Néron* ſon ennemi. *Rome*, qui avoit déterminé les vœux des Provinces en faveur de *Galba*, par un retour inopiné lui ſuſcita du trouble & des allarmes. La cauſe du mal fut l'ambition de *Nimphidius*, qui, aſpirant au trône, commença par s'emparer de toute l'autorité dans la Ville. Soutenu des Cohortes Prétoriennes, dont il avoit ſçu gagner l'affection, il s'attacha à gagner le Peuple, en lui accordant une pleine licence. Mais *Antonius Honoratus*, Tribun d'une Cohorte Prétorienne, rompit toutes ſes meſures. Ayant aſſemblé les Soldats qu'il avoit ſous ſes ordres, il leur parla en faveur de *Galba*, & en ramena le plus grand nombre à leur devoir. Bientôt il s'élève un cri, & tous ſe mettent en armes. *Nymphidius* allarmé ſe rend au Camp, joint ſes acclamations à celles des Soldats, & ordonne à ſa ſuite d'en faire autant. Cette complaiſance fut inutile. A peine fut-il entré dans le Camp, qu'on le perça de mille coups; &, lorſqu'il eut été tué, ſon corps, environné d'un grillage, demeura pendant tout le jour à la vue de quiconque vouloit repaître ſes yeux de ce ſpectacle.

L'Empereur, délivré de cet indigne rival, deshonora ce bienfait de la fortune par la cruauté. Il fit mourir ſans aucune forme de juſtice trois illuſtres perſonnages, *Mithridate*, *Cingonius Varro*, & *Pétronius Turpilianus*. Il faut attribuer preſque toutes les fautes qu'il fit aux mauvais conſeils de trois indignes Favoris, *Vinius*, *Cornélius Laco*, & *Martianus*. Le premier, homme actif, ardent, ruſé & audacieux, étoit

un de ces caractères également ſouples au bien & au mal ſelon les occaſions, & faits pour réuſſir de quelque côté qu'ils portent les talens que la Nature leur a donnés. Élevé par la faveur de *Galba* au comble de la fortune, il y donna l'eſſor à ſes vices, & ſur-tout à ſon avidité pour l'argent; &, après avoir brillé comme un éclair, il tomba avec ſon Maître, dont il avoit en grande partie cauſé la chute. Quoique *Vinius* tînt le plus haut rang à la Cour, *Cornélius Laco* avoit auſſi un grand crédit; & l'aſſemblage du plus lâche des hommes avec le plus vicieux, réuniſſoit contre le gouvernement du Prince qu'ils obſédoient, la haine & le mépris. L'Affranchi *Icélus*, ou *Martianus*, partageoit avec eux l'autorité. Ils formoient enſemble un Triumvirat de Pédagogues, qui ne quittoient point le foible vieillard, & le menoient à leur gré.

Galba étoit un eſprit borné, avare, ſévère juſqu'à la rigueur; mais il aimoit la juſtice, le bon ordre, les loix. Ces qualités, ſi précieuſes dans un Souverain, devinrent inutiles au bonheur public, par l'aveugle confiance qu'il eut en des Miniſtres qui ne cherchoient que leur intérêt. On s'en prit à ce Prince: on le rendit reſponſable de la mauvaiſe conduite de ceux qui abuſoient ſi impunément de ſon autorité. Il ſuffit aux particuliers de ne point faire d'injuſtices: mais ceux qui commandent doivent empêcher qu'il ne s'en commette par d'autres.

On trouve dans la vie de ce Prince pluſieurs traits de rigueur & de cruauté. Il fit mourir des Intendans & d'autres Officiers, avec leurs femmes & leurs enfans. Mais rien ne le rendit plus odieux

odieux que le massacre qui souilla & remplit d'horreur son entrée dans *Rome*. Les Soldats de marine vinrent à sa rencontre à trois milles de la Ville, & lui demandèrent à grands cris la confirmation d'un bienfait qu'ils avoient reçu de son prédécesseur. *Galba* les remit à un autre tems: ils insistèrent d'une façon peu respectueuse: quelques-uns mêmes tirèrent leurs épées. Cette insolence méritoit d'être punie. Mais *Galba* passa les bornes, en donnant ordre à la Cavalerie qui l'accompagnoit de faire main-basse sur ces malheureux. Ils ne firent aucune résistance: ce qui n'empêcha pas qu'on ne les massacrât inhumainement, & qu'il n'en restât plusieurs milliers sur la place. Ceux qui se soumirent furent décimés.

Son avarice est aussi marquée par des traits qui deshonoreroient un Particulier. En voici quelques-uns. Son Intendant lui ayant présenté ses comptes en bon ordre, il lui donna, pour toute récompense, un plat de légumes. Un fameux Joueur de flûte lui ayant fait grand plaisir en jouant devant lui pendant un repas, il tira de sa bourse cinq deniers pour l'en gratifier. Il fit fondre une Couronne d'or pesant quinze livres, qui lui avoit été offerte par les habitans de *Tarragone*, & exigea trois onces qui manquoient au poids.

Tout ce que ce Prince fit de plus louable, ne réforma pas l'idée qu'on s'étoit formé de lui. *Tacite* en donne cette raison. *D'un Prince haï & mépriſé les bonnes actions mêmes ſont mal interprétées & mal reçues, ou au-moins on ne*

lui

lui en tient aucun compte (*a*). D'ailleurs les meilleurs arrangemens qu'il prenoit, étoient mêlés de circonſtances qui en diminuoient le prix, & totalement gâtés par l'indigne conduite de ceux qui l'approchoient. Je n'en citerai qu'un exemple.

Pour remplir le Tréſor épuiſé, *Galba* ordonna une recherche des largeſſes inſenſées de ſon prédéceſſeur. Elles ſe montoient à deux cens cinquante millions, & elles avoient été répandues ſur des Débauchés, ſur des Farceurs, ſur les Miniſtres des plaiſirs de *Néron*. *Galba* voulut qu'ils fuſſent tous aſſignés, & qu'on ne leur laiſsât que la dixième partie de ce qui leur avoit été donné. Mais à peine ce dixième leur reſtoit-il. Auſſi prodigues du bien d'autrui que du leur, ils ne poſſédoient ni terres ni rentes. Les plus riches ne conſervoient qu'un mobilier, que le luxe & leur goût pour tout l'attirail du vice & de la molleſſe, leur avoit rendu précieux. L'Empereur, qui n'étoit pas traitable ſur l'article de l'argent, trouvant inſolvables ceux qui avoient reçu les gratifications de *Néron*, étendit la recherche juſques ſur les acheteurs qui avoient acquis d'eux. Cette opération bouleverſa les fortunes. Il fallut inquiéter quantité d'acquéreurs de bonne foi : on ne voyoit dans toute la Ville que biens mis en vente.

La joie éclata de toutes parts, quand on vit réduits à la mendicité ceux qui s'étoient enrichis par les largeſſes de *Néron* aux dépens du Public. Mais ce procédé, tout juſte qu'il étoit, ne fit

(*a*) *Inviſo ſemel Principe, ſeu bene, ſeu male facta prægnant.*

fit pas changer l'idée desavantageuſe qu'on s'étoit formée du caractère de *Galba*. On voyoit avec peine que *Vinius*, ſon Favori, bravât par ſon luxe les yeux de ceux qu'il vexoit, & qu'il abuſât de ſon crédit pour tout vendre, & pour recevoir de toute main. Il n'étoit pas le ſeul qui exerçât ce trafic. Tous les affranchis, tous les Eſclaves de *Galba* ſuivoient ce bel exemple; ils ſe hâtoient de profiter d'une fortune ſubite, qui ne pouvoit pas durer longtems. Il y avoit commerce ouvert pour tout ce qui trouvoit des acheteurs; établiſſemens d'impôts, exemptions & privilèges, impunité des crimes, condamnation d'innocens. Sous ce nouveau Gouvernement renaiſſoient tous les maux de l'ancien.

Tout concouroit à perdre *Galba*. A la haine du Peuple ſe joignit celle des Soldats. Ils s'étoient flattés de recevoir quelque gratification pareille à celle que *Néron* leur avoit faite à ſon avènement à l'Empire. *J'ai coutume*, dit le Prince, *de lever les Soldats, & non de les acheter.* Ce mot, très-digne d'un Empereur, mais dangereux dans la circonſtance préſente, porta le ſecret dépit des Troupes juſqu'à une haine violente & cruelle. Ils entrèrent en fureur, & leur emportement pouvoit leur paroître d'autant plus légitime, qu'une façon de parler ſi haute n'étoit pas ſoutenue par le reſte de la conduite.

Ce fut dans ces circonſtances déjà ſi fâcheuſes pour *Galba*, qu'on apprit à *Rome* que les Légions du *Haut Rhin*, au mépris du Serment par lequel elles s'étoient engagées à ce Prince, demandoient un autre Empereur, & qu'elles en laiſſoient le choix au Sénat & au Peuple *Romain*,

main, pour donner à leur révolte une couleur plus honnête. A cette nouvelle *Galba* ſe hâta d'exécuter le deſſein où il étoit de ſe déſigner un Succeſſeur par la voie de l'Adoption, perſuadé qu'il n'avoit point de meilleur remède à oppoſer à un mal naiſſant, & que ce qui inſpiroit la hardieſſe de mépriſer ſon autorité, étoit moins ſa vieilleſſe, qu'une ſucceſſion incertaine, faute d'un Héritier déterminé.

Les Miniſtres de *Galba* pouvoient beaucoup dans la déciſion d'une affaire de cette importance. *Vinius* ſe déclara en faveur d'*Othon*, qui étoit le Sujet le plus apparent entre tous ceux ſur leſquels on pouvoit jetter les yeux. De tous les Gouverneurs de Provinces, *Othon* fut le premier qui ſe déclara pour *Galba*, & il témoigna toujours pour ſon ſervice un grand zèle, dont le motif ſecret étoit l'eſpérance de l'Adoption qu'il avoit dès-lors en vue. Cette eſpérance ſe fortifia en lui de jour en jour. Les vœux des Soldats étoient décidés en ſa faveur; & la vieille Cour le deſiroit, dans l'eſpérance de retrouver en lui un autre *Néron*.

Les deux autres Miniſtres, *Laco* & *Icélus*, ſe réunirent contre *Vinius*, quoiqu'ils ne fuſſent pas eux-mêmes fixés ſur la perſonne de celui qu'ils devoient propoſer en ſa place. *Galba* jetta les yeux ſur *Piſon Licinianus*, en qui, avec un âge déjà formé, il trouvoit une grande ſévérité de mœurs, qui paſſoit même pour miſantropie auprès des amateurs du plaiſir. *Piſon* avoit été exilé ſous *Néron*, & vraiſemblablement il n'étoit revenu à *Rome* que par la révolution qui mit *Galba* ſur le trône.

L'a-

L'adoption de *Piſon* faite par *Galba*, & notifiée par ce Prince aux Prétoriens & au Sénat, rendit *Othon* furieux : voyant ſes eſpérances fruſtrées, il ne ſongea qu'à emporter par le crime ce que l'adreſſe & l'intrigue n'avoient pu lui faire obtenir. Il s'étoit mis par ſa mauvaiſe conduite, dans la néceſſité de périr ou d'être Empereur : il le diſoit ouvertement, & accablé du poids de ſes dettes, qui ſe montoient à deux cens millions de ſeſterces, qui font vingt-cinq millions de livres tournois, il proteſtoit qu'il lui étoit indifférent de ſuccomber ſous les coups des ennemis dans une bataille, ou ſous les pourſuites de ſes créanciers devant les Juges. Ses Affranchis & ſes Eſclaves, accoutumés à vivre dans une corruption égale à celle de leur Maître, lui remettoient devant les yeux les plaiſirs de la Cour de *Néron*, le luxe, la licence de la débauche, & toutes les facilités que donne le rang ſuprême pour ſatisfaire ſes paſſions. Les Aſtrologues les ſecondèrent. L'un d'eux, nommé *Ptolémée*, avoit prédit à *Othon*, qu'il ſurvivroit *Néron*. Cette prédiction, vérifiée par l'évènement, accrédita beaucoup l'Aſtrologue dans l'eſprit d'*Othon* ; & *Ptolémée*, devenu plus hardi, en ajoûta une ſeconde, & lui promit l'Empire après *Galba*.

Dès qu'*Othon* eut pris le parti de lever le maſque & d'attaquer *Galba*, il chargea *Onomaſtus*, l'un de ſes Affranchis, de la conduite du crime. Celui-ci lui gagna par préſens & par promeſſes *Barbius Proculus* & *Veturius*, Sergens aux Gardes, qui avoient de la ruſe, de l'audace, & quelque talent pour manier les eſprits. *Deux Soldats*, dit *Tacite*, *entreprirent de dé-*

trô-

trôner un Empereur, d'en ſubſtituer un autre en ſa place, & ils réuſſirent. Ils n'eurent qu'à mettre le feu à une matière toute diſpoſée.

L'exécution du complot fut fixée au 15 Janvier de l'an 69 de *Jéſus-Chriſt*, & de *Rome* 820. Ce jour-là *Othon* vint le matin, ſelon ſon uſage, faire ſa cour à *Galba*, qui le reçut, comme de coutume, en lui donnant le baiſer, quoiqu'il eût eu des avis de ce qui ſe tramoit contre lui. Il aſſiſta enſuite au ſacrifice qu'offroit l'Empereur; & il entendit avec joie celui qui conſultoit les entrailles des Victimes, annoncer à *Galba* des préſages de la colère céleſte, un danger preſſant, un ennemi domeſtique. Dans le moment *Onomaſtus*, Affranchi d'*Othon*, vint lui dire que l'Architecte & les Maçons l'attendoient. C'étoit le mot dont on étoit convenu pour ſignifier que les apprêts de la Conjuration ſe trouvoient en état, & que les Soldats commençoient à s'aſſembler. *Othon* partit. Arrivé à la Colonne milliaire érigée dans la Place publique, il y trouva des Soldats qui le ſaluèrent Empereur, & qui l'ayant mis promptement dans une chaiſe, le portèrent au Camp. Le Tribun, qui gardoit la porte du Camp, livra l'entrée ſans réſiſtance; &, à ſon exemple, les autres Officiers préférèrent leur ſureté préſente à l'honneur accompagné de riſque & de danger. Tout le Camp reconnut *Othon*.

L'Empereur, encore occupé de ſon ſacrifice, apprit qu'on conduiſoit *Othon* au Camp des Prétoriens. Il fit partir *Piſon* pour aller au Camp. Le bruit & les cris tumultueux que celui-ci entendit l'obligèrent à rebrouſſer chemin, & il revint joindre *Galba*, qui s'avançoit vers la Pla-

ce

cé publique. Les flots de la Populace, qui rempliſſoit la Place publique, pouſſoient de côté & d'autre *Galba*, obligé d'obéir à leurs mouvemens. On vint dire à *Othon* que le Peuple prenoit les armes, & il ordonna en conſéquence à ceux qui l'environnoient de partir en diligence, & de prévenir le danger.

Les ſoldats obéiſſent. La lance baiſſée, courant à bride abbatue, ils entrent furieux dans la Place. Dès que cette troupe armée parut, l'Enſeigne de la Cohorte qui accompagnoit *Galba*, arracha de ſon Drapeau l'image de ce Prince, & la jetta contre terre. Cette action inſolente fut un ſignal qui décida tous les Soldats en faveur d'*Othon*. La Place fut déſerte en un inſtant. Ceux qui portoient *Galba*, dans le trouble & dans la fraieur qui les ſaiſit, renverſèrent la litière, & il roula par terre. La barbarie de ſes meurtiers fut telle, qu'après qu'il fut mort d'un coup d'épée reçu dans la gorge, après même qu'on lui eut coupé la tête, ils continuèrent de lui déchiqueter à coups redoublés les bras & les cuiſſes. Le Soldat, qui lui avoit coupé a tête, enfonça ſes doigts dans la bouche, & porta ainſi cette tête à la main, qu'il élevoit en l'air, juſqu'à ce qu'on lui eût donné une pique, au haut de laquelle il l'attacha. *Vinius*, Miniſtre de *Galba*, ne put éviter la mort, & *Piſon*, qui s'étoit réfugié dans le Temple de *Veſta*, en fut tiré dehors, & enſuite égorgé. Les têtes de ces trois victimes furent préſentées à *Othon*, & attachées enſuite chacune au bout d'une pique, pour être portées parmi les Drapeaux, près de l'Aigle.

Ainſi périt *Galba*, âgé de 73 ans, génie médiocre, plutôt exemt de vices qu'orné de vertus. Ses Amis & ſes Affranchis le gouvernèrent. S'ils ſe trouvoient gens de bien, ſa docilité pour eux ne nuiſoit pas à ſa réputation : s'ils étoient vicieux, elle alloit à un excès qui le rendoit mépriſable. Mais la grandeur de ſa naiſſance, & la difficulté des tems où il vivoit, furent des voiles qui couvrirent ſon foible, & qui firent paſſer pour ſageſſe ce qui étoit imbécillité. Ce Prince eſt le dernier des Empereurs qui ait été d'une ancienne nobleſſe. Tous ſes ſucceſſeurs furent des hommes nouveaux, dont les Ancêtres ne paroiſſent point dans les Faſtes du Gouvernement Républicain.

La joie termina le jour funeſte de la mort de *Galba*. Le Préteur de la Ville, devenu Chef du Sénat, aſſembla la Compagnie ; & l'adulation ſe déploya ſans meſure. Les Magiſtrats, les Sénateurs, accourus avec empreſſement, décernèrent à *Othon* la puiſſance Tribunicienne, le nom d'*Auguſte*, & tous les titres de la Souveraine Puiſſance. *Othon*, reconnu du Peuple & du Sénat, ſortit du Camp, vint dans la Place publique encore inondée de ſang, & paſſant à travers les cadavres étendus par terre, il monta au Capitole, & delà ſe rendit au Palais.

Sa conduite trompa l'attente de tout le monde. Il ne s'endormoit point dans l'oiſiveté, il ne ſe livroit point aux délices. Il fit un uſage très bien entendu de la douceur & de la clémence à l'égard de *Marius Celſus*, qui juſqu'à la dernière extrémité étoit demeuré fidèle à *Galba*. L'ayant ſouſtrait à la fureur des Soldats, qui haiſ-

haïſſoient en lui les talens & la vertu, il le manda au Capitole, l'admit au rang de ſes amis, & bientôt après il le choiſit pour un de ſes Généraux dans la guerre contre *Vitellius*. La nobleſſe du procédé d'*Othon* fit un grand éclat. Les premiers de la Ville en furent charmés, la multitude la célébra par ſes louanges, les Soldats mêmes n'en furent pas fâchés. Je paſſe ſous ſilence d'autres traits qui méritèrent à ce Prince l'approbation publique, & qu'on lira ſans doute avec plaiſir dans l'Ouvrage même.

L'un des premiers évènemens du règne d'*Othon*, c'eſt l'avantage remporté ſur les *Sarmates Rhoxolans*. Mais cet évènement n'a rien de fort intéreſſant, que la deſcription que fait *Tacite* de la manière dont ces Peuples ſe battoient. Un genre de mérite qu'on ne ſauroit refuſer à *Othon*, c'eſt de s'être fait extrêmement aimer des Soldats. Leur zèle pour ſon ſervice alloit juſqu'à la paſſion, & il donna lieu à une ſédition, qui devint preſque funeſte à la Ville. Le diſcours de l'Empereur, mêlé de ſévérité & d'indulgence, & très propre à reprimer & à flatter les Soldats, fut extrêmement goûté & applaudi; on fut charmé de ce qu'il ſe contenta du ſupplice de deux des plus coupables auxquels perſonne ne prenoit intérêt.

Après cet évènement, il reſta dans la Ville une autre ſorte d'inquiétude. *Vitellius* armoit actuellement les *Germains* contre *Othon*, & l'on prétend qu'il avoit dans *Rome* des partiſans qui épioient furtivement la diſpoſition des eſprits. Pour remédier à ces maux, *Othon* réſolut d'aller combattre ſon ennemi. Le 14. Mars de l'an

69. il convoqua le Sénat, & lui recommanda le ſoin de la République. Dans le diſcours qu'il fit au Peuple il vanta beaucoup la dignité de la Capitale, & fit valoir en ſa faveur le ſuffrage auguſte de tout le Sénat. En ſortant de *Rome*, il ſembla y avoir laiſſé le goût du luxe & des délices. Revêtu d'une cuiraſſe de fer, il marcha à pied à la tête des Troupes, couvert de pouſſière, négligé ſur ſa perſonne, entièrement différent de ce qu'il avoit paru juſqu'alors.

D'abord la fortune favoriſa *Othon*, & lui donna de flatteuſes eſpérances. Sa Flotte, quoique très mal gouvernée, lui ſoumit toute la Côte maritime de la *Ligurie* & de la *Narbonnoiſe*. Elle avoit pour Chefs un Tribun & deux Centurions. Les Soldats mal diſciplinés mirent le Tribun aux fers. L'un des deux Centurions n'avoit nulle autorité : l'autre commandoit moins les Troupes qu'il ne leur faiſoit la cour. Une Flotte où les Soldats étoient les maîtres, ne pouvoit manquer de cauſer d'étranges deſordres. En côtoyant la *Livonie*, ils firent par-tout des deſcentes, & ſe conduiſoient en ennemis. Ils pilloient, ils ravageoient, ils mettoient tout à feu & à ſang.

Les Troupes de terre d'*Othon* remportèrent de grands avantages. Mais ayant été défaites à la bataille de *Bédriac*, elles reconnurent *Vitellius* pour Empereur, & lui prêtèrent ſerment. Alors les vainqueurs & les vaincus réunis enſemble, s'embraſſèrent mutuellement en verſant des larmes, & déteſtant avec une joie mêlée de douleur le ſort des Guerres Civiles. Ils trouvoient réciproquement dans le parti oppoſé, les uns un frère,

frère, les autres un ami bleſſé, dont l'état demandoit leurs ſoins, & excitoit leur tendreſſe. Les récompenſes, dont l'eſpoir les avoit flattés, étoient encore incertaines : les bleſſures, la mort de leurs proches, voilà les fruits qu'ils avoient recueillis.

Othon étoit à *Brixellum* lorſqu'il reçut la nouvelle de ſon malheur. L'affection des Troupes pour lui & leur ardeur étoit ſi vive, qu'elles n'attendirent point qu'il s'expliquât. De toutes parts il s'éleva un cri pour l'exhorter à avoir bon courage. On lui repréſenta qu'il lui reſtoit encore de grandes forces, qui n'avoient point été entamées. Mais ce Prince avoit eu de tout tems une averſion décidée pour la Guerre Civile On aſſure que les noms de *Brutus* & de *Caſſius*, prononcés devant lui, le faiſoient frémir, & qu'il n'auroit jamais tenté l'entrepriſe contre *Galba*, s'il n'eût été perſuadé qu'elle pouvoit ſe terminer ſans guerre.

Perſiſtant donc dans les mêmes ſentimens, il adreſſa aux Troupes un Diſcours que lui prête *Tacite*, qui *exprime*, dit Mr. *Crévier*, *tout le fanatiſme du Suïcide*. L'amour de la gloire y domine, & l'intérêt public n'y fait que le moindre rôle. *Plutarque* donne de plus belles couleurs à la réſolution d'*Othon*, en lui attribuant pour motif principal & eſſentiel l'amour de la République. Si ce Prince penſoit comme *Plutarque* le fait parler, il mériteroit d'être mis au rang des *Décius* & des *Codrus*. „ Mais je crains, „ dit Mr. *Crévier*, que le langage que lui fait „ tenir *Tacite*, ne ſoit plus dans le vrai. L'impa„ tience de ſon caractère, & le préjugé qui lui

„ faiſoit regarder le meurtre de ſoi-même com-
„ me la voie la plus ſûre & la plus courte pour
„ aller à la gloire, paroiſſent avoir été les prin-
„ cipes de ſa détermination. Et comment allier
„ dans une même Ame la noirceur d'un exé-
„ crable parricide, & l'héroïſme ſublime du ſa-
„ crifice de ſa vie pour le bien de ſon Païs.

Othon fit paroître, dans les derniers momens de ſa vie, le même phlegme, & les mêmes attentions pour les autres, que *Caton*, à qui d'ailleurs il reſſembloit ſi peu. D'un air ſerein, d'un ton ferme, reprimant les larmes & les plaintes déplacées de ceux qui l'environnoient, il leur parla à tous avec douceur, les exhortant ou les priant, ſuivant les différences du rang & de l'âge, de partir promptement, & de ne point aigrir par leurs retardemens la colère du Vainqueur. Il écrivit à ſa ſœur un billet de conſolation, & recommanda le ſoin de ſes cendres à la veuve de *Néron*, *Statilia Meſſalina*, qu'il ſe propoſoit d'épouſer. Il prit enſuite quelque repos. Mais lorſqu'il ne penſoit plus qu'à mourir, une émeute ſubite parmi les Soldats le rappella à d'autres ſoins. *Ajoûtons encore*, dit-il, *une nuit à notre vie.* Il ſortit, & reprimandant avec ſévérité les auteurs de la ſédition, il donna audience à ceux qui prenoient congé de lui. Sur le ſoir il but un verre d'eau; &, s'étant fait apporter deux poignards, il les examina ſoigneuſement, & en mit un ſous ſon chevet. Il paſſa la nuit fort tranquille, & même ſes Valets de chambre aſſurèrent qu'il avoit dormi d'un profond ſommeil.

Au point du jour il appella un Affranchi de confiance, qu'il avoit chargé de veiller à la ſu-

reté

reté des Sénateurs & des perſonnes de diſtinction qui ſe retiroient; & ayant appris de lui que tout s'étoit paſſé paiſiblement: *Hâte-toi de ſortir*, lui dit-il, *de peur que les Soldats ne te regardent comme complice de ma mort, & ne t'en faſſent porter la peine.* Dès que l'Affranchi fut dehors, *Othon* ſe perça de ſon poignard au-deſſous de la mamelle gauche, & il mourut de ce coup. „ L'idée peut-être la plus juſte que l'on „ puiſſe ſe former de ce Prince, c'eſt, dit Mr. „ *Crévier*, de le regarder comme un homme ex„ trême, de qui l'on avoit tout à craindre, s'il „ eût ſuivi ſes premiers panchans; & tout à eſ„ pérer, s'il eût tourné vers la Vertu la viva„ cité de ſon eſprit.

Vitellius étoit dans les *Gaules*, & s'avançoit vers l'*Italie*, lorſqu'il reçut la nouvelle de la victoire remportée par ſes Troupes. Tout l'Empire le reconnut. Arrivé à *Lyon*, il y trouva les Généraux de ſes Armées victorieuſes, & les Chefs du Parti vaincu.

La gourmandiſe étoit la paſſion favorite de *Vitellius*, & il la porta juſqu'aux excès les plus honteux. Il ne ſe croyoit Empereur que pour manger. Il faiſoit régulièrement quatre repas par jour, & tous amples & abondans; déchargeant ſon eſtomac par le vomiſſement, afin d'en exiger perpétuellement le ſervice. Il mettoit à contribution toutes les terres & toutes les mers, d'où on lui apportoit ſans ceſſe tout ce qu'elles produiſent de plus exquis en gibier & en poiſſon.

On ne pouvoit lui donner de repas qui ne coutât quatre cens mille ſeſterces, ou cinquante mille francs. Son frère *L. Vitellius* lui en don-

na un, dans lequel furent ſervis deux mille poiſſons & ſept mille oiſeaux des plus rares & des plus exquis. L'Empereur remplit lui-même de foyes d'un Poiſſon très fin, de cervelles de Paon & de Faiſans, de langues d'Oiſeaux à plumage rouge, & de laitances de Murènes. On a évalué la dépenſe d'une table ſervie de cette façon, à neuf cens millions de ſeſterces, qui font cent douze millions cinq cens mille livres Tournois, pendant les huit mois du règne de *Vitellius*.

Sous un Chef éternellement plongé dans le vin, à qui tout étoit indifférent, hors le ſoin de boire & de manger, dont la maiſon repréſentoit de perpétuelles baccanales, les Officiers vivoient dans une ſemblable diſſolution, & les Soldats ſe régloient ſur l'exemple de leurs Officiers. Delà toutes ſortes d'excès commis par ces Troupes licentieuſes dans les païs où elles paſſoient; enlevemens des perſonnes, pillage des biens, violences & cruautés; & lorſque *Vitellius* entendoit parler de faits de cette nature, c'étoit pour lui matière à plaiſanterie.

La guerre terminée, *Vitellius* ſongea à la réforme de ſes Troupes, dont la multitude étoit prodigieuſe, & dont l'entretien épuiſoit les fonds publics, & mettoit l'Empereur dans l'impuiſſance de faire face aux largeſſes qu'il avoit promiſes. *Tacite* blâme cette opération, comme nuiſible à la République, dont elle diminuoit les forces, & comme desagréable aux Soldats, dont elle augmentoit les fatigues, parce que les mêmes fonctions roulant entre un plus petit nombre revenoient plus ſouvent pour chacun. L'avantage de l'économie ne paroît

pas

pas une compensation suffisante à cet Historien, qui en appelle aux anciennes maximes, selon lesquelles la valeur, & non l'argent, étoit regardée comme l'appui de l'Etat.

Le séjour de *Rome* acheva de corrompre la discipline parmi les Légions victorieuses. Les Soldats, dont à peine le Camp pouvoit contenir la multitude, inondoient la Ville. On les voyoit se promener dans les Places, dans les Portiques, dans les Temples. Ils ne savoient plus ce que c'étoit que de se rendre au Quartier-général pour prendre les ordres des premiers Officiers: nulle exactitude aux fonctions militaires, nul exercice pour se tenir en haleine. Les délices de la Ville, & les excès de toute espéce, altéroient en eux les forces du corps, & amolissoient les courages.

L'Empereur manquant d'argent, se rendoit facile sur tout le reste. Il accordoit tout à la licence des Chefs & des Soldats. On imposa une taxe sur les Affranchis, dont la richesse énorme insultoit au Public. Mais c'étoit-là une foible ressource sous un Prince, qui uniquement occupé du soin de dissiper, bâtissoit des écuries pour les Chevaux du Cirque, donnoit sans cesse des combats de Gladiateurs & de Bêtes; en un mot, qui se jouoit de l'argent, comme s'il eût été dans la plus grande abondance.

A tant de maux, qui menaçoient la République d'une ruine prochaine, *Vitellius* ajoûta la cruauté contre les particuliers. D'anciens amis, liés avec lui dès l'enfance, n'éprouvèrent de sa part que fraudes criminelles, dont ils furent les victimes. Il ne fit grace à aucun de

ſes Créanciers, ou de ceux qui l'avoient inquiété pour des payemens en quelque façon que ce pût être. Les exemples qu'en raporte Mr. *Crévier* font horreur.

Veſpaſien vint mettre fin à ces maux, & ſauva l'Empire en s'en rendant le maître. Ses projets longtems médités éclatèrent enfin, & Mr. *Crévier* en rend compte, après avoir expoſé ce qui regarde ſa naiſſance & ſes premiers emplois. Les détails en ſont intéreſſans; mais, pour ne pas trop groſſir cet Extrait, nous renvoyons le Lecteur à l'Ouvrage même, qui mérite d'être lu en entier.

Pluſieurs Devins avoient prédit l'Empire à *Veſpaſien*. Mais ſon grand mérite, oppoſé à l'indignité d'*Othon* & de *Vitellius*, les forces qu'il commandoit, ſes ſuccès dans la guerre des *Juifs*, l'exemple de trois Empereurs choiſis militairement, & mis en place par les Troupes, c'étoient-là de bons garans de la grandeur prochaine de *Veſpaſien*. Ce fut à *Alexandrie* qu'il fut d'abord reconnu & proclamé. Le premier Juillet de l'an 69 *Tibère Alexandre* lui prêta ſerment à la tête de ſes Légions; & ce jour fut compté dans la ſuite pour le premier de l'Empire de *Veſpaſien*, quoique ſa propre Armée ne lui eût juré fidélité que le trois du même mois. Il ne parut dans ce Prince, au moment de cette élection, aucune trace de la timidité qui l'avoit fait balancer ſi longtems, & il ſe livra de bonne grace à la fortune. Mais d'un autre côté il ne montra ni enflure ni arrogance, & ſon nouvel état n'apporta aucun changement dans ſes manières. Lorſque cette multitude immenſe

ſe qui l'offuſquoit ſe fut éclaircie & miſe en ordre, il fit ſa harangue d'un ſtile ſimple & militaire, ſans flaterie pour les Soldats, comme ſans oſtentation. Toute la *Syrie* avoit reconnu *Veſpaſien* avant le quinze Juillet, & cet exemple fut bientôt ſuivi de tout l'*Orient*.

Vitellius eut un triſte ſort. Voyant *Rome* priſe par les Troupes de ſon rival, il alla ſe cacher dans la loge du Portier du Palais, près de laquelle étoit un Chien à l'attache. Ce honteux aſile ne put le ſauver. En ayant été tiré, on lui lie les mains derrière le dos, on lui met une corde au cou, on lui déchire ſes habits, & on le traîne vers la Place publique, comme un criminel deſtiné au ſupplice. L'ignominie de ſa lâcheté étouſa la compaſſion. La Populace le pourſuivit avec mille injures, & en lui reprochant même ſes vices corporels, ſa taille énorme, la rougeur de ſon viſage enluminé par le vin, ſon gros ventre, ſa démarche chancelante & inégale. Après avoir été mené tout le long de la Rue Sacrée, il fut enfin conduit aux Gémonies, où les Soldats ſe firent un plaiſir barbare de le pointer à petits coups, & de lui déchiqueter tous les membres les uns après les autres, pour lui faire ſentir les douleurs d'une mort lente. La multitude, toujours emportée, l'accabla d'autant d'outrages après ſa mort, qu'elle lui avoit prodigué de flatterie pendant qu'il vivoit. Son corps fut traîné avec un croc dans le Tibre, & ſa tête portée par toute la Ville au bout d'une lance. Telle fut la fin déplorable de *Vitellius* dans la 55me. année de ſon âge.

AR-

ARTICLE VII.

LE PRINCE *les* DELICES *des* COEURS, ou Traité des qualités d'un grand Roi, & Syſtême général d'un ſage Gouvernement, par Mr. M... Tom. I. pag 168. Tom. II. pag. 188. petit octavo. Amſterdam [Paris] aux dépens de la *Compagnie*. 1751. (*a*)

L'Auteur dans une Lettre qui tient lieu de Préface, rend compte de la manière dont il s'y eſt pris pour compoſer ſon Ouvrage. Malgré la foule d'Ecrivains qui ont traité les mêmes matières, il a ſuppoſé, dit-il, qu'il n'en fut jamais queſtion. „ S'il eſt louable de ſuivre „ les traces des grands-hommes par un chemin „ déjà battu, il eſt glorieux, ajoûte-t-il, de s'en „ tracer un à ſoi-même; il faut contredire ce dé„ courageant Proverbe, *Tout eſt dit*; ſe figu„ rer qu'il n'en eſt rien, ou que beaucoup de „ choſes ont été oubliées; on peut en conſé„ quence penſer & méditer ſoi-même. Si nous „ avons rencontré les autres, nous n'en ſom„ mes pas moins créateurs de nos penſées. Si „ nous avons mieux trouvé ou mieux dit, ſi rien „ d'important ne nous eſt échappé, nous mé„ ritons la palme. " Méditer & écrire ſur un ſujet ſans s'informer de ce qui a été écrit là-deſſus, ou en faiſant abſtraction, s'il eſt poſſible, de tout ce qu'on a apris des autres, c'eſt ſans-

(*a*) L'Auteur a donné au Public un Traité d'Education en 2. Volumes, imprimé à Paris, ſous ce titre. *Eſſai ſur l'Eſprit & Eſſai ſur le Cœur, ou Principes naturels d'Education.* C'eſt ce qu'il nous aprend lui même Tom. p. 420.

ſans-doute ce qu'il eſt très-permis de faire, & qui eſt même à conſeiller, lorsqu'on ne le fait que pour ſoi, pour s'exercer, pour eſſayer les forces de ſon eſprit, & qu'on ſe réſerve de joindre à ce qu'on a pu découvrir ſoi-même les lumières des bons Auteurs. Mais affecter de tirer uniquement de ſa tête un Syſtême de quelque Science que ce ſoit, lequel on deſtine au grand jour, c'eſt, fût-on un génie, s'expoſer à mal ſervir le Public; c'eſt riſquer de s'aplaudir ridiculement d'un ſyſtême très-défectueux & très-borné.

L'Ouvrage que nous avons en main, eſt diviſé en IV. Parties; on y conſidère le Prince ſous quatre raports, comme Citoyen, comme Magiſtrat, comme Politique, & comme Guerrier. Dans un Entretien préliminaire on donne cette idée de la Souveraine Puiſſance. Chaque homme eſt foible, né par conſéquent pour vivre en Société. Chaque homme ſe préfére à tout autre. L'oppoſition d'intérêts feroit du Genre-humain un cahos affreux. Pour éviter ce malheur, l'homme eſt forcé de ſe ſoumettre à une Puiſſance dont il eſt l'artiſan, le protecteur & le ſujet. Ceux en qui cette Puiſſance ſe trouve, ſont non des Maîtres, mais des Protecteurs bienfaiſans entre les mains de qui l'homme né libre a dépoſé ſes plus chers intérêts. Leurs prérogatives ne ſont point un droit de la Nature. Elles réſultent du contract qu'ils ont fait avec la Société. La Démocratie eſt, ſelon notre Auteur, la forme de Gouvernement la plus douce & *la plus convenable*. Mais comme elle eſt une eſpèce d'anarchie, qu'elle dégénére inévitablement en

Ariſ-

Aristocratie, & celle-ci en Monarchie, il donne la préférence à la dernière. C'est, dit-il, le Gouvernement le plus heureux, celui dans lequel les Sujets sont le moins exposés aux funestes effets des révolutions (remarquez-le bien) & celui dans lequel l'homme est libre, parce qu'il est soumis à moins de Maîtres. Le Gouvernement d'*Angleterre* semble à notre Auteur réunir tous les avantages du meilleur Gouvernement; cependant, ajoûte-t-il, ses fréquentes révolutions font voir, que le perpétuel équilibre entre les partis d'une Puissance divisée en trois, est un état violent, & par conséquent peu durable. L'Auteur soutient que le Prince est au-dessus de toute Loi d'institution humaine, ce qui ne s'accorde pas fort bien avec ses autres principes.

La I. Partie a pour titre *le Prince Citoyen*. L'Auteur remarque d'abord qu'il seroit à souhaiter qu'un Prince fût un grand génie. Cependant il trouve qu'un Esprit médiocre cultivé par une excellente éducation, peut suffire pour ce haut Emploi. Ce sont surtout les qualités du cœur qui rendent digne du Trône. Un Prince doit être honnête-homme, homme aimable, homme de mérite. Il ne doit point se laisser gouverner par des femmes. Si le tempérament le porte à des foiblesses, notre Auteur veut que s'il ne peut les cacher, il épargne du-moins à son Epouse le desagrément de voir triompher une rivale, & ne lui laisse point apercevoir que son cœur est partagé, quoique ses plaisirs le soient. Admirable leçon! En voici de plus sensées. Le Prince doit prendre un très-grand soin de l'éducation de son Successeur. Il doit le mettre entre les mains

mains d'un *Mentor* en chef, qui ait ſous lui des Maîtres particuliers, gens de mérite & de probité, & courtiſans polis, en un mot l'élite des Savans & des Lettrés. Il faudra faire voyager l'illuſtre Elève dans les Provinces qu'il doit un jour gouverner, & s'il ſe peut incognitò chez l'Etranger. Quand cela eſt fait, il eſt tems que ſon Père le traite en ami & en confident. Comme le fort de notre Auteur eſt de tirer de ſon fond des choſes vraies la plupart, mais très-communes, j'aurai attention à ne rien omettre de ce qu'il a de ſingulier. En voici un trait. „ Je ne „ voudrois pas qu'aucun Eccléſiaſtique ſe mêlât „ de l'éducation temporelle d'un Prince. Je ne „ ſai par quelle fatalité preſque rien ne tour„ ne à bien entre leurs mains. Eſt-ce malheur? „ Eſt-ce imprudence? Eſt-ce malice? Je n'en „ ſais rien. "

Le Prince doit avoir 1. des *Amis de plaiſir*, gens enjoués & ſpirituels, aimables voluptueux, agréables fous, avec qui il quittera le ſérieux de la Majeſté Royale, qu'il ne chargera d'aucun emploi que de quelque cérémonial, qu'il ne conſultera que ſur des bijoux & des meubles, & par qui il ſe fera informer de toutes les avantures ſérieuſes & comiques du jour, de toutes les anecdotes galantes de la Cour & de la Ville. Il lui faut 2. des *Amis intimes*, *des Amis de cœur*, gens à grands talens, d'une probité ſans tache. Il leur confiera ſes ſecrets les plus importans; il agira dans le particulier avec eux comme avec ſes égaux. 3. Enfin le Prince aura des *Amis utiles* pour qui ſon cœur s'intéreſſera peu à cauſe de leurs défauts & de leur humeur. Il les employera aux af-

affaires auxquelles ils ſont propres, & les oppoſera quelquefois les uns aux autres pour tempérer leurs différens caractères. Le Prince récompenſera les ſervices de ſes Amis. Les premiers auront de petits préſens, & les autres les revenus attachés à leurs emplois. Les heures d'un Prince doivent être ſagement diſtribuées. Voyez la tablature que notre Auteur lui preſcrit. Le matin lire des placets, y répondre, diſtribuer les emplois, régler l'intérieur & l'extérieur de l'Etat. L'après-midi, donner quelques heures aux Arts & aux Sciences, à la lecture, à des converſations avec d'habiles gens; viſiter enſuite des Cabinets d'Antiquités & d'Hiſtoire Naturelle, des Bâtimens, des Manufactures, des Jardins. La promenade, la chaſſe, les ſpectacles, les repas agréables auront auſſi leur tems.

Voilà presque le précis des Entretiens qui compoſent la I. Partie. Les Interlocuteurs ſont le Prince lui-même & ſon favori, ou *Théléménédone*, & *Philoménarque*. L'Auteur a fait le premier de ces noms pour ſignifier *Délices des cœurs*, & le ſecond, *Favori du Prince*.

Dans la II. Partie, qui traite des devoirs d'un Prince entant que Magiſtrat & Légiſlateur, *Théléménédone* & ſon Favori, & quelquefois le dernier ſeul, admettent à leurs entretiens d'autres perſonages verſés dans les matières qui ſont le ſujet de la converſation. Les trois premiers Entretiens roulent ſur les Loix, les Tribunaux & la Police. On y propoſe de ſupprimer la vénalité des Charges, de donner aux grands Corps établis pour le maintien des Loix, le pouvoir de remplacer ceux d'entre eux qui viennent à manquer, d'a-

d'abolir les fonctions de Procureur & d'Avocat, d'abréger la Procédure, de donner un nouveau *Corps de Droit* sur lequel il ne soit pas permis de faire de commentaire, de dresser un dénombrement des fonds & des habitans de chaque Province, & d'établir une Compagnie qu'on appelle *d'abondance*, composée de tous les Négotians du Royaume qui voudroient y entrer. Cette Compagnie achetteroit seule les grains qui sont de reste après la consommation néeessaire, & s'obligeroit à les livrer dans les années de disette à un prix fixe, qui seroit le même en tout tems. On entre dans quelques détails minucieux, comme de fixer quels édifices publics il y auroit dans chaque Ville, Bourg, & Village.

Dans le 4. Entretien le Favori du Prince & *Laophile*, ou *l'Ami du Peuple*, discourent sur le Commerce, & conviennent sagement que dans un Etat on ne doit pas se borner au Commerce intérieur, mais qu'il faut aussi cultiver le Commerce étranger. Ils arrêtent particulièrement leur attention sur le Commerce des Soies & des Laines, & veulent 1. qu'on en défende la sortie s'il y a dans le Royaume assez d'Ouvriers pour les travailler. 2. Qu'on la permette au cas contraire. 3. Qu'on fasse venir du dehors de ces matières, s'il en manque. 4. Qu'on fasse même venir des Etoffes s'il y a assez de ces matières pour occuper les Ouvriers du Pays, & pas assez pour l'usage. Ils sont d'avis qu'on reprime la Contrebande. Pour accréditer le Commerce au dehors, ils pensent qu'il faut 1. ne fabriquer dans le Royaume rien que de beau &

de bon. 2. Etablir beaucoup de Manufactures & de Compagnies. 3. Attirer les Etrangers par des franchiſes. 4. Fixer le prix des voitures & des auberges, rendre les chemins ſurs & commodes, & affermir la bonne-foi. Les deux Interlocuteurs trouvent le Commerce Maritime fort utile. Ils ſont d'avis qu'on envoie de certains criminels dans les Colonies pour les peupler. *Laophile* imagine un moyen ſûr de connoître les progrès du Commerce, c'eſt de tenir un état des marchandiſes qui entrent dans le Royaume & qui en ſortent, ou qui paſſent d'une Province à l'autre. Il a l'eſprit d'uniformité; il regarde comme un article eſſentiel d'établir dans tout le Royaume mêmes poids & mêmes meſures. Voilà preſque tout ce que diſent ſur le Commerce, matière auſſi étendue qu'importante, nos deux Interlocuteurs, ſi zélés l'un pour ſon Roi, l'autre pour la Nation, & que l'Auteur dépeint comme fort éclairés.

Dans les Entretiens ſuivans on diſſerte avec la même profondeur ſur l'établiſſement des Corps Académiques, ſur la réforme du Temporel Eccléſiaſtique, ſur les Impôts & les Tréſors de l'Etat, ſur l'Adminiſtration des Finances, & ſur les Archives. L'Auteur eſt d'avis qu'on ne doit pas ſouffrir dans un Etat trop de gens qui ſe mêlent de faire les ſavans, de ces génies alambiqués qui veulent philoſopher ſur tout mal à propos. Mais il ne dit pas ce qu'on devroit faire dans cette vue. Dans tout Pays où les Sciences ſont cultivées, & les Livres qui en traitent permis, le plus redoutable Tribunal d'Inquiſition ne réuſſiroit pas à empêcher que chacun ne s'aplique à l'é-

l'étude qu'il trouve à propos. Et que résulte-t-il après tout de la liberté qu'on laisse à cet égard ? Qu'il y ait beaucoup de demi-savans, qu'il s'imprime une foule d'Ecrits foibles & superficiels. Le mal n'est pas grand. Il en revient même un bien. Ces demi-savans & leurs ouvrages s'ils n'instruisent pas à fond, ils entretiennent du-moins le goût de la Science. Ils en donnent même les principes généraux. Ils préparent des disciples pour de plus grands Maîtres.

L'Auteur n'aprouve pas qu'on confie l'éducation des Enfans à des Communautés Religieuses. Suivant son plan „ elle seroit totale-„ ment ôtée, dit-il (*a*), à ces Communautés qui „ font bande à part dans la Société ; elles ont „ leur politique, leurs maximes, leurs préju-„ gés particuliers soit réels ou postiches, en un „ mot ce qu'on nomme *Esprit du Corps* ou *de* „ *l'Habit*, que les hommes n'adoptent que „ trop facilement par ce principe d'amour-pro-„ pre, qui leur persuade que le parti qu'ils ont „ pris, est toujours le meilleur. De telles gens „ n'ont que des vues intéressées, insensés qu'ils „ sont ; moins pour eux-mêmes que pour cette „ idole qu'ils ont embrassée. Aussi quel abus „ ne font-ils pas de cette maxime, bonne dans „ le fond, mais fausse par rapport à eux : *Ser-„ vir son Corps c'est travailler pour soi-même !* „ On pourroit leur répondre : Oui, si vous „ n'étiez pas vous-mêmes les premières dupes „ de ce fantôme. Ces sortes de gens n'ont donc „ que trop souvent en vue d'inspirer à leurs E-„ lèves certains préjugés superstitieux, ou d'au-„ tres

(*a*) Tom. I. p. 123.

„ tres qui ne manquent pas de s'insinuer & de
„ se perpétuer dans les familles, de se répandre
„ dans le peuple, & tournent enfin au profit de
„ ces Précepteurs enfroqués. "

L'Auteur voudroit que les Parens ne fussent pas les maîtres de décider du genre de vie de leurs enfans, mais que les Inspecteurs des Corps Académiques choisissent de tems en tems les meilleurs sujets, sans égard à la naissance, pour les rendre propres à remplir dignement des places dans la Magistrature & dans l'Eglise.

Pour empêcher l'abus que les Parens font de leur autorité, lorsque poussés par un sordide intérêt ils obligent leurs enfans à se charger des chaînes d'un hymen desagréable ou mal assorti, notre Auteur ou ses Interlocuteurs imaginent un moyen digne des Législateurs d'*Utopie* : C'est de rendre la *Loi Salique* universelle dans le Royaume, c'est-à-dire, d'établir qu'une Fille ne puisse hériter ni en ligne droite ni en ligne collatérale, ni être dotée par d'autres que par son mari, qui en l'épousant lui donneroit la moitié, le tiers ou le quart de son bien. Tant qu'elle seroit fille, ses frères ou les collatéraux lui feroient une pension. Les Auteurs de ce beau projet, charmés de leur invention, en articulent plusieurs excellens effets. La crainte d'être trop long m'empêche de les raporter. Je les laisse à deviner au Lecteur. Nos Législateurs voudroient de plus que, la Noblesse exceptée, il fût permis de prendre femme dans quelque condition que ce fût.

Nos Interlocuteurs réforment diverses choses dans l'Etat Ecclésiastique. Ils diminuent le nombre

bre des Prêtres, réduiſent les Ordres qui poſſédent de grands biens, les Prélats & les autres Eccléſiaſtiques, à une honnête ſubſiſtance, & s'emparent de tout le reſte du temporel, dont ils règlent l'emploi de cette manière. L'Etat en prelèvera le vingtième. Le reſte ſera partagé en trois parts ; l'une pour les Hôpitaux, l'autre pour des Familles pauvres qui ont bien mérité de l'Etat, & la troiſième ſera deſtinée à des gratifications & à des récompenſes. Ils ramènent les Moines à l'état de ſimples Laïques, laiſſent la beſace aux Moines mendians, à qui ils n'oſent permettre de gagner leur vie du travail de leurs mains, de peur qu'ils ne fiſſent trop de tort aux différens Corps de métier. „ Ces gens, dit „ *Philoménarque*, qui par humilité ſe diſent „ *Canes Eccleſiæ ut latrent foras Hæreticis*, „ Chiens de l'Egliſe lâchés pour aboyer aux „ Hérétiques (*a*), je ne ſais ſi leurs doctes aboyemens ſont fort utiles. Quoi qu'il en ſoit, „ il vaudroit beaucoup mieux que, puiſqu'ils ſe „ regardent dans la Maiſon du Seigneur comme des animaux domeſtiques, ils ſe tinſſent „ dans leur loge ou cellules, & ſe contentaſſent, comme l'humble *Cananée*, de ramaſſer „ les miettes de pain qui tombent de la table du „ Maître. " Nos nouveaux Réformateurs ordonnent de plus qu'on adminiſtre les Sacremens, & qu'on prie pour les morts *gratis*.

Il n'eſt pas mal aiſé d'imaginer un ſyſtême de Gouvernement. La difficulté conſiſte à l'enter

(*a*) *Cette expreſſion n'eſt point ici un terme de mépris ; ce ſont les propres termes dont ſe qualifient par humilité la plupart des Moines mendians auprès des Souverains-Pontifes.* Note de l'Auteur.

ter sur celui qui est établi, à tellement régler le nouveau Corps de Législation, qu'il trouve le moins d'obstacles qu'il est possible dans le caractère de la Nation, dans ses mœurs, ses usages, ses préjugés, & dans les Loix déjà reçues, & à faire servir tout cela d'échafaudage au nouvel édifice qu'on veut élever. Mais c'est à quoi nos Interlocuteurs ne paroissent pas avoir fait attention. Ils minutent leurs plans de réforme, sans se mettre en peine des obstacles que ces plans doivent naturellement rencontrer, & sans rechercher les moyens de les vaincre.

La III. Partie, qui a pour titre *le Prince Politique*, n'est pas comme les autres par forme d'Entretiens. C'est un discours suivi que *Théléménone* a composé lui-même, & qu'il fait lire par son favori. Malgré les louanges que celui-ci donne à cette pièce, il faut avouer qu'elle est fort dans le goût des deux Parties dont nous avons rendu compte; c'est-à-dire, qu'avec de très-bonnes intentions on ne donne guère que des choses générales & triviales, & qu'on est presque toujours superficiel, lors même qu'on semble s'annoncer comme profond. Le meilleur Article est sans-contredit celui qui roule sur la *Tolérance*. C'est le seul auquel je m'arrêterai. *Théléménone* n'est point surpris de l'intrépidité d'un homme qui sacrifie tout à sa Religion: il est soutenu par l'espérance certaine d'un bonheur éternel. „ Mais je m'étonne, dit-il, „ (a) qu'il y ait parmi les hommes des mon„ stres assez furieux & assez dénaturés pour exercer

(a) Tom. II. pag. 42. & suiv.

„ cer par zèle de Religion mille cruautés hor-
„ ribles ſur cette innocente victime. Il n'y a
„ que le *Fanatisme* capable de ſi abominables
„ barbaries. Malgré les maximes d'humanité
„ & de douceur qu'inſpire la morale de la plu-
„ part des Religions, & ſurtout de la vraie,
„ c'eſt ce démon qui perſuade aux hommes que
„ quiconque n'a pas la même idée, quiconque
„ ne penſe pas comme eux de la Divinité, ob-
„ jet de leur ſouverain Bien, *fait à cet Etre*
„ *infiniment bon une injure que la créature doit*
„ *venger pour mériter près de lui.* C'eſt ce
„ déteſtable principe qui fait que les hommes
„ de différentes Sectes s'entre-regardent avec
„ indignation, mépris & horreur, & en ſont
„ ſi ſouvent venus aux mains avec un acharne-
„ ment plein de rage. Voilà ce que l'on nom-
„ me *Intolérance*... Ce vice ne vient que de
„ ceux qui enſeignent la Religion; il leur eſt
„ commun avec le reſte des hommes. Tous
„ ont le tic de ſe perſuader que *leurs opinions*,
„ *leurs dogmes ſont toujours les meilleurs*, &
„ *que ceux qui en ſuivent d'autres n'y enten-*
„ *dent rien.* Ajoûtez à ce bel aphorisme le deſir
„ de dominer, & vous aurez le véritable eſ-
„ prit d'intolérance ſur quelque ſujet que ce
„ ſoit, ou ſacré ou profane. Chez tous les
„ Peuples de la Terre le Sacerdoce tient à re-
„ gret le ſecond rang après le Sceptre. Le Sa-
„ cerdoce eſt une domination. Aucune domi-
„ nation, quelque douce & quelque deſinté-
„ reſſée qu'on la ſuppoſe, ou qu'on veuille la
„ faire croire, ne peut ſouffrir la diminution
„ du nombre de ſes ſujets, ſoit qu'on les lui

„ débauche, ou autrement: il faut donc pour
„ empêcher la désertion, faire concevoir à
„ ces sujets de l'horreur pour tout autre parti
„ que le leur.... Rien de plus sage & de plus
„ raisonnable que le *Tolérantisme*. On devroit
„ fortement inculquer à tous les hommes de
„ quelque Religion qu'ils soient, que Dieu
„ seul est l'arbitre des cœurs & des conscien-
„ ces, qu'il n'a établi aucune Puissance ter-
„ restre pour contraindre les Peuples à lui ren-
„ dre tel ou tel culte, autrement que par les vo-
„ yes ordinaires de la persuasion : si elle se trou-
„ ve impuissante, il n'est permis d'employer
„ ni le fer ni le feu pour la seconder. Encore
„ une fois, ce n'est point à l'homme à pré-
„ tendre venger la Divinité. " *Thélémédone* donne pour règle, de ne souffrir qu'une Religion dans un Etat quand il n'y en a originairement qu'une. S'il y en a plusieurs, l'une est dominante, les autres tolérées. On doit les obliger à demeurer en paix. Selon lui une Secte tolérée doit être absolument bannie aussi-tôt qu'elle commence à remuer sous quelque prétexte que ce soit, fût-ce même pour avoir été injustement attaquée par la dominante. On ne la punit point alors comme coupable; on l'éloigne, dit-il, moins pour la maltraiter que pour prévenir les dangers, & de peur qu'elle ne trouve un jour l'occasion de se venger. Mais ne seroit-il pas plus conforme à la bonne politique de prévenir les troubles, en empêchant la Secte dominante de vexer la tolérée? Bannir une Secte tolérée crainte qu'elle ne remue un jour, n'est-ce pas préférer un mal présent & très-grand à

un

un mal qui peut-être n'arrivera jamais, & contre lequel on peut se précautionner de bien des manières ?

„ Si les Sectaires, continue *Thélémédone* (*a*), de„ viennent absolument odieux aux sujets qui „ professent la Religion dominante ; si cette „ antipathie ne peut se guérir par aucune voye „ de douceur, de conciliation, je ne saurois „ blâmer un Prince de bannir de ses Etats un „ des deux Partis. " Cette supposition n'est pas fondée. Les ennemis les plus violens d'une Secte s'accoutument aisément à la souffrir, dès que le Gouvernement veut qu'elle soit soufferte. C'est de quoi l'expérience ne permet pas de douter. Quelle Secte fut jamais plus détestée que les *Juifs* ne l'ont été ? Cependant ils jouïssent tranquilement en plusieurs Etats de l'*Europe* des privilèges que les Souverains leur ont accordés. Où est-ce que les différens Partis de Religion ont paru plus acharnés l'un contre l'autre qu'en *Angleterre* ? Ils vivent aujourd'hui en paix. Malgré les sanglantes guerres dont la Religion fut en *France* la cause ou le prétexte, n'y a t-on pas vu pendant très longtems les *Réformés* exercer paisiblement leur Religion ? Et lorsque pendant la dernière Guerre le Gouvernement a connivé aux Assemblées trop nombreuses qu'ils se sont émancipés de faire, les *Catholiques* n'en ont-ils pas été des témoins très-pacifiques ? Il est certain que le Peuple tolère sans beaucoup de peine ce que le Souverain veut qui soit toléré, & qu'il est peut-être plus disposé

(*a*) Tom. II. pag. 50.

posé à cette tolérance dans la Monarchie pour laquelle *Thélémédone* écrit, que dans aucun autre Pays. „ Il vaut mieux, continue ce Prince, „ dépeupler un Royaume, que de le voir exposé à de sanglantes révolutions. " Encore une fois, dépeupler un Royaume est un remède pire qu'aucun mal: y recourir par précaution, c'est fureur & non saine politique. Une crainte toujours incertaine ne sauroit autoriser à affoiblir l'Etat, & à faire une infinité de malheureux. Il faut dire pourtant à l'honneur de *Thélémédone*, qu'il ne conseille l'expulsion d'une Secte qu'à contrecœur, & qu'il veut que si l'on en vient-là, on traite les bannis avec justice. „ Mais on ne doit point, ajoûte-t-il (*a*), dépouiller de leurs biens ceux qu'on en fait sortir; on „ peut leur permettre de vendre leurs effets, „ & établir sur les frontières des Banquiers qui „ leur fournissent pour leur comptant des Lettres de change pour les Pays où ils voudront „ se retirer. Ces tristes maximes, dit-il encore, „ cet *Intolérantisme politique*, deviendront inutiles si un Prince a assez d'empire & de bonheur pour faire arracher à jamais de l'esprit „ de ses sujets les funestes préjugés de *l'Intolérantisme moral*, par ceux-même qui y ont „ semé cette fatale & cruelle zizanie. Pour y „ réussir, un Monarque ne prendra jamais parti dans les querelles Théologiques. Quelque „ chose qu'on lui suggère, il laissera une entière liberté de conscience à tous ses sujets; „ il punira sévèrement quiconque à son insu „ & sous son nom persécutera quelqu'un pour

„ une

(*a*) Tom. II. p. 51.

„ une opinion particulière qui n'attaque point
„ les bonnes mœurs; il châtiera avec la même
„ rigueur deux Partis qui des injures en vien-
„ droient aux voyes de fait; il fera veiller sur
„ la doctrine & les écrits de ceux qui instrui-
„ sent le Peuple, pour en supprimer absolument
„ toute aigreur & toute invective; enfin il fera
„ une Loi dans ses Etats de ces paisibles pré-
„ ceptes. Défendez la Vérité par les forces
„ qu'elle prête à la Raison; en user autrement,
„ c'est la traiter comme le mensonge & l'im-
„ posture. Que ceux que la Vérité éclaire, la sui-
„ vent; qu'ils avertissent de leur erreur ceux qu'-
„ une fausse lueur trompe, mais qu'on laisse en
„ repos les obstinés. Dieu seul est le maître des
„ cœurs. L'Enfer, dites-vous, ne peut prévaloir
„ contre la Vérité; pourquoi se mettre en fureur
„ contre ses foibles aggresseurs? ... Se passionner
„ contre un foible adversaire, c'est faire soupçon-
„ ner qu'on a tort; l'emprisonner ou le tuer, c'est
„ prouver que sa cause est juste... Les Princes
„ sont les Défenseurs des Vérités morales, des
„ Loix sacrées de l'Humanité, & surtout de
„ celle-ci, & non des Vérités surnaturelles de
„ Théologie. Un Roi ne porte point l'épée
„ pour défendre des thèses contre *Calvin*, *Lu-*
„ *ther* ou *Mahomet*, mais pour protéger la Ré-
„ publique, exterminer le crime & tout fana-
„ tisme persécuteur. Un Roi porte le sceptre
„ pour se faire obéir & respecter de ses Peuples,
„ & des verges pour châtier tous Controversistes
„ qui des argumens en viennent aux coups. Si
„ un Prince ne doit point faire le Prêtre, qu'il
„ n'en laisse aucun se mêler d'affaires d'Etat, ni

„ s'in-

„ s'ingérer d'autre choſe que des fonctions de „ ſon Miniſtère. " C'eſt à regret que j'omets pluſieurs autres préceptes de *Thélémédone* auſſi paiſibles, pour me ſervir de ſon expreſſion, & auſſi ſages que ceux qu'on vient de lire.

Dans la IV. Partie, qui regarde le *Prince Guerrier*, on revient à la forme de dialogue. Les juſtes raiſons de Guerre, les forces d'un Etat, la levée des Troupes, le choix des Soldats, la façon de les armer & de les exercer, la Diſcipline militaire, les préparatifs & la ſubſiſtance d'une Armée, ſont les ſujets ſur leſquels le Prince & ſon Favori diſſertent enſemble. Ils diſent à leur ordinaire ſur tout cela beaucoup de généralités très-vraies & très-connues. Lorſqu'ils en ſont aux mouvemens d'une Armée & aux batailles, comme ils ne ſont eux-mêmes guerriers que de théorie, ils mettent de leur converſation un homme du métier. *Polémiſte*, c'eſt ſon nom, leur aprend qu'il faut fixer au ſeul néceſſaire l'équipage d'une Armée; que lorſqu'une Armée marche elle le fait ou en colonne, ou en front de bandière, ou par pelotons; que l'on place les équipages du côté d'où l'on ne craint pas d'être attaqué, ou au milieu, ſi l'on peut être attaqué de tous côtés; qu'en pays ennemi il faut que l'Armée ſoit rangée de façon qu'elle puiſſe faire tête de quelque côté qu'on l'attaque; qu'un Général ne doit pas s'engager imprudemment dans un défilé; qu'il ne doit pas en pays ennemi diviſer ſes forces, à moins que ſon Armée ne ſoit aſſez conſidérable pour en détacher des Camps volans qui voltigent à une certaine diſtance; qu'il faut ſe défier des embuſ-

ca-

cades dans un pays couvert & entrecoupé. Nos Interlocuteurs recommandent fort les ſtratagèmes, & ſouhaiteroient que pour l'uſage des Modernes on fît un recueil de ceux que les Anciens ont employés. *Thélémédone* décide qu'il ne faut jamais livrer bataille qu'on n'ait lieu d'eſpérer un heureux ſuccès, à moins qu'on n'y ſoit contraint. Il explique fort clairement les différens ordres de bataille. Il y en a quatre. Une Armée ſe range ou ſur deux ou trois lignes continues; ou ſur deux ou trois lignes coupées, de façon que les ouvertures de l'une laiſſent voir le front de celle qui ſuit; ou ſur une ſeule ligne diviſée en Colonnes ou Phalanges; ou bien enfin l'Armée entière eſt une ſeule Phalange. Mais ce Prince ſe ſurpaſſe ſurtout lorſqu'il donne des règles pour remporter la victoire, 1. dans un combat à forces égales ſur un terrain uni; 2. dans un combat avec les mêmes forces & ſur le même terrain, mais avec des diſpoſitions différentes; 3. dans un combat à forces égales ſur un terrain inégal; 4. dans un combat à forces inégales ſur un terrain également avantageux; 5. dans un combat à forces inégales avec l'avantage du terrain. Je ſuis fâché de le dire, mais il y a grande apparence que le Diſcours ſur l'Art Militaire & ſur les Devoirs d'un Général qu'un *Grec* nommé *Phormion* (*a*) oſa faire devant *Annibal*, & qui déplut ſi fort à cet illuſtre Guerrier, étoit dans le goût des Entretiens dont je viens de donner une idée.

Notre Auteur dit dans ſa Préface, que de quel-

(*a*) CICER. de Orator. l. 2. c. 18.

quelque œil que le Public regarde son Ouvrage, il est assuré que l'on conviendra qu'il seroit à souhaiter que le Ciel accordât souvent aux vœux des Peuples un Prince tel que le sien. C'est en effet ce que personne ne lui contestera. On reconnoîtra même, je crois, qu'il seroit très-heureux pour un Etat qu'il y eût dans son sein beaucoup de citoyens aussi zèlés patriotes & aussi bien intentionnés que notre Auteur, & qui comme lui cherchassent à faire un bon usage de leurs talens & de leurs lumières. L'Ouvrage dont nous venons de rendre compte, est une production foible & superficielle, mais on y voit pourtant que l'Auteur en donnera de meilleures quand il voudra. Il n'a qu'à s'attacher à un sujet moins vaste, & qui lui soit plus connu, & à ne pas se piquer de tout tirer de son fond.

Il s'étoit proposé de consacrer son Traité à un Héros aussi habile Homme que grand Roi; la distance des lieux & la difficulté de faire parvenir son Manuscrit à ce Prince, l'en ont empêché.

ARTICLE VIII.

LE PATRIOTE FRANÇOIS & IMPARTIAL, *ou* Réponse *à la* Lettre *de* Mr. l'Evêque d'AGEN *à* Mr. le Controlleur-Général *contre la* Tolérance *des* Huguenots; *en date du* 1. *Mai* 1751. 4. pag. 79. Lauzane 1751.

TOut le monde connoît la Lettre de Mr. l'Evêque d'*Agen*. Le Gouvernement a voulu la supprimer sans bruit, mais il n'a fait qu'in-

qu'inſpirer plus de curioſité pour cette pièce. Elle ne s'en eſt que plus répandue. Et enfin elle a été réimprimée à *La Haye* chez *Aillaud*, avec une *Réponſe du Curé de L.* dans laquelle tout en plaiſantant on relève en peu de mots, mais avec beaucoup d'eſprit & de force, les écarts du Prélat, & on lui fait ſentir à quel point c'eſt démentir le caractère d'Evêque, que de ſonner le tocſin contre des Compatriotes, d'employer la calomnie pour les perdre, & enfin d'inſulter des Nations reſpectables alliées de ſon Souverain. Voici une nouvelle Réponſe au Prélat écrite d'un ton plus ſérieux, & beaucoup plus étendue & plus approfondie que la première. L'Auteur ſe donne pour *François*, bon Sujet & zèlé Patriote; & il faut convenir qu'il ſoutient bien ce caractère. Il paroît inſtruit à fond de l'état & des affaires des *Réformés* de *France*, & peut-être en en parlant auroit-il pu dire:

——— *Quæque ipſe miſerrima vidi,*
Et quorum pars magna fui. ———

Il ſe borne à la défenſe de ſes Compatriotes, laiſſant aux *Anglois* & aux *Hollandois* le ſoin de repouſſer les traits que le violent Prélat a lancés contre eux.

Il relève d'abord le reproche que fait Mr. d'*Agen* à la Secte des *Calviniſtes*, d'avoir ſéduit les plus grands Princes du Royaume, & d'avoir été à la veille de priver la *France* d'un des plus grands Rois qui ait occupé le Trône, lequel n'y ſeroit point parvenu, s'il ne ſe fût fait *Catholique*. Il fait remarquer au Prélat, qu'en voulant noircir la Religion des *Réformés*, c'eſt

le

le *Catholicisme* même qu'il flétrit, puisqu'il attribue à ceux, qui le professent, de ne pouvoir souffrir de Souverain d'une autre Religion, & qu'il rappelle & paroît approuver l'esprit & les attentats de la Ligue. Quel ridicule d'ailleurs de faire un crime à une Religion, d'avoir eu des Sectateurs parmi les Grands du Royaume? n'est-ce pas au-contraire une chose qui relève sa gloire? Les *Réformés* employèrent-ils des enchantemens ou quelque moyen illicite pour faire goûter leurs idées aux plus illustres Têtes du Royaume? Eurent-ils recours à la violence & à la persécution? Lorsque le Cardinal d'*Est* écrivoit au Pape que presque toute la Cour étoit infectée d'hérésie, les *Réformés* n'avoient encore opposé que la patience aux maux & aux supplices qu'on leur faisoit souffrir depuis près de quarante ans.

Un autre grief de Mr. l'Evêque contre les *Réformés* de *France*, ce sont les Guerres de Religion. Notre Auteur oppose à ce reproche un précis de l'histoire de ces troubles, par où il paroît que c'est non aux *Réformés* qu'il faut imputer ces desordres, mais plutôt à ceux qui les persécutoient avec acharnement. Ce précis est très-bien fait, & malgré sa brièveté fort instructif. On le lira avec plaisir. On trouve un Abrégé tout semblable des mêmes Evènemens dans un Ouvrage imprimé dans le même tems que celui de notre Auteur (*a*). La même exacti-

(*a*) Voyez *le Triomphe de l'Innocence, ou Particularités peu connues aussi honorables aux Réformés de France qu'elles le sont peu à leurs Adversaires. Par Mr.* C L. *de* Beausobre, *Ministre à Berlin.* Imprimé à *Berlin* 1751 & dédié au Prince Henri de *Prusse.* Volume in-8. de 132 pages.

titude, la même préciſion, le même goût, régnent dans l'un & dans l'autre. Les deux Auteurs ſe rencontrent dans la plupart des citations qu'ils produiſent, & même aſſez ſouvent dans les réflexions qu'ils y joignent.

Notre Auteur allègue enſuite pluſieurs paſſages des Ecrits des *Réformateurs* & des Confeſſions de Foi des *Réformés* ſur l'obéiſſance due aux Rois & aux Princes, pour faire voir que les *Réformés* ne ſont point ennemis des Rois & oppoſés à la Monarchie par principes, comme le Prélat les en accuſe. Il eſt ridicule de décrier les *Proteſtans* par cet endroit-là. Dans les Pays où leur Religion eſt dominante, le Souverain eſt auſſi bien obéi qu'ailleurs. S'il y a eu autrefois parmi eux des Ecrivains particuliers qui ayent débité des principes outrés, ſoit ſur le pouvoir des Rois, ſoit ſur les droits des Peuples, on a vu préciſément la même choſe parmi les *Catholiques-Romains*. Aujourd'hui les gens éclairés dans l'une & dans l'autre Egliſe ſont préciſément dans les mêmes idées ſur ce ſujet. Les Auteurs de l'*Encyclopédie*, par exemple, s'expriment comme Mr. *Burlamaqui*. Tout ce que l'on peut dire à la gloire des *Proteſtans*, c'eſt que ce ſont leurs Auteurs qui ont les premiers aprofondi cette matière, & qui ſe ſont fait là-deſſus des principes également ſolides & modérés, que l'on adopte aujourd'hui dans le *Catholiciſme*.

Les mouvemens des *Cevennes* en 1702 & 1710, ſont un autre chef d'accuſation que l'Evêque intente aux *Réformés*. L'Auteur lui répond que ces mouvemens furent l'ouvrage d'un amas

de Payſans pouſſés au déſeſpoir par les mauvais traitemens de quelques Eccléſiaſtiques, & qui manquant d'inſtruction par le banniſſement de leurs Paſteurs, donnèrent dans les travers du *Fanatiſme*. Le gros des *Réformés* ne prit point de part à la révolte.

La conduite des *Réformés* pendant la derniè-re Guerre fournit au Prélat un nouveau grief contre eux. *N'avons-nous pas été témoins*, dit-il? *N'avons-nous pas vu tous les mouvemens qu'ils ont faits dans les dernières Guerres, leurs Aſſemblées dans les diverſes Provinces, les fauſſes nouvelles qu'ils faiſoient courir, leur joie peinte ſur leur viſage dans nos deſavantages, & leurs afflictions dans nos ſuccès?* Voilà, Monſieur, „ répond le *Patriote* au Prélat, des „ faits bien graves, qui me ſont totalement in-„ connus. J'ai été pourtant témoin, autant „ que perſonne, de ce qu'ont fait les *Hugue-„ nots* pendant nos dernières Guerres, & cela „ dans la Province même où ils ont le plus „ levé la tête, & où ils ſont en plus grand „ nombre. Mais, & je le dois à la vérité & „ à l'impartalité qui me guident, je puis décla-„ rer à la face des Cieux que je n'ai point con-„ nu d'autres mouvemens de leur part que ce-„ lui de leurs Aſſemblées; que je n'ai jamais „ vu cette joie peinte ſur leur viſage dans nos „ deſavantages, & cette affliction dont vous „ parlez dans nos ſuccès. Je les ai vu au-con-„ traire s'affliger avec les *Catholiques* dans nos „ malheurs, ſe rejouïr avec eux dans nos vic-„ toires, & toujours être des premiers à cou-„ rir aux feux de joie. A l'égard de leurs Aſ-

„ fem-

„ ſemblées, tout le monde a été témoin com-
„ me moi qu'il ne s'y eſt rien paſſé de contrai-
„ re au ſervice du Prince, que tout s'y eſt bor-
„ né à ce qui a pour objet la célébration de
„ leur Culte. Le fait peut être atteſté par un
„ nombre infini de *Catholiques*, & par des
„ Eccléſiaſtiques même qui ont eu la curioſité
„ d'y aſſiſter quelquefois." Le *Patriote* remarque enſuite que les Aſſemblées des *Réformés* n'ont point diſcontinué dans le Royaume depuis la *Révocation de l'Edit de Nantes*, comme les Déclarations qu'on a rendues de tems en tems, & les Aſſemblées qu'on a ſurpriſes le prouvent ſans replique. Si les *Réformés* ſe croyent obligés de s'aſſembler pour célébrer l'Euchariſtie, & pour s'acquitter des autres parties du Culte Divin, c'eſt une idée qui leur eſt commune avec les *Catholiques-Romains*, & dont par conſéquent ceux-ci ne doivent pas leur faire un crime. Ils l'ont puiſée les uns & les autres dans les Ecrits même du *Nouveau Teſtament*. Un autre principe commun aux deux Partis, & tiré du fond même du *Chriſtaniſme*, c'eſt que l'autorité des Souverains ne va point juſqu'à pouvoir preſcrire une Religion à leurs Sujets. Par ces deux principes les premiers *Chrétiens* ont perſévéré dans la Foi; & comme notre Auteur le prouve par des paſſages de *Tillemont*, ils ont eu des Aſſemblées de Religion contre la défenſe des Princes *Payens*. Les *Catholiques-Romains* n'ont pas agi autrement dans les lieux & dans les tems où leur Religion a été proſcrite. Pourquoi blâmeroit-on les *Réformés* de tenir la même conduite? Il eſt vrai que pendant la Guerre ils ſe

ſont aſſemblés publiquement & en plein jour. Mais ces Aſſemblées auroient été bien plus ſuſpectes ſi elles ne s'étoient faites que la nuit & en cachette. Tout ce qu'on peut reprocher aux *Réformés* avec quelque apparence de raiſon, c'eſt d'avoir fait des Aſſemblées extrêmement nombreuſes. Et cette faute après tout doit ſe pardonner à la diſette où ils ont toujours été de Miniſtres, & aux autres circonſtances où ils ſe trouvoient alors.

Mr. l'Evêque d'*Agen* attribue la *Révocation de l'Edit de Nantes* à l'exacte connoiſſance que *Louis XIV.* avoit des ſentimens & des diſpoſitions des *Réformés*, que ce Prélat appelle *de pernicieux ſujets*. Cela engage notre Auteur à s'arrêter ſur ce fameux *Edit*. Il en examine les vrais motifs, la juſtice, & l'irrévocabilité. Il ſoutient qu'on devroit le rétablir, ou faire quelque choſe d'équivalent. Pour le prouver, il attaque l'Intolérance même. Il la combat par un précis des meilleures raiſons qu'on ait oppoſées à ce Monſtre, & par l'autorité des Pères de l'Egliſe & des plus illuſtres Auteurs modernes. Des paſſages qu'il produit en grand nombre je ne tranſcrirai que ces belles paroles du célébre *Fenelon*, Archevêque de *Cambrai*: „ Nulle Puiſſance humaine „ ne peut forcer le retranchement impénétra„ ble de la liberté du cœur. La force ne peut „ jamais perſuader les hommes; elle ne fait que „ des hypocrites. Quand les Rois ſe mêlent de „ Religion, au-lieu de la protéger, ils la met„ tent en ſervitude. Accordez donc à tous la „ Tolérance Civile, non en aprouvant tout „ comme indifférent; mais en ſouffrant avec „ patience tout ce que Dieu ſouffre, & en tâ-

„ chant

„ chant de ramener les hommes par une dou-
„ ce persuasion. "

L'Auteur entre ensuite dans le détail des maux que la *Révocation de l'Edit de Nantes* a faits au Royaume, & de ceux qu'elle continuera de faire, si on n'y apporte quelque remède. Plus de huit cens mille *Réformés* ont passé, dit-il, dans les Pays étrangers. „ Plusieurs autres l'ont „ tenté & ne l'ont pu, & pour cela seul ont „ été condannés aux galères ou à la mort. „ Plusieurs le font encore, & tous les jours „ le nombre s'augmente ; tous les jours les „ Etats *Protestans* de l'*Europe* font à cet égard „ de riches acquisitions... Mais tous les *Hu-* „ *guenots*, heureusement pour la *France*, n'ont „ pu jusques ici prendre ce parti. Ils se sont „ flattés qu'enfin le Gouvernement ouvriroit „ les yeux sur les véritables intérêts du Royau- „ me ; qu'il se laisseroit toucher à la grandeur „ des maux auxquels ils ont été exposés ; qu'il „ seroit frappé de leur fidélité à toute épreuve ; „ & que convaincu qu'ils méritent un meilleur „ sort, il le leur procureroit. Telle est l'illusion „ qui en a retenu un grand nombre : elle a été „ des plus favorables ; le sera-t-elle toujours ? "

Les Ennemis des *Réformés* affectent de parler d'eux comme d'une poignée de misérables, qui ne méritent aucune attention. Notre Auteur fait remarquer qu'ils sont en très-grand nombre. En 1698. Mr. *de Basville*, Intendant de *Languedoc*, en comptoit dans sa seule Province près de deux cens mille. Depuis ce tems-là leur nombre loin de diminuer est augmenté. Il y en a dans presque toutes les Provinces. Actuellement il

n'y a guère moins de *Proteſtans* dans le Royaume, qu'il n'y en avoit peu de tems avant la *Révocation de l'Edit de Nantes*. *Varillas* en faiſoit alors monter le nombre à deux millions.

L'Auteur repréſente avec beaucoup de force la triſte alternative où ſe trouvent les *Réformés*. „ Que doivent faire ces infortunés Sujets „ dans l'oppoſition qui règne entre ce qu'ils „ prennent pour les Loix de Dieu, & celles „ qui émanent de l'Autorité Souveraine? Com- „ me Créatures, comme *Chrétiens*, ils doi- „ vent obéir à Dieu. Comme Sujets ils doivent „ obéir au Roi; mais par rapport à eux les Loix „ de ces deux Puiſſances ſont en oppoſition. „ S'ils obéiſſent à Dieu, ils deſobéiſſent au Roi; „ & s'ils obéiſſent au Roi, ils deſobéiſſent à „ Dieu. Fut-il jamais un état plus cruel pour „ des *Chrétiens*, & de zélés Sujets, qui crai- „ gnent Dieu & honorent le Roi? " La concluſion que l'Auteur tire de-là, c'eſt qu'on devroit révoquer les Loix contre les *Réformés*, & leur accorder une façon d'être qui les mette en état de s'acquitter envers Dieu de ce qu'ils croyent qu'il exige d'eux, en rempliſſant en même tems tous les devoirs de bons & de fidèles Sujets du Roi.

Le *Patriote* a joint à ſa Lettre à l'Evêque d'*Agen* un *Mémoire Hiſtorique* de 36 pages, contenant ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable au ſujet de la *Religion Réformée* en pluſieurs Provinces de *France* depuis 1744 juſqu'en 1751. Ce Mémoire diviſé en neuf articles, eſt rempli d'événemens dont l'idée ſeule fait ſouffrir quiconque n'a pas dépouillé tout ſentiment d'huma-

manité. Les faits ſont publics & récens, & pluſieurs ont fait beaucoup de bruit. Il n'eſt pas poſſible de les révoquer en doute. Mais n'y en eût-il de vrai que la millième partie, c'en ſeroit encore trop pour un ſiècle éclairé tel que le nôtre, & pour un Pays où l'on ſe pique de douceur dans les mœurs, d'humanité & de politeſſe. Je ne ſaurois entrer dans le détail de ces horreurs. Je n'en rapporterai qu'un ſeul trait, curieux par ſa ſingularité, & par l'excès où la ſcélérateſſe y eſt portée. Il en fut beaucoup parlé dans le tems. La nuit du 21 Décembre 1745, le Curé du Village de *Boffre* dans le *Haut Vivarais*, nommé *Bouchet*, força le piſtolet à la main le Maître-d'école du lieu à l'aider à mettre le feu à l'Egliſe. Il monta lui-même ſur l'Autel avec une hache, mit tout en pièces, déchira les Ornemens Sacerdotaux, jetta les Vaſes Sacrés dans une citerne: après ce bel exploit il ſe retira dans un Village voiſin, tandis que le Maître-d'école crioit que c'étoient les *Proteſtans* qui avoient mis le feu à l'Egliſe, & qu'il y en avoit quatre-vingt à la pourſuite du Curé pour le tuer. On accourt à l'incendie, on fait venir des ſoldats d'un Bourg voiſin. Le lendemain le Curé engage le Juge du lieu à faire des informations contre les *Proteſtans*. Mais ceux-ci trop intéreſſés à mettre au jour la calomnie, obtiennent du Commandant du Pays qu'il ſoit fait des perquiſitions plus exactes. La vérité ſe découvre. Le Maître-d'école avoue tout. Ses aveux & les dépoſitions des Témoins ſont envoyés à la Cour, qui mit fin à cette affaire en faiſant arrêter le Curé. Il fut enfermé au Fort de *Breſcou*, où il eſt encore: puni-

nition bien légère de crimes ſi énormes. *Religio peperit ſceleroſa atque impia facta.*

ARTICLE VIII.

Τῶν Δίωνος τοῦ Κασσίου τοῦ Κοκκηϊανοῦ Ρωμαϊκῶν Ἱστοριῶν τὰ σωζόμενα.

C'eſt-à-dire,

L'HISTOIRE ROMAINE de DION CASSIUS Coccéjen, *en deux Volumes in Folio, pag.* 1708. Sans la Dédicace & la Préface. *Hambourg* 1750. & 1752.

CEtte Edition, longtems promiſe, & plus longtems déſirée, paroît enfin par les ſoins du célébre *Jean Albert Fabricius* & de ſon Gendre Mr. *Herman Samuel Reimarus.*

Nous y trouvons la vie de *Dion*, qu'on ne doit pas confondre ici avec *Dion* l'Hiſtorien, ni avec *Dion Chryſoſtôme* l'Orateur, comme quelques-uns ont fait. *Caſſius Dion Coccéjen* nâquit à *Nicée* en *Bythynie* environ l'année 155. de J. C. Son père étoit *Caſſius Apronianus*, qui ayant transféré ſon domicile à *Rome*, y fut créé Sénateur *Romain*, & enſuite Gouverneur de *Dalmatie* & de *Cilicie*. Le père eut ſoin de l'éducation de ſon fils, en lui formant le ſtyle par la lecture d'*Eſchine* & de *Démoſthène*, & ſurtout de *Thucydide*, qu'il a tâché d'imiter dans ſon Hiſtoire auſſi bien que dans les Harangues, qu'il attribue à divers Auteurs, en y mettant beaucoup du ſien; ce qui doit s'entendre principalement de la Harangue maligne de *Calénus* contre

tre *Cicéron*, qu'on ne ſauroit attribuer toute entière à *Calénus*, à moins de lui accorder le don de prophétie. D'ailleurs il paroît par l'Hiſtoire de *Dion*, qu'il avoit auſſi quelque teinture de la Philoſophie Morale, & qu'il n'étoit pas exemt de ſuperſtition par rapport à l'Aſtrologie, à l'interprétation des Songes, & aux Miracles. *Dion* accompagna ſon père en *Cilicie*, & étant retourné à *Rome* & marié, il fut fait Sénateur vers l'an 180, Préteur ſous l'Empereur *Pertinax* en 193, Conſul de *Rome* par la faveur d'*Alexandre Sévére* vers l'an 223 & en 229. Enfin ſes infirmités s'étant augmentées avec ſon âge il obtint permiſſion de ſe retirer à *Nicée* ſa patrie, pour y finir ſes jours.

Les Critiques modernes ne ſont pas d'accord ſur le crédit qu'il faut donner à *Dion*. On convient pourtant de deux choſes; l'une que l'Hiſtoire *Romaine* ſous les Rois & les Conſuls n'eſt pas autant digne de foi, que celle des Empereurs, ce que *Dion* a de commun avec les autres Hiſtoriens; l'autre que *Dion* ne paroît pas être exemt de médiſance, mais que néanmoins il raconte beaucoup de faits des Empereurs ſous leſquels il a vécu, & qu'il a vu de près, qu'on ne trouve pas ailleurs, quoique les caractères qu'il en donne conviennent aſſez avec ceux que nous tracent *Hérodien* & les *Ecrivains de l'Hiſtoire Auguſte*; outre que *Dion* garde mieux l'ordre des tems, en marquant les Conſuls ſous leſquels telle ou telle choſe étoit arrivée. La plus grande utilité qu'on reconnoît dans l'Hiſtoire de *Dion*, eſt celle qu'on tire de ſes raiſonnemens ſur l'eſprit & l'intention de

plusieurs Loix faites par les Empereurs, ce qui sert à éclaircir les *Pandectes* & toute la *Jurisprudence Romaine*. Ajoûtons une autre remarque, qui pourra avoir son utilité dans la Théologie. Quand on considère la suite de ces Empereurs *Romains*, qui pour la plus grande partie ont été inhumains, cruels, extravagans, débauchés & vicieux au suprême degré, en un mot de vrais tyrans, dont la conduite bizarre menaça vingt fois d'un bouleversement entier tout l'Empire *Romain*, on est surpris que la Nature ait pu produire & souffrir une si longue succession de monstres: mais on ne doit pas être moins ravi d'admiration, quand on voit en même tems que la Providence de Dieu a fait sortir la lumière des ténèbres, & que ces tems de trouble & de confusion ont contribué beaucoup à la propagation rapide de l'*Evangile*. Car plus le portrait hideux & affreux de ceux qui tenoient alors le pouvoir en main, étoit un sujet d'aversion pour tous les honnêtes gens, plus la *Religion Chrétienne*, & les personnes qui en faisoient profession sincère, devoient leur paroître aimables, & attirer leurs regards; & plus on souffroit des maux de la guerre, des rebellions, des mutineries, des cruautés & des injustices qui se commettoient, plus on devoit désirer la paix que la Religion commande, & plus la conduite des *Chrétiens* humains, justes & bienfaisans devoit paroître préférable, & distinguée des vices opposés; enfin plus les vies & les possessions étoient incertaines, & dépendantes du caprice des puissans, plus on devoit être disposé à écouter la doctrine de l'*Evangile*, qui prêche la patience, & console les gens vertueux dans les

les dangers & dans les maux préſens, par l'eſpérance d'une félicité permanente à venir. Cette remarque eſt confirmée par l'*Apologétique* de *Tertullien*, Auteur contemporain de *Dion*.

Dion ayant diviſé ſon Hiſtoire en *quatre-vingt* Livres, il ne nous en reſte que *vingt-cinq* entiers depuis le 36. juſqu'au 60. avec pluſieurs fragmens des Livres précédens & ſuivans. Il n'y avoit que trois éditions de *Dion* en *Grec*; la première & la plus exacte de *Robert Etienne*, à *Paris* en 1548; la ſeconde de *Henri Etienne* ſon fils avec la Verſion *Latine* à *Genève* en 1591; & la troiſième de *Jean Leunclavius* avec les fragmens à *Hanau* en 1606. Les fragmens ſont tirés partie des Extraits de *Jean Xiphilin*, neveu du Patriarche de *Conſtantinople*, faits au commencement du douzième ſiècle; des Collections faites par l'ordre de l'Empereur *Conſtantin Porphyrogenuète*, qui a régné au commencement du X. Siècle, publiées par *Henri de Valois*; de l'Hiſtoire de *Zonare*, & du Dictionnaire de *Suidas* &c. partie des fragmens amaſſés par *Jean de Conſtantinople*, publiés par *Fulvius Urſinus* à *Anvers* en 1582. avec les trois derniers Livres de *Dion*, qui furent auſſi imprimés en 1724. à *Rome* par *Nicolas Carminius Falco*. Ce dernier morceau ſe trouve dans un MS. précieux de la Bibliothèque du *Vatican* du ſixième ſiècle, en vingt-ſix pages, écrites en trois colonnes ſans accens & ſans diſtinction des mots: mais ce qu'il y a de fâcheux, c'eſt que le Relieur en a coupé la fin de la troiſième colonne de la première page, & de toutes les autres qui ſont marquées d'un nombre impair, auſſi bien que les commen-

mencemens de la première colonne de la seconde page, & de toutes les pages qui sont marquées d'un nombre pair; desorte qu'il est impossible de suppléer ce qui manque, ou de faire un sens du grimoire qui reste. C'est pour cette raison qu'*Ursin* n'a pas touché à ces colonnes estropiées, & que *Falco*, en voulant deviner, les a estropiées bien davantage par ses supplémens supposés.

Pour bien établir la véritable leçon du Texte, Mr. *Reimar* a eu la collation de deux MSS. du *Vatican*, qui contiennent les Livres de *Dion* que nous avons en entier: cette collation lui a été communiquée par le Cardinal QUIRINI Evêque de *Brescia*, & Bibliothécaire du *Vatican*, qui a ajoûté une savante Lettre sur le MS. des trois derniers Livres de *Dion* dont nous venons de parler. C'étoit donc à juste titre que l'Ouvrage que nous annonçons, a été dédié à Son Eminence. Outre cela l'Editeur a eu une collation de deux MSS. de *Florence* publiée en partie par *Jean Gronovius*, & communiquée en entier par son digne fils *Abraham Gronovius*, Bibliothécaire de *Leide*. Pour corriger les fragmens, on a eu de *Breslau* un MS. de *Xiphilin*, & des corrections de *Saumaise* écrites à la marge de l'édition de *Henri de Valois*, & communiquées d'*Amsterdam*, voyez p. 9. Mr. *Reimar* a aussi soin de mettre au bas du texte de chaque page, en abrégé, les conjectures & corrections de plusieurs Savans, dont il donne les notes entières dans le second Tome des deux *Etiennes*, de *Xylander*, *Sylbourg*, *Leunclavius*, *Ursinus*, *Palmerius*, *L. Bos*. Les No-

Notes Hiſtoriques de Mrs. *Fabricius* & *Reimar* ſe trouvent au bas de chaque page, & elles répondent parfaitement à l'attente du Public.

A la fin de l'*Apparat* on trouve encore deux Pièces pour corriger cette nouvelle Edition. La première eſt une Lettre courte & judicieuſe de Mr. *Weſſeling* p. 1500. L'autre contient quantité de remarques de Mr. *Reiske* depuis la page 1501. juſqu'à 1517. Il s'en faut bien pourtant que Mr. *Reimar* approuve toutes les conjectures de ce dernier : au contraire il fait voir avec beaucoup de politeſſe & de ménagement, que ce Savant a ſouvent précipité ſon jugement, en corrigeant non ſeulement des paſſages qui avoient beſoin d'être corrigés, mais auſſi ceux qui n'en avoient nullement beſoin, dont le nombre ſurpaſſe de beaucoup les autres ; qu'il a ſuppoſé des lacunes où il n'y en avoit point ; & qu'il a gâté le ſens de l'Auteur, en voulant ſuppléer quelquefois quatre ou cinq lignes ; qu'il a rejetté pluſieurs manières de parler de *Dion*, comme n'étant pas *Grecques*, leſquelles ſe trouvent pourtant dans les meilleurs Auteurs *Grecs*, tandis que lui-même a forgé des mots *Grecs* dans ſes corrections, qui ne ſe trouvent nulle part, &c. Cette critique eſt à la fin après l'Indice *Grec* des mots & des phraſes, & après l'Indice *Latin* des matières.

En général on doit convenir que cette Edition eſt très-bien exécutée ; & qu'il ne faut pas eſpérer de faire mieux, à moins que quelque Savant n'ait le bonheur de déterrer avec le tems d'autres Manuſcrits de *Dion* plus complets & plus corrects que ceux que nous avons préſentement.

A R-

ARTICLE X.

LES OEUVRES *de Monsieur de* MAUPERTUIS : à *Dresde* 1752. 4. de 404. p. Une Epitre Dédicatoire, & une Préface, qui en font XXII. *C'est un recueil de plusieurs Dissertations dont quelques-unes avoient déjà été reçues favorablement. La première est un* Essai de Cosmologie.

IL y a au devant de ce petit Traité de Cosmologie un correctif qui a paru nécessaire à l'Auteur. Le Traité roule principalement sur deux points. Le premier infirme les preuves de l'existence de Dieu les plus naturelles; & dans le second on cherche la preuve de cet Etre suprême dans une loi de la Réfraction. Il est clair qu'il y a plus de lecteurs capables de sentir cette foule d'argumens par lesquels la Nature démontre son Maître à tous les sens, qu'il n'y en a qui puissent le reconnoître dans une formule d'Algèbre. C'eût été rendre problématique une vérité si importante & si nécessaire aux hommes, que d'ébranler la force des témoignages les plus reçus, & de ne réserver la certitude d'un Etre Souverain qu'à un problème. L'Auteur a donc fait sagement de prévenir les reproches que quelques lecteurs pouvoient lui faire.

Il est difficile d'être de son avis, quand il combat les preuves de l'existence de Dieu, qui ont paru si fortes à *Newton*, & à tant d'autres Philosophes. *Newton* voyoit, ainsi que *Platon*, dans toute la Nature un but & des moyens; moyens uniformes dans les Etres de même espèce, moyens variés dans les autres genres, moyens infi-

infinis dans l'étendue immenſe des choſes.

On eſt étonné qu'un Philoſophe comme l'Auteur ſe ſerve du terme de *Hazard*, que la ſaine Philoſophie a proſcrit il y a longtems.

On n'eſt pas moins ſurpris, qu'il cherche à avilir cette divine induſtrie, qui préſide à la formation des Inſectes. *Tout cela*, dit-il, *aboutit à produire un inſecte incommode, que le premier oiſeau dévore, ou qui tombe dans les filets d'une araignée.* Il n'a pas penſé que ces animaux deſtinés en partie à être la pâture des autres, ſont certainement un moyen de conſerver l'eſpèce qui s'en nourrit; un moyen qui prouve un choix, qui par conſéquent annonce la puiſſante Intelligence qui a fait ce choix; & ce moyen ne peut être l'effet du hazard, le hazard n'étant qu'un mot vuide de ſens.

L'Auteur après avoir plaint les Mouches d'être mangées par les Araignées, plaint enſuite les Hommes de ce que *les Mers couvrent la moitié de la Terre, & qu'on y voit des rochers eſcarpés, &c.* Il auroit dû ſe ſouvenir qu'il eſt démontré que ces Mers ſervent à fournir toute l'eau qui s'en évapore, & qui retombe enſuite ſur cette chaîne de rochers, réſervoirs perpétuels de toutes les ſources des Rivières qui arroſent & fertiliſent la Terre. *Examinez*, dit-il enſuite, *les mœurs de ceux qui l'habitent, vous trouverez le menſonge, le meurtre, le vol, & par-tout les vices plus communs que la vertu.*

Cette ancienne objection tant rebatue n'a pas tant de force que pluſieurs perſonnes l'ont cru. Il eſt très-faux qu'il ſoit plus commun d'être volé & aſſaſſiné, que de jouir en liberté de ſon

ſon bien & de ſa vie. Parcourez mille villages, vous ne trouverez pas dix meurtres & dix vols dans un ſiècle. Il ne ſe commet pas à *Londres*, à *Rome*, à *Conſtantinople*, à *Paris* dix meurtres par an. Il y a des années où il ne s'en commet point du tout. Les guerres ſont ce qu'il y a de plus fatal après les grandes peſtes; mais ſur cent millions d'habitans au moins, dont l'*Europe* eſt peuplée, la guerre ne fait pas périr en un ſiècle parmi les mâles la trentième partie de ces cent millions, qui chaque année ſe renouvellent. Quand on examine ces lieux communs avec des yeux attentifs, on voit qu'en effet il y a beaucoup plus de bien que de mal ſur la Terre. On voit évidemment que ces reproches faits de tout tems à la Providence, ne viennent que du plaiſir ſecret que les hommes ont de ſe plaindre, & qu'ils ſont plus frappés des maux qu'ils éprouvent, que des avantages dont ils jouïſſent. L'Hiſtoire, qui eſt pleine d'évènemens tragiques, contribue d'ordinaire beaucoup à favoriſer l'idée, qu'il y a incomparablement plus de mal que de bien; mais on ne fait pas réflexion que l'Hiſtoire n'eſt que le tableau des grands évènemens, des querelles des Rois & des Nations. Elle ne tient point compte de l'état ordinaire des hommes. Cet état ordinaire eſt l'ordre & la ſureté dans la Société. Il n'y a point de ville au Monde qui n'ait été vingt fois plus longtems tranquille que troublée de ſéditions. Il y a plus de cent ans qu'il n'y a eu de ſédition à *Paris*. Depuis *Charles-Quint Rome* n'a point ſouffert. Le vaſte Empire de la *Chine* eſt entièrement paiſible depuis plus d'un ſiècle.

L'in-

L'intérieur de *Veniſe* a été mille ans tranquille.

Cette ancienne queſtion épuiſée du Mal moral, & du Mal phyſique, ne devroit être traitée qu'en cas qu'on eût des choſes nouvelles à dire. Mais remarquons qu'elle n'attaque point l'Intelligence ſuprême : elle attaque l'idée que nous nous faiſons de ſa bonté. L'Auteur en examinant ſuccinctement les opinions qui juſtifient la bonté du Créateur, ôtnet la plus digne obſervation, & la plus philoſophique. La voici : c'eſt que dans l'ordre, & dans la chaîne infinie des Etres créés, il faut qu'il ſe trouve un Etre tel que l'Homme : or ſi dans cette chaîne infinie l'Homme doit être tel qu'il eſt aujourd'hui, quel reproche peut-on faire à la Divinité ?

Enfin l'Auteur, après avoir trop ſommairement jetté des doutes ſur les preuves les plus palpables de la Providence, traite la Cosmologie plus ſommairement encore en un ſeul chapitre. Il vient enſuite au choc des Corps, & à l'action par laquelle la Lumière paſſe d'un milieu dans un autre. Il ſe ſert de la découverte de *Newton*, qui le premier a vu cette inflexion ſingulière des Rayons (*a*). Il n'eſt pas aſſurément

(*a*) L'Auteur de cet Extrait ne paroît pas s'être donné la peine d'examiner les matières auxquelles il touche dans l'endroit cité. Mr. *de Maupertuis* ne ſe ſert point de la découverte de *Newton* pour déterminer la loi de la refraction des Rayons de lumière. Et dans toute cette matière il n'eſt pas queſtion de l'*inflexion des rayons*, qui eſt toute autre choſe. Il auroit donc dû tourner ſa cenſure tout autrement, & dire par exemple.

Il ſe ſert de la découverte de *Leibnitz*, qui le premier a apliqué le calcul des plus grandes & des moin-

ment démontré, & *Newton* n'a jamais cru que ces dres quantités, & la considération de la cause finale pour déterminer la loi de la refraction. (Voyez son Mémoire *De unico Optiæ, Catoptricæ & Dioptricæ Principio* dans les *Actes de Leipzig* de l'année 1682 pag. 185).

On ne peut pas même voir en quoi le calcul de Mr. *de Maupertuis* diffère de celui de Mr. *de Leibnitz*, tant la conformité est grande. Mr. *de Maupertuis* auroit donc mieux fait de convenir franchement des obligations qu'il avoit à ce grand-homme, que de s'amuser à le réfuter mal à propos, comme il l'a fait dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de l'an* 1744, où il a publié pour la première fois cette Dissertation sur la loi de la refraction &c. Je dis, mal à propos, parce que Mr. *de Maupertuis* lui-même paroît avoir reconnu son tort en ce qu'il a changé ou ôté dans cette nouvelle édition tous les passages qui rouloient sur les prétendues bévues de Mr. *de Leibnitz*, comme on peut s'en convaincre en comparant ce qui se trouve dans les *Mémoires de* 1744, avec ce qui se trouve sur la même matière dans l'Ouvrage que nous annonçons. S'il est bon de corriger ses fautes, il vaudroit encore mieux de n'en point commettre. Mais le grand point consiste en ceci. L'Auteur prétend tirer de la moindre Action les loix de la Nature, il veut en démontrer l'existence d'un Dieu. Il faudroit donc non seulement nous expliquer ce qu'il faut entendre par l'*Action*, & nous en donner une certaine Estimation Mathématique; mais il faudroit encore démontrer que cette Estimation est légitime, qu'elle est conforme aux principes incontestables de la Raison. Mr. *de Maupertuis* nous dit dans ce *Mémoire*, que l'Action d'un corps en mouvement doit être estimée par l'espace parcouru, & la vitesse avec laquelle cet espace a été parcouru. Mais qui autorise Mr. *de Maupertuis* à estimer l'Action de la sorte? Le Père *Malebranche* l'estimoit par l'espace tout seul, d'autres pourroient vouloir l'estimer par l'espace & le tems, d'autres encore autrement. Il faut donc que l'Estimation qui doit passer pour vraye, & sur laquelle on veut bâtir les preuves de l'existence d'un Dieu, soit premièrement démontrée des principes de la Dynamique reçus de tous les Philosophes; sans cela c'est bâtir en l'air un pompeux édifice, que le souffle d'un *negatur assumptum* renverse incontinent. L'Estimation de Mr. *de Mau-*

per-

ces rayons s'infléchiſſent, parce que la Nature y emploie la moindre Action poſſible. Le fait tient à une autre cauſe qui allonge le tems & le chemin de la lumière. Cependant l'Auteur prétend qu'on trouve évidemment dans ce phénomène le Principe de la moindre Action poſſible; & il prétend que cette moindre Action poſſible eſt une Loi mathématique générale de ſon invention. C'eſt ſur cette Loi générale mathématique qu'il fonde l'exiſtence de Dieu.

Il eſt difficile de concilier cette prétendue Loi avec la profuſion qu'on remarque dans toutes les opérations de la Nature. Cette Loi paroît même directement oppoſée à l'effet qui arrive dans le chemin, & le tems allongé que prend un rayon de lumière dans la refraction. Enfin ſi cette Loi a quelque vraiſemblance, elle ne ſeroit que l'ancien axiôme, que *la Nature agit toujours par les voies les plus ſimples.*

Mais

pertuis peut être vraye, mais cette vérité n'eſt aſſurément pas connue. Les plus grands Géomètres en ſont ſurpris, ils n'ont jamais ouï parler de cette Eſtimation de l'Action. Il y en a eu dans l'Académie Royale des Sciences de *Paris* qui ont demandé à Mr. *de Maupertuis* la démonſtration de ce paradoxe, mais il n'a jamais pu les ſatisfaire.

En admettant l'Eſtimation de l'Action ſuppoſée par Mr. *de Maupertuis*, c'eſt encore une grande queſtion, ſi les loix du Mouvement & de l'Equilibre ſont une ſuite de ſon *Minimum* ou de ſa moindre quantité poſſible. *Adhuc ſub judice lis eſt.* Il y a des Savans qui le nient. On ſaura à quoi s'en tenir quand la controverſe engagée ſur cette matière entre Mrs. *de Maupertuis* & *Koenig* ſera finie. Quoi qu'il en puiſſe être, il eſt indubitable qu'en tout cas cette loi de l'Epargne ne ſeroit qu'un corollaire de cette loi générale, que Dieu & la Nature donnent toujours la préférence au meilleur, & au plus convenable dans leurs opérations.

Mais ce qu'il eſt très-important d'obſerver, c'eſt que rien ne ſeroit plus capable de jetter des doutes ſur le dogme ſi vrai, & ſi néceſſaire de l'exiſtence d'un Dieu, infiniment ſage & infiniment juſte, que de réduire toutes les preuves morales & phyſiques de cette vérité à une formule algébrique. Un théorème géométrique eſt une vérité néceſſaire. Les trois Angles d'un Triangle ſont égaux à deux droits, parce que la choſe ne peut être autrement. Or la néceſſité des choſes eſt préciſément l'oppoſé d'un Dieu infiniment puiſſant & infiniment libre. Ce qui eſt néceſſaire exclut un choix. C'eſt dans ce choix des moyens, que le grand Géomètre *Newton* trouvoit une des conviétions des plus frappantes de l'exiſtence de l'Etre Créateur & Gouverneur. Il ſeroit à ſouhaiter que l'Auteur eût plus corrigé qu'il n'a fait cet Eſſai de Cosmologie, trop ſuperficiel d'ailleurs pour inſtruire, & dans lequel il y a trop de vérités combattues, des aſſertions hazardées, & pas aſſez de clarté.

Cet Eſſai eſt ſuivi d'un Diſcours ſur les différentes figures des Aſtres, qui avoit déjà paru, & dont l'Auteur a ſagement retranché des Propoſitions trop peu vraiſemblables ſur l'idée qu'il s'étoit faite de quelques Etoiles qu'il faiſoit reſſembler à des Meules de moulin. Ce petit Traité purgé de ces ſingularités qui l'avoient décrié, eſt plein de connoiſſances phyſiques. On voit que l'Auteur eſt très-inſtruit. Nous n'entrerons point dans le détail de cet Ouvrage, parce que toutes ces choſes ſont connues, & enſeignées dans toutes les Académies de l'*Europe*.

Le Voyage au Cercle Polaire vient après le Dis-

Discours sur les Astres. C'est un Ouvrage bien fait, curieux, & instructif, dont on a déjà rendu compte plusieurs fois; & nous pouvons avancer que ce voyage est le meilleur Traité de ce recueil.

Les Elémens de Géographie sont bien inférieurs à ce voyage. Ils paroissent mal intitulés, *Elémens de Géographie*; ce sont des Elémens de la Sphère. On désireroit qu'ils fussent plus approfondis, & que l'Auteur eût plus profité de *Keill* & de *Grégori*. Cependant, comme ces Elémens ont rapport à la figure de la Terre, il y a des chapitres intéressans. On a écrit tant de Livres sur ces matières, qu'il est bon d'avertir en général les Auteurs, que ce n'est pas assez de dire ce que le Public sait déjà, & qu'il n'est utile d'écrire que des choses neuves. Un homme est instruit des Principes de la Géométrie, mais à quoi bon apprendre au Public qu'il en est instruit? Nous ne faisons pas cette réflexion pour l'Auteur des Elémens, mais en général pour tous ceux qui font imprimer ce qu'on a déjà dans tant de volumes.

La Lettre sur la Comète seroit peut-être dans ce cas d'inutilité, si ce n'étoit pas un Ouvrage où l'Auteur a cherché à répandre des agrémens. Ce n'est ni une Histoire, ni une Explication de Comètes. L'Auteur se sert dans ce petit Ouvrage du privilège qu'on a dans ces Lettres, de ne dire que ce qu'on veut, & d'effleurer les sujets. Il a cru être en droit d'imiter le stile de Mr. *de Fontenelle*: *une Comète pourroit nous voler notre Lune*; *les Comètes pourroient porter leurs attentats jusqu'au Soleil*; *un tempérament mal*

à propos robuſte, & d'autres expreſſions pareilles, ſont de ce ſtile familier, que le genre épiſtolaire admet, mais dont on doit ſe garder dans les Lettres qu'on écrit au Public.

La Vénus Phyſique qui ſuit, eſt plus extraordinaire encore que le Syſtême des Aſtres changés en meules de moulin. C'eſt par l'attraction, ſelon lui, que l'Homme ſe forme dans le ventre de la Mère. Un pié gauche attire un pié droit, qui vient ſe placer au bout de la jambe. L'œil droit attire l'œil qui vient ſe mettre à gauche. A ces imaginations ſingulières l'Auteur joint des queſtions qui ne le ſont pas moins. Il demande ſi ce n'eſt pas un certain inſtinct, une certaine harmonie préétablie, qui préſide à l'union des petites parties du Fœtus; ſi cet inſtinct n'appartient pas dans le fœtus à un ſeul atôme à l'excluſion de tous les autres?

Cette Brochure eſt d'ailleurs écrite dans un ſtile qui tantôt imite encore celui de Mr. *de Fontenelle*, tantôt celui de l'Auteur du Temple de Gnide. *J'aimerois mieux*, dit-il en parlant des Nègres, *m'occuper du réveil d'Iris; mille plaiſirs précèdent le dernier plaiſir. Celle qui l'a charmé s'enflame du même feu dont il brûle. L'Amant heureux parcourt avec rapidité les beautés dont il eſt ébloui. Il eſt déjà parvenu à l'endroit le plus délicieux.* Enfin c'eſt ſouvent ce qu'a dit *Venette* dans le *Tableau de l'amour conſidéré dans l'état du mariage.* Mais ce que perſonne n'avoit jamais imaginé, c'eſt d'envier en amour le ſort des crapauds, & des colimaçons. On s'en étoit tenu juſqu'ici aux moineaux, & aux tourterelles. L'Auteur a voulu

lu apparemment prévenir par ces images dégoutantes les effets de ſes idées licentieuſes.

Il y a une remarque à faire ſur ce petit Ecrit, c'eſt que l'Auteur ſemble y douter du Syſtème qu'il a avancé dans ſa Coſmologie; *Il ne ſait pas*, dit-il, *lequel fait le plus d'honneur à la Nature, d'une œconomie préciſe ou d'une profuſion ſuperflue*. Peut-être ces Syſtèmes qui ſe contrediſent, ce mêlange du ſtile de Roman avec la Phyſique, ces peintures plus groſſières que voluptueuſes, feroient peu d'honneur à la Philoſophie, ſi tout cela n'étoit pas regardé avec juſte raiſon, comme un délaſſement d'eſprit plutôt que comme des Ouvrages ſérieux.

L'Auteur fait ſuccéder à cette Vénus trop peu phyſique & trop indécente, des Diſcours Académiques qui ſont des eſpèces de complimens, leſquels ne ſont pas ſuſceptibles d'Extrait. Nous dirons ſeulement qu'on retrouve toujours un eſprit philoſophique dans ces Diſcours.

Après cela vient une Rélation d'un voyage dans la *Laponie*. Il rapporte une inſcription indéchiffrable trouvée ſur une pierre. Il dit que cette inſcription a probablement l'avantage d'être la plus ancienne de l'Univers. Nous ne voyons pas ſur quel fondement. L'Auteur ſoupçonne que la *Laponie* a pu être autrefois ſous un autre climat, par les grands changemens qui ont pu arriver à la Terre. Quand cela ſeroit, pourquoi cette inſcription ſeroit elle la plus ancienne de toutes? Il n'y a d'ailleurs dans ce voyage rien qui pique la curioſité.

On lit enſuite une Lettre ſur les progrès des Sciences. Le projet eſt bien louable, les moyens

yens ſont un peu difficiles. Il veut qu'on envoïe des vaiſſeaux préciſément ſous le Pôle, le voyage eſt hazardeux. Il propoſe qu'on faſſe des cavités dans la terre plus profondes que les Pirramides ne ſont hautes; qu'on établiſſe une ville où tout le monde parle *Latin*; qu'on tâche de former des eſpèces nouvelles; il révoque en doute l'exiſtence des Jumars, quoiqu'on ait vu pluſieurs de ces animaux. Il voudroit qu'on accouplât des Taureaux, & des Aneſſes; mais c'eſt un Ane dont il s'agit, & qui produit le Jumart avec la Vache, comme il produit le Mulet avec la Jument.

Après avoir propoſé ces expériences ſur les Corps, il en propoſe ſur les Eſprits. Il a recours aux ſonges pour mieux connoître la nature de l'Ame; & il penſe qu'avec de l'Opium on peut parvenir à mieux démêler la manière dont ſe forment les idées. Ce projet eſt rare. L'Ame reſſembleroit-elle à ces Poiſſons qu'on endort pour les prendre? De-là il veut qu'on examine les cerveaux des Patagons, qui ont, dit-il, douze piés de haut. Il nous ſemble que d'habiles Anatomiſtes Géomètres ont fait voir que des Hommes de cette taille ne pourroient exécuter les mouvemens de nos Corps. Connoître l'Ame avec de l'Opium, & diſſequer des têtes de Géans, ſont aſſurément des moyens nouveaux pour l'avancement des Sciences. On pourroit mettre ces projets à côté de ceux de Mr. *Caritidès*, & ce ſeroit encore à *Caritidès* qu'on feroit tort.

Ce projet eſt ſuivi de Réflexions Philoſophiques ſur l'origine des Langues L'Auteur auroit dû

dû dire plutôt ſur *l'Origine des Idées*; car il n'eſt point parlé dans cet Ecrit de la manière dont les divers tems des Verbes, les conjugaiſons, les déclinaiſons, les ſubſtantifs, les adjectifs, qui ſont le fondement de toutes les Langues, ſe ſont établis. L'Ouvrage eſt obſcur; & nous n'avons pu découvrir ni l'ordre, ni le but, ni l'utilité de cette Diſſertation.

L'Auteur introduit des ſignes à la place des mots, & une eſpèce d'Algèbre à la place des phraſes. Il ſuppoſe, par exemple, qu'un homme qui verroit la mer pour la première fois, exprimeroit cette idée par une R, & la vue d'un arbre par un A, & celle d'un cheval par un B; & qu'enſuite lorſqu'il ſe ſouviendroit d'avoir vu un cheval, un arbre, & la mer, il ſe ſervît d'autres ſignes.

On ne voit pas ce qu'on gagneroit à cette étrange manière de s'exprimer; & il n'eſt ni dans la Nature, ni dans la Raiſon de changer le ſigne de la choſe qu'on a vue, pour dire qu'on ſe ſouvient de l'avoir vue. Ce ſeroit un moyen ſûr de n'être entendu de perſonne, & de ne s'entendre pas ſoi-même.

On peut dire hardiment que de telles hypothèſes ſont l'abus de la Philoſophie. C'eſt vouloir inutilement embrouiller les idées les plus ſimples, & les plus communes.

Tout le monde ſait aſſez ce que c'eſt que la Mémoire, & le Reſſouvenir. L'Auteur les appelle des *Perceptions, qui au lieu de différer par leurs parties, ne diffèrent que par une eſpèce d'affoibliſſement dans le tout.* Quel eſt l'homme qui reconnoîtroit la Mémoire à une définition ſi bizarre? En vérité il eſt permis de dire que le

Précepteur du *Bourgeois Gentilhomme*, qui lui enſeigne qu'on fait la moue en prononçant un U, dit quelque choſe de plus raiſonnable, & de plus intelligible.

La formation des Langues tient ſans-doute à une Logique, & à une Métaphyſique naturelle dont les premiers Principes ſont dans tous les hommes. C'eſt par cette raiſon qu'ils ont tous diſtingué les tems, les cas, les choſes générales, les particulières, les poſitives, les abſtraites. Si on veut s'inſtruire ſur cette matière, il faut lire ce que *Locke* en dit dans ſon *Eſſai ſur l'Entendement humain.*

L'Auteur de la petite Diſſertation dont nous rendons compte ſur *l'Origine des Langues*, auroit dû s'exprimer dans la ſienne avec plus d'exactitude & de clarté. Il ſe ſert toujours du mot de *Verdeur* pour exprimer le Verd, mais la *Verdeur* n'eſt jamais employée en ce ſens; de même qu'on ne dit point *Rougeur* pour exprimer la couleur rouge, ni *Griſaille* pour exprimer la couleur griſe. Il y a pluſieurs autres fautes de langage auxquelles nous ne nous arrêtons pas.

Le dernier des Ouvrages que contient ce Recueil, eſt un Eſſai de Philoſophie Morale. Nous craignons qu'il n'y ait encore plus de bizarrerie que de Morale & de Philoſophie.

Il s'agit du Bonheur, & du Malheur. Le ſujet eſt intéreſſant; mais il ceſſe de l'être, dès qu'on veut le traiter en Lemmes, & Théorèmes. On courroit riſque de faire mauvaiſe chère, ſi on recommandoit à ſon Cuiſinier de faire rôtir une Poularde en raiſon compoſée des tours de broche, & de l'intenſité du feu. La Géométrie eſt

faite

faite pour mesurer des espaces, & non pour évaluer des sentimens. Il n'en est pas des affections de notre Ame, comme d'un compte d'Arithmétique. L'Auteur se trompe bien étrangement, quand il dit, *Si la somme des biens & des maux sont égales, on ne peut appeller celui auquel est tombé un tel partage, heureux ni malheureux. Le néant vaut son être.* Cette Proposition est vraie en Algèbre; & il est certain que le bien d'un homme qui doit autant qu'il a, est égal à zéro; mais il n'en est pas de même d'un homme qui a senti également le plaisir & la peine. Son Ame n'en existe pas moins, au-lieu que la fortune de l'autre n'existe pas. Ce n'est point à de pareils calculs que le cœur humain est soumis. Ce n'est pas assez de mettre dans la balance des portions égales de plaisirs & de peines (s'il en est), il faut y joindre l'attachement naturel à la vie, & sur-tout l'espérance. Il faut songer qu'un plaisir présent l'emporte sur toutes les peines passées. Il faut songer que le bonheur & le malheur n'est point une somme de sentimens qu'on a éprouvés, mais le sentiment que l'on éprouve dans le moment présent.

La vraie Philosophie consiste à regarder l'homme comme une Machine animée, que Dieu conduit à son but par l'attrait du plaisir, & par la crainte de la douleur. C'est être Déclamateur & non Philosophe, que de regarder l'Homme en général comme plus sujet à la douleur qu'au plaisir. Si on vouloit être juste, on conviendroit que les sensations agréables font une partie de notre nature; qu'elles sont attachées à l'usage continuel de nos sens, & que la douleur n'est jamais

jamais qu'un accident. Il eſt vrai que ces accidens ſont très-communs, & c'eſt ſur-tout notre faute. Par exemple, la nature a attaché un plaiſir très-réel à prendre la nourriture néceſſaire pour le ſoutien de notre vie; & c'eſt preſque toujours notre faute, quand ce plaiſir nous cauſe des maladies. L'uſage de nos yeux eſt un plaiſir continuel: en un mot toutes les fonctions des nos ſens ſont autant de bienfaits du Créateur. Il n'entre naturellement aucune ſenſation de douleur dans l'exercice de nos facultés. Nous ſommes donc univerſellement heureux par notre nature, & uniquement malheureux par accident.

Quelque grands, quelque innombrables que ſoient ces accidens, la Nature leur fournit un contrepoids, qui eſt l'eſpérance; voilà pourquoi ſur cent mille perſonnes, il n'y en a pas deux qui déſirent ſérieuſement ſortir de la vie.

Il ſemble que l'Auteur cherche à confondre les idées les plus connues. Il regarde l'ambition comme un plaiſir du Corps; & dans les plaiſirs de l'Ame, il ne compte pas l'amitié.

Après avoir propoſé de ſe tuer pour éviter les accidens de cette vie, l'Auteur propoſe auſſi le *Chriſtianiſme*. Il examine la vérité de la *Religion Chrétienne* mais après avoir prouvé Dieu par l'Algèbre, il croit que la Religion n'eſt pas rigoureuſement démontrable. Il dit auſſi que les dogmes de cette Religion ne ſont pas impoſſibles; & il finit par ſouhaiter le bonheur éternel.

A R-

ARTICLE XI.

EXPOSE, *concernant l'Examen de la* LETTRE *de Mr. de* LEIBNITZ, *alléguée par Mr. le Professeur* KOENIG, *dans le Mois de Mars* 1751 *des* Actes de Leipzig, *à l'occasion du* Principe de la moindre Action. *Avec le* JUGEMENT *de l'*ACADEMIE ROYALE *de* BERLIN *sur cette Lettre.* Grand 8. de 85 pages. A *Berlin* 1752.

APPEL *au* PUBLIC, *du* JUGEMENT *de l'*ACADEMIE ROYALE *de* BERLIN, *sur un Fragment de* LETTRE *de Mr. de* LEIBNITZ, *cité par Mr.* KOENIG. Veritas odium parit. Grand 8. de 190 pages. A *Leyde*, de l'Imprimerie d'*Elie Luzac*, Fils, 1752.

LE procès dont il est ici question, est d'une nature assez singulière. Il s'agit d'un vol littéraire, que l'on prétend avoir été fait par Mr. *Koenig* à Mr. *de Maupertuis*, en lui enlevant la gloire d'une découverte dont il se dit être l'inventeur, pour en faire honneur à Mr. *de Leibnitz*. Si le fait étoit bien prouvé, il faudroit dire que Mr. *Koenig* est furieusement jaloux de la réputation de Mr. *de Maupertuis*, ou que, par un zèle bien indiscret, il a voulu enrichir Mr. *de Leibnitz*, déjà fort riche de son propre fonds pendant sa vie, & qui jouit parmi les Morts de tous les honneurs qu'on puisse accorder à un Philosophe. Mais il est rare qu'on soit plagiaire d'une manière si desintéressée; & peut-être cette raison pourroit-elle être alléguée en

en faveur de Mr. *Koenig*, que l'on n'accuſe pas d'avoir rien pris pour lui. On peut faire valoir juſqu'aux moindres probabilités dans une cauſe comme celle-ci, où l'évidence manque, & où l'Accuſé eſt en droit d'en appeller au jugement du Public.

L'équité demande que nous ayons pour les deux principaux Acteurs de cette ſcène tous les égards qui leur ſont dus. Nous applaudiſſons aux éloges donnés unanimement par toute l'*Europe* au Géomètre *François*, pour les ſervices importans qu'il a rendus au Public. Le rang qu'il occupe à la tête d'un Corps illuſtre, par la faveur du plus grand & du plus éclairé des Rois, éterniſe la mémoire de ſon nom, & confirme l'idée qu'on s'étoit formée de ſes talens & de ſon rare mérite.

Le Globe mal connu, qu'il a ſu meſurer,
Devient un monument où ſa gloire ſe fonde;
Son ſort eſt de fixer la figure du Monde,
De lui plaire & de l'éclairer.

Le poſte honorable qu'occupe actuellement Mr. *Koenig* (*a*), & qui lui a été confié par un Prince illuſtre, vertueux, qui ſe connoiſſoit en mérite, & qui aimoit à le récompenſer, ſemble mettre ſon honneur & ſa réputation en ſureté. Ce préjugé ſi favorable pour lui, joint à l'avantage qu'il a d'être actuellement puiſſamment protégé par une grande Princeſſe

(*a*) Il eſt Profeſſeur en Philoſophie & en Droit Naturel; Conſeiller & Bibliothécaire du Séréniſſime Prince *Stadhouder* des *Provinces-Unies*.

ſe qui a les ſentimens nobles & élevés, & dont il eſt très-bien connu, écarte juſqu'au moindre ſoupçon que l'on pourroit former contre ſa probité. Mr. *de Maupertuis* lui-même a toujours eu pour Mr. *Koenig* une parfaite amitié, juſqu'au moment de cette fatale époque de leur diviſion; &, comme pour lui donner des preuves du cas qu'il faiſoit de ſon mérite perſonnel & de ſon habileté, il l'a fait agréger à l'*Académie Royale de Pruſſe*, où il a été reçu avec l'approbation unanime des Membres dont ce Corps reſpectable étoit alors compoſé.

Il faut donc des preuves bien fortes pour convaincre Mr. *Koenig* d'avoir fait le vol dont on l'accuſe, & de l'avoir fait pour un homme tel que Mr. *de Leibnitz*, dont la gloire eſt ſi grande qu'il eſt ſuperflu d'y rien ajoûter. D'un autre côté eſt-il vraiſemblable que Mr. *de Maupertuis* n'ait intenté procès à Mr. *Koenig* que par un eſprit de vengeance, que pour lui ôter toute créance, & le perdre enfin de réputation? Qui ôſera l'accuſer d'une pareille lâcheté, démentie par ſon caractère, & ſi oppoſée à ſa grandeur d'ame?

Mais dira-t-on, de quel côté ſe trouve donc l'injuſtice ou la mauvaiſe foi? Il faut bien que quelqu'un ait tort. Juſtifie-t-on Mr. *Koenig*, on condamne Mr. *de Maupertuis*, & voilà en même tems le *Jugement* ſolennel de l'*Académie de Berlin*, ce fameux Jugement ſigné par des Membres reſpectables, & repandu par eux dans toute l'*Europe*, qui va paſſer pour un Jugement faux, téméraire, injuſte. Il n'y a point ici de milieu. La nature de cette cauſe eſt telle, que ſi la raiſon

ſon eſt d'un côté, elle ne ſauroit ſe trouver de l'autre.

Adouciſſons les termes. La doſe des paroles eſt ici un peu forte. S'il falloit décider avant de nouveaux éclairciſſemens, j'aimerois mieux dire qu'il n'y a que de l'erreur & du mal-entendu dans toute cette affaire, & peut-être n'y a-t-il effectivement que cela. Or l'erreur, du moins celle qui eſt involontaire, ne rend point coupable ni d'injuſtice ni de mauvaiſe foi. Il faut bien ſe donner de garde d'animer les Spectateurs, qui ne ſont d'ordinaire que trop cruels lorſqu'ils voient de pareilles ſcènes.

Pour bien juger de ce différend, il faut commencer par ſe mettre au fait de l'importance de la découverte faite par Mr. *de Maupertuis*. Dès qu'on ſaura ce que c'eſt & ce qu'elle vaut, on pourra l'évaluer, & juger enſuite de la nature du vol dont il s'agit. Ce point une fois éclairci, nous examinerons les autres en Hiſtorien, c'eſt-à-dire, avec la plus parfaite impartialité.

Les Anciens connoiſſoient la Loi la plus ſimple de la Nature, celle du Repos & de l'Equilibre; mais ils n'avoient aucune idée des Loix du Mouvement, beaucoup plus difficiles à découvrir. Les Philoſophes modernes, ou plus laborieux, ou plus induſtrieux, firent tous leurs efforts pour les découvrir. Sans s'arrêter, comme avoient fait les *Scholaſtiques*, à de vaines diſputes ſur la nature du Mouvement, ils recherchèrent quelles étoient les Loix ſelon leſquelles il ſe diſtribue, ſe conſerve, & ſe détruit. *Deſcartes* échoua dans cette recherche; mais *Huygbens*, *Wallis* & *Wren* furent plus heureux, ils

les

les trouvèrent en même tems.

On convient aujourd'hui des mêmes distributions de mouvement dans le choc des Corps élastiques; mais on ne s'accorde pas sur les Loix des Corps durs. L'impuissance où l'on a été de trouver la communication du mouvement des Corps durs, a fait prendre à quelques-uns le parti de nier leur existence, & même leur impossibilité. Il n'y a, disent-ils, point de Corps durs; ceux qu'on prend pour tels ne sont que des Corps élastiques, dont l'extrême roideur rend la flexion de leurs parties imperceptible. Etrange paradoxe! C'est éluder une difficulté qu'on ne sauroit résoudre. Nier qu'il y ait des Corps durs dans la Nature, n'est-ce pas nier qu'il y ait des Elémens des Corps primitifs dont les grands Corps sont composés? Les différentes espèces des Corps animés ou inanimés ne sont toujours invariablement les mêmes, que parce que ces Elémens sont de la dernière dureté, de la dernière solidité.

On en étoit là, lorsque Mr. *de Maupertuis* osa avancer en 1744 (*a*) qu'il avoit découvert un Principe universel, sur lequel sont fondées toutes les Loix du Mouvement, tant celles qui regardent les Corps durs, que celles qui concernent les Corps élastiques & le Repos. Ce Principe *c'est celui de la moindre quantité d'action.*

Vous retrouvez le même Principe, mais plus dévelopé, dans un autre Ouvrage du même Auteur,

(*a*) Voyez les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Paris*, année 1744, pag. 417 de l'Edit. *in* 4. & pag. 364 de l'Edit. *in* 12. & l'*Hist. de l'Acad. de Berlin*, an. 1746.

teur, qui a pour titre, *Eſſai de Cosmologie* (*a*). „ Dans le choc des Corps, dit-il (*b*), le mouvement ſe diſtribue de manière, que la quantité d'action, que ſuppoſe le changement arrivé, eſt la plus petite qu'il ſoit poſſible. Dans le repos, les Corps, qui ſe tiennent en équilibre, doivent être tellement ſitués, que, s'il leur arrivoit quelque petit mouvement, la quantité d'action ſeroit la moindre. " La quantité d'action eſt le produit de la maſſe des Corps, par leur viteſſe & par l'eſpace qu'ils parcourent. Lorſqu'un Corps eſt tranſporté d'un lieu dans un autre, l'action eſt d'autant plus grande, que la maſſe eſt plus groſſe, que la viteſſe eſt plus rapide, que l'eſpace, par lequel il eſt tranſporté, eſt plus long.

Les effets du choc des Corps durs ne ſont pas les mêmes que ceux des Corps élaſtiques. En voici la différence.

Dans la rencontre de deux Corps durs, leurs parties étant inſéparables & inflexibles, le choc ne ſauroit altérer que leurs viteſſes. Les deux Corps ſe preſſent & ſe pouſſent, juſqu'à ce que la viteſſe de l'un ſoit égale à la viteſſe de l'autre. *Les Corps durs, après le choc, vont donc enſemble d'une viteſſe commune.*

Mais, lorſque deux Corps élaſtiques ſe rencontrent pendant qu'ils ſe preſſent & ſe pouſſent, le choc eſt employé auſſi à plier leurs parties, & les deux Corps ne demeurent appliqués l'un con-

(*a*) Ce Traité ſe trouve à la tête de ſes *Oeuvres*, imprimées à *Dreſde* en 1752.
(*b*) Pag. 22.

contre l'autre, que jusqu'à ce que leur ressort, bandé par le choc autant qu'il le peut être, les sépare en se débandant, & les fasse s'éloigner avec autant de vitesse qu'ils s'approchoient : car la vitesse respective des deux Corps étant la seule cause qui avoit débandé leur ressort, il faut que le débandement reproduise un effet égal à celui qui, comme cause, avoit produit le bandement; c'est-à-dire, avec une vitesse respective, en sens contraire, égale à la première. *La vitesse respective des Corps élastiques est donc, après le choc, la même qu'auparavant.*

Outre les Loix du Mouvement des *Corps durs*, des *Corps élastiques*, & du *Repos*, que l'Auteur déduit (*a*) de son grand Principe *de la plus petite quantité d'action qu'il soit possible*, il en déduit encore toutes celles que suit *la Lumière* (*b*), soit dans sa *propagation*, dans sa *réflexion*, ou dans sa *réfraction*.

Lorsque la Lumière passe d'un Milieu dans un autre, le sinus de son angle de *réfraction* est au sinus de son angle d'incidence en raison inverse des vitesses qu'a la Lumière dans chaque Milieu. Ce fonds, cette quantité d'action, que la Nature épargne dans le mouvement de la Lumière à travers différens Milieux, elle le ménage également lorsqu'elle est réfléchie par des Corps opaques & dans sa simple propagation; cette quantité est toujours la plus petite qu'il soit possible.

Dans les deux cas de la *réflexion* & de la *propagation*, la vitesse de la Lumière demeurant la mê-

(*a*) Pag. 41-45. (*b* Pag. 46-54.

même, la plus petite quantité d'action donne en même tems le chemin le plus court, & le tems le plus prompt; mais ce chemin le plus court & le plutôt parcouru, n'eſt qu'une ſuite de la plus petite quantité d'action; & c'eſt cette ſuite que *Fermat* avoit priſe pour le principe.

Qu'on ne s'imagine pas que Mr. *de Mauperſuis* n'ait fait que rappeller l'ancien Axiôme qui porte, que *la Nature agit toujours par les voies les plus ſimples*. Cet Axiôme, qui n'en eſt un, à ce qu'il prétend, qu'autant que l'exiſtence de Dieu ſe trouve déjà prouvée, eſt ſi vague que perſonne n'a encore ſu dire en quoi il conſiſte. Il s'agiſſoit de tirer toutes les Loix du mouvement & du repos d'un ſeul principe méthaphyſique; ou ſeulement de trouver un principe unique avec lequel toutes ces Loix s'accordaſſent. On l'entreprit envain.

Deſcartes crut pouvoir y réuſſir en déduiſant les Loix du mouvement de ce principe, que dans la Nature la même quantité de mouvement ſe conſerve toujours; qu'à la rencontre des différentes parties de la matière la modification du mouvement eſt telle, que les maſſes multipliées chacune par ſa viteſſe, forment toujours une même ſomme. Mais comme ce principe eſt faux, l'expérience a démenti les Loix que ce Philoſophe en avoit déduites.

Leibnitz, dont le vaſte génie s'étendoit à tout, prit une autre route. Au-lieu de cette quantité de mouvement, dont la meſure eſt le produit de la maſſe par la viteſſe, il mit la *Force*, en établiſſant ce principe, que, dans la Nature, *la Force vive ſe conſerve toujours la même*: c'eſt-à-

à-dire, que dans le choc des Corps la modification du mouvement eſt telle, que la ſomme des maſſes, multipliées chacune par le quarré de ſa viteſſe, forme toujours une même quantité. Sur ce principe il prétendoit établir une nouvelle *Dynamique*, ou Science des forces. Mais *il ne paroît pas*, dit ſur cela Mr. *de Fontenelle, que ce ſentiment ait prévalu; la matière eſt demeurée ſans force, du moins active.*

Comme cette *conſervation de la Force vive* n'a lieu que dans le choc des Corps élaſtiques, & qu'on ne ſauroit l'appliquer au choc des Corps durs, les *Leibnitiens* ont été réduits à dire qu'il n'y a point de Corps durs dans la Nature. Cette conſervation n'eſt donc pas un principe; & ſi c'en eſt un, il n'eſt pas univerſel, il n'a lieu que pour certains Corps, pour les Corps élaſtiques, & non pour les Corps durs.

Dans le Syſtême de *Descartes*, le Monde peut ſe paſſer de la main de la Divinité, il eſt ſouſtrait à ſon empire, puiſque quelques changemens qui arrivent dans la Nature, *la même quantité de mouvement* s'y conſerve toujours. Admet-on le principe de *Leibnitz*, celui de *la Conſervation de la Force vive*, voilà encore le Monde dans une eſpèce d'indépendance, il ſe meut, il agit par ſes propres forces, il n'a plus beſoin de la main de ſon Auteur. Quelques changemens qui arrivent dans la Nature, *la quantité abſolue de la Force vive* ſe conſerve toujours, & peut toujours reproduire les mêmes effets.

Dans ces deux Syſtêmes on donne tout à la Nature & rien à Dieu. La Nature agit, Dieu reſte oiſif. Mais dans le Syſtême de Mr. *de Mauper-*

tuis, c'eſt Dieu qui eſt l'Etre actif, l'Univers lui eſt ſoumis, & il y fait éclater de toutes parts ſa ſageſſe & ſa puiſſance. C'eſt l'Etre Suprême qui introduit dans la Nature les forces qui s'y perdent; il les diſpenſe avec tant d'économie, que l'action par laquelle tous les mouvemens ſe produiſent & ſe diſtribuent, eſt toujours la plus petite qu'il ſoit poſſible.

Les Loix du mouvement & du repos ainſi déduites du principe *de la moindre quantité d'action*, vous avez le plaiſir & la ſatisfaction de les retrouver dans tous les phénomènes de la Nature, dans le mouvement des Animaux, dans la végétation des Plantes, dans la révolution des Aſtres. En contemplant ces Loix, vous pouvez à chaque inſtant en faire l'application; & le ſpectacle de l'Univers devient par-là plus beau, plus admirable, plus digne de celui qui l'a formé.

Vous trouvez une belle application du Principe de Mr. *de Maupertuis* au mouvement des Planètes, dans un excellent Ouvrage (*a*) de Mr. le Profeſſeur *Euler*, où cet illuſtre Géomètre démontre: *Que dans les Trajectoires, que des Corps décrivent par des Forces Centrales, la viteſſe multipliée par l'Elément de la Courbe, fait toujours un* Minimum. Cette remarque, faite par un ſi grand-homme, eſt un ſuffrage bien flateur pour l'Auteur de la découverte du principe.

Mr. *de Maupertuis* jouiſſoit aſſez tranquilement

(*a*) Cet Ouvrage eſt intitulé: *Methodus inveniendi lineas curvas maximi minimive proprietate gaudentes.*

ment de la gloire de ſa découverte, lorſqu'il ſe vit attaqué dans un Mémoire dont Mr. *Koenig* eſt l'Auteur. „ Ce Mémoire fut écrit, dit „ Mr. *Koenig* dans ſon *Appel* (*a*) avec tous „ les ménagemens imaginables pour le ſavant „ Académicien qu'on y réfute. Son nom ne „ s'y lit pas; ſes Ecrits n'y ſont pas indiqués; „ on n'y trouve pas une expreſſion, pas un mot, „ qui puiſſe bleſſer la délicateſſe de l'Auteur le „ plus ſenſible. "

Mais en ménageant ainſi l'Auteur, on n'épargnoit pas ſon Ouvrage: on s'efforçoit de renverſer le grand principe de *la moindre quantité d'action poſſible*; &, ſi c'étoit une gloire de l'avoir trouvé, on l'enlevoit à Mr. *de Maupertuis*, pour la donner à Mr. *de Leibnitz*, l'Oracle de l'*Allemagne* & le Héros de Mr. *Koenig*. C'étoit une guerre déclarée poliment, mais pouſſée avec vigueur. On dépouilloit l'Auteur d'une partie de ſes plus belles poſſeſſions; mais ſans toucher à ſa perſonne, que l'on reſpectoit encore.

Dans le *Jugement* de *l'Académie Royale de Pruſſe* on a expoſé les principales objections de Mr. *Koenig*; mais bien loin de convenir qu'elles portent atteinte au principe de Mr. *de Maupertuis*, on prétend au contraire qu'elles ſervent à le confirmer. „ Cependant, dit Mr. „ *Koenig* (*b*), ces objections ſi mépriſées ne „ ſont pas des doutes de Métaphyſique, ce ſont „ des démonſtrations de Mathématique en bonne forme, des démonſtrations fondées ſur la „ pure

(*a*) Pag. 9.
(*b*) Ibid. pag. 16.

„ pure Géométrie, ſur des principes de Dynami-
„ que reçus de tous les Géomètres ſans en ex-
„ cepter Mr. *de Maupertuis.*"

On ſent aſſez par ce premier début, combien il doit être difficile d'accorder les Parties, Mr. *Koenig* avec les Académiciens intéreſſés dans cette diſpute. Mr. *de Maupertuis* n'a pas répondu, & ne veut pas répondre; il laiſſe aux Géomètres & aux Philoſophes à juger de la valeur des objections de ſon Adverſaire. C'eſt donc au Public à décider; mais cette partie du Public, qui eſt en état de juger dans cette cauſe, n'eſt pas fort nombreuſe; &, quand elle aura décidé, qui nous aſſurera qu'elle ne s'eſt pas trompée, ſoit par prévention, ou faute de lumière? Heureuſement pour les Spectateurs, ils peuvent ſans aucun riſque obſerver une parfaite neutralité, perſonne ne les force de ſe déclarer pour ou contre, la queſtion ne roule pas ſur un article de foi.

Mais le point le plus important de ce procès, & que le Lecteur ne doit pas perdre de vue, c'eſt de ſavoir ſi Mr. *Koenig*, *pour faire tort à Mr.* de Maupertuis, *ou pour exagérer, comme par une fraude pieuſe, les louanges du grand* Leibnitz, *a forgé le fragment d'une Lettre qu'il prétend avoir été écrite autrefois par Mr.* de Leibnitz *à Mr.* Hermann.

L'Academie n'en doute pas, elle croit avoir ſuffiſamment vérifié le fait, & regardant Mr. *Koenig* comme bien convaincu, elle a approuvé les Concluſions qui ſe trouvent à la fin du *Mémoire* (*a*) ou *Raport* Latin de Mr. le Directeur

(*a*) Ce *Mémoire* ou *Rapert* eſt l'*Expoſé* même, ou le *Ju-*

teur *Euler*, & dont voici les propres termes.

„ Les choſes étant telles qu'on vient de les „ expoſer, le Fragment étant premièrement par „ lui-même ſuſpect; & Mr. *Koenig* d'un autre „ côté, depuis qu'il a été raporté que l'Ori- „ ginal de la Lettre de Mr. *de Leibnitz* n'exi- „ ſtoit point dans les papiers de *Henzi* qui a „ été ſupplicié, n'ayant point produit cet Ori- „ ginal, ni pu, ou ôſé aſſigner le lieu où il eſt „ conſervé; il eſt aſſurément manifeſte que „ ſa cauſe eſt des plus mauvaiſes, & que ce „ Fragment a été forgé, ou pour faire tort à Mr. „ *de Maupertuis*, ou pour exagérer, comme „ par une fraude pieuſe, les louanges du grand „ *Leibnitz*, qui ſans contredit n'ont pas „ beſoin de ce ſecours. Toutes ces conſidéra- „ tions duement peſées, l'Académie ne ba- „ lancera pas à déclarer ce Fragment ſuppoſé, „ & à le dépouiller par cette déclaration pu- „ blique de toute l'autorité qu'on auroit pu lui „ attribuer."

Mr. *Euler* ayant lu en pleine Aſſemblée le *Raport* ou *Expoſé*, dont il tira les *Concluſions* qu'on vient de lire, & Mr. le Curateur *de Keith* ayant recueilli les voix de tous les Membres de l'Académie préſens, le réſultat unanime de la délibération fut:

„ Que le paſſage produit par Mr. *Koenig*, „ dans le Mémoire qu'il a inſéré dans les *Acta* „ *Eruditorum* de *Leipzig*, comme faiſant par- „ tie

Jugement de l'Académie, lequel a été rédigé par Mr. *Euler*, & approuvé enſuite par les Membres qui ont eu part au jugement porté contre Mr. *Koenig*.

„ tie d'une Lettre de Mr. *de Leibnitz* écrite en „ *François* à Mr. *Hermann*, porte des caractè- „ res évidens de fauſſeté, & ne peut avoir par „ conſéquent aucune ombre d'autorité pour „ porter atteinte aux légitimes prétenſions qu'ont „ les Membres de l'Académie, intéreſſés dans „ cette affaire, de revendiquer les Principes „ qu'ils ont propoſés comme étant dûs à leur „ méditation & à leurs recherches, auſſi bien „ que toutes les conſéquences qu'ils en ont ti- „ rées, tant dans les Mémoires que l'Acadé- „ mie a adoptés, que dans les autres Ouvra- „ ges qu'ils ont publiés; & qu'ainſi les con- „ cluſions que Mr. *Euler* a tirées à la fin de „ ſon Raport, doivent être cenſées juſtes & „ valables dans toute la force des termes où „ elles ſont exprimées. L'Académie, en Con- „ ſidération de la Lettre de Mr. le Préſident „ *de Maupertuis* (*a*), lue au commencement „ de la ſéance, n'a pas voulu pouſſer la choſe „ plus loin, & étendre ſa délibération juſqu'au „ procédé de Mr. *Koenig* dans cette occaſion, „ & à la manière dont elle ſeroit autoriſée à „ agir rélativement à ce procédé.

Ce Jugement eſt fondé ſur des faits raportés dans l'*Expoſé* de l'*Académie*. Mr. *Koenig* ne contredit point ces faits, du moins dans ce qu'ils renferment d'eſſentiel; mais il prétend que les Con-

(*a*) Cette Lettre ſe trouve à la page 74. Mr. *de Maupertuis* y dit: „ que ſe trouvant impliqué dans cette af- „ faire, & ne deſirant de Mr. *Koenig* aucune réparation, „ il prie l'Académie de s'en tenir uniquement à la vé- „ rification du fait; c'eſt à-dire, à juger ſur l'autentici- „ té de la Lettre de Mr. *de Leibnitz* que Mr. *Koenig* a citée.

Conclusions qu'en tirent ſes Adverſaires, ſont téméraires, contraires aux règles du ſens commun, de la juſtice & de l'équité; & il en appelle au Public.

Pour mettre le Lecteur en état de décider ſur une affaire où l'Acuſé ſe ſoumet de ſi bonne grace a ſon jugement, nous allons lui expoſer tout ce que l'Hiſtoire de cette procédure contient de plus eſſentiel, ſans lui cacher aucun des faits qui pourroient ſervir à lui faire découvrir de quel côte ſe trouve la vérité. Cette nouvelle controverſe ne demande de la part des Juges que de l'équité & une parfaite impartialité. Du reſte nous ne ferons guère que l'office de Raporteur, & nous ſommes ravis d'être obligés par cela même de nous renfermer dans les bornes que notre devoir nous preſcrit. Si nous euſſions eu a deſirer quelque choſe, c'eut été ſeulement de decouvrir un peu plus de moderation dans la conduite comme dans des certaines expreſſions du Parti qui ſe donne pour le plus fort.

Ce fut en Juillet 1749 que Mr. *Koenig* eut connoiſſance du nouveau Syſtême de Mr. *de Maupertuis*. L'ayant examiné, *il crut y appercevoir des paradoxes, & des propoſitions d'une fauſſeté palpable* (*a*). Il coucha ſes réflexions par écrit, & en fit un Mémoire qu'il envoya à *Leipzig*, pour être inſéré dans les *Actes des Savans*. Cette Pièce étoit déjà envoyée, lorſqu'il en avertit Mr. *de Maupertuis* lui-même, par une Lettre où il le remercioit en même tems de l'avoir fait élire Membre l'*Académie Royale* de

(*a*) Voyez l'*Appel au Public*, pag. 8.

de Pruſſe. Mais bientôt après, averti que l'illuſtre Préſident avoit pour ſa découverte une prédilection particulière, & craignant par conſéquent de le deſobliger, il retira ſon Mémoire, bien réſolu de ne le jamais publier.

L'Ecrit étoit ſurprimé depuis un an, lorſque Mr. *Koenig* ſe rendit à *Berlin*, où il arriva en Septembre 1750. Il y vit Mr. *de Maupertuis*, & la converſation roula principalement ſur le nouveau Syſtême de *la moindre action.* Mr. *Koenig* ayant remarqué que le Préſident n'écoutoit ſes objections qu'avec beaucoup de répugnance, il lui offrit de ſupprimer pour toujours ſon Mémoire, ſi ce ſacrifice pouvoit l'obliger. Mr. *de Maupertuis* le refuſa.

Ces Meſſieurs s'étant ſéparés, Mr. *Koenig* envoya au Préſident ſon Mémoire, qu'il accompagna d'un Billet, par lequel il le prioit de lire toute la Pièce, lui offrant d'en retrancher ce qui pourroit lui déplaîre, ou même de le ſupprimer entièrement. Dès le lendemain Mr. *de Maupertuis* renvoya à Mr. *Koenig* ſon Mémoire avec une Lettre, où en lui diſant que ne pouvant *actuellement donner le tems qui ſeroit néceſſaire pour lire un Ecrit profond, & que les ratures & les renvois rendoient encore plus difficile*, il l'aſſuroit que ni l'impreſſion de ſon Mémoire, ni l'oppoſition de leurs ſentimens ne changeroient rien à l'attachement qu'il avoit pour lui.

Mr. *Koenig*, agréablement flatté de cette politeſſe, renvoya à *Leipzig* ſon Manuſcrit, *fidèlement copié*, à ce qu'il aſſure (*a*), *ſur celui qu'il avoit confié à Mr. de Maupertuis*, & cette Piè-

ce

(*a*) Ibid. pag. 12.

ce fut imprimée dans les *Nova Acta Eruditorum* du Mois de Mars 1751.

Dans ce Mémoire se trouvoit le *Fragment* tiré de la Lettre de Mr. *de Leibnitz*. Comme personne n'étoit plus intéressé que Mr. *de Maupertuis* à s'assurer de la vérité de cette Lettre, il écrivit le 28 Mai à Mr. *Koenig*, pour le prier de lui en indiquer l'Original & d'en constater l'autenticité. „ Je ne connoissois point, lui dit-„ il, cette Lettre de Mr. *de Leibnitz* dont vous „ raportez un Fragment. Je ne l'ai vue nulle „ part, ni rencontrée parmi ses Lettres impri-„ mées. Comme j'en voudrois aussi faire usa-„ ge, je vous prie de me dire dans quelle an-„ née elle a été écrite, & où elle se trouve".

Mr. *Koenig* répondit le 26 Juin (*a*). Sa réponse portoit que *cette Lettre* (*b*) lui avoit été communiquée par ce fameux *Henzi* décapité à *Berne* pour quelques séditions excitées dans l'Etat. Mr. *Koenig* envoyoit en même tems à Mr. *de Maupertuis* une Copie de la Lettre entière, dont il avoit cité un Fragment: elle est datée du 16 Octobre 1707, & les paroles alléguées dans le Mémoire de Mr. *Koenig* se trouvent en effet à la fin de la Lettre de Mr. *de Leibnitz* (*c*), mais pourtant avec une différence d'expres-

(*a*) On marque cette date dans le *Jugement* de l'*Académie*, pag. 35; mais Mr. *Koenig* dit dans son *Appel* pag. 13, & dans l'*Appendice* pag. 6, qu'il répondit le 28 Juin; & cependant il raporte cette date d'après le *Jugement*, parce qu'il n'avoit pas gardé de copie de cette réponse.

(*b*) C'est ainsi qu'on s'exprime dans le *Jugement*, pag. 35. mais dans l'*Appel* on lit, *une Copie* de cette Lettre.

(*c*) Mr. *Koenig* a inséré cette Lettre dans l'*Appendice* de son *Appel*, pag. 42 & suiv.

preſſion qui n'a pas peu augmenté les ſoupçons que les Adverſaires de Mr. *Koenig* avoient déjà formées contre ce Fragment, dont voici les termes.

„ L'action n'eſt point ce que vous penſez, la „ conſidération du tems y entre; *elle eſt com-* „ *me le produit de la maſſe par le tems, ou du* „ *tems par la force vive.* J'ai remarqué que dans „ les modifications des mouvemens, elle de- „ vient ordinairement un *maximum* ou un *mi-* „ *nimum.* On en peut déduire pluſieurs pro- „ poſitions de grande conſéquence; elle pourroit „ ſervir à déterminer les courbes que décrivent „ des corps attirés à un ou pluſieurs centres. „ Je voulois traiter de ces choſes entr' autres „ dans la ſeconde partie de ma *Dynamique*, que „ j'ai ſupprimée; le mauvais accueil que le pré- „ jugé a fait à la premiére, m'ayant dégoûté.

Au-lieu de ces mots du Fragment, *elle eſt comme le produit de la maſſe par le tems, ou du tems par la force vive*, ce qui renferme, dit-on dans le *Jugement*, une contradiction manifeſte, on lit dans la Lettre de Mr. *de Leibnitz* ces mêmes mots ainſi corrigés: *elle eſt comme le produit de la maſſe par l'eſpace & la viteſſe, ou du tems par la force vive* (*a*).

Mr. *Koenig* ayant marqué à Mr. *de Maupertuis* que la Copie de la Lettre de Mr. *de Leibnitz* lui avoit été envoyée par *Henzi*, il étoit na-

(*a*) Ibid, pag. 47 vers la fin. Mais dans le *Jugement* pag. 29. je trouve cette même citation de la Lettre exprimée en ces termes: *elle eſt comme le produit de la maſſe* par celui de *l'eſpace* & de *la viteſſe*, &c. ce qui fait encore une petite différence dans les termes.

naturel de croire qu'on pourroit en trouver l'Original parmi les papiers de cet homme infortuné, puiſqu'il n'y en a point qu'on garde plus ſoigneuſement que ceux qui ont appartenu à des Criminels d'Etat. Mr. *de Maupertuis* s'en flatta, & il écrivit dans cette vue à Mr. le Marquis *de Paulmy*, Ambaſſadeur de S. M. T. C. en *Suiſſe*, d'interpoſer ſon crédit pour faire faire à *Berne* des recherches exactes à ce ſujet. Mais ces recherches furent inutiles; on ne trouva parmi les papiers délaiſſés par *Henzi* aucune Lettre *de Leibnitz*. De nouvelles recherches, faites par ordre du Magiſtrat de *Berne*, à la requiſition du Roi de *Pruſſe*, Protecteur de l'Académie, n'eurent pas un meilleur ſuccès; la réponſe fut encore, *qu'on n'avoit abſolument rien trouvé*.

Mr. *Koenig* avoit dit que la Lettre de *Leibnitz* avoit été écrite à Mr. *Hermann*, mort à *Bâle*. C'étoit indiquer où l'on pouvoit encore la chercher. Le Magiſtrat de *Bâle*, en étant requis par *Sa Majeſté Pruſſienne*, fit examiner avec la dernière attention tous les Ecrits délaiſſés par feu Mr. *Hermann*, & conſervés par ſes Héritiers. Mr. *Jean Bernoulli*, Profeſſeur de Mathématiques, fut chargé de cette commiſſion; mais il ne trouva que trois Lettres de Mr *de Leibnitz*, où il n'étoit fait aucune mention du principe de *la moindre action*.

A ces faits l'Académie ajoûte quelques conſidérations, qui affoibliſſent encore beaucoup, à ce qu'elle prétend, l'autorité du Fragment cité. On jugera du cas qu'on doit en faire, tant par le court expoſé que nous en allons donner, que par les réponſes de Mr. *Koenig*, dont on trouvera auſſi

auſſi le précis, afin de tenir la balance égale, & faire triompher, s'il eſt poſſible, la vérité, de quelque côté qu'elle ſe trouve.

Eſt-il vraiſemblable, diſent les Adverſaires de Mr. *Koenig*, que dans un commerce épiſtolaire auſſi étendu qu'étoit celui de Mr. *de Leibnitz*, ce grand-homme ne ſe ſoit jamais ouvert à aucun de ſes Amis, excepté Mr. *Hermann* ſeul, au ſujet de cet admirable principe de *la moindre action*? On ſait l'étroite familiarité qu'il entretenoit avec le célèbre Mr. *Jean Bernoulli*, & qu'il lui parloit ſouvent fort au long dans ſes Lettres des matières ſur-tout de la *Dynamique*. Cependant on ne trouve dans tout ce commerce épiſtolaire pas le moindre indice, qui puiſſe faire juger que dans ce tems-là il eût ſeulement penſé à ce principe, quoique ces Lettres renferment pluſieurs diſcuſſions ſur les Forces vives & la véritable eſtimation de l'action. Auroit-il donc voulu faire un ſecret de cet excellent principe à un Ami, à qui il n'a rien caché de tout ce qui pouvoit confirmer ſa nouvelle Théorie des Forces vives, & démontrer toute l'étendue de ſon uſage?

Le Fragment cité dans le Mémoire de Mr. *Koenig* renferme une contradiction manifeſte; on l'a retouché dans la Lettre de Mr. *de Leibnitz*, on en a fait diſparoître la contradiction. Cette différence ne pouvant être rejettée ſur une ſimple faute d'impreſſion, augmente encore conſidérablement les ſoupçons contre ce Fragment. Car, quand même la Lettre entière ne pourroit pas être rejettée, il y a tout lieu de croire que quelques phraſes, & peut-être des périodes entiè-

tières y ont été insérées, & qu'il a fallu les corriger, parce qu'on ne les avoit pas d'abord rendues assez affortissantes au Texte.

Le témoignage d'un homme qui a perdu la tête, n'est pas fort propre à confirmer l'autorité de ce *Fragment*.

Mr. *Koenig* est accusé d'avoir visiblement usé de tergiversations dans cette affaire. Dans la Lettre qu'il écrivit le 10 Décembre à Mr. *de Maupertuis*, au-lieu de produire l'Original de celle de Mr. *de Leibnitz*, ou d'indiquer seulement dans quel lieu il existoit, il fait plutôt ses efforts pour détourner l'Académie de l'examen de cette question, & l'impliquer dans d'autres controverses tout-à-fait étrangères. Dans une autre de ses Lettres, datée du 15 Février 1752, il dissimule encore l'état de la question, ne cherchant qu'à l'amener au point qu'on mette à l'écart l'autenticité de la Lettre de Mr. *de Leibnitz*, pour s'attacher à disputer la vérité du principe de Mr. *de Maupertuis*.

Il résulte des recherches faites à *Bâle* & ailleurs, pour déterrer les Lettres que Mr. *Hermann* avoit reçues de Mr. *de Leibnitz*, que ces Lettres sont depuis longtems entre les mains de Mr. *Koenig*, & que c'est peine perdue de les chercher en d'autres endroits.

C'est sur ces faits & sur ces considérations qu'est fondé le Jugement de l'Académie. Mais tournons la médaille, & voyons ce que Mr. *Koenig* allègue pour sa justification.

La contradiction que renferme le *Fragment* cité dans le Mémoire de Mr. *Koenig*, n'est qu'une faute de Copiste ou de Correcteur, une

faute dont les Auteurs du Jugement de l'Académie ne ſauroient tirer aucun avantage. Le mot *tems*, par exemple, qui ſe trouve deux fois dans le paſſage en queſtion, peut avoir donné lieu aux Copiſtes de ſauter d'une ligne à l'autre.

Cette réponſe ne ſuffit-elle pas ? en voici une autre, qui fait enviſager la faute ſous un autre point de vue, comme un ſimple défaut d'attention, auquel Mr. *Koenig* eût pu facilement remédier, s'il eût voulu couvrir ſon jeu pour en impoſer. „ Suppoſons le pis, dit-il, ſavoir que „ cette faute ne vienne point de l'inadvertance „ des Copiſtes ou des Imprimeurs, mais qu'elle ſe trouve dans le brouillon même du Mémoire de Mr. *Koenig*, imprimé dans les *Actes de Leipzig*, cela même ne prouveroit-il „ pas combien peu Mr. *Koenig* y auroit entendu malice, en tranſcrivant ce *Fragment* dans „ ſon Mémoire, & en reliſant ſon premier „ Manuſcrit & les différentes Copies qui en ont „ été tirées ? Le voilà qu'il n'eſt pas ſeulement „ attentif à une faute dont la groſſièreté ſaute „ aux yeux, & que perſonne n'étoit mieux en „ état de reconnoître & de corriger que lui-même : puiſqu'il démontre ſi clairement, „ pag. 127 des *Actes* ſusmentionnés, que l'action doit être comme *le produit du tems par la Force vive*, dès qu'on la ſuppoſe proportionnelle au *produit de l'eſpace par la viteſſe*, „ ſelon l'eſtimation employée par Mr. *de Maupertuis*. Quand on veut tromper les autres, „ il eſt naturel qu'on apporte une attention ſcrupuleuſe à tout ce qu'on fait dans cette vue,

„ &

„ & cette attention n'auroit pu manquer de pré-
„ venir une faute auſſi manifeſte que l'eſt celle-
„ ci. Mr. *Koenig* ignoroit-il l'intime connexion
„ qui ſe trouve entre ces deux différentes eſti-
„ mations? Non aſſurément; cette connexion,
„ qui les rend inſéparables, lui eſt familière.
„ D'ailleurs, qu'on y faſſe attention, dans l'en-
„ droit même de ſon Mémoire qu'on vient de
„ citer, il s'attache à faire ſentir à Mr. *de Mau-*
„ *pertuis* l'erreur dans laquelle il étoit tombé
„ en ſéparant l'Action de la Force vive, & en
„ la ſéparant même dans les cas où, à cauſe
„ de l'égalité des tems, l'Action eſt ſimple-
„ ment comme la Force vive. Celui qui ſavoit
„ tout cela ſi bien à la première page de ſon
„ Mémoire, l'auroit-il pu ignorer à la dernière?
„ N'eſt-il pas bien ſingulier, que ceux qui l'atta-
„ quent de cette ſorte, n'ayent pu voir des diſ-
„ parates qui ſe détruiſent d'elles mêmes? Si
„ la moindre mauvaiſe intention avoit eu part
„ à la citation de ce *Fragment*, Mr. *Koenig*
„ n'auroit-il pas pu faire paſſer cette même fau-
„ te dans la Copie qu'il envoya à Mr. *de Mau-*
„ *pertuis*, ou l'avertir du-moins des change-
„ mens qui y avoient été faits, au cas qu'il eût
„ été néceſſaire d'en faire, afin de prévenir par-
„ là tout ſujet de ſoupçon? Mais dans le Ma-
„ nuſcrit de la Lettre de Mr. *de Leibnitz*, dont
„ le *Fragment* a été tiré, on lit ce paſſage: tel
„ qu'il doit être; & diverſes cauſes également
„ innocentes peuvent avoir occaſionné la faute
„ qu'on rencontre dans les *Actes*. "

L'objection avoit paru très-forte à quelques-uns, on étoit curieux de ſavoir comment Mr.

Koenig ſe tireroit d'un ſi mauvais pas ; & voilà ce qui m'a porté à tranſcrire en entier la réponſe qu'il y fait. L'avantage de cette réponſe, c'eſt de ne rien contenir que de très-poſſible. Mais il faut voir ce qu'on repliquera.

On ſuppoſe dans le *Jugement de l'Académie* (*a*), que Mr. *Koenig*, ne pouvant ébranler le fonds même de la doctrine enſeignée par Mr. *de Maupertuis*, s'efforce à lui ôter la gloire de l'invention pour la donner à Mr. *de Leibnitz*, *alléguant dans cette vue un Fragment de certaine Lettre, qu'il prétend avoir été écrite autrefois par Mr.* de Leibnitz *à Mr.* Hermann.

Mr. *Koenig* s'étoit apparemment ſi peu attendu à cette objection, qu'on diroit qu'il tombe des nues en la liſant. Il en eſt tout ſtupéfié, il s'écrie comme un homme à qui l'on fait la plus grande injuſtice, & apoſtrophe ainſi ſon Adverſaire. „ Etrange aveuglement ! Quoi donc ! Mr. „ *Koenig* étoit-il ſi épris de cette découverte ? „ Lui qui a ſi fortement attaqué la Théorie „ de Mr. *de Maupertuis* ; lui qui dans ſon Mé„ moire a renverſé de fond en comble tous les „ appuis de cet édifice, il aura en même tems, „ & pour concluſion de ce même Mémoire, „ forgé un *Fragment* prétendu de Mr. *de* „ *Leibnitz* en faveur de cette Théorie ; & ado„ rateur inſenſé du nom de ce grand-homme, il „ aura pris à tâche de le deshonorer, en lui „ prêtant des ſentimens abſurdes, des ſenti„ mens qu'il venoit actuellement de com„ bat-

(*a*) Pag. 19.

„ battre. Quelle idée ! A peine en rêvant „ pourroit-on rien imaginer de plus ridicule. Il „ faudroit que Mr. *Koenig* eût perdu l'esprit „ pour avoir pris un pareil tour, afin de rendre „ Mr. *de Maupertuis* suspect de plagiat. Et „ ôser avancer que dans cette vue il ait été ca„ pable de sacrifier la gloire de Mr. *de Leibnitz*, „ dont on le dit idolâtre, c'est, pour parler „ franchement, se couvrir soi-même de la hon„ te d'une contradiction, dont il est inconceva„ ble que l'absurdité choquante n'ait pas sauté „ aux yeux de ceux qui l'ont hazardée. Mais „ que Mr. *de Maupertuis* dans ses illusions ne „ prenne pas l'allarme trop chaudement. Qu'il „ se souvienne de ce que Mr. *Koenig* lui écri„ vit dans sa Lettre trop humble & trop obli„ geante du 10 Décembre 1752 pour calmer „ ses frayeurs. Ame vivante ne croira que sa „ sublime théorie soit un vol qu'il ait fait à Mr. „ *de Leibnitz*. La gloire lui en est assurée, el„ le passera à la postérité, jamais *Leibnitz* n'y „ prétendra rien. Il est vrai que ce grand-hom„ me & quelques autres Savans illustres recla„ meront au premier jour les deux seules cho„ ses qui soient vraies dans cette Théorie in„ comparable ; mais le célèbre Académicien „ aura encore de quoi se consoler à titre d'hom„ me à découvertes ; la plus grande partie, tout „ ce qui y est faux, lui en demeurera.

Je l'ai déjà dit ; il y a ici du mal-entendu dans cette affaire, il y en a particulièrement sur le point dont il est ici question, & qui est cependant l'un des principaux de la dispute. On voit clairement par les pièces du procès, que les Plai-

deurs ne s'entendent pas. *Leurs pourſuites ſont ſans terme, & ſans forme. L'un va en Orient, l'autre en Occident; ... l'un eſt bas, l'autre haut, l'autre coſtier* (*a*). Où eſt l'erreur? Dans le *Jugement*, ou dans l'*Appel*, ou dans l'une & l'autre de ces pièces? C'eſt ce qui mérite d'être diſcuté.

Lorſque l'*Académie* dit, *page* 19, que Mr. *Koenig s'efforce à ôter la gloire de l'invention pour la donner à Mr. de Leibnitz*, elle ſuppoſe ſans contredit ces deux choſes, que le *Fragment* de *Leibnitz* contient la Théorie de Mr. *de Maupertuis*, & que Mr *Koenig* en a voulu dépouiller Mr. *de Maupertuis* pour en faire honneur à Mr. *de Leibnitz*. Cette ſuppoſition de l'*Académie* eſt fondée ſur l'idée vraie ou fauſſe qu'elle s'eſt formée du ſens du *Fragment* cité par Mr. *Koenig*. Cela eſt hors de doute, puiſque c'eſt la citation de ce *Fragment* qui a donné lieu aux plaintes qu'elle fait ici.

Mais voici quelque choſe de plus précis encore. Immédiatement après le *Fragment* cité dans le *Jugement*, vous liſez, *page* 31, ces paroles remarquables: „ Il s'enſuivroit de ce paſ„ ſage, que Mr. *de Leibnitz* a eu non ſeulement „ une connoiſſance parfaite de ce principe ſu„ blime de *la moindre action*, mais même qu'il „ lui étoit ſi familier, qu'il s'en étoit ſervi pour „ déterminer ces Lignes courbes, que parcou„ rent les corps attirés, tant par un que par „ pluſieurs centres.

Pourquoi l'Académie poſe-t-elle ici en fait que

(*a*) *Montagne* dans ſes *Eſſais*.

que *Leibnitz* a eu une connoiſſance parfaite du principe de *la moindre action*, du principe dont Mr. *de Maupertuis* ſe dit être l'inventeur? N'eſt-ce pas parce qu'elle ſuppoſe que la théorie de ce principe eſt renfermée dans le *Fragment* de la Lettre de *Leibnitz*?

Il conſte donc clairement, & des propres termes du *Jugement*, & des plaintes formées par l'Académie, que la Doctrine de *Leibnitz* ſur la matière dont il eſt ici queſtion, s'accorde parfaitement avec la Théorie de Mr. *de Maupertuis*. Certainement l'Académie ne deſavouera point cette aſſertion. Cela poſé, voyons ce que Mr. *Koenig* a à nous dire.

Vous vous trompez, Meſſieurs, dit ce Géomètre à ſes Adverſaires; *Leibnitz* n'a ni connu, ni goûté, ni approuvé cette ſublime Théorie de Mr. *de Maupertuis*; vous ne la trouvez point dans le *Fragment* de ſa Lettre, vous y trouvez même tout le contraire. En voici la preuve.

„ Mr. *de Leibnitz* dit expreſſément, que „ *dans les modifications des mouvemens, l'Action devient ordinairement* un *Maximum* ou „ un *Minimum*. S'il eût connu & goûté la „ Théorie nouvelle, il eût dit: j'ai remarqué „ que *l'Action devient* toujours *un* Minimum „ *dans les modifications des mouvemens*. C'eſt „ là l'Hypothèſe de Mr. *de Maupertuis*; il lui „ faut un *Minimum* dans tous les cas, pour „ ſoutenir ſa Loi métaphyſique de l'épargne, „ que, ſelon lui, le Créateur s'eſt propoſée dans „ la formation de l'Univers. Mr. *de Leibnitz* „ poſe préciſément le contraire. Il aſſure que

„ l'Action devient tantôt un *Maximum*, tantôt un *Minimum*; & il assure qu'elle le devient ordinairement, c'est-à-dire, le plus „ souvent. Outre cela, Mr. *de Maupertuis* cherche les Loix de l'équilibre dans la moindre „ quantité d'Action; Mr. *de Leibnitz* n'a garde d'en parler. Tout ce que Mr. *de Leibnitz* „ avance là-dessus, se trouve exactement conforme à la vérité; au-lieu que tout ce qui est „ de Mr. *de Maupertuis* est absolument faux. „ Comment donc a-t-il pu venir dans l'esprit à „ ce dernier, que le *Fragment* en question indiquât sa Théorie? & comment, sur cette „ fausse supposition, a-t-il pu se résoudre à la „ faire reclamer avec tant de fracas? Si Mr. „ *de Maupertuis* n'eût cherché que la vérité, „ & eût voulu garder quelque ordre dans cette „ recherche, il auroit dû commencer par faire „ voir, que les paroles du *Fragment* s'accordent avec sa merveilleuse Théorie, après quoi „ il y auroit eu quelque couleur à essayer de „ faire croire qu'on avoit forgé ce *Fragment* „ pour lui ravir l'honneur d'une si admirable „ découverte (*a*).

Deux autres remarques de Mr. *Koenig* (*b*), que je supprime pour abréger, servent à confirmer ce qu'on vient de lire. Enfin, ce Philosophe me paroît si convaincu de la vérité de ce qu'il avance, & en même tems si piqué de l'injustice qu'il prétend qu'on lui fait, en lui prêtant des vues & des intentions qu'il proteste n'a-

(*a*) Voyez l'*Appel*, pag. 26.
(*b*) Ibid. Pag. 30. & 31.

n'avoir jamais eues, qu'il se fâche tout de bon contre ses Adversaires, & surtout contre l'illustre Président de l'Académie. Deux ou trois mots lâchés à la *page* 38 n'annoncent pas une prochaine réconciliation entre ces deux Messieurs, à moins que quelque Grace efficace ne s'en mêle.

Après avoir lu ce que je viens de raporter, on est surpris de voir une si grande contrariété de sentimens sur une question toute simple, & si facile en apparence à éclaircir. Je vais essayer de les concilier; car il me semble que cette dispute pourroit bien n'être qu'une dispute de mots. Tout ce que dit l'Académie se réduit à ceci: *Le Fragment de la Lettre de* Leibnitz *contient le principe sublime de la moindre action*: *donc* Leibnitz *a connu le principe de la moindre action.* Si ce *Fragment* contient le principe dont il s'agit, la conséquence qu'on en tire est juste; *Leibnitz* a connu le principe *de la moindre action*; & voilà les Auteurs du *Jugement* justifiés, ils ont bien compris le sens du *Fragment*, ils n'y ont vu que ce qu'il y avoit.

Voyons donc maintenant si ce principe se trouve effectivement dans le *Fragment*. Voici ce qui semble l'indiquer clairement. *J'ai remarqué*, dit Mr. *de Leibnitz*, *que dans les modifications des mouvemens*, *elle* (l'Action) *devient ordinairement un* Maximum, *ou un* Minimum. Ce seul mot, *Minimum*, marque *la moindre quantité d'action possible*. Or cette *moindre quantité d'action*, c'est le principe de Mr. *de Maupertuis*. Donc le principe de Mr. *de Maupertuis* se trouve dans le *Fragment*.

Donc ſi ce *Fragment* eſt de *Leibnitz*, *Leibnitz* a eu connoiſſance du principe de *la moindre action*, du principe dont Mr. *de Maupertuis* s'attribue l'invention.

Pour confirmer ce que je viens de dire, on peut encore alléguer cet autre paſſage du Fragment. *Elle* (l'Action) *pourroit ſervir à déterminer les Courbes que décrivent des Corps attirés à un ou pluſieurs centres. Leibnitz* a donc connu non ſeulement le principe de la *moindre action*, mais encore l'uſage qu'on en peut faire, celui de déterminer ces Courbes. C'eſt Mr. *Euler* qui a fait l'application de ce principe au mouvement des Planètes. Mr. *de Leibnitz* a donc eu une idée de la découverte de Mr. *Euler*. S'il n'a pas juſtement déterminé les *Courbes* dont il s'agit, il a du moins vu que le principe de la *moindre action pourroit ſervir* à cet uſage. Le *Fragment* contient donc des découvertes faites par deux des Membres de l'Académie, Mrs. *de Maupertuis* & *Euler*. S'il ne les contient pas, il faut que l'Académie n'ait rien compris au *Fragment*, puiſqu'elle ne reclame ces découvertes que dans cette ſuppoſition.

Mais, dit Mr. *Koenig*, dans l'hypothèſe de Mr. *de Maupertuis* il faut toujours un *Minimum*, une *moindre quantité d'action* dans les modifications des mouvemens; au-lieu que dans celle de Mr. *de Leibnitz* il faut tantôt un *Maximum*, & tantôt un *Minimum*. J'en conviens. Mais *Leibnitz* admet le *minimum*, la *moindre action*, dans certains cas; & cela ſuffit pour que l'on ſoit fondé à conclure des termes mêmes du *Fragment*, que le grand *Leibnitz* a connu

le

le principe de la *moindre action*, ſi ce *Fragment* eſt de lui.

En juſtifiant ainſi l'Académie, gardons-nous bien de condamner Mr. *Koenig*. Nous pouvons auſſi lui donner gain de cauſe, ſans faire tort à la vérité. Quand il dit que le Syſtême de Mr. *de Leibnitz* ne s'accorde point avec la Théorie de Mr. *de Maupertuis*, il enviſage ce Syſtême dans toute ſon étendue, il a égard à toutes les différences dont il eſt ſuſceptible. Dans le Syſtême de *Leibnitz* vous trouvez le grand principe de Mr. *de Maupertuis*, celui de *la moindre quantité d'action*, ou ce qu'il appelle le *Minimum*. Vous y trouvez auſſi le *Maximum*, ou *la plus grande quantité d'action*; & voilà en partie ce qui fait la différence de ſon Syſtême d'avec celui du Préſident de l'Académie.

Comme les loix de ce Journal m'obligent de me renfermer dans des bornes très-étroites, je ne dirai qu'un mot de cette partie de l'*Appel* de Mr. *Koenig*, où il examine les droits de l'Académie, & la conduite des Membres qui ont eu part au jugement qu'elle a porté. Il entreprend d'y faire voir, 1. „ que l'Académie „ n'avoit aucune juriſdiction ni aucun droit de „ ſe porter pour Juge du différend en queſtion. „ 2. Que ni les règles de Droit, ni les formalités des Tribunaux n'ont été obſervées dans „ ſon Jugement. 3. Que les Membres qui l'ont „ donné, n'étoient point au fait des matières „ dont l'examen auroit dû précéder la déciſion „ de la queſtion qui a été miſe devant eux. 4. „ Qu'ils ont jugé ſans avoir aſſez conſidéré ni „ la nature d'une cauſe littéraire, ni le degré

„ de

„ de vraisemblance dans ce qui peut servir à
„ détruire ou à établir l'autenticité du *Fragment*,
„ ni enfin la frivolité de tout ce procès, uni-
„ quement intenté par un esprit d'aigreur & de
„ chicane.

Tout ce qu'il dit sur le premier article, se réduit à ceci. Tous les Droits d'une Communauté, & en particulier ceux d'un Corps sur ses Membres, doivent être, ou bien des *Droits nés avec l'Institution même*, ou bien des *Droits acquis* dérivans de quelque Convention particulière. Les Gens de lettres sont tous égaux, & doivent se regarder mutuellement comme des personnes libres. Le Public seul est le Juge naturel des productions d'un Savant, qui tendent à instruire, à éclairer le Genre-humain. Toute dispute littéraire doit être terminée en faveur de celui qui a la raison de son côté. L'autorité est comptée ici pour rien. Il résulte delà, & du but que doivent se proposer les Membres d'une Société de Savans, qu'une Académie entière n'a pas plus de droit qu'un Savant particulier. Voici le but de ces remarques. Elles tendent à faire voir que l'*Académie Royale de Berlin* ne sauroit avoir aucune Juridiction, en vertu d'un *Droit né avec son Institution*.

Mr. *Koenig* examine ensuite si cette Académie a la Juridiction qu'on lui attribue, en vertu d'un *Droit acquis*, d'un Droit dérivant du consentement exprès ou tacite de ses Membres. Il prétend que non, & renvoie sur cela aux *Statuts* & *Réglemens* de l'*Académie de Berlin*, qui se trouvent à la tête du second Volume de son Histoire.

Cela

Cela posé, il tire cette conclusion, que les Membres de l'Académie n'ont pu le soumettre à leur autorité, ni le sommer avec *intimation* devant leur Tribunal, ni le traiter enfin comme leur *Justiciable*. Cette démarche ne sauroit donc être regardée que comme un *procédé étrange & révoltant*, d'une *nouveauté dangereuse*, à laquelle tous les Gens de lettres ont intérêt de s'opposer. Sur ce fondement Mr. *Koenig* croit avoir été en droit de décliner le Tribunal de l'*Académie* de *Berlin*, de regarder les entreprises qu'on y a faites contre lui, comme *des entreprises illégales*, *abusives*, & ipso jure *nulles*.

Mais une autre faute que Mr. *Koenig* reproche à l'Académie, & dont il fait au Public des plaintes amères, c'est que dans le *Jugement* qu'elle a porté, elle n'a observé ni les règles du Droit, ni les formalités essentielles à la Justice. On a supposé sans le prouver, qu'il avoit fait un vol à Mr. *de Maupertuis*, & sur cette fausse supposition on l'a condamné comme un plagiaire, comme un homme qui a ravi l'honneur & le bien de son prochain. Moi, dit-il, je n'ai jamais rien pris à Mr. *de Maupertuis*; il reclame une *découverte*, & je lui prouve qu'il n'en a point faite; comment donc aurois-je pu lui dérober ce qu'il n'avoit pas?

Autre défaut de formalité. La sentence prononcée contre Mr. *Koenig* n'est pas l'ouvrage du Corps entier de l'Académie, mais seulement d'une vingtaine de ses Membres, tous animés de l'esprit de Mr. *de Maupertuis*, qui, quoiqu'absent, présidoit à leur Tribunal. „ Et que „ dirons-nous, s'écrie Mr. *Koenig*, que di-

„ rons-

„ rons-nous de Mr. *Euler*? Quel rôle que ce-
„ lui qu'il joue dans tout ceci! Tantôt Avocat
„ de Mr. *de Maupertuis*, en plaidant la cauſe
„ de ſon Préſident; tantôt Partie, en défendant
„ la ſienne; tantôt Raporteur, en donnant ſon
„ Expoſé à l'Académie; il ôſe enfin ſiéger
„ comme Juge quand on prononce la ſentence."

Les autres Juges ne ſont pas moins coupables. Mr. *Koenig* les comprend tous dans ſes plaintes. Après avoir dit qu'il les *honore* & qu'il les *conſidère plus ou moins*, il leur fait le reproche le plus ſanglant, le plus humiliant que l'on puiſſe faire à des Juges. *Ils manquoient*, dit-il, *des lumières requiſes, pour prononcer par eux-mêmes & avec connoiſſance de cauſe dans cette affaire*. Il n'en excepte que Mrs. *de Maupertuis* & *Euler*, „ à moins, ajoûte-t-il, qu'on
„ ne voulût leur aſſocier par voie de contraſte
„ un ou deux *Spéculatifs* obſcurs de leurs amis,
„ Philoſophes dans le goût du jeune Auteur de
„ la ſingulière pièce ſur le *Cogito, ergo ſum*.

S'il n'eût été queſtion que de l'autenticité du *Fragment*, tous ces Meſſieurs auroient pu être Juges dans cette cauſe, qui ne demande ni beaucoup de lumières, ni de longues diſcuſſions, qui eſt, en un mot, à la portée de quiconque a ſeulement du bon-ſens.

Demande-t-on à Mr. *Koenig* d'où il a pris le *Fragment* cité dans ſon Mémoire? il répond qu'il l'a tiré d'une Lettre de Mr. *de Leibnitz*. Veut-on ſavoir de qui il a reçu cette Lettre? il dit que c'eſt de feu Mr. *Henzi*. Veut-on voir cette Lettre? il en produit la Copie. Le prie-t-on de dire, s'il poſſède l'Original, ou s'il ſait

où

où il eſt? il proteſte que non. Diſpoſé à obliger ceux qui lui font ces queſtions, il leur promet de chercher l'Original qu'on lui demande. Il cherche, il fait chercher; mais la Lettre ne ſe trouve nulle part. On le preſſe; il demande du tems. Enfin, pouſſé à bout par ces queſtionneurs importuns, il leur donne le choix, ou de le croire ſur ſa parole d'honneur, ou d'aller eux-mêmes dans le Royaume de *Pluton* demander à l'infortuné *Henzi* ce qu'eſt devenu cette miſérable Lettre, dont la perte a excité contre lui une ſi furieuſe tempête (*a*).

Les 22 Membres de l'Académie qui ont condamné Mr. *Koenig*, auroient pu être Juges dans cette Cauſe, ſi elle n'eût roulé que ſur des queſtions ſi ſimples. Mais ils ont décidé ſur des matières qui ne ſont, à ce qu'il prétend, ni de leur compétence, ni à leur portée. En approuvant les *Concluſions* de Mr. *Euler*, ils ſont cenſés avoir décidé avec lui que le principe de *la moindre action* eſt une belle découverte, une ſource abondante de vérités ſolides & utiles, & que les objections que Mr. *Koenig* y a faites dans ſon *Mémoire*, ne ſont que des *frivolités* qui ne méritent aucune attention.

Mais ces Meſſieurs étoient-ils en état de juger d'une matière qui eſt entièrement du reſſort de la Métaphyſique, de la Géométrie & de la Dynamique? „ Il faut, dit Mr. *Koenig* (*a*) „ qu'ils

(*a*) Sans produire l'Original en queſtion, Mr. *Koenig* auroit pu, ce me ſemble, ſe juſtifier, en faiſant voir la Lettre que lui écrivit *Henzi*, lorſque celui-ci lui envoya la Copie de celle de *Leibnitz*. Cette Lettre de *Henzi* ſeroit-elle auſſi perdue?

(*a*) *Appel*, Pag. 72.

„ qu'ils ayent tous bien ſaiſi les raiſonnemens „ de Mr. *Euler*, & apperçu évidemment la „ juſteſſe de *ſes Concluſions* dans toute *la force* „ *des termes où elles ſont exprimées*. Il faut, „ en un mot, qu'éclairés d'une lumière tout „ au moins égale aux connoiſſances de Mr. „ *Euler*, ils ayent été capables de comparer „ ſes raiſonnemens avec les objections auxquel- „ les il a eſſayé de répondre dans ſon *Raport*, „ pour prononcer enſuite avec une pleine intel- „ ligence ce qui ſe trouve dans le *Réſultat una-* „ *nime de leur délibération.*

En parcourant la liſte de ces Juges, Mr. *Koenig* n'en trouve qu'un ſeul qui ait pû déci- der avec connoiſſance de cauſe. Encore mê- me prétend-il qu'il n'auroit pas dû l'être. Il rend juſtice au mérite ſi généralement reconnu de Mr. *Formey*, en faiſant l'éloge de ſon habileté & de ſa politeſſe. Il auroit ſeulement ſouhaité (& d'au- tres avec lui) que ce Savant, en qualité de Sé- cretaire, ſe fût diſpenſé de donner ſon ſuffrage. Mais la fonction de Sécretaire exclut-elle celle de Membre de l'Académie? Cela doit ſe décider, ou par l'uſage, ou par les Règlemens.

Mr. *Koenig* ne veut plus rien ménager avec ſes Adverſaires. Il ſe prépare ſur-tout à attaquer Mrs. *de Maupertuis* & *Euler* dans un Ouvrage auquel il travaille, & dont il nous donne un pe- tit échantillon dans ſon *Appel* (*a*). Mr. *de Maupertuis* avoit fait quelques démarches pour que cette affaire reſtât dorénavant dans l'oubli. „ Il vient, dit Mr. *Koenig*, de pouſſer la dureté „ juſ-

(*a*) Pag. 109, & ſuiv.

„ jusqu'à fraper des coups redoublés aux portes
„ les plus respectables, ... afin de pouvoir con-
„ tinuer à poursuivre son Adversaire, & l'ache-
„ ver même dans son réfugé, en lui faisant im-
„ poser un silence éternel, un silence qui le mît à
„ jamais hors d'état de se justifier sans se perdre
„ (*a*). " Mais bien loin de vouloir imiter cet exemple, Mr. *Koenig* invite au combat ce Héros, & tous ceux de son parti. Tous ses préparatifs sont faits, il est prêt à livrer bataille, & veut absolument terminer le différend par les armes. Il ne craint point la multitude; lui seul tiendra bon contre tous. Publiquement attaqué dans mon honneur, pourquoi, dit-il, ne me défendrois-je pas?

Men' mutire nefas, nec clam, nec cum scrobe? Nusquam.

De toutes les piéces qui ont été communiquées à l'Editeur de ce Journal sur cette dispute littéraire, il n'y en a qu'une seule dont il a cru devoir faire usage. C'est une Lettre d'un Académicien de Berlin, dans laquelle on trouve des circonstances intéressantes, & que l'on chercheroit en vain dans l'*Appel* même de Mr. *Koenig*. Elle mérite d'autant plus l'attention du Public, qu'elle sert à le convaincre que dans le centre de l'Académie, il n'y a rien moins qu'uniformité de sentimens sur cette affaire parmi les Membres qui la composent. On trouvera cette Lettre à la tête des *Nouvelles Littéraires*. C'est tout ce qu'il nous convient d'en dire, pour ne pas nous écarter des règles que nous nous sommes prescrites d'observer dans cet Article.

(*a*) Pag. 107, & suiv.

ARTICLE XII.

ELOGE HISTORIQUE de Mr. *De Cheſeaux*.

JEan Philippe de Loys de Cheſeaux, d'une des plus anciennes & des plus illuſtres Familles de *Lauſanne*, petit-fils du célèbre Mr. *de Croufaz*, nâquit en 1718. Son enfance annonça ce qu'il eſt devenu dans la ſuite. On remarqua en lui les ſemences de toutes les vertus par leſquelles il s'eſt diſtingué. Surtout il manifeſta de bonne heure les diſpoſitions les plus heureuſes pour les Sciences, & ce goût décidé pour l'étude qui a toujours été ſon goût dominant. Son ardeur à s'inſtruire s'étendit preſque à tous les objets du Savoir. L'Aſtronomie, la Géométrie commune & ſublime, les autres parties des Mathématiques, la Philoſophie, la Théologie, le Droit, la Médecine, l'Hiſtoire, la Géographie, les Antiquités Sacrées & Profanes, furent tour à tour l'objet de ſon aplication. Il ſe rendit ſi habile dans toutes ces Sciences, que ceux qui s'étoient bornés à quelqu'une en partieulier, & qui y avoient conſacré toute leur vie, étoient ſurpris de l'en entendre parler auſſi pertinemment, & de voir qu'il la poſſédât à fond. J'ai ouï dire à un Savant extrêmement verſé dans l'étude des Antiquités & de la Critique, qu'il étoit toujours étonné quand il entendoit Mr. *de Cheſeaux* raiſonner ſur les Antiquités *Syriennes*, *Égyptiennes*, *Arabes*, *Chinoiſes*, &c. qui ne ſembloient avoir rien de rélatif avec ce qui faiſoit l'objet principal de ſes études, & qu'il paroiſſoit cependant avoir autant aprofondi, que s'il ne s'étoit aplqué qu'à ce gen-

genre d'étude. Un Géographe célèbre fut de même ſurpris des grandes connoiſſances de ce jeune Savant ſur la Géographie.

Il s'apliqua auſſi à l'étude des Langues anciennes, & n'y fit pas de moindres progrès. Il ne s'y attacha cependant qu'autant qu'elles pouvoient l'aider à lire ſans le ſecours des Traductions les Ouvrages qui pouvoient avoir quelque raport à ſes études favorites. Celles qu'il cultiva avec le plus de ſoin, furent la *Latine*, la *Grecque* & l'*Hebraïque*. Il ne négligea pas l'intelligence de l'*Arabe*, & du *Chaldaïque*; mais il n'en pouſſa pas l'étude auſſi loin, parce que ces deux Langues ne lui étoient pas de la même utilité que les autres (*a*).

Il avoit auſſi beaucoup de goût pour la Muſique, dont il connoiſſoit & la Théorie & la Pratique. Il en eſt de même de la Peinture; il donna dans ſa jeuneſſe ſans avoir apris à deſſiner, des échantillons de ſes talens en ce genre.

La

(*a*) Le peu de progrès qu'on fait dans Sciences, provient ſouvent des mauvaiſes méthodes qu'on ſuit. Mr. *de Cheſeaux* eut le bonheur d'avoir des guides qui lui en firent ſuivre de fort bonnes par raport aux Langues *latine* & *grecque*. On a cru qu'il pourroit être de quelqu'utilité au Public, qu'on raportât dans cet Eloge ce qu'il pouvoit y avoir de particulier dans la méthode dont nous parlons. 1. On ne lui fit point compoſer de Thèmes; auſſi lorſqu'il fut fort avancé dans la lecture des Auteurs *Latins*, ſa Compoſition *Latine* étoit pure & aiſée. 2. On lui fit joindre l'étude de la Langue *Grecque* à celle de la *Latine*, enſorte qu'il les aprit toutes les deux en même tems. 3. On réduiſit à un très-petit nombre cette multitude de Déclinaiſons & de Conjugaiſons dont ſont hériſſées les Grammaires *Grecques*, & qui ſont la croix de ceux qui veulent étudier cette Langue. 4. Il s'apliqua à l'étude des meilleurs Hiſtoriens de l'ancienne *Grèce*, vraie ſource de la connoiſſance de cette Langue.

La pénétration de son esprit, & son aplication à l'étude, lui tinrent lieu des secours qui lui manquoient dans une Ville où les Sciences auxquelles il s'attachoit surtout, étoient peu cultivées.

A l'âge de 17 ans il composa trois Traités de Physique. L'un, intitulé *Essai de Dynamique*, contient une explication & une démonstration des expériences nouvelles du choc des Corps, suivant le principe ordinaire des forces mouvantes, proportionnelles aux produits des masses des Corps par leurs viteſſes. Le second rouloit *sur la force de la Poudre à canon*, qu'il expliquoit par les seuls effets du ressort de l'air. Le troisième étoit un Traité *sur le mouvement de l'air dans la propagation du Son*. Mr. *de Chesneux* avoit composé celui-ci dans la vue de développer & d'exposer plus en détail les principes que *Newton* n'avoit fait qu'indiquer dans le §. VIII. du II. Livre de ses *Principes Mathématiques*. Mr. *de Crousaz* jugea ces trois Traités dignes d'être envoyés à l'*Académie Royale des Sciences de Paris*. Ils furent imprimés dans cette ville en 1743, sous le titre d'*Essais de Physique*. Mr. *Pitot* dit dans l'Aprobation qu'il y a mise, que l'Auteur, âgé seulement de 21 ans, y marque beaucoup de savoir & de fineſſe d'esprit. Mais il faut observer que Mr. *Pitot* donne ici à l'Auteur des *Essais* l'âge qu'il avoit lorsqu'il lut son Manuscrit; car, comme on l'a déjà dit, il n'avoit en effet que 17 ans quand il les fit.

Il composa aussi à peu près dans le même tems des Observations sur *Saturne*, dans lesquelles il éclaircit ce que le célèbre Mr. *Cassini* avoit inséré à ce sujet dans les *Mémoires de l'Académie*

mie Royale des Sciences. Mr. *de Crousaz* communiqua ces observations à Mr. *Cassini.* La vraie gloire n'est point jalouse. Mr. *Cassini* admira l'ouvrage du jeune Savant, & l'en félicita. C'est ce qu'on trouve dans une Lettre de cet illustre Astronôme à Mr. *de Crousaz*, où il dit qu'il a lu avec beaucoup d'attention cet ouvrage, qu'il en a admiré la précision & la clarté; que les remarques lui en ont paru très-judicieuses, & qu'elles suplément à ce qu'il avoit omis ou pas assez éclairci dans les *Mémoires de l'Académie:* aveu qui honore également & celui qui le fait, & celui en faveur de qui il est fait.

Une longue maladie qu'eut Mr. *de Cheseaux*, dont il n'échapa que par un régime tout-à-fait extraordinaire, l'empêcha de continuer à donner des ouvrages au Public, mais non de s'apliquer à l'étude. Il étoit inutile de lui ôter ses Livres. Son esprit toujours actif ne cessoit de travailler. Ses méditations continuelles l'épuisoient toujours de plus en plus; & afin de prévenir un plus grand mal, il falut lui rendre ses Livres. C'est dans cet état de foiblesse & de langueur qu'il vécut depuis 1736 jusqu'en 1741.

Une Comète, qui parut en Décembre 1743 lui donna occasion d'acquérir une nouvelle gloire, & de se lier avec d'illustres Savans; Mrs. *de Reaumur, Le Monnier, de Mairan, Racine*, &c. Il l'étoit déjà avec Mrs. *Poléni, Cassini, Koenig, Dan. Bernoulli, Calendrin*, &c. Il découvrit cette Comète à la simple vue le 13 Décembre, tandis que les personnes qui avoient les meilleurs yeux avoient peine à la voir avec le secours du Téleſcope. Ils n'étoient pas ac-

coutumés comme lui à conſidérer les Aſtres. Il les connoiſſoit ſi bien, qu'il ne pouvoit arriver le moindre changement dans le Ciel qu'il ne s'en aperçût auſſitôt.

Il avoit ſouvent, par ſes méditations, rencontré ce que *Newton* avoit déjà dit; en voici une preuve. L'an 1736 il avoit preſque déjà achevé une Théorie des mouvemens de la Lune pour corriger les *Elémens des Tables Lunaires* de Mrs. *de la Hire* & *Caſſini*, qui s'écartoient quelquefois du Ciel de 7 ou 8′ de degré dans les Syzygies & de 15 ou 20′ dans les Quadratures; & il en avoit déterminé les Elémens, lorſque le *Syſtème & la Théorie Lunaire* de *Newton* lui tombèrent entre les mains. Il ne tarda pas à voir que cette Théorie étoit preſque la même que celle qu'il avoit imaginée, quoiqu'elles n'euſſent pas le même fondement; celle de Mr. *Newton* étant démontrée par les Loix de l'Attraction, & celle qu'il avoit inventée, l'étant par ſes ſeules obſervations. La légère différence qui s'y trouvoit, étoit même toute à l'honneur de Mr. *de Cheſeaux*. Du premier coup, il étoit parvenu à la vérité. *Newton* étoit reſté en arrière dans la première & la ſeconde Edition de ſon Ouvrage. Mr. *de Cheſeaux* ſe procura la troiſième, & il y vit que Mr. *Newton* & lui étoient parfaitement d'accord.

Dès qu'il eut lu les Ouvrages de *Newton*, il les goûta, les admira, & plein d'amour & de reſpect pour la vérité, il ne négligea rien de tout ce qui pouvoit contribuer à faire embraſſer le Syſtème de l'illuſtre *Anglois*. Auſſi entreprit-il de faire au ſujet de la Comète dont nous avons parlé, une

choſe

chose que personne n'avoit encore faite, & qui devoit augmenter s'il eût été possible la gloire du savant *Anglois*, & en acquérir une bien grande au jeune *Helvétien* qui marchoit sur ses traces.

Ce fut de tracer après 19 jours de son apparition, & selon le Système *Newtonien*, le chemin que feroit cette Comète, sans qu'il s'en soit écarté que de 10, ou 12' dans l'espace de 48 jours après la prédiction; de fixer le jour auquel elle s'aprocheroit le plus du Soleil, & jusqu'à quel point elle le feroit; de marquer les irrégularités ou plutôt les bizarreries apparentes de son Cours, l'augmentation successive de sa lumière, & enfin sa diminution par degrés, jusques au jour auquel elle cesseroit d'être visible; de même que les apparences de l'augmentation de sa queue, à laquelle il arriva quelque chose de fort extraordinaire & de si rare, qu'il n'avoit jamais été remarqué dans celle d'aucune autre Comète. C'étoit une dispersion ou division en plusieurs branches différentes. Il eut soin d'envoyer à tems des Copies de cette Carte & de cette nouvelle espèce de prophétie à de savans Astronômes, qui admirèrent l'habileté de l'Auteur, & qui eurent grand soin de faire toutes les observations nécessaires pour vérifier la prédiction. Quel ne fut pas leur étonnement, lorsqu'ils virent la Comète suivre pendant une marche de près de six mois le chemin que lui avoit tracé Mr. *de Cheseaux*, & tomber dans toutes les irrégularités apparentes qu'il avoit dit qu'elle nous feroit voir! Quelle certitude ne donna point un pareil Phénomène au Système *Newtonien*? Mr. *de Cheseaux* écrivit aussi à Mrs. *Dan. Bernoul-*

li & *Kaenig* au mois de Février 1744, qu'au commencement du mois suivant elle paroîtroit avoir deux queues; il marqua même quelle seroit leur direction; & à cet égard, comme aux précédens, la prédiction fut accomplie.

Feu Mr. *Cassini* avoit fait à-la-vérité quelque prédiction semblable, mais qui après tout ne peut passer que pour une conjecture. C'est qu'après avoir observé la Comète qui parut en Décembre 1680, il dit qu'elle suivroit la même route, qu'une autre observée par *Tycho-Brahé* en 1577. Il se fondoit sur ce que la plupart des Comètes ayant dans le Ciel un chemin particulier qu'il appelloit leur Zodiaque, il remarqua que celle de 1680 se trouvoit dans le Zodiaque de la Comète de 1577.

Les observations de Mr. *de Cheseaux* sur la Comète de 1743, furent imprimées l'année suivante. On trouve dans cet Ouvrage deux choses qui confirment bien ce que nous avons dit de la sagacité & de son savoir. La première, c'est une méthode de calculer les Elémens de la Théorie des Comètes suivant les idées du Système *Newtonien*, & cette méthode a deux avantages bien considérables par dessus celles qu'ont données *Grégory* & *Newton* lui-même. L'un, c'est qu'elle ne suppose en quelque sorte qu'une Théorie générale des mouvemens apparens de la Comète dont on veut calculer les Elémens; & l'autre, que les Calculs qu'elle demande, sont & moins longs & moins embarassés que ceux de ces deux célèbres *Anglois*.

La seconde chose, c'est que cet Ouvrage est accompagné d'une Carte du mouvement réel de la Co-

Comète dans le Ciel, & d'une autre représentant son mouvement apparent à travers les Etoiles fixes; ce qui est peut-être la seule manière complette de mettre dans tout son jour le vrai mouvement des Comètes. On n'avoit rien vu jusques-là dans ce genre, pas même dans les Tables de *Whiston*, ni dans celles de Mr. *Halley*.

Mr. *de Cheseaux* avoit encore observé quelques autres Comètes; on en trouvera sans-doute les Calculs parmi les Manuscrits qu'il a laissés.

On a dit que pour faire de bons Elémens d'une Science, il faut savoir plus que ces Elémens; & qu'une personne qui a atteint un certain degré de perfection, ne peut guères se résoudre à redescendre pour ainsi dire & à revenir aux premiers principes. Mr. *de Cheseaux* ne pensoit pas de même; tout ce qui pouvoit servir à étendre les connoissances humaines lui étoit précieux. Il composa en 1747 & 1748, pour un jeune Seigneur dont on souhaittoit qu'il dirigeât les études, des Elémens de Cosmographie & d'Astronomie, qui sont un chef-d'œuvre de clarté & de précision.

Il avoit travaillé pour le même Seigneur à une Introduction à l'Histoire. Elle commençoit à l'*Ere Chrétienne*, & devoit venir jusqu'à notre tems. Malheureusement il n'a poussé cet Ouvrage que jusqu'à *Charlemagne*. Ce morceau, tout imparfait qu'il est, ne laisse pas d'être précieux par la netteté, l'impartialité, & la profondeur qui y régnent.

A peu près dans le même tems, il envoya à l'*Académie Royale des Sciences de Paris* une Théorie des Comètes, où il donne une nouvel-

le Méthode de calculer leurs Orbites, & qui a l'avantage ſur toutes les autres Méthodes connues, de donner une Méthode directe de calculer les Elémens de ces Corps, de demander infiniment moins d'Opérations & de Calculs, & d'être beaucoup plus ſure. Auſſi cette Académie l'honora-t-elle de ſon aprobation: elle réſolut même de l'inſérer dans un Volume de Mémoires compoſés par des Savans qui n'étoient point de ſon Corps, & qu'elle ſe propoſoit de faire imprimer. Juſqu'alors on n'avoit pu trouver cette Méthode directe de calculer les mouvemens des Comètes. Les plus grands Géomètres, *Newton* lui-même, avoient échoué dans cette entrepriſe. „ Au défaut d'une pareille Méthode, dit „ Mr. *de la Caille*, Membre de l'*Académie* „ *Royale des Sciences* & Auteur d'*Elémens Aſ-* „ *tronomiques* très-eſtimés; au défaut d'une pa- „ reille Méthode on eſt obligé d'avoir recours „ à de fauſſes poſitions & à de longs tâtonne- „ mens". Celui qui parloit ainſi fut enſuite un des Examinateurs de cette nouvelle Méthode.

On avoit formé à *Lauſanne* une Société de Perſonnes éclairées & ſavantes, où l'on faiſoit des Diſcours pour l'inſtruction d'un jeune Seigneur étranger, chez qui cette Société tenoit ſes Conférences. On juge bien que Mr. *de Cheſeaux* fut du nombre. Ses Diſſertations y brillèrent. Il en donna ſur *l'utilité des Arts & des Sciences*, ſur *le bonheur de la Vie à venir*, & ſur d'autres ſujets intéreſſans. Elles ſont manuſcrites, de même que des Diſcours ou Traités ſur l'Imagination, ſur les propriétés & les facultés de l'Ame, &c. Une Lettre ſur l'Eclipſe de *Phlégon*, un Mémoi-

moire sur la Réformation du Calendrier, un Catalogue des Nébuleuses, un Essai de Catoptrique, &c. un Discours sur la figure de la Terre lu en Juillet 1751 dans une assemblée de l'*Académie des Sciences de Paris*.

On sait le besoin qu'a un Astronôme d'un Observatoire. Mr. *de Cheseaux* s'en étoit fait un dans sa Terre de *Cheseaux*, dont l'horison est vaste; il y passoit souvent des nuits presqu'entières. Il lui étoit essentiel de s'assurer de la véritable situation de son Observatoire. Il fit pour cet effet plusieurs observations, qui lui en donnérent la vraie longitude, & dont on voit le résultat à la fin de son *Traité de la Comète* imprimé en 1744. Ces observations lui firent connoître que la vraie longitude de la *Suisse* étoit encore peu connue. Il fit donc par raport au Pays de *Vaud* & au Lac de *Genève* ce qu'il avoit fait pour son Observatoire, & delà résulta une Carte de ce Lac & des environs, où la figure de ce Lac est fort différente de celle qu'on lui avoit attribuée jusqu'alors. La partie du Pays de *Vaud* qui est entre les Lacs de *Genève* & de *Neuchatel* est plus resserrée que dans les autres Cartes, & *Genève* s'y trouve de 15 minutes plus occidental que dans les Cartes de Mr. *de l'Isle*.

Cette Carte ne demeura pas longtems dans l'obscurité. Un savant Magistrat de *Lausanne*, travaillant à des Mémoires pour servir à l'Histoire de la *Suisse*, & souhaitant d'y insérer la Carte de ce Pays, s'adressa à Mr. *de Cheseaux*, qui fit la projection de la Carte qu'on lui demandoit, dont le fond fut celle de Mr. *de l'Isle*; mais où il mit en œuvre ses observations, & où il rendit

dit au Lac *Léman* ſa véritable figure. La Carte parut ſans nom d'Auteur; on ne manqua pas de critiquer ce qu'il y avoit de nouveau; tant il eſt difficile que la vérité ſe faſſe jour, même ſur les matières les plus indifférentes.

La Carte de ſon Pays n'étoit pas la ſeule qu'eût pu faire Mr. *de Chaſeaux*. Ses grandes lumières en Aſtronomie lui faiſoient mieux connoître la vraie ſituation de diverſes parties de la Terre, qu'à ceux même qui paroiſſoient les avoir examinées avec le plus de ſoin. C'eſt ainſi qu'entre ſes mains la *Paleſtine* prit une nouvelle face, & qu'il oſa déterminer la longitude de *Jéruſalem*, comme étant plus occidentale qu'on ne l'a cru juſqu'ici. Mr. *d'Anville* a auſſi reconnu que la détermination ordinaire de la longitude de *Jéruſalem* eſt fautive; & c'eſt en conſéquence des doutes de ces deux Meſſieurs, que l'*Académie des Sciences* a chargé, il n'y a pas longtems, des perſonnes qui ſont allé obſerver dans l'*Orient*, de prendre en particulier la longitude de cette Ville ſi renommée. Quelle gloire pour Mr. *de Cheſeaux*, s'il arrive que les obſervations confirment ſes raiſonnemens!

Quelque vaſtes que fuſſent ſes connoiſſances, elles ne rempliſſoient point ſon ame. Il n'eſtimoit les Sciences qu'autant qu'elles l'élevoient à l'Etre infini. Il ſanctifioit ſes études par celle de nos Livres Sacrés.

Il forma le deſſein de défendre ces divins Ecrits contre cette multitude d'Incrédules qu'il voyoit avec une douleur inexprimable, s'élever de tous côtés contr'eux. Il s'attacha donc à la lecture des Prophètes dans le Texte original.

Il

Il porta dans cette étude toute la pénétration, l'ordre & l'évidence qu'il avoit mis dans ſes Ouvrages Mathématiques. Il ſe fit une méthode & des règles pour parvenir à l'intelligence des Prophéties. Au moyen de ces règles il trouva des explications naturelles & ſatisfaiſantes de pluſieurs Oracles déjà accomplis, qu'on n'avoit point entendus, ou qu'on avoit mal expliqués. Il alla plus loin; il entreprit de fixer le ſens précis de pluſieurs Prophéties qui regardent l'avenir. On trouve ſes idées ſur tout cela dans un Ouvrage qu'il publia l'année dernière ſous le titre de *Diſſertations Critiques ſur la partie prophétique de l'Ecriture Sainte*; volume in 12. de près de 400 pages. Ce n'eſt pas tout encore. La méditation des Prophéties le conduiſit à des vérités Aſtronomiques. Il perfectionna d'après ces anciens Oracles la Théorie du Soleil & celle de la Lune, & il alla juſqu'à déterminer par des nombres pris dans les Ecrits Sacrés la figure de la Terre. Tout cela paroît bien extraordinaire. L'impreſſion des Diſſertations que Mr. *de Cheſeaux* a laiſſées là-deſſus, mettra le Public en état de juger par lui-même ſi la ſolidité de ces recherches en égale la ſingularité. En attendant il eſt à propos qu'on ſache que ces Diſſertations ont été communiquées à pluſieurs des plus célèbres Aſtronômes de *Paris*, qui les ont aprouvées dans les termes les plus flatteurs.

La réputation de Mr. *de Cheſeaux* avoit volé par-tout. Du fond de la *Moſcovie* il reçut une invitation fort obligeante de Mr. le Comte *de Raſoumosky*, Préſident de l'*Académie Impériale de Pétersbourg*, pour être Directeur de l'Ob-

l'Obſervatoire de cette Ville, Premier Profeſſeur d'Aſtronomie, & Membre de l'Académie, avec l'agrément de voyager en *France*, en *Allemagne*, en *Angleterre*, & dans les Pays du *Nord*, aux dépens de l'Académie. Malgré de ſi grands avantages il aima mieux reſter dans ſa Patrie.

L'Académie Royale des Sciences de Paris le mit auſſi bientôt après (au commencement de 1748) au nombre de ſes Correſpondans. Ce fut le cinquantième qu'elle reçut dans l'eſpace de 34 ans, du-moins qui fuſſent alors en vie: ils ſe ſont bien multipliés depuis: les années 1748 & 1749 ſeules en fournirent autant que douze des précédentes.

Il reçut auſſi dans le tems de ſa dernière maladie des Lettres de Mr. le Profeſſeur *Haller*, qui lui aprenoient qu'il venoit d'être agrégé à l'*Académie Royale de Gottingen*. Et quelques jours avant ſa mort il avoit été auſſi agrégé à la *Société Royale de Londres*.

On m'a aſſuré qu'il étoit encore Membre de l'*Académie* de *Suède*.

Mr. *de Cheſeaux* avoit le regard doux & prévenant; il étoit ſimple dans ſon habillement, & ſe contentoit d'une nourriture frugale. Il n'aimoit point le faſte & la pompe, & ne ſe plaiſoit point aux Spectacles; ſon tems lui étoit trop précieux pour le conſumer en des choſes auſſi frivoles.

Ses profondes méditations & ſes fréquentes maladies, lui donnoient du panchant à la mélancholie: elle n'étoit pas l'effet de ſon tempérament; car ſon viſage, toujours ſerein, ſe revêtoit ſouvent d'une gayeté douce & aimable.

Il ſe montra toujours ennemi déclaré du menſon-

ſonge & de la ruſe. Jamais on ne l'a vu ſe mettre en colère; ſon ame conſerva toujours la même tranquillité.

Il avoit acquis dans les dernières années de ſa vie une ſanté aſſez ferme, qui lui permettoit de ſe répandre dans le monde. Il faiſoit la joie des ſociétés où il ſe rendoit. Il avoit toutes les vertus ſociables dans un haut degré.

Son ame avoit autant de douceur que ſa phyſionomie en promettoit. Il étoit compâtiſſant & généreux. Jamais il ne laiſſa échaper aucune occaſion de faire du bien. La bienfaiſance étoit en lui un goût dominant qui le portoit à des attentions quelquefois même preſque ſingulières. Par exemple, lorſqu'il étoit à *Paris*, il ne ſe ſervoit point de caroſſes de louage, afin d'augmenter de l'argent qu'il lui auroit falu donner pour cela, celui qu'il deſtinoit à ſoulager les malheureux.

Humble & modeſte, jamais on ne l'entendit parler de lui-même; on l'a vu ſouvent chercher à fuir une gloire à laquelle il ne pouvoit ſe dérober, & pleurer de douleur de ce qu'à ſon avis on le louoit au-delà de ce qu'il méritoit. Des trois Ouvrages de ſa façon qui ſont imprimés, il n'y en a qu'un auquel il ait mis ſon nom; encore ne fut-ce que parce que le Libraire le ſouhaitoit.

Avec quelque mérite on étoit ſûr de lui plaîre; & il goûtoit plus de plaiſir & de ſatisfaction dans la converſation d'un homme de bien d'un rang fort inférieur au ſien, que dans le commerce d'une perſonne d'un rang plus élevé qui n'auroit pas eu les mêmes bonnes qualités.

Il haïſſoit volontiers parler ceux avec qui il ſe trouvoit ; & ſi on lui adreſſoit la parole, il écoutoit avec bonté & avec beaucoup de patience.

Il haïſſoit ſouverainement les diſputes & les conteſtations. Il n'a jamais été engagé que dans une ſeule Diſpute Littéraire, dans laquelle on ne ſortit point des bornes d'une extrême politeſſe ; & s'il la ſoutint quelque tems, ce fut parce qu'il eſtimoit trop la perſonne qui penſoit différemment pour ne pas deſirer de lui voir adopter ſes idées.

Il aimoit une vie tranquille & retirée. Un de ſes plus grands plaiſirs étoit de méditer aſſis dans une belle Clairière, ou ſur les bords d'un Ruiſſeau. Un beau Païſage, un clair de Lune doux & ſerein, étoient pour lui des objets raviſſans.

On comprendra par-là qu'il ne devoit point être porté à voyager ; on eut même de la peine à l'engager à aller à *Paris*. Il ne s'y détermina que par l'eſtime qu'il avoit pour d'illuſtres Membres de l'*Académie Royale des Sciences* avec qui il étoit en rélation, & par ſon extrême attachement pour un jeune Prince qui l'appelloit dans cette Ville pour lui ſervir de modèle & de guide. Mr. *de Cheſeaux* ne fut point *Proteſtant*, parce que ſes Pères l'avoient été ; il le fut par connoiſſance de cauſe. Il avoit examiné les autres Religions, non dans les Ouvrages écrits par des perſonnes d'une Religion oppoſée, il ſe défioit de leurs préjugés ; mais il avoit conſulté les Livres originaux.

Et quoique par une ſuite de cet examen il eût rejetté les autres Religions, il aimoit cependant à dire ce qu'il y avoit remarqué de bon. Ainſi

au

au ſujet de la *Mahométane*, il avoit reconnu qu'on la chargeoit d'un plus grand nombre d'erreurs qu'elle n'en enſeignoit réellement. Charitable envers tous les hommes, il avoit du ſupport pour les Errans, & il étoit ennemi déclaré de l'Intolérance.

Les Païſans de ſa Terre, claſſe d'hommes que l'on dégrade trop, paroiſſoient à ſes yeux Philoſophes, des Etres reſpectables, & par-là même dignes qu'il s'intéreſſât pour eux. Il ne négligea rien pour leur inſpirer l'amour de la vertu & la piété. Il leur diſtribua de bons Livres; il les exhortoit lui-même, & les viſitoit ſouvent dans leurs maladies. Il eut l'œil ſur ceux qui étoient chargés de l'inſtruction de la Jeuneſſe. Il avoit même travaillé à un plan d'inſtruction pour les Habitans de la Campagne, & l'avoit rempli en partie.

Il avoit auſſi ſoin de lire ſouvent l'Ecriture Sainte aux domeſtiques de ſa maiſon, & il accompagnoit cette lecture de réflexions propres à la leur rendre utile. Mr. *de Cheſeaux* avoit de la Vie à venir les idées les plus grandes, & les plus nobles. Il étoit vivement pénétré du néant des Grandeurs humaines. Il ne s'attachoit à ce Monde qu'autant que par-là il croyoit répondre aux vues de ſon Créateur. „ J'ai cette grande „ obligation à mon Père", marquoit-il à Mr. ſon Frère, dans la dernière Lettre qu'il lui écrivit de *Paris* peu de jours avant que de tomber malade; „ j'ai cette grande obligation à mon Père, „ de m'avoir fait de ſi bonne heure connoître le „ faux bonheur des gens du Monde, l'incertitude & la vanité de tous les avantages que l'on y „ pourſuit, ſoit du côté des biens de la fortune,

„ ſoit du côté des avantages de la réputation, ſoit „ ſur l'inconſtance des hommes, que j'en ai pris „ l'habitude de ne jamais mettre mon cœur à „ tout ce qui en dépend, au-delà de ce qu'il faut „ pour remplir les devoirs de la Société. Je jouis „ avec beaucoup de plaiſir, ajoûtoit-il, de quel- „ ques ſatisfactions que me donnent à préſent, „ par exemple, le caractère du Prince, & ſes ſen- „ timens de Religion, de pureté & de bonté; car „ je puis lui rendre ce témoignage, qu'il hait vé- „ ritablement le Déiſme, l'Indifférentisme, la „ débauche & le libertinage de toute eſpèce, l'in- „ juſtice & le défaut d'humanité".

Ce n'étoit point par chagrin, ou par mélancholie qu'il écrivoit ainſi: jamais il n'avoit joui d'une ſanté auſſi ferme, ni paſſé d'auſſi beaux jours qu'alors. Il vivoit avec des Amis qu'il chériſſoit, avec un jeune Prince à qui il étoit ſingulièrement attaché, & au milieu de Perſonnes de ſavoir & de mérite qui l'eſtimoient. Il avoit toujours penſé de même, & agi en conſéquence.

Rien ne l'affligeoit autant que les progrès que font de nos jours l'Incrédulité, l'Impiété, l'Athéiſme. Il en avoit le cœur navré.

Ce fut après une maladie de huit jours que Mr. *de Cheſeaux* mourut à *Paris* le 30 Novembre 1751. La vue de ſa fin ne l'effraya point, & ne lui arracha ni plainte ni ſoupir. Il édifia tout le monde par ſa parfaite réſignation aux ordres de la Providence, & par les grands ſentimens de piété qu'il fit paroître.

A R-

ARTICLE XIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

REPONSE *d'un* Académicien *de* BERLIN *à un* Académicien *de* PARIS.

VOicy l'exacte verité qu'on demande. Monsieur *Moreau Maupertuis*, dans une brochure intitulée *Essai de Cosmologie*, pretendit que la seule preuve de l'existence de Dieu est AR ✠ nRB, qui doit être un *minimum*: voyez pag. 52 de son recueil in 4to. Il affirme, que dans tous les cas possibles l'action est toujours un *minimum*, ce qui est demontré faux: & il dit avoir decouvert cette loi du *Minimum*, ce qui n'est pas moins faux.

Monsieur *Koenig*, ainsi que d'autres Mathematiciens, a écrit contre cette assertion étrange, & il a cité entre autres choses un fragment d'une lettre de *Leibnitz*, où ce grand homme disait avoir remarqué, que *dans les modifications du mouvement l'Action devient ordinairement un maximum ou un minimum.*

Monsieur *Moreau Maupertuis* crut qu'en produisant ce fragment, on vouloit lui enlever la gloire de sa prétendue decouverte, quoique *Leibnits* eût dit precisément le contraire de ce qu'il avance. Il força quelques Membres pensionaires de l'Academie de Berlin, qui dependent de lui, de sommer Mr. *Koenig* de produire l'original de la lettre de *Leibnitz*; & l'original ne se trouvant plus, il fit rendre par les mêmes Membres un jugement, qui déclare Mr. *Koenig* coupable d'avoir attenté à la gloire du Sr. *Moreau Maupertuis*, en supposant une fausse lettre.

Depuis ce jugement aussi incompetent qu'injuste, & qui deshonorait Mr. *Koenig* Professeur en Hollande, & Bibliothecaire de S. A. S. Madame la Princesse

ceſſe d'Orange, le Sr. *Moreau Maupertuis* écrivit & fit écrire à cette Princeſſe, pour l'engager à faire ſupprimer par ſon Autorité les reponſes que Mr. *Koenig* pourrait faire. S. A. S. a été indignée d'une perſécution ſi inſolente, & Mr. *Koenig* s'eſt juſtifié pleinement non ſeulement en faiſant voir que ce qui appartient à Mr. de *Maupertuis* dans ſa Théorie eſt faux, & qu'il n'y a que ce qui apartient à *Leibnitz*, & à d'autres qui ſoit vray; mais il a donné la lettre toute entière de *Leibnitz*, avec deux autres de ce Philoſophe. Toutes ces lettres ſont du même ſtile, il n'eſt pas poſſible de s'y meprendre, & il n'y a perſonne qui ne convienne qu'elles ſont de *Leibnitz*. Ainſi le Sr. *Moreau Maupertuis* a été convaincu à la face de l'Europe Savante non ſeulement de Plagiat, & d'erreur, mais d'avoir abuſé de ſa place pour ôter la liberté aux gens de lettres, & pour perſécuter un honête homme qui n'avoit d'autre crime, que de n'être pas de ſon avis. Pluſieurs Membres de l'Academie de Berlin ont proteſté contre une conduite ſi criante, & quitteraient l'Académie que le Sr. *Maupertuis* tiranniſe & deshonore, s'ils ne craignaient de deplaire au Roi qui en eſt le Protecteur.

à Berlin le 18 Septembre 1752.

De la *Grande-Bretagne* & d'*Irlande*.

La plupart des erreurs dans les Sciences, ſans en excepter la Religion, ne viendroient-elles point de ce que les Savans, qui les ont traitées, ont été chercher bien loin ce qu'ils avoient bien près, ne ſongeant qu'à faire briller leur imagination? Combien n'a-t-on pas varié, par exemple, ſur les fondemens de la Morale? Les uns l'ont fondée ſur de ſimples motifs de convenance, les autres ſur la ſeule volonté de Dieu, d'autres enfin ſur l'amour-propre. L'Auteur dont j'annonce l'Ouvrage, l'appuye ſur des principes

cipes bien plus naturels & plus dignes du Créateur, qui, ayant formé les hommes pour la société, a mis dans chacun d'eux une disposition qui détermine leur volonté à approuver ce qui leur paroît utile, & à condamner ce qui leur semble nuisible à leurs semblables. C'est ce sentiment qui fait que nous compâtissons aux maux du prochain, ou aux calamités publiques, & que nous ressentons de la joye des avantages qui arrivent à quelques particuliers, ou de la prospérité de tout un peuple. Les passions d'ambition, d'avarice & de haine étouffent sans-doute quelquefois ce sentiment, mais ce ne sont que des exceptions à la règle générale. Voilà ce qui est expliqué avec beaucoup de clarté, de précision & de force, dans un Livre intitulé: *An Enquiry concerning the Principles of Morals.* C'est-à-dire: *Recherche sur les Principes de la Morale. Par* Mr. Hume. *A Londres chez* Millar. Quand on bâtit un système dans le cabinet, il est aisé d'y observer une exacte symétrie; mais ces systèmes se soutiennent rarement quand on en fait l'application: il vaut donc mieux raisonner d'après l'expérience, c'est le moyen de ne se pas tromper. Elle nous fournit de justes définitions de la *vertu* & du *vice*. La première consiste dans *toutes les qualités ou les actions de l'ame approuvées par la généralité des hommes*; & le second est *toute qualité, toute action qui est l'objet du blâme & de la censure générale.* „ Nous tâcherons, dit l'Auteur, de rassembler „ ces qualités; & après les avoir examinées & com„ parées dans leurs diverses circonstances, nous espé„ rons de découvrir enfin le fondement de la Mora„ le, & de trouver ces Principes universels d'où pro„ vient tout blâme & toute approbation morale". Ensuite, après avoir vivement attaqué les autres systèmes, surtout celui qui réduit à l'amour-propre, l'humanité & l'amitié que les hommes se témoignent,

il prouve clairement qu'il y a un ſentiment de bienveillance desintéreſſée imprimé dans la nature humaine, & c'eſt à ce principe généreux qu'il rapporte toutes les parties de la Morale.

Le même Auteur a auſſi publié des Diſcours politiques fort eſtimés: *Political Diſcourſes*: c'eſt-à-dire: *Diſcours Politiques Par* M. Hume. *A* Edimbourg, *chez* Kincaid *&* Donaldſon. 8. Le I. roule ſur le Commerce. La grandeur d'un Etat & le bonheur des Sujets ſont deux choſes inſéparables; car ſi l'Etat devient plus puiſſant à meſure que les Particuliers s'enrichiſſent, les Particuliers à leur tour jouiſſent d'une protection d'autant plus ſure, que l'Etat eſt plus opulent. Le gros des habitans d'un Etat ſe partage entre l'Agriculture & les Manufactures. Le Laboureur fournit à l'ouvrier des matériaux qui, après avoir été mis en œuvre, procurent au peuple les commodités de la vie, & ſont envoyés en d'autres pays, d'où viennent en retour les richeſſes & l'abondance. Le II. traite du Luxe, dont les Prédicateurs ont ſouvent fait le ſujet de leurs déclamations exagérées, trompés en particulier par les Auteurs Latins qui ont attribué à ce vice la ruine de l'Empire Romain, au-lieu qu'elle eſt venue des défauts du Gouvernement. Il n'y a point de mal à ſe procurer toutes les commodités de la vie & tous les plaiſirs, quand on le peut ſans s'incommoder, ſans faire tort à ſa famille, ou à ſes concitoyens, & ſans négliger les devoirs de la bienfaiſance. Il s'agit des Eſpéces d'or & d'argent dans le III. Des Intérêts dans le IV. De la Balance du Commerce dans le V. De la Balance du Pouvoir dans le VI. Des Taxes nationales dans le VII. Du Crédit public dans le VIII. De trois coutumes en uſage dans trois fameux Etats, *Athènes*, *Rome* & l'*Angleterre*, dans le IX. L'Auteur examine dans le X. cette Queſtion: ſi le Monde étoit plus peuplé autrefois qu'il n'eſt au-

aujourd'hui? & il conclud à ſuſpendre ſon jugement. Il traite dans le XI. de la Succeſſion *Proteſtante*; & dans le dernier, il propoſe le plan d'un nouveau Gouvernement.

Mr. *Hume* avoit longtems auparavant publié deux Volumes d'Eſſais Philoſophiques, où, à l'imitation du célébre *Bayle*, il tâche de répandre un doute univerſel ſur les connoiſſances humaines, & de faire enviſager la Religion même comme le fruit de la ſottiſe & de l'impoſture. Un de ces Diſcours roule ſur les Miracles, qu'il ne croit pas mériter la moindre croyance; voici ſon raiſonnement. „ Il paroît, dit-il, qu'il „ n'y a point de témoignage en faveur de quelque „ miracle que ce ſoit, qui puiſſe valoir une proba- „ bilité, bien moins encore une preuve; & que „ ſuppoſé même qu'il valût une preuve, elle ſeroit „ contrebalancée par une autre preuve dérivée de la „ nature même du fait qu'elle établiroit. Le témoi- „ gnage humain tire ſon autorité de la ſeule expérien- „ ce; & c'eſt par la même expérience que nous ſom- „ mes aſſurés des loix de la Nature. Quand donc „ ces deux ſortes d'expériences ſont oppoſées, nous „ n'avons qu'à ſouſtraire l'une de l'autre, & embraſ- „ ſer l'opinion qui ſe trouve appuyée ſur le reſtant. „ Mais ſelon le principe qu'on vient d'expliquer, „ cette ſouſtraction, à l'égard de toutes les Religions „ populaires, ſe réduit à une entière annihilation. „ Par conſéquent on peut établir pour maxime, qu'il „ n'y a point de témoignage humain aſſez fort pour „ prouver un miracle, & en faire le juſte fonde- „ ment d'un tel ſyſtème de Religion". Ce raiſonnement eſt ſpécieux, mais il s'en faut bien qu'il ſoit ſolide, comme cela eſt démontré dans l'Ecrit ſuivant; *An Eſſay on Mr.* Hume's *Eſſay on Miracles.* C'eſt-à-dire: *Eſſai ſur l'Eſſai* de Mr. Hume *ſur les Miracles. Par Mr.* Adams *Maître ès Arts, Miniſtre de* S. Chad *en* Sa-

lop, & Chapelain de l'Evêque de Llandaff. & Chez Dodsley. La ſuppoſition des miracles n'attaque point du tout l'uniformité de la Nature. Les ſuffrages de tout le genre humain réunis à l'égard du Cours de la Nature n'eſt point contredit par le témoignage d'un petit nombre qui ont vu des exemples contraires. L'idée de miracle concilie ces différences apparentes. Dès qu'on ſuppoſe que les faits en queſtion ſont miraculeux, l'uniformité de la Nature demeure en ſon entier, & ces faits s'expliquent par un principe qui s'accorde avec elle. Le fer & le plomb ſont plus peſans que l'eau; cependant un homme peut en les jettant avec force les faire nager ſur l'eau ou voler dans l'air; mais ſi la même choſe ſe faiſoit par une puiſſance inviſible, ce ſeroit un miracle: or l'uniformité de la Nature ne ſeroit pas plus dérangée dans ce dernier cas que dans le premier; & l'expérience générale qui témoigne que ces corps ſont d'une gravité ſupérieure, ne prouve point qu'ils ne peuvent pas être élevés ſur l'eau ou dans l'air, par quelqu'agent inviſible, auſſi bien que par un homme.

Reſte à ſavoir s'il y a jamais eu, ou s'il peut y avoir des effets viſibles produits par des agens inviſibles? Mr. *Hume* dit ſans le prouver, que cela eſt impoſſible. Quoi! Dieu ne pourra pas, quand il le jugera à propos, ſe révéler à ſes créatures, & confirmer cette révélation par des effets opérés par une cauſe réelle, mais inviſible? Voilà à quoi ſe réduiſent les raiſonnemens des plus ſubtils Avocats de l'Incredulité.

Les ſentimens de Mr. *Taylor* ſur la propitiation tant des ſacrifices de la Loi que de celui de Jéſus-Chriſt ont trouvé beaucoup d'oppoſition; je me contenterai à cet égard d'indiquer l'Ouvrage ſuivant: *Candid Remarks upon the Rev. Mr. Taylor's Diſcourſe entitled: The Scripture Doctrine of atonement examined* &c. C'eſt-à-di-

à-dire: *Remarques faites avec candeur sur le Discours de Mr.* Taylor, *intitulé, Examen de la Doctrine de la prævision, selon l'Ecriture, en forme de lettre à Mr.* Taylor, *par* G. Hampton *Maître ès Arts.* 8o. *chez Oswald.* L'Auteur traite son Antagoniste avec beaucoup d'égards & de modération; mais quoiqu'il se déclare pour la doctrine reçue, ses sentimens sont un peu relâchés. Selon lui, la satisfaction faite à la Justice Divine, par les souffrances de Jésus-Christ, ne signifie rien autre chose sinon que Dieu a bien voulu les regarder comme suffisantes pour manifester sa haine pour le péché, & pour venger l'honneur de sa justice & de ses loix, dans le temps même qu'il faisoit grace au pécheur: & il croit que par l'imputation de nos péchés faite à Jésus-Christ, il faut entendre simplement, qu'ayant entrepris de nous procurer la rémission de nos péchés, on peut dire en ce sens-là qu'ils ont en quelque sorte été mis sur son compte. Cette doctrine ne paroît pas avoir besoin de la divinité de Jésus-Christ; & par conséquent elle est contraires au vrai système de la Rédemption.

Mr. *Midleton* soupçonné par les Ecrits qu'il a publiés de son vivant, de n'être pas fort ami de la Religion révélée, n'a fait que confirmer ces soupçons par les Ecrits qu'on a trouvés dans son cabinet après sa mort, & qu'on vient de publier. On y a joint quelques autres pièces devenues rares, afin d'en faire un juste volume. Il a pour titre: *Miscellaneous Tracts* &c. C'est-à-dire, *Mélange de Traités, par feu le savant Mr.* Conyers Midleton, *à quoi on a ajouté quelques pièces rares du même Auteur, qui avoient été imprimées de son vivant.* 4. chez Manby & Cox. Les Pièces posthumes sont: I. Réflexions sur le différend qui arriva à *Antioche* entre *S. Pierre* & *S. Paul.* II. Réflexions sur les variations & les contradictions des Evangélistes, dans les récits qu'ils font des mê-

mes faits. III. Eſſai ſur le don des Langues. IV. Courtes remarques ſur l'hiſtoire de *S. Jean* l'Evangéliſte & de l'hérétique *Cérinthius*, racontée par les Anciens. V. Eſſai ſur l'interprétation littérale & allégorique de la création du Monde & de la chute de l'Homme. VI. *De Latinarum litterarum pronunciatione Diſſertatio.* VII. Préface qui devoit précéder une réponſe à toutes les objections faites contre la *Recherche libre*.

Le deſſein de l'Auteur dans les deux premiers Traités eſt de corriger les mépriſes qu'on fait d'ordinaire au ſujet de l'inſpiration divine; & de rechercher juſqu'à quel point les Apôtres & les Evangéliſtes ont joui de ce don, & ont agi par la détermination d'un Eſprit infaillible. Il conclud du différend de *S. Pierre* & *S. Paul*, & de quelques autres traits, que les Apôtres n'étoient pas continuellement inſpirés, même dans l'exercice de leurs fonctions Evangéliques, & que ce privilège ne leur étoit accordé qu'occaſionnellement: il avouë que ces Ecrivains ſe contrarient dans les récits des mêmes faits; & ce qui en réſulte ſelon lui, c'eſt que l'infaillibilité abſolue eſt auſſi abſurde que la tranſubſtantiation, & moins ſcripturaire; qu'on n'eſt pas obligé de recevoir toutes les applications que les Apôtres font des prophéties de l'Ancien Teſtament à Jéſus-Chriſt, & que le ſeul moyen de ſe tirer d'un nombre infini de difficultés, c'eſt d'avouer que *les Apôtres étoient faillibles*. Il réduit auſſi dans ſon troiſième Traité, *le Don des Langues* à presque rien. Il ne ſe manifeſtoit que dans des cas extraordinaires; & il eſt probable, comme le dit *Saumaiſe*, qu'il ceſſa le jour même qu'il fut donné. Le reſte de cet Ecrit conſiſte en des déclamations exagérées contre la groſſièreté & la barbarie du ſtile des Evangiles. Mr. *Middleton* prouve dans ſon quatrième Eſſai, que l'hiſtoire en queſtion n'eſt fondée que ſur un *Ouï-dire*; ajoûtant

tant que quand il ſeroit vrai que *S. Jean* eût témoigné de l'horreur pour *Cérinthius* dans une certaine occaſion, ce n'eſt point une raiſon ſuffiſante aux *Chrétiens* de faire de même à l'égard de ceux qui ne penſent pas comme eux. Dans le cinquième Eſſai il préfére l'interprétation allégorique à la littérale, qui ne peut ſe ſoutenir. Tout ce que *Moyſe* a voulu nous apprendre, c'eſt que le Monde n'eſt pas éternel, & qu'il a été créé de Dieu; que l'homme avoit d'abord été placé dans un état heureux & parfait, qu'il perdit en ſe livrant à ſes paſſions, malgré la défenſe de ſon Créateur.

Letters on the ſtudy and uſe of Hiſtory. C'eſt-à-dire, *Lettres ſur l'étude & l'uſage de l'Hiſtoire. Par feu* Henry S. Jean *Seigneur Vicomte* Bolimbroke. *Chez Millar.* 8o. 2. Vol. Ce Seigneur a été un des plus habiles & des plus ingénieux Ecrivains de ſon ſiècle. On voit ici qu'il poſſédoit à fond l'Hiſtoire ancienne & moderne. Il n'y a rien de plus achevé que le Tableau qu'il trace des affaires de l'*Europe* depuis la Paix des *Pirenées* juſqu'au Traité d'*Utrecht*. Mais il ſemble ſe dégrader, lorſqu'il maltraite des Auteurs célébres qui ont répandu du jour ſur l'Hiſtoire ancienne, & lorſqu'il tâche d'avilir la plus ancienne & la plus vénérable des Hiſtoires.

De Leipzig.

On mettra ici en vente inceſſamment une nouvelle édition du *Siécle de Louis XIV.* augmentée de près d'un tiers, & qui ne contiendra pourtant que deux volumes portatifs. La première édition de *Berlin* incomplette & remplie de fautes, comme le ſont preſque toutes les premières éditions, a du-moins ſervi à faire parvenir à l'Auteur beaucoup de remarques, d'anecdotes & d'inſtructions très-importantes en tout genre, dont il a fait uſage dans la nouvelle édition qu'il

qu'il revoit avec soin. Les Libraires qui se sont hâtés d'imprimer suivant la première de *Berlin*, auraient dû au moins le consulter. Il leur aurait fourni volontiers toutes les additions & les changemens; & la magnifique édition d'*Angleterre* ne serait pas, comme elle l'est, une entreprise inutile. Voilà comme on a donné depuis peu une partie d'une *Histoire universelle* du même Ecrivain, tronquée, défigurée, & remplie de fautes absurdes. C'est avec la même infidélité qu'on s'est empressé d'imprimer la Tragédie de *Rome sauvée* ou *Catilina*, que des éditeurs clandestins avaient transcrite à la hâte aux représentations. Ils ont vendu ce manuscrit à un malheureux Libraire, & y ont inséré plus de cinquante vers de leur façon après avoir défiguré le reste de l'ouvrage. Si le Libraire avait eu seulement le bon-sens d'avertir l'Auteur, il lui aurait envoyé la véritable pièce pour l'empêcher de tromper le public; mais presque tous ses ouvrages ont été ainsi traités.

Il tâche au moins de remédier à cet abus par l'édition exacte qu'on fait à *Leipzig* du *Siècle de Louis XIV*. Toutes les fautes tipographiques y sont corrigées, & les noms propres rétablis. Quelques erreurs dans lesquelles on était tombé, y sont réformées: par exemple, on lit dans quelques éditions contrefaites à la hâte sur les premiers exemplaires sortis de *Berlin*, qu'il y a des esclaves à la baze de la statue de la Place de Vendôme.

Que le Président *Périgni* était Sousprécepteur de *Louis XIV*.

Que le Parlement complimenta le Cardinal *Mazarin* en 1653.

Que le Marquis de *Marivaux* se plaignit au Roi, &c. qu'un détachement du régiment de la Marine fut battu par les fanatiques des *Sevennes*.

Il n'y a point d'esclaves au pied de la statue de la Pla-

Place de Vendôme. Ce fut au retour de l'Ile des Faisans que le Parlement députa au Cardinal de *Mazarin*. Le Président *Berigni* fut Précepteur de *Monseigneur*, Fils unique de *Louis* XIV. Ce ne fut point Mr. de *Marivaux* à qui *Louis* XIV. fit la réponse dont il est parlé. Ce n'est point le régiment de la Marine, mais des troupes de la Marine, c'est-à-dire destinées à servir sur des vaisseaux, qui eurent à faire aux fanatiques.

Ce serait peu de chose que la réformation de ces fautes légères, corrigées même dans un grand nombre des exemplaires de *Berlin*; mais il importe d'être détrompé des erreurs capitales dont toutes les Histoires volumineuses de *Louis XIV.* fourmillent à chaque page. Il importe de connoître les véritables motifs de la Paix de *Ryswick*, les circonstances glorieuses de celle de *Nimègue*, les services que le Maréchal d'*Harcourt* rendit en *Espagne*, & jusqu'à quel point il disposa les esprits, les nouvelles recherches qu'on a faites sur le prisonnier au masque de fer, enfin des pièces originales écrites de la main de *Louis XIV.* qui servent à faire connoître son caractère, & à le rendre bien respectable.

Outre ces particularités intéressantes les chapitres concernant les Arts & les progrès de l'Esprit humain, principal objet de cet Ouvrage, sont augmentés d'articles également curieux & utiles.

On n'attendra pas longtems cette édition: tout ce qu'on peut faire, c'est d'avertir les Libraires qui voudront le contrefaire, de s'y conformer, & de demander à l'Auteur ses instructions en cas que par la suite il ait quelque chose à réformer à cet Ouvrage.

De Lausanne.

Dom Hyacinthe de Quiros, Espagnol de nation, ci-devant Professeur en Théologie à *Rome*, & Vicaire de

de l'Inquiſition à *Spolette*, qui a abandonné l'Egliſe *Romaine* pour entrer dans la *Réformée*, travaille à un Ouvrage dont voici le titre: D. H. QUIRINI PHILALETHI *de malis ex Eccleſia Romana dogmatibus, diſciplina & praxi Principibus Reipublicæ, humanæque ſocietati obvenientibus Diatriba duodecim.* Il a déjà publié une Diſſertation préliminaire de 18 pag. in 4. pour annoncer ſon projet. On y voit qu'il ſe propoſe d'attaquer l'Egliſe qu'il a quittée, ſur le peu d'uſage qu'elle permet de faire de la Raiſon dans l'étude des Vérités Divines, ſur les ſuperſtitions contraires au bien public qu'elle autoriſe, ſur l'attachement qu'elle a pour des dévotions extérieures par leſquelles elle rend la voie du ſalut difficile au peuple, ſur la fauſſeté de pluſieurs dogmes qu'elle enſeigne, ſur les artifices & les fraudes pies qu'elle emploie pour venir à ſes fins, ſur la fauſſe politique de ſes principaux Défenſeurs, ſur la tyrannie qu'elle exerce ſur les conſciences, ſur ſes entrepriſes contre la Puiſſance Civile, ſur les perſécutions, &c. L'Auteur prie les perſonnes éclairées de lui faire part de leur avis. *Ab iis quippe*, dit-il, *edoceri nulla mihi invidia eſt; quinimo ipſorum judicio ſincero devotionis affectu amplecti ſequi malo quam propriæ confiſus opinioni aut ſuſceptam bonam cauſam prodere, aut illi quâ par eſt dignitate & energia non obſequi.*

EXTRAIT d'une Lettre de Mr. *Rouſſet* à Mr. le Comte de C**.

Quant à l'Hiſtoire Mémorable des Guerres entre les Maiſons de France & d'Autriche, il faut commencer par aprendre à V. E qu'elle eſt de deux Auteurs différens, quoique nés également ſous une fa:alc Planète, qui doit avoir répandu les mêmes influences, à peu près, ſur l'un comme ſur l'autre, aïant été des génies remuans, inquiets, ennemis de leur repos. Le prémier, c'eſt-à-dire l'Auteur des 4. prémières Parties étoit un Moine de l'Abbaïe de St. *Hubert*, nommé *Saumery*, qui a déſerté de ſon Ordre, eſt paſſé en *Angleterre*, eſt revenu de ce côté-ci, eſt retourné en Païs Catholi-

lique, où il a eu le malheur de perdre la vie entre Terre & Ciel, enſorte qu'il auroit pu dire de *Liége* comme le Gaſcon diſoit de *Domfront. Domfront, ville de malheur! arrivé à midi, pendu à une heure.* Quant à l'Auteur des deux dernières Parties, vous n'exigerez pas que je ne garde pas le ſilence ſur ſon ſujet, c'eſt vous en dire aſſez. J'ai lu la copie des 4. prémières Parties, & j'y ai ajouté les Remarques que je ne desavoue pas; je vous avouerai même que mon deſſein étoit d'écrire la ſuite de cette Hiſtoire quand j'ai mis à la fin du Tom. IV. les huit lignes qui la promettent; mais celui qui l'a faite à ma place, m'aïant prévenu, je n'en ſuis pas fâché; mais je le ſuis, même plus que je ne puis vous l'exprimer, de ce qu'on a mis mon nom ſur le titre, comme ſur celui des 4. Tomes précédens; comme ſi les Remarques ou Notes venoient de moi; car je puis vous proteſter en honneur, que bien loin d'y avoir fait des *Remarques*, je n'en ai jamais lu une page. Le Texte & les Notes ſont du même Auteur, ſi elles ſont bonnes ou mauvaiſes il ne me chaud, n'y aïant aucune part, c'eſt ce dont je vous prie d'informer vos amis. Peut-être ſont-elles excellentes & meilleures que celles que j'aurois pu y mettre, mais je ſuis bien éloigné de faire le perſonnage du *Geay*, & me parer des plumes d'autrui.

Que vous dirai-je du XXme. Tome de mon *Recueil Hiſtorique d'Actes, Négociations, Mémoires & Traités* &c? Ce n'eſt point ma faute s'il eſt reſté ſi longtems ſous preſſe. Les Auteurs ſont quelquefois ſacrifiés à l'intérêt particulier de leur Libraire; le Public en ſouffre. Mon deſſein étoit de donner ſimplement dans ce volume le *Traité d'Aix la Chapelle*, & d'y ajouter la Table de tout le Recueil; j'ai été obligé de changer de plan, ainſi je donnerai, auſſitôt qu'il plaira au Libraire, ce XXIme. Volume avec la Table des Matières de la dernière exactitude, par laquelle je crois qu'il ſera tems que je prenne congé du Public, après lui avoir ſacrifié les travaux de 40 années ..... &c.

TABLE
DES
ARTICLES.

I. LA MONOGAMIE *ou* l'Unité *dans le* Mariage, &c. *Tome* II. pag. 3

II. LETTRES *sur la Question: si on doit bannir le* Tutéyement *de nos Versions, particulièrement de celles de la Bible.* 26

III. CONSIDERATIONS *sur les* Mœurs *de ce Siècle.* 51

IV. EXPLICATION *des Paroles de* St. PIERRE, Actes II. 39. 67

V. REMARQUES *sur l'Apologie de la* Métaphysique, &c. 83

VI. HISTOIRE *des* EMPEREURS ROMAINS, &c. Tome V. 104

VII. *Le* PRINCE *les* Délices *des* Cœurs. 124

VIII. *Le* PATRIOTE *François* & *Impartial*, ou *Réponse* à la Lettre de Mr. l'Evêque d'Agen. 142

IX. HISTOIRE *Romaine de* Dion Cassius. 152

X. OEUVRES de Mr. *de Maupertuis.* 158

XI. EXPOSÉ *avec le* JUGEMENT *de* l'Académie *de* Berlin & l'APPEL *au* PUBLIC *de ce* jugement. 173

XII. ELOGE Historique de Mr. *de Chese aux.* 210

XIII. NOUVELLES LITTERAIRES. 227

BIBLIOTHEQUE
RAISONNE'E
DES OUVRAGES
DES SAVANS
DE L'EUROPE

Pour les Mois

d'OCTOBRE, NOVEMBRE & DECEMBRE

1752.

TOME QUARANTE-NEUF.

Seconde Partie.

A AMSTERDAM,
Chez J. WETSTEIN.
MDCCLII.

BIBLIOTHEQUE
RAISONNE'E
DES OUVRAGES DES SAVANS
DE L'EUROPE,
Pour les Mois
d'Octobre, Novembre & Décembre,
1752.

ARTICLE I.

PRATIQUE *de l'Art de faire éclorre & d'élever en toute saison des* OISEAUX DOMESTIQUES *de toutes espèces, soit par le moyen de la chaleur du fumier, soit par le moyen de celle du feu ordinaire.* Par Mr. DE REAUMUR, de l'Académie Royale des Sciences, &c. Commandeur & Intendant de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis. Vol in 12. de 144 pages. A *Paris*, de l'Imprimerie Royale, 1751.

CE petit Ouvrage n'est qu'une espèce d'abrégé de celui que Mr. *de Reaumur* publia sur le même sujet en 1749, & dont nous avons donné un Extrait assez étendu dans l'un des Volumes de ce Journal (*a*). Il avoit offert de détacher du reste les préceptes de pure pratique, & d'en composer un Ouvrage plus court, duquel tout ce

(*a*) Dans le Tome XLIV. Part. II. Art. II. pag. 249.

ce qui pourroit ne paroître que curieux, seroit exclus. Le Public a goûté ce projet, & n'a pas tardé de demander, même avec instance, que l'Auteur l'exécutât. „ J'ai été sommé, dit-il, de „ remplir l'engagement que j'ai contracté, pres„ que par tous ceux qui ont eu occasion de me „ parler ou de m'écrire de Poulets. Les Savans „ des différentes parties de l'*Europe* avec les„ quels j'ai l'avantage d'être en rélation, ont été „ d'accord pour me le demander, avec ceux qui, „ dans l'emploi de la plus grande partie de leur „ tems, n'ont pas pour objet d'acquérir des con„ noissances. Je cherche à satisfaire à ce qu'on a „ si généralement exigé de moi, par le petit Ou„ vrage que je publie aujourd'hui". Les Auteurs dont toutes les productions sont marquées au meilleur coin, doivent s'attendre à de pareilles instances, qui sont toujours une marque non équivoque d'approbation & de reconnoissance.

Le premier Ouvrage convient à tous égards aux Physiciens; il satisfait pleinement leur curiosité: celui que nous annonçons convient mieux à ceux qui s'embaraſſant peu de tout ce qui n'est que théorie, voudroient qu'on leur apprît simplement à opérer; ils y trouveront les préceptes nuement exposés, & plus raprochés les uns des autres. Un autre avantage de cet Abrégé, c'est qu'il contient des procédés qui ne sont point décrits dans le grand Ouvrage. Lorsque Mr. *de Reaumur* publia celui-ci, l'utilité de ces procédés ne lui étoit pas encore connue.

Cette nouvelle Production est partagée en deux Parties, & chaque Partie en divers Chapitres. Je me bornerai à donner les titres de ces Chapitres, avec

avec le précis de ce que chacun d'eux contient de plus curieux ou de plus intéreſſant. Comme le champ n'eſt pas fort vaſte, je pourrai le parcourir dans un aſſez court Extrait. Ceux qui ont deſſein d'opérer, en réduiſant l'Art en pratique, doivent néceſſairement conſulter l'un ou l'autre des deux Ouvrages, & encore mieux tous les deux.

Du degré de chaleur propre à couver les Oeufs, & des moyens de connoître ſi le lieu où ils ſont tenus, a ce degré de chaleur.

C'eſt par l'action de la chaleur que le Germe des Oeufs eſt mis en état de ſe développer, de croître, & de devenir un Oiſeau. Le degré de chaleur que la Poule fait prendre aux Oeufs qu'elle couve, eſt le degré convenable pour faire éclorre les petits des Oeufs de toutes les eſpèces d'Oiſeaux. Il n'y a de différence qu'en ce que ce dégré de chaleur n'opére dans certains Oeufs qu'en un tems très long, ce qu'il opère dans les autres en un tems plus court.

La chaleur qu'une Poule communique aux Oeufs qu'elle couve, c'eſt celle qui eſt marquée ſur le Thermomètre au 32. degré; car ſi vous mettez la boule d'un Thermomètre ſous une Poule, ſa liqueur montera à environ 32 degrés. Il faut que le Thermomètre dont on ſe ſervira, ſoit fait ſur les principes donnés par l'Auteur en 1730. dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*. Cependant, ſi l'on n'a qu'un Thermomètre dont la graduation ſoit défectueuſe, on peut rectifier cette graduation, & même ſur le champ, par un moyen très ſimple, dont Mr. *de Reaumur* donne la deſcription. Il y a encore d'autres moyens pour faire éclorre des Poulets ſans mettre un Thermo-

mètre avec les Oeufs ; mais cet instrument est le guide le plus sûr, & quelque grossier qu'il soit, il vaut mieux en avoir un que de n'en point avoir du tout.

Des Fumiers propres à être employés à chauffer les Fours.

Diverses sortes de Fumiers, s'ils sont pris à tems, peuvent être employés à chauffer des Fours, où des Oeufs seront couvés avec autant de succès que sous une Poule. Il importe peu de quelle nature ils sont, pourvu qu'ils soient capables de prendre le degré de chaleur convenable, & de le conserver aussi longtems qu'il est nécessaire. Au lieu de Fumier, on peut se servir de Tan ou de Marc de raisin. Lorsqu'on a fait choix du Fumier que l'on veut employer, il faut en faire un tas bien dosé, que l'on placera ou sous un toit, ou sous un petit appentis, qui le mette à l'abri de la grosse pluie, mais qui ne l'empêche pas totalement d'être mouillé ; car s'il se sechoit trop, il ne s'échaufferoit pas assez, ni assez vite. On ne doit songer à établir un ou plusieurs Fours, que quand le tas de Fumier destiné à les chauffer, a pris le degré de chaleur qui ne permet pas aux doigts de pénétrer dedans bien avant. La quantité de Fumier qu'on fait à ce tas pour entretenir la chaleur des Fours, doit être remplacé par celui que l'Ecurie fournit journellement.

Des Fours à Fumier verticaux, ou des Fours faits d'un simple Tonneau.

Les Fours les plus commodes à construire sont les verticaux. Un Tonneau, défoncé seulement par un bout, est un Four presque tout fait. Un Demi-muid, un Muid, une Barrique, ou toute autre

autre Futaille, peut devenir un Four. Le Tonneau qu'on prend, doit être plus ou moins grand, selon la quantité d'Oeufs qu'on veut faire couver à la fois. Il y a des circonſtances où les Oeufs ſont couvés avec plus de ſuccès, ſi l'on donne à toute la ſurface intérieure du Tonneau, un enduit de plâtre d'environ un pouce d'épaiſſeur. On peut ſubſtituer au plâtre un mortier fait de chaux & de ciment. Il ſuffit même ſouvent de coller ſur cette ſurface une ou deux feuilles d'un fort papier gris.

Il ne manque à un Tonneau ainſi préparé, pour faire la fonction d'un Four propre à faire éclorre des Poulets, que d'être entouré de toutes parts d'un Fumier ſuffiſamment chaud, ou qui ait une diſpoſition prochaine à le devenir. On place le Thermomètre vers le milieu de la hauteur du Four & dans ſon axe, & il doit être ſuſpendu à une corde attachée à une baguette poſée horizontalement ſur le couvercle. Ce couvercle eſt une pièce importante. Son deſſus eſt percé de pluſieurs trous, qui ſont autant de regiſtres deſtinés à régler la chaleur. Quand le Thermomètre apprend que celle du Four eſt devenue trop foible, on bouche deux ou trois ou un plus grand nombre de trous pour le faire monter au degré où on la veut. Lorſqu'au contraire la chaleur eſt devenue trop forte, on débouche le nombre des trous néceſſaires pour la faire deſcendre au degré le plus convenable.

Des précautions que les Fours faits d'un Tonneau exigent qu'on prenne contre l'humidité.

Si l'air qui touche les Oeufs eſt rendu humide juſqu'à un certain point, c'eſt en vain qu'une chaleur convenable agit ſur ces Oeufs; elle n'en fera

pas éclorre des Poulets. Rien de plus funeſte que la vapeur humide impregnée des différentes parties que le Fumier peut fournir. De-là vient la néceſſité de bien choiſir le lieu dans lequel on place les Fours. Ce lieu doit être ſitué de manière que l'air y puiſſe être renouvellé : il ſeroit à propos qu'outre la porte, il eût quatre fenêtres oppoſées deux à deux diamétralement, & qu'on tînt ouvertes en entier ou en partie les deux plus proches de la direction actuelle du vent. Lorſqu'on ne peut donner plus d'une ou deux fenêtres à l'endroit où ſont les Fours, on doit ſuppléer aux courans d'air qui y manquent, en ſuſpendant au plancher un Eventail preſque auſſi large que le lieu dans lequel on l'aura mis. Les mouvemens alternatifs qu'on fera faire à cet Eventail, ne manqueront pas de renouveller l'air.

De l'arrangement des Oeufs dans les Fours verticaux ou faits d'un Tonneau, & des attentions qu'on doit avoir pour qu'ils y ſoient couvés avec ſuccès.

Des Paniers ronds ſont ce qu'il y a de plus commode pour mettre les Oeufs qu'on veut faire couver dans des Fours verticaux. On peut y diſpoſer pluſieurs de ces Paniers les uns au deſſus des autres : ils auront aſſez de profondeur, ſi on y peut placer deux lits d'Oeufs couchés ou poſés comme ils ſe poſent naturellement lorſqu'ils ſont abandonnés à eux-mêmes. Le centre de chacun de ces Paniers doit avoir un trou pour donner paſſage à la boule d'un Thermomètre, qui apprend ſi la chaleur du Panier inférieur eſt la même que celle du Panier ſupérieur.

Chaque couche d'Oeufs d'un Panier qui peut être

être reçu dans un Four fait d'un Muid, en contiendra près d'un cent. On en peut donc faire entrer près de deux cent en chaque Panier capable d'en recevoir deux lits. Lorsqu'on n'a pas assez d'Oeufs pour remplir le Panier à la fois, & qu'on se propose de faire entrer chaque jour dans le Four ceux qu'on aura eu de ses Poules ce même jour ou la veille, on fera bien d'écrire près du petit bout de l'Oeuf le jour de la semaine & le quantiéme du mois où il aura commencé à être couvé. Cette étiquette fait distinguer, dans le tems, les Oeufs dont les Poulets doivent être à terme, de ceux où les Poulets n'y sont pas encore. Comme les premiéres tentatives sont rarement heureuses, il est de la prudence de ne pas commencer par faire couver à la fois dans un Four autant d'Oeufs qu'on y en pourra faire couver dans la suite. Sa capacité permettroit d'y placer quatre à cinq Paniers pleins d'Oeufs, le plus sûr cependant sera de n'y en mettre que trois. Il est bon de se borner pour la premiére fois à un seul Panier.

Il y a différentes maniéres de soutenir les Paniers à la hauteur où on les veut: il faut consulter sur cela l'Ouvrage même, & jetter les yeux sur les figures qui l'accompagnent. On doit visiter de tems en tems le Four pour savoir s'il a le degré de chaleur qui lui convient. Il n'est pas bien certain s'il est absolument néceſſaire de retourner les Oeufs; mais Mr. *de Reaumur* croit qu'il est beaucoup plus sûr de les retourner que de ne le pas faire. On peut se donner cette petite peine deux à trois fois par jour, ou au moins une fois.

Des Rechauds.

Lorsque la chaleur du Four est trop foible, il

faut augmenter celle de la couche, en lui donnant un rechaud. Le tas de Fumier qu'on tient en reſerve, ſert à cet uſage. Ce qu'on en prend en deux ou trois fois avec une fourche, autant chargée qu'elle peut l'être, eſt ſuffiſant ; on étend ces deux ou trois fourchetées de Fumier autour du Four. Quelques heures après que le rechaud a été donné, il faut examiner ſi la chaleur du Four n'eſt pas trop grande.

Des Fours horizontaux, ou des Fours à tiroirs, chauffés par le Fumier.

Les Fours horizontaux conſiſtent en une Caiſſe longue au moins de ſix à ſept pieds, fermée de tous côtés, excepté par le bout qui eſt deſtiné à être l'entrée ou la gueule du Four. On nomme ces Fours horizontaux, parce que l'on poſe horizontalement la Caiſſe qui en fait le corps. On peut faire cette Caiſſe plus ou moins large, plus ou moins haute, ſelon qu'on veut l'employer à couver une plus grande ou une plus petite quantité d'Oeufs à la fois. Une Caiſſe dont la largeur eſt de deux pieds, & la hauteur de deux ou trois pouces de moins, peut ſuffire pour faire couver à la fois plus de trois cens Oeufs. Les parois intérieures de cette Caiſſe, & même les extérieures, doivent être enduites d'une matière qui ôte tout paſſage à l'humidité. Nous renvoyons à l'Ouvrage même pour le détail de la manière de gouverner les Oeufs dans ces ſortes de Fours.

Des Fours chaufés par la chaleur du FEU *ordinaire, dans leſquels des Oeufs ſont couvés avec ſuccès.*

Entre pluſieurs manières de faire uſage du Feu or-

ordinaire pour couver des Oeufs, il y en a une qui doit être préférée, parce qu'elle est très simple & qu'elle ne coute rien. Il ne s'agit que de profiter d'une chaleur qu'on laisse perdre, de celle des Fours de Boulangers & de Pâtissiers. Le dessus de tous ceux où l'on cuit journellement, peut aisément être rendu un Four propre à faire couver des Oeufs. Mr. *de Reaumur* enseigne la manière dont ces nouveaux Fours à Poulets doivent être construits. Il est plus commode d'y mettre les Oeufs que l'on veut faire couver, dans des boîtes que dans des paniers, parce que les boîtes peuvent avoir des roulettes qui donnent une grande facilité à leur faire changer de place: en les en faisant changer, on a encore un moyen de tenir les Oeufs dans une chaleur convenable; il fait moins chaud près de l'entrée de ces Fours à Poulets que vers leur fond.

Les Fours des Verreries, & les Fourneaux où l'on fond les mines, & entr'autres ceux à mine de fer, peuvent fournir des Fours à Poulets encore plus aisés à conduire que ceux qui sont construits sur le dessus des Fours à pain. On peut même profiter du Feu des cheminées où l'on en fait journellement, & du matin au soir, pour chaufer des Etuves ou Fours, dans lesquels des Oeufs seroient très bien couvés.

Ceux à qui de pareils Fours manquent, & qui veulent faire couver des Oeufs par le moyen du Feu ordinaire, le peuvent faire à très peu de frais dans les Païs où le bois est très commun. Au moyen d'un Poele, on peut entretenir dans une Etuve une chaleur propre à couver des milliers d'Oeufs à la fois. Cette Etuve est une petite Chambre, dont

dont chaque côté n'a au plus que 7 à 8 pieds, & qui n'a que 4 à 5, ou tout au plus 6 pieds de hauteur; le milieu en doit être occupé par un Poele, qui peut être de fer, de terre, ou de brique. On peut disposer les Oeufs dans cette sorte d'Etuve comme dans les autres.

De la naissance des Poulets.

Les Poulets écloſent ordinairement le 21me. jour de l'incubation. La naiſſance de quelques-uns devance pourtant ce terme d'un, ou deux, & même de trois jours; & celle de quelques autres arrive un, deux ou trois jours après le même terme: un degré de chaleur plus grand que le 32me. qui a agi pendant pluſieurs jours, la rend prématurée, comme elle eſt rendue tardive par un degré de chaleur plus foible que le 32me. lorsqu'il a duré pendant un certain tems. Trop de chaleur peut pourtant les rendre languiſſans, & retarder par conſéquent leur naiſſance.

Les Poulets naiſſent pour l'ordinaire par leurs propres forces; mais il y a des circonſtances où il faut les aider à ſe tirer de leur coquille, ſans quoi ils périroient avant que d'avoir pu y parvenir. On ſait que le Poulet attaque à coups de bec la coquille dont il veut ſortir, ce qu'on appelle bécher: quand il y reſte renfermé 24 heures ou plus, après qu'elle a commencé à paroître béchée, c'eſt un ſigne qu'il a beſoin d'un ſecours étranger qui l'en dégage. Il faut alors caſſer la coquille dans toute la circonférence de l'endroit où elle a commencé à être briſée, & cela en donnant deſſus divers petits coups d'un corps dur, comme d'une clef. Quelquefois les plumes ſe trouvent collées près des

des bords de l'ouverture, & même en des endroits fort éloignés. Il faut, dans ce cas, pour empêcher le Poulet de périr dans ſa priſon, non ſeulement caſſer la coquille dans toute la circonférence où elle a été ouverte en partie, mais encore la briſer & la détacher par petits morceaux, pour le dégager peu à peu. Pour ne pas trop faire ſouffrir le Poulet pendant cette opération, il faut mouiller avec le bout du doigt, ou avec un petit linge, les endroits où les plumes ſont collées contre la membrane qui revêt la coquille.

De la manière de faire élever par des Chapons les Poulets éclos dans les Fours.

Les Mères manquant aux Poulets nés dans les Fours, comment ſuppléer aux ſoins qu'elles prennent de ceux qu'elles ont fait éclorre, à des ſoins qui paroiſſent leur être ſi néceſſaires ! Elles les défendent contre les injures de l'air, contre la pluie qui peut leur être funeſte, en les mettant à l'abri ſous ſon corps & ſous ſes aîles. On ſe paſſe facilement de Mères en *Egypte*, parce qu'il n'y pleut presque jamais, & qu'on y reſpire toujours un air chaud.

Presque perſonne n'ignore qu'on peut confier des Poulets nouvellement nés à un Chapon, & qu'il ne le cède en rien en talens & en aſſiduité à la Poule la plus attachée auxquels elle a fait voir le jour, & la plus attentive à les ſoigner.

Des avantages réels devroient porter ceux qui élévent beaucoup de Volaille, à ſubſtituer des Chapons aux Poules. La Poule qui n'a pas de Poulets à conduire, s'en remet plutôt à pondre ; elle ne reſte pas deux mois ou environ ſans donner

des

des Oeufs. Un seul Chapon peut suffire à élever autant de Poulets qu'en éléveroient trois à quatre Poules : il en conduit bien 40 ou 50. D'ailleurs il reçoit tous ceux dont on veut le charger ; il lui est indifférent quel âge ils aient ; au lieu qu'une Poule refuse ordinairement de laisser associer à la troupe des Poulets qu'elle a fait éclorre, les étrangers qu'on veut y joindre, si on diffère à les lui offrir quatre à cinq jours après qu'elle a commencé à promener les siens.

Les Chapons n'ont pas naturellement le goût d'être conducteurs de Poulets, il faut le leur donner ; & quoique ce ne soit pas un ouvrage difficile, on en a cependant parlé comme s'il étoit plus simple & plus aisé qu'il ne l'est réellement. Ce n'est qu'avec le tems qu'on parvient à leur faire prendre cette inclination, & en leur donnant pour ainsi dire des leçons pendant huit ou dix jours plus ou moins, selon qu'ils sont plus ou moins disposés à en profiter. Ce que Mr. *de Reaumur* nous apprend sur cela, il l'a vu pratiquer lui-même à une Maîtresse très habile dans ce genre d'éducation. Un Chapon qui est une fois instruit, l'est pour toute sa vie : si on le laisse oisif pendant plusieurs mois de suite, comme on le fait ordinairement pendant la fin de l'Automne & pendant tout l'Hiver, on lui retrouve au Printems le talent qu'on lui avoit fait acquérir, ou il ne faut que peu de leçons pour le lui redonner.

Des premiers soins que demandent les Poulets nouvellement nés dans des Fours.

Les Poulets qui viennent de naître dans un Four, s'y trouvent aussi bien & même mieux

que

que ne se trouvent sous une Poule ceux qu'elle a fait éclorre. Il n'est que trop ordinaire à une Poule mal adroite, ou à une Poule trop transportée de joie, de faire des mouvemens peu mesurés, & dont quelque Poulet est la victime; il est écrasé ou étouffé, lorsqu'il commence à peine à voir le jour.

Les Poulets qui éclosent dans un Four, ne sont point exposés à de pareils risques. Y étant parfaitement libres, & n'étant pas retenus dans une place, comme le sont ceux qui sont sous les aîles de la Poule, dès qu'ils se sentent en état de marcher, c'est-à-dire, au bout d'une ou de deux heures, ils tentent de faire usage de leurs jambes. Mais comme le terrein qui les environne est couvert d'Oeufs, & qu'ils pourroient s'y donner quelque écart, il convient de les ôter de l'endroit où ils sont, au bout d'une heure ou deux.

Lorsqu'on les retire de leur place, on les loge dans une petite boîte, dont la forme est très indifférente. Si le Four où ils sont nés en est un à fumier & horizontal, on met la boîte où l'on a fait entrer les petits Poulets, tout près de celle où sont les Oeufs: s'ils sont nés dans un Four construit sur un Four à pain, leur boîte y est placée de même auprès de celle aux Oeufs; &, si le lieu de leur naissance est un Four vertical, composé d'un seul Tonneau enterré dans du fumier, on pose la boîte au dessus du panier d'Oeufs. Quand on a un Four de relai, où il règne une chaleur propre à couver des Oeufs, c'est dans ce Four que la boîte où sont les petits Poulets, doit être mise, ou plutôt où doit

être

être mis le panier; car lorſque le Four eſt vertical, un panier eſt plus commode pour les loger qu'une boîte.

Les Poulets ainſi remis dans le Four, y pourroient reſter pendant deux jours, ſans être preſſés par la néceſſité de manger. On leur en fera naître l'envie bien plutôt, ſi l'on jette devant eux quelques miettes de pain, ſoit ſeules, ſoit mêlées avec des jaunes d'Oeufs durs & des grains de millet. Si l'on a mis dans leur boîte un petit vaſe rempli d'eau, on en verra, qui inſtruits par la ſeule Nature, ſauront y aller ploger leur petit bec, & avaler, en élevant la tête, la goutte d'eau qu'ils y auront priſe. On les tire de tems en tems du Four, pour les expoſer à l'air, ſurtout ſi le Soleil luit. En Hiver, on peut tenir des Poulets dans le Four pendant plus d'un mois. En Eté, au bout de trois à quatre jours on peut les mettre dans la Pouſſinière.

Des Pouſſinières & des Mères artificielles, au moyen deſquelles on éléve les Poulets avec plus de ſuccès qu'on ne feroit avec de véritables Mères.

La boîte dans laquelle on met d'abord les petits Poulets, devient bientôt pour eux un logement trop peu ſpacieux. Il convient donc de leur en donner un autre; & ce nouveau logement, c'eſt ce que Mr. *de Réaumur* nomme une Pouſſinière. Cette Pouſſinière n'eſt cependant encore qu'une boîte, mais de grandeur proportionnée au nombre & à la taille des Poulets qu'on y veut faire vivre. On pourra facilement en faire une, en ſe réglant ſur la deſcription & les figures

gures de celles qu'il repréſente ici, & dont il n'a point parlé dans l'Ouvrage dont celui-ci n'eſt que l'Abrégé.

De la nourriture des Poulets.

La mie de Pain ſeule, ou mêlée avec du Millet, eſt un très bon aliment pour les petits Poulets. Ils aiment auſſi tout ce qu'on donne aux petits Oiſeaux qu'on tient en cage, comme de la Navette, du Chenevis, &c. Le Froment, le Seigle, l'Orge, l'Avoine, le Bled noir ou Sarrazin, le Bled de Turquie & le Riz ſont auſſi fort de leur goût. On ne doit pourtant pas donner aux Poulets encore très jeunes l'Avoine & l'Orge qui ne ſont pas mondés. Il ne faut non plus leur offrir des grains de Bled de Turquie qu'après les avoir écraſés.

Il y a de l'épargne, & même une épargne conſidérable, à ne donner à la Volaille certains grains, qu'après les avoir fait crever. On gagne un cinquième en lui donnant du Froment crevé, deux cinquièmes en lui donnant l'Orge crevée, & environ la moitié en lui donnant le Bled de Turquie crevé; mais on ne trouve aucun profit à faire crever le Bled noir & l'Avoine; & il y a un peu de perte à la nourir de Seigle crevé.

L'Orge eſt une des meilleures nourritures qu'on puiſſe donner à la Volaille. Les Poulets qui n'ont encore que cinq à ſix jours, s'accommodent très bien d'une pâtée qui a pour baſe de l'Orge crevée, dans laquelle on fait entrer de la mie de pain & du lait. Bien d'autres pâtées ſont au goût des Poulets; de la Soupe, ſoit graſſe, ſoit maigre, en eſt une qu'ils aiment fort. On peut

les régaler de la plupart des restes de nos tables. Ils aiment fort la Viande, soit crue, soit cuite, & sur-tout lorsqu'on en a fait un hachis. Du Cœur, du Foie, du Mou de Bœuf, leur suffisent, & tout cela est ordinairement à bas prix.

Les Vers de terre sont de tous les alimens celui dont les Poulets se lassent le moins, & dont ils sont plus gourmands; tous les autres ne sont rien pour eux en comparaison de celui-là, pour lequel ils abandonnent tout. La question est d'en avoir assez pour en rassasier chaque jour un très grand nombre de Poulets. On apprendra dans l'Ouvrage même de Mr. *de Reaumur* comment on peut parvenir à en faire des récoltes considérables, des récoltes même équivalentes à des boisseaux, à des setiers, à des muids de Bled. La Volaille aime beaucoup l'Herbe: les Poulets les plus jeunes aiment à en arracher des feuilles & à les avaler: les Plantes qui sont à notre goût, que nous mangeons, soit cuites, soit crues, sont aussi au leur: ils aiment beaucoup le Mouron, mais on ne doit leur donner les Plantes crues qu'avec discrétion.

Des utilités que peuvent procurer les nouvelles manières de faire éclorre & d'élever les Poulets.

A l'aide des moyens dont on vient de parler on peut élever non-seulement des Poulets, mais encore toutes sortes d'Oiseaux domestiques, comme des Dindonneaux, des Canetons, des Oisons, & même des Perdreaux & des Faisandeaux. Les Oiseaux qu'on est obligé d'élever à la brochette, c'est-à-dire ceux à qui on est dans la nécessité de donner la becquée, demandent des soins particuliers. Mais ces soins ne doivent point rebuter les Oi-

Oiſeliers, parce que leur commerce les engage à ſe fournir d'autant d'eſpèces d'Oiſeaux qu'il leur eſt poſſible d'en avoir pour ſatisfaire les Curieux. Ceux-ci veulent ſouvent les avoir jeunes, & même élevés à la brochette, en étant plus aiſés à apprivoiſer, & plus diſpoſés à profiter des leçons qu'on leur donne pour leur apprendre à chanter ou à parler.

Mais la multiplication des Oiſeaux domeſtiques, & particuliérement des Poulets, eſt infiniment plus importante que celle de ceux qui ſont ſimplement curieux. En Hiver les Poulets ſont quelquefois à un prix exceſſif dans les grandes Villes, parce qu'il faut ſouvent en aller chercher au loin. Les multiplie-t-on à l'aide des fours, on en augmente conſidérablement la quantité, & leur cherté diminue à proportion.

De la conſervation des Oeufs.

En multipliant la Volaille, on multiplie les Poulets, & par conſéquent les Oeufs. La conſommation qui ſe fait d'Oeufs eſt prodigieuſe; ils fourniſſent plus aux alimens des hommes que n'y fourniſſent toutes les eſpèces d'Oiſeaux enſemble par leur propre chair. Mais les Oeufs devenus trop vieux ſe corrompent au point de n'être plus mangeables, & par-là il s'en fait chaque année une perte conſidérable.

Pour rémédier à cet inconvénient, il n'y a qu'à graiſſer ou huiler les Oeufs qui ont été pondus dans ce même jour. Le Beurre, l'Huile, le Sain-doux, la Graiſſe de roti, le Lard, peuvent ſervir à cet uſage. Il ne faut pour chaque Oeuf qu'environ gros comme un pois de Graiſſe ou de Beurre. On prend ce Beurre ou cette Graiſſe

au bout du doigt, & on en frotte la coquille de l'Oeuf. Ce qu'il y a d'important, eſt de paſſer & de repaſſer le doigt ſur la ſurface de la coquille, juſqu'à ce qu'on ſe ſoit aſſuré qu'il n'y en a aucune portion qui ait échappé à la matière graſſe. Après que l'Oeuf a été graiſſé, on peut hardiment l'eſſuyer avec un torchon blanc, pour ôter à ſa coquille, autant qu'il eſt poſſible, toute apparence de graiſſe.

Cela fait, l'Oeuf eſt en état d'être gardé pendant pluſieurs mois, pendant une année, ſans être en riſque de ſouffrir aucune altération ſenſible. Les Oeufs graiſſés ou huilés ne demandent plus aucun ſoin. On peut en remplir des paniers, des tonneaux, en couvrir des tablettes, ou les mettre en tas ſur le plancher. Pour les loger, on doit préférer les lieux frais aux endroits les plus chauds de la maiſon: la Cave y convient mieux que le Grenier.

ARTICLE II.

HISTOIRE *des* EMPEREURS ROMAINS, *depuis* AUGUSTE *juſqu'à* CONSTANTIN. *Par Mr.* CREVIER, *Profeſſeur Emérite de Rhétorique au Collège de Beauvais.* Tome VI. A *Amſterdam*, chez *J. de Wetſtein*, 1752.

SOus les règnes précédens nous n'avons vu que des horreurs, celui-ci ne nous offre que des exemples de vertu. Lorſque *Veſpaſien* monta ſur le trône, l'Empire venoit d'être occupé ſucceſſivement par ſix Tyrans également cruels, preſque tous furieux, ſouvent imbécilles, &, pour com-

comble de malheur, prodigues jusqu'à la folie.

Entre le caractère de ces Princes, & celui de *Vespasien*, la différence est énorme, & d'autant plus sensible, qu'elle forme un contraste étonnant. Dans *Vespasien* „ nous trouvons, dit Mr. „ *Crévier*, un Empereur digne de notre estime, „ & qui se souvient qu'il est en place pour faire le „ bonheur des Peuples: un Empereur sachant „ la guerre & aimant la paix; appliqué aux soins „ du Gouvernement; laborieux, sobre, zélateur de la simplicité; respectant les Loix & les „ mettant en vigueur; trop avide d'argent peut-„ être, mais en usant avec une sage économie; „ porté à la clémence, & ne connoissant point „ ces défiances ombrageuses qui amènent l'in-„ justice & la cruauté.

La mort de *Vitellius* ne ramena pas d'abord la paix. On ne vit dans *Rome* que cruautés & pillages exercés par les Vainqueurs. En quelque lieux qu'ils rencontrassent les vaincus, ils les massacroient impitoyablement. Les rues étoient pleines de carnage, les places publiques & les Temples regorgeoient de sang. L'avidité du pillage se joignit à la cruauté. On enfonçoit les portes des maisons; & si l'on trouvoit de la résistance, le Soldat s'en faisoit raison avec l'épée. La plus vile populace prenoit part au butin: les Esclaves trahissoient leurs Maîtres riches, les Amis déceloient leurs Amis. Par-tout on n'entendoit que cris de guerre d'une part, plaintes & lamentations de l'autre; & *Rome* se trouvoit dans la situation d'une Ville prise d'assaut.

Domitien avoit été proclamé *César*. Mais un jeune Prince de dix-huit ans n'étoit guère en état

de se faire respecter, ni même de s'appliquer aux affaires. Les voluptés & la débauche faisoient toute son occupation : c'étoit selon lui, comme le dit *Tacite*, le privilège du fils de l'Empereur. Les adultères ne lui coutoient rien, & il enleva à *Elius Lamia Domitia* sa femme, qu'il garda d'abord sur le pied de Maîtresse, & qu'il épousa dans la suite. Ambitieux, autant que dérégle dans ses mœurs, il se seroit attribué toute l'autorité, si l'on n'y eût mis ordre. En un seul jour il distribua plus de vingt emplois de la Ville & des Provinces; ensorte que *Vespasien* lui écrivit d'*Alexandrie*, où il étoit alors, & où il avoit appris la nouvelle de son élection : „ Je vous remercie de ce que „ vous ne m'avez point encore envoyé de Successeur, & de ce que vous voulez bien me „ laisser jouir de l'Empire".

Tite donna dans cette occasion une preuve non équivoque de son bon cœur. Il avoit accompagné *Vespasien* son père à *Alexandrie*, &, en prenant congé de lui, pour aller achever la guerre contre les *Juifs*, il lui dit entr' autres, „ qu'il étoit difficile que les frères vécussent „ en bonne intelligence, si leur père ne leur „ donnoit le ton & l'exemple". *Vespasien* charmé de ces bonnes dispositions, mais sachant à quoi s'en tenir avec *Domitien*, se contenta de répondre à son fils aîné, qu'il l'exhortoit à continuer de se bien conduire, & à soutenir la gloire des Armes *Romaines*; que pour lui il se chargeoit du soin de maintenir la paix dans l'Etat & dans sa Famille.

Deux miracles remarquables illustrèrent le séjour de *Vespasien* à *Alexandrie*. Deux hommes du

du Peuple, l'un presque aveugle, l'autre affoibli d'une main, dont il ne pouvoit se servir, s'adressèrent à lui, comme avertis par le Dieu *Sérapis*, que l'Empereur les guériroit, l'un en appliquant sa salive sur les yeux malades, l'autre en lui pressant la main avec son pied. *Vespasien*, après avoir rejetté bien loin une pareille proposition, fit enfin les opérations qui lui étoient prescrites, & le succès y répondit; sur le champ le jour fut rendu à l'aveugle, & l'usage de la main à l'estropié. La véracité de ces miracles est fondée sur les témoignages les plus autentiques, sur des preuves de la nature de celles qu'on allègue en faveur des miracles les plus respectables. C'est *Tacite* qui les raporte, &, pour confirmer la vérité de son récit, il ajoûte que du tems qu'il écrivoit, c'est-à-dire, sous *Trajan*, ceux qui avoient été témoins du fait persistoient à l'attester, quoiqu'aucun intérêt ne pût les porter au mensonge.

Il y a des faits qu'il vaut souvent mieux laisser pour ce qu'ils sont, que d'entreprendre de les expliquer. Tels sont, je pense, les deux miracles dont il est ici question. Mais Mr. *Crévier* n'a pas cru devoir les raporter sans y joindre une réflexion, qui ne sera certainement pas du goût de tout le monde. „ Il est, dit-il, peut-être difficile de se refuser à ce témoignage (*de Tacite*), soutenu de celui de *Suétone* & de *Dion*. „ Mais nous devons observer soigneusement „ que les maux guéris pas *Vespasien* n'étoient „ point incurables de leur nature, & que par „ conséquent il est permis de penser que leur „ cure n'excédoit point la puissance du *Dé-*

„ *mon.* On ne peut douter que l'établiſſement „ du *Chriſtianiſme*, qui détruiſoit ſon empire, „ n'allarmât étrangement ce Prince de ténèbres. „ Il tâchoit donc d'obſcurcir par des faits qui „ euſſent quelque choſe de ſurprenant, l'éclat „ des vrais miracles opérés par *Jéſus-Chriſt*, „ par les Apôtres & par leurs Diſciples. Ici „ l'affectation d'employer la ſalive eſt viſible- „ ment copiée d'après la guériſon miraculeuſe „ de l'Aveugle né.

Il ne faut pas défendre une bonne cauſe par de mauvaiſes raiſons. Attribuer au Démon la cure des maladies, c'eſt ſuppoſer deux choſes bien difficiles à prouver, l'exiſtence de cet Etre malfaiſant, & un pouvoir qu'il ne ſauroit tenir que de Dieu même. Aujourdhui l'on n'entend plus parler des preſtiges du Diable, du moins dans les Païs d'où l'on a banni la ſuperſtition; tous ces effets merveilleux qu'on lui attribuoit autrefois, on les regarde maintenant comme des phénomènes de la Nature, comme des ſymptomes de maladies, dont la cauſe, pour être inconnue & ſouvent incompréhenſible, n'en eſt pas moins naturelle. Que ſont devenus tous ces Démons qui, dans les ſiècles d'ignorance, excitoient par leurs exploits merveilleux, tantôt la terreur, tantôt la ſurpriſe & l'admiration? Ces Etres inviſibles & ſi nuiſibles au Genre-humain n'exiſtent-ils plus; leur pouvoir eſt-il détruit, ou bien ont-ils été relegués dans quelque autre Monde? Idées chimériques. Lâchez la bride aux Prêtres, faites revivre l'ignorance & la ſuperſtition, & le Diable reparoîtra. C'eſt un vrai fantôme, que la fourberie a fait naître, & que la foi-

foibleſſe de l'Eſprit humain a réaliſé. Il n'y a plus de Diables en *Hollande*, il n'y en a plus en *Angleterre*, la *Réformation* les en a bannis. Un ſeul Arrêt du Parlement de *Paris* a diſſipé tous les Sorciers, on ne va plus au Sabat en *France*; & ſi quelque Vieille s'imagine d'y avoir été, elle eſt traitée d'extravagante & releguée aux petites maiſons.

Le bon Abbé de *St. Pierre*, qui parloit & écrivoit librement, ſans que perſonne y trouvât à redire, parce qu'il n'avoit point d'ennemis, vouloit qu'on traitât les prétendus Démoniaques comme des fous, & les Prêtres qui les exorciſoient, comme des ignorans ou des fourbes. On fait faire au Diable un plaiſant perſonnage: on veut qu'il ſoit l'Auteur & de la maladie & de la ſanté. L'ennemi juré du Genre-humain peut-il jamais lui faire du bien? Dès que vous me dites que le Prince des ténèbres peut guérir en un moment, par l'application d'un peu de ſalive, un homme *preſque aveugle*, vous me faites douter de la véracité des vrais miracles, ſi vous ne me prouvez que le Diable puiſſe en faire; &, s'il peut en faire, comment diſtinguerai-je les ſiens d'avec ceux qui ont Dieu même pour Auteur?

S'il falloit prononcer ſur les deux faits raportés par *Tacite*, confirmés par *Suétone* & par *Dion*, & atteſtés, dit-on, par des témoins oculaires, je dirois, ou qu'on en a impoſé à tous ces témoins, ou qu'il y a de l'exagération dans les circonſtances de ces faits. Il y a bien plus de vraiſemblance dans les miracles opérés au tombeau de l'Abbé *Paris*; & cependant, excepté

quelques bons *Jansénistes*, personne ne les croit. Mais, dit Mr. *Crévier*, *il est peut-être difficile de se refuser à ce témoignage de Tacite, soutenu de celui de Suétone & de Dion.* L'Histoire ancienne est remplie de faits fabuleux, dont on cite les témoins, faut-il pour cela les croire? Le Peuple voit mal, & il ne faut qu'avoir de l'esprit & de l'adresse pour lui faire voir & croire tout ce qu'on veut, & comme on veut; il pèche plus pour avoir trop de foi, que pour n'en avoir pas assez (a). Lorsque l'évidence manque, & que les faits paroissent absurdes ou peu vraisemblables, un homme sage préférera toujours les doutes de *Sancho* à la foi de *Don Quichotte*.

Les deux prétendues merveilles qui nous ont fait faire ces réflexions, ne sont pas les seules qui ayent illustré le règne de *Vespasien* à *Alexandrie*. Mr. *Crévier* en ajoûte une troisième; mais il la regarde, & avec raison, comme quelque chose de frivole, parce qu'il ne trouve dans le récit qu'on en fait, qu'une merveille absurde & sans preuve, comme sans utilité. C'étoit une *Vision* de la nature de celles qui se trouvent dans les vies de ces Contemplatifs que les jeûnes & les veilles ont rendus saintement fous, & qui passent chez les gens sensés pour des effets d'un Cerveau affoibli & dérangé.

Vespasien partit d'*Alexandrie* pour se rendre à *Rome* l'an 70 de J. C. Arrivé à *Brindes*, toute la route depuis cette Place jusqu'à *Rome* fut bordée d'une foule incroyable de Peuple, qui lui prodiguoit les plus douces & les plus glorieuses acclama-

(a) On n'a ici en vue que la foi humaine.

mations ; & la Capitale, lorſqu'il s'en approcha, devint preſque déſerte par l'empreſſement extrême qu'avoient tous les habitans pour venir au-devant de celui qu'ils appelloient *le Bienfaiteur & le Sauveur de la République, le ſeul Empereur digne de Rome.* Il eut une peine infinie à ra-verſer les flots de cette immenſe multitude pour arriver à ſon Palais ; & pendant qu'il y offroit des ſacrifices d'actions de graces, toute la Ville étoit en rejouiſſances & en feſtins. On prioit le Ciel de conſerver longtems *Veſpaſien* pour le bonheur public, & de perpétuer à jamais dans ſa Famille la jouiſſance de l'Empire. *Domitien* avoit quitté la *Gaule*, pour ſe trouver à l'arrivée de ſon père en *Italie* ; mais *Veſpaſien*, qui le vit à *Bénévent*, lui fit un accueil ſévère, pendant qu'il diſtribuoit à tous les marques de ſa bienveillance & de ſon amitié.

Veſpaſien répondit parfaitement à l'idée qu'on s'étoit formée de lui. Par une application aſſidue il parvint bientôt à rétablir toutes les parties de l'État, qu'il trouvoit ébranlées & altérées par les convulſions des Guerres Civiles. Ce Prince, qui avoit toujours été ferme à l'égard des Soldats, n'eut garde de ſe démentir lorſqu'il ſe vit Empereur. Parmi les vaincus il caſſa les plus intraitables, & réduiſit les autres à l'obſervation exacte de la Diſcipline. Il rendit au Sénat & à l'Ordre des Chevaliers leur ancien luſtre. Après avoir fait la revue de ces deux Ordres, en qualité de Cenſeur, il chaſſa ignominieuſement ceux qui étoient ſouillés de quelque opprobre, & les remplaça par les plus honnêtes-gens de l'*Italie* & des Provinces. Le cours de la juſtice ayant été inter-

interrompu, les anciens procès subsistoient sans être jugés, & il en étoit né un nombre infini de nouveaux à l'occasion des violences exercées pendant la Guerre Civile. Il érigea une Commission pour faire rendre à chacun ce qui lui avoit été enlevé injustement, & pour juger sans délai les affaires pendantes devant les Centumvirs. Cette Chambre fit si bien son devoir, qu'en très peu de tems fut vuidée une foule de procès qui sembloit devoir durer plus que la vie des Plaideurs.

Les Loix n'avoient pu réformer le luxe des tables. *Vespasien* le proscrivit par son exemple, & sous un Empereur ami de la simplicité les particuliers rougirent de donner dans de folles dépenses. Il fit divers réglemens pour arrêter les desordres des mœurs; &, quoique lui-même ne fût pas chaste, il témoigna néanmoins du zèle contre les grands excès. Il remit en vigueur les anciens réglemens contre les Usuriers qui prêtoient aux fils de famille, & il les priva du droit d'exiger jamais leur payement. Rien ne lui déplaisoit si fort que la molesse. Se voyant un jour abordé par un jeune-homme bien parfumé, qui venoit d'être nommé à un emploi militaire, il lui fit cette sévère reprimande: *j'aimerois mieux que vous sentissiez l'ail*; & il révoqua les provisions de la charge qu'il lui avoit donnée.

Il ne dissimula jamais la médiocrité de son origine, & il sembloit même affecter de la faire connoître par son attachement pour certains meubles de famille, & pour une petite maison de campagne, qu'il conservoit soigneusement dans l'état où son ayeule l'avoit laissée. Des flateurs ayant voulu lui fabriquer une généalogie, qu'ils faisoient re-

remonter juſqu'à un compagnon d'*Hercule*, il ſe moqua d'eux, & ce fut toute la récompenſe qu'ils eurent de leur adulation. Il étoit ſi éloigné de rechercher le faſte & l'éclat extérieur, que le jour qu'il triompha des *Juifs*, fatigué & ennuyé de la longueur de la cérémonie, il ne put s'en taire, & dit avec une franchiſe tout-à-fait aimable : „ Je „ ſuis puni comme je le mérite. Il me ſied bien, „ à l'âge où je ſuis, d'avoir voulu me décorer par „ le Triomphe, comme ſi cet honneur étoit dû à „ mes Ancêtres, ou que j'euſſe jamais été à portée de l'eſpérer". Ayant reçu de *Vologèſe* une Lettre avec cette inſcription faſtueuſe, *Arſace, Roi des Rois, à Flavius Veſpaſien*, il ſuivit en répondant la même étiquette, &, ſans prendre aucune qualité, il lui donna celle de *Roi des Rois*. Il vivoit familièrement avec les Sénateurs, les invitant à ſa table, & allant manger chez eux.

Rien de plus eſtimable que l'union parfaite qui régna toujours entre *Veſpaſien* & *Tite* ſon fils. Il partagea avec lui l'honneur du Triomphe ; il l'aſſocia à la Cenſure, à la Puiſſance Tribunicienne ; il le fit ſon Collègue dans ſept Conſulats. *Tite* lui tenoit lieu de Premier Miniſtre. Il écrivoit des Lettres, il dreſſoit des Edits au nom de ſon père ; enfin il prit la charge de Préfet du Prétoire, ou Commandant Général de la Garde du Prince. Ainſi *Veſpaſien* confioit à ſon fils & ſucceſſeur le ſoin de ſa ſureté & de ſa vie. Cette cordialité pleine de franchiſe, qui faiſoit honneur & au père & au fils, s'étendoit de la part du père, à tous ceux qui lui obéiſſoient. Comptant ſur leur affection, parce qu'il ſavoit qu'il la méritoit, il abolit, dans le tems même que la guerre duroit encore, l'indigne

digne coutume de visiter & de fouiller ceux qui vouloient aborder l'Empereur. Les portes de son Palais étoient toujours ouvertes, & on n'en refusoit l'entrée à personne.

Ce Prince n'aimoit point le sang. Bien loin de chercher à se défaire de *Métius Pompofianus*, né, disoit-on, sous une position des Astres qui lui promettoit l'Empire, il le fit Consul, en disant : *S'il devient Empereur, il se souviendra que je lui ai fait du bien.* Les spectacles inhumains des Combats de Gladiateurs ne lui faisoient aucun plaisir. Les supplices les plus justes tiroient des larmes de ses yeux. S'il se trouve quelques exemples de personnes punies de mort sous son règne sans l'avoir mérité, ou il faut s'en prendre à *Mucien*, qui gouverna pendant quelque tems avec un pouvoir absolu en son absence, ou le consentement donné par *Vespasien* lui-même a été l'effet de la surprise.

On ne doit pas blâmer la sévérité dont il usa à l'égard des Philosophes. Ces prétendus Docteurs de la Sagesse faisoient des leçons publiques d'indépendance. La tyrannie des derniers *Césars* avoit prêté une belle matière à leur zèle ; & sans considérer que les circonstances étoient bien changées, ils abusoient de la douceur du gouvernement de *Vespasien*, pour saper par leurs discours les fondemens d'une autorité qu'ils auroient dû apprendre aux Peuples à respecter & à chérir. Comme cette licence pouvoit avoir des suites, l'Empereur fut comme forcé de les bannir de *Rome* ; & deux d'entre eux, plus fougueux que les autres, furent condamnés à être enfermés dans des Iles.

Un des grands objets de l'attention de *Vespasien*, fut le rétablissement de *Rome* dans son ancienne

ciente ſplendeur. La face de cette Ville étoit défigurée par des maſures, par de grands eſpaces vuides de bâtimens. Pour accélérer ce grand ouvrage, il abandonna au premier occupant les emplacemens vuides, que les propriétaires n'auroient point rebâtis dans un certain terme qu'il fixa. Non content d'avoir réparé les ruines de *Rome*, il voulut auſſi l'embellir par de nouveaux édifices, tels que le Temple de la Paix, un Temple en l'honneur de *Claude*, à qui il étoit redevable de l'agrandiſſement de ſa fortune, & un vaſte & magnifique Amphithéatre, qui ſubſiſte encore en partie aujourd'hui ſous le nom de *Coliſée*.

Les Lettres & les Arts trouvèrent en *Veſpaſien* un Protecteur zélé. Il eſt le premier qui ait ſtipendié les Profeſſeurs d'Eloquence *Grecque* & *Latine*, leur aſſignant ſur le Fiſc une penſion annuelle de cent mille ſeſterces. Les meilleurs Poëtes de ſon tems, des Architectes, des Méchaniciens, des Muſiciens eurent auſſi part à ſes gratifications. Un Ingénieur avoit imaginé un moyen de tranſporter à peu de frais au Capitole des colonnes d'une grandeur énorme. *Veſpaſien* loua l'invention, & accorda une gratification conſidérable à l'inventeur, mais il le diſpenſa d'en venir à l'exécution. *Il faut*, lui dit-il, *que le menu peuple puiſſe gagner ſa vie.*

Le défaut de *Veſpaſien* étoit l'avarice. Mr. *Crévier* en rapporte pluſieurs traits, mais ils ne méritent pas tous d'être blâmés. En voici quelques-uns qu'on ne ſauroit guère excuſer. Les Députés d'une Ville ou d'un Peuple étant venus lui annoncer que par délibération publique on avoit deſtiné un million de ſeſterces à lui dreſſer une

Statue

Statue coloſſale: *Placez-la ici ſans perdre de tems*, leur dit-il, en préſentant ſa main formée en creux, *voici la baſe toute prête.* Un de ſes Officiers qu'il conſidéroit & aimoit, le ſollicitant de donner une Intendance à quelqu'un qu'il diſoit être ſon frère, le Prince ſe douta qu'il y avoit un marché. Il manda ſecrettement le Candidat lui-même, & s'étant fait compter par lui la ſomme promiſe à celui qui l'appuyoit, il lui donna ſur le champ l'emploi ſouhaité. Le ſollicitateur, ſans rien ſavoir de ce qui s'étoit paſſé, étant revenu à la charge: *Je te conſeille*, lui dit *Veſpaſien, de te pourvoir d'un autre frère; car celui que tu croyois ton frère, eſt le mien.* Dans un voyage qu'il faiſoit en litière, il remarqua que ſon Muletier s'étant arrêté comme pour ferrer ſes mules, un Plaideur avoit profité de l'occaſion pour lui préſenter une requête: *Combien as-tu gagné à ferrer la mule?* dit *Veſpaſien* au Muletier; & il l'obligea de lui donner la moitié de la ſomme. L'expreſſion de *Veſpaſien* a paſſé en proverbe. Il avoit mis un impôt ſur les Urines; & *Tite*, ſon fils, qui avoit l'ame grande, lui témoigna desapprouver une action ſi ſordide. Lorſque *Veſpaſien* reçut le premier argent de cet impôt, il le porta au nez de ſon fils, & lui ayant demandé s'il ſentoit mauvais: *Eh bien*, ajoûta-t-il, *vous ſavez pourtant d'où vient cet argent.*

Pour réhabiliter la réputation de ce Prince à l'égard de quelques autres traits, Mr. *Crévier* fait remarquer entr'autres, que les Finances ſe trouvoient tellement épuiſées par les prodigalités de ſes prédéceſſeurs, par les déprédations de leurs Miniſtres, par les diſſipations inſéparables des

Guer-

Guerres Civiles, qu'en arrivant à l'Empire il déclara que la République avoit besoin de quarante mille millions de sesterces (*a*), qui sont cinq mille millions de livres Tournois. Dans une si étonnante détresse, il lui étoit impossible de soulager les Peuples, & c'étoit même une nécessité pour lui d'augmenter les impositions.

Un autre moyen d'apologie très puissant en sa faveur, c'est qu'il fit un excellent usage des sommes qu'il amassoit par des voies souvent odieuses. Simple & économe dans sa dépense personnelle, il étoit magnifique dans celles qui avoient le Public pour objet. Il exerça de très grandes libéralités envers tous ceux qui se trouvèrent dans le cas de les mériter. Il facilita à plusieurs l'entrée du Sénat, en remplissant ce qui leur manquoit du côté de la fortune. Il secourut des Consulaires pauvres par une pension annuelle de cinq cens mille sesterces. Il répara les dommages que plusieurs Villes avoient soufferts, soit par des tremblemens de terre, soit par des incendies, & il y ajouta même de nouveaux embellissemens. Il fit des ouvrages & des depensés considérables pour les grands-chemins, sans vexer les habitans des païs par lesquels ils passoient. Un si digne usage des richesses publiques montre assurément un grand Prince dans la personne de *Vespasien*, & doit en quelque sorte le disculper.

Il règnoit dans la conduite privée de *Vespasien* une grande simplicité, & des manières pleines d'une aimable familiarité. Il se mettoit de grand matin au travail; & ce n'étoit qu'après avoir lu ses

(*a*) Budé réduit cette somme à la dixième partie.

ſes Lettres, & l'état de ſa Maiſon jour par jour, qu'il admettoit ſes amis à ſon lever. Pendant qu'ils lui faiſoient leur cour, il s'habilloit lui-même. Enſuite venoient les affaires publiques, où il falloit repréſenter. Lorsqu'elles étoient terminées, le reſte de la journée étoit donné au délaſſement, & partagé entre la promenade, un intervalle de repos, le bain, & enfin un ſoupé modeſte, auquel il invitoit toujours pluſieurs illuſtres Convives. Alors il ſe livroit à ſa gayeté naturelle; & comme il aimoit beaucoup à plaiſanter, il ſe permettoit en ce genre, non ſeulement l'urbanité & l'enjouement, mais la licence.

Ce Prince eſt le premier des Empereurs depuis *Auguſte*, qui ait pu réconcilier le Peuple Romain avec la Monarchie. Après 56 ans de tyrannie, il fit éprouver à *Rome* & à l'Univers les douceurs d'une bonne & ſage adminiſtration. Mr. *Crévier* croit qu'on peut hardiment le comparer à *Auguſte*, qu'il ſurpaſſe par la légitimité des voies qui l'élevèrent à l'Empire, & qu'il égale dans la manière dont il en uſa.

Il parvint à l'âge de près de ſoixante & dix ans, ſans autre incommodité que quelques attaques de goute, & ſans avoir beſoin d'autre régime que de la diète qu'il obſervoit régulièrement un jour chaque mois. Sa maladie commença par de légers mouvemens de fièvre, qu'il reſſentit étant en *Campanie*. Il revint auſſitôt à *Rome*, d'où il alla ſuivant ſa coutume à une campagne voiſine de *Riéti*, qui étoit ſon ſéjour ordinaire pendant les chaleurs de l'Eté. Il y fit grand uſage des Eaux minérales de *Cutilies* ou *Cotigliano*, au Duché de *Spolète*. Comme l'uſage de ces Eaux froides ne con-

convenoit pas à ſon état, ſa maladie fit de nouveaux progrès. Il s'affoibliſſoit de jour en jour, & cependant il n'interrompoit en rien ſes occupations accoutumées; il vaquoit aux affaires, il donnoit audience dans ſon lit; enfin, ſe ſentant défaillir, il fit un effort pour ſe lever, en diſant *il faut qu'un Empereur meure debout*, & il expira entre les bras de ceux qui le ſoutenoient, le 24 Juin de l'an de *Rome* 830, ayant vécu 69 ans, 7 mois, 7 jours, & règné 10 ans moins 6 jours.

Après la mort de ce Prince, *Tite* ſon fils aîné fut reconnu pour Empereur par le Sénat, & par les Soldats. Son aimable caractère lui fit donner le glorieux titre de *Délice du Genre-humain*. Il s'annonça tout d'un coup par pluſieurs Ordonnances que lui dicta ſon inclination bienfaiſante. En prenant poſſeſſion du grand Pontificat il déclara qu'il recevoit cette Dignité ſacrée comme un engagement à garder ſes mains pures, & à ne les jamais ſouiller par le ſang d'aucun Citoyen. Il tint parole, & pendant ſon règne, qui malheureuſement fut trop court, il n'ordonna la mort de perſonne.

On eſt ravi d'admiration lorſqu'on voit de quelle manière il ſe conduiſit à l'égard de deux Patriciens convaincus d'avoir conſpiré contre lui. Fidèle à ſes maximes de clémence, & proteſtant avec ſerment qu'il aimoit mieux périr que tuer, il manda les coupables, les exhorta à ſe déſiſter du projet inſenſé de s'élever à l'Empire, & leur promit de leur accorder toute autre choſe qu'ils pourroient ſouhaiter. Il les invita même à ſouper familièrement avec lui; & le lendemain aſſiſtant à un ſpectacle, il les fit aſſeoir à ſes côtés.

Domitien ſon frère, après avoir fait des démarches pour lui diſputer l'Empire, eut encore l'audace de lui ſuſciter des embuches, & même de ſolliciter presque ouvertement les Armées à la revolte. Jamais *Tite* ne put prendre ſur lui ou de le punir, ou même de lui témoigner moins de conſidération. Dès le premier jour qu'il ſe vit Empereur, il le fit ſon collègue dans le Conſulat, & lui déclara que n'ayant point d'enfans mâles, il le regardoit comme ſon ſucceſſeur à l'Empire.

Jamais Prince ne fût plus porté que *Tite* à faire du bien. Ayant laiſſé paſſer un jour ſans le marquer par aucun bienfait: *Mes amis*, dit-il à ceux qui ſoupoient avec lui, *j'ai perdu ma journée.* Jamais il ne fit aucune injuſtice à perſonne, jamais il ne dépouilla de ſon bien un légitime poſſeſſeur. Populaire par inclination, s'il donnoit des Combats de Gladiateurs, il laiſſoit la multitude décider du nombre & du choix des Combattans. En prenant le bain dans les Thermes qu'il avoit bâties, il y admettoit les gens du Peuple avec lui. Un commerce doux & aiſé dans le particulier, lui gagnoit les cœurs de tous ceux qui l'approchoient. Il connoiſſoit le prix de l'amitié, & il en rempliſſoit les devoirs.

Une choſe bien remarquable, parce qu'elle eſt aſſez rare, c'eſt que la Souveraine Puiſſance, loin de l'avoir ſéduit, contribua à perfectionner ſes bonnes qualités & à corriger ſes défauts. Sous l'Empire de ſon père ſa conduite n'avoit pas été toujours nette, ni entièrement exemte de taches. Sa maiſon, tant que vécut *Veſpaſien*, étoit compoſée, en grande partie, de Pantomimes, d'Eunuques, & d'une troupe de jeunes Eſclaves, dont

on

on n'oſeroit exprimer la deſtination.

Il aimoit *Bérénice*, il en étoit aimé ; cependant il la renvoya. La conduite de cette Princeſſe n'étoit rien moins que régulière, & on la ſoupçonnoit même d'inceſte avec ſon frère *Agrippa* II. Mais elle avoit des graces, de l'eſprit, de l'adreſſe, de l'élevation dans les ſentimens, des mœurs magnifiques ; & par ces différens charmes elle ſut plaire à *Tite*, qui eut occaſion de faire connoiſſance avec elle pendant la Guerre de *Judée*. Elle le ſuivit à *Rome* après la priſe de *Jéruſalem*, & vivant avec lui dans le Palais elle étoit regardée comme deſtinée à devenir ſon Epouſe légitime, & elle s'en attribuoit d'avance tout le crédit & tous les honneurs. *Tite*, devenu Empereur, fut frapé de l'inconvénient d'un mariage qui déplaîroit à tous les *Romains*, qui ne connoiſſoient d'autre Nobleſſe que celle de leur ſang, & qui ne regardoient les Rois & les Reines que comme des Eſclaves couronnés. Perſuadé que ſon principal devoir étoit de ne donner aux *Romains* aucun ſujet de plainte légitime, il ſe vainquit lui même, & ſacrifiant ſon panchant à la raiſon d'Etat, il renvoya malgré lui ſa chère *Bérénice*, & lui fit ce triſte adieu.

C'en eſt trop. Ma douleur à cette triſte vue
A ſon dernier excès eſt enfin parvenue.
Je reſſens tous les maux que je puis reſſentir,
Mais je voi le chemin par où j'en puis ſortir.
Ne vous attendez point, que las de tant d'allarmes
Par un heureux hymen je tariſſe vos larmes.
En quelque extrémité que vous m'ayez réduit,
Ma gloire inéxorable à toute heure me ſuit.
Sans ceſſe elle préſente à mon ame étonnée

L'Empire incompatible avec votre hymenée ;
Et je voi bien qu'après tous les pas que j'ai faits,
Je dois vous épouser encor moins que jamais (a).

Tite ne se borna pas à ce sacrifice, qui dut lui couter cher. Il se détacha de cette troupe débauchée qui avoit longtems terni sa réputation, il ne prit plus aucun intérêt à ses Pantomimes, il s'abstint même de les voir jouer. On avoit encore blâmé la profusion de ses repas, qu'il poussoit souvent jusqu'à minuit avec des amis de table & de bonne chère. Il étendit sa réforme sur ce point, comme sur les autres endroits répréhensibles de sa conduite. Il voulut que la gaieté & la liberté régnassent dans ses repas, mais sans aucune sorte d'excès. Ces changemens, & d'autres encore, furent l'effet de la réflexion. *Tite* se persuada que la première place qu'il occupoit restraignoit sa liberté, & que dans la même proportion qu'il pouvoit plus, moins de choses lui étoient permises.

Ce Prince étoit économe, & son économie lui fut d'une grande ressource : il trouva dans ce fond de quoi suffire non seulement aux besoins de l'Etat, mais aux plaisirs & à l'amusement du Peuple. Il acheva l'Amphithéatre commencé par son père ; &, en dédiant cet Edifice & les Bains qu'il y avoit joints, il donna des Jeux avec une magnificence qui ne le céda à aucun de ceux qui avoient été donnés par ses prédécesseurs. Ces Jeux durèrent cent jours, & réunirent toutes les différentes espèces de spectacles qui pouvoient s'exécuter dans un Amphithéatre : Combats de Gladiateurs, Combats de Bêtes, Batailles sur terre, Batailles navales.

(a) *Racine le père* dans sa *Tragédie de Bérénice*, Scène VI.

les. En un seul jour on tua cinq mille Bêtes des forêts. On fit battre des Grues les unes contre les autres, on fit battre des Eléphans. Une Femme combattit un Lion, & le tua. Le même lieu successivement rempli d'eau & mis à sec, tantôt présenta des Flotes, tantôt des Troupes de terre, qui sous les noms des Peuples célèbres autrefois par les guerres qu'ils s'étoient faites, renouvellèrent l'image des Combats décrits par *Thucydide*.

Tite ajouta à ces divertissemens une sorte de Lotterie, qui consistoit en petites boules, que l'on jettoit parmi la multitude, & qui avoient chacune leur inscription. Quiconque en saisissoit une, se trouvoit possesseur d'un bon billet, dont il alloit se faire payer à un Bureau établi pour cela: & selon le Lot qui lui étoit échu, il recevoit ou des choses bonnes à manger, ou des habits, ou même de la vaisselle d'argent & d'or, ou enfin des Chevaux, des Bestiaux, des Esclaves.

Ce bon Prince tomba malade en allant de *Rome* à *Riéti*. Sa maladie ne fut pas longue. Quelques-uns croient qu'il augmenta son mal en prenant le bain, & d'autres prétendent qu'il fut empoisonné par son frère. Il mourut dans la même Maison de campagne que son père, près de *Riéti*, dans la 41me. année de son âge, après avoir règné 2 ans, 2 mois, & 20 jours. L'Histoire, depuis son avènement à l'Empire, le comble d'éloges sans mélange d'aucun reproche, & sa mort fut regardée comme une calamité publique. Il fut mis au rang des Dieux. C'est le seul honneur que *Domitien* fit rendre à la mémoire d'un frère, qui avoit toujours été pour lui un objet de haine & d'envie.

Le règne de *Tite* fut troublé par trois grandes calamités, ſavoir l'Embraſement du Mont *Véſuve*, une Maladie épidémique, & un terrible Incendie dans *Rome*. Le premier de ces deſaſtres intéreſſe encore aujourd'hui par la découverte qu'on a faite tout récemment de la Ville d'*Herculaneum*, qui fut enſévelie ſous terre par ce furieux ébranlement. Mr. *Crévier* raporte ce funeſte évènement; & ſi l'on veut s'en former une idée complette, on peut joindre à ſa rélation les détails curieux qu'on en a déja donnés dans ce Journal (*a*).

La Peſte fut cauſée, à ce qu'on prétend, par l'embraſement du Mont *Véſuve*. Les cendres dont il avoit couvert tout le païs ſe mêlant avec l'air qu'on reſpiroit, altérèrent la conſtitution des corps, & cauſèrent une peſte ſi violente, que, pendant un eſpace de tems conſidérable, on compta dans *Rome* dix mille morts par jour.

L'incendie qui arriva dans *Rome*, dura trois jours & trois nuits. Le feu fut violent, & fit de grands ravages. Il conſuma pluſieurs Edifices publics, & entr'autres le *Panthéon*, la *Bibliothéque* d'*Octavie*, & le *Capitole*, qui venoit d'être rétabli. Un nombre infini de maiſons particulières éprouvèrent le même deſaſtre.

Ces fléaux touchèrent le cœur de *Tite*. Il les reſſentit, non pas ſimplement en Prince, mais en père, & il n'épargna ni ſoins ni dépenſes pour y aporter du ſoulagement. Pour réparer les dommages que la Côte de la *Campanie* avoit ſoufferts par l'embraſement du *Véſuve*, il aſſigna des fonds abondans, & en particulier les biens de ceux qui avoient

(*a*) Voyez les Tomes XLVII. & XLVIII.

avoient périsans laisser d'héritiers, & dont par conséquent la succession étoit dévolue au Fisc. Voulant hâter les secours par sa présence, il se transporta lui-même sur les lieux l'année suivante.

Par rapport à la Peste dont *Rome* fut affligée, tout ce qui peut servir ou de préservatif ou de remède, fut recherché & mis en œuvre par ses ordres.

Les dommages causés par l'Incendie, furent réparés avec une magnificence digne des plus grands éloges. *Tite* déclara par une Ordonnance publiquement affichée, que toutes les pertes étoient sur son compte. Il consacra aux Temples & aux Ouvrages publics tous les ornemens de ses Maisons de plaisance; & il prépose des Chevaliers Romains à la réparation des dommages qu'avoient soufferts les Particuliers, & à la reconstruction des maisons. Il fut si jaloux de cette gloire, qu'il voulut se la réserver à lui seul; & il refusa les dons que lui offroient les Villes, les Rois, & même de riches Particuliers, pour diminuer le poids d'une si énorme dépense.

Deux évènemens remarquables, qui appartiennent au règne de *Vespasien*, c'est la Révolte des *Gaulois* & le fameux Siège de *Jérusalem* par *Tite*. Comme ce sont deux morceaux presque détachés du reste de l'histoire de ces Princes, & qu'on ne sauroit d'ailleurs en donner une juste idée sans trop charger cet Extrait, nous croyons devoir renvoyer le Lecteur à l'Ouvrage même, où l'on trouvera tout ce que ces évènemens renferment de plus curieux & de plus instructif.

On sait que l'histoire du siège de *Jérusalem* & de la ruine des *Juifs* nous a été transmise par *Joseph*,

phe, Juif lui-même, & témoin oculaire de cette grande catastrophe. On sait encore que cet Historien a traité sa matière dans un très grand détail, s'étant fait un devoir de n'omettre aucune circonstance, parce que dans un Ouvrage consacré à cet unique objet, il se proposoit d'en instruire pleinement & ses Contemporains & toute la Postérité. Or ces faits sont fort connus, non seulement des Savans, mais du commun des Lecteurs. Delà vient que Mr. *Crévier* s'est imposé la nécessité d'abréger sa narration, en tâchant néanmoins de ne manquer aucun des traits qui intéressent le plus, sur-tout aucun de ceux qui caractérisent les principaux Acteurs, ou qu'il croit porter l'empreinte du doigt de Dieu visiblement marqué dans ce grand évènement.

L'un de ces derniers traits, c'est le sort singulier de la Nation des *Juifs*, qui ne s'est jamais relevée d'un si rude coup. Leur Temple n'a point été rebâti. Le culte de leur Religion leur est devenu impraticable; & depuis 17 Siècles, comme l'a prédit l'un de leurs Prophètes,

Du Dieu qui les poursuit annonçant la justice,
Ils vont porter par-tout l'arrêt de leur supplice.
Sans Villes & sans Rois, sans Temple & sans Autels;
Vaincus, proscrits, errans, l'opprobre des mortels,
Pourquoi de tant de maux leur demander la cause?
Va prendre dans leurs mains le Livre qui l'expose (a).

AR-

(a) Racine le fils dans son *Poëme sur la Religion*, Chant. III.

ARTICLE III.

LETTRES *de Madame de* MAINTENON. 2. Tomes. in 12o. *Nanci* 1752.

Tout ce qu'on ſait de ce Recueil, c'eſt qu'il fut offert en manuſcrit a pluſieurs Libraires de *Hollande*, lorſque Mr. B... y repaſſa, il y a quelques années, pour s'en retourner en *Suède*. Préſentement il en paroît à la fois différentes Editions, ſans que l'Editeur ſe faſſe connoître. Le véritable nom de l'Imprimeur ne ſe voit pas non plus au Titre; & le lieu de l'impreſſion, qui y eſt marqué, paroît également imaginé. Tant de myſtère devroit, ce ſemble, jetter des doutes ſur l'authenticité de ces Lettres. Mais on ne peut les lire ſans leur trouver un air de vérité qui prévient tout à fait en leur faveur. Elles ne démentent en rien le caractère de Madame *de Maintenon*. On y voit ſon eſprit, ſon cœur, ſa façon de penſer. Elle y eſt peinte préciſément des mêmes traits que dans Mr. *de Voltaire*, qui n'en a parlé que d'après les Ecrivains les plus dignes de foi, & d'après des gens qui l'avoient connue. D'ailleurs on ſavoit qu'il exiſtoit un Recueil de Lettres de Madame *de Maintenon*. Mr. *de Voltaire* l'avoit vu. Il en parle dans ſon *Siècle de Louis XIV*. & il en cite même quelques endroits.

Aux Lettres de Madame *de Maintenon* on en a joint pluſieurs autres qui lui ſont adreſſées, & dont quelques-unes avoient déjà paru ailleurs. Le Recueil comprend en tout 298 Lettres. On trouve en quelques endroits de courtes notes de l'Editeur.

teur. Il eût été à ſouhaiter qu'il en eût mis beaucoup davantage. Faute de commentaire une infinité de noms & de choſes deviennent autant d'énigmes pour la plupart des Lecteurs. Souvent un mot auroit ſuffi pour prévenir leur embaras.

Les Lettres de Madame *de Maintenon* ſont admirablement écrites. Le ſtile en eſt d'une élégance qui charme. Elles intéreſſent d'ailleurs par bien des endroits.

On y trouve beaucoup de particularités curieuſes. Voici, par exemple, ce qu'elle dit de *Maſcaron*, Prédicateur fort couru, & à qui elle ne refuſoit peut-être ſon ſuffrage que parce qu'elle ne trouvoit pas dans ſes ſermons le goût de dévotion qu'elle aimoit. „ Je viens d'entendre une belle déclamation du Père *Maſcaron*; il divertit l'eſprit & ne touche pas le cœur. Son éloquence eſt hors de ſa place. Cependant il eſt à la mode. Il nous a dit qu'un Héros étoit un voleur qui faiſoit à la tête d'une armée ce qu'un voleur faiſoit tout ſeul. Notre Maître n'a pas été content de cette comparaiſon". Ce trait fait autant d'honneur à *Maſcaron*, que celui-ci en fait peu au Père *de la Chaiſe* Confeſſeur du Roi. „ Il a déploré vingt fois avec moi, dit Madame *de Maintenon*, les égaremens du Roi.

Il s'agit de ſes amours avec Madame *de Monteſpan*.

„ Mais s'il parloit avec ſincérité, ne lui interdiroit-il pas les Sacremens? Vous voyez qu'il y a du vrai dans les *Provinciales*. Le Père *de la Chaiſe* eſt un honnête homme; mais l'air de la Cour gâte la vertu la plus pure, & adoucit la plus ſévère". On trouve dans la Lettre 267. un dé-

détail circonſtancié des dernières heures de *Louis XIV*. Madame *de Maintenon* y raporte entr' autres le diſcours de ce Prince à ſon ſucceſſeur, qui n'avoit alors que cinq ans. Il eſt beaucoup parlé de Madame *de Monteſpan* dans ces Lettres, & il y en a quelques-unes qui lui ſont adreſſées. Voici ce qui eſt dit d'elle dans la Lettre 284. „ Madame de „ *Monteſpan* atteloit ſix ſouris à un petit caroſſe „ de filigramme, & s'en laiſſoit mordre ſes bel- „ les mains. Elle avoit des cochons & des chè- „ vres dans des lambris peints & dorés. Le Roi „ la montroit à ſes Miniſtres comme un enfant. „ Cependant elle ſavoit les ſecrets de l'Etat, & „ donnoit des conſeils tantôt bons, tantôt mau- „ vais, ſuivant ſes paſſions". Cela ne s'accorde point avec ce qui eſt raporté dans *le Siècle de Louis XIV*. que cette Dame n'étoit pas du ſecret, & que le Roi ſavoit diſtinguer les affaires d'Etat, des plaiſirs.

Madame *de Maintenon* aimoit à donner des leçons de conduite, & il faut avouer qu'elle le faiſoit très-bien. „ Que Mr. le Duc *de Bourgogne* „ ſoit votre meilleur ami & votre ſeul confi- „ dent", diſoit-elle à la Ducheſſe *de Bourgogne*. „ N'eſpérez pas que votre union vous procure „ une paix parfaite. Les meilleurs mariages ſont „ ceux où l'on ſouffre tour à tour l'un de l'autre „ avec douceur & patience. Il n'y en eut jamais „ ſans quelque contradiction. Soyez complai- „ ſante ſans faire valoir vos complaiſances. N'e- „ xigez pas autant d'amitié que vous en aurez. „ Les hommes ſont pour l'ordinaire moins ten- „ dres que les femmes, & vous ſerez malheureu- „ ſe ſi vous êtes délicate en amitié. C'eſt un com-

„ mer-

gardoit là-dessus. Ce Prince aimoit mieux scandaliser ses Sujets, & toute l'*Europe*, en leur laissant croire qu'il vivoit dans un commerce criminel, que d'avouer un mariage inégal, ou même sans l'avouer solennellement, que d'en faire répandre le bruit. Quel contraste que l'idée de ce commerce, qui fut longtems l'opinion générale, avec la dévotion de Madame *de Maintenon*, & l'éclat de ses bonnes œuvres! Mais écoutons Mr. *de Fenelon*. Aimez le Roi; soyez-lui soumise comme „ *Sara* l'étoit à *Abraham*. Respectez-le du fond „ du cœur: regardez-le comme votre Seigneur „ dans l'ordre de Dieu. Il est vrai, Madame, que „ votre état est une énigme: mais c'est Dieu qui „ l'a fait; vous ne l'avez pas désiré, vous ne l'a„ vez pas choisi, pas même imaginé; c'est Dieu „ qui l'a fait. Il vous cache ses secrets, & en cache „ aussi au Public, qui le surprendroient si vous les „ lui disiez comme à moi. C'est le mystère de „ Dieu; il a voulu que vous fussiez élevée, pour „ sanctifier ceux qui naissent dans l'élevation. „ Vous êtes à la place des Reines, & vous n'avez „ pas plus de liberté ni d'autorité qu'une petite „ Bourgeoise". Madame *de Maintenon* ne donne nulle part le mot de cette grande énigme, dont on parle ici, tout au plus elle aide à le faire entrevoir. Elle fait regarder son attachement pour le Roi, comme n'ayant point d'autre but que de sanctifier ce Prince. Elle écrivoit en 1684. „ J'ai„ me le Roi de la même maniére que j'aime mon „ frère. Je voudrois les voir parfaits, afin qu'ils „ fussent plus dignes de Dieu. Et en 1716. Mon „ dessein a été d'abord de le retirer des femmes, „ & ensuite de le donner à Dieu. Je n'écrirai point

„ point ma vie, ajoûte-t-elle, parce qu'il ne me
„ faudroit point taire toutes les œuvres de Dieu,
„ & que je ne veux point tout dire".

On a loué *Scarron*, ſon premier mari, dont on vient de réimprimer les Oeuvres; mais de tout ce qu'on a dit à ſa gloire, rien ne lui fait plus d'honneur que le témoignage de ſa veuve. Voici comment dans une lettre, écrite la ſixième année de ſon veuvage à la célèbre *Ninon Lenclos*, elle s'exprime à ſon égard. „ Que penſez vous, dit-el-
„ le, de la comparaiſon qu'on a oſé faire de cet
„ homme (*un homme ſans mérite avec qui on*
„ *vouloit la marier*) à Mr. *Scarron*? O Dieu,
„ quelle différence! ſans fortune, ſans plaiſirs,
„ il attiroit chez moi la bonne compagnie; celui-
„ ci l'auroit haïe & éloignée. Mr. *Scarron* avoit
„ cet enjoument que tout le monde ſait, & cette
„ ſolidité d'eſprit que perſonne ne lui a connue;
„ celui-ci ne l'a ni brillant, ni badin, ni ſolide;
„ s'il parle, il eſt ridicule. Mon mari avoit le
„ fonds excellent; je l'avois corrigé de ſes liber-
„ tés; il n'étoit ni fou, ni vicieux par le cœur;
„ d'une probité reconnue, d'un deſintéreſſement
„ ſans exemple".

C'eſt dans un Livre * imprimé à *Paris* en 1661, c'eſt-à-dire, un an après la mort dudit *Scarron*, qu'on voit un portrait de ſa veuve, que le lecteur ne

* Voy. *Le grand Dictionnaire Hiſtorique des Précieuſes, dédié à Son Alteſſe Monſeigneur le Duc de Guiſe, par le Sieur* de Somaiſe *Sécretaire de Madame la Conestable Colonna.* Tom. 2. pag. 152. Ce Livre imprimé avec aprobation & Privilège du Roi, contient les portraits de toutes les perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, de la cour & de la ville, qui dans ce tems-là ſe diſtinguoient par leur eſprit, par leur goût, pour les ouvrages d'eſprit, ou même par la galanterie.

ne ſera peut-être pas fâché qu'on tranſcrive ici. Les louanges qu'on y donne à cette Dame, ſont d'autant moins ſuſpectes, que l'Auteur parle de tout le monde avec une liberté qui étonne. Il eſt vrai que c'eſt ſous des noms empruntés. Mais à quoi ſervoit ce voile, puiſqu'une clef imprimée dans le même tems & débitée chez le même Libraire, ne laiſſoit rien à deviner? Voici le portrait dont je parle; je mets à côté des noms feints ceux qui leur répondent dans la Clef.

„ Stratonice (*Madame Scarron*) eſt une jeu-
„ ne précieuſe des plus agréables & des plus ſpi-
„ rituelles. Elle eſt veuve, ſans avoir été fem-
„ me; l'on ſaura aſſez le ſens de cette énigme,
„ quand on ſaura que Straton (*Scarron*) étoit
„ ſon mari. Elle eſt native d'auprès d'Argos
„ (*Poitiers*). Elle a de la beauté, & eſt d'une
„ taille aiſée. Pour de l'eſprit, la voix publique
„ en dit aſſez en ſa faveur; & tous ceux qui la
„ connoiſſent ſont aſſez perſuadés que c'eſt une
„ des plus enjouées perſonnes d'Athènes, (*Pa-*
„ *ris*). Elle ſait faire des vers & de la proſe; &
„ quand elle n'auroit que les connoiſſances
„ qu'elle a acquiſes avec Straton, elle y réuſſiroit
„ auſſi bien que pas une autre de celles qui s'en
„ mêlent. Son humeur eſt douce, & elle a fait
„ voir par ſa façon d'agir, qu'elle voyoit le mon-
„ de plus par une bienſéance civile que par une
„ attache particuliére, en ſe retirant dans une
„ maiſon de Veſtales après la mort de ſon mari".

A la ſuite des Lettres on trouve 22. Portraits de perſonnes qui ont joué un grand rolle à la Cour de *Louis XIV*. Il y en a ſix de la main de Madame *de Maintenon*, les autres ſont d'une de ſes amies.

Ce

Ce ſont des fragmens de Mémoires. L'Editeur dit que ces Mémoires ſubſiſtent encore, & il eſpère de ſe les procurer pour en faire part au Public.

ARTICLE IV.

L'ESPRIT *des* NATIONS. Deux Volumes *in* 12. A *La Haye*, chez *I. Beauregard*, &c. 1752.

CEt Ouvrage eſt le fruit d'un grand nombre de recherches, & d'une profonde méditation. Il a fallu beaucoup lire, beaucoup réfléchir pour le conduire au point de perfection où il eſt. Comment juger ſainement de l'*Eſprit des Nations* ſans les connoître à fonds, & comment les connoître ſans les avoir fréquentées, ou du moins ſans avoir parcouru avec une très grande attention, tout ce que les meilleurs Voyageurs en ont écrit?

Nous avons ſur l'Homme, pris en général, quantité d'Ouvrages; mais nous n'en avons aucun, que je ſache, qui embraſſe preſque toute la Race humaine, & où l'on trouve, comme dans celui-ci, le vrai portrait de l'Eſprit de chaque Nation.

Tout eſt difficile dans cette entrepriſe. Le champ qu'il faut parcourir eſt d'une étendue immenſe; il effraie quand on l'enviſage. D'ailleurs, comment raſſembler ſans confuſion tous les matériaux néceſſaires; & dans quel ordre faut-il les ranger, pour en former un édifice régulier, ſimple, ſolide, & qui en même tems puiſſe plaire par ſes agrémens?

Qu'on juge de l'embaras où l'Auteur a dû ſe trouver, à la vue de tant de difficultés, par ce

qu'il nous en dit lui-même dans sa Préface. „ A-
„ près avoir recueilli, dit-il, un nombre immen-
„ se de faits & d'usages, après avoir été comme
„ accablé sous le détail, il faut l'épargner au
„ Lecteur, régner sur ses connoissances, sou-
„ vent d'une collection de faits & d'évènemens
„ ne tirer qu'une seule réflexion, ne prendre que
„ la fleur, n'extraire qu'un caractère... L'ordre,
„ qui doit enchaîner les matières, & les distri-
„ buer dans une place où elles s'éclaircissent &
„ se fortifient mutuellement, ne demande pas
„ moins de délicatesse. Il est question de rappel-
„ ler les grandes lectures à des points fixes, de
„ rassembler sous un petit nombre d'idées les dif-
„ rentes parties de l'Histoire universelle, & les
„ Rélations des Voyageurs. La multitude des
„ vues, des rapports, & des combinaisons, est
„ infinie; & rien n'est plus aisé que de perdre le
„ fil dans ce labyrinthe de réflexions.

On voit bien que l'Auteur a senti d'avance tout le poids du fardeau dont il alloit se charger. Aussi avoue-t-il ingénuement que ce travail est au-dessous du modèle & des idées qu'il en a dans l'esprit. Il faut cependant lui rendre cette justice, qu'il a réussi au-delà de ce qu'on pouvoit raisonnablement attendre sur une matière si épineuse, & que peu s'en faut que l'exécution ne réponde parfaitement à la beauté du dessein, & à la grandeur de l'entreprise. J'ignore qui est l'Auteur de cette production; mais je trouve que son allure ressemble quelquefois assez bien à celle de l'Auteur de l'*Esprit des Loix*. C'est faire son éloge, que de lui trouver de la ressemblance avec un si parfait Modèle.

L'Ou-

L'Ouvrage eſt diviſé en deux petits Volumes, & chaque Volume en un grand nombre de Chapitres. Je me bornerai ou à donner le précis de quelques-uns de ces Chapitres, ou ſimplement à en détacher quelques penſées, par l'impoſſibilité où je me trouve réduit de donner un Extrait ſuivi de l'Ouvrage entier. Je ne puiſerai même pour cette fois que dans le premier Volume, me réſervant de faire connoître le ſecond dans le Trimeſtre ſuivant.

Du Génie des Nations.

Ce que l'Auteur appelle le *Génie des Nations*, n'eſt, en général, que *cet eſprit qui réſulte de la combinaiſon des coutumes & des opinions avec le tempérament*. Le Genre-humain peut être diviſé en quatre branches eſſentielles, les *Nègres*, les *Américains*, les *Chinois*, & les *Européens*, diſtingués par la Langue, la Couleur, les Uſages, la Figure, les Goûts, la Religion, & ſéparés depuis un ſi grand nombre de ſiècles, qu'il eſt impoſſible d'en montrer l'époque. Deux principes règnent en cette matière du Génie, les Cauſes phyſiques & les Cauſes morales.

Des Cauſes Phyſiques du Génie des Nations.

La Cauſe fondamentale du *Génie d'une Nation*, c'eſt le Climat, en y ajoutant celles qui lui ſont ſubordonnées dans le même genre, comme la qualité du ſang, la nature des alimens, la qualité des eaux, & des végétaux. Cette Cauſe phyſique eſt la plus univerſelle, la plus intime. Il ſuffit d'en appeller à l'expérience; & il eſt par conſéquent inutile de recueillir ſur cela les autorités.

L'Auteur appelle Climat, *un eſpace de terre renfermé entre deux Cercles parallèles à l'Equateur*,

& tellement éloignés l'un de l'autre, qu'il y ait une différence de demi-heure dans la durée de leur grand jour d'Eté. La Terre eſt diviſée en 24 Climats; & c'eſt dans ces différens Climats que l'Auteur entreprend de parcourir les effets de la Nature, premiérement dans l'air & les productions phyſiques, telles que les Plantes & les Métaux, enſuite dans les Hommes & les Animaux. Pour abréger, je paſſe deux Chapitres, dont l'un traite des *effets du Climat ſur les Plantes & les Métaux*, & l'autre des *Lieux particuliers.*

De la tranſplantation des Hommes & des changemens ſurvenus aux Climats & aux Païs.

Quelquefois les Climats changent par les mutations ſurvenues dans la Nature même, ou procurées par l'induſtrie des Hommes. Dans l'*Allemagne*, par exemple, & dans les *Gaules*, on a extirpé une prodigieuſe quantité de Forêts. La culture des Terres a apporté l'abondance, avec la ſalubrité de l'air. La *Chine*, la *Perſe*, & les grands Empires de l'*Europe* ont été arroſés & rafraichis par une abondance d'eaux artificielles, & une multitude de Canaux qui en parcourent toute l'étendue. L'Art a trouvé une infinité de moyens pour ſe précautionner contre les Hivers & les Etés: deſorte qu'il n'y a preſque plus en *Europe* que les Païs du *Turc*, que la politique du Gouvernement continue à apauvrir. Ces beaux Lieux, le théatre de l'Antiquité, conſacrés à l'imagination, ſont déſerts, privés de culture & d'habitans. Chacun enſemence préciſément pour ſa Famille, & la Campagne, un peu éloignée des Villes, n'eſt couverte que d'épines & d'herbes incultes.

La

La circulation des choſes, occaſionnée par le Commerce, n'approche pas de la tranſplantation qu'a ſubie l'Humanité elle-même. La tranſmigration des Peuples, & l'établiſſement des Colonies, ont confondu les notions primitives des caractères tracés par les Anciens. Les *Saxons*, qui conquirent l'*Angleterre*, adoucirent en ce Païs leur férocité. Les *Turcs*, vraie poſtérité des *Scythes*, dépoſent depuis près de deux Siècles leur férocité & leur valeur. Les *Chinois*, chez qui les voyages ſont défendus, & l'Empire fermé aux Etrangers, gardent leurs coutumes depuis le tems immémorial du règne de trente Familles Impériales. L'*Anglois* même ſe change par les voyages. Les Colonies *Hollandoiſes* ont pris à *Batavia* le luxe & les manières *Aſiatiques*, en perdant de vue la Patrie qui eſt le Siège des Mœurs. Après deux ou trois générations au plus, le ſang perd ſes qualités primitives; & les qualités du Sol ſe déclarent dans l'Eſpèce des Hommes, des Animaux, & des Plantes. J'ai remarqué que ſouvent ces changemens ſe font dès la première génération. Les *François*, ſans quitter leur Patrie, ont changé les mœurs de l'*Europe* en des points conſidérables.

De la couleur & de la figure des Hommes des différens Climats.

Il règne dans les Hommes de la moyenne région, une étonnante variété, occaſionnée par le mêlange. En *Orient*, ſi vous excepteż la *Chine* & le *Japon*, la circulation perpétuelle, les enlèvemens des belles Femmes & des jeunes Eſclaves par les *Tartares*, les *Arabes*, & les *Corſaires*, les mariages des *Circaſſiennes* & des *Géor-*

giennes avec les *Turcs* & les *Perſans*, les recherches des Officiers du Prince pour la Milice & le Serrail, renouvelle ſans ceſſe les principes du ſang naturel. Ainſi, pour prendre une plus juſte idée de la figure des Habitans de ces Provinces, il faudroit s'attacher au Peuple & au Bourgeois, qui n'ont pu pouſſer la délicateſſe juſqu'aux femmes étrangères.

Sous les Tropiques les Hommes ſont exceſſivement noirs ; ils ſont bruns ſous le Pole Arctique. Depuis le Pole Arctique juſqu'au 60. degré ils deviennent rouges, & blancs du 60. au 45. enſuite ils ſe changent en blonds juſqu'au 30 ; &, après que la bile jaune eſt mêlée avec la noire, ils tirent ſur le verd, juſqu'à ce qu'enfin ils deviennent bruns, puis entièrement noirs ſous les Tropiques.

Les Hommes du fond du *Septentrion* ſont d'une maigreur & d'une pâleur exceſſives ; ils ont le poil rouge, la peau nette & ſans défaut, la taille médiocre, les épaules larges, les yeux couleur d'un verd de mer, la voix foible, & nullement fine. Les *Allemands* & les *Anglois* ſont preſque tous d'un poil blond. Les *Septentrionaux* diffèrent beaucoup, par les yeux, des *Méridionaux*. Ceux-ci ont les yeux noirs, les autres couleur de verd de mer, ou d'un bleu azuré. Les Peuples du milieu ont des yeux de Chèvre, c'eſt-à-dire d'un jaune obſcur & roux. Les *Allemands* ont des yeux un peu féroces & d'un bleu azuré ; aſſez peu verds & blanchâtres, mais d'un bleu foncé & obſcur. Les *Scythes* ont le bleu des yeux mêlé de quelque blancheur. La couleur du verd de mer dans les yeux eſt un grand ſigne de chaleur.

Les

Les yeux obſcurs & roux ſont les plus perçans de tous; les Chèvres n'ont jamais les yeux chaſſieux. Ainſi, les Nations du *Septentrion* ont une ſtature élevée, la couleur blanche, les cheveux liſſes & roux, les yeux d'un bleu céleſte, & beaucoup de ſang. Au contraire les *Méridionaux* ſont d'une taille médiocre, ils ont la couleur brune, les cheveux crépus & noirs, les yeux noirs, les jambes foibles, & peu de ſang. L'Auteur entre ſur tout cela dans des détails curieux, & réſout en même tems quelques objections qui ſe préſentent.

Du fond du Tempérament. Des Maladies ordinaires & épidémiques. De la durée de la Vie. De la Sobriété & de l'Intempérance des Hommes.

L'Auteur établit, d'après les Médecins, la Bile noire pour fond du tempérament des *Méridionaux* & des *Orientaux*. Delà vient que la Phrénéſie eſt une maladie très ordinaire dans ces Païs, & même dans la partie méridionale de l'*Eſpagne*. Les Fous ſont très communs à *Maroc*, à *Fez*, dans l'*Andalouſie*. La Lycanthropie, ou cette maladie de l'imagination qui perſuade qu'on eſt transformé en Loup, eſt commune dans l'*Orient*; & même en *Provence*, en certains tems de l'année, les Hommes ſont ſujets à des aliénations ſi marquées, qu'on les oblige, pendant qu'elles durent, à ſe retirer dans le ſein de leurs Familles, & qu'on demande ſans héſiter des nouvelles de l'état de leur eſprit; maladie que les gens du Païs expriment par un terme populaire, *a-t-il viré*. Les Fous du *Midi* parlent, ſont éloquens, prêchent en pluſieurs Langues; ceux du

Septentrion rient dans leur folie. Je ne dirai rien des autres ſujets énoncés dans le titre de ce Chapitre, il ſuffit de les avoir indiqués.

Des autres qualités du Corps propres aux Nations des différens Climats, la Voix, la Prononciation, les Langues.

Les Convulſions ſont fréquentes chez les *Orientaux*, non ſeulement dans la maladie, mais même dans l'état de ſanté, à la ſimple récitation d'un diſcours, à la vue d'un objet. Des Hommes ſi ſecs, ſouvent décharnés, d'une ſoupleſſe ſi grande dans tous les nerfs, d'un ſang ſi vif & ſi brulé, ne ſauroient manquer de véhémence dans leurs actions & dans tous leurs geſtes. Les *Orientaux* expriment par des cris, par l'élevation des bras, & un ébranlement général de toute la machine, leurs ſenſations, ſouvent occaſionnées par des choſes qui nous laiſſent dans l'immobilité de notre ſituation.

Un diſcours eſt débité en *Danemarc*, en *Suède*, de ſang froid, ſans être varié dans la récitation par des inflexions différentes; tandis qu'un Prédicateur *Italien* s'agite dans ſa Chaire, s'y promène, & précipite ſouvent la voix à une Octave au-deſſous du ton naturel, pour la relever dans le moment ſuivant de pluſieurs degrés. Les *Septentrionaux* ont la voix rauque, & dure ou grave: les *Eſpagnols*, les *Carthaginois*, les *Ethiopiens*, l'ont claire & déliée. Sous une température qui tient du milieu, la voix devient agréable, harmonieuſe & ſonore, comme celle des *Aſiatiques*, des *Italiens* & des *François*.

Ceux qui approchent le plus du *Septentrion*, prononcent du fond de la poitrine, & avec rudeſſe,

le, les consonnes ; ne mettant presque jamais de voyelles. Les *Saxons*, & ceux qui habitent le long de la Mer *Baltique*, prononcent toujours les moyennes pour les tenues, disant, par exemple, *pibimus* pour *bibimus*, *finum* pour *vinum*. Les *Orientaux*, les *Hébreux*, les *Syriens*, les *Chaldéens*, les *Arabes*, semblent arrêter & rompre le son dans le gozier. Les *Occidentaux*, au contraire, l'arrêtent entre les dents. Les Habitans des Païs plus tempérés semblent prononcer du bout des lèvres. Les *Allemands* tirent leurs mots du fond de la poitrine ; les *François*, tantôt de la poitrine, tantôt du gozier, tantôt du palais seulement : c'est de toutes les prononciations de l'*Europe* la plus douce, sans en excepter celle de la Langue Italienne, *qui ne nous a point paru à Rome même*, dit l'Auteur, & *dans la bouche des Dames les plus distinguées, égaler la douceur & l'agrément de la prononciation Françoise*. L'*Anglois* paroit siffler.

Des Habillemens & de la Physionomie.

Dans ce Chapitre l'Auteur se borne, par raport aux habillemens, à quelques réflexions générales, qui ne lui paroissent pas être un fondement assez solide pour des observations. Quant à la Physionomie, il fait observer qu'on trouve beaucoup de Physionomies marquées en *Italie*, en *Espagne*, sur les Côtes de l'*Afrique*, & à *Constantinople*. Les *Anglois* en ont une qui leur est particulière, mais presque la même dans toute la Nation. Les *Allemands*, les Peuples *Septentrionaux* n'en ont que fort peu. Les *Nègres* se ressemblent tous.

Il y a de la Physionomie en *France*, & même de

de la ſérieuſe, quoique certains Etrangers ayent prétendu le contraire. Les gens de guerre en ce Royaume ont le maintien fort noble & bien décidé; les fatigues ayant répandu leur vernis, avec celui du tems, ſur ces viſages délicats, & donné de la force à la Phyſionomie, comme les ombres font ſortir les figures dans le Tableau. Il eſt vrai qu'en *France* on voit moins de Phyſionomies marquées & caractériſées, qu'en *Italie*, en *Eſpagne*, & en *Orient*. L'eſprit de Société, & l'envie de plaître, corrigent l'extérieur, & empêchent le Corps & l'Ame, pour ainſi dire, de ſe pancher d'un certain côté: & c'eſt ce qui donne la Phyſionomie; car, généralement parlant, plus les Hommes ont les paſſions fortes, profondes & concentrées, ainſi que les *Eſpagnols* & les *Méridionaux*, plus ils ont de Phyſionomie. En *France*, les mœurs & les paſſions règlées, gênées par la bienſéance, la coutume, & l'étiquette, ſont preſque toutes en équilibre.

Des Senſations en général, & de leur différent degré.

La Muſique, le Luxe, les Délices, la Danſe, doivent leur origine à l'*Orient*. C'eſt un fait, que Dieu inſpiroit ſes Prophètes d'une manière aſſortie à leur tempérament, à leur imagination. Les Prophètes vinrent en danſant & prophétiſant au-devant de *Saül*. Les Inſtrumens & le Chant accompagnoient preſque toujours la Religion & la Prophétie. Les Solitaires & les Moines *Mahométans* tournent ſur eux-mêmes dans leurs extaſes. Les Derviches reçoivent leurs Sultans avec ces convulſions ſacrées. Chez les *Mahométans* la Religion laiſſe la Danſe & la Muſique aux Religieux,

gieux, aux gens qu'elle croit inſpirés, & les condamne chez les autres hommes : précepte, dont l'obſervation coute infiniment aux *Levantins* & à tous les *Orientaux*.

C'eſt à la *France* que la Danſe doit ſa perfection, pour avoir ſu corriger par ſes bienſéances les attitudes *Ioniques*, c'eſt-à-dire, laſcives de l'*Orient*, ſubſtituant les mouvemens & les figures nobles aux ſauts & aux caprices de l'*Italie*. L'art des Pantomimes eſt dû à la *Grèce*. Les divertiſſemens de l'*Orient* & de la Cour des Princes, conſiſtent en Baladins, Sauteurs, qui ſurpaſſent tout ce qu'on a vu en ce genre. Les Charlatans des *Indes* mépriſent ceux de *Conſtantinople*, les *Turcs* mépriſent les *Italiens*, les *Italiens* ceux de *France* & d'*Angleterre*. Ce que dit l'Auteur, dans ce Chapitre, des plaiſirs des *Italiens* & des *François*, & ſur-tout de la gayeté *Françoiſe*, mérite d'être lu.

Idée générale du Cœur & de l'Eſprit.

Je ne tirerai de ce Chapitre qu'une ſeule remarque, qui regarde le caractère des *Orientaux*. Ces Peuples ſont naturellement Philoſophes, & cette qualité eſt la diſpoſition la plus prochaine à l'Humanité : *Omnis Humanitas ab Orientalibus defluxit*. *Chardin* ne vit presque point de punitions publiques en *Perſe* : en douze ans un ſeul homme fut exécuté : peu de maiſons forcées, peu de querelles, de ſang répandu. Les *Arabes* même, en état naturel de guerre & de brigandages, commettent fort peu d'aſſaſſinats, & évitent à toute extrémité l'effuſion de ſang. Les Etats du *Grand Seigneur*, la *Perſe*, les *Indes* ſont tout remplis d'Hôpitaux magnifiquement dotés. L'aumône

eſt

eſt un des articles fondamentaux du Symbole *Mahométan*, & des mieux obſervé. La tendreſſe des *Orientaux*, & leur reſpect pour les Morts, ſurpaſſent infiniment les témoignages de notre ſouvenir & de notre douleur.

Cependant, c'eſt de ces mêmes Hommes, des *Carthaginois* en particulier, que ſont venus ces ſupplices rafinés, tels que ceux d'arracher les yeux, de couper ou ſcier les membres, d'écorcher tout vifs, de bruler à petit feu, d'empaler. Il faut donc dire, qu'ils ſont cruels de deſſein formé, par une ſuite de la méditation & de la profondeur de leurs ſenſations. Ils s'irritent & s'appaiſent difficilement, ſuivant la nature de la bile noire. *Polybe* écrit que les *Orientaux* & les *Méridionaux* ſont cruels, perfides, intolérans & jaloux, parce que la cruauté procède de la réflexion, qui a longtems ſavouré ſon objet.

Jugement ſur le fond du caractère des Méridionaux & des Septentrionaux. Différence entre les Hiſtoriens & les Philoſophes.

Dans ce parallèle, les Hiſtoriens favoriſent les *Septentrionaux*; les Philoſophes, les Peuples du *Midi*. Les Hiſtoriens, plus attachés aux Vertus pratiques de la Société, ſe ſont déclarés pour les premiers. Les Philoſophes, ſéduits par l'imagination des *Orientaux*, ont relevé les *Méridionaux*. Les Crimes frappent plus que les Vertus. Tout eſt grand chez les Méridionaux: *Summa vitia, ſummæ virtutes*. L'Auteur fait voir ici que c'eſt de l'*Orient* & du *Midi* que viennent les effets les plus extraordinaires.

Des Cauſes morales du Génie des Nations.

On appelle Cauſes morales, *celles qui ne dou-*

nent

ment pas plus d'esprit aux Hommes, mais leur sont seulement une occasion de perfectionner leur génie. L'Institution est pour une Nation, ce que l'Education est pour les Particuliers. *L'Institution* n'est autre chose que *la première Législation, ou la forme que donnent les anciennes Loix & Coutumes à une Nation.* L'Auteur avoue sans peine, & fait même voir par des exemples, que les Institutions des Peuples modernes ne sont pas comparables sur certains articles philosophiques à celles des Anciens. La raison en est, que presque tous les Peuples anciens eurent l'avantage d'avoir des Philosophes pour Fondateurs. *Athènes* & *Sparte* furent d'abord formées. *Minos*, *Lycurgue* & *Solon*, imitateurs des Loix de ce Prince, dont on avoit vu le succès dans la *Crète*, établirent ces deux fameuses Républiques. Les Institutions & la sagesse de l'*Egypte* servirent de modèle à tout l'*Orient*.

Les premiers Législateurs réduisirent leurs Institutions à la Vie de la campagne, à la Philosophie, à la Religion, à la Poésie, & aux Arts nécessaires à la vie. Les *Grecs* dûrent aux Philosophes de profession leur politesse & leurs vertus. La Philosophie étoit en quelque façon *Grecque* d'origine.

Le fond des Institutions des *François* consiste dans la Guerre, dans la Noblesse, dans le Point-d'honneur, trois choses qui s'allient précisément; & enfin dans la Société avec les Femmes, que les Anciens, à l'exception des *Romains*, avoient généralement renfermées. La fierté & la rigueur des premières Institutions des *François* est digne de remarque. Leurs Fondateurs, quoique barbares,

tes, furent des Héros. Ceux des Anciens étoient ou des Philoſophes peut-être injuſtes envers le Peuple qu'ils mépriſoient, ou des Politiques déja corrompus en cette partie. Ce coup d'œil ſur les Inſtitutions en général diſpoſe aux ſujets particuliers dont l'Auteur va traiter dans les Chapitres ſuivans.

Inſtitutions des Nations en particulier, & premièrement des Grecs.

Un Légiſlateur éclairé étudie avec ſoin le naturel de la Nation, afin de s'aſſortir à ſes diſpoſitions. Le Commerce qui prit naiſſance chez les anciens Peuples, fait encore aujourdhui l'eſprit général des *Orientaux*. Il y eſt honoré & par la Nation & par le Roi. Cette profeſſion ſi néceſſaire n'eſt pas fort élevée au-deſſus des Arts mécaniques. La ſituation particulière & la forme républiquaine, toujours favorable au Commerce, ont porté la *Hollande* à décorer cette profeſſion de glorieux privilèges.

Lacédémone devoit ſa ſageſſe à *Lycurgue*, qui avoit établi pour les Jeunes-gens une Education que l'on regarde encore aujourdhui comme le prodige de l'Antiquité. La Vertu ne ſortoit pas de la République. *Sparte* n'eſtimoit la Vertu qu'autant qu'elle entroit dans la Politique, & jamais à cauſe de ſa beauté eſſentielle, qui lui demeura toujours profondément inconnue. On trouve dans l'Education de *Sparte* un mélange de ſublime & de terrible. Elle égorgeoit les enfans peu ſains, & qui promettoient peu de diſpoſitions aux exercices du corps. Les Loix de la Pudeur étoient abſolument négligées *Lycurgue* avoit caché dans les fondemens de *Lacédemone* un Athéiſme, que le

La-

Peuple ſuivoit ſans s'en appercevoir.

Lacédémone n'avoit donc qu'une face, & ne vouloit être regardée que de profil. Elle excelloit dans toutes les parties du genre auſtère, la Diction nerveuſe, la Sobriété, l'Auſtérité de l'extérieur, l'abſtinence des vains Plaiſirs, le mépris des Richeſſes, & l'amour de la Patrie. Plus le génie ſe reſſerroit dans un petit nombre de Vertus, plus il les pratiquoit avec force.

L'eſprit d'*Athènes* étoit bien plus étendu que celui de *Lacédémone*. *Athènes* étoit plus vive, & ſembloit deſtinée à une plus grande domination. Ses Inſtitutions pouvoient convenir à un grand Etat. *Sparte* étoit viſiblement renfermée par ſa fondation dans les bornes d'une petite République. C'étoit à *Lacédémone* un Inſtinct ſublime, dans *Athènes* un goût de Raiſon. *Athènes* éclairée par ſes Philoſophes, connoiſſoit l'excellence & la beauté de la Vertu, le Droit des Gens, & la Juſtice qui s'étend à tous les Peuples de la Terre. *Lacédémone* contraignoit ſa Vertu. Les Mères, par exemple, témoignoient une fermeté inhumaine, & peu naturelle, à la mort de leurs enfans. *Athènes* ſe ſentoit émue, & ne cachoit pas ſes larmes. *Lacédémone* avoit des Vertus; mais *Athènes* poſſédoit la Sageſſe douce, généreuſe, aimable, fondée ſur les bienſéances, & une ſuite de principes conſtans.

De l'Education des Grecs.

L'Auteur eſt fort éloigné de traiter les *Spartiates* de barbares; il reſpecte, avec toute l'Antiquité, les beaux traits de détail qui éclatent dans cette République. Il trouve ſeulement dans la Légiſlation de *Lycurgue* des méthodes trop recher-

chées & un peu *Turques*; une Politique, qui peut-être paroît profonde, parce qu'elle eſt injuſte. L'Ecole d'*Athènes* étoit plus pure & plus douce. Tout cela eſt prouvé par des exemples. L'Education des Anciens regardoit plus le Corps que l'Eſprit. Ils avoient raiſon pour le tems. La force décidoit de la guerre. Aujourdhui, par le changement total du Syſtême, & des inventions militaires, c'eſt la Science ſeule qui procure la ſupériorité. Nous avons ſoumis le Corps.

Des Inſtitutions des Romains.

La pauvreté contraignit les premiers *Romains* à cultiver la terre. Tous les Soldats étoient Laboureurs; & les grandes Maiſons conſervèrent toujours depuis le ſurnom des Fruits & des Légumes que leurs Fondateurs avoient principalement cultivées, tels que les *Lentulus*, les *Fabius*, les *Piſons*, qui avoient fait leurs délices des *Lentilles*, des *Fèves*, & des *Pois*.

Rome nâquit dans la Religion & la Guerre. La forme du Gouvernement aſſocia à ce génie fondamental, l'Eloquence qui forme, avec les Spectacles & la Religion, les trois reſſorts du Peuple. Les Jeunes-gens s'appliquèrent à l'Eloquence avec une ardeur incroyable; mais la Philoſophie ne ſe ſentit point de ces influences, elle continua ſous la République à être abandonnée aux *Grecs*, que les *Romains* bannirent pluſieurs fois de *Rome* comme des Sophiſtes. L'eſprit de Religion ne ceſſa jamais dans *Rome*. Jamais ville ne porta ſi loin la Superſtition, ſi l'on en excepte l'*Egypte*. Généralement parlant, les Inſtitutions des *Romains* furent graves, auſſi bien que leur Education.

Que

Que le fond du génie des Romains n'a point changé.

C'eſt ce que l'Auteur prouve très bien par des exemples. L'Agriculture, l'Economie de la campagne, conſervèrent toujours leur honneur. L'Eloquence ne ceſſa point d'être cultivée. Les grandes vues de Gouvernement n'abandonnèrent point les *Romains*. Le ſérieux même, la gravité de la Nation, ne ſe perdirent jamais; tout cela dans les plus malheureux ſiècles, & malgré la corruption qui gagna *Rome*, quand cette Ville fameuſe ſe fut rendue maîtreſſe du Monde Si je prouve, dit notre Auteur, que le génie des *Romains* s'eſt ſoutenu, même ſous l'Empire, ce principe une fois acquis, ſervira d'un préjugé très légitime pour les autres Peuples. C'eſt à quoi le Lecteur doit faire attention; & je le renvoie pour ces preuves à l'Ouvrage même, car le court eſpace qui me reſte à parcourir, ne me permet pas d'entrer dans des détails.

Des Inſtitutions des anciens Peuples de l'Europe.

Les *Romains*, ces ſuperbes Vainqueurs, furent enfin détruits, & leur Empire diſſipé. Il ſortit du *Nord* un Peuple de Héros & de Vainqueurs, dont la Poſtérité occupe encore aujourdhui les Trônes de l'*Europe*. Nos Ancêtres étoient nés dans un état de guerre auſſi ancien que le Monde. C'eſt un caractère commun à tous les Peuples du *Septentrion*, que les Anciens appelloient indifféremment du nom de *Scythes*. Les premiers *François* furent tournés du côté des Vertus guerrières, ils ne nous mirent en main que les Armes, & laiſſèrent les Ecoles & les Lettres entre les mains des

Romains & des *Gaulois*, comme le partage des vainous. La Nobleſſe ſe fixa donc dans les Armes.

C'eſt par une ſuite de ces inclinations guerrières, que la profeſſion des Beaux-Arts eſt rabaiſſée dans un Royaume qui pourroit en être le centre. L'ancien préjugé a fait violence au génie de la Nation, dont l'heureux naturel eſt porté à l'amour des Arts. Malgré le goût & les diſpoſitions des *François*, jamais les Hommes de talent ne ſeront placés que dans des claſſes inférieures, parce que la Nation, dans ſon berceau, a été tournée uniquement du côté des Armes & des Vertus cavalières. Dans ce Chapitre l'Auteur s'étend moins ſur les Inſtitutions des autres Peuples, que ſur celles des *François*.

Que le fond du génie des Nations modernes s'eſt conſervé.

Le fond du génie ne change point. Voilà le grand principe de l'Auteur; &, pour trouver ce fond du génie, il veut qu'on parcoure, non quelques époques particulières, mais une longue ſuite de tems. Il prétend que la révolte de la Ligue en *France*, qui entraîna une partie très illuſtre de la Nation, n'en étoit pas moins oppoſée à ſon vrai caractère; & qu'au-contraire le parricide commis en *Angleterre* en la perſonne de *Charles I.* quoique l'ouvrage de la Chambre Baſſe, & deſavoué par les Seigneurs, n'étoit point étranger à l'eſprit *Anglois*, & tenoit aux évènemens de leur Hiſtoire.

De

De l'Education chez les différentes Nations de l'Europe, & plus particulièrement chez les François.

L'Auteur prétend qu'on a trop deſſeché les méthodes de l'Education, que l'induſtrie des Anciens avoit remplie d'agrémens. Jamais l'eſprit moderne n'a bien réuni dans un ſeul point de vue l'Education du Corps & de l'Ame. Depuis l'établiſſement des Collèges, on s'occupe trop de l'eſprit. Les détails où l'on entre ici ſervent à prouver ces vérités.

L'Education *Françoiſe* eſt aujourd'hui célèbre dans toute l'*Europe*, qui envoie ſa Jeuneſſe prendre ſes élémens. Les Etrangers rendent cette juſtice à la *France*, qu'elle a répandu les graces, la douceur des Mœurs, & donné l'eſprit de Société à toute l'*Europe*. Le voyage de *France* eſt preſque néceſſaire aux *Allemands*, aux *Flamands*, aux *Anglois*, & aux Habitans du *Nord*. Le mêlange de la vivacité *Françoiſe* avec le ſérieux des Etrangers, eſt un effet admirable dans les Mœurs. Il répand ſur leurs études & leurs caractères ſolides un vernis précieux, qui y manquoit abſolument.

Des avantages de l'Education Françoiſe, & de l'Urbanité.

Je ne ferai avec l'Auteur, ſur les avantages de l'Education *Françoiſe*, que cette ſeule remarque: Que non ſeulement les *François* ont donné la Société à toute l'*Europe*, mais qu'ils ont porté ſi loin la perfection de la Société, qu'on a vu chez eux, encore plus que chez les *Athéniens* & les *Romains*, des Citoyens capables de réunir les Mœurs & les Manières des différentes profeſſions.

L'idée complette de l'*Urbanité* des *Romains* & des autres Peuples, paroît renfermée dans les réflexions ſuivantes. De la température parfaite des différentes qualités, du mêlange de la Philoſophie & du Monde, des Affaires & des Plaiſirs, de la Grandeur & de la Politeſſe, il ſort un fruit exquis, que les *Romains* nommèrent *Urbanité*, les *Grecs Atticiſme*, & pour lequel les *François* n'ont pu encore trouver de terme bien propre. La forme de l'Urbanité n'eſt autre choſe que l'exacte obſervation des Bienſéances, d'où réſultent cette Bonne-grace de l'extérieur, cet accord des Manières avec la Démarche, des Paroles avec le ſon de la Voix, toutes ces choſes enfin inexplicables & ſecrettes, qui font un Galant-homme, un Homme-du-monde.

De l'Urbanité & de la Politeſſe chez les autres Nations.

Il n'eſt guère ici queſtion que de la Politeſſe & des Manières *Françoiſes*, dont l'Auteur fait l'éloge, & qu'il préfère à celles de toutes les autres Nations. „ On goûte, dit-il, en *France*, chacun à „ ſa place, les plaiſirs répandus dans les différen„ tes Nations de l'*Europe*: les agrémens de la „ Table ſi connus des *Allemands*, les Specta„ cles de l'*Italie*, les plaiſirs de la Chaſſe qui nous „ vient des Païs du *Nord*, les délices & la déli„ cateſſe des *Levantins*, la Philoſophie même „ de l'*Angleterre*; tous ces plaiſirs couronnés „ par celui de la Société. Nous avons retran„ ché les excès de la Table *Allemande*, cor„ rigé l'uſage outré de la Philoſophie *Angloiſe*, „ évité la phrénéſie *Italienne* pour la Muſique, „ & la fureur des *Eſpagnols* pour les Femmes".

C'eſt

C'eſt une certaine flexibilité qui ſe prête aux différens engagemens, aux diverſes circonſtances, à toutes les manières de penſer & d'écrire, qui fait le fond du génie *François*, éloigné de tout ce qui eſt extrême. *Barclai*, *Ecoſſois*, dans ſon *Portrait des Eſprits*, remarquoit déjà cette bonne grace naturelle au *François* dans toutes ſes modes, dans toutes ſes parures & habillemens, de quelque Nation qu'il les empruntât.

Dans quelques-uns des Chapitres ſuivans l'Auteur traite encore de la même matière, & delà il paſſe à des ſujets qui ne ſont pas moins intéreſſans, ſi même ils ne le ſont davantage, & dont nous rendrons compte dans le ſecond Extrait de cet Ouvrage.

ARTICLE V.

PENSE'ES *pour & contre les* ECRIVAINS MECREANS, *à l'occaſion de deux Ecrits nouveaux intitulés*: l'un, L'HOMME MACHINE; l'autre, DISCOURS *ſur le* BONHEUR. Petit 8. de 89 pages. A *Neuchatel*, 1752.

NOus ne manquons pas d'Ecrits contre les *Mécréans*, le Public en eſt inondé, & cependant l'Incrédulité n'a jamais fait plus de progrès qu'elle en fait aujourdhui. On voit en effet peu d'Incrédules ſe convertir par la lecture des Livres de nos plus ſavans Docteurs. Les Théologiens attaquent, & chantent victoire: les Incrédules ſe défendent, & font parade de leur prétendu triomphe.

Le grand champ de bataille eſt en *Angleterre*,

où la guerre ſe fait depuis plus d'un ſiècle, ſans qu'on parle ni de paix, ni de trève, ni de réconciliation. Le feu de cette guerre s'eſt communiqué en *France*, & malgré l'eſpèce d'Inquiſition qui y règne, Meſſieurs les Eſprits-forts y ſont continuellement aux priſes avec le Clergé, dont ils attaquent à la fois & les Mœurs & la Doctrine. Ni les menaces terribles de la Juſtice armée du Bras Séculier, ni les Mandemens pathétiques & foudroyans des Evêques, ni les plaintes amères des Prêtres, n'ont pu juſqu'à préſent faire tarir la ſource d'un mal, qui pénètre par tout le Royaume, & s'y répand comme un torrent.

Faut-il s'en prendre, comme on le prétend, à la mauvaiſe foi, au libertinage, à la perverſité du cœur des Incrédules, ou bien au faux zèle, aux manières inſultantes, & au peu de ſolidité des raiſons alléguées par les Eccléſiaſtiques? On a de la peine à ſe perſuader qu'il y ait au monde un ſeul Homme, qui pouſſe l'extravagance au point de ne pas vouloir croire des vérités, d'où dépend ſon bonheur, ou ſon malheur éternel. L'Homme s'aime trop; & le deſeſpoir même le plus outré ne va jamais ſi loin.

Lors donc qu'un Incrédule vous proteſte qu'il ne croit pas les Myſtères de votre Religion, n'allez pas le contredire mal-à-propos, ne le traitez pas de pervers, ne lui dites pas qu'il pèche contre ſes lumières; ce ſeroit l'inſulter, & il ſeroit en droit de vous faire le même reproche. C'eſt une vérité conſtante que nous ne croyons, que nous ne pouvons même croire, que ce que la conſcience nous dicte de croire, & que nous ne rejettons que ce que ce qu'elle nous défend de croire. C'eſt la con-

conſcience qui donne le branle à tous nos jugemens, quels qu'ils ſoient, c'eſt elle qui les fixe, c'eſt elle par conſéquent qui dirige notre foi. C'eſt une Souveraine qui gouverne deſpotiquement, & à qui rien ne réſiſte. Ce ſentiment intérieur, qui nous perſuade de la vérité ou de la fauſſeté d'une choſe, ne ſauroit être détruit ni par les promeſſes les plus flatteuſes, ni par les menaces des plus horribles tourmens. La Raiſon peut ſuccomber aux paſſions, mais en y ſuccombant elle avoue tacitement ſa foibleſſes, elle ſe juge, elle ſe condamne elle même.

Voulez-vous donc convertir les Incrédules, marchez tout droit à leur conſcience erronée, attaquez en eux ce ſentiment intérieur qui leur fait enviſager comme faux ce que vous croyez être vrai. Ce ſentiment a ſa ſource dans l'eſprit. C'eſt l'eſprit qui penſe, qui raiſonne, qui décide. Lors même qu'il ſe prête aux paſſions, c'eſt toujours lui qui juge & fait choix de l'objet qu'elles lui préſentent. Eclairez donc l'eſprit de ceux que vous voulez convertir. Ils ne refuſeront point de donner leur *aſſentiment*, je ne dis pas à l'évidence, mais du moins à ce qui leur paroîtra évident.

Dans toute converſion, les préjugés de l'enfance ſont peut-être ce qu'il y a de plus difficile à déraciner, ſur-tout dans un Homme groſſier. Mais qu'eſt-ce qu'un préjugé mal fondé? N'eſt-ce pas un faux jugement? Et ce faux jugement d'où procède-t-il dans cet Homme ruſtique? N'eſt-ce pas de ſon eſprit, qui, faute de lumière, a d'abord adopté ſtupidement la foi de ſon Curé, & s'y eſt enſuite affermi, en enviſageant toujours les objets de ſa croyance du même côté & dans le

même ſens? Donnez donc, s'il eſt poſſible, à ſon eſprit plus d'étendue, plus de diſcernement; rectifiez ſes idées, ſes jugemens, & vous pourrez vous flatter de diſſiper ſes préjugés. Plus un Homme a croupi dans l'erreur, plus il eſt difficile de la lui faire abandonner. Dans un Vieillard les fibres ſont plus ſèches, plus roides, plus difficiles à plier que dans un Jeune-homme. De cette roideur vient ſouvent l'opiniâtreté dans les ſentimens; à moins qu'on ne ſe ſoit étudié de bonne heure à avoir l'eſprit ſouple, en n'adoptant rien que par proviſion.

L'Incrédule eſt à peu près dans le cas de notre Manan. Il ne croit pas comme vous croyez, parce qu'il ne voit pas comme vous voyez. Votre point de vue & le ſien ne ſont pas les mêmes. Ramenez donc cet Homme-là à votre point de vue, & il penſera comme vous. Si vous ne gagnez cela ſur ſon eſprit, vous ne gagnez rien. Ou il perſiſtera dans ſes premiers ſentimens, ou bien il prendra le parti du *Scepticiſme*, en attendant que de nouvelles raiſons faſſent pancher la balance de côté ou d'autre. L'eſprit pèſe les raiſons, il juge de leur valeur par leur force, & ſe détermine en conſéquence.

Ceux qui mettent en pratique le *contrains-les d'entrer*, ou ne connoiſſent pas cette vérité, ou ne veulent pas la connoître. Ils ne traitent que trop ſouvent l'erreur d'opiniâtreté. Vous êtes un entêté, dit le *Catholique* Convertiſſeur au *Huguenot*, vous ne voulez pas ouvrir les yeux à la vérité. On fait le même compliment charitable au Déiſte. L'Intolérant veut qu'on croie de gré ou de force, & qu'on croie préciſément comme lui.

lui. Que ne prête-t-il donc ſes lunettes!

Parcourez tous les différens ſyſtêmes des Convertiſſeurs, vous n'en trouverez de bons que ceux qui ſont fondés ſur ce principe inconteſtable: *Que l'évidence ſeule, ou ce qu'on juge être évident, fait naître l'aſſentiment.* On ne ſauroit nier ſérieuſement une vérité qu'on croit être bien démontrée. Ce ſeroit ſe contredire. D'ailleurs perſonne ne cherche à ſe damner de propos délibéré. On croit donc, quand on a des motifs de croire; & on croit néceſſairement, parce qu'on ne ſauroit vouloir ne pas croire.

Convertiſſeurs! Banniſſez donc & de vos Ecrits & de vos diſcours, cet eſprit d'aigreur, ce zèle amer qui vous anime. N'uſez ni de menaces ni de mauvais traitemens à l'égard de ceux que vous voulez éclairer. Ecartez avec ſoin tout ce qui peut ſervir d'obſtacle à leur converſion. Vous voulez être l'inſtrument de leur bonheur, prévenez-les donc en votre faveur, commencez par devenir leurs amis.

Ce que je propoſe ici pour la converſion des Incrédules, l'Auteur du Livre que je viens d'annoncer, l'a obſervé très exactement. Plein d'humanité, & pénétré de ces ſentimens qu'inſpire la Religion qu'il profeſſe, il tâche d'un côté de convaincre ceux qui s'égarent, par les raiſons qui lui ont paru les plus fortes; tandis que de l'autre il met tout en œuvre pour les gagner par les égards qu'il a pour eux. Vous ne trouvez dans tout ſon Ouvrage, pas un ſeul trait dont ils puiſſent s'offenſer. Il loue ce qu'ils ont de bon, il fait l'éloge des talens qu'il leur reconnoît, il ne croit pas même que leur intention ſoit ſi mauvaiſe qu'on le prétend.

L'ex-

L'exécution de ſon plan répond parfaitement au titre de ſon Livre: *Penſées pour & contre les Ecrivains mécréans*. Il prend en effet le parti de ſes Adverſaires, par-tout où il croit devoir leur rendre juſtice: il ne ſe déclare contre eux, que lorſqu'il voit qu'ils s'égarent; & la manière dont il le fait, n'a rien ni de choquant, ni d'inſultant. Deux Amis, qui ne voudroient pas rompre les liens qui les uniſſent, ne pourroient guère, dans une diſpute littéraire, ſe preſcrire d'autres règles que celles qu'il a ſuivies. Un tel Homme eſt aimable, & ſi je croyois avoir beſoin d'un Directeur en matière de foi, je voudrois en choiſir un de ce caractère.

L'Auteur de cette production n'a pas jugé à propos de ſe nommer, & nous en ignorons les motifs. Mais nous ſavons de très bonne part, que c'eſt Mr. *Daniel Pury*, très bon Gentilhomme, qui aime beaucoup les Lettres, qui les cultive, & qui a acquis par ſa grande aſſiduïté à l'étude quantité de belles connoiſſances. L'amour de la retraite lui a fait choiſir *Neuchatel* en *Suiſſe* pour le lieu de ſon ſéjour, où il mène une vie douce, agréable, & vraiment Philoſophique, la fortune ayant pourvu libéralement à tous ſes beſoins, ſans exiger de lui d'autre reconnoiſſance que celle d'uſer de ſon bien comme bon lui ſemble, & de jouir, loin du tumulte des affaires, de tous les agrémens d'une aimable Solitude.

Emplois, Grandeurs tant deſirées,
J'ai connu vos illuſions,
Je vis loin des préventions
Qui forgent vos chaînes dorées (*a*).

C'e

(*a*) L'Abbé *de Chaulieu*.

C'eſt peut-être à cette vie retirée, qu'il faut attribuer un défaut eſſentiel qui règne dans ſon Ouvrage, & qui ſe fait remarquer preſque à chaque page. Le ſtile en eſt dur, embaraſſé, guindé, obſcur. Il y a des phraſes d'une longueur à faire perdre patience. Delà vient que les meilleures penſées ſont quelquefois couvertes d'un voile preſque impénétrable, & qu'on en perd tout le fruit. Il faut rêver, deviner, conjecturer pour en trouver le ſens. On peut en juger par les Remarques préliminaires qui ſe trouvent à la tête du Livre, & où l'on a en vue feu Mr. *de la Mettrie*, Auteur de *l'Homme-Machine*, & du *Diſcours ſur le Bonheur*.

„ J'ai cru, dit Mr. *Pury*, que ſpécifiant ces „ deux Ecrits, je ne devois pas laiſſer tomber cet „ Ouvrage ſous les yeux de leur Auteur (*a*), ſans „ quelques proteſtations que je vais lui faire avec „ une ſincérité, qu'il me croiroit ſi j'étois connu „ de lui, & que j'eſpère qu'il me préſumera par „ cet Ecrit même.

„ 1. Faute de fondemens qui, ſelon moi, „ ſoient ſuffiſans, je n'applique pas déciſivement „ à cet Auteur, & cela non plus dans mon ame „ que ſur ce papier, tout ce que ces Penſées „ ont de blâme, mais une bonne portion de ce „ qu'elles ont d'apologie & de louange: portion „ pourtant qui eſt peu de choſe, au prix de ce „ qu'un tel Génie méritera, dès qu'il voudra „ s'employer mieux.

„ 2. J'au-

(*a*) Cet Ouvrage ayant été fait en 1751, ainſi que Mr. *Pury* nous l'apprend lui-même dans un *Avertiſſement*, on ne doit pas être ſurpris qu'il parle de Mr. *de la Mettrie* comme étant encore alors plein de vie, puiſqu'il n'eſt mort que le 11. de Novembre 1751, âgé ſeulement de 43 ans.

„ 2. J'aurois ſujet d'être ici content de mes „ motifs, ſi, auſſi certainement que je ſai que ces „ Penſées ne viennent abſolument point d'un „ zèle dévot de nuire à cet Auteur, je ſavois „ qu'elles vinſſent uniquement, & du vertueux „ zèle de ſervir le bon-ſens, pour ſervir le Gen- „ re-humain, & cet Auteur avec, & de l'intérêt „ que j'avoue que prend mon amour-propre à „ une Religion qui nous annonce notre immor- „ talité; aveu qui, ſur-tout auprès des Ames „ bien faites, n'ôtera pas, mais donnera du cré- „ dit à ces Penſées, d'autant plus même qu'elles „ prétendent ſi peu de choſe pour cette Religion, „ & ne le prétendent qu'avec ſi évidente juſtice.

„ 3. Il y a plus chez moi pour cet Auteur, que „ de n'être pas dévotement zèlé contre lui. D'un „ côté, ce que j'ai ſenti ſur ſa maniére de par- „ ler le langage de quelques Vertus; & de l'autre, „ quelque choſe de plus prouvant, qui ſe verra „ dans les Penſées ſuivantes, lui ont remporté „ de moi ce tribut, qu'on ne ſauroit refuſer à „ ceux qui, par preuve ou par ſentiment, on eſt „ entraîné à croire quelque choſe de vertueux. „ Je ne ſaurois, par exemple, gagner ſur moi, „ de ne pas l'eſtimer aſſez pour lui confier quel- „ que important dépôt, ſi perſuadé que je le ſuſ- „ ſe de pouvoir le violer impunément, du côté „ même de l'honneur: mais ce tribut croîtroit „ beaucoup, dès que je ſaurois à cet Anonyme, „ ſinon la généreuſe modeſtie de voir nettement, „ & d'avouer franchement combien ces Penſées „ ſont vraies, au moins l'équitable modération „ de les prendre en bonne part, forcé qu'il ſera „ d'entrevoir aſſez leur vérité, pour ne pouvoir

„ ſe

„ ſe les feindre iſſues d'une partialité Religieuſe,
„ & ſatisfait qu'il aura lieu d'être des correctifs
„ dont je viens de les faire précéder.

Ces trois Remarques peuvent faire juger de la droiture des intentions de l'Auteur, de ſa franchiſe, & de la bonté de ſon caractère. Je crains qu'on ne lui faſſe un reproche, quoique ce ſeroit très mal-à-propos, d'avoir eu quelque bonne opinion de Mr. *de la Mettrie*. Des gens d'un eſprit intolérant & perſécuteur, ont trouvé fort mauvais qu'on eût donné dans ce Journal un Extrait du *Diſcours ſur le Bonheur*, quoiqu'on y desapprouve, & qu'on y réfute même les ſentimens erronés qui ſe trouvent dans cet Ouvrage. On auroit voulu y voir traiter *La Mettrie* de coquin & de mal-honnête homme, comme ſi de bonnes qualités perſonnelles ne pouvoient pas s'allier avec des penſées très libertines. Il eſt très poſſible que ce Philoſophe ait eu en même tems & l'imagination très déréglée, & les vertus les plus ſociables, comme il les avoit en effet, ainſi que nous l'apprend dans une *Lettre* imprimée, un Savant très diſtingué qui le connoiſſoit à fond.

Outre les Remarques préliminaires dont je viens de tranſcrire un aſſez long morceau „ l'Ouvrage de Mr. *Pury* contient ſix Sections, dont voici les titres en entier. 1. *Pour les Ecrivains mécréans.* 2. *En général, contre leur affirmatiſme.* 3. *En particulier, contre quelques-unes de leurs penſées.* 4. *Sur la liberté qu'on leur donne d'imprimer.* 5. *Sur leur mort, & entr'autres ſur celle du plus nouveau.* 6. *Sur ce qu'ils pourroient dire contre cet Ouvrage.*

Bien des gens regardent les Incrédules comme

de

de très mauvais Citoyens, comme des Hommes qui ne peuvent avoir nulle vertu, & qui commettroient les plus grands crimes, ſi la Juſtice ne leur montroit les roues & les gibets. Mr. *Pury* croit qu'il y a de l'injuſtice à s'en former une idée ſi desavantageuſe, & ſi peu conforme à la charité. Il n'y a, à ce qu'il prétend, qu'une piété mal-entendue, un faux zèle, & une eſpèce d'amour-propre, qui puiſſent donner lieu à de pareils jugemens. „ Vous, „ dit-il, en s'adreſſant à ceux à qui ces ſortes „ d'imputations ſont ſi familières, Vous, qui „ n'êtes pas des Ames ſi criminelles ou ſi animales, que de ne pas trouver que votre plus capital intérêt eſt qu'une Doctrine qui vous offre „ une éternité de bonheur ſoit véritable, ne devriez-vous pas ſentir ou ſoupçonner, que tout „ votre zèle contre les Mécréans, ou du moins „ que ſon aigreur, au-lieu d'être la piété que „ vous penſez, n'eſt que votre amour-propre, „ aigri de les voir affoiblir en vous, ou voulóir „ y affoiblir la croyance d'une telle Doctrine ?

C'eſt à peu près la thèſe de *Bayle*, qui a entrepris de prouver qu'une Société d'Athées pouvoit ſubſiſter. On ne voit guère de *Déiſtes* à la potence, on pend tous les jours des *Chrétiens*, une Secte de *Juifs* ne croyoit point d'autre vie après celle-ci, la *Chine* eſt pleine d'Athées ; tout cela ſemble favoriſer l'hypothèſe de notre Philoſophe.

Mais il faut toujours avouer que la Religion eſt le plus puiſſant motif que nous ayons d'être vertueux, & que ſans ſes promeſſes & ſes menaces, il y auroit ſur la Terre un bien plus grand nombre de Scélérats qu'il n'y en a. L'Irreligion ne fait point d'Hommes vertueux ; la Religion en fait.

S'il

S'il y a des Incrédules vertueux, ils le sont ou par la crainte du châtiment, ou parce que la Raison leur dicte qu'il leur est avantageux de l'être. Il y en a certainement de tels, & par conséquent l'assertion de l'Auteur est fondée. L'Honneur d'un côté, & l'Infamie de l'autre, portent ceux qui n'ont point de Religion, à se tenir dans les bornes des Devoirs de la Société dont ils sont Membres.

Mr. *Pury* s'étend beaucoup plus sur ce qu'il nomme l'*Affirmatisme* des *Mécréans*, que sur tous les autres sujets de son Livre pris ensemble. La raison en est manifeste. Il veut les desabuser, leur faire voir leurs erreurs & leur aveuglement, leur faire goûter les beautés & les avantages de la Religion *Chrétienne*, & les conduire delà en Paradis.

J'ai trouvé dans la plupart des raisonnemens qu'il fait sur cette importante matière beaucoup de bon-sens & de solidité, des pensées neuves & ingénieuses, mais auxquelles il eût fallu donner un tout autre tour pour les faire goûter du Public. Du reste l'Ouvrage peut être très utile, & mérite bien d'être lu; mais je prévois qu'il le sera peu de certaines personnes, à moins que l'Auteur ne nous en donne une nouvelle édition, où le style soit entièrement changé. La Pièce est toute faite, & peut rester, pour le fond, telle qu'elle est, il n'est question que de lui donner un autre habit.

ARTICLE VI.

NOUVELLES DECOUVERTES *au Nord de la Mer du Sud, par Mr.* DE L'ISLE. *Lu dans l'Assemblée publique de l'Académie Royale des*

Sciences le 8. *Avril* 1750. Suivi d'une Relation des découvertes de l'Amiral *de Fonte* dans la *Mer du Sud*, pour la recherche du passage du Nord-Oueſt.

PArmi les Terres ou les Mers inconnues, il n'y en a pas de plus utiles à découvrir que celles qui ſont au Nord de la *Mer du Sud*. Il y a plus de deux ſiècles & demi que les *Anglois* & les *Hollandois* intéreſſés au Commerce des *Indes Orientales*, font des efforts prodigieux pour en chercher le plus court chemin, ſoit par le Nord-Eſt, le long des côtes Septentrionales de la *Tartarie*; ou par le Nord-Oueſt, en traverſant les détroits découverts au Nord de l'*Amérique Septentrionale*; mais l'on ſçait combien on eſt encore peu avancé dans l'une & l'autre de ces deux routes. Les plus habiles Navigateurs *Anglois* & *Hollandois* ont eu bien de la peine à parvenir par le Nord-Eſt un peu au-là de la *Nouvelle Zemble*, & nous apprenons par les derniers voyages faits à la *Baye d'Hudſon*, que les *Anglois*, qui perſiſtent à ſoutenir la poſſibilité du paſſage à la *Mer du Sud* par cette Baye, n'ont pu encore trouver la ſortie qui y conduit. Et quand ils la trouveroient, il y auroit encore plus de 500 lieues à faire pour arriver à l'extrémité la plus voiſine de la *Mer du Sud* connue juſqu'à préſent, ſans que l'on ſache préciſément ſi ce ſont des Terres ou des Mers qui occupent cet eſpace.

Du côté de l'*Aſie*, il n'y a pas moins de 700 lieues entre la côte Orientale de la *Nouvelle Zemble* & l'extrémité la plus Orientale de la *Mer Glaciale*, & encore près de 800 lieues de là juſqu'au *Ja-*

Japon. Enfin la partie de la *Mer du Sud* inconnue au *Nord* entre le *Japon* & la *Californie*, a plus de 1200 lieues d'étendue.

Quel prodigieux espace inconnu sur notre Globe dans un endroit si intéressant! Je vais exposer à la Compagnie la découverte de toutes les Terres & les Mers qui y sont contenues, & dont j'ai acquis la connoissance pendant le long séjour que j'ai fait en *Russie*, & depuis mon retour en *France*.

Je n'entrerai pas ici dans le détail de toutes les dispositions que *Pierre le Grand* avoit faites en *Russie* pour la Géographie de son Empire, avant que je fusse arrivé en *Russie*. Il me suffira de rapporter ce qu'il a fait en particulier pour s'informer des bornes de la *Tartarie* au Nord-Est, & reconnoître si elle ne seroit pas contigue à l'*Amérique*, ou fort voisine. Il choisit pour cela Mr. *Beerings* habile Marin, *Danois* de nation. Ce fut sur les derniers tems de la vie de ce grand Empereur, à la fin de Janvier 1725, que cet Officier en reçut les ordres qui lui furent confirmés, en plein Sénat le 5 Février, huit jours après la mort de *Pierre le Grand*, par l'Impératrice *Catherine*, qui se fit un devoir de suivre en cela les vues du feu Empereur son Epoux.

Le Capitaine *Beerings* employa cinq ans à son expédition, parce qu'il lui falut non seulement se rendre par terre avec tout son monde à l'extrémité Orientale de l'*Asie*; mais encore y faire transporter presque tout ce qui étoit nécessaire pour y construire deux Bâtimens propres à faire par mer la recherche qui lui étoit ordonnée. Mr. *Beerings* crut y avoir satisfait, lorsqu'ayant suivi la Côte Orientale de l'*Asie* depuis le Port de *Kamtchatka*

juſqu'à la latitude de 67° ½ au Nord-Eſt, il vit la Mer libre au Nord & à l'Eſt, & que la Côte tournoit au Nord-Oueſt, & enfin, après avoir appris des habitans que l'on avoit vu arriver un Bâtiment de la Rivière de *Léna* à *Kamtchatka*, il y avoit déjà 50 à 60 ans.

Cette navigation ſervit à déterminer plus exactement que l'on ne l'avoit ſu auparavant la ſituation & l'étendue de la Côte Orientale de l'*Aſie*, depuis le Port de *Kamtchatka* ſous la latitude de 56°, juſqu'au terme où s'étoit avancé le Capitaine *Beerings*. Cet Officier ne remarqua près de ſa route que trois petites Iles fort voiſines des Côtes; mais ayant appris à ſon retour au Port de *Kamtchatka* qu'il y avoit une Terre à l'Orient que l'on pouvoit voir dans un tems clair & ſerein, il eſſaya d'y aller après avoir fait réparer les dommages que ſon Vaiſſeau avoit ſoufferts par une tempête. Cette ſeconde tentative fut inutile; car s'étant avancé d'environ 40 lieues à l'Eſt ſans voir de terre, il fut de nouveau aſſailli d'une grande tempête venant de l'Eſt-Nord-Eſt, & d'un vent entièrement contraire, qui le renvoya bien vite au Port d'où il étoit parti, ſans qu'il ait depuis fait de nouvelles tentatives pour rechercher cette prétendue terre.

Après le retour de Mr. *Beerings* à *Pétersbourg*, il m'apprit de bouche ce qu'il n'a pas dit dans ſa Rélation, à ſavoir que, dans ſon Voyage ſur la Côte Orientale de l'*Aſie*, entre les latitudes de 50 & de 60 degrés, il avoit eu tous les indices poſſibles d'une Côte ou d'une Terre à l'Eſt. Ces indices ſont 1. de n'avoir trouvé en s'éloignant de ces Côtes, que peu de profondeur & des vagues

gues baſſes, telles qu'on les trouve ordinairement dans des détroits ou bras de Mer; bien différentes des hautes vagues que l'on éprouve ſur les Côtes expoſées à une Mer fort étendue. 2. D'avoir trouvé des Pins & autres arbres déracinés, amenés par le vent d'Eſt, au-lieu qu'il n'en croît point dans le *Kamtchatka*. 3. D'avoir appris des gens du Pays, que le vent d'Eſt peut amener les glaces en deux ou trois jours, au-lieu qu'il faut quatre ou cinq jours de vent d'Oueſt pour les emporter de la Côte Nord-Eſt de l'*Aſie*. 4. Que de certains Oiſeaux viennent régulièrement tous les ans dans les mêmes mois du côté de l'Eſt, & qu'après avoir paſſé quelques mois ſur les Côtes de l'*Aſie*, ils s'en retournent auſſi régulièrement dans la même ſaiſon.

Mr. le Capitaine *Beerings* & ſon Lieutenant obſervèrent auſſi au *Kamtchatka* deux Eclipſes de Lune les années 1728 & 1729, qui me ſervirent à déterminer la longitude de cette extrémité Orientale de l'*Aſie*, avec la préciſion que pouvoit comporter la nature de ces obſervations faites par des Gens de mer avec leurs propres Inſtrumens; mais ces premières déterminations ont été confirmées par des obſervations fort exactes des Satellites de Jupiter, qui furent faites enſuite dans le voiſinage par mon frère & par des *Ruſſes* exercés à ces ſortes d'obſervations, & qui étoient munis d'Inſtrumens convenables.

Après avoir acquis, il y a près de 20 ans, ces premières connoiſſances ſur la longitude du *Camtchatka* avec la Carte & le Journal du Capitaine *Beerings*, je m'en ſervis pour dreſſer une Carte qui repréſente l'extrémité Orientale de

l'*Asie* avec la côte opposée de l'*Amérique Septentrionale*, afin de faire voir d'un coup d'œil ce qui restoit encore à découvrir entre ces deux grandes parties du Monde. J'eus l'honneur en 1731 de présenter cette Carte à l'Impératrice *Anne* & au Sénat dirigeant, afin d'exciter les *Russes* à la recherche de ce qui restoit à découvrir; ce qui eut son effet, cette Princesse ayant ordonné que l'on fît un nouveau voyage suivant le Mémoire que j'en avois dressé.

J'indiquai dans ce Mémoire trois différentes routes à suivre par mer, pour découvrir ce qui restoit d'inconnu. L'une de ces routes se devoit faire au Midi du *Kamtchatka* en allant droit au *Japon*; ce qu'on ne pouvoit faire sans traverser la Terre d'*Yeço*, ou plutôt les passages qui la séparent de l'*Ile des Etats* & de la *Terre de la Compagnie*, découvertes par les *Hollandois* il y a plus de cent ans. Par ce moyen on pouvoit découvrir ce qui étoit au Nord de la Terre d'*Yeço*, dont on ne savoit point encore l'étendue de ce côté-là, non plus que le passage qui est entre la Terre d'*Yeço* & la Côte de la *Tartarie Orientale*. L'autre route se devoit faire directement à l'Est du *Kamtchatka* jusqu'à ce que l'on rencontrât les Côtes de l'*Amérique* au Nord de la *Californie*. Enfin je proposai pour troisième objet, que l'on allât chercher les Terres dont le Capitaine *Beerings* avoit eu de si forts indices dans son premier voyage à l'Est du *Kamtchatka*.

Cette expédition ayant été ordonnée comme je l'avois indiquée, Mr. *Beerings* eut la commission d'aller chercher à l'Est du *Kamtchatka* les Mers dont il avoit eu les indices dans son premier voya-

voyage : il partit en 1741, mais il n'alla pas bien loin ; car ayant été assailli d'une furieuse tempête dans un tems fort obscur, il ne put tenir la Mer, & échoua dans une Ile déserte sous la latitude de 54 degrés, à peu de distance du Port d'*Avatcha* d'où il étoit parti. Ce fut là le terme des voyages & de la vie de Mr. *Beerings*, qui y périt de misère & de chagrin avec la plupart de son monde. Le peu qui en put échapper revint au *Kamtchatka* avec bien de la peine, dans une petite barque qu'ils avoient construite des débris de leur Vaisseau. Cette Ile fut nommée l'*Ile de Beerings*. On la voit dans la seconde Carte que j'expose ici, qui représente toutes les découvertes que j'ai faites depuis la composition de ma première Carte.

Ce fut un *Allemand* nommé *Spanberg* qui eut le commandement du Vaisseau envoyé à la recherche du *Japon*. Il partit du Port de *Kamtchatka* en Juin 1739, par un bon vent qui lui fit faire vers le Sud en 16 jours près de 20 degrés en latitude, jusqu'à la hauteur de 36 à 37 degrés au travers de plusieurs Iles. Il crut être arrivé à la Côte du *Japon*, où il fut, dit-on, bien reçu. Il aborda aussi au *Japon* à la latitude de 39 à 40 degrés, qui est la partie Septentrionale. Il alla jusqu'à *Matsmey*, principal lieu & un des plus méridionaux de la Terre d'*Yeço*, mais où le Capitaine *Spanberg* ne descendit point à terre. On voit sur la seconde Carte la route du Capitaine *Spanberg* du *Kamtchatka* au *Japon* & à *Matsmey*.

Pour ce qui est de la troisième & principale route que l'on a tenue à l'Est du *Kamtchatka* jusqu'à l'*Amérique*, c'a été le Capitaine *Russe* nommé *Alexis Tchirikow*, lequel avoit été Lieute-

nant du Capitaine *Beerings* dans son premier voyage, qui a eu le commandement de cette dernière expédition ; & mon frère, Astronôme de cette Académie, s'est embarqué avec lui, tant pour l'aider dans l'estime de sa route, que pour faire des observations Astronomiques exactes dans les lieux où ils auroient pu débarquer. Ils sont partis le 15 Juin 1741. N. St. d'un Port du *Kamtchatka* appellé *Avatcha*, ou *Port de S. Pierre & S. Paul*, dont mon frère avoit observé la latitude de 53 degrés 1', & dont la distance au Méridien de *Paris* a été trouvée par les Satellites de Jupiter de plus de 156 degrés.

Le 26 Juillet après 41 jours de navigation, ayant suivi la route marquée sur la deuxième Carte, ils arrivèrent à la vue d'une Terre qu'ils prirent pour la Côte de l'*Amérique* sous la latitude de 55 degrés 36'. Ils avoient fait près de 62 degrés en longitude, & par conséquent ils étoient éloignés de 218 degrés à l'Orient du Méridien de *Paris*. Le *Cap Blanc*, qui est l'extrémité la plus Septentrionale & Occidentale connue de la *Californie*, est sous la latitude de 43 degrés, & distant du Méridien de *Paris* de 232 degrés : ainsi le Capitaine *Tchirikow* & mon frère étoient parvenus à 14 degrés à l'Oueſt de la *Californie*, & à 12 degrés & demi au Nord. C'est un lieu où l'on n'a pas su que personne fût encore arrivé avant eux. Ce fut là aussi jusqu'où ils avancèrent en longitude.

Le Capitaine *Tchirikow* étant arrivé au lieu que je viens de dire le 26 Juillet, louvoya les jours suivans pour tâcher de s'approcher de terre, ce qu'il ne put faire avec son Vaisseau qu'à la distance

tance de plus d'une lieue : c'eſt pourquoi il ſe détermina, au bout de huit jours, à envoyer dans une chaloupe dix hommes armés avec un bon Pilote ; mais ils furent perdus de vue lorſqu'ils furent arrivés à terre, & on ne les a pas revus depuis, quoique l'on ait tenu la mer, & fait bien des courſes dans ces Cantons-là pendant tout le mois d'Août en attendant leur retour, juſqu'à ce que le Capitaine *Tchirikow* déſeſpérant de les revoir, & la ſaiſon devenant trop mauvaiſe pour tenir la mer plus long-tems, il prit le parti de s'en retourner. Il eut dans ce retour, pendant pluſieurs jours, la vue des terres fort éloignées, que j'ai marquées ſur ma Carte.

Enfin étant fort avancés dans leur retour, ils approchèrent le 20 Septembre fort près d'une Côte montagneuſe & couverte d'herbe, mais où ils n'apperçûrent point de bois. Ils n'y pûrent aborder à cauſe des rochers qui étoient ſous l'eau & ſur les bords de la Côte ; mais étant entrés dans un Golfe, ils y virent des habitans dont pluſieurs vinrent à eux, chacun dans un petit bateau ſemblable à ceux des *Groenlandois* ou des *Eſquimaux*. Ils ne pûrent entendre leur langage. La latitude de ce lieu fut obſervée de 51 degrés 12′ ; & ſa différence de longitude au Port d'*Avatcha* où ils s'en retournèrent, fut déterminée de près de 12 degrés.

Pendant tout ce voyage du Capitaine *Tchirikow* & de mon frère qui avoit déjà duré plus de trois mois, le plus grand nombre de l'équipage avoit été attaqué du ſcorbut, & en étoit mort. Mon frère & le Capitaine *Tchirikow* n'en furent point exempts ; mon frère même y ſuc-

comba après treize jours de maladie, étant mort le 22 Octobre entre les bras des matelots & soldats qui le descendoient dans la chaloupe pour le mettre à terre, à la vue du Port d'où il étoit parti plus de quatre mois auparavant. Le Capitaine *Thirikow*, quoiqu'extrêmement mal, a pu arriver à terre où il s'est rétabli, de même qu'une petite partie de son monde. Voilà quel a été le succès de la dernière navigation des *Russes*, pour chercher le chemin de l'*Amérique*.

Il y a sur les bords de la *Mer Orientale* vis-à-vis le *Kamtchatka* un lieu nommé *Okhota* ou *Okhotskoy Ostrog*, dont la latitude est de 59 degrés 22', & qui est distant du Méridien de *Paris* de près de 141 degrés en longitude; c'est le lieu de l'embarquement pour le *Kamtchatka* & les Pays voisins. Mr. *Beerings* y avoit laissé le Vaisseau avec lequel il avoit fait son premier voyage. Des *Russes* se hazardèrent d'y monter en 1731., & de tenir la même route que Mr. *Beerings* avoit suivie deux ans auparavant; mais il y réussirent mieux que lui, ayant poussé plus loin la découverte à l'*Amérique*; car étant venus à la pointe jusqu'où avoit été le Capitaine *Beerings* dans son premier voyage, & ce qui avoit été son *non plus ultrà*, ils se dirigèrent exactement à l'Est, où ils trouvèrent une Ile & ensuite une grande Terre. A peine étoient-ils à la vue de cette Terre, qu'il vint à eux un homme dans un petit Bâtiment, semblable à ceux des *Groenlandois*. Ils voulurent s'informer de quel pays il étoit, mais ils n'en purent rien apprendre, si ce n'est qu'il étoit habitant d'un très-grand Continent où il y avoit beaucoup de fourures. Les *Russes* suivirent la côte de ce Continent

deux

deux jours entiers en allant vers le Sud sans y pouvoir aborder, après quoi ils furent assaillis d'une rude tempête, qui les ramena malgré eux sur la côte du *Kamtchatka*, & ils s'en retournèrent ensuite d'où ils étoient partis.

Je pourrois ajoûter à ces découvertes des *Russes* au Nord de la *Mer du Sud*, celles qu'ils ont faites sur les Côtes de la *Mer Glaciale* pendant huit années, depuis *Archangel* jusqu'à la Rivière de *Kovima*; mais comme ils n'ont pas été plus loin, je me suis contenté de marquer sur ma seconde Carte la situation des côtes de la *Mer Glaciale*, suivant leurs observations jusqu'à la Rivière de *Kovima*, & le reste de la côte à l'Orient par estime, avec la route que d'autres *Russes* avoient faite anciennement avec de petites barques le long des côtes jusqu'au *Kamtchatka*, & enfin une grande Terre découverte en 1723 au Nord de la *Mer Glaciale* à 75 degrés de latitude.

Lorsque j'étois occupé en *Russie*, comme je viens de dire, à la recherche de ces Pays Septentrionaux, j'ai eu le bonheur d'apprendre les découvertes faites par l'Amiral (*a*) *de Fonte* dans la *Mer du Sud*, pour la recherche du passage du Nord-Oüest, & cela par un Manuscrit contenant l'extrait de ce voyage. Comme je ne crus pas en pouvoir faire un bon usage avant d'avoir connoissance de la route de mon frère, pour l'y comparer, j'ai différé jusqu'à mon retour en *France*, où j'ai eu l'avantage d'être aidé des lumières de Mr. *Buache*, qui a suppléé à la Carte qui manquoit à la ré-

(*a*) Alors Amiral de la *Nouvelle Espagne* & du *Pérou*, ensuite Prince du *Chili*.

rélation de l'Amiral *de Fonte*. Nous l'avons comparée avec la route de mon frère & les autres connoiſſances que j'avois tirées de la *Ruſſie*, & nous y avons trouvé une ſi grande conformité que cela nous a ſurpris.

Les Terres & les Mers découvertes par l'Amiral *de Fonte*, rempliſſent (comme l'on verra dans la Rélation ſuivante) tout l'eſpace que les recherches des *Ruſſes* laiſſoient encore à deſirer; & ſe terminent aux dernières Terres de l'*Amérique Septentrionale* connues juſqu'ici, tant du côté des Bayes *d'Hudſon* & de *Baffins*, qu'à l'Oueſt du *Canada*, au Nord du *Nouveau Mexique* & de la *Californie*: ce qui donne un ſi grand jour pour la dévouverte du paſſage à la *Mer du Sud* par le Nord-Oueſt, que j'ai cru en devoir faire part à la Compagnie.

Je ne puis cependant m'empêcher d'ajoûter ici une connoiſſance Phyſique que l'on peut encore retirer de ces découvertes, en ce qui concerne la ſtructure de notre Globe, au moins quant à ſa ſurface. Sur quoi Mr. *Buache*, qui, par la connoiſſance qu'il avoit de la ſtructure de tout le reſte de la Terre connue, avoit conjecturé que l'*Aſie* devoit être liée à l'*Amérique* au Nord par une ſuite de Montagnes & par des Mers de peu de profondeur, a eu le plaiſir de voir ſon opinion confirmée par les découvertes dont je viens de faire le récit abrégé.

LETTRE (*a*) *écrite par l'Amiral* BARTHE'LE'MI DE FONTE, *alors Amiral de la* Nouvelle Eſpagne *& du* Pérou, *& depuis Prince du* Chili, *dans*

(*a*) Cette Lettre eſt traduite de l'*Anglois*.

dans laquelle il rend compte de ce qu'il y a de plus important dans son Journal depuis le Callao de Lima *au* Pérou, *& de ses recherches pour découvrir s'il y a quelque passage au Nord-Oüest de* l'Océan Atlantique *dans la* Mer du Sud *& de la* Grande Tartarie.

LEs Vicerois de la *Nouvelle Espagne* & du *Pérou* ayant été avertis par la Cour d'*Espagne* que les différentes tentatives des *Anglois*, tant celles qui se firent sous le règne de la Reine *Elisabeth* & du Roi *Jaques*, que celles du Capitaine *Hudson*, & du Capitaine *James* dans la seconde, troisième & quatrième année du règne du Roi *Charles*, avoient encore été entreprises l'an 1639, la quatorzième année du même Roi *Charles* par quelques habiles Navigateurs de *Boston* dans la *Nouvelle Angleterre*, moi, l'Amiral *de Fonte*, je reçus ordre d'*Espagne* & des Vicerois d'équiper quatre Vaisseaux de guerre, qui ayant été préparés, nous nous mîmes en mer au *Callao de Lima* le 3 Avril 1640. Moi l'Amiral *Barthélémi de Fonte* dans le Vaisseau *le St. Esprit*; le Vice-Amiral *Dom Diégo Pénéloſſa* dans le Vaisseau *la Sainte Lucie*; *Pédro Bernardo* dans le Vaisseau *le Rosaire*, & *Philippe de Ronquillo* dans *le Roi Philippe*.

Le 7 Avril à cinq heures du soir, nous arrivames à la hauteur de *Ste. Hélène* à 200 lieues au Nord de la Baye de *Guayaquil*, & à deux degrés de latitude Méridionale: nous jettames l'ancre au Port de *Ste. Hélène* en dedans du Cap, où chaque équipage se pourvut d'une grande quantité d'un bitume appellé communément *Goudron*, qui est d'u-

ne

ne couleur obſcure, tirant un peu ſur le verd. C'eſt un excellent remède contre le ſcorbut & l'hydropiſie. On s'en ſert auſſi pour goudronner les Vaiſſeaux, mais nous le prîmes pour remède. Il ſort de la terre en bouillant, & on l'y trouve en abondance.

Le 10 Avril nous paſſames la Ligne Equinoctiale à la vue du Cap *del Paſſao*, & le 11 nous paſſâmes celui de *St. François* à 1 degré 7′ de latitude Septentrionale. Nous jettames l'ancre à l'embouchure de la Rivière de *St. Jago*, à 80 lieues au Nord-Nord-Oueſt, & à 25 lieues à l'Eſt tirant au Sud. Nous y jettames nos filets, & prîmes une grande quantité de bons poiſſons. Pluſieurs perſonnes de chaque Vaiſſeau mirent auſſi pied à terre, & tuèrent une grande quantité de chèvres & de cochons, qui y ſont ſauvages & en grande abondance. D'autres achetèrent des gens du Pays 20 douzaines de coqs & de poules d'Inde, des canards & de très-excellens fruits; c'étoit dans un village à deux lieues *Eſpagnoles* ou ſix milles & demi de l'embouchure de la Rivière de *St. Jago*, à gauche. On peut remonter cette Rivière avec de petits Vaiſſeaux juſqu'à 14 lieues *Eſpagnoles*, Sud-Eſt environ de la Mer, preſqu'à moitié chemin de la belle Ville de *Quito*, qui eſt à 22 minutes de latitude Méridionale: cette Ville eſt fort riche.

Le 16 Avril nous fîmes voile de la Rivière de *St. Jago* pour le Port & à la Ville de *Réaléjo* à 320 lieues Oueſt-Norſt-Oueſt un peu plus à l'Oueſt, environ à 11 degrés 14 minutes de latitude Boréale, laiſſant à bas-bord la Montagne de *St. Michel*, & la Pointe de *Cazamina* à ſtribord.

Le

Le Port de *Realéjo* est très-sûr ; il est couvert, du côté de la Mer, par les Iles *Ampallo* & *Mangréza*, toutes deux habitées par les naturels du Pays & bien peuplées, & par trois autres Iles. C'est à *Realéjo* que l'on bâtit les grands Vaisseaux dans la *Nouvelle Espagne*. *Realéjo* n'est éloigné que de quatre milles par terre du commencement du *Lac Nicaragua* qui tombe dans la *Mer du Nord* à 12 degrés de latitude Septentrionale près des Iles *del Grano*, ou *de las Perlas*, c'est-à-dire *du Bled* ou *des Perles*. On trouve aux environs de *Realéjo* une grande abondance de bois ferme, des cèdres rougeâtres, & toute sorte de bois pour la construction des Vaisseaux. Nous y achetames quatre longues Chaloupes bonnes voilières, & construites exprès pour aller à voiles & à rames ; elles étoient chacune de 12 tonneaux environ, & la quille avoit 32 pieds.

Le 26 Avril nous fîmes voile de *Realéjo* pour le Port de *Siragua*, ou plutôt *Salagua*, en passant en dedans des Iles & bas-fonds de *Chamili*, Port qui est aussi souvent appellé de ce nom par les *Espagnols* ; il est situé sur 17 degrés 31 minutes de latitude Septentrionale, & à 480 lieues au Nord-Ouest ; un quart à l'Ouest, un peu à l'Ouest de *Realéjo*. Dans la Ville de *Salagua* & dans la Ville de *Compostella* qui est dans le voisinage de ce Port, nous engageames un Maître & six matelots qui trafiquent des perles avec les naturels du Pays à l'Est de la *Californie*, qui les pêchent sur un Banc qui a 19 degrés de latitude Septentrionale plus que le Banc *St. Jean*, qui est à 24 degrés de latitude Septentrionale. Ce Banc où se pêchent les Perles est à 20 lieues Nord-Nord-

Est

Eſt du Cap *St. Luc*, qui eſt la pointe la plus Sud-Eſt de la *Californie*.

Ce Maître, que l'Amiral *de Fonte* avoit engagé avec ſon Vaiſſeau & ſon équipage, l'informa qu'à 200 lieues au Nord du Cap *St. Luc*, un flux venant du Nord rencontroit le flux venant du Sud, & qu'il étoit ſûr que la *Californie* étoit une Ile. Sur cela D. *Diégo Pénéloſſa* (fils de la ſœur de D. *Louis de Haro* premier Miniſtre d'*Eſpagne*) jeune Seigneur qui avoit beaucoup de connoiſſances & d'adreſſe en fait de Coſmographie & de Navigation, entreprit de découvrir ſi la *Californie* étoit une Ile ou non; car on ne ſavoit pas encore ſi c'étoit une Ile ou une preſqu'Ile. Il avoit avec lui, outre ſon Vaiſſeau, les quatre Chaloupes achetées à *Réaléjo*, & le Maître & les matelots engagés à *Salagna*.

Cependant l'Amiral *de Fonte* les quitta en faiſant voile avec les trois autres Vaiſſeaux en dedans des Iles de *Chamilli* le 10 Mai 1640; & après avoir atteint la hauteur du Cap *Abel* ſur la Côte Oueſt-Sud-Oueſt de la *Californie* à 20 degrés de latitude Septentrionale, & à 160 Nord-Oueſt un quart-Oueſt des Iles de *Chamilli*, il s'éleva un vent frais & conſtant du Sud-Sud-Eſt, & du 26 Mai juſqu'au 14 Juin il arriva à la Rivière de *Los Réyes* ſous la latitude de 63 degrés, n'ayant pas eu l'occaſion de baiſſer la voile du Perroquet dans le cours de 866 lieues au Nord-Nord-Oueſt, ſavoir 410 lieues du Port *Abel* au *Cap Blanc*, & 456 lieues de cet endroit à *Rio de Los Réyes*. Le tems étoit fort beau pendant tout ce trajet, & il fit environ 260 lieues dans les canaux ſerpentans entre les Iles de l'*Archipel* de St. *Lazare*

zare (ainſi nommé par l'Amiral *de Fonte*, qui en avoit fait le premier la découverte) dans lequel ſes Chaloupes précédoient d'un mille pour ſonder la profondeur de l'eau, & pour connoître les ſables & les rochers.

Le 22 Juin l'Amiral *de Fonte* dépêcha un de ſes Capitaines à *Pédro Bernardo*, pour lui donner ordre de remonter une belle Rivière, dont le courant eſt doux & l'eau profonde. Il la remonta d'abord au Nord & enſuite au Nord-Nord-Oueſt, puis au Norſt-Oueſt, où il entra dans un Lac rempli d'Iles, & dans lequel il y avoit une grande preſqu'Ile très-peuplée d'habitans d'un caractère doux & liant; il nomma ce Lac *Valaſco*, & y laiſſa ſon Vaiſſeau: en remontant la Rivière, il trouva par-tout 4, 5, 6, 7 & 8 braſſes d'eau. Tant les Rivières que les Lacs fourniſſoient en abondance des Saumons, des Truites & des Perches blanches, dont quelques-unes avoient deux pieds de longueur. Le Capitaine prit dans cet endroit trois longues Chaloupes *Indiennes* appellées dans leur langue *Periagos*, faites de deux gros arbres, & longues de 50 à 60 pieds, & ayant laiſſé ſon Vaiſſeau dans le Lac *Valaſco*, il fit voile dans ce Lac 140 lieues à l'Oueſt, & enſuite 436 à l'Eſt-Nord-Eſt juſqu'à 77 degrés de latitude.

L'Amiral *de Fonte*, après avoir dépêché le Capitaine *Bernardo* pour découvrir la Partie qui eſt au Nord & à l'Eſt de la *Mer de Tartarie*, fit voile lui-même dans une Rivière fort navigable, qu'il nomma *Rio de los Réyes*, dont le lit étoit preſqu'au Nord-Eſt, & changeoit pluſieurs fois de rumb de vent pendant 60 lieues. A marée baſſe il trouva un Canal navigable, qui n'avoit pas

moins de 4 à 5 braſſes de profondeur. La hauteur de l'eau, dans les deux Rivières, au tems de la marée, eſt preſque la même. Il y a 24 pieds dans la Rivière *de los Réyes* à la pleine & à la nouvelle Lune. La Lune étant au Sud-Sud-Eſt, y cauſe le flux qui dans la Rivière *de Haro* monte juſqu'à 22 pieds & demi, à la pleine & à la nouvelle Lune. Ils avoient avec eux deux *Jéſuites*, dont l'un accompagna le Capitaine *Bernardo* dans ſa découverte, leſquels s'étoient avancés juſqu'au 66. degré de latitude Septentrionale dans leurs miſſions, & avoient fait des Obſervations fort curieuſes.

L'Amiral *de Fonte* reçut une lettre du Capitaine *Bernardo* datée du 27 Juin 1640., dans laquelle il lui marquoit qu'ayant laiſſé ſon Vaiſſeau dans le Lac *Valaſco*, entre l'Ile *Bernarda* & la preſqu'Ile *Conibaſſet*, il deſcendoit une Rivière qui ſort du Lac, & qui a trois cataractes dans l'eſpace de 80 lieues, & qui tombe dans la *Mer de Tartarie* à 61 degrés; qu'il étoit accompagné du *Père Jéſuite* & de 36 Naturels du païs dans trois de leurs Chaloupes, & de 20 Matelots *Eſpagnols*; que la Côte s'étendoit vers le Nord-Eſt; que les proviſions ne pouvoient pas leur manquer, le Païs étant abondant en trois ſortes de venaiſon, & la Mer de même que les Rivières, étant fort poiſſonneuſes; outre qu'ils avoient avec eux du pain, du ſel, de l'huile & de l'eau-de-vie, & qu'il ſeroit tout ce qu'il lui ſeroit poſſible pour cette découverte. L'Amiral étoit arrivé à une Ville *Indienne* nommée *Conaſſet* du côté du midi du Lac *Belle*, lorſqu'il reçut cette lettre du Capitaine *Bernardo*. C'eſt un endroit fort agréable, où les deux *Pères Jéſuites* étoient reſtés deux ans dans leur

leur mission. L'Amiral entra dans ce Lac avec ses deux Vaisseaux le 22 Juin, une heure avant la haute marée, à 4 ou 5 brasses d'eau, & il n'y avoit ni chute ni cataracte, & en général le Lac *Belle* avoit 6 ou 7 brasses d'eau. Il y a une petite cataracte jusqu'à la moitié du flux, & une heure & un quart avant la haute marée le flux commence à entrer doucement dans le Lac *Belle*. L'eau de la Rivière est douce au Port de *l'Aréna*, à 20 lieues de l'embouchure ou de l'entrée de la Rivière *de los Réyes*. Cette Rivière, de même que le Lac, a en abondance des Saumons, des Truites saumonées, des Brochets, des Mulets, & deux autres sortes de poissons qui sont particuliers à cette Rivière, & qui sont très-bons. Le Lac *Belle* abonde aussi dans ces sortes de poissons qui sont gros & délicats, & l'Amiral *de Fonte* assure que les Mulets de la Rivière *de los Réyes*, & du Lac *Belle*, sont plus délicats qu'en aucun autre Port du Monde.

Le 1 Juillet 1640, l'Amiral *de Fonte* ayant laissé le reste de ses Vaisseaux dans le Lac *Belle*, dans un très-bon Port, couvert d'une belle Ile, vis-à-vis la Ville de *Conasset*, fit voile jusques dans la Rivière de *Parmentiers*, qu'il nomma ainsi en l'honneur de Mr. *Parmentiers*, l'un des Compagnons de voyage, qui avoit fait une description exacte de tout ce qui étoit dans cette Rivière & dans les environs. Nous avons passé (*a*) huit cataractes, qui avoient en tout 32 pieds de hauteur perpendiculaire, depuis la source de la Rivière en sortant du Lac *Belle*. La Rivière coule dans

(*a*) C'est toujours l'Auteur qui parle.

un grand Lac que j'ai appellé le *Lac de Fonte*, où nous arrivames le 6 Juillet. Ce Lac a 160 lieues de longueur ſur 60 de largeur; ſa longueur s'étend de l'Eſt-Nord-Eſt à l'Oueſt-Sud-Oueſt. Il a 20 & 30 braſſes, & même dans quelques endroits 60 braſſes de profondeur. Il abonde en Morues & Merluches des meilleures eſpèces, qui ſont larges & fort graſſes: il y a dans ce Lac pluſieurs grandes Iles & dix petites, qui ſont couvertes d'arbriſſeaux, & où la mouſſe croît à 6 ou 7 pieds de hauteur, & ſert à nourrir en hiver un Animal appellé *Mooſe*, qui eſt une ſorte de Cerf fort grand, & d'autres Cerfs plus petits, comme Daims, &c. Il y a beaucoup de Ceriſes ſauvages. de Fraiſes, de Mirtilles & de Groſeilles ſauvages, de même que des Oiſeaux ſauvages, comme Coqs de Bruyère, Poules de Bois, Coqs d'Inde & Perdrix, & des Oiſeaux de Mer en quantité, ſurtout du côté du Sud. Dans ce Lac eſt une grande Ile très-fertile & bien peuplée, qui produit des bois de charpente excellens, comme Chênes, Frênes & Ormes, outre les Sapins qui y ſont fort gros & élevés.

Le 14 Juillet nous fîmes voile de la pointe Eſt-Nord-Eſt du *Lac de Fonte*, & paſſames un Lac que je nommai *Eſtrécho de Ronquillo* (Détroit de *Ronquillo*) qui avoit 34 lieues de longueur & 2 ou 3 de largeur, ſur 20, 26 & 28 braſſes de profondeur. Nous paſſames ce Détroit en 10 heures de tems par un vent frais, & pendant le tems d'une marée. Faiſant voile plus à l'Eſt le Païs devint ſenſiblement plus mauvais; & tel qu'il ſe trouve dans l'*Amérique Septentrionale* & *Méridionale* depuis le trente-ſixième degré de latitude juſ-

juſqu'aux extrémités du Nord & du Sud. La partie Occidentale diffère non ſeulement en fertilité, mais auſſi en température de l'air, au moins de 10 degrés; & il y fait plus chaud qu'à l'Eſt, ſelon la remarque qu'en firent les *Eſpagnols* les plus habiles ſous le règne de l'Empereur *Charles V.* & de *Philippe III* comme le rapportent *Alvarès*, *à Coſta* & *Mariana*, &c.

Le 17 Juillet nous arrivames à une Ville *Indienne* dont les habitans dirent à notre Interprète, Mr. *Parmentiers*, qu'il y avoit un grand Vaiſſeau peu éloigné de nous, dans un endroit où jamais Vaiſſeau n'avoit paru ci-devant: nous fîmes voile vers ce Vaiſſeau, & y trouvames ſeulement un homme âgé & un jeune homme. Cet homme étoit le plus capable que j'aye jamais connu dans la partie des Mathématiques qui regarde la Méchanique. Mon ſecond Contre-maître étoit *Anglois*, & excellent Marinier, de même que mon Canonier, leſquels avoient été faits priſonniers à *Campèche*, auſſi bien que le fils du Maître. Ils me dirent donc que ce Vaiſſeau étoit venu de la *Nouvelle Angleterre* d'une Ville appellée *Boſton*.

Le 30 Juillet le Propriétaire du Vaiſſeau & tout l'équipage vinrent à bord. Le Sieur *Shapely*, Capitaine du Vaiſſeau, me raconta que le Propriétaire de ſon Vaiſſeau étoit un très-brave homme, & Major-Général de la plus grande Colonie qu'il y ait dans la *Nouvelle Angleterre*, nommée *Matéchuſets*; ainſi je l'ai conſidéré comme un galant-homme, en lui diſant que quoique j'euſſe reçu ordre de déclarer de bonne priſe tous ceux qui chercheroient un paſſage du Nord-Oueſt ou de l'Oueſt dans la *Mer du Sud*, je voulois bien

cependant les regardent comme des Marchands, qui trafiquoient avec les naturels du Païs, pour avoir des Castors, des Loutres, & autres semblables, peaux ou fourrures; & comme sur cela il me fit un petit présent de provisions dont je n'avois pas besoin, je lui fis aussi présent de ma bague de diamant qui m'avoit couté 1200 pièces de huit, laquelle ce Gentilhomme par modestie eut bien de la peine à recevoir. Je donnai aussi au brave Navigateur le Capitaine *Shapely* pour ses belles Cartes & Journaux 1000 pièces de huit, & encore au Propriétaire du Vaisseau, *Seimor Gibbons*, un quarteau de bon vin du *Pérou*, & 20 piéces de huit à chacun des dix Matelots.

Le 6 Août nous fîmes voile avec un très-bon vent, par le moyen duquel, & à l'aide du courant, nous arrivames à la première cataracte de la Rivière *de Parmentiers*. Le 11 ayant fait 86 lieues, je me trouvai le 16 Août à la Côte Méridionale du Lac *Belle* à bord de nos Vaisseaux devant la belle Ville de *Conaſſet*, où nous trouvames toutes choses en bon état; les bonnes gens de *Conaſſet* ayant traité les nôtres avec beaucoup d'humanité pendant notre absence, & le Capitaine *Ronquillo* ayant répondu par sa conduite à leurs bonnes manières.

Le 20 Août un *Indien* m'apporta à *Conaſſet* sur le Lac *Belle*, une lettre du Capitaine *Bernardo*, dattée du 11 Août, dans laquelle il me mandoit qu'il étoit de retour de son Expédition du Nord, & m'assuroit qu'il n'y avoit point de communication de la *Mer Espagnole* ou *Atlantique* par le Détroit de *Davis*, parce que les naturels du Païs ayant conduit un de ses matelots à

la

la tête du Détroit de *Davis*, il l'avoit vu terminé par un Lac d'eau douce d'environ 30 milles de circuit, ſur le 80. degré de latitude Septentrionale; qu'il y avoit des Montagnes prodigieuſes vers le Nord, & qu'au Nord-Oueſt du Lac il y avoit de la glace qui s'étendoit en mer juſqu'au terme de 100 braſſes de hauteur d'eau; que cette glace pouvoit bien y avoir été depuis la création du Monde, vu que les hommes ne connoiſſent que fort peu des ouvrages admirables de Dieu, particulièrement vers les Pôles du Nord & du Sud. Il ajoûtoit qu'il avoit fait voile de l'Ile *Baſſet* au Nord-Eſt, & Eſt-Nord-Eſt, au Nord-Eſt un quart à l'Eſt juſqu'au 79. degré de latitude, où il avoit remarqué que la terre s'étendoit au Nord, & que la glace reſtoit ſur la terre.

Je reçus après une ſeconde lettre du Capitaine *Bernardo* dattée de *Minhauſet*, par laquelle il me mandoit qu'il étoit arrivé le 29 Août au Port de l'*Aréna*, ayant monté 20 lieues de la Rivière *de Los Réyes*, & qu'il y attendoit mes ordres: ayant donc bonne proviſion de gibier & de poiſſon que le Capitaine *Ronquillo* avoit fait ſaler en mon abſence, comme je le lui avois ordonné, de même que cent tonneaux de bled d'Inde ou mays, je fis voile le 2 Septembre 1640 accompagné de quelques habitans de *Conaſſet*, & le 5 du même mois je jettai l'ancre entre *Porto de l'Aréna* & *Minhauſet*, dans la Rivière *de Los Réyes*: enſuite deſcendant cette Rivière, je me ſuis trouvé dans la partie Nord-Eſt de la *Mer du Sud*; & nous nous en ſommes retournés dans notre Païs, ayant trouvé qu'il n'y avoit point de paſſage dans la *Mer du Sud*, par celui que l'on appelle le *Paſſage du Nord-Oueſt*.

ARTICLE VII.

EXPLICATION NOUVELLE *de ce qui eſt dit du V.* Commandement, EPHE'S VI. 2.

St. PAUL, dès le commençement de ce Chapitre, exhorte les Enfans à obéir à leurs Pères & à leurs Mères. Pour les y porter il leur cite le V. Commandement du Décalogue, *Honorez votre Père & votre Mère*, & il ajoûte que c'eſt *le premier Commandement qui ait une promeſſe*; ou, comme a traduit la Verſion de Genève, *qui ait cette promeſſe; afin que vous ſoyez heureux, & que vous viviez longtems ſur la Terre.*

On a fait voir dans ce (*a*) Journal, qu'il eſt difficile d'admettre la plupart des Explications que les Interprètes ont données de ces paroles. On en a propoſé une qui ſemble convenir à ce Texte traduit ſelon la Verſion de *Genève*, qui lie enſemble le verſet 2. & le 3. la voici en abrégé.

„ Il faut ſuppoſer que quand *St. Paul* a dit que „ le V Commandement eſt le premier qui ait „ une promeſſe, il ne renfermoit pas les Com„ mandemens de Dieu dans le Décalogue ſeul, „ mais qu'il avoit en vue toutes les Loix que „ Dieu avoit données à ſon ancien Peuple. „ Ceux qui ont lu avec quelque attention les Li„ vres de *Moiſe*, ont pu remarquer que la Pro„ meſſe du Païs de *Canaan* eſt répétée dans di„ vers endroits. Quelquefois elle eſt faite d'une „ manière générale, mais elle eſt auſſi quelque„ fois

(*a*) Dans la II. Partie du Tome précédent p. 422.

„ fois attachée à de certaines conditions. Sou-
„ vent le Légiſlateur la fait dépendre de l'ob-
„ ſervation générale de la Loi de Dieu. Il la fait
„ auſſi dépendre de l'obſervation de certains de-
„ voirs particuliers. Il y a apparence que *St. Paul*
„ veut faire remarquer, que la première fois que
„ cette Promeſſe ſi flatteuſe avoit été attachée à
„ l'obſervation de quelque devoir particulier,
„ c'étoit à celui d'honorer ſon Père & ſa Mère,
„ d'où il voudroit faire conclure l'importance de
„ ce Précepte (*a*)".

La Verſion de *Genève* conduit à cette Explication. Mais quand on conſulte d'autres Traducteurs, la ponctuation n'eſt plus la même. Ceux de *Berlin*, par exemple, ont rendu ce Texte de cette manière. *Honore ton Père & ta Mère. C'eſt-là le premier Commandement; & il eſt accompagné de cette Promeſſe, afin que tu ſois heureux, & que tu jouiſſes d'une longue vie ſur la Terre.*

Il eſt difficile de décider entre ces deux Ponctuations différentes. Mais après avoir vu le ſens qui réſulte de la Verſion de *Genève*, faiſons la même choſe pour celle de *Berlin*. On y trouve deux propoſitions bien diſtinctes; l'une, que le Précepte d'honorer ſon Père & ſa Mère *eſt le premier Commandement*; l'autre, qu'il eſt acompagné de la Promeſſe d'une vie longue & heureuſe ſur la Terre.

La difficulté eſt de pouvoir donner quelque ſens raiſonnable au premier membre de cette propoſition. Comment peut-on dire que ce Précep-

(*a*) *Biblioth. Raiſ. ubi ſupra.*

cepte *eſt le premier Commandement* ? Ceux qui ont ainſi détaché ces paroles, les expliquent de cette manière dans une Note : *C'eſt le premier Commandement, ſavoir de la II. Table, que St. Paul appelle ſouvent la Loi*, Rom. XIII 8. & *même toute la Loi*, Gal. V. 14. Mais pour trouver ce ſens, il faut ajoûter aux paroles de *St. Paul*, puiſqu'il ne fait aucune mention de la II. Table. D'ailleurs il n'étoit pas fort néceſſaire d'avertir que ce Précepte commence la ſeconde Partie du Décalogue. Perſonne n'ignore la place qu'il y occupe. Voyons donc ſi en conſervant cette ponctuation, on ne pourroit pas donner à ces paroles ainſi détachées, quelque ſens qui puiſſe ſatisfaire.

Le mot de *premier*, outre ſon ſens propre & littéral, en a un autre un peu figuré, & cela dans les Langues mortes, comme dans la nôtre. Dans le ſens le plus ordinaire, il marque ſimplement une diſtinction de tems & de lieu. On dit, par exemple, qu'un Homme eſt le premier en date, ou qu'il eſt arrivé le premier dans un tel lieu. Mais dans le ſens figuré ce mot marque auſſi une ſupériorité de rang ou de mérite. Le Premier Préſident c'eſt celui qui eſt au-deſſus des autres. On dit en *France* que les Evêques ſont du *premier* ordre du Clergé. On a dit de *Socrate* qu'il étoit le *premier* Homme de ſon ſiècle pour la Morale, c'eſt-à-dire qu'il ſurpaſſoir tous les autres Maîtres dans la manière de l'enſeigner. Le mot de *premier* s'emploie de même d'une manière figurée dans la Langue *Grecque* (*a*).

Mais une petite Remarque Grammaticale que je

(*a*) πρῶτος, *præcipuus, primarius, qui primas partes tenet.*

je ne dois pas omettre, c'eſt que l'Original ne nous engage pas néceſſairement à traduire que le Précepte d'honorer ſon Père & ſa Mère eſt *le premier Commandement*, mais ſeulement qu'il eſt *un des premiers*, qu'il eſt de la claſſe, du rang des premiers. Ce n'eſt qu'en traduiſant d'une manière un peu plus générale, que nous pourrons découvrir le ſens de ce Paſſage (*a*).

Pour entrer dans la penſée de *St. Paul*, il n'y a donc qu'à prendre le mot de *premier* dans ce ſens figuré. Il n'eſt pas vraiſemblable qu'il ait voulu, en l'employant dans le ſens littéral, nous marquer ſimplement la place que ce Précepte occupe dans la II. Table du Décalogue. Il a voulu dire apparemment que ce Commandement eſt d'une grande importance, qu'il eſt un des principaux, qu'il nous preſcrit un devoir eſſentiel, un devoir capital, qu'il doit être rangé parmi les Préceptes du premier rang: *Honorez votre Père & votre Mère, qui eſt un des principaux Commandemens.*

S'il étoit néceſſaire de prouver que le mot de *premier* ſe prend ſouvent d'une manière figurée dans l'Ecriture Sainte, on ne ſeroit pas embaraſſé à en trouver des exemples. *Jean Baptiſte* parlant de J. C. dans le I. Chap. de *St. Jean*, dit deux fois que *Jéſus* eſt le *premier à ſon égard*. C'eſt ainſi qu'il y a dans le *Grec* (*b*). Cela ne veut pas dire que *Jéſus* fût venu au monde avant lui. *Jean* étoit ſon aîné. La Miſſion du Précurſeur avoit auſſi précédé celle du Sauveur. *Jean* veut donc dire

(*a*) Il n'y a point d'article. On lit ſimplement ἐν πρώτῃ ἐντολῇ, & non ἐν πρώτῃ τῇ ἐντολῇ

(*b*) πρῶτός μου. *Jean* I. 30.

dire que *Jésus* étoit plus que lui, ou, comme a traduit notre Version, qu'il étoit plus excellent. Quand il est dit dans les *Actes des Apôtres*, que *les premiers d'entre les Juifs vinrent trouver le Gouverneur Romain pour accuser Paul* (a), on voit assez que par ces *premiers d'entre les Juifs*, il faut entendre les principaux, les plus considérables de la Nation.

On pourroit peut-être encore mettre dans la même classe, ce que *S. Matthieu* nous rapporte dans le XXII. Chap. de son Evangile. Un Docteur de la Loi fit un jour cette question à J. C. *Quel est le plus grand Commandement de la Loi? Jésus* lui répondit, *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur &c. C'est-là le premier & le plus grand Commandement.*

Il n'y a rien que d'assez naturel à entendre ici le mot de *premier* dans son sens littéral, puisque ce Commandement est à la tête des autres. Il y a cependant assez d'apparence qu'il dit quelque chose de plus, & qu'il signifie que c'est le Commandement capital, & le plus important de tous. *Le premier & le grand Commandement.* Cette seconde épithète détermine le sens de l'autre. D'ailleurs la question qu'on faisoit à J. C. ne tendoit pas à savoir quel est le Commandement qui précède les autres dans le Décalogue. Ce n'étoit pas une demande à faire. Mais celui qui interrogeoit le Sauveur, vouloit savoir quel est le Précepte dont l'observation influe le plus sur le salut.

Ce qui fait que la plupart des gens prennent dans le sens littéral ce que J. C. dit dans le sommai-

(a) *Act. XXV.* 2.

maire du Décalogue, que l'Amour de Dieu eſt *le premier Commandement*, c'eſt ce qu'il ajoûte immédiatement après, *Et le ſecond qui lui eſt ſemblable*. Le terme de *premier* vis-à-vis de celui de ſecond, ne ſauroit être équivoque, dit-on. Cependant il eſt très-vraiſemblable que J. C. n'a point en vue dans cet endroit, l'arrangement de ces Préceptes dans le Décalogue. Il ne pouvoit pas dire que le II. Commandement fût l'Amour du Prochain. Tout le monde ſait, juſqu'à nos Enfans même, que c'eſt la défenſe de l'Idolâtrie. Mais le Sauveur regarde l'amour du Prochain comme le ſecond Commandement, parce qu'il a le ſecond degré d'importance. Voici donc ce qu'a voulu dire J. C. en donnant le ſommaire de la Loi. L'Amour de Dieu eſt le Commandement le plus important, celui dont l'obſervation a le plus d'influence ſur le ſalut. Et un ſecond Commandement, un autre devoir, qui va preſque de pair avec celui-là, c'eſt l'Amour du Prochain.

De même quand *St. Paul* dit ſelon nos Verſions, que le Précepte d'honorer ſon Père & ſa Mère eſt *le premier Commandement*, ſon intention n'a pas été de nous apprendre ſimplement la place qu'il a dans la II. Table du Décalogue; mais il a voulu nous marquer le rang que nous devons lui donner dans notre eſprit, le regarder comme un devoir du premier ordre. Il a voulu nous marquer le degré d'importance qu'il faut lui aſſigner.

Il n'eſt pas difficile de faire voir que le Précepte d'honorer ſon Père & ſa Mère eſt un des premiers Commandemens, je veux dire qu'il doit être re-

gar-

gardé comme du premier rang. Après les devoirs qui regardent Dieu dans le Décalogue, le Législateur a placé immédiatement ce que nous devons à nos Parens. Leur manquer de respect & d'obeissance, c'est blesser ce que nous devons le plus révérer après la Divinité. Nous devons les vénérer comme des personnes dont il a plû à Dieu de se servir pour nous donner la vie, pour nous fournir toutes les choses nécessaires à notre conservation, jusqu'à ce que nous fussions en état de nous les procurer nous-mêmes; nous devons les regarder comme le canal des graces du Ciel. Après Dieu, ce sont donc nos Parens qui méritent le mieux notre amour & nos respects.

Les Philosophes *Payens* nous ont donné de sages leçons là-dessus. Rien n'est plus beau surtout que ce que dit *Platon* sur ce sujet.

„ Il veut que nous regardions nos Pères & nos „ Mères comme des Images vivantes de la Divi„ nité. Malgré leur grand âge, nous devons nous „ dire que ce sont des trésors précieux pour nous. „ Il ajoûte que celui qui a son Père & sa Mère, „ même cassés de vieillesse, doit les regarder „ comme des personnes très-respectables, & se „ persuader qu'il n'aura jamais de Divinité tutélaire plus présente, s'il est assez heureux pour „ leur rendre le respect qui leur est dû. Il con„ clut de cette manière, qu'il n'y a pas de moyen „ plus sûr de plaire à la Divinité que d'honorer „ son Père & sa Mère (*a*).

Si dans le Décalogue ce Commandement est à la tête de ceux qui regardent le Prochain, c'est à cause de son importance. L'intérêt de la Société

(*a*) *De Legibus, Lib. XI.*

té preſcrit ce devoir d'une manière indiſpenſable, Le Bien Public veut abſolument que les Pères prennent ſoin de leurs Enfans. Il faut donc néceſſairement qu'ils ſe laiſſent conduire à leurs Supérieurs. Afin qu'on puiſſe les inſtruire, & cultiver leur eſprit, il faut que dans cet âge tendre ils renoncent à leur propre volonté. Ils doivent donc être dans la ſujettion juſqu'à ce que le tems & l'éducation ayent amené la raiſon. L'éducation ſuppoſe néceſſairement de la docilité & de l'obéiſſance dans les Enfans; & ſans l'éducation que deviendroit la Société?

Repréſentons-nous une Société où les Enfans ne déférent point aux exhortations de ceux qui ſont chargés de leur conduite & de leur éducation. Les idées de la Religion ne pourroient point être gravées dans leur cœur. Le reſpect pour la Divinité s'affoibliroit à proportion que celui qui eſt dû aux Parens diminueroit. Alors le vice règneroit par-tout ſans obſtacle. Les paſſions les plus dangereuſes, la haine, la diſcorde, la diviſion & les autres vices de cette nature, troubleroient tout dans cette Société. Il faut ajoûter que quand on n'obéit pas à ſon Père, on eſt peu diſpoſé à ſe ſoumettre à ſes autres Supérieurs; & quand il n'y a pas de ſubordination dans un Etat, il eſt bien près de ſa ruine. Un Gouvernement où les Enfans n'obéiſſent point à leurs Pères, doit donc périr par ſes propres mains. Concluons que *St. Paul* aura dit avec beaucoup de fondement, ſuivant l'Explication que je propoſe, que le Précepte qui nous ordonne d'honorer nos Pères & nos Mères, eſt un des principaux Commandemens, un devoir des plus eſſentiels, un devoir dont l'obſervation eſt d'u-

d'une très-grande conſéquence.

Le ſecond membre de ce Paſſage, ſuivant la ponctuation de *Berlin*, contient la Promeſſe faite au V. Commandement. Il n'eſt pas néceſſaire de s'y arrêter beaucoup, parce qu'on l'a fait il n'y a pas longtems dans ce Journal. On a fait voir que ce n'eſt que dès la fin du ſiècle paſſé que cette Promeſſe a été bien entendue, & l'on a donné une petite Hiſtoire de cette Explication. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que nous l'avons vue depuis peu dans le *Journal Britannique de Mr. Maty*, où l'on nous la donne pour nouvelle. Elle eſt de *Mr. Barnouin*, Miniſtre *François* de *Londres*. On la trouve dans le Mois *d'Août* 1751, ſous ce titre, *Lettre à l'Auteur de ce Journal ſur le V. Commandement.* L'alluſion à l'irrévérence de *Cam*, l'efficace des Bénédictions & des Malédictions Patriarchales, l'affermiſſement des *Iſraélites* dans le Païs de *Canaan*, & tout ce qui peut donner du jour à cette Explication Critique, y eſt très bien expoſé, mais avec la complaiſance d'un Auteur qui vient de faire une découverte aſſez heureuſe. Cependant cette Explication, avec tous les éclairciſſemens néceſſaires, avoit déjà paru dans le ſiècle paſſé. Mr. *des Maiſeaux* la publia dans la *République des Lettres de Mr. Bernard* (*a*). Et encore, comme on l'a fait voir, il n'en étoit pas l'Inventeur.

On doit néanmoins être perſuadé que Mr. *Barnouin* eſt dans la bonne foi, & qu'il n'a point connu cette Diſſertation. Il n'étoit pas né quand elle fut imprimée. Il y a apparence que dès qu'il eut trou-

(*a*) *Rép. des Lettres. Novembre* 1700 *p.* 491.

frouvé cette Explication, il consulta les Interprètes, & que ne l'ayant vue dans aucun d'eux, il la jugea entièrement inconnue. D'ailleurs sa Lettre a un air original, qui marque assez que ce qu'il nous donne est de son crû, & qu'il ne l'a pas emprunté d'autrui. C'est un préjugé en faveur de cette Explication, d'être venue dans l'esprit de différens Auteurs, sans se l'être communiquée.

Au reste cette Explication Critique ne doit être employée que quand il s'agit de bien faire entendre le Décalogue. On ne sauroit faire assez d'attention aux circonstances où se trouvoient les *Israélites* quand Dieu leur donna sa Loi. Mais les *Ephésiens* à qui *St. Paul* écrit, se trouvant dans une toute autre position, la Promesse du V. Commandement est tournée un peu différemment dans cette Epitre. Ce Commandement, leur dit *St. Paul*, *est accompagné de cette Promesse, afin que vous prospériez, & que vous jouissiez longtems d'une vie heureuse sur la Terre.*

L'Apôtre a retranché ce qui regardoit la Terre de *Canaan*, & nous promet le bonheur sur la Terre en général. Il présente cette Promesse d'une manière qui peut convenir à tous les tems & à tous les lieux. *Moïse* parloit à la Nation entière; *St. Paul* s'adresse à chaque particulier du *Christianisme.*

Je laisse aux Prédicateurs à justifier l'accomplissement de cette Promesse faite par l'Apôtre. La chose n'est pas difficile. Des Enfans soumis & dociles qui profitent des principes de vertu que leur inspirent leurs Pères, s'assurent par-là une vie heureuse sur la Terre. La vertu est le chemin le plus sûr pour se procurer du bonheur. On pourroit

même prouver que des mœurs ſages & règlées prolongent la vie & conduiſent à une heureuſe vieilleſſe, au-lieu que de jeunes débauchés travaillent à abréger leurs jours de plus d'une manière.

ARTICLE VIII.

THESAURUS MORELLIANUS, ſive CHRIST. SCHLEGELII, SIGEB. HAVERCAMPI, & ANTONII FRANCISCI GORII COMMENTARIA in XII. priorum IMPERATORUM ROMANORUM Numiſmata aurea, argentea, & ærea, cujuscunque moduli, diligentiſſimè conquiſita, & ad ipſos Nummos accuratiſſimè delineata, à celeberrimo Antiquario ANDREA MORELLIO. Accedunt Cl. GORII deſcriptio COLUMNÆ TRAJANÆ, à MORELLIO itidem elegantiſſimè in æs inciſæ; nec non *Triſtani*, *Rubenii*, ac *Harduini* interpretationes pretioſiſſimorum aliquot Antiquitatis Monumentorum. Cum Præfatione PETRI WESSELINGII. Fol. III. Tom.

C'eſt-à-dire:

Le TRE'SOR *de* MOREL, *ou* COMMENTAIRES *de* CHRETIEN SCHLEGEL, *de* SIGEBERT HAVERCAMP, *& d'*ANTOINE-FRANÇOIS GORI, *ſur les* ME'DAILLES *d'or, d'argent, de bronze, de toutes eſpèces, des* XII. *premiers* EMPEREURS ROMAINS, *recueillies avec beaucoup de ſoin, & deſſinées très exactement ſur les Originaux*, par ANDRE' MOREL, *très célèbre Antiquaire. On y a joint la deſcription, faite par* Mr. GORI, *de la* COLONNE *de* TRAJAN, *que* Mo-

MOREL *lui même a gravée en bronze, & qui eſt d'une beauté parfaite. On y trouve encore les Remarques de* Triſtan, *de* Rubens, & d'Hardouin, *ſur quelques-uns des Monumens les plus précieux de l'Antiquité.* Avec une *Préface* de Mr. PIERRE WESSELING. En III Tomes in Folio, *dont les deux premiers renferment l'explication des Médailles, & le troiſième les Planches.* A *Amſterdam*, chez *J. de Weſtſtein*, 1752.

NOus ſommes redevables de ce riche & magnifique Tréſor à *André Morel*, qui l'a recueilli lui-même avec un ſoin infini & tout-à-fait digne d'admiration. Le bon goût qui règne dans cette Collection, fait honneur à ſon jugement. Il avoit entendu dire, lorſqu'il étoit encore fort jeune, & lui-même fit dans la ſuite cette réflexion, que la connoiſſance des Médailles des Empereurs *Romains* contribue beaucoup à l'intelligence de la Chronologie, des Antiquités *Grecques*, *Romaines*, *Hébraïques*, & de la Géographie. C'eſt ce qui l'engagea à profiter de l'occaſion, & à ſuivre l'exemple *d'Enée Vic*, de *Hubert Goltzius*, de *Lévin Hulſius*, de *Sébaſtien Erizzo*, de *Jean Triſtan*, & d'autres, en ramaſſant de tous côtés les Médailles des XII. Empereurs, dans la vûe de les publier toutes gravées ſur des planches, & d'y ajoûter enſuite des remarques, qui ſerviſſent à expliquer ce qu'il y auroit d'obſcur.

Ce deſſein lui réuſſit à merveille. Il ramaſſa en effet une ſi grande quantité de Médailles de toutes ſortes de Métaux, d'or, d'argent, & de bron-

ze, qu'il ne tarda pas à égaler, & même à surpasser de beaucoup tous ces savans Antiquaires que nous venons de nommer. Le Cabinet de l'Empereur *Léopold*, celui du Roi de *France*, ceux de divers Princes & des Savans les plus distingués, lui en fournirent une abondante moisson.

On pourroit encore mieux juger & de son habileté, & des grands progrès qu'il avoit faits, s'il avoit pu publier lui-même le fruit de ses veilles & de ses recherches. Mais le sort ne l'a pas permis. Il lui a fallu lutter presque toute sa vie contre la fortune. On peut voir le détail de ses malheurs dans l'élégant Commentaire que nous en a donné *And. Pierre Julianellus.* Mais cet Auteur a passé sous silence une chose qui méritoit bien d'être raportée. C'est la découverte qu'il fit, après être sorti de la *Bastille*, du projet qu'on avoit mis sur le tapis, & qui devoit surprendre toute l'*Europe*, de se défaire, dans l'espace d'un mois, de *Guillaume III.* Roi de la *Grande-Bretagne*; projet qu'il avoit appris, de la propre bouche de *Grandval*, en allant avec lui à *St. Germain*, où se tenoit le Roi *Jaques*, & qu'il communiqua ensuite au Docteur *Burnet*, Evêque de *Salisbury* (*a*).

Après la mort de *Morel*, *Chrétien Schlegel* son ami intime, & qui avoit avec lui depuis longtems des liaisons fort étroites, mit tout en œuvre pour rendre ce Tréſor digne de paroître d'une manière qui répondît à son rare mérite. Il n'y a point de doute que cette entrepriſe n'eût eu un heureux succès, ſi la mort n'eût enlevé ce Savant au milieu

(*a*) Voyez les *Mémoires pour l'Hiſtoire de la Grande-Bretagne*, Tome IV, pag. 192.

lieu de ſes travaux, ayant déjà heureuſement achevé une grande partie des Remarques qu'il avoit préparées, & qui ſeules ſuffiſent pour lui faire honneur.

Ce bel Ouvrage de *Morel* étoit dans l'oubli, & couroit même riſque d'y reſter longtems, ſi Mr. *J. de Wetſtein* ne l'en eût tiré en l'achetant à grand prix. Ayant fait réflexion qu'il étoit de l'avantage du Public de faire paroître un Tréſor, dont l'acquiſition avoit couté tant de peine & de travail à ſon Auteur, il s'adreſſa à Mr. *Sigebert Haverkamp*, pour le prier de ſe charger du ſoin de le publier, & d'achever ce que *Schlegel* n'avoit fait qu'ébaucher. Ce Savant ſe laiſſa gagner; mais comme il étoit fort occupé tant par les devoirs de ſa Charge, que par d'autres affaires particulières, il n'a pu avoir la gloire de mettre la dernière main à l'Ouvrage.

Cette gloire étoit enfin réſervée à Mr. *Antoine François Gori*, dont le ſavoir eſt généralement reconnu. Non ſeulement il a achevé l'Ouvrage; mais il y a encore ajoûté un grand nombre de Médailles, qui ne ſe trouvoient pas parmi celles de *Morel* (*a*). Il a fait plus. *Morel* avoit deſſiné & gravé avec beaucoup d'art la *Colonne de Trajan*; & comme ce qu'elle contient avoit beſoin d'être expliqué, Mr. *Gori* s'eſt encore acquité de cette fonction d'une manière qui lui fait honneur. Nous ne nous étendrons pas davantage ſur ce beau Monument, parce qu'on peut voir ce qu'on en a dé-jà dit dans un des Volumes de ce Journal (*b*).

(*a*) Voyez le Tome II. pag. 342.
(*b*) Dans le Tome XLVII. pag. 380.

Ce qui mérite le plus notre attention, c'eſt de voir comment chaque Savant s'y eſt pris pour expliquer les Médailles des Empereurs ; & ce qu'ils ont fourni, ſoit de leur propre fonds, ſoit des ſecours qu'ils ont eus d'ailleurs. Le champ qui ſe préſente ici eſt ſi vaſte, il eſt ſi rempli de belles choſes, que je ne ſai guère que choiſir.

Je commencerai par *Schlegel*, ſavant Interprète, & imitateur de l'illuſtre *Spanheim*. Parmi les Médailles les plus remarquables de *Jule Céſar*, on en trouve une avec cette inſcription PVTEAL CÆSAR... CL... & ſur le revers MACER. Il n'y a nul doute que par ce dernier mot on ne doive entendre *P. Sepullius Macer*, comme on le prouve en effet par quantité de Deniers de la Famille *Sépullienne*. On n'eſt pas du tout d'accord ſur le reſte.

Il y a beaucoup d'érudition dans tout ce que *Schlegel* nous dit (*a*) du *Putéal* de *Scribonius Libo* ; mais il ne trouve nulle part le *Putéal* de *Jule Céſar*. Il eſt cependant très poſſible que le *Putéal* ait été du nombre de ces honneurs exceſſifs, que le Sénat lui a ſi ſouvent décernés. C'eſt ce qu'il faut abſolument dire, ſi la Médaille qui n'a été vue que de *Morel*, n'eſt pas ſuppoſée. Il faut donc regarder le *Putéal* comme ayant été ſolennellement conſacré à la *Clémence de Céſar*, & mettre néceſſairement cette inſcription, PVTEAL CÆSARIS CLEMENTIÆ, au rang des *Antiquités Romaines*.

Après quelques autres détails, *Schlegel* examine (*b*) une autre Médaille de *Céſar*, avec cette inſcrip-

(*a*) Tome I. Theſ. pag. 70. (*b*) Pag. 73.

scription, COPIA; & il fait voir par le Cabinet de *Schwartzenbourg*, que ce mot n'est point séparé par des points intermédiaires, qu'il paroît par conséquent que c'est le titre d'une Ville, & qu'il y a tout lieu de croire qu'il s'agit de *Thurium* dans la *Grande Grèce*, à laquelle on donnoit autrefois ce nom, ainsi que nous l'aprend *Strabon*. Mr. *Havercamp* pense tout autrement. Sans avoir égard à ce que dit sur cela *Schlegel*, il sépare les lettres du mot en question (*a*), & croit qu'il faut lire COL. PAX. IVL. qui marque, selon lui, une Ville de *Lusitanie*, connue aujourdhui sous le nom de *Béja*.

Je trouve qu'il a agi fort prudemment dans le jugement qu'il a porté sur les Médailles où l'on trouve ces inscription (*b*), GERMAN. INDVTI. III. GERMANVS INDVTI. III. Il ne va pas assurer témérairement, qu'on a voulu indiquer par-là, ou *Induciomarus* le *Trévérois*, dont *Jule César* fait mention dans ses *Commentaires de la Guerre des Gaules*; ou les *trèves des Germains*, ou l'*Indiction* IV., ou la *Colonie Industria*. Dans une si grande obscurité il est bien permis de recourir aux conjectures, mais il ne faut le faire que rarement, sur-tout lorsqu'il s'agit d'opinions que l'on peut également prouver ou réfuter, telles que sont celles que notre Savant desapprouve avec tant de raison.

La conjecture de Mr. *Havercamp* n'est pas mieux fondée. Il dit qu'*Indutius* le *Germain*, étoit III. *Vir* ou IV. *Vir*, *c. a. d.* Maître de la Monnoye du tems de *César* (*c*). Mais on auroit

(*a*) Pag. 352. (*b*) Pag. 96. 103.
(*c*) Tom. II. *Thes. Morell. Famil.* pag. 470.

dû lire sur la Médaille, IV. *Vir* ou III. *Vir*; ce que ce savant homme n'ignoroit pas lui-même. Je voudrois qu'il en eût usé avec la même circonspection à l'égard de la Médaille qui a pour inscription, ΑΠΥΑΧΙΜΙΣ ΡΗΓΕΙΝΩΝ ΚΟΥΙΝΤ. ΚΙΚΕΡΩΝ Γ., & qu'il n'eût pas affirmé qu'elle désigne *Q. Tullius Cicéron*, frère de *Marcus* (*a*). Elle est en effet supposée; & c'est *Goltzius* qui a entrepris de la faire valoir, comme plusieurs autres de cette nature (*b*). Il a mieux réussi dans la recherche exacte qu'il a faite du jour de la Naissance d'*Auguste*, de son Horoscope, du Signe du *Capricorne*, & de l'Année que les Chronologistes appellent *de confusion*, après avoir examiné sur cela (*c*) les sentimens de *Rubens*, de *Képler*, & de *Wendelin*. On ne trouve pas moins d'élégance & d'érudition dans ce qu'il dit du titre de *Père de la Patrie* (*d*), qui fut donné à *Auguste* pour ses belles actions; de l'An & du Jour que cet honneur lui fut déféré; de l'Adoption de *Cajus* & de *Lucius*, & enfin du titre de *Prince de la Jeunesse* (*e*). Il dépeint admirablement bien le caractère de l'Empereur *Tibère* (*f*), ses mœurs, la taille de son corps, & l'air de son visage. Il n'a pas moins bien réussi dans le portrait qu'il nous a tracé de *Jule César*, d'*Auguste*, de *Cajus Caligula*, & de plusieurs autres de leurs Successeurs. Rien de plus raisonnable que ce qu'il nous apprend de *Pythodore*, femme de *Cotys*, Roi de *Thrace* (*g*), d'après ce qu'en ont dit *Seguin*

(*a*) Pag. 99.
(*b*) Voyez *Havercamp Thes. Famil.* pag. 628.
(*c*) Pag. 204. (*d*) Pag. 134. (*e*) Pag. 244.
(*f*) Pag. 546. (*g*) Pag. 568.

guin & *Morel* : tous deux produiſent la même inſcription, & *Morel* ſur-tout allègue cette magnifique Médaille du Cabinet du Roi de *France*, ΒΑΣΙΛΙΣΣΑ ΠΥΘΟΔΩΡΙΣ ΚΟΤΥΟΣ, *Regina Pythodoris Cotyis uxor*, c'eſt-à-dire, *la Reine Pythodore, femme de Cotys*. Si cette inſcription eſt telle qu'on la raporte, il faut dire que cette *Pythodore* diffère de la mère, qui étoit femme de *Polémon*, Roi de *Pont*. Mais ce qui forme une grande difficulté contre cette explication, c'eſt que *Strabon* ne fait mention que d'une ſeule *Pythodore*, femme de *Polémon*. D'ailleurs, la Médaille du Roi de *France* eſt *fruſte* (*a*), & après un examen réitéré & plus attentif, on croit y avoir lu ΠΥΘΟ.... ΟΥΣ Ζ. Or cette inſcription ne fournit certainement pas le mot de ΚΟΤΥΟΣ, ou le nom du Roi *Cotys* ; elle indique plutôt ΠΥΘΟΔΩΡΙΣ ΕΤΟΥΣ Ζ., c'eſt-à-dire, la *Reine Pythodore année* LX. C'eſt auſſi ce qu'on lit dans une Médaille très bien conſervée de l'Abbé *Rhotelin*, comme l'a fait voir M. *Souciet* dans une Diſſertation particulière (*b*). S'il y a ici de l'erreur, c'eſt moins à *Schlegel* qu'il faut l'attribuer, qu'à *Seguin* & à *Morel*, qui n'ont pas bien lu l'inſcription de la Médaille.

Après quelques autres détails, *Schlegel* paſſe à des matières moins controverſées, & où il y a beaucoup plus de certitude. Telles ſont celles qui regardent *Céſarée de Cappadoce*, le Mont *Argée*, près

(*a*) Dans le langage des Antiquaires on appelle Médaille fruſte, celle qui n'eſt pas entière, qui eſt défectueuſe dans ſa forme, ou parce que le métal eſt écorné ou rogné, le grénétis effleuré, les figures bifées, &c.

(*b*) Hiſtoir. Chronolog. de *Pythodore*, pag. 24.

près duquel cette Ville étoit située, & la *Cappadoce*, réduite en Province, après la mort du Roi *Archélaus*, dont il explique aussi une Médaille qui est extrêmement rare (*a*). Il faut porter le même jugement sur ce qu'il dit du Tremblement de terre qui fit périr *Ephèse* & d'autres Villes d'*Asie*, & d'une Médaille qui concerne le rétablissement des Villes d'*Asie*, & dont voici l'inscription, CIVITATIBVS ASIAE RESTITVTIS.

A cette occasion Mr. *Havercamp* nous apprend dans une Note, qu'on découvrit à *Pouſſol* ou *Pozzuole*, l'an. XCIV. du dernier Siècle, une Base de marbre, où l'on voyoit les figures & les noms de ces Villes d'*Asie*, qui avoient été rétablies; qu'*Antoine Bullifond* avoit écrit en *Italien* un Commentaire pour éclaircir ce monument, & que lui-même se proposoit de le donner en l'une & l'autre langue à la fin de cet Ouvrage. Mais la mort, qui l'a prévenu, ne lui a pas permis d'exécuter ce dessein. Ce même Marbre a été publié avec de savantes remarques (*b*) par *Laurent-Théodore Gronovius*, frère de *Jaques*. On en apporte beaucoup de l'Ile de *Crète*, qui concernent les *Gortyniens* ou habitans de *Gortyna*, Ville de cette Ile, & sur-tout de ceux qui servent à expliquer la Médaille de *Cajus Caligula*, qui a cette inscription ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΝ ΚΑΙΣΑΡΑ ΕΠΙ ΑΥΓΟΥΡΕΙΝΟΥ, c'est-à-dire, *ils honorent Germanicus César sous Augurinus* (*c*). *Jean Tristan* en avoit publié une semblable, mais effacée & rongée par la rouille (*d*); ce qui lui fit faire bien des conjectu-

(*a*) Pag. 561.
(*b*) *Marmorea Baſis Coloſſi Tiberio erecti*, Lugduni 1720.
(*c*) Pag. 669. (*d*) Tom. I. pag. 178.

jectures, pour trouver le sens des mots. Tout ce qu'il a dit sur cela, n'est plus d'aucun poids, dès que l'on produit celle-ci, qui n'a aucune défectuosité.

Schlegel a rétabli en divers endroits, & même d'une manière qui lui fait honneur, plusieurs Médailles que d'autres avoient mal lues parce qu'elles n'étoient produites que mutilées, en ayant recouvré lui-même de meilleures sur lesquelles il s'est règlé. Il a levé par-là bien des difficultés, qui ne donnent que trop souvent bien de la peine & de l'embaras à ceux qui sont curieux de ces sortes de choses. Il seroit à souhaiter qu'on donnât toujours une description exacte & des Médailles & des Pierres où l'on trouve des inscriptions, ce seroit le vrai moyen d'éviter quantité d'erreurs. Un Savant *Anglois* a publié la même Médaille (*a*), en sorte qu'on ne sauroit plus douter de l'autenticité de la première.

Nous avons encore de *Schlegel* une explication claire & nette de deux autres Médailles (*b*): la première a été frappée sous le même *Augurinus*, mais elle est des *Hierapytniens* dans l'Ile de *Crète*; l'autre est très rare, & représente *Hérode* le *Tétrarque* avec l'année XLIII. Mais il faudroit trop m'étendre, si je voulois tout parcourir. Je ne dois cependant pas négliger d'indiquer ici la belle Dissertation (*c*) qu'il a faite sur les Médailles de bronze d'*Othon*, & où il démontre qu'elles ne sont ni toutes fausses, comme *Chiflet* l'a prétendu, ni toutes marquées au bon titre. Ce qui mé-

(*a*) Numismat. antiq. Sylloge, pag. 5.
(*b*) Pag. 690. (*c*) Tom. II. pag. 182.

mérite encore l'attention du Lecteur, c'eſt ce qu'il a recueilli ſur le nom propre de *Galba* (*a*), matière qu'il a traitée avec ſoin.

Les remarques de Mr. *Havercamp*, dont nous allons parler maintenant, nous donnent une idée avantageuſe de ſa ſagacité & de ſa grande exactitude dans cette ſorte d'étude. Il prétend que la Médaille d'*Eſpagne* (*b*), qui a pour inſcription, *Cajus, Lucius Cæſares* IVL. TRADVCTA, doit être raportée à *Tingentera*, qui étoit la patrie de *Pomponius Mela*, puiſque cette Ville s'appelloit *Julia Joza*, & *Julia Traducta*. Le ſavant *Mahudel* nous a donné la même Médaille accompagnée d'une explication (*c*). On forme cependant bien des doutes au ſujet de *Tingentera*, que l'on dit être la patrie de *Mela*, les Savans, comme l'on ſait, n'étant pas d'accord ſur ce point, à cauſe de la différence du texte dans les Manuſcrits.

Dans l'examen qu'il fait de la Médaille d'*Auguſte*, qui a pour inſcription, ΕΔΕΣΣΑΙΩΝ, il recherche ſi la Ville d'*Edeſſe*, à laquelle on la raporte, eſt une Ville de *Macédoine* ou de *Méſopotamie*. D'abord il ſemble être porté à croire que c'eſt une Ville de *Méſopotamie* (*d*); mais on voit qu'il change enſuite de ſentiment à l'occaſion d'une ſemblable Médaille de *Tibère*, dont il donne ailleurs (*e*) l'explication. C'eſt prendre le bon parti; car du tems des Empereurs *Auguſte* & *Tibère*, cette Ville n'étoit ni libre, ni ſi fort ſoumiſe à l'obéiſſance des *Romains*. De plus, les Citoyens

(*a*) Pag. 141. (*b*) Tom. I. pag. 350.
(*c*) Differr. Hiſtoriq. ſur les Mon. antiq. d'Eſpagne, pag 21.
(*d*) Pag. 399. (*e*) Pag. 482.

yens de cette Ville de *Méſopotamie* s'appelloient ΕΔΕΣΣΗΝΟΙ, comme nous l'apprenons d'*Etienne* de *Byſance*. C'eſt ce que *Théoph. Sig. Bayer* fait très bien remarquer (*a*).

Deux Médailles ſur leſquelles il a répandu beaucoup de lumière, ce ſont celles qui ont été frappées par les Habitans de *Céſarée*, & dont la légende eſt ΟΥΗΔΙΟΣ ΠΟΛΛΙΩΝ: il fait voir que ce *Vedius Pollion*, dont le nom eſt ſi fameux dans l'*Hiſtoire Romaine*, étoit un Affranchi (*b*). Mais ce qu'il y a de bien remarquable dans ces deux Médailles, c'eſt que des falſificateurs y ont fait trouver le nom d'*Ovide*, fameux Poète, après en avoir biſé & changé quelques lettres. C'eſt ce que Mr. *Jean Maſſon* a prouvé dans l'élégante Lettre qu'il a écrite ſur cela à Mr. *Pierre Burman* (*c*).

Nous ne devons pas paſſer ſous ſilence une autre Médaille, qui n'a pour toute légende que ce ſeul mot, ΚΟΤΕΑ: il eſt en effet bien difficile de ſavoir ce qu'il déſigne. Comme Mr. *Havercamp* n'a pu trouver ni Nation, ni Ville, qui portaſſent ce nom, il a pris le parti de le corriger (*d*). Il croit donc qu'il faut l'entendre ou des ΚΟΤΙΑΕων qui habitoient dans la *Phrygie*, ou plutôt des ΚΟΛΟΦΟΝΙων ΤΕΛ. c'eſt-à-dire des *Colophoniens ſous l'Archonte Tellen*. Je ne ſai ſi ces corrections & ces conjectures trouveront des approbateurs, mais il eſt bien permis d'y avoir recours dans un ſujet ſi obſcur. Il me vient ſur cela une penſée, que je ne veux pas cacher; c'eſt qu'il pourroit fort bien

(*a*) Hiſtor. Orshoën. pag. 123. (*b*) Pag. 408.
(*c*) Operum Ovidii Tom. IV. pag. 122. (*d*) Pag. 411.

bien y avoir eu KOTEN, & que la dernière lettre auroit été effacée par le tems. Suivant cette conjecture, il faudra lire KOTENΩN, qui étoit une Ville de *Pamphylie*. Mais il n'eſt pas queſtion de cela maintenant.

On trouve de belles remarques ſur des Médailles particulières de *Tibère* (*a*), qui ont été apportées d'*Eſpagne*, & dont l'inſcription eſt, MUN. AUGUSTA BILBILIS. TI. CAESARE VI. AELIO SEIANO Cos. On voit clairement que *Séjan*, qui étoit un méchant homme, avoit tant de crédit auprès de *Tibère*, qu'on mettoit auſſi ſon nom ſur les Médailles de cet Empereur. Il y a cela de remarquable dans l'une de ces Médailles, qu'on a entièrement effacé avec quelque inſtrument tranchant le nom d'*Aelius Séjan*, enſorte qu'il n'en reſte pas la moindre trace. La raiſon en eſt, que ſa mémoire fut flétrie dès qu'il eut perdu les bonnes graces & la protection du Prince. Mr. *Havercamp* a traité cette même matière dans ce qu'il a dit ſur *Oroſe*, (*b*).

Il produit une autre Médaille d'*Eſpagne* (*c*), avec cette légende, MUN. TURIASO M. ANTONIO MUSO C. MARIO VEGETO II. VIR. Le plus remarquable y eſt *M. Antonius Muſus*, qui deſcend peut-être d'*Antonius Muſa*, célèbre Médecin de l'Empereur *Auguſte*. Une queſtion, ſur laquelle on ne s'accorde pas, c'eſt de ſavoir ſi dans la Famille des *Pomponius* il ſe trouve quelqu'un qui porte le nom de *Muſa*. Mr. *Havercamp* ſoutient ſur cela l'affirmative (*d*) contre *J. Perizonius*,

(*a*) Pag. 600. (*b*) L. VII. C. 4. (*c*) Pag. 612.
(*d*) Theſ. Morel. Famil. pag. 386.

nius, & donne de très bonnes preuves de ce qu'il avance. *Vulpius* a effectivement publié un fragment de pierre, qui prouve, auſſi bien qu'il ſe puiſſe, ſon ſentiment; car on y lit (*a*) très clairement Q. POMP. MUSAE Cos.

Je ne dirai rien maintenant des ſavantes recherches qui ont pour objet les Médailles de *Claude*, & dont l'une a pour inſcription, IMP. REC. ce qui ſignifie ou *Recepto Imperatore à Militibus*, ou bien *Accepto Imperio*, parce qu'il avoit héſité pendant quelques jours d'*accepter l'Empire*, à cauſe de la diſſention & de l'oppoſition du Sénat. Une autre Médaille de ce même Empereur a pour légende, PRAETOR REÇEPT. c'eſt-à-dire, *Prætorianis Receptis*, ou plutôt, *Prætorio Recepto*, parce qu'il lui avoit prêté ſerment contre le conſentement du Sénat (*b*).

Il n'y a rien que de bon & de très bien choiſi, dans ce que dit Mr. *Havercamp* touchant *Néron*, à qui l'on donne le nom d'ΑΠΟΛΛΩΝ, ou *Apollon*, dans les Médailles *Grecques* (*c*). Ces Médailles ſont une preuve non équivoque de la ſotte ambition qu'avoit ce Prince, de vouloir chanter chez les *Grecs*. Les remarques ſur les Médailles de *Galba* méritent auſſi l'attention du Lecteur, & ſur-tout celles qui ont cette inſcription (*d*), GALLIA & *tres* GALLIÆ.

On ne doit pas non plus négliger les belles Médailles de *Veſpaſien*, parmi leſquelles on diſtingue celles qui ont cette légende, ETOYΣ NEOY IEPOY A. *anno novo ſacro I*, & pluſieurs autres ſemblables. Mr. *Havercamp* a très bien réuſſi à en donner

(*a*) Latii Antiq. L. VI. C. 6.
(*b*) Tom. II. pag. 10. (*c*) Pag. 125. (*d*) Pag. 157.

ner le véritable ſens (*a*), de même que Mr. *Sigiſmond Liebe* dans les ſavantes recherches qu'il a faites ſur cette matière (*b*). Je ſuis obligé d'omettre quantité d'autres choſes, où l'on ne remarque pas moins d'exactitude que d'érudition.

Il ne me reſte plus qu'à dire un mot des Notes de *Fr. Ant. Gori*. On connoît aſſez & le diſcernement & la grande exactitude de ce Savant; il en a donné tant de preuves dans ce qu'il a écrit ſur tout ce qui concerne l'Antiquité, ſur les Pierres, les Vaſes, les Pierres précieuſes, & les Médailles, qu'il eſt inutile d'en parler ici. Pour expliquer les Médailles de *Veſpaſien*, il a continué le même plan que Mr. *Havercamp* s'étoit formé, mais auquel la mort l'empêcha de mettre la dernière main (*c*).

Rien de plus beau & de meilleur que ce que Mr. *Gori* nous dit de la PAIX d'AUGUSTE, de la PAIX du PEUPLE ROMAIN, & du TEMPLE de la PAIX (*d*), dont on doit l'établiſſement à *Veſpaſien*. Il faut porter le même jugement d'une Médaille fort rare, dont l'inſcription eſt, HIEROSOLUMA CAPTA, & où l'on voit le Chandelier ſacré du Temple de *Jéruſalem*. Il eſt cependant à-propos que perſonne n'ait vu ces Médailles, excepté *Goltzius* & *Strada*, dont la fidélité eſt un peu ſuſpecte.

On trouve la même érudition & la même exactitude dans toutes les recherches qu'a faites *Gori* ſur les Jeux Séculaires, qui furent donnés par *Domitien*, quand il étoit Conſul pour la quatorzième fois; & ſur la figure, qui paroît ſur la Médail-

(*a*) Pag. 283. (*b*) Gotha Nummar. pag. 368.
(*c*) Pag. 304. (*d*) Pag. 309.

daille. De ſavans Hommes, *Vaillant*, *Pagi*, *Begger*, ne s'accordent nullement ſur la repréſentation de cette figure; ils croyent qu'elle déſigne, ou *Salius*, Prêtre de *Mars*, ou le Crieur qui annonçoit les Jeux. *Gori* n'adopte aucune de ces opinions, il prétend qu'il y a tout lieu de croire que c'eſt *Minerve*, parce que *Domitien* étoit fort adonné au culte de cette Déeſſe. Il croit auſſi, & avec raiſon, qu'une autre Médaille du même *Domitien*, qui a pour légende ΝΑΚΡΑΣΙΩΤΩΝ, déſigne une Ville de *Lydie* (*a*) que *Ptolémée* appelle *Nacraſa*. *L. Holſteinius* croit qu'il faut effacer dans ce Géographe la première lettre du mot *Nacraſa*, & qu'on doit lire *Acraſa* (*b*), à cauſe des Médailles ΑΚΡΑΣΙΩΤΩΝ, telles qu'il s'en trouve en grand nombre dans *Triſtan*, *Vaillant*, & *Haymius*; mais je ne vois pas qu'il ſoit aſſez bien fondé. La mémoire des ΝΑΚΡΑΣΕΩΝ, des ΝΑΚΡΑΣΕΙΤΩΝ, des ΝΑΚΡΑΣΙΩΤΩΝ, n'eſt pas moins célèbre dans la même *Lydie*. Cet Auteur a mieux rencontré, lorſqu'il a changé dans le même *Etienne de Byzance* qui vient d'être cité, Ναρασὸς en Ναρασσὸς (*c*).

Mais je m'apperçois qu'il eſt tems de finir, & je finis en effet, quoiqu'à regret: car je crains que toutes ces Inſcriptions *Grecques* & *Latines* ne rebutent le Lecteur; les exemples que j'ai allégués, prouvent ſuffiſamment l'érudition & l'habileté des Savans qui ont travaillé à cet Ouvrage. Il n'y a pas lieu de douter, après tout, que ce Tréſor ne plaiſe infiniment aux Curieux, tant à cauſe de la grande abondance des matiéres qu'il contient, qu'à

(*a*) Pag. 501. (*b*) Ad Steph. Byzant, pag. 20.
(*c*) Not. in Steph. pag. 217.

qu'à cauſe de la magnificence des figures & de l'exécution. Ceux qui ſont déjà pourvus du *Tréſor* (a) *des Médailles des Familles Romaines*, publié par le même Auteur, en II Tomes *in Folio*, il y a plus de dix-huit ans, & dont on trouvera les Extraits dans le Tome XII. de ce *Journal*, ne peuvent guère ſe diſpenſer d'y joindre celui des *Médailles des Empereurs*, comme une ſuite naturelle des précieux Monumens qui enchaînent les époques & les évènemens qui y ont donné lieu.

ARTICLE IX.

HISTOIRE *de* MAURICE, COMTE *de* SAXE, *Maréchal-Général des Camps & Armées de* SA MAJESTE' TRE'S CHRE'TIENNE, *Duc de Curlande & de Sémigalle, Chevalier des Ordres de Pologne & de Saxe: contenant toutes les particularités de ſa Vie depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa mort, avec pluſieurs anecdotes curieuſes & intéreſſantes.* Deux Volumes *in* 12. A *Dresde*, 1752.

SI l'on peut compter ſur les proteſtations de l'Auteur de cette Hiſtoire, elle a un mérite qui doit la rendre recommandable à pluſieurs égards. Elle eſt pleine d'anecdotes, la plupart même très curieuſes, & de faits intéreſſans, dont la vérité ne ſauroit être équivoque. On n'y déguiſe rien; les foibleſſes du Comte y ſont expoſées avec la même ſincérité que ſes vertus. Son Hiſtorien n'a nul intérêt à en impoſer au Public, &

(a) Morelli *Theſaurus. Numiſmatum Familiarum Romanarum*, &c. *cum commentariis perpetuis.* Hearkampi.

& dans son *Avant-propos*, il ne parle qu'avec un souverain mépris de ceux qui sont capables d'un tel procédé. S'il faut l'en croire, il ne s'est servi que de Mémoires surs, & même, pour plus grande sureté, il ne les a employés, qu'après les avoir communiqués à des personnes qui connoissoient parfaitement bien le Maréchal *de Saxe*.

Tel est entr'autres Mr. *d'Alençon* Gouverneur du Comte, homme de poids & de probité, chargé de son éducation la plus tendre; il avoit par devers lui beaucoup d'anecdotes particulières, que tout le monde ignoroit, & dont il a bien voulu faire part à notre Historien. Mr. *d'Alençon* avoit pour son Elève un véritable attachement, & le Comte de son côté avoit pour ce sage *Mentor* toute la confiance imaginable. Convaincu de sa prudence & de son affection, il se soumettoit volontiers aux remontrances qu'il lui faisoit amicalement, dans quelques circonstances où elles n'étoient pas tout-à-fait déplacées; & il n'a cru pouvoir mieux témoigner sa reconnoissance à ce sage Gouverneur, qu'en lui laissant par son Testament un Diamant de vingt-quatre mille livres. Rien ne prouve mieux encore la grande confiance du Maréchal *de Saxe* en Mr. *d'Alençon*, que le dépôt qu'il fit en ses mains de tous ses Titres & Papiers les plus importans, lors de son dernier voyage à *Chambor* (*a*). On juge bien qu'un pareil Guide a dû être d'un très grand secours à notre

(*a*) Mr. *d'Alençon* étoit de la Religion Réformée, & avoit fait ses études à *Paris*. Mme. de *Konismarc*, qui avoit un goût tout particulier pour la Langue Françoise, l'avoit choisi elle-même pour être Gouverneur de son Fils. Il n'a survécu le Maréchal de *Saxe* que de six mois, étant mort au mois de Juin 1751, pour s'être cassé le bras dans son carosse.

tre Auteur pour la compoſition de ſon Hiſtoire.

Cet Ouvrage eſt diviſé en douze Livres. Les quatre premiers contiennent la naiſſance du Comte *de Saxe* & ſes actions, juſques & compris 1741. Les huit autres détaillent ſes exploits depuis 1741 juſqu'au 30 Novembre, qu'il eſt mort. Les quatre premiers de ces Livres ſe feront lire avec d'autant plus de plaiſir & d'avidité, qu'on y voit le germe de cet Héroïſme que le Comte fit paroître dès ſa plus tendre enfance, & qu'ils contiennent certains faits de ſa vie privée, qui ne furent point publiés dans le tems.

Parmi ces faits ſe trouvent quelques avantures galantes aſſez ſingulières, que l'Auteur a cru ne pouvoir ſe diſpenſer de rapporter, tant afin d'égayer un peu la matière trop ſérieuſe par elle-même, que pour rendre à la mémoire de ſon Héros un léger hommage en ce genre. Le Comte *de Saxe* n'étoit pas de ces Guerriers qui ne font cas que de leur prétendue ſageſſe & de leur bon-ſens; ni de ces Philoſophes, qui ont toujours l'air taciturne, & les yeux fichés en terre; il aimoit la joie, le plaiſir, & l'amour lui ſervoit d'amuſement. *Hic aliquis de gente hircoſâ Centurionum*
Dicat: quod ſapio, ſatis eſt mihi; non ego curo
Eſſe quod Arceſilas, ærumnoſique Solones,
Obſtipo capite, & figentes lumine terram,
Murmura cum ſecum, & rabioſa ſilentia rodunt (*a*).

L'Auteur a cru rendre ſon Hiſtoire encore plus intéreſſante, en rapportant les évènemens les plus mémorables de l'*Europe*, à meſure qu'ils ſe ſont préſentés chronologiquement à ſa plume & à ſon ſu-

(*a*) Perſe, Sat. III. vs. 77.

ſujet. Il y a même inſéré des Manifeſtes, des Déclarations de guerre, diverſes Lettres, & d'aſſez long détails de Sièges & de Batailles. Tout cela rend quelquefois ſon diſcours un peu languiſſant, & lui fait perdre de vue le Héros qui doit l'occuper. Son Ouvrage eût été plus goûté, s'il ſe fût renfermé dans des bornes un peu plus étroites. Il étoit inutile de remettre ſous les yeux du Public, quantité de Pièces qui concernent la dernière Guerre, & dont toutes nos Gazettes ont fait mention. Je vois qu'on a voulu faire paſſer ces hors-d'œuvre à la faveur de ce que l'Ouvrage contient de plus curieux.

J'éviterai cet écueil. Je ne ferai paroître dans cet Extrait, que ce qui peut faire connoître le caractère, la conduite, & les actions du Comte *de Saxe*. Il ne doit être queſtion que de lui dans cette Hiſtoire, il ne faut donc parler que de lui. Le détail des grands évènemens de la dernière Guerre appartiennent à une Hiſtoire plus générale.

Frederic-Auguſte, Roi de *Pologne*, Electeur de *Saxe*, & Père de notre Héros, étoit le Prince le plus accompli de ſon tems. Il avoit parcouru dans ſa jeuneſſe toutes les Cours, & preſque toutes les différentes Provinces de l'*Europe*. Il s'y étoit fait admirer par ſa force extraordinaire, par ſon adreſſe & par ſa bonne mine, mais beaucoup plus encore par l'étendue de ſes lumières, par la vivacité de ſon jugement, & par cette rare préſence d'eſprit qu'il a fait paroître dans tous les différens évènemens de ſa vie. C'eſt dans ſes voyages qu'il avoit acquis ces manières nobles, qui l'ont toujours fait conſidérer depuis comme le Prince le plus poli, le plus gracieux, & le plus généreux qui ait jamais

été. Il aimoit les Sciences & les Arts au ſuprême dégré, & les protégeoit particulièrement. La *Saxe* lui doit l'utile établiſſement de pluſieurs riches Manufactures, & de différentes Sociétés de Savans qu'il combloit de ſes bienfaits.

La Cour de ce Prince étoit la plus brillante de l'*Europe*. Il y avoit réuni toute la grandeur & la magnificence qu'il avoit remarquées chez les Etrangers; il y avoit même encore enchéri par un goût particulier, deſorte que *Dresde* étoit le plus riant & le plus charment ſéjour que l'on eût jamais vu. Chaque jour y étoit marqué par une différente fête, & c'étoient tous les jours nouveaux plaiſirs: ſa complexion forte & robuſte, à l'épreuve de tous excès, lui permettoit de s'y livrer ſans altérer ſon tempérament. N'étant encore que Prince de *Saxe*, il avoit épouſé par pure inclination *Chriſtine Everhardine* de *Brandebourg Bareith*, Princeſſe la plus accomplie, & capable à tous égards de fixer pour jamais le cœur d'un Epoux. Mais il ne put s'empêcher de ſuivre le panchant de l'inconſtance qu'il avoit contracté dans ſes voyages, où il avoit donné autant de leçons de galanterie qu'il en avoit reçu. Il aimoit la Princeſſe, il avoit même pour elle toute cette complaiſance empreſſée, qui ſied ordinairement mieux à un Amant qu'à un Epoux; mais ne jugeant des vrais plaiſirs que par leur diverſité, il chercha bientôt les moyens de s'en procurer de nouveaux, en voltigeant de Belle en Belle.

On n'en voit plus, Tircis, de ces Bergers conſtans,
Dans nos hameaux, ni dans nos champs,
Leur cœur eſt aujourd'hui plus mobile que l'onde;
Mal-

Malgré leurs plus affreux ſermens,
Ils vont de la brune à la blonde,
Et leurs feux les plus beaux ne durent pas longtems (*a*).

Mademoiſelle *de Keſſel* fut le premier écueil qui fit échouer ſa fidélité : il la vit, il l'aima, & il en fut aimé. C'étoit une de ces Beautés naiſſantes qui frappent au premier coup d'œil, qui inſpirent plus d'amour que de tendreſſe. Mais ce commerce ne fut pas de longue durée. Mademoiſelle *de Keſſel*, fière de ſa faveur, irrita l'Electrice, qui, pour ſe venger d'elle, mit tout en œuvre pour l'éloigner de la Cour, & y réuſſit. L'Electeur ne parut regretter cette première conquête, qu'autant de tems qu'il lui en avoit fallu pour l'aimer : ce fut un nouveau ſacrifice à ſon inconſtance, lequel ne lui coûta guère.

Peu de tems après la diſgrace de Mademoiſelle *de Keſſel*, on vit arriver à *Dresde* trois Comteſſes des plus aimables, & ſœurs de l'infortuné Comte *Philippe de Konismarc* (*b*), jeune Seigneur *Suédois* autant diſtingué par ſa naiſſance que par ſon mérite perſonnel. Elles venoient s'adreſſer à l'Electeur, pour implorer ſa protection contre quelques particuliers de *Hambourg*, qui refuſoient de ſe deſſaiſir d'une ſomme de cent mille écus, que leur frère avoit placée entre leurs mains

Au-

(*a*) Poëte anonyme.

(*b*) En voyageant dans les différentes Cours de l'*Allemagne*, il s'arrêta dans celle de *Hanovre*, dont la Princeſſe *de Zell* faiſoit alors le principal ornement. Soupçonné d'avoir eu avec cette Princeſſe quelque commerce ſecret, il fut ſacrifié, ou du moins étant diſparu un jour, on n'entendit plus parler de lui. On prétend qu'il fut mis vivant dans un four chaud, où il fut réduit en cendres.

Aurore, la plus jeune de ces trois sœurs, étoit d'une beauté achevée. Elle captivoit tous les cœurs par son éclat, tandis que son esprit les raviſſoit par sa vivacité & sa pénétration. L'Electeur en fut lui-même frappé sitôt qu'il la vit, & dès-lors il commença intérieurement par se la destiner. Il ne levoit point les yeux de dessus les siens quand elle paroiſſoit à la Cour, il lui rendit même plusieurs visites, dans lesquelles les connoiſſeurs admettoient plus de dessein que de bienséance & de politesse.

Pour gagner le cœur de cette Nymphe, qui faiſoit la cruelle, *Auguſte* s'adressa à un de ses Favoris, qu'il chargea d'en négocier le triomphe. Ce Médiateur fit envain usage de toute son adresse; il ne réuſſit pas mieux que son Maître. L'Electeur étoit cependant trop agréable aux yeux de la belle *Aurore*, pour qu'elle pût lui réſiſter longtems. Il lui écrivit plusieurs Lettres, il en reçut des réponses; & enfin l'Amour, ce Dieu tout-puiſſant, s'étant mêlé tout de bon de cette intrigue amoureuse, la fit réuſſir au gré du Prince.

Nos deux Amans ainſi d'accord, il ne fut plus question que de chercher les moyens de se procurer des entrevues secrètes. L'Electeur proposa à la charmante *Aurore* une partie de plaiſir à *Mauritzbourg*, sous prétexte de lui faire voir cette belle Maiſon; ce qu'elle accepta, à la grande satisfaction du Prince, qui fit expédier des ordres pour préparer différentes Fêtes, plus belles les unes que les autres, & qui furent exécutées avec toute la magnificence imaginable. Pour mettre le Lecteur en état d'en juger par lui-même, notre Hiſtorien a cru devoir faire la description de la première,

dont

dont je me contenterai de donner ici une légère idée.

Le jour du départ pour *Mauritzbourg*, l'Electeur envoya à Mademoiselle *de Konismarc* un Habit complet d'une richesse immense, & une garniture de Diamans d'une richesse aussi immense : ses sœurs ne furent pas oubliées. La belle *Aurore* partit après l'Electeur dans une Calèche des plus galantes à ses armes, & elle y fut accompagnée par les plus belles Dames de la Cour, qui toutes étoient en habits d'Amazones. Lorsqu'elles furent au milieu de la Forêt de *Mauritzbourg*, elles apperçurent les décorations d'un superbe Palais, où la Reine de la Fête fut invitée d'entrer par *Diane*, suivie de ses Nymphes, pour y recevoir les hommages des Divinités des Bois. Le Dieu *Pan* y parut suivi des *Faunes* & des autres Dieux des Bois : c'étoit l'Electeur & les Seigneurs les mieux faits de sa Cour. *Diane* invita *Pan* à s'asseoir auprès de la belle *Aurore*, & il ne se fit pas prier une seconde fois.

Le repas fini, il se donna une partie de chasse. Les Dames arrivées sur les bords d'un Etang, trouvèrent des Gondoles qui les portèrent dans une Ile, où il y avoit une magnifique Tente à la *Turque*. Vingt-quatre jeunes *Turcs* superbement vêtus leur présentèrent toutes sortes de nouveaux rafraîchissemens dans des corbeilles d'argent doré. Quelques momens après elles virent sortir d'une autre Tente tous les grands Officiers du Serrail, au milieu desquels paroissoit le *Grand Seigneur* tout éclatant de pierreries. C'étoit encore l'Electeur, qui avoit précédé les Dames pour avoir le tems de changer son habit de *Pan* en celui du

Grand Seigneur: il vint joindre les Dames avec des graces infinies dans ſa façon de les ſaluer à la *Turque*; & ayant jetté un mouchoir richement brodé à Mademoiſelle *de Koniſmarc*, il la fit aſſeoir à ſes côtés ſur un Sopha. Après un ſpectacle, qui fut donné par une troupe de Bateleurs des deux ſexes, l'Electeur conduiſit *Aurore* dans ſa Gondole, où il entra. On ſe promena ſur l'eau, au ſon harmonieux d'une muſique complette, juſqu'à ce que la compagnie ayant débarqué, le Prince ſe plaça avec Mademoiſelle *de Koniſmarc* dans une Calèche découverte, environnée de Janiſſaires & des Grands Officiers du Serrail à cheval.

C'eſt ainſi qu'on arriva au Château de *Mauritzbourg*. L'Electeur conduiſit *Aurore* dans l'appartement qui lui avoit été préparé: les meubles tout neufs en étoient d'une richeſſe extraordinaire: le lit étoit ſur-tout d'un goût & d'une ordonnance admirable; la garniture en étoit de damas aurore brodé en argent: des Amours en relief ſoutenoient d'une main les rideaux en feſtons, & de l'autre ſembloient répandre des pavots & des roſes ſur un lit admirable. On voyoit dans la chambre diverſes peintures, repréſentant les amours de *Titon* & de l'*Aurore*. *C'eſt ici, Mademoiſelle*, lui dit galamment l'Electeur, *que vous êtes véritablement Souveraine, & que de Grand Seigneur que j'étois, je fais gloire de devenir votre Eſclave. Dans quelque état que vous vous préſentiez*, lui répondit Mademoiſelle *de Koniſmarc*, *vous ſerez toujours cher à mes yeux.* L'Electeur lui baiſa la main, & la laiſſa ſeule pour lui donner la liberté de changer d'habit, & pour en aller

aller changer lui-même. Lorsque l'Electeur fut qu'elle étoit habillée, il alla la prendre pour la mener à la Comédie, où l'on représenta les Amours de *Psiché* avec tous ses agrémens. Le souper suivit la Comédie.

Lorsque Mademoiselle *de Konismarc* se mit à table, elle trouva sur son assiette un Bouquet de Diamans, de Rubis, d'Emeraudes & de Perles. Ce Bouquet lui annonçoit qu'elle étoit la Reine du Bal qui devoit succéder au souper. Elle en fit effectivement l'ouverture avec l'Electeur; ils s'attirèrent l'un & l'autre les regards & l'admiration de tout le monde: on ne pouvoit se lasser de les voir danser: toutes les Dames se souhaitoient un Amant tel que l'Electeur, & les Hommes une Maîtresse qui ressemblât à Mademoiselle *de Konismarc*. Cette grande journée se passa au ravissement réciproque des deux illustres Amans: on les vit disparoître de la Salle du Bal sur le milieu de la nuit; mais personne ne parut s'en appercevoir, parce qu'on se douta bien qu'ils cherchoient à être seuls; on les y laissa, & l'Electeur goûta à loisir les charmes les plus doux avec Mademoiselle *de Konismarc*, qui de son côté ne manqua pas de lui donner aussi les marques les plus vives de sa tendresse. Cette Fête fut suivie pendant quinze jours de toutes sortes de jeux & de divertissemens. Quelque tems après Mademoiselle *de Konismarc* fut élue Doyenne des Chanoinesses de *Quedlimbourg*, & ce titre lui valut celui de *Dame*, qu'elle a toujours conservé depuis.

Madame *de Konismarc* étant devenue grosse, accoucha le 19 Octobre 1696 d'un fils. La naissance de cet enfant causa une joie infinie à l'Elec-

teur

lecteur, qui le nomma *Maurice*, en mémoire du triomphe qu'il avoit obtenu de ſa mère à *Mauritzbourg*; il le reconnut enſuite pour ſon fils, ſous le titre de *Comte de Saxe*. Un accident auquel Madame *de Koniſmarc* ſe trouva ſujette après ſes couches, dégoûta l'Electeur de façon qu'il s'éloigna peu à peu d'elle; mais il continua toujours de la voir avec plaiſir, & conſerva pour elle juſqu'au dernier moment la même eſtime.

L'Electeur, pour ſe diſtraire de Madame *de Koniſmarc* qu'il avoit trop aimée, accepta l'offre que lui fit alors l'Empereur d'aller prendre le commandement de ſon Armée en *Hongrie*. Après la Campagne il ſe rendit à *Vienne*; &, dans un Bal que donnoit un jour le *Roi des Romains*, il ne put ſe défendre des impreſſions que firent ſur lui les graces d'une jeune Dame, dont l'eſprit répondoit à la beauté. Il lui dit ce qu'il ſentoit pour elle, la Belle l'écouta, & leur amour fut bientôt réciproque. Cette Dame étoit mariée depuis peu à un Vieillard caſſé, dont elle n'avoit pas lieu d'être contente:

Vieilleſſe hélas! maladie incurable,
Rend un Amant aux Nymphes mépriſable.

C'étoit un vieux Courtiſan, qui ayant commencé de bonne heure ſon cours de galanterie, ne s'étoit marié que pour ſe repoſer. Il ne perdoit point de vue ſa jeune femme, qu'il n'avoit choiſie que pour amuſer encore quelquefois ſes deſirs. Les aſſiduïtés de l'Electeur auprès de ſa femme lui firent chercher avec empreſſement ce qu'il n'auroit pas voulu trouver. Mais, malgré ſes ſoins redoublés, nos Amans pouſſèrent leur pointe, & ſe donnèrent pendant quelque tems des marques

ques réciproques du plus parfait amour.

Pour garder certaine Toiſon,
On a beau faire ſentinelle;
C'eſt tems perdu, lorſqu'une Belle
Y ſent grande démangeaiſon:
Un adroit & charmant Jaſon,
Avec l'aide de la Donzelle,
Et de Maître expert Cupidon,
Trompe facilement & Taureaux & Dragon (a).

Un jour cependant que s'étant livrés à l'amour avec moins de précaution qu'à l'ordinaire, & que pleins d'une douce yvreſſe ils s'étoient abandonnés l'un & l'autre au ſommeil, notre jaloux vint à bout de les ſurprendre, tout couverts encore des lauriers qui faiſoient ſa honte. Jamais *Vulcain* ne fut plus interdit quand il trouva *Mars* dans les bras de *Vénus*, que ne le fut alors notre vieil Epoux. Il prit le parti que tout homme ſenſé doit prendre en pareil cas, qui eſt celui de la patience; & ne croyant pouvoir mieux ſe venger de ſa femme que par le mépris de ſa poſſeſſion, il l'abandonna toute entière à l'Electeur, qui quelques jours après l'emmena avec lui à *Dreſde*.

L'Electeur revit le petit *Maurice* avec d'autant plus de plaiſir, qu'il l'avoit trouvé très reſſemblant à lui-même dès l'inſtant de ſa naiſſance. Après lui avoir d'abord donné pour Gouverneur le Sr. *Delorme*, homme d'un vrai mérite, il approuva dans la ſuite le choix qu'avoit fait Madame *de Koniſmarc* du Sr. *d'Alençon*, dont nous avons parlé ci-deſſus. Le Comte *de Saxe* ne fut pas plutôt entre les mains des hommes, que le Cheval & le Fleuret l'occupèrent entièrement: il ne voulut

(a) *La Fontaine* dans ſon Conte du *Roſſignol*.

lut point entendre parler d'aucun autre exercice, on eut même toutes les peines du monde à lui faire apprendre à lire & à écrire. De toutes les Langues étrangères il n'y eut que la *Françoise* qu'il voulut apprendre par principes, il l'aima même mieux que celle qui lui étoit naturelle. Aussi-tôt qu'il put se tenir seul à cheval, il suivit l'Electeur son Père, devenu Roi de *Pologne* en 1697, dans toutes ses expéditions militaires. Il se trouva en 1708 au fameux siège de *Lille*; &, quoiqu'il n'eût alors que douze ans, il monta plusieurs fois à la tranchée, tant à la Ville qu'à la Citadelle, sous les yeux du Roi son Père, qui admiroit son intrépidité.

L'intervalle qu'il y eut entre la prise de la Ville & la reddition de la Citadelle, fut marqué par une intrigue amoureuse que contracta le jeune Comte, & qui fut apparemment sa première avanture dans ce genre, ou au moins la première dont on ait connoissance. *Dubosan*, originaire de *Tournay*, voulant se défaire d'une garniture complette de Dentelle, qui étoit estimée deux mille écus, la fit proposer à tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans l'Armée des Alliés. Les uns la furent voir, les autres se la firent apporter. Le Comte *de Saxe* se trouva un jour à dîner chez le Prince *Eugène*, quand la fille de *Dubosan* vint faire voir la Dentelle à ce Prince. Le Comte fut plus frappé de la beauté de la Marchande, que curieux de la marchandise, parce qu'il se connoissoit déjà mieux en l'une qu'en l'autre. Nous venons de dire qu'il n'avoit que douze ans, mais il étoit précoce à tous égards. *Rosette*, c'est le nom de la petite Marchande, n'avoit non plus que douze ans, mais elle pa-

paroiſſoit en avoir davantage, tant elle étoit formée ſoit pour le corps, ſoit pour l'eſprit : *A douze ans aujourd'hui point d'Agnès.*

Jamais le Comte n'avoit rien vu de ſi charmant que cette jeune fille, qui étoit, dit notre Hiſtorien, un *parfait aſſemblage de toutes les graces* : elle joignoit à toutes les perfections extérieures, un caractère doux & un eſprit au-deſſus de ſon expérience. Toute la compagnie s'apperçut de la tendreſſe des ſentimens du Comte, par l'attention avec laquelle il fixoit la belle *Roſette*, & on lui fit compliment ſur ſon bon goût. Le Prince *Eugène* ne s'étant point accommodé de la Dentelle, *Roſette* la remporta chez elle. A peine fut-elle ſortie, que le Comte la ſuivit ſous prétexte d'examiner plus attentivement ſa Dentelle : elle étoit ſeule pour lors, ſon père étoit allé en marchandiſe à vingt lieues delà. Comme le cœur de la charmante *Roſette* étoit le premier que le Comte eût attaqué, il crut que les filles s'aſſiégeoient & ſe prenoient comme les Places : il lui fit un aveu un peu militaire de ſa paſſion, & commença par vouloir l'embraſſer. *Roſette*, auſſi honteuſe qu'étonnée, le repouſſa aſſez vivement, pour lui faire comprendre qu'un tel début ne lui convenoit point. Après une ſeconde ſortie, qui ne lui fut pas plus heureuſe que la première, il ſe retrancha ſur la réſerve, & s'en tint à filer le parfait amour, de la langue & des yeux.

Quelquefois un baiſer pris à la dérobée,
Et puis c'eſt tout ; mais qu'eſt-ce que cela ?
C'eſt proprement manger ſon pain à la fumée.
Tous deux étoient trop fins pour en demeurer là :
Or voici comme il en alla (a).

(a) *La Fontaine*, ibid.

Le

Le Comte lui exagéra la force de ſa paſſion en termes ſi inſinuans, que l'amour qu'il reſſentoit effectivement, ſe gliſſa par contagion & inſenſiblement dans le cœur de la jeune & innocente *Roſette*, à meſure qu'il lui parloit : ſes yeux devenus tendres & languiſſans ſembloient chercher ceux du Comte, ſans cependant ôſer les fixer ; tout annonçoit ſa défaite. Tout novice qu'étoit le Comte, il s'en apperçut, & profitant bruſquement de la foibleſſe de *Roſette*, il en triompha, ſans ſavoir trop l'un & l'autre ce qu'ils faiſoient. Nos deux Amans ſe virent tranquilement près de trois mois, ſans que le père, tout *Argus* qu'il étoit, en eût le moindre ſoupçon. Mais ce même Dieu, qui les avoit tant favoriſés, commença enfin à les troubler. *Roſette* étant devenue enceinte, il fallut prendre ſes meſures pour ſortir de la maiſon paternelle. Le Comte la fit conduire à *Bruxelles*, & l'adreſſa à une Dame qu'il y connoiſſoit, & à laquelle il la recommanda comme la perſonne à laquelle il s'intéreſſoit le plus au monde. Je paſſe ſous ſilence les autres circonſtances de cette avanture. Je remarquerai ſeulement, que *Roſette* accoucha d'une fille, qui fut reconnue du Comte ſous le nom de *Julie*, & qui mourut au bout de huit mois ; que le père de *Roſette*, informé du lieu où étoit ſa fille, la fut enlever lui-même à *Bruxelles*, pour la conduire dans un Couvent.

Le Comte ſe trouva aux Champs de *Mars* pendant la campagne de 1709, & s'y diſtingua par une intrépidité au-deſſus de ſon âge. Le 10 Septembre il manqua d'être pris ou tué dans une eſcarmouche ; & il ne ſe ſeroit jamais tiré d'affaire, s'il n'eût

n'eût prévenu d'un coup de piſtolet celui qui le pourſuivoit. La fameuſe bataille de *Malplaquet* s'étant donnée le lendemain, il y fit des merveilles; & loin d'être rebuté par le carnage, il dit le ſoir, *qu'il étoit content de ſa journée.* Il monta la première tranchée devant *Mons*, la nuit du 25 au 26 du même mois de Septembre; & cette Ville s'étant rendue le 20 Octobre ſuivant, il retourna à *Dresde*, où il reçut de toute la Cour les applaudiſſemens que lui avoit mérités le bruit de ſes premiers exploits. En 1710 il ſe trouva au ſiège de *Riga*, que commandoit en perſonne *Pierre le Grand*, duquel il fut parfaitement bien reçu, & dont il mérita les éloges. Delà il paſſa en *Flandre*, où il eut part aux travaux du ſiège de *Béthune*, qui ſe rendit aux Alliés le 29 Août. Il s'y expoſa en tant d'occaſions, & avec tant d'intrépidité, que le Duc de *Marlborough* ne put s'empêcher de dire en parlant de lui, *qu'il n'y avoit qu'un homme qui ne connoiſſoit point le danger, qui pût faire ce qu'il faiſoit.*

Notre Héros ſuivit en 1711 le Roi ſon Père dans la Campagne qu'il fit en *Poméranie*. Il l'avoit aidé dans la priſe de *Troptow*, & il le ſuivit à *Stralſund*, où il paſſa la rivière à la nage, à la vue des Ennemis, le piſtolet à la main: il vit tomber à ſes côtés pendant ce paſſage trois Officiers & plus de vingt Soldats, ſans en paroître ému. Lorſqu'il fut de retour à *Dresde*, le Roi, qui avoit été témoin de ſon expérience & de ſa capacité, lui fit lever un Régiment de Cavalerie. Il commanda ce Régiment à la bataille qui ſe donna contre les *Suédois* le 20 Décembre 1712, près d'un Village nommé *Gadelbuſh*, dans le Duché

de *Meichelbourg*. Dans cette mêlée, qui dura trois heures, il vit tuer plusieurs de ses Officiers & Soldats, & il eut lui-même un cheval tué sous lui d'un boulet de canon.

De retour à *Dresde*, il eut plusieurs petites avantures galantes qui firent du bruit. Sa Mère en étant informée, songea à le marier, & lui trouva un parti fort avantageux dans la jeune Comtesse de *Lubeck*, fille de condition & fort aimable. Il avoit déjà témoigné de la répugnance pour le mariage; mais quand il eut vu cette jeune Princesse, & qu'il eut su qu'elle s'appelloit *Victoire*, il s'y détermina. Il a dit depuis que son nom contribua autant à le décider que sa beauté & ses gros revenus. Il en eut un fils, qui ne vécut pas longtems. Ce mariage ne fut cependant pas heureux. Les infidélités du Comte rendirent la Comtesse jalouse, au point qu'elle le suivoit par-tout où elle pouvoit, & même avec tant d'opiniâtreté, qu'il lui dit plusieurs fois qu'il préféroit sa haine à son amitié.

Pour mettre fin à cet esclavage, le Comte projetta de faire dissoudre son mariage. Mais la chose ne pouvoit se faire que par la preuve d'adultère contre l'un ou l'autre; & suivant les Loix du Pays, l'adultère bien prouvé est un crime capital, & celui qui en est jugé coupable, doit être puni de mort. Ce parti, tout extrême qu'il fût, ne le rebuta point. Après avoir fait consentir son Epouse à la dissolution de leur mariage, il prit jour avec elle pour constater l'adultère. Le cas est singulier, & peut-être unique. Un beau matin le Comte *de Saxe* fut trouvé couché avec une des Suivantes de la Comtesse, fix Domestiques apposés

tés pour être témoins de cette scène, déposèrent le fait, & sur leur déposition le mariage fut cassé, & le Comte *de Saxe* jugé par le Sénat suivant toute la rigueur des Loix. Mais tandis que le Sénat le condamnoit à mort, le Roi lui faisoit expédier sa grace, qu'il trouva effectivement le même jour sous sa serviette en dînant avec Sa Majesté.

Ce fut peu de tems après le mariage du Comte *de Saxe*, que le Prince Royal & Electoral, actuellement Roi de *Pologne*, partit de *Dresde* pour voir la Cour de *France*, où il arriva au mois d'Août 1714. En 1715 notre Comte fut nommé par le Roi son Père pour servir en *Poméranie* avec son Régiment, sous les ordres du Comte *de Walkerbath*, qui commandoit les *Saxons*. Rien ne prouve mieux sa bravoure & son intrépidité, que la belle défense qu'il fit dans une Auberge de *Crachwitz*, contre 200 Dragons & 600 Cavaliers *Polonois* du parti des Confédérés. Quoiqu'il n'eût avec lui que 18 ou 20 personnes, il soutint deux fois l'escalade, & sortit enfin l'épée à la main, en se faisant jour à travers des Ennemis dispersés autour de l'Auberge pour en former le blocus. Il fut blessé à la cuisse d'un coup de feu, dont il s'est ressenti toute sa vie. Après différentes opérations, auxquelles il voulut avoir part malgré sa blessure, il fut détaché le 1 d'Août pour aller attaquer l'Ile d'*Usedom*; & s'y étant porté à la tête de son Régiment, il pressa les assiégés avec tant de vigueur, qu'il enleva cette Ile le 15 du même mois.

Son Régiment fut réformé en 1716, à la sollicitation du Premier Ministre, qui haïssoit mortellement & Madame *de Kanigsmarc* & le Comte

ſon fils. Notre Héros en fut ſi indigné, que ne ſe poſſédant plus, il alla trouver le Roi, & lui dit ſans ſonger au reſpect qu'il lui devoit, *que s'il refuſoit de lui faire rendre toute la ſatisfaction qui lui étoit due, il ſauroit ſe rendre juſtice lui-même à quelque prix que ce fût.* Quoique le Roi fût peut-être intérieurement charmé de la vivacité de ſon fils, il ne put cependant s'empêcher de lui dire hautement, *qu'avec de tels propos & un pareil procédé, il pourroit bien aller coucher au Château de Konigſtein.*

L'année ſuivante il alla ſervir en *Hongrie* ſous le Prince *Eugène*, qui ayant été témoin en *Flandre* de ſa bravoure, lui fit l'accueil le plus gracieux du monde, & le préſenta lui-même à tous les Princes qui s'étoient rendus à ſon Armée. Il s'y diſtingua beaucoup. Outre les travaux du ſiège de *Belgrade*, auxquels il s'employa ſans ménagement, on le vit ſouvent quitter la table pour aller faire le coup de piſtolet avec les *Turcs*, & s'expoſer aux dangers les plus évidens. En 1718 le Roi ſon Père le décora de l'Ordre de l'*Aigle blanc*. Il alla en *France* en 1720, & il plut ſi fort au Duc *d'Orléans*, pour lors Régent du Royaume, qu'il lui fit expédier un Brevet de Maréchal de Camp. Ce ne fut qu'en 1722 qu'il fixa ſon ſéjour à *Paris*, où il vécut ſuivant ſon rang, en voyant & recevant chez lui tout ce qu'il y avoit de Seigneurs à la Cour. Il faiſoit cependant de fréquens voyages en *Saxe* & en *Pologne*; & la *France* étant pour lors en paix avec ſes voiſins, il s'occupoit à ſe perfectionner dans le Métier de la Guerre, pour lequel il avoit de ſi heureuſes diſpoſitions. Ce fut ainſi qu'il s'amuſa juſqu'à la fin de l'année

née 1725, qu'un évènement des plus notables de sa vie le fit partir pour *Dresde*, & de-là pour *Warsovie*, où la Cour de *Pologne* étoit alors.

Le Prince *Ferdinand de Curlande* & de *Sémigalle* ayant été attaqué d'une maladie très sérieuse au mois de Décembre 1725 à *Dantzic*, la République de *Pologne* songea à effectuer le projet qu'elle méditoit depuis long tems de réunir ces Duchés à la Couronne, & de les distribuer en Palatinats. *Brakel*, Résident des *Curlandois* à *Warsovie*, homme fin, adroit, remuant & prudent, crut que s'il pouvoit venir à bout d'engager le Comte *de Saxe* à accepter la Souveraineté de *Curlande*, ce seroit l'unique moyen de parer le coup qu'on vouloit porter à sa patrie. Son projet fut envoyé à *Mittaw*, Capitale de la *Curlande*, & approuvé par une délibération des Etats. Le Comte *de Saxe*, qui étoit arrivé au commencement de l'année 1726 à *Warsovie*, accepta l'offre, & se rendit à *Mittaw*, où il arriva le 18 de Mai. Il y fut reçu à bras ouverts par les Etats, & il mit même dans ses intérêts *Anne Iwanowna*, Ducheſſe Douairière de *Curlande*, seconde fille du *Czar Iwan Alexiéwits*, frère de *Pierre le Grand*. La réputation du Comte avoit prévenu en sa faveur cette Princesse de façon qu'elle lui vouloit du bien sans le connoître; mais quand elle l'eut vu, son estime se changea en amitié, & son amitié en amour. Comme le Comte étoit galant, & qu'il affectoit de la passion, elle donna dans le panneau, & auroit été charmée de pouvoir le fixer pour toujours.

Le Comte eut contre lui la République de *Pologne*, les *Moscovites*, & même le Roi son Père,

qui, quoique très porté en la faveur, fut obligé de dissimuler. Il fut cependant unanimement élu par les Etats de *Curlande* le 28 Juin 1726. pour successeur au Duc *Ferdinand*, & le Diplôme lui en fut expédié le 5 Juillet. Le Prince *Menzikoff*, après avoir inutilement exhorté le Comte à se désister de ses prétentions, envoya à *Mittaw* un Détachement de 800 *Russes*, qui avoient ordre de le prendre mort ou vif. La maison du Comte, qui n'étoit que de bois, fut investie, attaquée dans les formes; & il auroit été obligé de succomber & de céder au grand nombre, si la Duchesse de *Curlande* n'eût envoyé toute sa Garde à son secours. Le Comte employa dans cette occasion à peu près les mêmes moyens dont il s'étoit servi pour la défense de l'Auberge de *Crachwitz*. Il n'eut que deux hommes blessés légèrement; mais les Assiégeans en eurent seize tués & plus de soixante blessés, du nombre desquels fut l'Officier qui les commandoit. Cet évènement fut accompagné d'une avanture singulière qui mérite d'être rapportée.

Une jeune Poulette, qui étoit venue ce jour-là rendre une visite charitable & secrette au Comte, & qui vouloit s'échapper à la faveur de la nuit qui ne faisoit que commencer, fut confiée à un Valet de chambre, qui crut ne pouvoir trouver de moyen plus sûr pour la faire évader, que de la déguiser en homme. Il lui donna à cet effet un des habits de son Maître, & la descendit ensuite avec une corde par une fenêtre dans un jardin voisin. Des *Russes*, qui étoient montés sur les toits, la virent descendre; ils crurent que c'étoit le Comte *de Saxe* qui cherchoit à s'échapper; ils y coururent au nombre de plus de cinquante, la bayonnette

mettre au bout du fusil, l'arrêtèrent, & l'emmenèrent bien escortée à celui qui les commandoit. L'illusion ne dura pas longtems. Les pleurs de la Belle déclarèrent d'abord son sexe; mais sa beauté & sa jeunesse ayant frappé l'Officier *Russien*, il ordonna qu'on en prît soin, & l'emmena avec lui lorsqu'il se retira.

Le Comte ne put jamais faire valoir ses droits. Sa tête fut mise à prix par la Diète de *Pologne*, & s'étant retiré le 8 Août 1727 dans l'Ile d'*Usmaiz*, il fut obligé d'en sortir précipitamment le 19 du même mois, pour ne pas tomber entre les mains des *Moscovites* qui venoient l'assiéger. Après avoir été de *Konisberg* à *Elbourg*, il arriva *incognito* le 1 d'Octobre à *Dantzic*, où il reçut de sa Mère, qui étoit alors à *Leipsig*, des remises considérables en argent. Au commencement de l'année 1728 il se rendit à *Dresde*, & après y avoir fait sa paix avec le Roi de *Pologne*, il revint en *France*, d'où il repartit bientôt après pour *Dantzic*, où il arriva le 20 Avril.

La Duchesse Douairière de *Curlande* étoit pour lors à *Dantzic*. Le Comte fut lui rendre visite, mais il n'en fut point reçu comme à l'ordinaire. Cette Princesse s'étoit véritablement attachée à lui, sa main étoit le moindre des biens qu'elle eût souhaité lui procurer; & il est certain que si le Comte avoit voulu se déterminer dans le tems à cette alliance, il se seroit soutenu en *Curlande*, & auroit partagé avec elle le Trône de *Russie* sur lequel elle a monté depuis.

L'indifférence du Comte pour la Duchesse fut la principale cause de sa disgrace. La maison où le Comte avoit été assiégé à *Mittaw* par les *Rus-*

ſes, ne s'étant plus trouvée praticable par les démolitions qu'il y avoit fait faire, la Ducheſſe l'avoit engagé à accepter dans ſon Palais un appartement, qu'il occupa toujours depuis, tant qu'il reſta dans cette Ville: il y étoit ſervi aux dépens de la Princeſſe, qui avoit pour lui toutes ſortes d'attentions: elle envoyoit un Page tous les jours à ſon lever pour s'informer de ſa ſanté, & un Officier pour prendre ſes ordres. Le Comte, au lieu de répondre à ces attentions, ſembloit éviter les occaſions de ſe trouver avec elle, & de lui faire ſa cour.

Pendant le ſéjour du Comte à *Mittaw*, la Ducheſſe avoit découvert en lui tant d'intrigues galantes, qu'elle ne pouvoit lui pardonner, parce qu'elle l'avoit aimé de trop bonne foi. C'étoit tous les jours de nouveaux reproches qu'elle lui faiſoit, ſans qu'il ſe corrigeât. Il avoit pluſieurs Maîtreſſes, qui ſe relevoient alternativement dans les mêmes fonctions. Ne voulant point ſe fixer, il paſſoit ſans ceſſe de Belle en Belle, pour changer d'objets.

Mes ardeurs les plus parfaites
Ne ſauroient durer qu'un jour,
J'ai toujours mes amourettes,
Mais je n'ai jamais d'amour (*a*).

Une avanture des plus comiques ſervit à faire découvrir toutes les autres. L'appartement du Comte étoit ſéparé de celui de la Ducheſſe par une grande & vaſte cour; & les Demoiſelles de la ſuite étoient logées dans un rès-de-chauſſée à côté de leur Maîtreſſe: le Comte en aimoit une paſſionnément, & il en étoit aimé; mais il n'y avoit pas

(*a*) Opera de *Flore*.

pas moyen qu'il pût s'introduire chez elle, à cauſe du voiſinage des autres. Pour remédier à cet inconvénient, ils étoient convenus que tous les ſoirs, ſitôt que tout le monde ſeroit retiré, il iroit la prendre à ſa fenêtre pour la conduire chez lui, & que tous les matins il la reconduiroit chez elle avant le jour. Cela réuſſit fort bien pendant quelque tems. Mais un jour que la terre étoit couverte de neige, il l'avoit apportée chez lui le ſoir ſur ſes épaules, afin de lui faire éviter la fraîcheur de la neige, & dans le moment qu'il la reportoit chez elle le matin, paſſa une bonne femme avec ſa lanterne allumée. Cette vieille effrayée ſe mit à crier. Le Comte ſurpris auſſi fit un mouvement pour éteindre ſa lumière, & voulant jetter la lanterne d'un coup de pied, l'autre lui manqua, & il tomba dans la neige avec la Nymphe, par-deſſus la vieille qui redoubla ſes cris. Une Sentinelle accourut; les Acteurs furent reconnus, & la ſcène divulguée le lendemain par toute la Ville.

La Princeſſe ne fut pas plutôt éveillée, que croyant bien la faire rire, on l'informa de ce qui s'étoit paſſé; mais elle en eut tant de dépit, qu'avec ce qu'elle ſavoit déjà, & ce qu'on lui dit encore, il n'en fallut pas davantage pour la faire paſſer de l'indifférence au mépris. Cependant elle ſut diſſimuler juſqu'au moment qu'elle lui déclara, pour l'engager à ne plus penſer à elle, qu'on négocioit ſon mariage avec le Prince de *Heſſe-Hombourg*, ainſi qu'il en étoit réellement queſtion dans ce tems.

Lorſque le Comte *de Saxe* eut pris congé de la Ducheſſe, il vint à *Dresde*, où il fut queſtion de le marier avec la Veuve de ce Premier Miniſtre,

tre, qui avoit fait réformer son Régiment, & qu'il avoit toujours regardé comme le plus grand ennemi qu'il eût au monde. Cette Veuve étoit jeune encore, très-aimable, d'une des premières Familles de *Pologne*, & jouissoit d'une fortune capable de rétablir toutes les affaires du Comte. La chose fut proposée & acceptée. Mais le Comte ne ménagea pas mieux cette fortune, que celle de la Duchesse de *Courlande*; car les mêmes raisons qui lui avoient fait manquer la première, lui firent encore perdre la seconde. Le mariage ne lui convenoit nullement: il aimoit trop la diversité pour pouvoir être, comme un simple & petit Bourgeois, mari d'une seule femme. Madame de *Konismarc* sa Mère, étant morte à peu près dans ces circonstances, il lui revint un mobilier assez considérable pour le mettre au-dessus de ses affaires; &, après avoir tout arrangé en *Saxe*, il en partit pour *Paris*, où il arriva au commencement de l'année 1729.

Je bornerai mon Extrait à cette époque. Le reste de la vie du Comte *de Saxe* est rempli d'exploits mémorables & dignes des plus grands Héros; mais la plupart de ces exploits sont connus de tous ceux qui savent ce qui s'est passé dans les deux dernières Guerres. On sait ce qu'il a fait sur le *Rhin* dans la guerre de 1733, & combien il s'est distingué, tant par sa bravoure que par sa prudence, soit en *Allemagne*, soit en *Flandre*, pendant le cours de cette longue & sanglante guerre, qui a épuisé toute l'*Europe*. La *France* lui est redevable des rapides conquêtes qu'elle a faites dans les *Pais-bas*, mais qu'elle a rendues à la Paix. Le Comte, quoique *Luthérien*, fut

créé

créé Maréchal de *France* le 16 Mars 1744. Il étoit dans le sein de l'abondance, au milieu des plaisirs, sous le plus beau ciel du monde, dans un Palais enchanté (*a*), & au faîte des grandeurs, lorsque la mort vint l'enlever le 30 Novembre 1750, après neuf jours de maladie, âgé de 54 ans. Quelqu'un fit après sa mort les Vers suivans pour être mis au bas de son portrait.

Rome eut dans Fabius un Héros pacifique ;
Dans Annibal, Carthage eut un Chef héroïque ;
La France, plus heureuse, avoit dans ce Saxon,
La tête du premier & le bras du second.

ARTICLE X.

PIÈCE *qui a remporté le* prix *de l'*Académie Impériale *des* Sciences *de* St. Pétersbourg *proposé en* MDCCL. *sur la* question, *si toutes les inégalités, qu'on a observées dans le mouvement de la Lune, s'accordent avec la Théorie Newtonienne ou non? & quelle est la vraie Théorie de toutes les inégalités, dont on peut déduire exactement pour un instant quelconque proposé le lieu de la Lune.* A St. Pétersbourg 1752. in 4to, pag. 92. avec une planche.

QUoique le titre annonce le sujet de la Pièce, on a cependant cru devoir y en ajoûter un second, pour exprimer plus clairement tout ce que ce petit Traité renferme. Le voici : „ Théorie de la Lune déduite du seul principe de l'attraction réciproquement proportionelle aux quar-

(*a*) Chambord.

„ quarrés des distances. Par Mr. *Clairaut*, des „ Académies Royales de *France*, d'*Angleter-* „ *re*, de *Prusse*, de *Suède*, & de l'Institut de *Bo-* „ *logne*".

Dans le Discours préliminaire l'Auteur dit: „ Malgré la quantité de belles recherches qui „ ont paru dans ces derniers tems sur la cause „ des irrégularités de la Lune, il faut convenir „ que la Théorie de l'attraction, sur laquelle „ ces recherches sont toutes fondées, n'a pas „ encore reçu toute la lumière qu'elle devoit ti- „ rer d'un sujet aussi important. Un des points „ les plus essentiels qu'il embrasse, la révolu- „ tion de l'Apogée de la Lune, a causé des dis- „ cussions très délicates, & a donné l'occasion „ de proposer des Supplémens à la Loi généra- „ le des Forces. A la vérité l'un des Mathéma- „ ticiens qui avoit eu recours à ces expédiens „ s'est retracté, & a annoncé qu'il avoit trouvé „ le moyen de tirer de sa Théorie le vrai mou- „ vement de l'Apogée, sans employer d'autre „ force que celle qui suit la proportion inverse du „ quarré des distances. Mais outre que sa solu- „ tion n'est pas publique, l'examen des autres „ difficultés que renferme la Théorie de la Lu- „ ne, demande que toute la question soit reprise „ en entier, si l'on veut répondre d'une manière „ satisfaisante aux vues qu'a eues l'Académie „ Impériale de *Russie*, en proposant le sujet „ qu'elle doit délivrer l'année prochaine. Ani- „ mé par le desir de plaire à cette savante Com- „ pagnie, j'ai traité la matière aussi à fond qu'il „ m'a été permis de le faire dans le tems qu'elle „ a prescrit. Il m'a paru que la seule manière de

faire

„ faire connoître décisivement la justesse ou l'in-
„ suffisance des Principes *Newtoniens* pour cette
„ partie du Système du Monde, étoit de tirer d'u-
„ ne solution générale, où le Problême fût pris
„ mathématiquement & sans employer que les
„ données nécessaires, des formules générales,
„ par lesquelles on pût trouver le lieu de la Lu-
„ ne pour un instant quelconque proposé. J'ai
„ tâché de surmonter toutes les difficultés du
„ calcul qu'exigeoit un tel projet, & j'y suis par-
„ venu si heureusement, que les Tables que j'ai
„ tiré de ma Théorie s'accordent mieux avec les
„ observations que toutes celles que les Astro-
„ nômes ont employées jusqu'à présent, quoi-
„ qu'elles fussent toutes fondées sur des recher-
„ ches Astronomiques, qui étoient le fruit d'une
„ longue suite d'observations".

L'Auteur a divisé son Ouvrage en deux parties: dans la première il donne la manière de trouver le lieu de la Lune dans son orbite: dans la seconde il enseigne le moyen de trouver le mouvement des nœuds de la Lune, & la variation de l'inclinaison de son orbite par rapport à l'Ecliptique. On voit du premier coup d'œil que ces matières ont dû engager l'Auteur dans un très grand nombre de calculs, où il ne nous est pas possible de le suivre, n'étant guères susceptibles d'extrait. Le jugement favorable qu'a porté de cet Ouvrage une Société de personnes aussi éclairées que l'Académie de *St. Pétersbourg*, est un sûr garand de son excellence, puisqu'elle a ajugé à l'Auteur le prix que devoit remporter celui qui, à son jugement, traiteroit le mieux cette matiére, & la mettroit dans un plus grand degré d'évidence.

Nous

Nous nous bornerons à rapporter ici l'avertissement que l'Auteur a cru devoir joindre à la premiere partie de son Ouvrage, & à extraire quelques remarques dont il a accompagné la seconde, & qui lui servent d'éclaircissement. „ Le peu de tems, „ dit-il, qui me reste d'ici au terme fixé par l'Aca„ démie Impériale de *St. Pétersbourg* pour l'ad„ mission des Pièces, ne me permet pas de met„ tre en ordre d'une manière suffisamment claire „ tous les calculs des substitutions, auxquelles „ seules se réduit maintenant la détermination „ des termes tant de l'équation de l'orbite que de „ l'expression du tems : mais comme il n'est plus „ question que de la longueur des opérations, „ dont j'ai vaincu ou diminué le dégoût, à l'aide „ des préceptes donnés ci-dessus, & de quelques „ artifices faciles à imaginer à ceux qui ont tra„ vaillé sur la même matière, j'espere qu'on me „ pardonnera de me contenter d'en donner sim„ plement les résultats ".

Dans un scholie général il donne la comparaison de la Théorie précédente avec les observations. Après avoir construit des Tables de toutes les équations calculées précédemment, tant pour la détermination du lieu de la Lune que pour la position du nœud, & la quantité de l'inclinaison, j'ai demandé, dit Mr. *Clairaut*, à Mr. l'Abbé *de la Caille*, l'un des plus habiles Observateurs que je connoisse, quelques positions de la Lune déterminées avec exactitude, afin de pouvoir juger du degré de précision de ma Théorie. Cet Académicien si zélé pour l'Astronomie, & si propre à en avancer les progrès par ses travaux, & par les secours qu'il prête à ceux qui la cultivent, m'a fourni

fourni une centaine d'observations bien discutées avec les longitudes & latitudes qui en résultent. Il les a choisies dans toutes les principales positions de la Lune pendant l'espace d'environ dix années. Mr. *Clairaut* les a jointes ici avec les quantités dont s'en écartent les longitudes & les latitudes calculées par ses Tables.

L'époque du mouvement moyen de la Lune a été prise dans les Tables de Mr. *Halley*, en la diminuant de 4s 25° 1′ 27″, que demande tant la différence des méridiens que celle des stiles ; & en y ajoûtant 1′ 14″, qui est la différence moyenne entre toutes les erreurs des observations calculées par Mr. *Halley*. Les époques de l'Apogée & du Nœud sont les mêmes que celles qu'a choisies Mr. *Halley*, à la différence près des stiles & des méridiens. L'époque du Soleil est pour 1746 de 9s 9o 58′ 56″, & celle de son Apogée de 3s 8° 35′ 18″, telles que Mr. l'Abbé *de la Caille* les a déterminées dans un Mémoire qu'il a donné cette année à l'Académie des Sciences de *France*. Quant à la constante de l'inclinaison, ayant choisi parmi les observations 6 ou 7 de celles où la Lune est dans ses limites, afin de pouvoir tirer l'inclinaison de la seule latitude observée, l'Auteur a trouvé par un milieu entre ces observations, que cette constante étoit de 5° 3′ 9″. C'est d'après ces seuls élémens que tous les lieux suivans ont été calculés. Les différences entre ces lieux & ceux qui résultent des observations, serviront tant à rectifier l'excentricité supposée de 0, 05505, que les époques, & par ce moyen la Théorie en deviendra encore plus conforme aux observations.

Mr. *Clairaut* donne ensuite ces Tables d'obser-

servations choisies sur la Lune pendant une révolution entière de son Apogée, avec la comparaison entre ces observations & les lieux calculés; voici l'avertissement qu'il y a joint. „ Je me contente d'autant plus volontiers pour le présent „ des calculs que je viens de donner d'après mes „ Tables, telles que je les ai construites avant „ d'en pouvoir rectifier les élémens; qu'outre „ que ces Tables approchent déjà plus de la „ nature qu'aucune de celles que je connoisse, „ qu'elles suffisent pour résoudre la question „ proposée par l'Académie Impériale, en dé„ montrant qu'il est inutile de chercher d'autre „ cause des inégalités du mouvement de la Lu„ ne, que la seule attraction inversement pro„ portionelle aux quarrés des distances ".

Notre Auteur avoue dans ses remarques & additions, qu'en examinant les calculs des latitudes pour les cent lieux de la Lune contenus dans la liste précédente, il s'est apperçu d'une défectuosité des Tables sur lesquelles elles ont été calculées; c'est que l'équation — 2′ 3′ *sin.* y. de celles qui donnent la position du Nœud, y avoit été entièrement oubliée, ensorte qu'il en peut résulter dans quelques-unes des latitudes une erreur de 10 à 12″. Cette omission peut être aisément réparée dans tous les lieux calculés sans les recommencer en entier. Mais si l'on fait attention aux erreurs dont les observations de la latitude sont susceptibles, on sera bien éloigné de croire que cette inadvertance ait pu faire un tort considérable aux calculs précédens.

Ajoûtons encore la conclusion qu'il tire des trois dernières colonnes de la dernière Table qu'il

qu'il donne. „ On reconnoît, dit-il, facilement à „ la ſeule inſpection des trois dernières colom- „ nes de la Table précédente, que les erreurs des „ Tables calculées d'après les formules de l'Art. „ V. de cette addition, ſont les moindres de tou- „ tes ; enſorte que ſi l'on s'en tenoit aux cent ob- „ ſervations précédentes, qui ſont les ſeules que „ j'aye calculées, on ſe décideroit en faveur de „ ces formules. Mais outre qu'il faudroit, ce me „ ſemble, un plus grand nombre d'obſervations, „ pour être aſſuré que ces formules ſont les plus „ proches de la Nature, & que l'excentricité eſt „ telle que je l'ai faite, je pècherois entièrement „ contre l'eſprit de la méthode que je me ſuis „ preſcrite juſqu'ici, de n'emprunter des obſer- „ vations que les élémens néceſſaires du problê- „ me, & de tirer tout le reſte du ſeul principe de „ la gravitation univerſelle : il n'y a donc pour „ chaſſer la légère incertitude qui reſte ſur quel- „ ques-unes des équations précédentes qu'une „ nouvelle opération, où l'on ait encore plus „ d'attention aux petites quantités négligées. Ce „ calcul que je me promets de refaire, ſi perſon- „ ne n'en prend la peine, peut être exécuté par „ tout Géomètre qui aura lu la Pièce précéden- „ te. Mais je répèterai ici que le motif qui doit le „ faire entreprendre, n'eſt pas la néceſſité de ſe „ délivrer d'aucun doute ſur la cauſe des mou- „ vemens de la Lune, qui eſt ſuffiſamment re- „ connue & prouvée par ce qui précède ; ce doit „ être le but d'arriver à des Tables plus exactes „ encore que les précédentes, & telles que l'As- „ tronomie & la Navigation en pourroient retirer „ les plus grands ſecours ". . . . . .

La beauté de l'impreſſion de cet Ouvrage eſt un ſûr garant en ce genre du bon goût de Monſieur le Préſident & des Membres de l'Académie de *St. Pétersbourg*, comme auſſi des ſoins que ces Meſſieurs ſe donnent pour perfectionner cet art ſi néceſſaire à l'avancement des Lettres. Deſorte que nous ne craignons pas d'avancer que leur Imprimerie ne cède en rien aux plus belles de l'*Europe*.

ARTICLE XI.

L'HOMME AIMABLE *avec des Réflexions & des Penſées ſur divers ſujets. Par* Mr. MARIN, Avocat au Parlement de Paris. Petit 8°. pag. 218. *Paris* chez *Prault* 1751.

MR. *Marin* dédie ſon Livre à un jeune Seigneur dont il a dirigé les études. En lui peignant l'*Homme aimable*, il a voulu lui mettre devant les yeux le portrait auquel il ſouhaiteroit de le voir reſſembler. Rien de plus louable que ſon but. Cela doit déjà diſpoſer les lecteurs en ſa faveur.

Dans le début de l'Ouvrage on dit qu'on pourroit difficilement donner des préceptes pour acquérir les qualités qui forment l'*Homme aimable*, par la raiſon que ſa conduite dépend des circonſtances où il ſe trouve, & que les circonſtances de la vie ſont trop variées pour que l'eſprit humain puiſſe les prévoir. „ D'ailleurs, ajoûte-t-„ on, quand même nous conviendrions qu'on „ peut établir des règles pour tous les cas poſſi„ bles, on feroit un volume immenſe ſi on entre-

„ treprenoit de les rapporter en détail". Ces difficultés, ſi elles étoient réelles, ne regarderoient pas plus notre Auteur, que tous ceux qui ont à traiter quelque ſujet particulier de Morale. Mais il eſt vrai qu'elles ne regardent ni lui ni les autres. Pour inſtruire l'homme d'un devoir, il ne s'agit pas de prévoir tous les cas poſſibles où il doit le pratiquer, ni de lui donner un précepte pour chacun de ces cas. Le travail, il faut l'avouer, ſeroit immenſe, mais il ſeroit très inutile. Il n'eſt point de devoir, ſans en excepter même celui de ſe faire aimer de ceux avec qui l'on vit, qui ne puiſſe ſe réduire à un petit nombre de règles applicables à tous les cas prévus & non prévus.

Notre Auteur, qui en *Mentor* zèlé voudroit que ſon Elève eût toutes les vertus, a bien ſenti que ce ne ſeroit pas aſſez d'en faire un *Homme aimable*. En effet ce titre n'emporte ni les lumières diſtinguées, ni une vertu bien délicate, ni un grand fond de Religion. Il eſt reſtraint aux qualités propres à la Société, aux talens agréables, en un mot à l'art de plaire, & proprement n'exclut que les vices choquans. Il a donc cru devoir étendre la ſignification du terme d'*Homme aimable*: & non ſeulement il lui fait ſignifier la même choſe qu'aux mots de *Galant-homme*, *homme poli*, *homme bien né*, qui pourtant ne lui ſont pas ſynonymes; mais il fait entrer dans le caractère d'*Homme aimable* tant de qualités & tant de vertus, qu'il eût mieux fait de donner à ſon Livre le titre d'*Homme accompli*. Non ſeulement l'*Homme aimable* doit avoir de la politeſſe, de la complaiſance; ne doit jamais affecter de ſupériorité ſur les autres; doit éviter l'inconſtance, l'indo-

lence, l'esprit caustique, l'esprit de contradiction; ne doit rien avoir de finistre & de choquant dans sa personne, doit être au dessus des rigueurs de l'indigence: mais il faut de plus, selon notre Auteur, qu'il saisisse avec avidité toutes les occasions de faire du bien aux autres, qu'il porte dans tout ce qu'il dit ou fait un goût sûr, qu'il soit absolument libre de tous les préjugés, & que convaincu des principes de sa Religion il en observe exactement les préceptes.

On voit que l'Auteur ne s'est pas fait de son sujet une idée bien juste & bien précise. Il confond ce qu'il auroit dû distinguer. Ce défaut influe dans tout l'Ouvrage. Il y a un grand nombre d'endroits auxquels on peut appliquer le *sed nunc non erat his locus*. D'ailleurs les différens Articles qui composent le Livre ne sont pas assez liés, ni amenés les uns par les autres. Une autre chose qui fait de la peine, c'est que souvent l'Auteur développe une idée, passe à une autre, & revient ensuite à la première. Il paroît s'être apperçu du manque de précision & d'ordre qui dépare son Ouvrage „ Il „ est à craindre, dit-il, que je ne m'écarte quel„ quefois de mon sujet. Cet inconvénient est „ commun à tous les Ouvrages de Morale. Peut„ être me laissai-je trop entraîner à mon imagina„ tion. Ce guide peut m'égarer, & j'en demande „ pardon d'avance".

Malgré ces défauts il ne laisse pas d'y avoir dans ce Livre plusieurs choses très bien dites. J'en vai mettre quelques traits sous les yeux du Lecteur.

„ La politesse nous porte à nous oublier nous„ mêmes pour n'être attentifs qu'à ce qui peut „ plaire aux autres. Mais dans ces occasions où

„ nous

„ nous ſacrifions par déférence nos goûts &
„ nos opinions aux goûts & aux opinions des au-
„ tres, la fine politeſſe conſiſte à agir avec tant
„ d'art, tant d'adreſſe, tant de circonſpection &
„ tant de délicateſſe, qu'on s'apperçoive à peine
„ de notre condeſcendance.... Voulez-vous
„ avoir un fond inépuiſable de politeſſe? ſoyez
„ maître de votre ame. Façonnez-la de manière
„ qu'elle ſe reſſerre en quelque ſorte au-dedans
„ d'elle-même par un ſentiment de douleur,
„ lorſque vous ſerez forcé de faire de la peine
„ aux autres... Cette heureuſe diſpoſition eſt la
„ ſource de la vraie politeſſe. Si elle eſt le princi-
„ pe de votre conduite, vous répandrez infailli-
„ blement ſur toutes vos manières une douceur,
„ un naturel qu'il eſt impoſſible d'acquérir par
„ les règles ".

„ Aimez Dieu, aimez votre Religion, ſoyez
„ juſte & équitable; l'eſtime des hommes eſt à
„ ce prix. Cet air de libertinage par lequel les Jeu-
„ nes-gens prétendent ſe diſtinguer dans le mon-
„ de, annonce plutôt la dépravation des mœurs,
„ que la ſupériorité de l'eſprit. Afficher l'Incré-
„ dulité, c'eſt inſulter à cette foule reſpectable
„ de Citoyens qui nous environnent; c'eſt faire
„ le procès à cette multitude de grands-hommes
„ qui nous ont précédés... La ſingularité des
„ opinions nuit aux deſſeins de l'*Homme aima-*
„ *ble*. Il veut plaire, & lorſqu'on affecte de s'é-
„ carter en matière de Religion de la façon de
„ penſer des autres hommes, loin de pouvoir leur
„ être agréable, on leur devient un objet d'hor-
„ reur ".

„ L'affectation ne peut convenir au caractère

„ d'un *Homme aimable*. L'affectation eſt une „ contrainte, & la contrainte reſſerre les facultés „ de l'ame, & en gêne l'action".

A la ſuite de l'*Homme aimable* ſe trouvent des *Réflexions & Penſées diverſes*. Ce n'eſt pas la partie du Livre la moins digne d'attention, ni celle qu'on lit avec le moins de plaiſir. En voici quelque échantillons.

„ Les Auteurs célèbres qui ſe ſont fait une „ grande réputation par leurs Ouvrages, ſont „ forcés de voir la plus mauvaiſe compagnie. Les „ gens du beau monde les eſtiment, mais ne les „ recherchent pas. Les ſots leur font une cour aſ„ ſidue, pour donner à penſer aux autres qu'ils „ ſont eux-mêmes hommes d'eſprit".

„ Bien des gens liſent comme d'autres mangent, trop vite pour digérer. Les perſonnes les „ plus maigres ſont ordinairement celles qui „ mangent le plus; les cervelles les plus vuides „ ſont ſouvent celles qui liſent davantage".

„ Nous n'avons proprement des amis que parmi les perſonnes de notre état. L'inégalité „ de condition, de fortune même, détruit la „ franchiſe, la liberté, la confiance, qui ſont le „ caractère de l'amitié".

„ Vous ſoupirez, je vous loue quel qu'en ſoit „ le motif. Les ſoupirs ſont au-moins l'affiche „ du ſentiment".

„ Les Femmes diſtinguées par leur naiſſance, „ par leur eſprit & par leurs richeſſes, ſont en „ poſſeſſion de ſe montrer dans les meilleures „ compagnies, après avoir même donné atteinte à leur réputation. Il en eſt d'elles comme de „ certains mets privilégiés, qui ont le droit de re-

„ pa-

„ paroître sur les meilleures tables après avoir „ été endommagés".

„ La Religion est le bien du Peuple, elle est le „ bien de l'État. Douter de la vérité de la Reli- „ gion, c'est une erreur personnelle. La com- „ battre, c'est un attentat contre la Société".

„ Le Sage se fait société à lui-même. Il s'é- „ loigne du monde pour se livrer avec plaisir à ses „ réflexions. Mais celui pour qui c'est un supplice „ d'être abandonné à ses propres pensées, est u- „ ne espèce de criminel qui se jette dans la foule „ pour y chercher sa sureté".

Mr. *Marin* ne paroît point prévenu en faveur de sa Nation. En plusieurs endroits de son Livre, il l'accuse de frivolité, reproche ancien qu'on ne cesse de renouveller depuis quelque tems, & dont la répétition est presque devenue un tic. Il dit crûment *la Nation frivole des François*; il dit qu'elle a eu des caprices favoris dans tous les tems, qu'elle a adopté tous ceux du Beau-sexe, que l'inconstance fait sa devise, que tout varie chez elle à chaque instant. Il la qualifie pourtant d'*aimable*, mais sans doute qu'il ne prend pas ce terme au même sens que dans le titre de son Livre, autrement il se contrediroit.

J'oublios de dire qu'un Manuscrit *Anglois* a fourni à Mr. *Marin* la première esquisse de *l'Homme aimable*, & que quelques-unes de ses *Pensées diverses* ont été puisées dans la même source. S'il n'en eût pas averti, on ne s'en seroit pas douté, tant il a su se rendre propres ces secours étrangers. Tout dans son Livre est dans le même ton, & paroît venir de la même main.

Au reste ceux qui souhaiteront des lumières

plus étendues & plus exactes ſur ce qui conſtitue le caractère de l'*Homme aimable*, & ſur l'Art de plaire, peuvent lire là-deſſus un Livre écrit avec autant d'eſprit & de jugement que de connoiſſance du monde. Le titre en eſt, *Eſſais ſur la néceſſité & les moyens de plaire par Mr.* MONCRIF. Cet Ouvrage moral & philoſophique, dont la ſeconde partie roule toute entière ſur la matière ſi importante de l'Education, après avoir été imprimé pluſieurs fois à part, a trouvé place, on ne ſait pourquoi, dans un Recueil de Romans publié ſous le nom de *Bibliothèque de Campagne.*

ARTICLE XII.

H ΚΑΙΝΗ ΔΙΑΘΗΚΗ, NOVUM TESTAMENTUM GRÆCUM *Editionis receptæ cum lectionibus variantibus Codicum* MSS., *Editionum aliarum, Verſionum & Patrum, nec non Commentario pleniore ex Scriptoribus veteribus Hebræis, Græcis & Latinis, Hiſtoriam & vim verborum illuſtrantibus, operâ & ſtudio* JOANNIS JACOBI WETSTENII, Tomus II. Continens Epiſtolas Pauli, Acta Apoſtolorum, Epiſtolas Canonicas & Apocalypſin. *Amſtelædami ex Officinâ Dommerianâ* 1752 fol. pp. 896.

C'eſt-à-dire.

LE NOUVEAU TESTAMENT ſuivant l'Edition reçue avec les Variantes tirées des anciens Mſſ., des autres Editions, des Verſions & des Ecrits des Pères de l'Egliſe: accompagné d'un Commentaire, dans lequel on explique les Hiſtoires & les façons de parler, recueilli des Ecrivains

Hé-

Hébreux, Grecs & Latins, par Mr. JEAN-JAQUES WETSTEIN. Tome II. *qui contient les Epitres de St. Paul, les Actes des Apôtres, & les Epitres Canoniques avec l'Apocalypse.* A Amsterdam 1752. fol. pp. 896.

IL seroit téméraire de vouloir entreprendre de faire connoître dans un extrait la multitude de choses renfermées dans ce Volume; aussi ne prétendons-nous qu'en effleurer un très-petit nombre, uniquement pour faire comprendre à nos Lecteurs que ce second Tome ne le cède en rien au premier. Connoître cet Ouvrage c'est l'approuver & l'admirer.

Ce Tome commence par l'Epitre de *St. Paul* aux *Romains*, qui est suivie des autres Epitres de cet Apôtre, parmi lesquelles Monsieur *Wetstein* a aussi rangé celle aux *Hébreux*. Il a mieux aimé suivre à l'égard des *Actes des Apôtres* l'ordre qui est généralement observé dans les Manuscrits, qui placent ces Actes avant les Epitres Canoniques, que de se conformer au plus grand nombre des éditions, qui les font précéder les Epitres de *St. Paul*. Viennent ensuite les *Epitres Canoniques*, & à la fin l'*Apocalypse*. Notre célèbre Editeur y a joint deux Epitres de *St. Clément* en Langue *Syriaque* qui n'avoient pas encore été imprimées, avec une traduction *Latine* de sa façon; présent dont on doit lui savoir gré. Nous nous réservons d'en rendre compte dans la suite de ce Journal.

L'arrangement des Notes & des Variantes est le même que celui que Mr. *Wetstein* a observé dans le premier Volume. Sous le texte se trouvent les

Leçons qu'il ſemble préférer aux Leçons reçues, & ſous celles-ci ſont placées toutes les Variantes, & enſuite les Notes.

Dans les Prolégomènes du premier Tome, Mr. *Wetſtein* avoit promis que dans ceux qu'il placeroit au devant du ſecond, il parleroit plus amplement des Manuſcrits qui nous reſtent des Epitres de *St. Paul*; auſſi a-t-il dégagé ſa promeſſe en paſſant en revue & en décrivant, premièrement les anciens Manuſcrits *Grecs*, enſuite ceux qui ſont de plus fraîche date, & enfin les Lectionaires. A la tête des *Actes des Apôtres* il a mis d'autres Prolégomènes, dans leſquels il fait pareillement le dénombrement des Manuſcrits qui contiennent les *Actes des Apôtres*, & les *Epitres Canoniques*. On voit par le partage que Mr. *Wetſtein* a fait des Livres du N. T. qu'il a imité la méthode des *Juifs*, qui diviſent les Livres du V. T. en trois parties générales; mais il a cru devoir mettre des Prolégomènes devant l'*Apocalypſe*, dans leſquels il décrit & examine en Critique les Manuſcrits qui nous reſtent de ce Livre. Après l'*Apocalypſe* notre ſavant Profeſſeur a placé deux Diſſertations de ſa façon: dans la première il donne des règles néceſſaires pour l'examen des Variantes: dans la ſeconde il traite de la manière d'interpréter le N. T. & particulièrement l'*Apocalypſe*. A la fin de cette ſeconde Diſſertation il a été obligé de joindre les Variantes ſur l'*Apocalypſe*, tirées du Manuſcrit de *St. Baſile*, que l'illuſtre Cardinal QUIRINI lui a envoyées, parce qu'elles ne ſont arrivées qu'après que l'*Apocalypſe* a été preſque achevée d'imprimer. Deux Tables terminent cet Ouvrage, la première indique les Auteurs tant *Hébreux* que

Grecs,

Grecs, *Latins* & Modernes, & les Editions dont le célèbre Editeur s'eſt ſervi: la ſeconde les mots *Grecs* qu'il a éclaircis dans ſes Notes.

Mr. *Wetſtein* commence ſes premiers Prolégomènes par avouer que les Manuſcrits nous ſont d'un moindre ſecours pour les *Epitres* de *St. Paul*, que pour les *Evangiles*: car outre que le nombre des Manuſcrits des Evangiles eſt trois fois plus grand que celui des Manuſcrits des Epitres de *St. Paul*, il aſſure que juſqu'ici on n'a pas encore produit un ſeul Manuſcrit ancien dont la bonté fût inconteſtable. Et quoiqu'on trouve dans l'Edition du N. T. de Mr. *Wetſtein* les collations d'environ vingt Manuſcrits des Epitres de *St. Paul*, publiées pour la première fois, ce ſavant Profeſſeur ne doute pas qu'on ne puiſſe encore y en ajoûter un bon nombre d'autres, ſi l'on collationnoit les Manuſcrits qui ſe trouvent dans différentes Bibliothèques d'*Italie*. Il ſouhaite que quelque Savant en faſſe ſon affaire, d'autant plus, dit-il, que dans les Evangiles on découvre ſans peine la véritable leçon par la connexion, & que l'omiſſion d'une particule ne change rien au ſens, au-lieu que cette omiſſion y eſt très-préjudiciable dans les Epitres de *St. Paul*.

Mr. *Wetſtein* eſt trop équitable & trop éclairé pour croire qu'il ait ſuffiſamment parcouru un champ auſſi vaſte que celui des Variantes; car il ne paroît preſque pas poſſible qu'un ſeul homme puiſſe recueillir outre les différentes leçons que fourniſſent les Manuſcrits, toutes celles qui ſe trouvent dans les Ecrits des Pères de l'Egliſe, ou dans d'autres Ecrivains. Il remarque ſur la 1. Epitre de *St. Paul* à *Timothée* III. 13.

que

que le Manuſcrit 43. lit ἀγαθὸν au-lieu de καλὸν; mais *St. Athanaſe* dans ſon Traité intitulé *Syntagma Doctrinæ* p. 26. fournit encore une autre leçon, ſavoir μέγαν καὶ ἀγαθὸν. *St. Paul* dit aux *Ephéſiens* II. 8. τῇ γὰρ χάριτί ἐστε σεσωσμένοι διὰ τῆς πίστεως. Les Manuſcrits ne fourniſſent aucune variante ſur ces paroles, mais *St. Athanaſe* loc. cit. p. 1. lit ἐστε σωζόμενοι, au-lieu de σεσωσμένοι. On en peut dire autant à l'égard des Ecrits des Modernes, qu'une ſeule perſonne ne ſauroit lire avec tant d'attention qu'il ne lui échappe toujours quelque choſe. Sur les paroles de *St. Paul* dans ſa 1. Epitre aux *Corinthiens* XV. 8 ὀφθεὶς τῷ ἐκτρώματι, Mr. *Wetſtein* remarque que *Battier* & *Caryophile* vouloient qu'on lût ὀφθεὶ τοῦ ἐκτρώματος; mais cette même conjecture avoit déjà été donnée par *Conrad Rittershuſius* dans ſes notes ſur *Porphyre* p. 14. Il eſt échappé auſſi à Mr. *Wetſtein* ce que le ſavant L. *Bos* rapporte dans les prolégoménes de l'édition qu'il a donnée de la *Bible des LXX.* ſavoir, que *St. Irénée* avoit lu aux *Actes des Apôtres* VII. 44. ὃν ἑωράκει, au-lieu de ὃν ἑωράκει. Ce qui fait voir la vérité de ce que nous avons avancé; mais nous ne prétendons en aucune ſorte diminuer par-là le prix du travail de Mr. *Wetſtein*; au contraire, notre deſſein eſt plutôt de faire connoître au Public les peines immenſes que cet Ouvrage lui doit avoir coûté.

Le Manuſcrit que *Bèze* nomme celui *de Clermont*, eſt ſoigneuſement décrit par Mr. *Wetſtein* dans les Prolégomènes du premier Tome. Il dit que *Bèze* auroit dû plutôt le nommer le Manuſcrit *de Lyon*; on peut voir les raiſons qu'il allègue à la page 30. Mais il a depuis changé de ſen-

ti-

timent, & croit qu'on doit le nommer le Manuſcrit *de Clugny*, parce qu'il ſoupçonne qu'il fut trouvé dans l'Abbaïe qui porte ce nom, lorſque les Troupes auxiliaires *Suiſſes* entrèrent dans le *Lyonnois* & pillèrent cette Abbaïe; & que ce Manuſcrit à cauſe de ſa petiteſſe, fut ſauvé & conſervé par quelque ſoldat, & qu'il eſt enſuite parvenu à *Bèze* ſans qu'on ſache par quel moyen, puiſque ce Réformateur n'a pas jugé à propos de nous l'apprendre. Mr. *Wetſtein* fonde ſon ſoupçon ſur le témoignage de Mr. *de Thou*, qui prétend que l'Abbaïe de *Clugny* abondoit en anciens Manuſcrits. *Bèze* s'eſt ſervi pour la première fois de ce Manuſcrit dans l'édition qu'il a donnée du N. T. en 1582. Depuis ce Manuſcrit eſt paſſé dans la Bibliothéque des Frères *du Puy*, & enſuite dans celle du Roi de *France*, où il ſe trouve encore ſous le *numero* 2245. Lorſqu'il appartenoit aux Frères *du Puy*, il fut collationné par *Jean Morin*, & enſuite par d'autres, qui en ont communiqué les Variantes à *Jaques Uſſerius* & à *Etienne de Courcelles*. En 1715 & 1716. Mr. *Wetſtein* l'a lui-même collationné deux fois avec beaucoup d'exactitude. Il y manquoit alors trente-ſix feuillets qu'on en avoit arrachés, qui furent vendus enſuite à *R. Harlei* Comte *d'Oxford*, mais pluſieurs années après ils furent rendus à la Bibliothèque Royale. Notre ſavant Editeur dit tenir cette anecdote de Mr. *Nieuwenbuys*, Profeſſeur parmi les *Memnonites* à *Amſterdam*, & l'a trouvé confirmée enſuite par le P. *Sabatier*. Il examine après cela ce que *Bèze* & *Mill* ont dit de ce Manuſcrit, & redreſſe les fautes qu'il croit qu'ils ont commiſes. Il aſſure qu'on peut y diſtinguer très-clai-

re-

rement deux mains, l'une du Copiſte & l'autre de celui qui l'a corrigé, comme il le prouve par un bon nombre d'exemples; & il avoue que quelques corrections partent de la main du Copiſte, qui s'étant trompé, a effacé ſa première écriture, & mis le véritable mot en la place; mais il aſſure que le plus grand nombre de corrections ſont d'une main poſtérieure à la première; qui a mis partout les eſprits & les accens. Mr. *Wetſtein* ne fait aucune difficulté de croire que c'eſt un *Grec* qui a fait ces changemens, voici les raiſons qu'il en donne: c'eſt que non ſeulement ce *Grec* a bien corrigé les fautes, mais qu'il n'a pas touché à la Verſion *Latine*; & comme il manquoit deux feuillets dans la 1. Epitre de *St. Paul* aux *Corinthiens* Chap. XIV. depuis le verſet 13. juſqu'au 22. ce Correcteur s'eſt contenté de marquer au bas de la page précédente, qu'il y manquoit deux feuillets, qu'il a ajoûtés & remplis du texte *Grec* ſeul, en omettant la verſion, ce qu'il n'auroit pas fait ſuivant Mr. *Wetſtein*, s'il avoit ſu le *Latin*. Notre Profeſſeur remarque auſſi que ſur le revers de ces feuillets ſe trouve un fragment d'une Tragédie de *Sophocle*, à ce qu'il conjecture; laquelle s'eſt perdue, & il en donne tout ce qu'il en a pu déchifrer. Le Correcteur a non ſeulement retouché tout ce qui avoit été changé dans ce Manuſcrit ſur la Verſion *Latine*, mais il a auſſi redreſſé l'ancienne leçon, en en ſubſtituant d'autres tirées de quelques Manuſcrits de beaucoup plus fraîche date: d'où Mr. *Wetſtein* infère qu'il doit avoir vécu du tems que les *Grecs* vinrent en *France*, c'eſt-à-dire, peu de tems avant *Charles-Magne*, ou au commencement du neu-

vié-

vième siècle. Il continue ensuite à décrire avec la même exactitude les Manuscrits de *St. Germain*, de *Richenow*, de Mr. *Boerner* & d'autres, & en fait l'histoire en rapportant où ils ont été trouvés, quelle a été leur destinée, & comment ils ont passé par succession de tems dans les Bibliothèques de divers Savans. Mr. *Wetstein* ne s'est pas relâché à l'égard des Manuscrits *Grecs* de plus fraîche date & des Lectionaires : on reconnoît par-tout la même précision & la même exactitude, desorte qu'on trouve dans ces Prolégomènes beaucoup de choses curieuses & amusantes. Nous sommes fâchés de ne pouvoir en faire part à nos Lecteurs, mais nombre de choses qui nous restent à indiquer, nous forcent de nous arrêter ici.

Nous passerons aussi sous silence les autres Prolégomènes placés au devant des *Actes des Apôtres*, des *Epitres Canoniques*, &c. de même que les règles de Critique que notre savant Professeur donne dans la Dissertation où il examine les Variantes ; on en a déjà rendu compte dans ce Journal (*a*), quoiqu'il ait beaucoup retouché & changé ces règles. La Dissertation qui traite de la manière d'interpréter les Livres du N. T. n'est pas moins intéressante que les Prolégomènes : mais nous allons nous borner à donner le système de l'Auteur sur l'*Apocalypse*.

Il est sûr, dit Mr. *Wetstein*, qu'on ne sauroit entendre des Ecrits symboliques ou énigmatiques, à moins que l'Auteur qui propose des emblêmes ne les explique lui-même, ou que le Lecteur ne sache d'ailleurs quels emblêmes ont déjà été employés

(*a*) Tom. IV. P. II. p. 294.

ployés dans la même signification, ou dans quelqu'autre semblable; & qu'il n'importe pas que ces emblêmes soient tirés de la nature des choses, ou des opinions reçues lorsqu'on les a proposées. Tous les Interprètes conviennent que le but de l'Auteur de l'*Apocalypse* a été de nous apprendre le soin particulier que Dieu a pris de la propagation du *Christianisme* & de la conservation de l'*Eglise* parmi tant de troubles & de maux qui ont désolé la Terre; mais ils ne conviennent pas de même de ce qu'il faut entendre proprement par ces troubles & ces maux. Sans rapporter le sentiment des autres Interprètes, Mr. *Wetstein* dit qu'il croit que *St. Jean* décrit, depuis le Chapitre IV. tant la guerre des *Juifs* que la guerre Civile d'*Italie*, & que ces deux guerres se sont faites dans l'espace de trois ans & demi, avec cette restriction pourtant, que *St. Jean* a aussi en vue & y joint les évènemens qui ont quelque liaison avec ces guerres, ou qui les ont suivi de près. Mr. *Wetstein* divise en deux parties les prédictions des calamités qui devoient fondre sur les ennemis de l'Evangile, dont une partie est contenue dans le Livre fermé, & l'autre dans le Livre ouvert. La première partie traite *de la Terre & de sa troisième partie*, c'est-à-dire, de la *Judée* & de la *Nation Juive*: l'autre *des Peuples, Nations, & Langues, & de beaucoup de Rois* (Chap. X. 11.) c'est-à-dire de l'*Empire Romain. Le Livre écrit dedans & dehors scellé de sept sceaux* (Chap. V. 1.) est la lettre de divorce que Dieu donne à la *Nation Juive. Celui qui étoit monté sur un cheval blanc, armé d'un arc, & qui sortit victorieux* (Chap. VI.) est *Artaban* Roi des

Par-

Parthes, qui traita durement les *Juifs*, & les détruiſit dans *Babylone*. *Par le cheval roux*, notre Profeſſeur entend les larrons & les brigands répandus dans la *Judée*, lorſque *Félix* & *Feſtus* en étoient Gouverneurs. *Le cheval noir* déſigne la famine ſous l'Empereur *Claude*, le *cheval fauve* la peſte & le brigandage. *Les ames de ceux qui avoient été tués, &c.* ce ſont les *Chrétiens* perſécutés dans la *Judée*, qui devoient être vengés. *Le grand tremblement de terre* marque les mouvemens que firent les *Juifs* pour ſe rebeller. *Les ſerviteurs de Dieu de chaque tribu, marqués ſur leurs fronts*, (Chap. VII. 3.) ce ſont les *Chrétiens*, que Dieu avoit pris ſous ſa protection, & qui devoient être avertis par les Prophètes de ſe dérober de bonne heure à la tempête qui les menaçoit. *Le ſilence qui ſe fit au Ciel d'environ une demi-heure* (Chap. VIII. 1.) repréſente la courte ſuſpenſion d'armes obtenue à la prière du Roi *Agrippa*. Suit après cela la rebellion même. *Les arbres brulés*, ce ſont les bourgs, les villages & les villes de la *Judée*, qui n'étant pas fortifiés ont été les premiers à ſe reſſentir des maux qu'entraînoit après elle cette rebellion. *La grande montagne ardente de feu, jettée dans la mer, & qui changea la troiſième partie de la mer en ſang, & la grande étoile ardente qui tomba ſur les fleuves & rendit la troiſième partie de leurs eaux amères*, ſont l'emblême de la défaite totale des *Juifs* de *Céſarée* & de *Bethſan*. *L'obſcurciſſement de la troiſième partie du Soleil, de la Lune & des Etoiles*, c'eſt l'anarchie dans laquelle tomba la République *Judaïque*. *Les ſauterelles dont la puiſſance étoit ſemblable à celle qu'ont les ſcorpi-*

ons de la Terre, & qui avoient la permission de nuire aux hommes qui n'ont pas la marque de Dieu sur leurs fronts (Chap. IX. 3.) désignent l'expédition de *Cestius Gallus*, Gouverneur de *Syrie*. *L'Armée avec des armes de différentes couleurs*, c'est l'Armée de *Vespasien* dans la *Judée*.

A ce tems-ci se rapporte la mort de *Néron* & de *Galba*, qui fut suivie d'une guerre civile (Chap. X. 7. 11. & Chap. XI. 15.) *Les deux témoins prophètes, ou les deux oliviers, & les deux chandeliers* (Chap. XI. 3.) sont les Prophètes prédisant la destruction du Temple, & de la République des *Juifs*. *La mort des deux témoins prophètes*, signifie leur fuite & la retraite de l'Eglise de *Jérusalem* à *Pella* en *Arabie*. *Leur retour à la vie après trois jours & demi*, marque qu'alors les prophéties qu'on croyoit ne devoir jamais s'accomplir, commencèrent à s'accomplir; & que la doctrine de J. C. prévaudroit dans la *Judée*, & par toute la Terre. *La dixième partie de la cité qui tomba, & les sept mille hommes tués par le tremblement de terre*, représentent *Jérusalem* prise par les *Iduméens*, & les Sacrificateurs & les principaux du Peuple massacrés avec le Pontife *Ananus* par les Zélateurs. *La femme revêtue du Soleil ayant sous ses pieds la Lune & sur la tête une couronne de douze étoiles* (Chap. XII. 1.) est l'emblême de l'*Eglise Chrétienne*. *Le grand Dragon roux qui parut au Ciel ayant sept têtes & dix cornes, & sur ces têtes sept diadêmes*, désigne les six premiers Empereurs, tous élus à *Rome*, qui ont règné avec beaucoup d'autorité sur le Peuple *Romain*, & sur les Armées; mais sur-tout *Néron*, le dernier des six, infâme par son matricide, & par la persécution cru-

cruelle qu'il fit aux *Chrétiens*, & qui tourna ensuite sa fureur contre les *Juifs* rebelles. *La bête qui monta de la mer & qui avoit sept têtes & dix cornes, & sur ces cornes dix diadêmes, & sur sa tête un nom de blasphême*, (Chap. XIII. 1.) représente *Galba*, *Othon*, & *Vitellius*, qui tenoient l'empire des Soldats, & qui ne régnèrent pas long-tems. *La gueule de la bête, comme celle d'un Lion, son corps semblable à celui d'un Léopard, & ses pieds à ceux d'un Ours*, représentent *Galba* avare, *Othon* téméraire, impudique & variable, *Vitellius* cruel & endormi; avec l'armée des *Germains*. *L'une de ses têtes comme blessée à mort, c'est-à-dire, la septième*, c'est *Galba*. *Si quelqu'un mène en captivité, il sera mené en captivité; si quelqu'un tue avec l'épée, il faut qu'il soit tué lui-même avec l'épée*, cela regarde *Othon*, qui après avoir envoyé des meurtriers pour tuer *Galba*, se tua lui-même d'un coup de poignard; & *Vitellius*, qui fut lui-même enchaîné après avoir enchaîné *Sabinus*. *Une autre bête qui montoit de la Terre, & qui avoit deux cornes*, désigne *Vespasien*, élu Empereur dans la *Judée*, avec ses deux fils *Tite* & *Domitien* aussi Empereurs. *Le nombre de la Bête, qui est* 666, est *Titan*, c'est-à-dire *Tite*. *L'homme assis sur une nuée, ayant sur sa tête une couronne d'or & en sa main une faucille tranchante* (Chap. XIV. 14.) c'est *Othon* & son armée, qui vouloient couper les vivres à l'armée de *Vitellius*. *L'Ange qui avoit puissance sur le feu, jettant un grand cri à celui qui avoit la faucille tranchante, & lui disant de jetter sa faucille, & de vandanger les grapes de la vigne de la terre, & de fouler les raisins*

dans la cuve de la colère de Dieu, d'où il ſortit enſuite du ſang juſqu'aux freins des chevaux, dans l'étendue de mille ſix cens ſtades : c'eſt l'armée de *Vitellius*, qui mit tout à feu & à ſang, & remporta une grande victoire ſur l'armée d'*Othon* proche de *Canéto*.

Viennent enſuite les ſept playes. *Les ulcères* (Chap. XVI. 2.) ce ſont les maladies que l'intempérance produiſit dans l'armée de *Vitellius*. *La mer qui devint comme le ſang d'un corps mort*, déſigne la flotte de cet Empereur vaincue, & les villes maritimes priſes par ceux du parti de *Veſpaſien*. *Les fleuves & les fontaines des eaux convertis en ſang*, marquent la défaite de *Vitellius* proche de *Crémone*, & plus bas proche des rivières. *L'ardeur du Soleil*, c'eſt l'augmentation des maladies cauſées par la grande chaleur parmi les ſoldats de ce Prince. *Le règne de la Bête obſcurci*, ce ſont les troubles ſurvenus à *Rome* par la nonchalance de cet Empereur. *L'eau de l'Euphrate tarie, la voye des Rois de devers le Soleil levant préparée, & les trois Eſprits immondes ſemblables à des grenouilles*, déſignent le parti de *Flavius*, qui attaqua *Rome* en trois colonnes, dont l'une marchoit le long du bord du *Tibre*. *Celui qui eſt nud & endormi, & dont on voit la honte*, c'eſt encore le même *Vitellius*. *Armageddon* ſignifie le Camp Prétorien. *La chute de Babylone*, *Rome* pillée. *La grande proſtituée* (Chap. XVII. 1.) *Rome*. *Les ſept Rois*, ſont *Céſar*, *Auguſte*, *Tibére*, *Caligula*, *Claude*, *Néron* & *Galba*. *Le huitième Roi qui eſt des ſept*, eſt *Othon*, fils de *Galba* par adoption & ſucceſſeur déſigné. *Les dix cornes*, ſont les Chefs du par-

parti de *Flavius*. *Les marchands de la Terre qui pleureront* &c. (Chap. XVIII. 11.) ce ſont les marchands de *Rome*, qui étoit alors la ville la plus commerçante du Monde. *La Bête & le faux prophète* (Chap. XIX. 20.) marquent la famille de *Veſpaſien* éteinte en *Domitien*, lorſqu'on s'y attendoit le moins, de la même manière que furent auparavant éteintes les familles des *Céſars*, & des trois Princes *Galba*, *Othon* & *Vitellius*. *Les mille ans* (Chap. XX. 2.) ſuivant le *Pſeaume* XC. ſont un eſpace de quarante ans, défini par la Divinité, qui s'eſt écoulé depuis la mort de *Domitien* juſqu'à la guerre des *Juifs* ſous *Hadrien*. *Gog & Magog montant & ſe répandant ſur la largeur de la Terre*, déſignent *Barchochebas*, qui ſortit ſubitement des ſouterrains où il s'étoit caché, avec une grande armée, compoſée de *Juifs*, qui perſécutèrent les *Chrétiens*, & firent une guerre ſanglante aux *Romains*. *La nouvelle Jéruſalem*, (Chap. XXI. 2.) marque la rapidité de l'accroiſſement de la Doctrine de *Jéſus-Chriſt*, après que les *Juifs* eurent été réduits à un état à ne pouvoir plus faire de mal, & que la paix & le calme furent rendus à la Terre.

Voilà l'eſquiſſe que Mr. *Wetſtein* a donné lui-même de ſon ſyſtême, qui ne peut que plaire, parce qu'il paroît aiſé & ſimple. Ce ſavant Profeſſeur fait une remarque aſſez longue ſur l'*Antechriſt* dont il eſt ſouvent parlé dans l'*Apocalypſe*. Il n'ignore pas, dit-il, que s'il y a pluſieurs *Proteſtans* qui interprètent bien des paſſages de l'*Apocalypſe* du *Pape* & de l'*Egliſe Latine*, il y en a auſſi beaucoup d'autres qui avec les Pères de l'Egliſe *Grecque* & *Latine* ſont d'un ſentiment différent.

Calvin lui-même n'a pas touché à l'*Apocalypſe*, quoiqu'il n'aimât pas le Pape, & qu'il crût avoir trouvé dans le V. T. beaucoup d'armes pour le combattre. Il eſt vrai que *Luther* écrivit l'an 1520. contre la *Bulle exécrable de l'Antechriſt*, (c'eſt ainſi qu'il la nomme); mais Mr. *Wetſtein* fait voir que deux ans auparavant ce Réformateur avoit dit dans une lettre adreſſée au Pape, qu'il reconnoiſſoit la voix de J. C. qui préſidoit & parloit en lui: d'où il conclut que ce changement d'opinion de *Luther* venoit plutôt de la violence de ſa paſſion, que d'un jugement formé après un mûr examen.

On ſe tromperoit cependant ſi l'on s'imaginoit que l'opinion que le Pape eſt l'*Antechriſt* de l'*Apocalypſe* a été inventée par *Luther*, ou par les *Proteſtans*; cette opinion eſt plus ancienne. Les Religieux de l'*Ordre de St. François* en ſont les auteurs. Dans le quatorzième ſiècle il s'éleva une diſpute entre les *Frères Conventuels* & *Spituels* ſur la pauvreté de J. C. & des Apôtres, ſur la forme des capuchons, & des manches longues ou courtes, amples ou étroites. Les *Spirituels* furent condamnés par le Pape *Jean XXII.* & ſes ſucceſſeurs, mis en priſon & tourmentés en toute ſorte de manières; ils en furent tellement irrités, qu'ils prirent le parti de *Louis de Bavière* contre le Pape, & ne balancèrent pas à le déclarer l'*Antechriſt*. Cette animoſité leur reſta, juſqu'à ce qu'au commencement du ſeizième ſiècle des eſſains de ces Religieux ſe joignirent aux *Proteſtans*, & répandirent parmi eux l'opinion dont il s'agit. Il n'eſt cependant pas probable que dans ce ſiècle barbare, où la diſpute des

Fran-

Franciscains avec le Pape a commencé, ces Religieux ayent eu la véritable clef de l'*Apocalypse*; assertion qui entraîneroit après elle plusieurs absurdités.

Le célèbre Mr. *Vitringa* a vu ces difficultés dans son Commentaire sur ce Livre, & il accuse un Abbé nommé *Joachim*, d'avoir été l'auteur de cette opinion, quoiqu'il avoue n'avoir jamais vu les commentaires que cet Auteur a faits sur l'*Apocalypse*. Mr. *Wetstein* qui les possède, & qui les a lus avec attention, assure qu'il n'y a rien trouvé qui ait pu choquer le Pape, à la décision duquel cet Abbé soumettoit d'ailleurs son Livre. Dans un autre endroit de son Commentaire, le célèbre *Vitringa* assure que même avant les *Frères Spirituels* cette opinion avoit déjà eu cours parmi les *Vaudois*. Mr. *Wetstein* rapporte les raisons du célèbre Théologien de *Franeker*, mais il ne décide rien sur la question, si ce n'est ce dont tous les Savans tombent d'accord, savoir qu'avant le douzième siècle cette opinion n'a pas été connue. Si l'hypothèse de Mr. *Wetstein* est vraye, l'*Apocalypse* a dû être principalement écrite pour ceux qui vivoient alors; au-lieu que suivant les hypothèses des autres Interprètes, l'*Apocalypse* a été lue pendant onze siècles ou plus, sans être entendue, & même sans avoir pu l'être; d'où il s'ensuit que ce Livre a été écrit pour n'être entendu que plusieurs siècles après sa publication, qui le croira? Mais quoi qu'il en soit, qu'on embrasse le système de Mr. *Wetstein* ou non, il se flatte qu'il n'y aura personne qui n'avoue avec *Morus* & lui, que l'*Apocalypse* est de tous les Livres de l'Ecriture Sainte celui qui est écrit avec le

plus d'art, & que chaque parole y eſt peſée. Dans ſes Notes notre Profeſſeur confirme ſon opinion par les témoignages des Auteurs contemporains, & de ceux de l'Hiſtoire *Romaine*, ſans pourtant négliger d'éclaircir par les Auteurs *Juifs* les mots & les phraſes que *St. Jean* a employés.

Avant que de finir cet extrait, nous avons encore à rendre compte de quelques notes que notre ſavant Profeſſeur a faites ſur des paſſages difficiles ou conteſtés. Dans les Prolégomènes qui ſont à la tête du 1. Tome, il nous a appris comment il avoit découvert que dans la 1. Epître de *St. Paul* à *Timothée* III. 16. il y avoit dans le Manuſcrit *Alexandrin* ὃς au lieu de Θεὸς: voyons maintenant comment Mr. *Wetſtein* établit la véritable leçon, & de quelles preuves il ſe ſert. Il dit d'abord que le Manuſcrit de *Clermont* lit de la première main ὁ au-lieu de Θεὸς, mais que *Bèze* n'a pas marqué cette variante, qui néanmoins eſt appuyée ſur les Verſions *Syriaque*, *Copte*, *Arménienne*, *Æthiopienne*, & ſur la Verſion *Arabe* d'*Erpenius*, ſur celle de *Luther*, & ſur les premières de *Zurich*. *St. Auguſtin*, *St. Hilaire*, *Hilaire* le Diacre, *Julien*, *Fulgence*, *Idace*, le Pape *Léon*, V. & d'autres ont ſuivi cette leçon, & *Erasme*, *Grotius* & *Newton* l'ont aprouvée. Le Manuſcrit d'*Ephrem* lit, à ce que croit Mr. *Wetſtein*, ὅ, de même que quelques autres, dont la Verſion *Latine* porte *quod*, ὅ: les Verſions *Copte* & *Syriaque* poſtérieures ont en marge ὅς, cette leçon eſt auſſi rapportée par *Cyrille d'Alexandrie*. Et quoique les Livres imprimés portent à préſent Θεὸς ἐφανερώθη, beaucoup de Manuſcrits, & ceux qui en ont fait des chaînes, liſent néanmoins ὃς ἐφανερώθη.

φάνη. Si on en excepte les Manuſcrits que Mr. *Wetſtein* indique, tous les autres ont ὃς ; mais il craint qu'on n'attribue trop d'autorité à ces Manuſcrits, en les ſuivant comme les ſeuls & véritables guides. On trouve un accord ſemblable ſur le 28. verſet du XX. Chap. des *Actes*, quoique les Savans n'approuvent pas cette leçon : d'ailleurs aucun de ces Manuſcrits n'eſt antérieur au ſixième ſiècle. On peut encore oppoſer aux Manuſcrits *Grecs* les Egliſes *Latines*, *Syriaques*, & *Coptes*, qu'on ne ſauroit ſoupçonner d'avoir voulu corrompre de propos délibéré le Texte Sacré, ou d'avoir voulu ravir aux Orthodoxes une preuve auſſi forte que celle-là. Mr. *Wetſtein* inſinue que ceux qui prétendent défendre la leçon ὃς ἐφανερώθη, ne ſavent guères comment la bien expliquer. D'ailleurs les phraſes *Dieu manifeſté en chair*, juſtifié *en eſprit*, & *Dieu élevé dans la gloire*, ne ſe trouvent nulle part dans les Livres Sacrés qu'ici, ni dans les Pères de l'Egliſe, excepté une ſeule fois dans *St. Auguſtin*. Notre Profeſſeur demande encore quel myſtère on trouve dans ces paroles, *Dieu a été vu des Anges*, puiſqu'ils le voyent toujours ? Il veut de même que l'on faſſe attention à la règle de Critique, qui nous enſeigne que, lorsque ſur un paſſage on rencontre deux différentes leçons, on doit toujours rejetter celle qui eſt une explication de l'autre, & que celle qui ne ſauroit être cenſée telle, doit être préférée comme la première & véritable leçon. Enſuite il prouve que ὅς & ὃς peuvent être les explications du prenom ὅ, au-lieu que ni ὅ, ni ὅς ne ſauroient être l'explication de ὃς. Il eſt vrai que la phraſe *Dieu a été manifeſté*, & d'autres

pareilles, se trouvent dans quelques Ecrivains Ecclésiastiques, comme Mr. *Wetstein* le fait voir; mais il ne croit pas qu'on doive inférer de-là que *St. Paul* a dû parler de-même. Quelques Savans qui se sont déclarés pour la leçon reçue, se sont efforcés de produire un bon nombre de passages tirés des écrits des Pères de l'Eglise *Grecque*, pour prouver qu'ils ont lu pareillement Θεὸς, dans cet endroit de l'Epitre de *St. Paul*: mais Mr. *Wetstein* en passant en revue ces passages, y fait des objections, & tâche de montrer que ces Savans se sont trompés. Pour rendre plus clair ce qu'il avance, il fait une ample digression, dans laquelle il recherche comment les Pères de l'Eglise *Grecque* entendoient ces paroles de *St. Paul*; mais nous ne saurions le suivre dans cette recherche, à cause des bornes prescrites à cet extrait. Il est encore étonnant, dit Mr. *Wetstein*, après Mr. *Mill*, comment il a pu se faire qu'aucun des Pères de l'Eglise qui se sont attachés à prouver la divinité de J. C. n'a cité ce passage comme une preuve certaine & démonstrative, s'ils ont lu Θεὸς. D'ailleurs les *Arriens* se sont servis du même passage pour défendre leur cause, & il auroit été facile de les confondre si anciennement on avoit lu Θεὸς. Pourquoi encore *Cyrille d'Alexandrie* ne l'a-t-il pas allégué pour combattre l'Empereur *Julien*, qui prétendoit que *St. Paul* n'avoit nommé nulle part J. C. DIEU? Cet Empereur avoit été *Chrétien*, comme l'on sait, & connoissoit l'Ecriture Sainte. Le bruit se répandit en *Afrique* dans le sixième siècle, que *Macedonius* avoit été accusé d'avoir interpolé ce passage, en ajoûtant le trait dans l'omicron, ce qui fit qu'on y lisoit Θεὸς au lieu

de

de lui; & qu'il fut condamné pour cet effet, c'eſt ce que Mr. *Wetſtein* prouve par le témoignage de différens Auteurs. De ſavans hommes, parmi leſquels le célèbre *J. Pearſon* s'eſt ſur-tout diſtingué, ont regardé cette hiſtoire comme une fable, parce qu'elle ne s'accordoit pas avec leur ſyſtême. Mr *Wetſtein* s'eſt principalement attaché à examiner les argumens de *Pearſon* dans le reſte de ſa remarque ſur ce paſſage de *St. Paul*, & s'excuſe d'avoir été plus long qu'à l'ordinaire. Il finit en louant la modeſtie de *Calvin*, qui dit ſur le même paſſage, que quand bien nous accorderions que le nom de DIEU n'ait pas été exprimé ici par *St. Paul*, tous ceux cependant qui pèſeront bien les paroles de ce paſſage, avoueront que le nom de J. C. doit y être ſousentendu. Il ſeroit à ſouhaiter que notre Profeſſeur eût pu examiner toutes les Variantes du N. T. avec un appareil d'érudition ſemblable à celle qu'il a étalée ſur ce paſſage: en effet cette ſeule remarque fourniroit aſſez de matière pour faire un extrait fort ample.

Sur le paſſage de la 1. Epitre aux *Corinthiens* XV. 29. où il eſt parlé du baptême pour les morts, Mr. *Wetſtein* s'eſt contenté de nous donner ſa propre explication en forme de paraphraſe, ſans rapporter les différens ſentimens des autres Commentateurs: voici comment il s'y prend. „ Pourquoi vos Docteurs baptiſent-ils, s'ils nient la „ réſurrection, & pourquoi leurs diſciples ſe font-„ ils baptiſer par eux? Comment ceux qui ont été „ baptiſés ainſi, doivent-ils ſe conduire dans leur „ manière de vivre? Nous baptiſons pour la réſur-„ rection des morts (*in reſurrectionem mortuorum*) que les Catéchumènes profeſſent: mais

„ ſi

„ ſi l'opinion de vos Docteurs eſt vraye, s'il n'y „ a rien à eſpérer après cette Vie, ſi les morts ſont „ morts de façon qu'ils reſteront morts éternel„ lement, pourquoi adminiſtre-t-on & reçoit„ on le baptême parmi vous? Eſt-ce qu'il en ré„ ſulte quelque bien dans cette Vie pour ceux „ qui ont été baptiſés? Ou bien ſeroient-ils avan„ tagés dans l'autre Vie? Ces morts repoſeront„ ils plus mollement, ou dormiront-ils plus tran„ quillement? Trouveront-ils, s'ils ſont baptiſés, „ une ſociété plus agréable parmi les morts? Vo„ yez le Chapitre V. vs. 7. de l'Epitre de *St. Paul* „ aux *Romains*". Voilà tout ce que dit Mr. *Wetſtein* pour éclaircir ce paſſage ſi difficile & ſi obſcur, qui a fait juſqu'ici la croix des Interprètes.

Nous finirons cet extrait en abrégeant ce que notre ſavant Profeſſeur rapporte ſur le fameux paſſage des trois Témoins Céleſtes. (1. Epitre de *St. Jean* V. 7.) Il donne premièrement la liſte des Manuſcrits dans leſquels il ne ſe trouve point, enſuite il indique ceux dans leſquels il ſe trouve, en ajoûtant ſi c'eſt de la première ou de la ſeconde main qu'il y a été mis: en ſecond lieu il fournit la liſte des Pères de l'Egliſe *Grecs* & *Latins*, qui l'ont cité: enfin il rapporte l'opinion d'*Eraſme*, de *Zwingle*, de *Bullinger*, de *Bugenhagius*, de *Grynée*, de *Pierre Martyr*, de *Calvin*, de *Paræus*, de *Gomar*, de *Hammond*, de *Luther* & d'autres ſur ce paſſage. Mais pour ne rien omettre Mr. *Wetſtein* donne les argumens ſur leſquels ſe fondent ceux qui prétendent que ce paſſage eſt de *St. Jean*, & il fait voir que le Manuſcrit qu'ils reclament a été interpolé, que celui de *Berlin* a été copié d'après l'édition des *Polyglottes de Complu-*

te,

se, & qu'il n'eſt par conſéquent d'aucune autorité; que ce que *Zacagnius* affirme que ce paſſage ſe trouve dans le Manuſcrit *Alexandrin*, eſt faux, auſſi bien que ce que dit le Père *Amelotte*, qu'il eſt dans un très-ancien Manuſcrit du *Vatican*. Mr. *Wetſtein* condamne ce Père ſur le témoignage d'*Eraſme*; & le judicieux Mr. *de Miſſy* a fait voir dans ſes Lettres inſérées dans le *Journal Britannique*, qu'il y a encore d'autres preuves pour réfuter ce Père. Après avoir paſſé en revue les Manuſcrits, notre Profeſſeur examine les principales Editions, comme celle de *Complute*, de *Plantin*, de *Genève*, de *Robert Etienne*, & de *Bèze*; il rapporte d'abord comment ces Editions portent, & fait voir enſuite quels Manuſcrits ces Editeurs ont ſuivi: enfin il appuye ſes objections contre ces Manuſcrits de bonnes preuves remplies d'érudition.

Bien des Savans en appellent aux Manuſcrits *Grecs* de *Laurent Valle*, qui dit dans ſa note ſur le vs. 29. du Chap. VII. de l'Evangile de *St. Jean*, qu'il avoit ſept Manuſcrits; & comme il ne rapporte aucune variante ſur le paſſage dont nous parlons, ces Savans concluent de-là qu'il a trouvé dans ces Manuſcrits ce paſſage, & la même leçon de la *Vulgate*, qui eſt aujourd'hui la leçon reçue. Mr. *Wetſtein* remarque ſur cela, qu'il n'eſt pas fort ſûr, que *Valle* eût tant de Manuſcrits *Grecs*, puiſque dans ſa note ſur le vs. 28. du Chap. XVIII. du même Evangile, il avoue qu'ils étoient *Latins*, & que dans celle ſur le vs. 22. du Chap. XXVII. de *St. Matthieu*, il dit qu'il avoit trois Manuſcrits *Latins*, & autant de *Grecs*. D'ailleurs, continue Mr. *Wetſtein*, il ne

s'en-

s'enſuit pas de ce que *Valle* a eu tant de Manuſcrits des Evangiles, qu'il en ait eu autant des Epitres Canoniques. *Eraſme*, qui a été le premier qui ait fait imprimer les notes de cet Auteur, avoue qu'il ne conçoit pas clairement ce que *Valle* avoit lu dans ſes Manuſcrits ſur ce paſſage. Mr. *Mill* aſſure, ſur le témoignage de *Giſius*, que la Verſion *Arménienne* reconnoît ce paſſage, mais *Sandius* le nie: on peut voir dans la note de Mr. *Wetſtein* comment Mr. *de la Croze* a décidé cette diſpute. Sur l'argument qu'on prétend tirer de la Verſion *Vulgate*, Mr. *Wetſtein* remarque que cette Verſion ne s'accorde guères avec les Manuſcrits *Grecs*, & que les Manuſcrits de cette Verſion diffèrent extrêmement entr'eux, les uns n'ayant pas les Témoins celeſtes, & les autres omettant ces paroles du vs. 8. *& ces trois-là ſont un*: d'où il conclut que l'autorité de la *Vulgate* n'eſt pas d'un grand poids. On cite encore les Scholies attribuées à *St. Athanaſe*, où le paſſage ſe trouve expliqué: mais Mr. *Wetſtein* répond qu'outre qu'on auroit de la peine à prouver que *St. Athanaſe*, ou *Origène*, ou quelqu'autre ancien Père de l'Egliſe *Grecque*, eſt l'auteur de ces Scholies, cette explication allégorique peut auſſi bien ſe rapporter au verſet huit qu'au ſeptième, qui eſt celui dont on diſpute l'autenticité. En vain a-t-on recours aux Pères de l'Egliſe *Latine*, parmi leſquels *Tertullien* & *St. Cyprien* ſont les principaux, notre ſavant Profeſſeur remarque que ce dernier n'a fait que ſuivre le premier, & que ce que dit celui-ci peut auſſi bien avoir été tiré du vs. 8. que du 7.; enſorte qu'on n'en ſauroit rien inférer en faveur du paſſage con-

controverſé. Notre Profeſſeur continue enſuite à citer les autres Pères *Latins*, & fait voir qu'ils ont copié *Tertullien*, ou qu'ils ont eu en vue le vs. 8. Les témoignages de *Durand*, de *St. Bernard*, de *Nic. Lyranus*, & de ceux qui ont fait des Lectionaires en *Italie*, ne font rien contre l'opinion de Mr. *Wetſtein*, puiſqu'il reconnoît que ce paſſage a été reçu comme autentique depuis le douzième ſiècle. Il finit ſa note, qui ſeule occupe preſque ſix pages, en rejettant le jugement de Mr. *Bengelius*, & en adoptant celui d'*Eraſme*, qui conſeille de ne point ſe ſervir de ce paſſage pour combattre les Hérétiques.

ARTICLE XIII.

LETTRES *de* M. DE MAUPERTUIS. Nec mihi ſi aliter ſentias moleſtum. *Dresde* 1752. *chez Walther*. Petit Octavo. pag. 228.

La I. *Lettre* tient lieu de Préface. Mr. *de Maupertuis* y dit qu'il s'eſt mis à écrire des Lettres, parce que ſa ſituation ne lui permettoit pas des ouvrages de longue haleine. Il fait eſpérer qu'on trouvera dans chacune tout ce qu'il ſait ſur la matière. Mais quelques lignes plus bas il avertit qu'il ne dira ſur chaque ſujet que ce qu'il penſe au moment où il écrit; & il aſſure en même tems que les choſes ſur leſquelles on doit toujours penſer de la même manière ſont en bien petit nombre, & qu'il ne parlera guères de celles-là. Il ajoûte qu'il ſe permettra peut-être des contradictions.

II. Lettre. L'eſprit de l'Homme diffère le plus de celui de la Bête par ces deux facultés, le ſou-

ve-

venir & la prévision ou la prévoyance. L'une eſt un retour ſur le paſſé, l'autre une anticipation ſur l'avenir. Mr. *de Maupertuis* les regarde toutes deux comme funeſtes. Selon lui le préſent ſeroit un état aſſez heureux, ſi l'on pouvoit en retrancher le poiſon dont le ſouvenir & la préviſion l'infectent. Ce paradoxe s'accorde fort bien avec ce que l'illuſtre Auteur a ſoutenu ailleurs, qu'il y a dans le Monde beaucoup plus de malheur que de bonheur.

Il y a plus de vérité dans une remarque curieuſe qui fait le ſujet de la *III. Lettre*. L'Auteur y dit que pour chaque homme il y a une certaine ſomme de bonheur peu dépendante de la bonne & de la mauvaiſe fortune, une certaine meſure de contentement & de chagrin que l'Imagination remplit toujours. L'ame eſt tirée par de grandes ſecouſſes de l'état où elle éprouve cette portion de contentement & de détreſſe qui lui eſt aſſignée par la Nature, mais elle y revient bientôt. L'Auteur excepte les cas où un homme devient fou ou mélancholique.

IV. Lettre. Les odeurs, les ſons, les ſaveurs ſont des perceptions, des ſentimens de l'ame qui n'ont rien de commun avec les mouvemens en conſéquence deſquels on les éprouve. Cette remarque triviale en Philoſophie eſt vraie auſſi des couleurs, ainſi que des ſentimens du froid & du chaud, que l'ame acquiert par le ſens du tact. Mais voici de quoi étonner le Monde Philoſophique. Mr. *de Maupertuis* avance très ſérieuſement que la perception de l'étendue, qui entre dans l'ame & par la vue & par le tact, eſt préciſément dans le cas de celles qu'on vient d'indiquer, & qu'il n'y a rien

dans

dans l'objet qui reſſemble à ce que l'ame apperçoit. Ainſi, ſelon l'Auteur, l'étendue dont on a fait l'eſſence des corps n'exiſte que dans l'ame. Les corps eux-mêmes ne ſont que des phénomènes ſans réalité. Nous vivons dans un Monde où rien de ce que nous appercevons, ne reſſemble à ce que nous appercevons. Notre état eſt pareil à celui de l'ame dans un ſommeil profond, lorſqu'elle eſt le jouët de mille ſonges vains. Qu'eſt-ce donc qui produit ces phénomènes, ces perceptions? L'Auteur indique trois ſolutions de cette queſtion, trois ſyſtêmes dont il laiſſe le choix aux Lecteurs. 1. On peut ſuppoſer dans la Nature des Etres inconnus & imperceptibles à tous nos ſens, qui ont la force & la puiſſance d'exciter en nous des perceptions, de nous repréſenter des objets. 2. On peut dire que toutes nos perceptions viennent immédiatement de Dieu, & que ce que nous appercevons n'eſt que ſa ſubſtance même qui contient les modèles éternels de toutes choſes. 3. On peut enfin ſoutenir que l'eſſence de l'ame eſt telle, qu'elle éprouve par elle-même une ſuite de modifications par leſquelles elle attribue l'exiſtence à des Etres qui n'exiſtent point. Suivant cette hypothèſe l'ame ſe trouve ſeule dans l'Univers. Idée qui paroît bien triſte à notre Auteur, & qui ne le rebute pourtant pas, puiſqu'entre ces trois étranges ſyſtêmes il ſemble avoir le plus de panchant pour celui-ci. Il fait une objection contre le premier; il expoſe tout ſimplement le ſecond; mais pour le troiſième il l'appuye, & répond aux difficultés qu'on peut y oppoſer.

La *V. Lettre* roule ſur l'ame des Bêtes. Selon notre Auteur les argumens dont juſqu'ici on s'eſt

ſervi pour & contre, ſont également foibles. „ Les actions des animaux qui nous paroiſſent les „ plus ſpirituelles, les actions des hommes mê- „ mes, ne prouvent point, dit-il, la préſence „ d'une ame; ni l'immobilité qui nous paroît la „ plus ſtupide, n'en prouve l'abſence. Ce qui „ conſtitue l'ame, c'eſt le ſentiment du *ſoi*, dont „ nous ne pouvons juger que pour nous. Il nous „ eſt donc impoſſible de prouver directement „ que les Bêtes ont une ame, ou de prouver „ qu'elles n'en ont point. Nous n'en pouvons „ juger qu'obliquement & par analogie; à peu „ près comme nous jugeons des habitans des Pla- „ nètes". En jugeant de cette manière, qui n'eſt pas auſſi neuve que Mr. *de Maupertuis* ſemble le croire, il attribue des ames aux Bêtes; il penſe ſeulement que dans toutes les eſpèces d'animaux qui deſcendent par des degrés inſenſibles, les ames ſuivent auſſi le même ordre, & diffèrent entr'elles par des nuances inſenſibles de perfection. Il ne ſait pourtant pas ſi certaines formes d'animaux, qui s'écartent entièrement de la nôtre, comme celles des Coquillages & des Inſectes, annoncent des ames moins parfaites, ou ſeulement d'une nature fort différente.

Ce ſujet conduit fort naturellement l'Auteur à parler dans la *VI. Lettre* du droit des hommes ſur les Bêtes. Il convient qu'on peut tuer les Bêtes pour s'en nourrir, mais c'eſt parce que Dieu l'a permis dans l'*Ecriture Sainte*; car, ſelon lui, dans l'état naturel on ne le devroit pas faire.

La *VII. Lettre*, la moins paradoxe du Recueil, n'en eſt pas la moins intéreſſante. Il s'y agit des ſyſtêmes. L'Auteur, après avoir dit que les ſyſtêmes

ſtêmes ſont de vrais malheurs pour le progrès des Sciences, remarque que quelquefois ſans faire de ſyſtêmes, des hommes célèbres ne leur ont pas fait moins de tort, toutes leurs paroles ayant été priſes par des Sectateurs trop zèlés pour des Oracles. Il en donne pour exemple l'illuſtre *Leibnitz*. „ Après une réputation juſtement acquiſe", dit Mr. *de Maupertuis*, „ il hazarda quelques penſées qui auroient fait tort à un homme médiocre ; elles firent la plus grande fortune, préſentées par un homme qu'on admiroit déjà. Il avoit dit, *Que rien n'étoit ſans raiſon ſuffiſante*. Cela ſignifioit qu'il y a toujours quelque cauſe pour laquelle une choſe eſt telle qu'elle eſt ; & je ne crois pas que perſonne en ait jamais douté. On fit de la *Raiſon ſuffiſante* une nouvelle découverte, un principe fécond qui conduiſoit à mille vérités jusqu'alors inconnues. Car les *Allemands* croyent encore bonnement que par-là ils ont gagné pluſieurs ſiècles ſur les *François* & ſur les *Anglois*. *Leibnitz*, pour expliquer le commerce entre le corps & l'ame, ne voulant point adopter le ſyſtême des *Cauſes occaſionnelles*, dit que le corps étant une pure machine, cette machine une fois montée exécutoit une certaine ſuite de mouvemens ; que l'ame par ſa nature avoit une certaine ſuite de perceptions ; & que par une *harmonie* qu'il appella *prétablie* les mouvemens de l'une & les perceptions de l'autre ſembloient toujours ſe correſpondre, quoiqu'il n'y eût rien de commun entre ces opérations, que d'arriver aux mêmes inſtans. Cela, qui pouvoit être dit dans quelques lignes, enfanta des volumes, & de-

„ vint le fameux ſyſtême de *l'Harmonie préta-*
„ *blie*. Il échappa à *Leibnitz* de dire dans quel-
„ que accès de Métaphyſique, que toute la Na-
„ ture étoit remplie d'*Entéléchies*, d'Etres ſim-
„ ples, dont chacun doué d'une force active ſe
„ repréſentoit lui-même, & repréſentoit tout
„ l'Univers. Ceci fit encore plus de fortune. Le
„ ſyſtême des *Monades* eſt aujourd'hui regardé
„ dans toutes les Univerſités d'*Allemagne* com-
„ me la plus heureuſe production de l'Eſprit hu-
„ main".

Je ne m'arrêterai point aux *Lettres VIII. IX. & X.* dont les ſujets ſont *les Monades*, *la Nature des Corps*, & *les Loix du Mouvement*. Dans les cinq ſuivantes l'Auteur examine cinq fameux *problêmes* qui tourmentent bien des eſprits. *I. Problême : le ſecret de prolonger la vie.* Notre Auteur ne croit pas ce ſecret impoſſible ; mais il ne veut pas qu'on le cherche, comme on a fait, ni dans de certains alimens, ni dans un certain régime, ni dans les minéraux, ni dans les quinteſſences, ni dans la tranſfuſion du ſang d'un jeune-homme dans un corps de vieillard. Il faudroit ſelon lui trouver le moyen de rallentir la végétation par laquelle la machine de notre corps ſe développe, ſe perfectionne & s'uſe : il faudroit pouvoir tenir nos corps dans la ſuſpenſion de leurs fonctions. C'eſt par-là qu'on conſerve des oignons dans un lieu froid, qu'on empêche les œufs d'éclorre auſſi-tôt qu'ils l'auroient fait, & qu'on retient longtems des inſectes dans l'état de Chryſalides. *II. Problême : la Pierre philoſophale.* Selon notre Auteur on ne peut prouver qu'elle ſoit impoſſible, mais „ il eſt aiſé de voir, dit-il, la fo-

„ lie

„ lie de ceux qui employent leur tems & leurs
„ biens à la chercher. C'eſt que ſon prix n'eſt pas
„ encore aſſez grand pour contrebalancer le peu
„ de probabilité qu'il y a qu'on la trouve". *III. Problême: la découverte des Longitudes ſur mer.* Mr. *de Maupertuis* ne deſeſpère pas qu'on parvienne à cette découverte. Elle tient 1. à une Horloge qui ne fût point altérée par le tranſport: 2. à une Lunette qui en faiſant appercevoir les ſatellites de *Jupiter*, découvrît un aſſez grand champ pour que l'agitation du Vaiſſeau ne les fît pas ſortir de ce champ pendant l'obſervation: 3. à une Théorie du mouvement de la Lune aſſez parfaite, pour que par le calcul on fût ſûr de ſon lieu au Ciel. Or on eſt déjà allé fort loin ſur chacun de ces Articles. Encore quelques progrès ſur l'un des trois, & le problême ſera réſolu, du moins auſſi exactement qu'il eſt néceſſaire pour la Navigation. *IV. Problême: le Mouvement perpétuel.* Mr. *de Maupertuis* en fait voir l'impoſſibilité au ſens dans lequel on le propoſe communément. *V. Problême: la Quadrature du Cercle.* Notre Auteur n'oſe décider s'il eſt réſoluble ou non; mais il remarque qu'il eſt très inutile de la chercher davantage, puiſqu'on eſt parvenu par approximation à un tel point d'exactitude, que ſur un cercle grand comme l'orbe que la Terre décrit autour du Soleil, le Géomètre ne ſe trompera pas de l'épaiſſeur d'un cheveu.

Dans la *XVI. Lettre* il eſt parlé de la Médecine. L'Auteur n'en a pas grande opinion. Le corps humain lui paroît compoſé de parties trop déliées pour être connues même avec les meilleurs Microſcopes. Les remèdes ne ſont pas plus connus.

C'eſt pourtant, dit Mr. *de Maupertuis*, „ de l'effet de ces matières inconnues ſur une machine „ plus inconnue encore, que le Médecin attend „ la guériſon d'une maladie, dont il ignore la „ nature & la cauſe. Un *Hottentot* ſeroit auſſi capable de racommoder une montre de *Graham*, „ que le Médecin le plus habile de guérir par ſa „ Théorie un malade". Mr. *de Maupertuis* préfère en Médecine la méthode des Empiriques. Il croit qu'on a beaucoup retardé les progrès de la Médecine, en voulant porter dans cet Art les calculs de la Géométrie.

La *Lettre XVII.* ſur la Génération des Animaux, n'aboutit qu'à jetter de nouveaux doutes ſur une matière déjà reconnue pour très-obſcure.

La *XVIII.* roule ſur la Divination. On diroit que l'Auteur a réſolu d'être paradoxe le plus qu'il pourra. Il trouve mauvais que de ce qu'on ne voit point l'influence que les Corps Céleſtes auroient ſur les choſes de la Terre, on décide hardiment qu'il eſt impoſſible qu'ils en ayent. „ Mais accordons, dit-il, que ce ne ſoit point une véritable influence, il eſt du-moins plus que vraiſemblable „ qu'il y a un rapport mutuel & néceſſaire entre „ toutes les parties de l'Univers dont les évènemens ne ſont que les ſuites. Et ſi l'on avoit vu „ un certain nombre de fois qu'un homme né „ ſous une certaine configuration des Planètes a „ toujours éprouvé quelque grand malheur, je „ crois qu'il y a peu de Philoſophes qui ſe trouvant dans de telles circonſtances, n'en redouteſſent l'augure..." Il n'y a proprement que le préſent qui nous appartienne, continue notre Auteur. „ Cependant un Art ſans lequel on a ſi

„ long-

„ longtems vécu, & dont la découverte ne pa-
„ roît que l'effet du hazard, la trace de certains
„ Caractères, nous met à portée de voir tous les
„ évènemens arrivés dans les tems le plus éloi-
„ gnés de nous; pourroit-on assurer qu'aucun
„ Art ne soit possible qui nous dévoilât les évè-
„ nemens qui arriveront? L'Art par lequel on
„ étend la mémoire, les secours par lesquels on
„ fortifie l'imagination, les moyens par lesquels
„ on la détruit ou on la suspend; tous ces phéno-
„ mènes, si l'on y réfléchit avec assez d'attenti-
„ on, pourront faire douter si par quelque art
„ semblable, on ne pourroit pas porter l'Imagi-
„ nation jusqu'à des représentations anticipées?
„ Si notre industrie ne le peut, n'y a-t-il pas eu
„ des hommes privilégiés à qui la connoissance
„ de l'avenir a été accordée"?

La *XIX. Lettre*, qui est la dernière du Recueil, traite du progrès des Sciences. Elle est trop connue pour nous y arrêter. On la trouve dans la dernière édition des Oeuvres de Mr. *de Maupertuis*. Elle a aussi été insérée en entier dans la *Bibliothèque Germanique*. Malgré les jugemens sévères qu'on a portés de cette pièce, il faut avouer qu'entre les projets qu'elle contient, il y en a qui ne sont pas impraticables.

Au reste nous nous sommes bornés dans cet Extrait à rapporter fidèlement les singularités qui sont venues dans l'esprit à un homme très-célèbre. Nous n'avons point entrepris de les réfuter. C'est une tâche qui nous mèneroit trop loin, & dont assez d'Auteurs se chargeront sans-doute.

ARTICLE XIV.

SUITE *de* l'HISTOIRE *des* PAPES *de Mr.* BOWER. *Huitième Extrait.*

Valentinien. *Valens.* DAMASE. *Gratien.* *Théodoſe.*

Trente-Sixième Evêque de Rome.
An de Chriſt 366.

Damaſe ſuccéda à *Liberius*. Quoiqu' *Anaſtaſe* le faſſe *Eſpagnol* (*a*), il doit être né & élevé à *Rome*, puiſque ſon Père y avoit été Lecteur, Diacre, & Prêtre de l'Egliſe de *St. Laurent* (*b*). *Damaſe* ſervit la même Egliſe, & il avoit près de ſoixante ans quand il parvint au Pontificat. Il étoit Diacre, lorsque *Liberius* fut exilé; & non ſeulement il s'engagea par ſerment, avec le reſte du Clergé, à ne point reconnoître d'autre Evêque que lui, tant qu'il vivroit, mais encore il l'accompagna dans ſon exil (*c*). On l'accuſe d'avoir bientôt après oublié ſon ſerment & abandonné *Liberius* (*d*); mais cela n'eſt pas vraiſemblable, puiſque *Jérôme*, qui demeuroit alors à *Rome*, & qui vivoit en grande amitié avec *Damaſe*, déclame fortement contre les Eccléſiaſtiques qui avoient quitté le parti de *Liberius* pour s'attacher à *Felix*, ce qu'il n'auroit pas fait, ſi ſon ami eût été coupable de la même lâcheté. Cependant *Baronius* prend le parti de l'affirmative, & déclare *Damaſe* parjure (*e*), quoiqu'il ſuppoſe que

(*a*) Anaſt. c. 38. (*b*) Bar. 384. 16. in appar. ad Annal.
(*c*) Marcell. & Fauſt. p. 3. (*d*) Id. p. 3-5.
(*e*) Bar. ad ann. 357. n. 60. & 367. n. 8.

que *Liberius*, étant obligé de se retirer après le Concile de *Rimini*, pour éviter la persécution de *Constance*, l'avoit établi Grand-Vicaire de *Rome* (*a*). En ce cas-là *Damase* auroit été un homme changeant, & n'ayant, pour tout principe, que l'ambition & l'intérêt. Voilà tout ce qu'on sait de lui avant son élection.

Liberius étant mort, il y eut de grands troubles à *Rome* par l'élection de deux Papes, savoir *Damase* & *Ursinus*, que les Ecrivains des derniers tems appellent *Ursicinus*, Diacre de cette Eglise. Cette double élection causa, dans l'enceinte de *Rome*, une espèce de guerre civile, qui ne s'éteignit qu'après beaucoup de sang répandu. Les Auteurs contemporains racontent assez différemment cette importante affaire. Rapportons fidèlement ce qu'ils disent, pour que le Lecteur puisse juger lequel des deux fut légitimement élu. Commençons par *Marcellin* & *Faustin*: ils étoient tous deux alors Prêtres à *Rome*; mais étant fort attachés aux sentimens de *Lucifer*, les Evêques *Catholiques*, & sur-tout *Damase*, les regardoient comme Schismatiques, & les persécutoient cruellement; ce qui les obligea à présenter requête à *Théodose* alors à *Constantinople*, qui les reçut favorablement; & dans son rescrit à *Cynegius* Préfet du Prétoire, les traita de *Catholiques*, leur accorda le libre exercice de leur Religion, & déclara hérétiques tous ceux qui les molesteroient (*b*). Voici le détail de ces deux élections, tel qu'on le trouve dans le préambule de cette requête. *Ursinus* fut élu dans la Basilique de *Jule*, par les Diacres

(*a*) Id. ad ann. 359. n. 48.
(*b*) Marcell. & Faust. p. 18. 100. 103. Gennad. c. 16.

cres *Amantius* & *Lupus*, avec le peuple qui étoit en communion avec *Liberius*; *Damaſe*, au contraire, par les adhérens de *Felix*, aſſemblés à cet effet dans l'Egliſe de *St. Laurent in Lucinis*. *Urſinus* fut ordonné le premier, par l'Evêque de *Tivoli*: ce que *Damaſe*, qui ſoupiroit après la Dignité Epiſcopale, ayant appris, il vint, avec une grande troupe de gens ſans aveu, à la Baſilique de *Jule*, y entra de force, & y maſſacra beaucoup de monde. Huit jours après ils s'emparèrent de la Baſilique *Laterane*, & y ordonnèrent *Damaſe* (*a*). Cet expoſé charge *Damaſe* du Schisme & de tous les maux qui s'en ſuivirent. D'un autre côté, le Concile de *Rome*, tenu douze ans après, met le blâme ſur *Urſinus* (*b*). Celui d'*Aquilée*, compoſé des plus illuſtres Prélats d'*Occident*, & tenu en 381, attribue auſſi à *Urſinus* & à ſa témérité, tous les maux que l'Egliſe avoit ſoufferts, & le dépeint comme un homme ſans honneur ni réputation, qui avoit ſaiſi de force ce qu'il ne pouvoit pas eſpérer d'obtenir légitimement (*c*). *Ambroiſe* dit que l'élection de *Damaſe* fut appuyée des ſuffrages du Ciel (*d*). Voilà *Damaſe* élu dans les formes, & *Urſinus* intrus. Quant aux particularités de ſon élection, *Jérôme*, qui peut-être étoit à *Rome* dans ce tems-là, dit que *Damaſe* fut élu le premier, & enſuite *Urſinus* (*e*). *Socrate* dit qu'*Urſinus*, ayant presqu'autant de voix que *Damaſe*, s'enhardit par-là à tenir des aſſemblées ſéparées, & à ſe faire élire dans l'obſcurité, dans un coin de la Baſilique de *Sicinus*, à ce qu'on croit, celle

(*a*) Marcell. & Fauſt. p. 5. 6. (*b*) Cod. Theod. ap. p. 8.
(*c*) Ib. p. 68. 69. 71. (*d*) Ambr. ep. 11. tom. 5.
(*e*) Hier. Chron.

celle de *Liberius*, aujourd'hui *Sainte Marie majeure* (*a*). *Ruffin* assure que *Damase* étoit déjà élu, quand *Ursinus*, transporté de fureur de se le voir préférer, ramassa un grand nombre de gens séditieux, & au mépris des Canons se fit ordonner par *Paul de Tivoli*, au-lieu que les Evêques de *Rome* étoient constamment ordonnés par ceux d'*Ostie*; après quoi, ordonnant lui-même d'autres personnes, il ajoûta le sacrilège à l'usurpation (*b*). Ces deux Auteurs, qui ont suivi *Jérôme*, se trompent, du-moins quant au-lieu de l'élection, puisque *Marcellin* & *Faustin* disent qu'elle se fit dans la Basilique de *Jule* (*c*). Il y a au-reste peu de fonds à faire sur ces récits. *Marcellin* & *Faustin* étoient du parti d'*Ursinus*, & *Jérôme* tenoit pour *Damase*. Et pour ce qui est des deux Conciles, ils ne furent tenus que longtems après, lorsque le parti de *Damase* triomphoit, & que c'étoit un crime de reconnoître *Ursinus*. La plupart des Auteurs qui ont écrit depuis *Jérôme*, l'ont copié, méprisant les deux autres Ecrivains, traités de Schismatiques, parce qu'ils avoient pris le parti de *Lucifer*.

Quoi qu'il en soit, cette double élection causa dans *Rome* une guerre civile; les habitans se virent divisés, les uns tenant pour *Damase* & les autres pour *Ursinus*, qui paroissoient tous deux acharnés à ne point céder. A peine se passoit-il un jour qu'il n'y eût des émeutes à ce sujet, & du sang répandu; desorte que *Juventius* & *Julien*, pour prévenir de plus grands desordres, prirent le parti de chasser de la Ville *Ursinus* & ses deux Diacres *Aman-*

(*a*) Socrat. l. 4. 24. (*b*) Ruff. l. 2. c. 10.
(*c*) Marcell. & Faust. p. 5. 6.

Amantius & *Lupus*. *Marcellin* & *Fauſtin* diſent que le Gouverneur & le Préfet de *Rome* furent gagnés par *Damaſe*, qui profitant de l'abſence de ſon antagoniſte, arma ſes adhérens pour intimider les amis de l'exilé. Il fit ſaiſir ſept Prêtres de ſon parti pour les envoyer en exil, leſquels furent reçus & conduits en triomphe dans la Baſilique de *Liberius*, où *Damaſe* allant avec ſa troupe armée de bâtons, d'épées, & de haches. Il ſe jetta ſur l'aſſemblée, & en fit un horrible maſſacre. Cela arriva le 25 Octobre 366. (*a*).

Ruffin dit en termes généraux, que l'élection d'*Urſinus*, faite en oppoſition à *Damaſe*, cauſa des troubles ſi affreux, que les lieux deſtinés à la prière regorgeoient de ſang humain (*b*). *Ammien Marcellin* aſſure que l'animoſité fut ſi grande entre les deux partis, qu'il y en eut beaucoup de bleſſés & quelques-uns de tués; & que même on avoit trouvé dans la Baſilique de *Sicinus* cent trente-ſept perſonnes mortes, qui avoient toutes été tuées le même jour; mais enfin *Damaſe* triompha de ſon antagoniſte (*c*). *Jérôme*, tout partial qu'il étoit, avoue que pluſieurs perſonnes qui s'étoient retirées avec *Urſinus* dans la Baſilique de *Sicinus*, y furent inhumainement maſſacrées (*d*) par les adhérens de *Damaſe*. La ſédition devint générale, & ſi violente, que *Juventius*, Gouverneur de la Ville, ne s'y croyant pas en ſureté, ſe retira à la campagne, peut-être parce qu'il étoit du parti d'*Urſinus* (*e*). Trois jours après le maſſacre fait dans la Baſilique de *Liberius*, le 28 Octobre,

(*a*) Marcell. & Fauſt. p. 6. 7. (*b*) Ruff. l. 2. c. 10
(*c*) Am. Marcel. l. 27. p. 337. (*d*) Hieron. Chron.
(*e*) Ammian. ibid.

tobre, les partisans d'*Urſinus* s'assemblèrent, & se plaignant hautement de la conduite de *Damase*, demandèrent un Concile qui pût terminer le différend (*a*). *Damase* étoit grand favori des Dames, ce qui fut apparemment cause de l'accusation d'adultère qu'on lui intenta. Mais *Jérôme*, pour l'en laver, ou pour prévenir les soupçons, l'appelle *Docteur vierge de l'Eglise vierge* (*b*).

Baronius, ne pouvant déguiser ni exténuer ces scènes inhumaines de sang & de carnage par où ce Pape ouvrit son Pontificat, tâche d'en rejetter le blâme sur *Maximinus*, qui faisoit l'office d'Intendant des vivres depuis la fin de 367 jusqu'au commencement de 370, & qui étoit remarquable par sa cruauté. Il s'appuye sur *Jérôme* & *Ruffin*: le premier dit que *Damase* demeura victorieux sans blesser le vaincu (*c*); & le dernier, que les cruautés exercées par *Maximinus* contre les ennemis de *Damase* dont il avoit pris le parti, rendirent le nom de ce Prélat odieux, quoiqu'il n'y eût aucune part (*d*). Mais qui chargera-t-on du massacre de la Basilique, de *Sicinus*, ou *Liberius*? *Maximinus* n'étoit point alors en place. *Damase* ne devoit-il pas du-moins reprimer la fureur de ses partisans? Ne l'ayant pas fait, il est coupable; car c'étoit assez y avoir part, que d'en souffrir les funestes effets: non qu'il faille croire, comme le disent *Marcellin* & *Faustin*, ses ennemis jurés, & zèlés partisans de son antagoniste, qu'il se soit mis à la tête de la multitude pour l'encourager à cette action barbare. Et comme les deux autres Ecrivains étoient d'un autre côté très

at-

(*a*) Marcel. & Faust. p. 9. (*b*) Hieron. ep 5. tom. 2.
(*c*) Hier. ep. 49. (*d*) Ruff. l. 2. c. 20.

attachés à *Damaſe*, & grands ennemis d'*Urſinus*, leur témoignage n'eſt pas moins ſuſpect à l'égard de l'innocence du premier. Conſultons donc le fameux *Ammien Marcellin*, qui demeuroit alors à *Rome*, & qui, en qualité de *Payen*, n'avoit nul intérêt dans la diſpute; il nous dira qu'ils ambitionnoient tous deux également l'Epiſcopat, & qu'ils étoient auſſi coupables l'un que l'autre (*a*). Il eſt vrai que *Jérôme* parle avec plus de réſerve que n'a fait *Ruffin*, quand il dit que *Damaſe* ne fit point de mal à ſes ennemis après les avoir vaincus; & même en décrivant le maſſacre en queſtion, & les eſcarmouches qui arrivèrent avant que le parti de *Damaſe* eût le deſſus, il marque toujours ſes adhérens comme les aggreſſeurs, ſans prétendre l'excuſer.

Ammien Marcellin, après avoir dit que *Damaſe* & *Urſinus* aſpiroient avec la même avidité à l'honneur de l'Epiſcopat, ajoûte ces paroles remarquables: „ J'avoue, dit-il, que quand je „ réfléchis ſur la pompe qui accompagne cette „ Dignité, je ne m'étonne plus que ceux qui ai„ ment le faſte & l'éclat, diſputent, combattent, „ & ſe donnent la torture pour y parvenir; puiſ„ qu'ils ſont ſurs, s'ils réuſſiſſent, de s'enrichir „ par les offrandes des Dames: de ne plus paroî„ tre dans les rues à pié, mais ſur des chars ma„ gnifiques, ſuivis d'un cortège nombreux; de „ tenir des tables ſomptueuſes, & de ſurpaſſer „ les Empereurs mêmes par la ſplendeur & la „ magnificence de leurs regaux. Mais qu'ils ſe„ roient heureux, ſi, mépriſant la grandeur de „ la Ville, qu'ils allèguent pour excuſer leur luxe,

(*a*) Ammian. Marc. l. 27. p. 337.

„ re, ils ſuivoient l'exemple de quelques Evê-
„ ques des Provinces, qui par la tempérance &
„ la frugalité de leurs repas, la pauvreté & la
„ ſimplicité de leurs habits, l'humilité de leurs
„ regards baiſſés vers la terre, la pureté de leur
„ vie, & la régularité de toute leur conduite, ſe
„ rendent agréables au Dieu éternel & à tous ſes
„ vrais adorateurs!" (*a*). Le goût de *Damaſe* pour la pompe & les grandeurs humaines donna lieu à ce bon-mot de *Prétextat*, homme de la première qualité, & revêtu des plus grands emplois de l'Empire; *faites-moi Pape*, lui diſoit-il en converſant familièrement avec lui, *& d'abord je me fais Chrétien* (*b*). C'eſt ainſi que *Damaſe* donna l'exemple de l'emploi prophane & ſcandaleux, que l'Evêque de *Rome* a toujours fait depuis des offrandes des Fidèles. Quelques-uns des premiers Evêques s'en ſervoient à l'entretien des Egliſes & au ſoulagement des Pauvres: mais dès que l'ambition eut une fois pris le deſſus de la charité, les Pauvres furent oubliés, il ne fut plus queſtion que de brillans équipages, de cortèges ſuperbes, de tables ſomptueuſes, & de tout ce qui pouvoit ſatisfaire la vanité de ces nouveaux Princes, & les mettre de niveau avec les plus grands Monarques. *Baronius* trouve qu'*Ammien* a tort d'avoir cenſuré la ſomptuoſité de la table de *Damaſe*, attendu que, ſelon *St. Auguſtin*, les *Chrétiens* de ces tems-là jeûnoient trois fois la ſemaine, & ſans-doute le Pape; mais cette doctrine étoit entièrement inconnue à l'Auteur *Payen* (*c*).

Pour

(*a*) Amm. l. 7. p. 337. 8. (*b*) Hier. ep. 61. t. 2.
(*c*) Aug. ep. 86. Bar. ad ann. 367. n. 10.

Pour revenir à *Urſinus*, il avoit été banni de *Rome* avant le 26 Octobre 366, mais en vertu d'une permiſſion de l'Empereur *Valentinien* il y rentra le 15 Septembre 367, & y fut reçu, comme en triomphe, par ceux de ſon parti (*a*). L'Empereur adreſſa en même tems un reſcrit à *Prætextat*, qui avoit ſuccédé à *Juventius*, dans la Préfecture de *Rome*, avec ordre de rappeller tous ceux qui avoient été bannis à l'occaſion des derniers tumultes, & de les rétablir dans leur premier état, en les avertiſſant que s'ils troubloient deſormais la tranquillité publique, ils ſeroient punis ſans miſéricorde (*b*). Mais malgré cet avis, il arriva de nouveaux troubles, puiſqu'*Urſinus* fut banni par ordre de l'Empereur une ſeconde fois le 16 Novembre de la même année 367, avec ſept de ſes Sectateurs, qui furent confinés en différentes places de la *Gaule*, où ils reſtèrent juſqu'en 371 (*c*). Les deux Prêtres racontent que *Damaſe* avoit ſurpris ce nouvel ordre, en gagnant, à force d'argent, les Favoris & les Miniſtres de la Cour; *Urſinus* s'y ſoumit, pour éviter l'effuſion de ſang, quoique ſes amis offriſſent de le ſoutenir (*d*). Quoi qu'il en ſoit, l'éloignement d'*Urſinus* appaiſa pour un tems, dit *Ammien*, les troubles que les *Chrétiens* avoient excités (*e*).

Vers ce tems-là, *Valentinien* fit une loi qui autoriſoit l'Evêque de *Rome* à examiner & juger les autres Evêques, afin que les diſputes concernant l'Egliſe ou la Religion, ne fuſſent point décidées par des Juges ſéculiers ou profanes, mais par

(*a*) Marc. & Fauſt. p. 6-9.
(*b*) Bar. ad. ann. 368. n. 4.
(*c*) Marc & Fauſt. p. 9, 10. (*d*) Marc. & Fauſt. ibid.
(*e*) Amm. 27. p. 349.

par un Pontife de la même Religion, & par ſes Collègues (a). Les Evêques aſſemblés en Concile en 378, reçurent cette loi, & l'approuvèrent dans les termes les plus forts, & convinrent de préſenter à l'Empereur *Gratien* une requête où ils le ſupplioient d'en preſſer l'exécution, parce qu'elle faiſoit beaucoup d'honneur au Miniſtère Sacré; que le jugement des Evêques étoit plus ſûr & plus juſte que celui des Juges ſéculiers, & qu'enfin elle délivroit les Prélats de la triſte obligation où ils étoient de prouver leur innocence par la queſtion, à laquelle les Juges ſéculiers faiſoient appliquer des perſonnes innocentes (b) Il paroît que le Concile entendoit cette loi de tous les cas, tant Civils qu'Eccléſiaſtiques; mais quelle qu'en fût l'étendue, il eſt certain que le Concile la reçut avec reconnoiſſance, comme une conceſſion de l'Empereur: preuve évidente que l'idée abſurde & chimérique de *Droit Divin*, n'étoit pas encore inventée. Il étoit naturel aux Evêques d'aimer mieux être jugés par leurs égaux, que par des Juges ſéculiers; mais ils ne s'appercevoient pas, que chaque degré de pouvoir accordé à l'Evêque de *Rome*, étoit un chaînon ajoûté à la chaîne qu'ils forgeoient, ſinon pour eux-mêmes, du-moins pour leurs ſucceſſeurs; il ne leur venoit point dans l'eſprit qu'un jour l'Evêque de *Rome* s'arrogeroit à lui ſeul, & cela de *Droit Divin*, un pouvoir qui leur étoit donné en commun avec lui; qu'en vertu de ce droit imaginaire, il ſe donneroit pour le ſeul Monarque de l'Egliſe univerſelle, exerceroit une au-

(a) Cod. Theod. ap. p. 10. (b) Ibid. p. 11.

autorité ſans bornes, & dégraderoit tous ſes Collègues pour en faire ſes vaſſaux & ſes eſclaves. *Blondel* croit que par cette loi l'Evêque de *Rome* n'avoit droit de juger que ceux de ſon diſtrict (*a*). D'autres diſent qu'elle n'étoit qu'à tems, & qu'elle ne regardoit que les Evêques impliqués dans le ſchiſme; ce qui paroît très-probable, puiſque *Valentinien* déclare qu'il l'a faite pour raffermir l'Egliſe ébranlée par la fureur du ſchiſme (*b*).

L'expulſion d'*Urſinus* & des Chefs de ſon parti rétablit la tranquillité publique. Cependant ſes ſectateurs continuèrent à s'aſſembler dans les cimetières des Martyrs, & s'emparèrent même d'une Egliſe, qu'on ſuppoſe avoir été celle de *Ste. Agnès* hors de la Ville (*c*). *Damaſe* en informa d'abord l'Empereur, qui craignant de nouveaux troubles, ordonna à *Prétextat* de le mettre inceſſamment en poſſeſſion de cette Egliſe. Ce fut probablement en exécutant cet ordre, qu'arriva ce que rapportent, avec quelque exagération, les deux Ecrivains déjà tant de fois cités. Un jour, diſent-ils, que les Sectateurs d'*Urſinus* étoient aſſemblés en grand nombre dans l'Egliſe de *Ste. Agnès*, *Damaſe* tomba ſur eux à l'improviſte avec ſes ſatellites, & fit de cette innocente & paiſible multitude un horrible carnage (*d*). Après ce ſecond maſſacre, *Prétextat*, pour aſſurer la tranquillité dans la Ville, en exila encore pluſieurs autres du parti d'*Urſinus*, avec la liberté de demeurer où ils voudroient, excepté à *Rome* (*e*). Les deux Ecrivains ajoûtent que les cruautés commiſes dans l'E-

(*a*) Blond. prim. p. 165. (*b*) Cod. Theod. ap. p. 80.
(*c*) Marc. & Fauſt. p. 10. (*d*) Ib. p. 10, 11.
(*e*) Bar. ad ann. 368. n. 3.

l'Eglise de *Ste. Agnès* donnèrent un grand scandale aux Evêques d'*Italie*; & que, malgré les divers moyens employés par *Damase* pour les obliger à condamner *Ursinus*, ils refusèrent absolument de le faire: enfin ils terminent leur préface en disant, que les Prêtres du parti d'*Ursinus* étoient empriſonnés, mis à la torture, bannis & dispersés en divers Pays; & qu'ils avoient eux-mêmes, étant de ce nombre, présenté requête à l'Empereur, pour le supplier de faire cesser une si cruelle persécution (*a*).

Damase ayant enfin triomphé de son adversaire, par la faveur des Empereurs, s'appliqua aux affaires Ecclésiastiques. Il n'y avoit plus, dans tout l'*Occident*, que trois Evêques *Ariens*, savoir *Ursacius* de *Sémander*, *Valens* de *Mursa* ou *Essech*, & *Auxence* de *Milan*. Cependant *Damase* assembla un nombreux Concile à *Rome*, examina & condamna de nouveau la doctrine d'*Arius*, & ceux qui la soutenoient, en particulier *Ursacius* & *Valens* (*b*). *Auxence* fut excepté, non qu'il fût moins hérétique que les deux autres, mais parce qu'il étoit protégé par *Valentinien*. Le résultat de cette assemblée fut communiqué aux autres Evêques par une Lettre Synodale, à laquelle *Athanase* fit réponse, avec les autres Evêques alors assemblés à *Alexandrie*, pour remercier ceux du Concile de *Rome* d'avoir condamné *Ursacius* & *Valens*, témoignant en même tems une extrême surprise de ce qu'ils n'avoient pas déposé *Auxence*, qui non seulement étoit *Arien*, mais encore coupable d'autres crimes

(*a*) Marc & Fauſt. p. 11, 12. (*b*) Ath. ad Afr. p. 931.

mes (a). Quelqu'égard qu'eût *Damaſe* pour les remontrances de l'Evêque d'*Alexandrie*, il étoit trop habile Courtiſan pour inquiéter *Auxence*, qui finit tranquillement ſes jours dans ſon Evêché.

Les deſordres & les abus affreux qui régnoient alors parmi le Clergé de *Rome*, offrirent un bien plus vaſte champ au zèle de *Damaſe*, que l'*Arianiſme* confiné dans un coin de l'*Eſclavonie*. Mais il étoit peu propre à réformer les mœurs, & il falloit de plus puiſſans remèdes que ceux qu'il pouvoit appliquer. Tout ce que pouvoient faire les Prélats de l'Egliſe, & même l'Evêque de *Rome*, c'étoit de prêcher contre le vice, d'exhorter les vicieux, & d'infliger les cenſures de l'Egliſe à ceux qui étoient refractaires aux exhortations; tout autre pouvoir réſidoit dans le Magiſtrat, qui n'en faiſoit part aux Eccléſiaſtiques qu'en des cas extraordinaires. L'avarice du Clergé, les baſſeſſes infames qui ſe commettoient pour tromper les Orphelins, piller les Veuves, & fruſtrer les légitimes Héritiers d'une ſucceſſion, crioient hautement à la réforme; mais le mal étoit trop invétéré pour céder à de ſimples exhortations, & *Damaſe* même n'étoit pas à couvert de ces imputations flétriſſantes. *Valentinien* fit donc une loi adreſſée à *Damaſe*, & lue dans toutes les Egliſes de *Rome* le 29 Juillet 370, faiſant défenſe à tous Eccléſiaſtiques, & à ceux qui faiſoient profeſſion du célibat, c'eſt-à-dire aux Moines, de fréquenter les maiſons des Veuves & des Orphelins, & de ne recevoir, de ceux qu'ils viſitoient ſous prétexte de Religion, choſe quelconque, par voye de donation, legs ou fidéi-

com-

(a) Ath. ad Afr. p. 931-944.

commis; & déclarant que tout ce qui seroit ainsi donné ou accepté, seroit confisqué pour le Trésor public (*a*).

Cette loi, prise dans un sens litéral, défend seulement aux Ecclésiastiques de recevoir les donations que voudroient leur faire les Femmes dont ils seroient les Directeurs de conscience; mais il faut qu'on l'ait entendue de toute sorte de donations en général, ou qu'il y ait eu une autre loi faite dans ce tems-là à cet effet, comme il est naturel de le conclure des écrits de *Jérôme* & d'*Ambroise*. Le premier s'exprime en ces termes, dans une de ses lettres: „ J'ai honte de le dire: „ les Prêtres des Idoles, les Comédiens, les Cochers, & les Courtisanes ont le droit d'hériter „ & de recevoir des legs; les Clercs seuls & les „ Moines sont privés de ce privilège par une „ loi; & cela, non sous des Tyrans persécuteurs, mais sous des Princes *Chrétiens* (*b*)". *Ambroise* a aussi un passage fort long sur ce sujet (*c*). Et que cette loi étoit absolument nécessaire, il n'est pas moins évident, du témoignage incontestable de *Jérôme*, qui demeuroit alors à *Rome*, & qui décrit, comme témoin oculaire, les indignes manœuvres pratiquées avec trop de succès par le Clergé *Romain* pour duper les riches Veuves & les Vieillards. „ Les Clercs, *dit-il*, qui „ devroient instruire les Femmes, & leur inspirer du respect, par leur conduite & grave & „ retenue, leur baisent d'abord la tête, puis étendant

(*a*) Cod. Theod. 16. t. 2. l. 20. p. 48.
(*b*) Hieron. ep. 2. p. 13.
(*c*) Ambr. ep. 12. t. 5. p. 200.

„ dant la main, comme pour leur donner la bé-
„ nédiction, ils en reçoivent de l'argent, com-
„ me pour être payés de leur salutation. D'ail-
„ leurs, les Femmes s'enorgueillissent de se voir
„ ainsi caressées par le Clergé, & préfèrent la li-
„ berté du veuvage à la sujettion que le mariage
„ exige. Il y en a parmi le Clergé, qui font l'u-
„ nique occupation de leur vie d'apprendre les
„ noms des Dames, de savoir leurs demeures, &
„ d'étudier leurs inclinations". Un d'entr'eux, *peut-être* Antimus *ou* Sophronius, *deux harpies monastiques dont il parle ailleurs*, adepte dans l'art, se lève avec le Soleil, dispose l'ordre de ses visites, s'instruit du chemin le plus court, & entre comme de force dans les appartemens des Dames avant qu'elles soient levées. S'il apperçoit quelque meuble précieux, il en fait l'éloge, il l'admire, & le prend dans ses mains; & soupirant d'avoir besoin de ces bagatelles, il l'enlève de force, plutôt qu'il ne l'obtient de bonne volonté, les Dames ayant peur de desobliger ce vieux babillard, qui ne fait que courir de maison en maison (*a*).

Le même Auteur, parlant ailleurs des Moines, expose les tours dont ils se servoient pour tromper, captiver & piller les riches Veuves & les Vieillards, ajoûtant qu'en faisant profession de pauvreté ils étoient devenus riches, & que l'Eglise gémissoit de voir des gens s'enrichir à son service, qui n'étoient que des Mendians lorsqu'ils étoient dans le monde (*b*). Desorte que la Vie Monastique étoit dès ces tems-là ce qu'elle est aujourd'hui, un trafic lucratif sous le masque de la Religion.

(*a*) Hieron. ep. 22. (*b*) Id. ep. 3.

gion. *Jérôme* entre dans un détail circonſtancié des offices bas & dégoûtans qu'ils rendoient aux vieilles gens durant leurs maladies, dans l'avide exſpectative de quelque legs (*a*). Il ne diſſimule pas en parlant de lui-même, qu'il avoit profité des circonſtances : „ Moi, *dit-il*, qui ſuis né dans „ une chetive cabane de village, qui avois à peine „ du millet & du pain, de quoi ſatisfaire mon eſ„ tomac affamé, je dédaigne à préſent la fine fa„ rine & le meilleur miel ; je connois les différen„ tes eſpèces de poiſſon, & j'en ſais tous les noms ; „ je juge par le goût de quelle Côte vient cha„ que poiſſon à écaille, & tout de même par le „ goût d'un oiſeau je juge quelle Province l'a „ produit (*b*) ". Il falloit donc une loi pour ſervir de frein à l'avarice inſatiable du Clergé de *Rome*, & prévenir l'uſage profane qu'ils faiſoient de biens acquis par des voyes ſcandaleuſes. *Jérôme* appelle cette loi un cauſtique ; mais quoi qu'il diſe qu'il ne ſe plaint que de la playe qui l'exigeoit, & qu'*Ambroiſe* affirme la même choſe, on voit aſſez le contraire par leurs expreſſions (*c*). Si les Prêtres *Payens* n'étoient pas compris dans la même défenſe, c'eſt ſans-doute qu'ils étoient plus modérés & plus ſages, autrement un Prince *Chrétien* & *Orthodoxe* ne les eût pas épargnés.

Baronius croit que *Damaſe* propoſa lui-même la loi en queſtion, voyant que ſon Clergé mépriſoit l'épée ſpirituelle ; car, *dit-il*, quoique l'épée temporelle fût entre les mains de l'Empereur, elle avoit été donnée par notre Sauveur à *St. Pierre*

(*a*) Hieron. ep. 2, ad Nepotian. (*b*) Id ibid.
(*c*) Id. ibid.

re & à ſes ſucceſſeurs, auſſi bien que la ſpirituelle (a). C'eſt ainſi qu'il met tout d'un coup les deux épées entre les mains des Papes, ſans avoir encore pu prouver par un ſeul exemple, qu'ils euſſent l'une ou l'autre. Nous les ont eues à la vérité dans la ſuite, & nous aurons occaſion de voir par quels moyens. Cette loi, dit *Baronius*, fut lue dans toutes les Egliſes de *Rome*. Mais les loix qui concernoient le Clergé, ſe liſoient dans les Egliſes, ſans avoir été portées par le Pape (b). Enfin, comme *Damaſe* aimoit la pompe & le faſte, il n'y a nulle apparence qu'il ait procuré une loi qui le privoit des reſſources néceſſaires pour ſoutenir cet état, c'eſt-à-dire des généroſités des Dames *Romaines*.

En 372 la loi fut étendue par *Valentinien* aux Vierges ſacrées & aux Evêques, ôtant aux premières la liberté de donner, & à ceux-ci le droit de recevoir choſe quelconque par voye de donation, legs, ou autrement (c). Mais cette loi, avec une autre encore plus ſévère publiée vingt ans après par *Théodoſe*, fut abrogée par *Marcien* en 455. Il eſt bien ſurprenant que le Clergé de *Rome* eût ſi-tôt ſecoué le joug de la Diſcipline primitive, & qu'il ſurpaſſât déjà, par ſa vie molle & voluptueuſe, les plus abandonnés *Epicuriens* de *Rome Payenne*, lorſque ſous *Domitien* le luxe y étoit à ſon comble, & que *Juvenal* en faiſoit le ſujet de ſes plus vives ſatires.

L'*Arianisme* étoit, comme on l'a remarqué, presqu'entièrement extirpé de l'Empire d'*Occident* ſous l'orthodoxe *Valentinien*; mais il triomphoit dans l'Empire d'*Orient* ſous *Valens*, ennemi

(a) Bar. ad ann. 370. n. 118.
(b) Cod. Theod. t. 6. p. 50.
(c) Cod. Theod. nov. 16. t. 2. l. 22. p. 59.

mi ſi outré de l'*Orthodoxie*, qu'il chaſſoit les Evêques de leurs ſièges, & autoriſoit les *Ariens* à traiter, de la manière la plus cruelle, ceux qui ne ſe rendroient pas autrement; ils uſèrent de ce pouvoir avec tant de barbarie, ſur-tout à *Conſtantinople*, que le Clergé de cette Ville prit la réſolution de s'adreſſer à *Valens* lui-même, perſuadé qu'il ſeroit touché du récit des cruautés qu'ils enduroient. Ils lui firent donc une députation de quatre-vingts Eccléſiaſtiques de leur corps, tous d'un caractère reſpectable & d'une piété reconnue. Etant arrivés à *Nicomédie* où étoit l'Empereur, & ayant été admis à l'audience, il les écouta ſans faire paroître la moindre émotion. Cependant, comme en les congédiant, il fit appeller *Modeſte* Préfet du Prétoire, ils crurent qu'il étoit touché de leurs plaintes, & qu'il alloit remédier à leurs maux; mais l'ordre qu'il donna fut de les faire tous mourir dans l'inſtant ſans miſéricorde. Le Préfet, craignant que la mort de tant d'éminens perſonnages ne cauſât du tumulte dans la Ville, il dit que l'Empereur les condamnoit à l'exil; en conſéquence de quoi il les fit embarquer pour le prétendu lieu de leur deſtination. Mais le Vaiſſeau ne fut pas plutôt hors de la portée de la vue, que les matelots, ſelon leurs ordres ſecrets, y mirent le feu, & ſe ſauvèrent dans leur chaloupe, laiſſant leurs miſérables paſſagers à la merci des vagues & des flammes (*a*).

Mais *Athanaſe*, *Baſile*, & les autres Champions du Parti *Orthodoxe* étoient moins allarmés de la

(*a*) Socr. l. 4. c. 15. Soz. l. 6. c. 13. Theod. l. 4. c. 21. Naz. or. 20.

la perſécution qu'ils ſouffroient, que des diviſions qui régnoient entr'eux. C'étoit pour chercher du remède à ce ſchisme dangereux qui diviſoit les *Orthodoxes* en deux factions, que *Baſile* écrivit à *Damaſe* la lettre dont on vient de parler, & que les Evêques d'*Orient* écrivirent auſſi en commun à leurs Frères en *Occident*. Voici en peu de mots l'origine & les progrès de ce ſchisme. *Euſtathe*, Evêque orthodoxe d'*Antioche*, ayant été dépoſé par les *Ariens* en 331, & un des leurs mis en ſa place, la plupart du Clergé & du Peuple, reconnoiſſant le nouvel Evêque & ſes ſucceſſeurs, aſſiſtoient aux aſſemblées avec les *Ariens*, & recevoient la communion des mains de l'Evêque *Arien*, quoique leur foi fût différente. Mais d'autres plus zèlés, refuſant de reconnoître d'autre Evêque qu'*Euſtathe*, tant qu'il vivroit, s'aſſembloient ſéparément ſous la conduite de quelques Prêtres animés du même zèle, d'où ils eurent le nom d'*Euſtathiens*; ils furent les ſeuls avec qui *Athanaſe* communiqua, durant ſon ſéjour à *Antioche* (*a*). La mort d'*Euſtathe* ne mit point fin à ce ſchisme; ceux de ſon parti refuſèrent de communiquer avec les *Ariens* & leurs Evêques, mais encore avec les *Orthodoxes*, qui faiſoient corps avec eux. En 360 *Eudoxe* ayant été transféré d'*Antioche* à *Conſtantinople*, les *Ariens*, de concert avec les *Orthodoxes*, qui étoient en communion avec eux, élurent le fameux *Meletius*, pour remplir le ſiège vacant. Les deux partis ſe félicitoient de ce choix; les *Orthodoxes*, parce qu'ils ſavoient que ſa doctrine étoit auſſi pure que ſes mœurs; & les

(*a*) Socr. l. 2. c. 45. Theod. l. 2. c. 27. ep. 73. c. 28. Hieron. Chron.

les *Ariens*, parce qu'ils ſe flattoient de le gagner, après lui avoir donné une auſſi grande marque de leur eſtime, & de gagner auſſi les *Orthodoxes*, & même les *Euſtathiens* (*a*). Mais ils furent bientôt détrompés. *Meletius* étoit très-attaché à l'*Orthodoxie*, & n'étoit pas homme à ſe laiſſer gagner par l'amitié ou la haine, l'eſpérance ou la crainte. Il ne fut pas plutôt inſtalé, qu'il ſe déclara hautement pour la *Conſubſtantialité*, & retrancha de ſa communion, comme des membres gangrenés & pourris, ceux qui profeſſoient la doctrine oppoſée. Les *Ariens* d'*Antioche* furent étourdis de ce coup imprévu, & tout le parti prit l'allarme. *Eudoxe* de *Conſtantinople* & les Evêques voiſins ſe rendirent en hâte à *Antioche*, où l'on eſſaya toute ſorte de moyens pour détourner l'orage, mais envain: *Meletius* fut inébranlable; il déclara hautement que rien ne lui feroit abandonner l'ouvrage qu'il avoit entrepris d'extirper entièrement du champ du Seigneur, juſqu'à la moindre racine de cette plante venimeuſe (*b*). Les *Ariens*, voyant qu'ils ne pouvoient rien gagner ſur lui, s'adreſſèrent avec plus de ſuccès à l'Empereur *Conſtance*, devant qui ils l'accuſèrent de *Sabellianiſme*; car les en croyant ſur leur parole, il le relegua à *Mélitène*, en *Arménie*, lieu de ſa naiſſance (*c*). On mit en ſa place *Euzoius*, qui avoit été le principal favori d'*Arius*, & le plus ancien de ſes Diſciples; car il avoit été condamné avec lui au grand Concile de *Nicée*.

Les *Orthodoxes*, qui juſqu'alors avoient fait corps avec les *Ariens*, furent ſi ſcandaliſés de ce pro-

(*a*) Soz. l. 4. c. 28. (*b*) Chryſoſt. or. 45.
(*c*) Chryſ. ib. Epiph. c. 38. Soz. l. 4. c. 8. Theod. l. 2. c. 27. Philoſt. l. 5. c. 5.

procédé, qu'ils se séparèrent d'avec eux, & proposèrent de s'unir avec les *Eustathiens*. Mais leur proposition fut rejettée par les Chefs du parti à cause de leur union précédente avec les *Ariens*, & de ce qu'ils continuoient à reconnoître *Meletius*, élu par le parti *Arien*; car c'étoit, pour les *Eustathiens*, une raison suffisante pour rejetter cet Evêque, malgré son zèle pour la bonne cause (*a*). Comme cette dissention affoiblissoit considérablement le parti *Orthodoxe* à *Antioche*, & qu'elle pouvoit avoir de funestes conséquences, plusieurs personnages de grand crédit firent tous leurs efforts, pour engager les *Eustathiens* à se relâcher de leur sévérité. Pour ceux du parti opposé, malgré leur attachement à *Meletius*, qui leur fit donner le nom de *Mélétiens*, ils sembloient rechercher la communion des *Eustathiens* à tout prix. Le fameux *Lucifer* Evêque de *Cagliari*, revenant de la *Thébaïde* en *Egypte*, où il avoit été relegué par *Constance*, passa par *Antioche*, dans le dessein de travailler à un accommodement. Y étant arrivé, il eut des conférences avec les principaux de chaque parti, & ne leur trouvant point de répugnance à s'accommoder, il conçut de grandes espérances. Il écrivit donc aux Pères du Concile d'*Alexandrie*, qui avoit déjà commencé ses séances, & où il étoit invité pour les prier de le dispenser d'y assister, persuadé que sa présence étoit plus utile à *Antioche*; & en même tems il députa deux de ses Diacres pour souscrire en son nom aux décisions du Concile (*b*). *Baronius* avoue ici que ce Prélat ne parut point au

(*a*) Socr. l. 4. c. 44. Theod. l. 3. c. 12.
(*b*) Ruff. l. 1. c. 20. Socr. l. 3. c. 6.

au Concile d'*Alexandrie*, oubliant sans doute qu'il avoit soutenu ailleurs, que *Lucifer* avoit assisté à cette assemblée en qualité de Légat du Pape (*a*).

Le Concile approuva le dessein de l'Evêque de *Cagliari*, & lui nomma *Eusèbe* de *Vercelli*, & *Astère* de *Pétra* en *Arabie*, pour Coadjuteurs dans cette pieuse entreprise; avec ce sage conseil, que si l'on ne pouvoit réconcilier autrement les deux partis, il falloit faire en sorte d'engager *Meletius* à se défaire de sa dignité, & en élire un autre également agréable aux deux partis; ils avoient une si haute opinion de la piété de *Meletius*, qu'ils ne doutoient point qu'il n'y consentît pour le bien de la paix (*b*). Mais avant que les Députés du Concile se fussent rendus à *Antioche*; *Lucifer* avoit imprudemment coupé court à tout moyen d'accommodement, en conférant, de son autorité privée, l'Episcopat à un Prêtre nommé *Paulin*, qui étoit à la tête des *Eustathiens* & qui s'étoit opposé le plus opiniâtrement à *Meletius* & son parti. Il fut assisté, dans cette irrégulière ordination, par deux autres Confesseurs (*c*), savoir *Gorgone* de *Germanicie*, & *Cymate* de *Gabale* ou plutôt *Paltos* (*d*) Il prit ce parti pour obliger les *Eustathiens*, qu'il ne pouvoit engager à reconnoître *Meletius*. Mais au-lieu de remédier au mal, il ne fit que le rendre incurable; car les *Mélétiens* protestèrent qu'ils n'abandonneroient jamais un Evêque de leur parti, pour en reconnoître un qui avoit été élu sans leur participation (*e*). Bientôt cette

(*a*) Conf. Bar. ad ann. 362. n. 180. & ib. n. 206.
(*b*) Athan. de Ant. p. 574-577. (*c*) Hier. Chron.
(*d*) Athan. ep. ad. Solit. & de Antioch. Eccl. p. 580.
(*e*) Ruf. l. 1. c. 27. Theod. l. 3. c. 2.

cette division des *Orthodoxes*, étant ainsi fortifiée & confirmée à *Antioche*, infecta bientôt l'Eglise universelle ; les uns regardant *Meletius* comme l'Evêque légitime, & les autres *Paulin*, *Athanase* communioit avec *Paulin*, & non avec *Meletius* ; & son exemple fut suivi par les Evêques d'*Egypte*, de *Cypre* & de tout l'*Occident* (*a*). Ils ne laissèrent pas de communier tous ensemble, malgré cette diversité de sentiment, mais avec froideur & indifférence. L'Ordination de *Paulin* donna occasion à un autre schisme ; car *Eusèbe* de *Vercelli*, voyant à son arrivée à *Antioche*, qu'il n'y avoit plus lieu aux mesures indiquées par le Concile, en repartit sur le champ sans voir personne des deux partis. C'étoit assez condamner la conduite de *Lucifer* ; aussi en fut-il si choqué, que plein de colère il se sépara de la communion d'*Eusèbe*, quoiqu'ils eussent été intimes jusqu'alors, & qu'ils eussent souffert l'exil ensemble pour la bonne cause (*b*).

Basile, Evêque de *Césarée* en *Cappadoce*, fit tout ce qu'il put pour réconcilier les *Orthodoxes*. Mais désespérant du succès, il s'adressa à *Damase*, qui ne s'étoit encore déclaré ni pour l'un ni pour l'autre des deux Compétiteurs, le priant d'envoyer des Députés en *Orient*, qui de concert avec les Prélats bien intentionnés, pussent renouer les liens de la charité entre ceux qui étoient déjà unis par la foi. Il ajoûtoit, qu'il attendoit du secours de ce zèle qu'il avoit si glorieusement fait paroître en tant d'occasions, & qu'il ne doutoit point qu'il ne suivît l'exemple de *Denis*, qui leur avoit été en aide dans des circonstances bien

(*a*) Theod. l. 3. c. 30. (*b*) Id. ib. c. 2. l. 3. c. 2.

bien moins critiques (*a*). Cette lettre, avec une autre des Evêques d'*Orient*, qui demandoient le même secours à leurs Collègues en *Occident*, fut portée par *Dorothée*, Diacre de l'Eglise d'*Antioche*, en *Italie*, d'où il ne revint que l'année suivante 372. avec une réponse des Evêques d'*Illirique*, d'*Italie*, & de *Gaule* (*b*). Mais *Damase* ne répondit point à *Basile*, qui s'en plaignit en termes assez vifs dans une de ses lettres (*c*), où il taxe *Damase* d'un esprit d'orgueil & de vanité, qui lui faisoit regarder les autres Evêques avec dédain, prétendant n'en être abordé qu'avec le plus profond respect & la plus basse adulation. Mais l'orgueil n'étoit pas la seule cause du silence de *Damase*. Il étoit si peu au fait de ce qui se passoit dans les Eglises d'*Orient*, qu'il regardoit *Eusèbe* & *Meletius*, intimes amis de *Basile*, comme de francs *Ariens*, quoiqu'ils fussent actuellement exilés par les *Ariens* mêmes, à cause de leur zèle pour l'*Orthodoxie* (*d*). Il auroit pu, sans beaucoup de peine, s'instruire de la vérité; mais il étoit trop occupé d'affaires mondaines, & de sa propre élevation, pour s'abaisser à de pareils sujets; & cependant il entraîna dans la même erreur, à l'égard de ces deux personnages, tous les Evêques d'*Occident*; ce qui fut la cause de leur lenteur à correspondre avec *Basile*, comme s'il eût été capable d'en vouloir imposer, ou de s'en laisser imposer à lui-même. *Basile* se plaignit avec raison de ce traitement injuste, dans une de ses lettres à *Eusèbe* de *Samosate*: „ Si, *dit-il*, la „ colère de Dieu s'appaise enfin, si la miséricor-

„ de

(*a*) Basil. ep. 320.
(*b*) Id. ep. 273. (*c*) Id. ep. 250. (*d*) Id. ep. 218.

„ de a lieu, de quel autre ſecours avons-nous be-
„ ſoin? Mais ſi ſa colère continue, quel ſecours
„ tirerons-nous de l'orgueil d'*Occident*? Ils ne
„ ſavent point la vérité, & ils ne peuvent la ſup-
„ porter patiemment. Ils ſont préoccupés de
„ vaines jalouſies, toujours appuyées de faux
„ ſoupçons; ainſi ils font aujourd'hui le même
„ perſonnage, qu'ils ont fait dans l'affaire de
„ *Marcellin*, c'eſt-à-dire, qu'ils ſe fâchent con-
„ tre ceux qui les informent de la vérité, & qu'-
„ étant laiſſés à eux-mêmes, ils introduiſent &
„ établiſſent des héréſies. Pour moi, j'ai une
„ fois eu envie d'écrire à leur Chef (*Damaſe*),
„ & ſans parler d'affaires Eccléſiaſtiques, de lui
„ dire ſeulement qu'ils ne ſavent point ce qui ſe
„ paſſe ici, & qu'ils s'y prennent mal pour le ſa-
„ voir; & qu'ils ne devroient pas opprimer ceux
„ qui ſont déjà humiliés par l'affliction, ni pren-
„ dre l'orgueil pour dignité, puiſque ce ſeul pé-
„ ché eſt capable de mettre un homme en inimi-
„ tié avec Dieu (*a*). Ce paſſage montre aſſez clairement, ou qu'il n'étoit pas encore queſtion de l'infaillibilité du Pape, ou du-moins qu'elle étoit encore alors inconnue à *Baſile*. On regardoit avec raiſon l'Evêque de la Métropole de l'*Empire*, comme le Chef des Evêques d'*Occident*; c'étoit en cette ſeule qualité que les Evêques d'*Orient* s'adreſſoient à lui pour être le médiateur de leurs diſputes; & tout ce qu'on en peut conclure, c'eſt que ſon autorité avoit un grand poids, à cauſe de la prééminence de ſon Siège.

Il ſe paſſa bien du tems avant que *Damaſe* fît attention aux affaires d'*Orient*, & quand il y mit la

(*a*) Baſ. ep. 8.

la main, ce ne fut que pour jetter de l'huile dans le feu. Car non content de la médiation qu'on lui offroit, il s'érigea témérairement en juge : non ſeulement il reconnut *Paulin*, mais encore il déclara *Meletius* transgreſſeur des Canons, intrus, ſchiſmatique, & même hérétique (*a*) : ce même *Meletius* révéré dans tout l'*Orient*, par la conſtance avec laquelle il avoit ſupporté les maux incroyables que lui avoit attiré ſon zèle pour l'*Orthodoxie*, & que l'Egliſe *Romaine* honore aujourd'hui comme un Saint du premier ordre. Ce traitement odieux à l'égard de *Meletius*, ne fit qu'irriter ſes partiſans, entr'autres *Baſile*, qui ne put s'empêcher de cenſurer vivement *Damaſe*. Il ſe repentit même de s'être adreſſé à lui, car voici comme il en parle dans une de ſes lettres à Euſèbe : *La penſée de Diomède me vient dans l'eſprit : il ne faut point ſupplier Achille, il eſt trop fier* (*b*). *En effet plus on flatte les orgueilleux & les inſolens, plus on augmente leur fierté & leur inſolence* (*c*). On n'eut aucun égard à la ſentence de *Damaſe* en *Orient*, mais l'*Occident* s'y conformà. Les Evêques *Orthodoxes* d'*Orient* continuèrent à être diviſés entr'eux, & même il ſurvint une nouvelle diviſion entre les Evêques d'*Occident* & ceux du parti de *Meletius*, à la tête desquels étoit le fameux *Baſile*. On en parlera dans la ſuite, autant que les Evêques de *Rome* y étoient mêlés.

(*a*) Id. ep. 10. (*b*) Homer. Iliad. 9. v. 694.
(*c*) Baſil. ep. 10.

ARTICLE XV.

L'ECOLE *de l'*HOMME *ou* Parallèle des Portraits du Siècle & des Tableaux de l'Ecriture Sainte &c. 8. *III. Parties qui forment enſemble un Tome de 25 feuilles.*

SI l'amour de la vérité eſt de l'eſſence de l'homme, l'ignorance & l'erreur ſont de ſa nature. Pour diſſiper les ténèbres qui l'environnent, c'eſt en vain que ſon eſprit prend l'eſſor s'il n'eſt pas ſecondé de la raiſon; autrement dans quels écarts ne le voit-on pas ſe jetter? aujourd'hui Cenſeur téméraire, demain Approbateur inſenſé, le caprice règle toutes ſes opérations. De là tant de Productions à la honte de l'humanité; tant de Livres & d'Ecrits pernicieux qui, ou conduiſent ouvertement au crime, ou, ce qui eſt infiniment plus à craindre, ſous les noms reſpectables de *Vertu* & de *Religion*, diſtillent un venin d'autant plus dangereux qu'il eſt caché, & que ſouvent même on ne l'apperçoit que lorsque le mal eſt ſans remède.

De cette eſpèce eſt le Livre dont l'Auteur, loin de répondre au titre faſtueux de *l'Ecole de l'Homme* qu'il lui donne, ſemble au contraire n'avoir eu d'autre but que de renverſer les principes fondamentaux du *Chriſtianisme* qu'il promet d'y développer. Le piège eſt aiſé à reconnoître, & l'illuſion peu à craindre pour des Lecteurs ſans prévention: il n'en eſt que trop néanmoins à qui un début tel que le ſien en impoſe, & même de telle ſorte que les contradictions les plus frappantes, ne font après que gliſſer ſur leur eſprit prévenu. *Ce*

ſe-

ſeroit peu pour lui, dit-il dans ſa Préface, *de faire un honnête homme, un homme de bien; il ne ſera ſatisfait qu'en faiſant des Chrétiens.* Quoi de plus louable, ſans-doute, qu'un pareil projet! quoi de plus odieux que l'exécution! Quel étrange *Chriſtianiſme* ſeroit-ce en effet, que celui qui rejettant cette *humilité de froc*, comme il l'appelle, enſeigneroit à publier autrement que par ſes œuvres *qu'on eſt homme de bien*, & permettroit ou même ordonneroit de déchirer impitoyablement la réputation du prochain? Telle eſt néanmoins la morale de cet audacieux Ecrivain. Apôtre de nouvelle date, il prétend y conduire par le chemin même qui y eſt oppoſé. Telle eſt la Confeſſion du *Phariſien*, qui commence par faire ſon Apologie pour s'arroger enſuite le droit de *filtrer méchamment* ſes humeurs noires ſur le pauvre *Publicain*, & foulant aux pieds toute pudeur, feint de ſe croire obligé de le montrer au doigt. *Il y a certains portraits*, ſelon lui, *où le coloris & les lumières ne peuvent être de trop. Des nuances trop ſombres, ou des ombres trop chargées ne ſervent ſouvent qu'à dérober les imperfections du perſonnage, ou maſquer les défauts du caractère. On a travaillé ici à tenter tous les goûts, Morale, Critique, Anecdotes, chacun doit y trouver de quoi lui plaire; car qui n'aime à s'inſtruire des vices d'autrui & à les paraphraſer?* C'eſt donc cet homme de bien, ce *Chrétien* zélé qui a la charité de nous les découvrir, & qui ſans s'étudier *à répandre une obſcurité affectée, qu'il* caractériſe de *contagion néologique, dans un Ouvrage qu'il voudroit voir entre les mains de tout le monde, s'en tient aux mots reçus, approuvés*

& connus de toute la Nation. Heureuſe ignorance, s'écrie-t-il, *qui le réduit à écrire clairement, & à être obligé de faire comprendre ſes penſées!* La voix publique qui s'eſt élevée contre ſon Livre, & la juſte récompenſe qu'il en a reçue, font ſuffiſamment connoître qu'on ne l'a que trop bien entendu. Cette affectation marquée de ne cenſurer le vice que pour avoir occaſion d'outrager celui à qui il l'impute, manifeſte dans tout ſon jour le fiel dont ſon cœur eſt paitri; & les applications indécentes du Texte Sacré qu'il tourne, dilate, & accommode à ſon ſujet, & qui ſouvent devient un Roman ſous ſa plume, ſerviroient ſansdoute de phare à l'indévotion des *Libertins*, ſi on pouvoit ajoûter quelque choſe au période où elle ſe trouve aujourd'hui. L'Ecriture Ste. n'eſt donc ici rien de plus qu'un vain prétexte à l'ombre duquel une imagination déréglée ſe donne *carrière*, & *ramène* indiſtinctement tout à ſon reſſort. L'Auteur lui-même ne ſemble-t-il pas en convenir, lorsque la force de la vérité l'oblige à ſe demander, *s'il peut bien s'aſſurer qu'il n'y ait que la Religion qui le guide*? Le témoignage de ſa conſcience auroit bien dû lui épargner la queſtion. *La molleſſe*, dit-il ailleurs, *crie contre la régularité de la Religion, & l'ignorance ne convient pas de ſes principes; on n'eſt Chrétien que par hazard, dit l'un, & je veux l'être par réflexion. Il y a dix ans qu'il tient ce langage; a-t-il réfléchi? pas encore.* Mais a-t-il réfléchi lui-même qui fait un crime aux autres d'y avoir manqué? & s'il l'avoit fait, aurions-nous à nous plaindre de ce qu'avec autant d'eſprit qu'il en a répandu dans ſon Ouvrage, il ſe fût oublié au

point

point de faire rougir non ſeulement le *Chrétien*, mais le galant-homme des Portraits diffamans, & des Anecdotes ſcandaleuſes dont il l'a parſemé. En vain me dira t-on qu'il n'a nommé perſonne, s'il a déſigné celles à qui il en vouloit par des traits qui leur ſont abſolument propres.

Au reſte la fineſſe & la vivacité du ſtyle font regretter les talens perdus de celui qui auroit dû les mieux employer. Ce n'eſt pas qu'on n'y rencontre des négligences & même certains détails bas & diffus, mais qui n'empêchent point de conclure qu'un tel Aprentif dans l'art d'écrire, n'y fût devenu bientôt un grand Maître.

ARTICLE XVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

De la *Grande Bretagne & d'Irlande.*

LA manière libre & peu reſpectueuſe dont Milord *Bolingbroke* a attaqué l'*Hiſtoire de l'Ancien & du Nouveau Teſtament*, a réveillé le zèle de pluſieurs Théologiens, qui en ont entrepris la défenſe. Le premier qui paroît ſur les rangs, c'eſt le fameux Evêque de *Clogher*. Son Livre eſt intitulé: *A vindication of the hiſtories* &c. C'eſt-à-dire: *Défenſe des hiſtoires de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, pour répondre aux objections de feu Milord* Bolingbroke, *en deux Lettres à un jeune Seigneur*, par le *Dr.* Rob. Clayton, *Evêque de Clogher*. 8. L'Auteur, pour mieux réfuter les objections de ſon Adverſaire, ſuit ſa méthode & ſon plan; & il commence par remarquer que tous ſes raiſonnemens ne ſont qu'une ſuite de ſophiſmes, & qu'il a fait le perſonnage d'un faux Ami. Car après avoir, ſous prétexte d'impartialité, montré également l'im-

perfection, & l'inſuffiſance, tant de l'Hiſtoire ſacrée, que de la profane, pour y pouvoir fonder aucun ſyſtême, il ne laiſſe pas de recommander, dans tout ſon Livre, l'étude de l'Hiſtoire ancienne, *afin*, dit-il, *d'établir ſur une autorité claire & inconteſtable les faits hiſtoriques de l'Hiſtoire Sacrée, qui ſont le fondement de tout le ſyſtême.* Fourbe *Dalila*, qui après nous avoir ôté nos forces, nous crie avec une voix d'Ami: *les Philiſtins ſont ſur toi, Samſon!* Il tire, entr'autres, une de ſes grandes objections d'un paſſage de l'Hiſtoire de *Noé* où il eſt dit que ce Patriarche, ayant appris à ſon réveil ce que *Cam* lui avoit fait, prononça malédiction contre lui, en diſant: *maudit ſoit Canaan, il ſera ſerviteur de ſes frères*; ce qui peut aiſément ſe rectifier, en ajoûtant ces mots du verſet 22. *Cam le père de*, qui devroient être dans les trois endroits ſuivans, & que les Copiſtes ont probablement omis.

Après avoir répondu pied-à-pied aux objections de ſon Adverſaire, l'Auteur prouve, ſelon les règles de la plus ſévère Logique, la vérité de l'Hiſtoire du *Nouveau Teſtament*, atteſtée par un nombre de témoins ſuffiſant en toute diſcuſſion juridique: Témoins qui ont ſacrifié leur vie pour ſoûtenir leurs aſſertions, & qui étoient en état de rapporter des faits hiſtoriquement: Témoins ſincères, qui ne gagnoient rien à tromper, & entre les dépoſitions deſquels régne un parfait accord: Témoins, enfin, contre leſquels on n'a jusques ici rien objecté de ſolide.

L'Auteur prouve, avec la même exactitude, la vérité de l'*Ancien Teſtament*, qu'il ſuit à la trace dans toutes ſes circonſtances, entre les mains des *Juifs*, depuis la publication des Livres qui le compoſent, jusqu'au tems préſent. Il promet des Lettres ſur la Création & le Déluge.

La ſeconde Réponſe que nous avons en main, eſt intitulée: *Remarks on Lord* Bolingbrok's *Letters* &c.

C'eſt-

C'eſt-à-dire : *Remarques ſur les Lettres de Milord* Bolingbroke, *concernant l'étude & l'uſage de l'Hiſtoire; en ce qu'elles ont de rélatif à l'Hiſtoire du Vieux Teſtament; & principalement au cas de Noé, maudiſſant Canaan. Par* Jaques Harvey, 8. Comme cet Auteur inſiſte en particulier ſur la malédiction dénoncée par *Noé*, nous nous en tiendrons à cet article. Il remarque d'abord, qu'on pourroit traduire, plus exactement qu'on n'a fait, le verſet 24. de cette manière : *Noé ſut ce que ſon fils le petit, ou ce petit lui avoit fait* : c'eſt-à-dire, ſon petit-fils *Canaan*, mentionné deux verſets plus haut ; car *Cam* ne pouvoit pas être appellé *le plus petit*, vu qu'il étoit le ſecond. Il étoit juſte que *Canaan* ſeul fût maudit, puiſque c'étoit lui ſeul probablement qui s'étoit moqué de ſon Grand-père. D'ailleurs, la malédiction tomboit aſſez ſur *Cam*, s'il eſt vrai qu'un bon Père ne ſauroit voir les malheurs de ſes enfans, ſans les partager. Une autre remarque importante, c'eſt qu'il conviendroit mieux à la majeſté du langage ſacré, de traduire *maudit eſt*, au-lieu de *maudit ſoit* : il ne faut pas s'imaginer que *Noé*, pour une faute de jeuneſſe maudiſſe ſon petit-fils, & le peuple qui en devoit naître ; mais faiſant, dans cette occaſion, l'office de Prophète, il déclare la volonté de Dieu touchant *Canaan* & ſa poſtérité, dont il prévoyoit les crimes abominables ; ce ne fut en effet, qu'après que l'iniquité des *Amorréens* fut parvenue à ſon comble, que les *Cananéens* furent exterminés.

Enfin, voici un Sermon qui tend auſſi à venger l'*Ancien Teſtament* des mêmes injures. *A defence of the ſacred hiſtory of the old Teſtament* &c. C'eſt-à-dire : *Défenſe de l'Hiſtoire Sacrée du* Vieux Teſtament, *contre les vaines objections & les fauſſes inſinuations de feu Milord* Bolingbroke, *dans ſes Lettres ſur l'étude & l'uſage de l'Hiſtoire. Sermon prêché à Marlborough en Juin* 1752. *& publié, à la requiſition des Auditeurs,*

avec des notes, par Abraham le Moine *Miniſtre* d'Everly Wilts, & *Chapelain du Duc de* Portland, à Londres *chez* J. Nourſe. 4. Le Texte eſt pris de *Deut.* XXXI. 24, 25, 26. L'Auteur y prouve méthodiquement ces trois points. I. Que *Moyſe* a écrit l'Hiſtoire contenue dans les Livres qui portent ſon nom. II. Qu'il avoit toutes les facilités & toutes les qualités requiſes pour l'écrire fidèlement & ſans partialité. III. Et que cette hiſtoire eſt parvenue jusqu'à nous ſans avoir été corrompue, ou ſans avoir reçu de changement eſſentiel.

Nous ne pouvons placer, mieux qu'ici, le Livre ſuivant: *Memoirs of the life and miniſterial conduct of the late Wiſcount Bolingbroke.* C'eſt-à-dire: *Mémoires de la vie, & du miniſtere de feu Milord* Bolingbroke, *avec des remarques libres ſur ſes Ecrits politiques.* A Londres, *chez* Baldouin. 8. C'eſt une ſuite de Lettres adreſſées à un Jeune-homme de famille, dans leſquelles un Anonyme ne dit que très-imparfaitement, ou ne dit point du tout ce qu'on voudroit ſavoir d'un homme auſſi fameux que feu Milord *Bolingbroke.* Il deſcendoit d'une famille fort ancienne & fort riche. Il étoit né avec la plupart des avantages du corps & de l'eſprit. Il avoit un génie vif & pénétrant, & une mémoire prodigieuſe; ainſi, malgré ſon panchant aux plaiſirs & à la débauche, qu'il ſuivit toujours, même au milieu des affaires les plus importantes, il fit en peu de tems des progrès ſurprenans dans les Sciences. Il entra dans le Parlement à l'âge de 26 ans, & il n'y fut pas longtems ſans s'y diſtinguer par ſa ſagacité & ſon éloquence. Il fut fait Sécretaire des Guerres & de la Marine en 1704. Il eut beaucoup de part aux affaires du Parlement de 1705, & l'adminiſtration roula entièrement ſur lui en 1712, deſorte qu'avec *Harley* & *Harcourt* il fit la Paix d'*Utrecht*; & ce fut alors que la Reine le nomma Pair du Royaume. Mais voyant l'ora-

Orage ſe former ſur ſa tête, à l'avènement de *George* I. il ſe retira à *Paris*. Cependant la Chambre des Communes forma ſix chefs d'accuſation contre lui, & donna ordre de l'arrêter. Mais comme il ne ſe trouva point, & qu'il ne jugea pas à propos de comparoître pour ſe juſtifier, il fut déclaré coupable de haute trahiſon, dépouillé de ſes titres & honneurs, & d'un bien de deux mille cinq cent livres St. de rente. Il entra, par vengeance, dans le parti du *Prétendant*, mais il s'en repentit bientôt; & le Roi uſant de clémence envers lui, lui permit de revenir en *Angleterre*, où il a fini ſes jours. On pourroit dire de lui beaucoup de bien ſans le flatter, & beaucoup de mal ſans le calomnier. L'ambition & la volupté étoient ſes deux paſſions dominantes: malgré l'aſſiduïté avec laquelle il ſervoit la première dans le Cabinet, il ſavoit trouver le tems de ſe livrer tout entier à l'autre, & de ne lui rien refuſer. On voit par ſes Ecrits, qu'il étoit habile Philoſophe & profond Politique, mais ennemi de la Révélation.

Voici la vie d'un homme plus fameux encore dans l'Egliſe, que ce dernier ne l'a été dans l'Etat; mais d'un caractère bien différent, puiſque ſans rechercher les poſtes éminens & les honneurs dont on l'accabloit, pour ainſi dire, malgré lui, ſon unique but étoit de faire le bonheur de ſes compatriotes, en leur inculquant, & de vive voix, & par ſon exemple, les vérités ſacrées, ſans la pratique deſquelles on ne ſauroit être véritablement heureux. A ces traits on reconnoît déjà l'incomparable *Tillotſon*, Archevêque de *Cantorbery*. L'Auteur n'a rien épargné pour raſſembler les lettres & les papiers néceſſaires pour tracer le caractère de cet excellent Prélat. Jean *Tillotſon* nâquit à *Sowerby* dans la Province d'*York*, vers la fin de Septembre 1630. Son Père, qui étoit un riche Drapier, le pouſſa aux études, où il fit des progrès au-deſſus de ſon âge Etant fort avancé dans les Langues ſavantes il fut admis à

l'Univerſité de *Cambridge* à 17 ans. Il reçut le degré de Maître-ès Arts à 24, & fut aggrégé au Collège de *Clare-Hall* à 25. Après avoir lu avec dégoût pluſieurs Théologiens, il ſe fixa à *Chillingworth*, qu'il appelle *incomparable, & la gloire de ſon Siècle & de ſon Pays*, quoiqu'il fût accuſé de *Socinianiſme*, uniquement pour avoir voulu rendre le *Chriſtianiſme* raiſonnable, & en expliquer les fondemens. Il acheva de ſe perfectionner, par le commerce de pluſieurs grands hommes ſes contemporains. Il quita l'Académie en 1656, & ayant été élevé parmi les *Puritains*, il ſe ſoumit à l'Acte d'*uniformité*, en 1661. Perſuadé que la manière de prêcher la plus ſimple, où l'on réunit la pureté du langage & la force du raiſonnement, eſt la plus édifiante & la meilleure, il ſe fit à lui-même cette méthode ignorée avant lui, & toujours ſuivie depuis. Il fit ſes premières fonctions Eccléſiaſtiques en qualité de Vicaire de *Cheshunt* dans *Hertfordshire*, & en 1663 il fut préſenté au Bénéfice de *Keddington* dans la Comté de *Suffolk*; mais il le réſigna bientôt, étant ennemi de la *non-réſidence*, pour accepter la place de Prédicateur de *Lincoln's Inn*, à *Londres*. Son excellente manière de prêcher, jointe à ſa piété & ſa vie exemplaire, attira ſur lui les yeux de tout le monde, & fit aimer la Religion. Il fut fait Prébendaire & enſuite Doyen de *Cantorbery* en 1670, & puis de *St. Paul* en 1675, & Clerc du Cabinet en 1689, ce qui lui donna occaſion de gagner la confiance de *Guillaume III.* qui le nomma Archevêque de *Cantorbery* en 1690. Il mourut en 1694 dans ſon Palais Archiépiſcopal de *Lambeth*. Cet Ouvrage eſt intitulé: *The life of the moſt reverend Dr. John Tillotſon* &c. C'eſt-à-dire: *Vie du Dr.* Jean Tillotſon, *Archevêque de* Cantorbery, *tirée principalement de ſes lettres & papiers*; *par* Thomas Birch. *Maître-ès-Arts*, &c. 8.

Quoique l'Anatomie ſe ſoit extrêmement perfectionnée depuis un Siècle, on ne ſait pas encore bien com-

comment les muſcles font leurs mouvemens & leurs opérations. Le Livre ſuivant tend à répandre du jour ſur cette matière: *An Enquiry how far the vital and animal actions* &c. C'eſt-à-dire: *Recherche juſqu'à quel point on peut rendre raiſon des actions vitales & animales des Animaux les plus parfaits, indépendamment du cerveau. En cinq Eſſais, contenant la ſubſtance des leçons de* Chandos, *pour l'année* 1739 *& quelques années ſuivantes. Par* Thomas Simſon, *Profeſſeur en Médecine &c.* 8.

Pour parvenir à la connoiſſance de la manière dont les muſcles agiſſent, & contribuent aux mouvemens vitaux de la circulation du ſang & de la reſpiration, il faut les conſidérer dans un état d'inaction, qui eſt lorſqu'ils ſont entièrement détendus; puiſque les fibres ſont plus ou moins ſenſibles, à meſure qu'elles ſont plus ou moins tendues: & pour cet effet la plupart ont leur antagoniſte. L'ame les contracte à ſa volonté, ſans le ſecours d'une matière qui coule du cerveau dans les nerfs. Dans le premier chapitre du I. Eſſai, l'Auteur décrit la nature d'un muſcle détendu, ou contracté; il repréſente, dans le ſecond, l'état & la liaiſon des fibres muſculaires; il montre, dans le troiſième, l'opération de la piquure ſur les muſcles; & dans le dernier, l'influence de l'ame. Dans le II. Eſſai il explique l'action du cœur, qui ſans avoir d'antagoniſte, ſe contracte de lui-même, après avoir été tendu par la force du ſang. Le III. Eſſai traite de la Reſpiration; le IV du Sang; & le V. du Cerveau, qu'il regarde comme la racine bulbeuſe d'où partent un grand nombre de canaux pour la nourriture de toute la machine. Il croit que la matière du cerveau eſt plus homogène, & n'a pas une auſſi grande diverſité d'organes que l'*abdomen*; & qu'on pourroit perdre cette matière, ſans que le mouvement & les ſens en ſouffriſſent beaucoup. Un Phénomène extraordinai-

maire, repréſenté en deux planches à la fin du Livre, lui a probablement ſuggéré cette nouvelle opinion: c'eſt la cervelle oſſifiée d'une Vache, qui ne laiſſoit pas de marcher & d'être aſſez vigoureuſe, & qui n'avoit rien d'extraordinaire, ſi ce n'eſt qu'elle ſautoit ſouvent, qu'elle reniſloit, & que le nez lui couloit.

L'infatigable Mr. *Hill*, à qui le Public eſt redevable de tant d'Ouvrages curieux, vient encore de publier celui-ci: *Eſſais in Natural Hiſtory and Philoſophy*, &c. C'eſt-à-dire: *Eſſais concernant l'Hiſtoire naturelle & la Philoſophie. Contenant une ſuite de Découvertes, faites par le ſecours des Microſcopes. Par* Jean Hill, *Docteur en Médecine.* 8. Ces Eſſais ſont au nombre de dix-neuf. L'Auteur paroît entendre parfaitement bien l'uſage de ces inſtrumens, par le moyen desquels on eſt parvenu à découvrir une nouvelle création; il y a du nouveau & de l'intéreſſant dans ſes découvertes; ſes deſcriptions ſont exactes, & ſes remarques amuſantes & inſtructives; & l'Ouvrage en général ne peut que plaître aux Curieux & aux Philoſophes. Mr. *Hill* a apperçu dans quelques goutes d'eau de pluie, juſqu'à cinq ſortes d'Animaux de différente forme & grandeur. Leur nombre croît à meſure que leur groſſeur diminue; & pour un des plus grands, il y en a un million des moindres. Il nous apprend que certaines excreſcences, qu'on voit ſur l'écorce des Arbres, ſont des républiques d'Animaux, dont il donne une deſcription fort détaillée. Cela eſt ſans-doute extrêmement curieux; mais après tout, comme le dit l'Auteur lui-même, ſans s'appercevoir qu'il parle contre lui, on a beaucoup plus d'obligation à ceux qui nous apprennent le meilleur uſage des choſes qui ſont à notre portée, qu'à ceux qui prétendent nous faire connoître le Monde inviſible.

Chronological Antiquities, &c. C'eſt-à-dire: Antiquités Chronologiques; ou, les Antiquités & la Chrono-

nologie des plus anciens Royaumes, depuis la Création du Monde, pendant l'eſpace de cinq mille ans. Par Mr. J. Jachſon, *Miniſtre de* Roſſington, &c. 3. vol in 4. Le but de ce grand & pénible Ouvrage eſt de rétablir l'ancienne Chronologie *Hébraïque* du *Vieux Teſtament*, tant avant qu'après le Déluge; d'écarter toutes les difficultés de la Chronologie Scripturaire; de faire voir que les Antiquités *Chaldéennes*, *Egyptiennes*, *Phéniciennes* & *Chineſes*, s'accordent parfaitement entr' elles, & avec l'Hiſtoire & la Chronologie de l'*Ecriture*; d'examiner l'origine de la Chronologie des *Grecs*, des *Romains*, & des *Américains*; d'expliquer l'origine & l'antiquité des Lettres, des Hiéroglyphes, des Obéliſques, des Pyramides, des Oracles, des Myſtéres, & de toute la Théologie *Payenne*; de rechercher & de corriger les erreurs principales des plus ſavans Chronologiſtes, tant anciens que modernes; & de réduire toute l'ancienne Chronologie à un Syſtême clair dont toutes les parties cadrent parfaitement enſemble. Il faudroit pluſieurs extraits pour faire connoître un Ouvrage auſſi important, & juſqu'à quel point il répond au vaſte plan que l'Auteur a embraſſé. Il eſt certain qu'on y voit un Savant d'une prodigieuſe lecture & d'une profonde érudition. Je me contenterai au reſte de dire que le grand principe de tout ſon Syſtême eſt, que la Chronologie que nous avons dans le Texte *Hébreu*, n'eſt point la véritable; & qu'il la faut chercher dans la *Verſion des LXX.* faite avec ſoin ſur un manuſcrit trois fois plus ancien que ce que nous avons aujourd'hui. On a vu par l'Article VI. de la II. Part. du Tom. XLVIII. de ce *Journal*, que Mr. l'Abbé *du Bouchet* a eu la même penſée.

Le Livre ſuivant vient ſe placer naturellement ici: *A new method of ſtating and explaining the Scripture Chronology, upon Moſaic aſtronomical principles* &c. C'eſt-à-dire: *Nouvelle méthode d'établir & d'expliquer*

la

la Chronologie de l'Ecriture; sur les principes Astronomiques, les medium *& les* data, *de* Moyse, *tels qu'ils sont dans le* Pentateuque. *Par Mr.* J. Kennedy, *Ministre de* Bradley *&c* 8. Autant que je puis le comprendre l'Auteur en partant d'aujourd'hui rebrousse chemin jusqu'à la Création, en suivant le cours du Soleil & de la Lune, & en assignant, chemin faisant, l'époque, selon lui, véritable de tous les événemens mentionnés dans les cinq Livres de *Moyse*. C'est à cela seul qu'il s'en tient; il ne se met point en peine des autres manières de compter, ni de tout ce qui concerne le *Paganisme*. Au-reste il avoue que si on lui montre une seule erreur dans les tems, depuis la Création jusqu'à présent, qui ne se puisse pas rectifier selon ses principes, il est prêt à abandonner tout le reste.

A Treatise of the nature and properties of fire in three Essays. &c. C'est-à-dire: *Traité de la nature & des propriétés du Feu; en trois Essais.* I. *La cause de la vie & du mouvement musculaire, avec plusieurs autres phénomènes.* II. *sur l'Electricité.* III. *Où l'on montre la cause motrice du Magnétisme, & d'où procède la variation de la Boussole. Par* Jean Freke *Chirurgien de l'Hôpital* St. Barthélémi, *& Membre de la Société Royale.* L'Auteur attribue au feu la cause de tout mouvement, & il en trouve la source dans le Soleil. C'est par ce principe qu'il explique tous les articles énoncés dans le titre, mais il s'en faut bien qu'il satisfasse ses lecteurs. C'est un homme qui n'a que des idées confuses, & qui n'a ni digéré, ni bien compris ce qu'il a couché par écrit. Son Essai sur l'Electricité avoit déjà paru en 1745, & Mr. *Martin* l'a réfuté sous ce titre: *A Suplement* &c. C'est-à-dire: *Supplément, contenant des remarques sur une Rapsodie d'avantures, d'un Chevalier errant moderne, en fait de Philosophie.* Cependant il dit ici que personne n'a osé jusqu'à présent contredire ses conjectures sur cet article.

NOU-

ARTICLE XVII.

NOUVELLES ACADEMIQUES.

LISTE *des* Profeſſeurs *de* l'Univerſité *de* TOULOUSE.

PROFESSEURS *en* THEOLOGIE.

Mr. JULien *de Roubignac.*
Mr. J d'*Heliot.*
Le R. Père d'*Azemar*, Dominicain.
Le R. Père *Cavallery*, Jéſuite.
Le R. Père *Fozenbas*, Carme.
Le R. Père *Bourges*, Dominicain.
Le R. Père *Matthieu*, Auguſtin.
Dom *Soulages*, de l'Ordre de Ciſteaux.
Le R. Père *Savy*, Jéſuite.
Le R. Père *Dazols*, Cordelier.
Mr. *de Mongazin*, Chanoine de *St. Sernin.*

PROFESSEURS *en* DROIT.

Mr. *Dezes*, Chanoine de l'Egliſe de *Toulouſe.*
Mr. *Deſtonët.*
Mr. *de Baſtard.*
Mr. *Brian.*
Mr. *Julien.*
Mr. *Combetes-d'Auteſerre.*

PROFESSEURS *en* MEDECINE.

Mr. *Gouazé.*
Mr. *Latour.*
Mr. *Perpeſſac.*
Mr. *Combarieu.*

PRO-

PROFESSEURS *aux* ARTS.

Le R. Père *Fontenilles*, Jésuite.
Le R. Père *Vole*, Jésuite.

AGGREGE'S *aux* ARTS.

Le R Père *Noaillac*, Doctrinaire.
Le R. Père *Cambos*, Doctrinaire

AGGREGE'S *en* DROIT.

Mr. *Dabolin*.
Mr. *Reboutier*.
Mr. *Mauret*.
Mr. *Audemar*.
Mr. *Murent*.
Mr. *Turle-Larbrepin*.
Mr. *Parés*.
Mr. *Labroquere*.

LISTE *des* Académiciens *de* l'Académie Royale *des* Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de TOULOUSE.

LE ROI, PROTECTEUR.

HONORAIRES.

Mr. *de Caraman*.
Mr. *de Maniban*.
Mr. le Duc *de Richelieu*.
Mr le Chancelier.
Mr. l'Archevêque *de Narbonne*.
Mr. *Lenain*.
Mr. l'Archevêque *de Toulouse*.
Mr. le Comte *de Saint Florentin*.

ASSOCIE'S LIBRES.

Mr. *de Nupces*, Président du Parlement.
Mr. le Marquis *de Portes*, Baron *de Pardailhan*, Président aux Enquêtes.

Mr.

Mr. *de Saint Laurens*, Conseiller au Parlement.
Mr. le Marquis *de Chalvet*, Sénéchal.
Mr. le Comte *de Miran*, de l'Académie des Jeux Floraux.
Mr. le Marquis *de Puyvert*, Préſid. du Parlement.

ASSOCIE'S ORDINAIRES POUR LES SCIENCES.

Géométrie.

Mr. le Marquis *de Bauteville*.
Mr. *Darguier-Pelepoix*.
Le Père *Fontenilles*, Jéſuite, Profeſſeur Royal de Mathématique.

Aſtronomie.

Mr *Garipuy*, Avocat au Parlement, & Directeur des Travaux de la Province.
Le Père *Cavallery*, Jéſuite, Profeſſeur Royal de Théologie.
Mr. *Gleizer*.

Méchanique.

Mr. *Marcorelle*, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences de *Paris*.
Le Père *Reinal*, de la Doctrine Chrétienne, Profeſſeur de Philoſophie, &c.
Mr. *d'Heliot*, Profeſſeur Royal des Libertés de l'Egliſe Gallicane.

Anatomie.

Mr. *Carriere*, Chirurgien juré.
Mr. *Turle-Larbrepin*, Aggrégé à la Faculté de Droit.
Mr. *Fronton*, Chirurgien juré.

Chimie.

Mr. *Sage*, Marchand Apoticaire.
Le Père *Ricaud*, de la Doctrine Chrétienne, Profeſſeur de Philoſophie, &c.
Mr. *de Mengaut*.

Botanique.

Mr. *Goüazé*, Professeur Royal dans la Faculté de Médecine.

Mr. *Meynard*, Docteur en Médecine.

Mr. l'Abbé *de Raymond*.

ASSOCIE'S ORDINAIRES POUR LES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Mr. *d'Ouvrier*, de l'Académie des Jeux Floraux.

Mr. *de Rabaudi*, Viguier de l'Académie des Jeux Floraux.

Mr. *de Paraza*, Conseiller au Parlement de l'Académie des Jeux Floraux.

Mr l'Abbé *Caſtaing*, Conseiller au Parlement.

Mr. *de Bonrepos*, Procureur-Général au Parlement.

Mr. l'Abbé *de Catellan*, Grand-Chantre de l'Eglise.

Mr. *de Niquet*, Président du Parlement, de l'Académie des Jeux Floraux.

Mr. *Soubeiran de Scopon*, du même Académie.

Mr. *d'Orbeſſan*, Président du Parlement.

Mr. *de Caſſan*, Conseiller au Parlement.

Mr. *le Franc*, Premier Président de la Cour des Aydes de *Montauban*, de l'Académie des Jeux Floraux.

Mr. *de Palarin*, Président du Parlement.

Mr. *Reboutier*, Aggrégé à la Faculté de Droit.

Mr. *de Bousquet*, Conseiller au Parlement.

Mr. *de Puymaurin*.

ASSOCIE'S ETRANGERS.

Mr. *Clairaut*, de l'Académie Royale des Sciences de *Paris*, de celles de *Londres*, de *Berlin*, d'*Upſal*, d'*Edimbourg*, de l'Institut de *Boulogne* &c.

Mr. *Linnaus*, Médecin du Roi de *Suede*, Professeur en Médecine à *Upſal*, des Académies d'*Upſal* & de *Stockholm*, *Pétersbourg*, &c.

Mr. l'Abbé *de Guaſco*, de l'Académie de *Cortonne* & de *Berlin*, & Honoraire étranger de l'Académie Ro-

Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.

Mr. *Racine*, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.

Ajoints pour la *Géométrie*.

Mr. *du Four*.

Aſtronomie.

Mr. le Chevalier *Despinaſſe*.

Méchanique.

Mr. *Francain*.

Anatomie.

Mr. *Carriere* fils, Docteur en Médecine.

Chimie.

Mr. *Taillard*.

Botanique.

Mr. *Laurans*, Docteur en Médecine.

Correſpondans.

De Mr. l'Abbé *de Raymond*.

De Mr. *Garipuy*.

De Mr. *Goüazé*.

De Mr. l'Abbé *de Sapte*.

Mr. *Sabatier*, Docteur en Médecine.

Mr. *Pumphry*, Docteur en Médecine à *Cork*.

Mr. *Mazac*, Docteur en Médecine à *Caſtres*.

Mr. l'Abbé *de Motteville*, Chanoine de l'Egliſe de *Bordeaux*, des Académies de *la Rochelle* &c.

ACADEMIE *des* Jeux Floraux.

Monſeigneur le CHANCELIER, Protecteur.

Meſſieurs,

GASPARD-JOSEPH DE MAMIRAN, Premier-Préſident du Parlement, Chancelier des Jeux Floraux.

Antoine le Comte, Conſeiller d'honneur au Parlement, Doyen de l'Académie.

Jean d'Alief, Sécretaire perpétuel de l'Académie.

Joſeph de Comynihan.

Jean Baptiſte d'Ouvrier.

Jean de Lopes.
Jean-François de Saint Laurens, Conseil. au Parlem.
Jean-Jaques de Boyer d'Odars
Jean-Ignace de Bojat, Conseiller au Parlement.
Jean-Galbert de Gailhac.
Geraud-Joseph d'Aiseguier.
Jaques de Lavet.
Jean-Jaques de Verdusan, Comte *de Miran.*
Marc-Antoine de Lombrail.
Pierre de Rabaudy, Viguier de *Toulouse.*
Jean-Louis de Berton, Archevêque de *Narbonne.*
Jean-Antoine d'Estadens
André de Jougla de Parafa, Conseiller au Parlement.
Guillaume de Ponsan, Tréforier de *France.*
Jean Dumas d'Ayguebere, Conseiller au Parlement.
Jean Soubeiran, Avocat au Parlement.
François Prades, Docteur en Théologie.
Antoine-Joseph de Niquet, Préfident du Parlement.
Jean-François Duclos, Avocat au Parlement
Jean-François Daspe de Meilhan, Préfid. du Parlem.
François Triftan de Gambon, Conseiller au Parlement.
Bernard-André de Miramont, Conseil. au Parlem.
Etienne-Antoine-Louis de Villars-Luvein, Abbé de *Saint Marcel*, & Chanoine de *Montauban.*
Victor-Pierre-François de Riquet, Comte de *Caraman.*
Jean-Denis-Hector, Comte de *Garaus.*
Jean-Jaques le Franc, Avocat-Général de la Cour des Aydes de *Montauban.*
Charles-Antoine de Laroche-Aymon, Archevêque de *Toulouse.*
Pierre-Louis-Joseph-Antoine le Comte, Avocat-Général au Parlement.
Henri-Joseph de Caulet, Préfident du Parlement.
Chriſt Suſanne de Lamothe, Conseiller au Parlement.
Henri-Gabriel du Puvet de Gau, Conseil. au Parlem.
Le Chef du Conſiſtoire, Académicien né.

TA-

TABLE DES ARTICLES.

I. Pratique *de l'Art d'élever des* Oiseaux domestiques. pag. 243
II. Histoire *des* Empereurs Romains ; la suite, *ou le* Tome VI. 260
III. Lettres *de Mad. de* Maintenon. 283
IV. L'Esprit *des* Nations. 291
V. Pensées *pour & contre les* Ecrivains Mécréans. 311
VI. Nouvelles Decouvertes *au* Nord *de la Mer du* Sud, &c. 321
VII. Explication Nouvelle du V. *Commandement.* 344
VIII. Tresor *de* Morel, *renfermant les* Médailles *des XII. premiers* Empereurs, *avec des* Commentaires. 354
IX. Histoire *de* Maurice, Comte *de* Saxe. 370
X. Theorie *de la* Lune, &c. Pièce *qui a remporté le* prix, &c. 395
XI. L'Homme aimable. 402
XII. Le N Testament Grec, *le second Tome accompagné d'un* Commentaire. 408
XIII. Lettres de Mr. de Maupertuis. 431
XIV. Histoire *des* Papes, *la Suite.* 440
XV. Ecole *de l'*Homme. 466
XVI. Nouvelles Litteraires. 469
XVII. Nouvelles Academiques. 479

TABLE DES MATIERES.

AGen (Mr. l'Evêque d') Réponſe à la Lettre de cet Evêque à Mr. le Controlleur-Général contre la Tolérance des Huguenots. 142. Reproche qu'on lui fait de démentir le caractère d'Evêque, en ſonnant le tocſin contre des Compatriotes. 143. En voulant noircir les Réformés, c'eſt le Catholiciſme même qu'il flétrit. 144.

Alençon (Mr. d'), Gouverneur du Comte de Saxe. Son éloge. 371. Sa mort. *ibid.*

Amis. Pourquoi nous n'avons proprement des Amis que parmi les perſonnes de notre état. 406

Angleterre. Son Gouvernement ſemble réunir les plus grands avantages. 126

Antéchriſt. Remarque de Mr. le Profeſſeur *Wetſtein* ſur l'Antechriſt. 421. Comment on prouve que l'opinion que le Pape eſt l'Antechriſt de l'Apocalypſe, eſt plus ancienne que Luther. 422

Apocalypſe. Syſtême de Mr. le Profeſſeur Wetſtein ſur ce Livre du Nouveau Teſtament. 415, *& ſuiv.* C'eſt de tous les Livres de l'Ecriture ſainte celui qui eſt écrit avec le plus d'art, & où l'on a peſé chaque parole, 423, 424

Arianiſme (l') preſque extirpé de l'Empire d'Occident ſous l'Orthodoxe Valentinien; mais il triomphe dans l'Empire d'Orient ſous Valens, 456. Eſpèce de guerre entre les Ariens & les Orthodoxes, 458, *& ſuiv.*

Athènes. Caractère de ſes Inſtitutions, 305. Différence entre les Inſtitutions d'Athènes & celles de Lacédémone. *ibid.* Pureté & douceur de l'Ecole d'Athènes, 306

Auguſte (*Frédéric*), Roi de Pologne & Electeur de Saxe. Ses voyages. 373 Ses belles qualités, ſa force, ſon adreſſe, ſa bonne mine. *ibid. & ſuiv.* Grandeur & magnificence de ſa Cour. 374. Son panchant à l'amour, *ibid.* Mlle. de Keſſel eſt le premier écueil qui fait échouer ſa fidélité. 375. Il abandonne cette première conquête, & s'attache à Mlle. Aurore de Koniſmarc. *ibid. & ſuiv.* Comment il s'y prit pour gagner le cœur de cette jeune Beauté. 376, *& ſuiv.* Il devient amoureux d'une jeune Dame mariée à un Vieillard caſſé. 380. Il eſt ſurpris dans le tems qu'il ſe livroit à l'amour avec cette infidele, 381

Baptême pour les Morts. Comment on doit expliquer le paſſage de l'Epitre aux Corinthiens, où il eſt parlé de ce Baptême, 427, 428.

Beerings, habile Marin Danois, eſt choiſi par le Czar Pierre Premier pour s'informer des bornes de la Tartarie au Nord-Eſt, & reconnoître ſi elle ne ſeroit pas contigue à l'Amérique, ou fort voiſine. 323. Il emploie cinq ans à ſon expédition. *ibid.* Il reçoit commiſſion d'aller chercher à l'Eſt du Kamtchatka les Mers dont il avoit eu les indices dans ſon premier voyage. 326. Il échoue dans une Ile déſerte, & périt de miſère avec la plupart de ſon monde. 327

Bérénice, Conduite irrégulière de cette Princeſſe, 277. Ses charmes, *ibid.* Elle plait à Tite, & le ſuit à Rome après la priſe de Jéruſalem, *ibid.* Tite, devenu Empereur, la renvoye malgré lui, *ibid.*

Bolimbroke (*Henri S. Jean* Seigneur-Vicomte de) regardé comme l'un des plus habiles & des plus ingénieux Ecrivains de ſon ſiècle, 235. Jugement ſur le tableau qu'il trace des affaires de l'Europe depuis la Paix des Pirenées juſqu'au Traité d'Utrecht, *ibid.* Attaqué ſur la manière libre & peu reſpectueuſe dont on l'accuſe d'avoir traité l'Hiſtoire de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, 469. *& ſuiv.* Mémoires de la Vie & du Miniſtère de ce Seigneur, avec des remarques libres ſur ſes Ecrits politiques, 472. Idée abrégée de ſa vie, de ſon caractère, de ſes talens, *ibid.* Ses deux paſſions dominantes, 478

Boullier (Mr.) Lettre de ce Miniſtre ſur le *Tutéyement*, 38

Brakel, Réſident des Curlandois à Warſovie, engage le Comte de Saxe à accepter la Souveraineté de Curlande, 389

Calviniſtes, Reproche que leur fait l'Evêque d'Agen d'avoir ſéduit les plus grands Princes du Royaume de France, & d'avoir été à la veille de priver ce Royaume d'un des plus grands Rois qui ait occupé le Trône, 143. Combien il eſt ridicule de leur reprocher d'avoir eu des Sectateurs parmi les Grands du Royaume, 144. Réponſe au reproche qu'on leur fait au ſujet des Guerres de Religion. *ibid.* Comment on prouve qu'ils ne ſont point ennemis des Rois & oppoſés à la Monarchie par principes, 145. Réponſe à l'accuſation qu'on forme contre eux à l'occaſion des mouvemens des Cevennes, 145. & au ſujet des Aſſemblées qu'ils ont tenues dans la dernière guerre, 146. Réflexions ſur le fameux Edit de Nantes, & ſur ſa Révocation 148. Maux que cette Révocation a faits à la France, 149. Combien il y a encore de Réformés en France, *ibid.* & 150. Triſte alternative où ils ſe trouvent, *ibid.* Trait curieux par ſa ſingularité, & par l'excès où la ſcélérateſſe y eſt portée,

tée, pour rendre les Réformés odieux, 251
Chaise (le Père *de la*). L'air de la Cour l'avoit gâté. 284
Chine. Remarques sur la Polygamie de ce Pais, 14, 15. Grand nombre de Religieux & d'Eunuques qui s'y trouvent, *ibid.* Empereur de la Chine qui a donné le premier l'exemple de la Polygamie, en prenant quatre femmes à la fois, 16. Nombre des habitans de la Chine, *ibid.* Et quelle est la cause de ce grand nombre, 17, 18
Clergé Romain. Desordres qui y régnoient du tems de l'Empereur Valentinien, & du Pape Damase, 452. Loi faite à ce sujet par l'Empereur, *ibid.* Familiarité des Clercs avec les Dames, 454. Tours dont se servoient les Moines pour tromper, captiver, & piller les riches Veuves & les Vieillards, *ibid.*
Climat (le) est la cause fondamentale du Génie d'une Nation, 293. Ce que c'est que Climat, *ibid.* & *suiv.* Changemens survenus aux Climats, 294
Commerçans (les). Combien ils sont estimables & nécessaires à l'Etat, 61. Etendue de leur Science, *ibid.* Ce qu'exige l'application de ses principes, *ibid.* L'estime que les Commerçans font de leur état est d'accord avec la raison. *ibid.* Les Commerçans sont le premier ressort de l'abondance. *ibid.*
Commerce, Dans un Etat on ne doit pas se borner au Commerce intérieur, on doit aussi cultiver le Commerce extérieur, 129. Commerce des Soies & des Laines. *ibid.* Divers projets sur le Commerce, *ibid.* & *suiv.* Ses avantages, 230. Le Commerce a pris naissance chez les anciens Peuples, & fait encore aujourd'hui l'esprit général des Orientaux, 304. Les Hollandois ont décoré cette profession de glorieux privilèges, *ibid.*
Convertisseurs. Sur quel principe doivent être fondés les Systêmes des Convertisseurs, 315. Ce qu'ils devroient faire à l'égard de ceux qu'ils veulent éclairer, *ibid.*
Curlande (le Prince *Ferdinand de*) ayant été attaqué d'une maladie très-sérieuse, la République de Pologne songe à effectuer le projet qu'elle méditoit depuis longtems de réunir ce Duché à la Couronne, 389
Démocratie (la) regardée comme la forme de Gouvernement la plus douce & la plus convenable, 125. Ses desavantages. *ibid.*
Descartes. s'est trompé sur l'origine des Idées, 55, 56
Desintéressement. Pourquoi la mode d'être desintéressé ne viendra jamais, 55
Diables, Il n'y en a plus aujourd'hui, & pourquoi, 264, 265

Dion-Caſſius Coccéjen, Extrait de ſon Hiſtoire Romaine, 152. Idée abrégée de ſa vie, *ibid.* Jugement qu'on doit porter de ſon Hiſtoire, 153. Et quelle eſt la plus grande utilité qu'on y reconnoit, *ibid.* En combien de Livres il avoit diviſé ſon Hiſtoire, & combien il nous en reſte, 155 Combien il y en a d'Editions en Grec, *ibid.* D'où l'on a tiré les Fragmens. *ibid.*

Divination. Si cet Art peut avoir lieu, 438

Domitien. ſecond fils de l'Empereur Veſpaſien eſt proclamé Céſar, 261. ſes vices, 262. Démarches qu'il fait pour diſputer l'Empire à Tite ſon frère, 276

Eccléſiaſtiques (les) ne doivent pas ſe mêler de l'éducation temporelle d'un Prince; & pourquoi, 127 Combien il ſeroit utile d'en diminuer le nombre, & de ne leur donner qu'une honnête ſubſiſtance, en s'emparant de tout le reſte du temporel pour l'employer à divers uſages, 133

Ecole de l'Homme, &c. Extrait de cet Ouvrage, 466. Jugement qu'on en porte, *ibid.*

Education. Pourquoi on ne devroit pas confier l'éducation des Enfans à des Communautés Religieuſes, 131. Auteur qui voudroit que les Parens ne fuſſent pas les maîtres de décider du genre de vie de leurs enfans, mais que les Inſpecteurs des Corps Académiques choiſiſſent de tems en tems les meilleurs Sujets, ſans égard à la naiſſance, pour les rendre propres à remplir dignement des places dans la Magiſtrature & dans l'Egliſe. 132. On a trop deſſeché les méthodes de l'Education que l'induſtrie des Anciens avoit remplie d'agrémens, 309. Avantages de l'Education Françoiſe, *ibid.*

Erreurs. Origine de la plupart des Erreurs dans les Sciences & dans la Religion, 228

Erudits. Services que ces ſortes de Gens de Lettres ont rendus au Public, 62

Eſſences. En quel ſens les Eſſences des choſes ſont invariables, 99

Evidence. Il n'y a que l'Evidence, ou ce qu'on juge être évident, qui faſſe naître l'aſſentiment, 315

Femmes (les) regardées dans les Païs de la Loi Muſulmane, comme n'étant pas d'une création beaucoup plus parfaite que celle des Bêtes. 6. En quoi conſiſte l'éducation qu'on leur donne, *ibid.* Diſgraces auxquelles elles ſont ſujettes dans un Serrail, lorſqu'elles ont atteint l'âge de quarante ans. 7. Droit que les Eunuques ont ſur elles. *ibid.* Les Femmes les plus diſtinguées par leur eſprit & par leurs richeſſes, ſont en poſſeſſion de ſe mon-

ter dans les meilleures compagnies, après avoir même donné atteinte à leur réputation 406.

Fenelon (Mr. *de*), Archevêque de Cambrai. Avis qu'il donne à Madame de Maintenon au ſujet du mariage de cette Dame avec Louis XIV. 288.

Feu. Auteur qui attribue au Feu la cauſe de tout mouvement, & qui en met la ſource dans le Soleil. 478.

Finance. Ce que c'étoit autrefois que la fortune de Finance. 60. Pourquoi la Finance ne doit pas être mépriſée, *ibid.* A quoi les Financiers doivent raporter le décri où ils ſont, 60, 61. La plupart des Financiers ne ſont que des canaux propres à la circulation de l'argent, *ibid.*

Foi. Le Peuple pèche plus pour avoir trop de foi, que pour n'en avoir pas aſſez. 266.

Fonte (*Barthélémi de*), Amiral de la Nouvelle Eſpagne & du Pérou, & enſuite Prince du Chili. Lettre dans laquelle il rend compte de ce qu'il y a de plus important dans ſon Journal depuis le Callao de Lima au Pérou, & de ſes recherches pour découvrir s'il y a quelque paſſage au Nord-Oueſt de l'Océan Atlantique dans la Mer du Sud & de la Grande Tartarie. 332, *& ſuiv.*

Fontenelle (Mr. *de*). Sentiment de ce Philoſophe ſur le *Tutéyement* & le *Vouzéyement*. 37.

Formey (Mr.). Son ſentiment ſur l'uſage du *Toi* & du *Vous*. 39.

François. En quoi conſiſte le fond de leurs Inſtitutions. 303. Les premiers François tournés du côté des Vertus guerrières. 307. Pourquoi la profeſſion des Beaux-Arts eſt rabaiſſée en France, 308. Douceur des Mœurs des François. 309. Juſqu'où ils ont porté la perfection de la Société. *ibid.* La politeſſe & les manières Françoiſes préférées à celles de toutes les autres Nations, 310. Les François accuſés d'être inconſtans, frivoles, & cependant aimables. 407.

Galba reçoit la nouvelle de la mort de Néron ſon ennemi. 104, 105. Devenu Empereur il fait mourir trois illuſtres perſonnages, *ibid.* Favoris auxquels il faut attribuer toutes les fautes qu'il fit, *ibid.* Ses qualités. 106. Il eſt rendu reſponſable de la mauvaiſe conduite de ceux qui abuſoient impunément de ſon autorité, *ibid.* Il fait mourir des Intendans & d'autres Officiers, avec leurs femmes & leurs enfans. *ibid.* Il fait maſſacrer pluſieurs milliers de Soldats de marine, & remplit par-là d'horreur ſon entrée dans Rome, 107. Divers traits de ſon avarice. *ibid. & ſuiv.* Moyens dont il ſe ſervoit pour ram-

remplir le Tréſor public, 108. Il ſe fait haïr & du Peuple & des Soldats, 109. Raiſon qui le porte à ſe déſigner un Succeſſeur par la voie de l'Adoption, 110. Pourquoi il ſe détermina en faveur de Piſon, *ibid.* Il eſt tué, 113. Son caractère, 114. C'eſt le dernier des Empereurs qui ait été d'une ancienne Nobleſſe. *ibid.*

Gori (Mr *Antoine-François*) achève par ſes ſoins aſſidus & ſon travail le *Tréſor* de Morel, commencé par Schlegel & Haverkamp, 357. Ses Commentaires ſur cet Ouvrage, 368, *& ſuiv.*

Gouvernement. Quelle eſt la meilleure ſorte de Gouvernement, 66. D'où réſulte la difficulté de former le Gouvernement le plus parfait, 67.

Hamel (Mr. *du*). Erreur où il eſt tombé ſur le raport des Sens, 88.

Haverkamp (Mr. *Sigebert*) travaille à perfectionner le *Tréſor* de Morel, 357. Ses remarques ſur cet Ouvrage, 364, *& ſuiv.*

Homme. En quoi ſon eſprit diffère le plus de celui des Bêtes 431, 432. Il y a pour chaque Homme une certaine ſomme de bonheur peu dépendante de la bonne & de la mauvaiſe fortune, *ibid.* Effets de la Tranſplantation des Hommes, 294. Couleur & figure des Hommes des différens Climats, 295.

Homme aimable (*l'*). Ouvrage qui porte ce titre, 402. Ce que c'eſt qu'un Homme aimable, 403.

Jeruſalem. Siège & Ruine de cette Ville, 281, 282.

Incrédules (les) ne ſe convertiſſent guère par la lecture des Livres des plus ſavans Docteurs, 311. Progrès qu'ils ont fait en Angleterre & en France, 312. Moyen de les convertir, 318, *& ſuiv.* Idée qu'on doit ſe former d'eux, 320. Motif qui les porte à la vertu, 321.

Inſtitutions (les) des Peuples modernes ne ſont pas comparables ſur certains articles Philoſophiques à celles des Anciens, 303. Quelle en eſt la raiſon, *ibid.*

Intérêt. L'intérêt commun rectifie l'intérêt particulier, 64. Effets de l'intérêt public, *ibid.*

Intolérance. Ce que c'eſt, d'où elle vient, & ſes mauvais effets, 135.

Intolérans (les) ne traitent que trop ſouvent l'erreur d'opiniâtreté, 314.

Joachim (l'Abbé). Ses Commentaires ſur l'Apocalypſe, 421.

Italiens (les). Leur manière de réciter, 298.

Kamtchatka. Eclipſes de Lune qu'on y a obſervées, & qui ont ſervi à déterminer la longitude de cette extrémité

té orientale de l'Asie, 325
Kessel (Mlle *de*) est aimée de Frédérie Auguste, Roi de Pologne & Electeur de Saxe, 375. Sa disgrace, *ibid.*
Konismarc (*Philippe de*), jeune Seigneur Suédois. Sa mort tragique, 375.
Konismarc (Mlle. *Aurore de*). Sa grande beauté, son esprit, ses belles qualités la font aimer de Frédéric Auguste, Roi de Pologne & Electeur de Saxe, 376. Fêtes magnifiques que ce Prince lui donne, *ibid.* & *suiv.* Elle accouche d'un Fils, connu depuis sous le nom de Comte de Saxe, 379
Laboureurs. Pourquoi on n'a pas pour eux l'estime que la reconnoissance, la compassion, l'humanité devroient inspirer, 65.
Lacédémone. Education qu'on y donnoit aux Jeunes-gens, 304. Elle excelloit dans toutes les parties du genre austère, 305. Beaux traits de détail qui éclattent dans cette République, *ibid.*
Législateurs. A quoi les premiers Législateurs ont réduit leurs Institutions, 303. Pourquoi un Législateur doit étudier avec soin le naturel de sa Nation, 304.
Leibnitz. Pensées de cet Auteur qui ont été prises pour des oracles par des Sectateurs trop zélés, 435
Ligue. La révolte de la Ligue en France, qui entraîna une partie très-illustre de la Nation, n'en étoit pas moins opposée à son vrai caractère, 308
Loben (la Comtesse de). Son mariage avec le Comte de Saxe, 386. Ce mariage est cassé d'une manière fort singulière, *ibid.*
Longitudes sur Mer. Mr. de Maupertuis ne désespére pas qu'on ne parvienne à la découvrir, 437
Louis XIV. Egaremens de ce Prince, 284. Son mariage avec Madame de Maintenon, 287
Luxe. Pourquoi les Prédicateurs en ont souvent fait le sujet de leurs déclamations exagérées, 230
Merin (Mr.). Extrait d'un Ouvrage de cet Auteur, 402
Mascaron. Trait hardi de ce Prédicateur, 284
Mœurs. Considérations sur les Mœurs de ce Siècle, 51. Ce qu'on doit entendre par le terme de *Mœurs*, 52. Chez quels Peuples se trouvent les Mœurs simples & sévères. 53
Moines, Nécessité qu'il y a de ramener les Moines à l'état de simples Laïques, 133
Monogamie (la), ou l'*Unité dans le Mariage*. Extrait du second Tome de cet Ouvrage, 3
Montespan (Madame de), Trait qui la concerne, 283

Nations (l'Esprit des). Extrait de cet Ouvrage, 291. Combien il est difficile de bien juger du véritable esprit des Nations, *ibid.* Ce que c'est que le Génie des Nations, 293. Quelle en est la cause physique, *ibid.*
Newton a eu une idée nette de la saine Métaphysique, 103
Nimphidius aspire au Trône, & commence par s'emparer de toute l'autorité dans Rome après la mort de Néron, 105. Ses mesures sont rompues par Antonius Honoratus, Tribun d'une Cohorte Prétorienne, *ibid.* Il est tué, & son corps, environné d'un grillage, est exposé tout un jour en spectacle, *ibid.*
Orientaux. Tempérament & caractère de ces Peuples, 298. Leurs divertissemens, 301 Ils sont naturellement Philosophes, *ibid.* Leur humanité, *ibid* D'où vient leur cruauté, 302
Othon est le premier des Gouverneurs de Province qui se déclare en faveur de Galba, 110. Se voyant frustré de l'espérance d'être adopté par Galba, il ne songe qu'à emporter par le crime, ce que l'adresse & l'intrigue n'avoient pu lui faire obtenir, 111. Il prend le parti de lever le masque & d'attaquer Galba, *ibid.* Galba est tué, & Othon mis sur le Trône, 112, 113. On décerne à Othon la puissance Tribunicienne, le nom d'Auguste, & tous les titres de la Souveraine Puissance, 114 Sa bonne conduite trompe l'attente de tout le monde, *ibid.* Avantage remporté sur les Sarmates Rhoxolans, 115. Il se fait aimer des Soldats, *ibid.* Résolution qu'il prend d'aller combattre Vitellius, qui armoit actuellement les Germains contre lui, *ibid.* Sa Flote, quoique très mal gouvernée, remporte divers avantages, 116. Ses Troupes ayant été défaites à la bataille de Bédriac, reconnoissent Vitellius pour Empereur, & lui prêtent serment, 116 Discours qu'il adressa à ses Troupes lorsqu'il reçut la nouvelle de son malheur, & qui exprime tout le fanatisme du Suicide, 117. Fermeté avec laquelle il se résolut à la mort, 118. Il se perce de son poignard, & meurt de ce coup, *ibid.* Idée que l'on doit se former de ce Prince, 119
Pantomimes (l'Art des) est dû à la Grèce, 301
Pères & Mères. Sur l'honneur qu'on doit leur rendre, avec une explication nouvelle de ce qui est dit du cinquième Commandement, Ephés. VI. 2. *Honore ton Père & ta Mère*, &c. 344, *& suiv.* Sentiment de Platon sur l'amour & le respect qu'il veut que l'on ait pour ses Pères & Mères, 350
Peste dans Rome sous l'Empire de Tite, 280

Phyſionomie. Païs où l'on trouve beaucoup de Phyſionomies marquées, 299. Remarques particulières ſur celle des François, 300

Pierre (St.) Explication des paroles de cet Apôtre: *La Promeſſe eſt pour vous & pour vos Enfans, & même pour tous ceux qui ſont éloignés, autant que le Seigneur en appellera*, 67, & *ſuiv.*

Pierre Philoſophale. On ne ſauroit prouver qu'elle ſoit impoſſible, mais c'eſt une folie d'employer ſon tems à la chercher, 436, 437

Polygamie. Ses funeſtes effets, 1, 2. Réponſe aux raiſons principales alléguées en faveur de la Polygamie, 8, & *ſuiv.* Cas où l'on peut la tolérer, 13. Si c'eſt à la Polygamie qu'on doit attribuer le grand nombre des habitans de la Chine, 14

Prince. Quelles doivent être les qualités d'un Prince Souverain, 126. Il ne doit point ſe laiſſer gouverner par des femmes, *ibid.* Soin qu'il doit prendre de l'éducation de ſon Succeſſeur, *ibid.* Quels doivent être ſes Amis de plaiſir, 127. Et ſes Amis de cœur, *ibid.* Récompenſes qu'il leur doit donner, 128. Comment il doit ſe conduire à l'égard des diſputes de Religion, 139. Et lorſqu'il eſt queſtion de faire la guerre, 140

Prix. D'où vient le prix réel des choſes, 65

Probité. Ce que c'eſt, 55

Pury (Mr. *Daniel*). Ouvrage de cet Auteur, 316. Son bon caractère, *ibid.*

Quadrature du Cercle. Pourquoi, ſelon Mr. de Maupertuis, il eſt très-inutile de la chercher davantage, 437

Quiros (*Don Hyacinthe de*), ci-devant Profeſſeur en Théologie à Rome, &c. Ouvrage de cet Auteur contre l'Egliſe Romaine, 238

Réaumur (Mr. *de*). Extrait de ſa Pratique de l'Art de faire éclorre des Poulets, 243, & *ſuiv.*

Religion (la) eſt le plus puiſſant motif que nous ayons pour être vertueux, 320

Rouſſet (Mr.) Extrait d'une Lettre de cet Auteur, 238, 239.

Sage (le) ſe fait ſociété à lui-même, 407

Scarron. Eloge qu'en fait Madame de Maintenon ſa femme, 289

Schlegel (*Chrétien*). Ce qu'il a fait pour perfectionner le *Tréſor* de Médailles d'André Morel ſon Ami, 356. Ses remarques & commentaires ſur cet Ouvrage, 358, & *ſuiv.*

Septentrionaux. Quelle eſt la voix & la prononciation de ces Peuples, 298

Spar-

Spanberg (le Capitaine) eſt envoyé à la recherche du Japon, & part du Port de Kamtcharka en 1739, 327. Il aborde au Japon, *ibid.* Carte où l'on voit la route qu'il tint, *ibid.*
Suarès. Jugement ſur ſon Cours de Metaphyſique, 85
Syſtêmes (les) ſont de vrais malheurs pour le progrès des Sciences, 434, 435

Teſtament (le *Nouveau*) ſuivant l'Edition reçue avec les Variantes, &c par Mr. le Profeſſeur Jean-Jaques Wetſtein. Extrait du Tome II. de cet Ouvrage, 408, *& ſuiv.*
Tillotſon, Archevêque de Cantorbéry. Abrégé de l'Hiſtoire de ſa Vie, 473, *& ſuiv.*
Turquie, Remarques ſur le nombre des habitans de ce Païs. 22

Valentinien (l'Empereur) fait une Loi qui autoriſe l'Evêque de Rome à examiner & juger les autres Evêques, afin que les diſputes concernant l'Egliſe & la Religion, ne fuſſent point décidées par des Juges ſéculiers ou profanes, mais par un Pontife de la même Religion, & par ſes Collègues, 448, 449. Ce te Loi reçue & approuvée par des Evêques aſſemblés en Concile, *ibid.* Il fait défenſe à tous Eccleſiaſtiques, & à ceux qui faiſoient profeſſion du Célibat de fréquenter les maiſons des Veuves & des Orphelins, & de ne recevoir, de ceux qu'ils viſitoient ſous prétexte de Religion, choſe quelconque par voie de donation, & déclarant que tout ce qui ſeroit ainſi donné ou accepté, ſeroit confiſqué pour le Tréſor public, 452
Vernet (Mr.) Extrait de ſes Lettres ſur le Tutéyement, 26, *& ſuiv.*
Véſuve. Embraſement du Mont Véſuve, arrivé ſous le règne de l'Empereur Tite, 280
Vitringa (Mr.). Sentiment de ce Théologien ſur l'Antéchriſt de l'Apocalypſe, 423
Voltaire (Mr. *de*). Nouvelle Edition qu'il promet de ſon *Siècle de Louis XIV.* 235, *& ſuiv.* Idée des changemens qu'il promet, *ibid.*
Urbanité. Signification de ce terme, 310

Weſtein (Mr. le Profeſſeur *Jean-Jaques*). Extrait du Tome II de ſon *Nouveau Teſtament*, 408, *& ſuiv.* Son Syſtême ſur l'Apocalypſe, 415, *& ſuiv.* Son ſentiment ſur ces phraſes, *Dieu manifeſté en chair, juſtifié en eſprit, & Dieu élevé dans la gloire*, 424, 425, *& ſuiv.* Et ſur le fameux paſſage des trois Témoins Céleſtes, 428
Weſtein (Mr. *J. de*) achéte à grand prix le *Tréſor* de Morel, pour en enrichir le Public, 357

CATALOGUE

de Livres nouveaux, *Latins*;

qui ſe trouvent chez *J. de Wetſtein.*
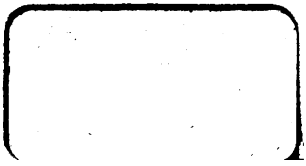
Acta Societatis Regiæ Scienriarum Upſalienſis ab Anno 1744. ad Annum 1750, cum fig..
Boerhaave Methodus Studii Medici emaculata, & acceſſionibus locupletata ab Alb. ab Haller, 4. II Tom.
Celſii Hiſtoria Bibliothecæ Regiæ Stokholmienſis, 8.
Commentarii Academiæ Scientiarum Imperialis Petropolitanæ, Tomi XIII. & XIV. 4 fig.
——— Novi ejuſdem Academiæ, Tomus Secundus 4, fig.
——— Societatis Regiæ Scientiarum Gottingenſis, Tom. I. 4. fig.
Conſtantini Porphyrogenneti Imperatoris Conſtantinopolitani Libri duo de Ceremoniis Aulæ Byzantinæ ex Editione Leichii & Reiskii, fol.
Flora Sibirica ſive Hiſtoria Plantarum Sibiriæ, Tomus ſecundus continens Tabulas XCVIII. Auctore Gmelin, 4. Petropoli.
Linnæi Amœnitates Academicæ, Volumen ſecundum, 8. cum figuris.
Morelli Theſaurus Numiſmatum Imperatorum Romanorum, cum commentariis Schlegelii, Haverkampii, & Gorii. Accedunt Columna Trajana, & alia prætioſiſſima Antiquitatis Monumenta, fol. III Tom
Meerman Novus Theſaurus Juris Civilis & Canonici, Tomus V. fol.
Miniana de Bello Ruſtico Valentino, 8.
Majanſii Diſputationes Juris, 4 II Tom.
Ovidii Opera omnia: Editio Noviſſima, & accuratiſſima ſine Notis, III Tom. 24.
Pierſoni Veriſimilium Libri duo, 8.
Titus Livius ad Optimas Editiones caſtigat. accurante Ruddimanno, 12. IV. Tom. Edit. nitid.
Volusenus de Animæ Tranquillitate, Edit. nitid. 8.